



CANALISER L'ÉNERGIE DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX : RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

RAPPORT FINAL

**Groupe de travail international sur le sport au service du
développement et de la paix**

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Contenu de l'avis de non-responsabilité

Le présent sommaire du document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* a été préparé par Right To Play, en sa qualité de secrétaire du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (« SDP IWG »). Les renseignements qui y figurent proviennent de différentes sources, dont certains gouvernements nationaux, les Nations Unies (organismes, programmes et fonds) et d'autres organisations publiques et privées (tous désignés collectivement par le terme « collaborateurs »).

Bien que le contenu de ce sommaire exprime le consensus général des collaborateurs, les opinions émises dans le présent document ne correspondent pas forcément à celles de chaque collaborateur ni à celles de Right To Play. Le texte de ce sommaire a été rédigé à des fins d'information générale uniquement, et ne se veut aucunement être un examen exhaustif de toutes les questions et de tous les développements afférents à ce sujet. Il est bien évident que les recommandations figurant dans le présent sommaire ne sont pas également applicables par chaque intervenant du sport au service du développement et de la paix. Ces recommandations sont destinées à servir de lignes directrices, et peuvent dès lors être modifiées, selon les besoins, en fonction des priorités et du contexte national de chaque gouvernement.

Renonciations aux garanties et modalités

Le texte du présent sommaire est fourni tel quel, sans aucune déclaration, garantie ou modalité de quelque genre que ce soit, qu'elle soit explicite ou implicite, légale ou d'autre nature, y compris, entre autres, en ce qui concerne l'exactitude, l'exhaustivité, l'opportunité ou l'utilité des renseignements figurant au présent sommaire, ou leur pertinence à toute fin spécifique.

Limitation de responsabilité

Right To Play, le SDP IWG, les collaborateurs ainsi que leurs employés, leurs mandataires ou leurs représentants ne seront en aucune circonstance responsables de toute perte ou de tout dommage de quelque nature que ce soit, que le dommage soit direct, indirect, accessoire, immatériel, particulier, punitif ou exemplaire (désignés collectivement par le terme « dommages exclus »), survenant en raison du présent sommaire ou afférent à ce dernier de quelque façon que ce soit. La présente limitation de responsabilité s'applique quel que soit le type d'action en justice, que cette dernière émane d'un contrat, d'un délit (y compris la négligence et la négligence grave), d'une responsabilité absolue ou d'une autre nature, et restera en vigueur même si un recours, quel qu'il soit, ne remplissait pas sa fonction principale.

Droits d'auteur, marque de commerce et autres droits de propriété intellectuelle

© Right To Play, 2008.

Le texte du présent sommaire est protégé par les lois applicables sur les droits d'auteur et sur les marques de commerce, et peut également faire l'objet d'autres restrictions, dont les droits d'auteur ou d'autres droits patrimoniaux détenus par des tiers. Aucune partie du présent sommaire ne peut être reproduite, modifiée ou redistribuée, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, sans la permission écrite préalable de Right To Play ou à moins que cela ne soit explicitement autorisé selon les modalités ci-dessous.

Pour obtenir la permission de reproduire le présent sommaire, en partie ou dans son intégralité, veuillez écrire à : Right To Play International, 65, rue Queen Ouest, bureau 1900, Toronto (Ontario) M5H 2M5. Courriel : IWGSecretariat@righttoplay.com

Reproduction à des fins non commerciales

Le texte du présent sommaire a été rédigé avec l'intention de le mettre à disposition du public à des fins d'usage personnel et non commercial. Il peut être reproduit, en partie ou dans son intégralité, par quelque moyen que ce soit, sans frais ni permission de Right To Play et du SDP IWG, à condition que :

- les utilisateurs prennent les mesures nécessaires afin d'assurer l'exactitude des documents reproduits
- Right To Play soit cité comme source
- tous les avis compris dans le présent sommaire, y compris les avis de droits d'auteur, les légendes de marque de commerce ou les autres avis de droits patrimoniaux ainsi que les avis de non responsabilité juridique soient inclus
- la reproduction ne passe pas pour une version officielle du présent sommaire ou du document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements*, ni ne soit censée avoir été effectuée par Right To Play ou le SDP IWG, ou avec leur approbation.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

REMERCIEMENTS

CHAPITRE 1

INTRODUCTION AU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX 15

1. QU'EST-CE QUE LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX?	16
1.1 Préparer le terrain	16
1.2 Définir le terme « sport » dans le contexte du développement	18
1.3 La contribution exceptionnelle du sport au développement et à la paix	18
1.4 La place du sport dans le cadre des droits de l'homme internationaux	20
1.5 Le sport et les objectifs du Millénaire pour le développement	22
1.6 Les limites et les risques associés au sport	27
2. LES PARTIES PRENANTES DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX	28
2.1 Le rôle prépondérant des gouvernements nationaux	29
2.2 Travail sur le terrain : la contribution des organisations non gouvernementales	30
2.3 La mobilisation de la communauté sportive : la contribution des organismes de sport	31
2.4 Le soutien aux gouvernements nationaux : la contribution des Nations Unies	33
2.5 Au-delà du financement : la contribution du secteur privé	34
2.6 La collecte des données : la contribution de la recherche	35
3. REGARDONS VERS L'AVENIR	35

CHAPITRE 2

LE SPORT ET LA SANTÉ : PRÉVENTION DES MALADIES ET PROMOTION DE LA SANTÉ 39

1. CONTEXTE : SANTÉ, DÉVELOPPEMENT ET SPORT	40
1.1 Santé et développement	40
1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion de la santé et de prévention des maladies	42
1.3 Limites du sport quant à l'obtention de résultats en matière de santé	45
1.4 Le sport, la santé et les objectifs du Millénaire pour le développement	46
1.5 Cadres internationaux pour le sport et la santé	47
2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ ET PRÉVENIR LES MALADIES	48
2.1 Prévention et gestion des maladies non transmissibles	48
2.2 Prévention et gestion des maladies infectieuses	55
2.3 Amélioration de la santé mentale	70
3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS	77
3.1 Recommandations en matière de politiques	78
3.2 Recommandations en matière de programmes	84
3.3 Mise à profit des contributions de tous les secteurs du gouvernement et de la société	90

CHAPITRE 3

LE SPORT AU SERVICE DES ENFANTS ET DES JEUNES : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET RENFORCER L'ÉDUCATION 100

1. CONTEXTE : LE SPORT, LE DÉVELOPPEMENT, LES ENFANTS ET LES JEUNES	101
1.1 Le développement, les enfants et les jeunes	101
1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion du développement des enfants et des jeunes	105
1.3 Les limites du sport au service du développement des enfants et des jeunes	107
1.4 Le sport, le développement des enfants et des jeunes et les objectifs du Millénaire pour le développement	108
1.5 Cadres internationaux pour le sport au service du développement des enfants et des jeunes	109
2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES	111
2.1 Renforcement de la santé et du développement physiques	111
2.2 Renforcement de la santé et du développement psychologiques	120
2.3 Usage du sport pour renforcer l'éducation des enfants et des jeunes	134
2.4 Amélioration de l'employabilité et de l'emploi des jeunes	139
3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS	142
3.1 Recommandations en matière de politiques	142
3.2 Recommandations en matière de programmes	146

CHAPITRE 4

LE SPORT ET LES DIFFÉRENCES SOCIOCULTURELLES ENTRE LES DEUX SEXES : AUTONOMISATION DES JEUNES FILLES ET DES FEMMES 158

1. CONTEXTE : DIFFÉRENCES SOCIOCULTURELLES ENTRE LES DEUX SEXES, DÉVELOPPEMENT ET SPORT	159
1.1 L'identité sexuelle et le développement	159
1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des jeunes filles et des femmes	163
1.3 Les limites du sport en ce qui concerne l'obtention de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	165
1.4 Le sport, l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement	166
1.5 Cadres internationaux pour le sport et les différences socioculturelles entre les deux sexes	168
2. DONNÉES PROBANTES : USAGE DU SPORT EN TANT QU'OUTIL DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES FILLES ET DES FEMMES	171
2.1 Promotion de la santé et du bien-être des jeunes filles et des femmes	171
2.2 Promotion de l'estime de soi et de l'autonomisation	178
2.3 Facilitation du soutien social et de l'intégration	181
2.4 Remise en question de certaines normes relatives à l'identité sexuelle	184
2.5 Possibilités de leadership et d'accomplissement	189
3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS	193
3.1 Recommandations en matière de politiques	194
3.2 Recommandations en matière de programmes	197

CHAPITRE 5

LE SPORT ET LES PERSONNES HANDICAPÉES : PROMOTION DE L'INTEGRATION ET DU BIEN-ETRE 205

1. CONTEXTE : HANDICAP, DÉVELOPPEMENT ET SPORT	206
1.1 Handicap et développement	206
1.2 Le sport en tant qu'outil d'intégration des personnes handicapées	208
1.3 Limites du sport quant à l'intégration des personnes handicapées	209
1.4 Le sport, les personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement	210
1.5 Cadres internationaux concernant le handicap et le sport	211
2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES HANICAPÉES	214
2.1 Usage du sport pour réduire la marginalisation	214
2.2 Le sport en tant qu'agent de socialisation	217
2.3 L'indépendance et la participation au sport	218
2.4 Usage du sport pour rendre les personnes handicapées plus autonomes	220
2.5 Intégration des personnes atteintes d'une incapacité	222
3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS	224
3.1 Recommandations en matière de politiques	225
3.2 Recommandations en matière de programmes	230
3.3 Mise à profit des contributions de tous les secteurs du gouvernement et de la société	233

CHAPITRE 6

LE SPORT ET LA PAIX : INTÉGRATION SOCIALE, PRÉVENTION DES CONFLITS ET CONSTRUCTION DE LA PAIX 244

1. CONTEXT : LA PAIX, LE DÉVELOPPEMENT ET LE SPORT	245
1.1 Paix et développement	245
1.2 Le sport en tant qu'outil de prévention des conflits et de construction de la paix	249
1.3 Limites du sport en tant que mécanisme de construction de la paix	251
1.4 Le sport, la paix et les objectifs du Millénaire pour le développement	251
1.5 Cadres internationaux pour le sport et la paix	253
2. DONÉES PROBANTES : USAGE DU SPORT POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA CONSTRUCTION DE LA PAIX	254
2.1 Usage du sport pour promouvoir l'intégration sociale	254
2.2 Usage du sport en période de conflit	266
2.3 Usage du sport pour construire la paix dans les situations d'après-conflit	270
3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS	276
3.1 Recommandations en matière de politiques	277
3.2 Recommandations en matière de programmes	278

CHAPITRE 7

ÉLABORER DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES EFFICACES 295

1. CONTEXTE : ÉLABORER DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES EFFICACES	296
1.1 Le défi stratégique	296
1.2 Adoption et mise en œuvre du sport au service du développement et de la paix	297
1.3 Principes directeurs	298

2. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS	300
2.1 Mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux	300
2.2 Élaboration de politiques	306
2.3 Conception et mise en œuvre du programme	309
2.4 Mobilisation des ressources, partenariats et collaboration	313
3. CONCLUSION	321
ANNEXE 1	324
MEMBRES ET PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX (SDP IWG)	324
GROUPE DIRECTEUR DU SDP IWG	324
SECRÉTARIAT DU SDP IWG – RIGHT TO PLAY	325
MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU SDP IWG	325
ANNEXE 2	327
JALONS CHOISIS DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX	327
PHASE N° 1 : IMPLANter LE SPORT DANS LES CADRES INTERNATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME	327
Phase n° 2 : RELIER LE SPORT AUX INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX	328
Phase n° 3 : ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT MODIAL	329
Phase n° 4 : DYNAMISME ET CROISSANCE	330
ANNEXE 3	334
RESSOURCES POUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX	334
Principales publications	334
Principales organisations	338
Principaux documents	342
Ressources en ligne	344
ANNEXE 4	345
GLOSSAIRE	345
ANNEXE 5	348
LISTE DES ACRONYMES	348

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1.1	Pactes et traités internationaux des droits de l'homme	20
Tableau n° 1.2	Les objectifs du Millénaire pour le développement	23
Tableau n° 1.3	La contribution du sport aux objectifs du Millénaire pour le développement ..	25
Tableau n° 2.1	Causes principales de mortalité et fardeau de la maladie (au cours des années de vie avec ajustement au handicap) parmi les adultes du monde entier, 2002	41
Tableau n° 2.2	Le sport, la santé et les objectifs du Millénaire pour le développement	46
Tableau n° 3.1	Le sport, le développement des enfants et des jeunes et les objectifs du Millénaire pour le développement	108
Tableau n° 4.1	Le sport, l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement.....	166
Tableau n° 5.1	Le sport, les personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement.....	210

Tableau n° 6.1	Le sport, la paix et les objectifs du Millénaire pour le développement.....	252
Tableau n° 7.1	Réduction des coûts publics associée au sport au service du développement et de la paix	303

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1.1	Le schéma chronologique du sport au service du développement de la paix	17
Figure n° 2.1	Modèle écologique de « gestion mobile » des facteurs qui influencent l'activité physique.....	81
Figure n° 3.1	Éducation physique ; fonctions de développement	136
Figure n° 6.1	Interventions de construction de la paix	248
Figure n° 6.2	Dimensions de l'exclusion sociale	256
Figure n° 6.3	Matrice de la construction de la paix	282

AVANT-PROPOS

Au nom du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (« SDP IWG »), nous avons le plaisir de présenter le sommaire du document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* aux responsables des politiques des gouvernements nationaux ainsi qu'à la collectivité internationale du sport au service du développement et de la paix, à l'occasion des Jeux olympiques d'été de Beijing 2008.

Le SDP IWG a été fondé en 2004 afin d'énoncer des recommandations politiques et d'en promouvoir l'adoption auprès des gouvernements en vue de l'intégration du sport et des activités physiques dans les stratégies et les programmes de développement gouvernementaux intérieurs et internationaux. Le rapport *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* s'acquitte du mandat du SDP IWG, qui consiste à émettre des recommandations politiques exhaustives aux gouvernements nationaux. Il représente le point culminant d'une initiative entreprise il y a quatre ans.

Le SDP IWG est né des efforts du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix. Il a été fondé par les gouvernements pionniers du sport au service du développement et de la paix et par des représentants des Nations Unies au cours d'une table ronde tenue aux Jeux olympiques d'été 2004, à Athènes. La participation à cette initiative s'est entre-temps renforcée, avec l'addition de plus de 50 gouvernements nationaux, de neuf organismes, programmes et fonds des Nations Unies, ainsi que de nombreux organismes intergouvernementaux, de fédérations sportives et d'organisations de la société civile (veuillez consulter l'annexe 1, dans laquelle figure une liste complète des membres du SDP IWG et des participants).

Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements a bénéficié de l'engagement de plusieurs intervenants : les membres du SDP IWG ont mis leur expérience et leurs idées à contribution, lors de réunions ordinaires et de consultations ciblées; les représentants de 35 gouvernements et de 40 ONG ont participé à des entrevues particulières¹. De plus, d'innombrables intervenants, provenant d'organismes clés des Nations Unies, des organisations de la société civile et du secteur privé, ont participé à des consultations informelles en marge de forums et d'événements internationaux pertinents.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur les interventions des gouvernements et des ONG dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, veuillez consulter les autres documents publiés par le SDP IWG : *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action* (2008) et *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix* (2007).

Les chapitres thématiques du rapport complet (chapitres 2 à 6), ainsi que les recommandations qu'ils contiennent, sont étayés par des recherches concluantes, dont les résultats ont été présentés dans une série d'analyses documentaires sur le sport au service du développement et de la paix², ainsi que par des solides connaissances de divers experts en la matière. Le rapport ayant été produit avec la contribution des intervenants susmentionnés, les renseignements qu'il contient offrent un aperçu fascinant et détaillé de la façon dont l'énergie du sport peut être canalisée en vue d'atteindre des objectifs clés de développement international.

La rédaction d'un rapport de cette envergure n'était cependant pas une sinécure. Bien que le secrétariat du SDP IWG ait pu faire appel à son personnel, à des experts-conseils ainsi qu'à des bénévoles pour mener ses recherches en plusieurs langues (anglais, français, allemand, italien, mandarin, portugais, russe et espagnol), certains obstacles linguistiques ont pu entraîner l'exclusion involontaire de certains éléments probants. De même, le manque d'informations disponibles sur les recherches et les meilleures pratiques en matière de sport au service du développement et de la paix dans les pays en voie de développement peut avoir entraîné un recours à des ressources issues du contexte d'un pays industrialisé³. Le groupe directeur du SDP IWG s'attend cependant à une distribution plus équilibrée des éléments probants au fur et à mesure que les gouvernements des nations en voie de développement reconnaîtront le potentiel de développement du sport.

Malgré ces difficultés, nous avons la certitude que le document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* contribuera premièrement à sensibiliser les gouvernements au sujet du potentiel du sport en matière de développement et de paix, et offrira deuxièmement aux responsables gouvernementaux des politiques une base solide sur laquelle édifier leurs propres politiques, programmes et initiatives. Nous sommes convaincus que le présent sommaire offre un synopsis des conclusions et des recommandations clés présentées dans le document *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements*; cependant, nous vous invitons à lire le rapport complet pour obtenir des renseignements plus détaillés.

² Les analyses documentaires sur le sport au service du développement et de la paix ont été préparées par le Centre for International Health and Centre for Sport Policy Studies de l'Université de Toronto et sont disponibles sur l'International Platform on Sport and Development,

<<http://iwg.sportanddev.org/data/htmleditor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>>.

³ Il est à noter qu'il n'est pas conseillé au lecteur, pour certaines parties du présent rapport, d'appliquer ces éléments probants à d'autres contextes sans avoir préalablement mené les réflexions nécessaires.

Malgré la montée du dynamisme international qui entoure le sport au service du développement et de la paix, il reste encore des progrès significatifs à accomplir. Nous espérons que les gouvernements nationaux épouseront la cause du sport au service du développement et de la paix et saisiront l'occasion d'effectuer un vrai changement dans leurs politiques, qui contribuera à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Le groupe directeur du SDP IWG

Chancellerie fédérale, Division des sports, gouvernement de l'Autriche
Ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada
Ministère des Affaires étrangères, gouvernement de la Norvège
Ministère de la jeunesse et des sports, gouvernement de la République de Sierra Leone
Direction du développement et de la coopération, Office fédéral des Sports, gouvernement de la Suisse
Right To Play
Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix

REMERCIEMENTS

Le rapport intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* est le rapport final du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (SDP IWG). L'initiative du SDP IWG a été prise grâce à la contribution généreuse de la Chancellerie fédérale d'Autriche, du ministère du Patrimoine canadien, du ministère royal des Affaires étrangères de Norvège, de la Direction du développement et de la coopération de Suisse et de Right To Play.

Au nom du SDP IWG, le secrétariat désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'initiative du groupe de travail au cours des quatre dernières années. Nous désirons en premier lieu remercier M. Kjell Magne Bondevik, ancien premier ministre norvégien, qui a lancé aux gouvernements un appel au soutien d'une initiative de politique internationale sur le sport au service du développement et de la paix. Grâce à sa passion, le SDP IWG a vu le jour lors des Jeux olympiques d'été 2004 à Athènes.

En tant que défenseurs et spécialistes au sein de la collectivité du sport au service du développement et de la paix, nous exprimons notre reconnaissance à M. Adolf Ogi, ancien conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (de 2001 à 2007). Sa direction a été à l'origine du lancement du mouvement du sport au service du développement et de la paix, au dynamisme duquel il a grandement contribué au cours des quelques dernières années. Nous avons également le plaisir d'accueillir M. Wilfried Lemke, le nouveau conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Nous sommes certains que le mouvement du sport au service du développement et de la paix prospérera sous sa direction.

Le travail du SDP IWG n'aurait pas pu être accompli sans la participation et l'engagement de plusieurs membres du bureau et des comités de direction. Nous désirons remercier tous ces défenseurs de la cause du sport au service du développement et de la paix de l'avoir fait progresser à l'échelon mondial. Nous désirons également exprimer notre reconnaissance aux membres du groupe directeur, qui ont fait preuve d'un dévouement sans faille et ont offert leurs conseils, leurs perspectives et leur soutien au secrétariat et à l'initiative au cours des quatre dernières années. (Veuillez consulter l'annexe 1, dans laquelle figure une liste des membres du groupe directeur du SDP IWG ainsi que les participants à ce dernier.)

Nous présentons notre gratitude à M. Bruce Jenks, administrateur assistant du PNUD, pour la direction claire dont il a fait preuve en sa qualité de président du SDP IWG. En outre, nous

désirons remercier le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, le Groupe des amis de l'ONU ainsi que le Bureau des Nations Unies pour leur collaboration et leur soutien constants. Nous désirons également exprimer nos remerciements au Comité international olympique et au Comité international paralympique, ainsi qu'aux divers comités olympiques, à savoir le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Athènes (COJOA), le Comité d'organisation des Jeux de Turin (COJOT), ainsi que le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Beijing (COJOB). Leur soutien a joué un rôle essentiel dans la facilitation des réunions du SDP IWG ainsi que d'autres événements afférents. Enfin, nous désirons remercier de sa contribution notre partenaire du secteur privé, Johnson & Johnson.

Le rapport intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* a été mis au point en collaboration avec divers ministères, organismes multilatéraux, fédérations sportives, organisations non gouvernementales et représentants du secteur privé. Nous adressons des remerciements particuliers aux nombreuses personnes et entités qui ont participé à ces consultations. Nous désirons en particulier remercier les organisateurs de la conférence Next Step de 2007, le Forum économique mondial 2008 à Davos et l'International Business Leadership Forum de nous avoir offert leur soutien ainsi que la possibilité d'organiser nos consultations en marge de leurs événements.

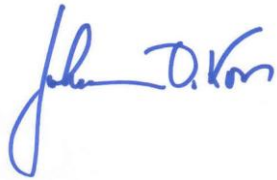
La rédaction d'un rapport de cette ampleur nécessite des connaissances particulières sur le sujet, ainsi que la conduite de recherches et d'importants efforts de rédaction. Nous désirons présenter nos remerciements à Elizabeth Mulholland pour le rôle essentiel qu'elle a joué dans la mise au point du rapport final, ainsi que pour les conseils réguliers qu'elle a prodigués au secrétariat concernant les questions afférant aux politiques. Nous désirons également remercier Judy Kent, Ken Lodewyk, Jonathan Somer et Elise C. Roy de leurs contributions personnelles. Des remerciements sont également adressés à nos partenaires universitaires du Centre for International Health et du Centre for Sport Policy Studies de l'Université de Toronto pour leurs analyses documentaires sur le sport au service du développement et de la paix, auxquelles nous avons eu recours pour la rédaction des chapitres thématiques du présent rapport.

Le rapport intitulé *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* porte la marque d'autres publications émises par le secrétariat du SDP IWG. Ces publications comprennent, notamment : *Rapport préliminaire : de la pratique aux politiques*; *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix* et *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*. Un merci particulier aux nombreux membres des gouvernements et des ONG internationales, dont la participation à nos entrevues a permis la rédaction éclairée de ces publications. Leur expérience

et leur clairvoyance ont enrichi les recommandations en matière de politiques présentées dans le présent document.

Enfin, en ma qualité de chef du secrétariat du SDP IWG, je désire exprimer ma sincère reconnaissance aux membres de mon équipe, le secrétariat du SDP IWG. Sans leur engagement, leur créativité et leurs connaissances, cette initiative n'aurait pas été réalisable.

Je désire également vous manifester ma reconnaissance, à vous lecteur, qui exprimez un intérêt pour le sport au service du développement et de la paix. L'essor du mouvement du sport au service du développement et de la paix dépend des efforts de chacun. Je suis convaincu que votre perspective, votre perspicacité et votre dévouement, associés aux renseignements fournis dans le présent rapport, vous assureront une position de choix dans le cadre de la promotion de mesures de soutien locales, nationales et mondiales en faveur du sport au service du développement et de la paix.



Johann Olav Koss
Président-directeur général, Right To Play
Chef du secrétariat du SDP IWG

CHAPITRE 1

INTRODUCTION AU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

TABLE DES MATIÈRES

- 1. QU'EST-CE QUE LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX?**
 - 1.1 Préparer le terrain
 - 1.2 Définir le terme « sport » dans le contexte du développement
 - 1.3 La contribution exceptionnelle du sport au développement et à la paix
 - 1.4 La place du sport dans le cadre des droits de l'homme internationaux
 - 1.5 Le sport et les objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.6 Les limites et les risques associés au sport

- 2. LES PARTIES PRENANTES DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX**
 - 2.1 Le rôle prépondérant des gouvernements nationaux
 - 2.2 Travail sur le terrain : la contribution des organisations non gouvernementales
 - 2.3 La mobilisation de la communauté sportive : la contribution des organismes de sport
 - 2.4 Le soutien aux gouvernements nationaux : la contribution des Nations Unies
 - 2.5 Au-delà du financement : la contribution du secteur privé
 - 2.6 La collecte de données : la contribution de la recherche

- 3. REGARDONS VERS L'AVENIR**

1. QU'EST-CE QUE LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX?

1.1 Préparer le terrain

Le sport au service du développement et de la paix se réfère à l'utilisation intentionnelle du sport ainsi que des activités physiques et ludiques pour atteindre des objectifs de développement et de paix particuliers, dont notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les programmes de sport au service du développement et de la paix ont pour but de permettre à chaque membre de la société de jouir de son droit de participer aux activités de sport et de loisir. Les programmes efficaces donnent délibérément la priorité aux objectifs de développement et sont soigneusement conçus dans un esprit d'intégration. Ces programmes incarnent les plus belles valeurs du sport tout en maintenant la qualité et l'intégrité de l'expérience sportive. Les programmes de sport au service du développement et de la paix de qualité supérieure combinent le sport et le jeu ainsi que des composantes non sportives qui renforcent leur efficacité. Ils sont offerts dans un esprit d'intégrité, conjointement avec d'autres initiatives de développement locales, régionales et nationales. Cela permet à ces axes d'intervention de s'appuyer l'un sur l'autre. Ces programmes cherchent à responsabiliser les participants et les collectivités en les invitant à prendre part à la conception et à l'animation des activités, à renforcer les capacités locales, à adhérer à des principes généralement reconnus de transparence et de responsabilité et à rechercher la durabilité par la collaboration, les partenariats et une action concertée.

Bien que le sport au service du développement et de la paix soit communément considéré comme un domaine émergent dans le cadre du développement, on peut retracer ses antécédents jusqu'à l'Antiquité, période au cours de laquelle la trêve olympique a été utilisée pour la première fois afin d'établir une paix temporaire entre des États en guerre, en vue de permettre la compétition parmi leurs athlètes.

Il ne fait aucun doute que le sport a traditionnellement joué un rôle important et varié dans presque chaque société. Cependant, la reconnaissance formelle de la valeur du sport en matière de développement et de paix est bien plus récente. Le schéma chronologique de la figure n° 1.1 illustre l'avancée du sport au service du développement et de la paix, de l'après-guerre jusqu'à présent, ainsi que le dynamisme international croissant en faveur du potentiel du sport au service du développement. Un aperçu plus détaillé des jalons clés du sport au service du développement et de la paix figure à l'annexe 2; il met en évidence les progrès de la pensée au sujet du sport et de sa valeur pour la société.

Figure n° 1.1 Le schéma chronologique du sport au service du développement de la paix

1978	Le sport et l'éducation physique sont reconnus comme un droit de l'homme fondamental
1979	Le droit des femmes et des filles à participer aux activités sportives est affirmé
1989	Le droit de chaque enfant de jouer devient un droit de l'homme
1991	Le rôle particulier du sport dans l'éradication de la pauvreté et la promotion du développement est reconnu par les chefs d'État du Commonwealth
1993	L'Assemblée générale de l'ONU rétablit la tradition de la trêve olympique
2001	Le secrétaire général de l'ONU nomme un conseiller spécial sur le sport au service du développement et de la paix, M. Adolf Ogi – Nomination ultérieure du deuxième conseiller spécial, M. W. Lemke, en 2008
2003	Le Groupe de travail interinstitutions de l'ONU sur le sport au service du développement et de la paix confirme que le sport est un outil de développement et de paix
	La première conférence de Macolin sur le sport au service du développement et de la paix (SDP) rassemble des responsables de politiques qui affirment leur engagement envers le SDP - Conférence ultérieure organisée en 2005
	La première conférence internationale Next Step rassemble des experts et des intervenants en SDP (Pays-Bas)- Conférences ultérieures organisées en 2005 (Zambie) et en 2007 (Namibie)
	Première résolution de l'Assemblée générale de l'ONU relative au SDP - Résolutions ultérieures : A/Res/59/10 (2004), A/Res/60/8 (2005) et A/Res/60/9 (2006)
2004	Fondation du SDP IWG
	La Commission européenne lance l'Année européenne de l'éducation par le sport (EYES)
2005	L'ONU proclame l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (IYSPE)
	L'UE reconnaît le rôle du sport dans la réalisation des OMD
	Le Sommet mondial exprime son soutien pour le SDP
2006	Le secrétaire général de l'ONU expose le plan d'action de l'ONU relatif au SDP
	L'Union africaine lance l'Année internationale du football africain
	Le SDP IWG lance son rapport préliminaire <i>Le sport au service du développement et de la paix : de la pratique aux politiques</i>
2007	La première convention africaine reconnaît le pouvoir du sport en matière d'éducation
	Le Livre blanc sur le sport de l'UE reconnaît le rôle social et économique de plus en plus important du sport
2008	La Convention relative aux droits des personnes handicapées entre en vigueur, et renforce les droits des personnes handicapées à participer aux activités récréatives et sportives, sur la base de l'égalité avec les autres
	Le SDP IWG publie son rapport final, <i>Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements</i>

1.2 Définir le terme « sport » dans le contexte du développement

Les définitions du terme « sport » varient. Dans le contexte du développement, la définition du sport comprend généralement un vaste et riche éventail d'activités qui conviennent à tout âge et à tout niveau de capacité et qui mettent l'accent sur les valeurs positives du sport. En 2003, le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix a défini le sport, dans cette acception, comme comprenant toutes les formes d'activités physiques qui contribuent à une bonne condition physique, au bien-être mental et à l'interaction sociale, telles que le jeu, le sport récréatif, le sport organisé et le sport de compétition, ainsi que le sport et les jeux indigènes¹. Cette définition a été acceptée par de nombreux promoteurs du sport au service du développement et de la paix, et elle constitue la définition pratique du sport aux fins du présent rapport.

1.3 La contribution exceptionnelle du sport au développement et à la paix

Le soutien accordé au concept du sport au service du développement et de la paix s'inscrit dans le fait que le sport présente des attributs exceptionnels qui lui permettent de contribuer de façon particulière au processus de développement et de paix. Ces attributs sont traités plus en profondeur dans les pages suivantes.

La popularité universelle du sport

Que ce soit en qualité de participant, de spectateur ou de bénévole, tout un chacun est attiré par le sport, sans doute davantage que par toute autre activité. Cette popularité transcende les frontières nationales, culturelles, socio-économiques et politiques; on peut y faire appel avec succès dans pratiquement toutes les collectivités du monde. La popularité du sport provient en majeure partie du fait que, lorsqu'il est pratiqué selon les règles de l'art, il est divertissant et amusant pour tout le monde, pour les participants comme pour les spectateurs. Il convient de ne pas sous-estimer la valeur de cette dimension du sport dans les contextes dans lesquels la population fait face jour après jour à de continues et pénibles difficultés.

La capacité du sport à créer des liens entre les êtres humains et les collectivités

La valeur du sport en qualité d'instrument d'établissement de liens sociaux est l'un de ses attributs les plus puissants en matière de développement. Le sport est un processus social par nature, qui rassemble des joueurs, des équipes, des entraîneurs, des bénévoles et des spectateurs. Le sport crée de vastes réseaux horizontaux de relations sociales à l'échelon communautaire et des liens verticaux vers les gouvernements nationaux, les fédérations sportives, les organisations internationales de financement et les organisations offrant d'autres formes de soutien. Ces réseaux communautaires sportifs, lorsqu'ils ne sont pas discriminatoires,

sont une source importante de liens sociaux, et contribuent à lutter contre l'exclusion et à favoriser la capacité d'une collectivité à collaborer en vue de réaliser son potentiel et de relever les défis qui se dressent devant elle. Les programmes qui reflètent les meilleures valeurs du sport, c'est-à-dire le fair-play, le travail d'équipe, la coopération, le respect de l'adversaire et l'intégration, renforcent ce processus en aidant les participants à acquérir des valeurs et des connaissances pratiques qui sont en accord avec des relations sociales positives, une action collaborative et un soutien mutuel. Si la population engagée fait preuve d'intégration dans une large mesure, la dimension d'instrument d'établissement de liens sociaux du sport peut contribuer à unifier des personnes de différentes origines et perspectives et à former entre elles un lien partagé qui concourt à la cohésion sociale. C'est pour cette raison que le sport sert depuis longtemps à favoriser l'unité nationale et l'harmonie au sein des nations et entre elles.

Le sport comme plateforme de communication

Au cours des quelques dernières décennies, l'avènement du sport en tant que divertissement médiatique de masse en a fait l'une des plateformes de communication les plus puissantes et les plus ramifiées au monde. Les événements sportifs mondiaux offrent la possibilité de toucher un grand nombre de personnes dans le monde entier; ils se révèlent être des plateformes efficaces pour l'éducation du public et la mobilisation sociale. Par extension, les athlètes de haut niveau sont devenus eux-mêmes des célébrités mondiales, ce qui leur permet de servir d'ambassadeurs, de porte-parole et de modèles convaincants pour les initiatives de développement et de paix.

La nature transversale du sport

Le sport est l'un des outils de développement et de paix les plus transversaux. On y a de plus en plus recours pour promouvoir la santé et prévenir les maladies, renforcer le développement et l'éducation des enfants et des jeunes, favoriser l'intégration sociale, prévenir les conflits et ériger la paix, favoriser l'égalité des sexes, renforcer l'intégration des personnes handicapées et promouvoir l'emploi et le développement économique. Il n'existe que peu de domaines de développement pour lesquels le sport ne peut servir de plateforme d'éducation du public et de mobilisation sociale ou de véhicule de programme afin de renforcer les capacités individuelles et d'améliorer la vie des peuples. À cet égard, les initiatives de sport au service du développement et de la paix peuvent jouer un rôle influent en matière de prévention et de résolution d'un vaste éventail de problèmes sociaux et économiques. Elles peuvent se révéler être un moyen hautement efficace et abordable de réduire les coûts individuels et publics associés aux problèmes de développement, coûts qui peuvent être extrêmement élevés dans certains contextes et qui peuvent considérablement entraver le développement.

Le potentiel du sport à renforcer l'autonomie, à motiver et à inspirer

La nature inhérente du sport consiste à faire appel aux points forts et aux capacités des êtres humains, à les développer et à les mettre en valeur. Parce qu'il met en évidence ce qu'ils peuvent accomplir plutôt que ce qu'ils sont incapables de faire, le sport renforce constamment l'autonomie des individus et de leur collectivité, les motive et les inspire d'une façon qui suscite l'espoir et un regard positif sur l'avenir, ingrédients essentiels au succès de tout effort de développement et de paix. C'est pour cette raison que le sport est un outil de promotion de la santé physique et mentale extrêmement efficace. On peut avoir recours au sport pour encourager des personnes de tout âge à devenir plus actives sur le plan physique; il offre des possibilités de divertissement et de développement personnel, de renforcement de l'estime de soi et d'entretien de rapports sociaux positifs avec autrui, facteurs cruciaux pour la promotion et le maintien de la santé et du bien-être.

1.4 La place du sport dans le cadre des droits de l'homme internationaux

À l'époque moderne, les bases plus récentes du sport au service du développement et de la paix se retrouvent dans le cadre des droits de l'homme internationaux né dans la période d'après-guerre sous les auspices des Nations Unies.

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies affirmait que tout un chacun a droit au repos et aux loisirs², à un niveau de vie suffisant pour la santé et le bien-être de sa famille³, à une éducation primaire gratuite et obligatoire⁴ et à la participation à la vie culturelle de sa collectivité⁵. Neuf pactes et traités postérieurs (voir le tableau n° 1.1) ont réaffirmé et développé ces droits, les définissant de façon plus spécifique et établissant leurs limites. Les gouvernements signataires de ces traités doivent respecter, protéger et octroyer les droits qui y figurent.

Tableau n° 1.1 Pactes et traités internationaux des droits de l'homme

PACTES ET TRAITÉS INTERNATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME	DATE	ORGANISME DE SURVEILLANCE
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	21 décembre 1965	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	16 décembre 1966	Comité des droits de l'homme (HRC)
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	16 décembre 1966	Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR)
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	18 décembre 1979	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	10 décembre 1984	Comité contre la torture (CAT)
Convention relative aux droits de l'enfant	20 novembre	Comité des droits de l'enfant

	1989	(CRC)
Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille	18 décembre 1990	Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW)
Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	N'est pas en vigueur	Comité des disparitions forcées (pas en vigueur)
Convention relative aux droits des personnes handicapées	3 mai 2008	Comité des droits des personnes handicapées

Bien qu'aucune des conventions ci-dessus ne définisse explicitement le « droit au sport », le sport dans son acception la plus générale peut être associé aux droits de l'homme suivants, tels que décrits dans les pactes et les conventions susmentionnés :

- Le droit au plus haut niveau de santé physique et mentale atteignable⁶
- Le droit à une éducation visant au développement le plus complet de la personnalité humaine⁷
- Le droit de participer à la vie culturelle⁸
- Le droit au repos et aux loisirs⁹
- Le droit des enfants de prendre part à des activités ludiques et récréatives¹⁰
- Le droit des femmes à participer à des activités récréatives et sportives¹¹
- Le droit des personnes handicapées de participer aux sports sur la base de l'égalité avec les autres¹²

En outre, la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, faisant référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme, énonce que l'« accès de tout être humain à l'éducation physique et au sport devrait être assuré et garanti »¹³.

Le Comité des droits de l'enfant, chargé de la surveillance de la conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, conseille aux gouvernements d'envisager le développement des « capacités physiques [de l'enfant] dans tout leur potentiel »¹⁴ lorsqu'ils font rapport au comité concernant l'éducation des enfants. Le Comité des droits de l'enfant attire également l'attention sur le fait que l'éducation physique est une composante essentielle d'une approche équilibrée et holistique de l'éducation¹⁵. Dans les conseils qu'il prodigue concernant la conformité avec les droits relatifs à la petite enfance, le comité souligne le besoin de porter une attention plus soutenue au droit aux loisirs et aux activités ludiques défini à l'article 31 de la convention¹⁶, et invite les gouvernements à accorder une attention particulière au droit des filles à participer aux activités ludiques et les encourage à affecter les ressources suffisantes à cet égard.

La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées¹⁷, l'acte juridique le plus récent parmi les conventions en matière de droits de l'homme susmentionnées, exige des États parties qu'ils encouragent et favorisent la participation des personnes handicapées aux activités sportives grand public « dans toute la mesure du possible » et à tous les niveaux et qu'ils leur assurent l'accès, sur la base de l'égalité avec les autres, à l'entraînement, aux ressources et aux installations sportives. La convention traite particulièrement des besoins des enfants handicapés, et donne mandat aux États parties de « faire en sorte que les enfants handicapés puissent participer, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, aux activités ludiques, récréatives, de loisir et sportives, y compris dans le système scolaire »¹⁸.

Il est clair que, sans l'accès au sport et au jeu, plusieurs droits de l'homme restent lettre morte. La mention explicite du sport, du jeu et de l'activité physique dans de nombreux traités relatifs aux droits de l'homme souligne le rôle central de ces activités pour la santé, le développement et le bien-être de l'homme, et établit une base solide et convaincante pour le sport au service du développement et de la paix.

1.5 Le sport et les objectifs du Millénaire pour le développement

S'appuyant sur le cadre des droits de l'homme internationaux et sur les attributs uniques du sport, les programmes sportifs représentent une source de potentiel importante, bien que peu exploitée, pour améliorer et même accélérer les efforts de développement et de paix dans le monde entier, en particulier ceux qui concernent l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les OMD ont été arrêtés par la communauté internationale lors du Sommet du millénaire de l'ONU en septembre 2000¹⁹, dans un effort visant à axer l'attention et les ressources du monde entier sur l'éradication de la pauvreté mondiale. Les OMD comprennent huit points de référence accompagnés de cibles qui visent à éradiquer ou à réduire la pauvreté, la faim, la mortalité infantile et les maladies, et à promouvoir l'éducation, la santé des mères, l'égalité des sexes, la durabilité de l'environnement et les partenariats mondiaux (voir le tableau n° 1.2). La date butoir pour la réalisation des OMD est fixée à 2015.

Dans son rapport historique de 2003, *Le sport au service du développement et de la paix : vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*²⁰, le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix conclut que : « ... des initiatives de sport bien conçues représentent un moyen pratique et rentable de réaliser les objectifs de développement et de paix. Le sport est un véhicule puissant qui doit être de plus en plus envisagé par l'ONU comme étant complémentaire aux activités existantes. »²¹ En

outre, le rapport note plus particulièrement que les éléments fondamentaux du sport en font un outil durable et pratique au service de la réalisation des OMD²².

Les OMD ont été largement reconnus comme le cadre principal de l'évaluation des progrès en matière de développement; ils orientent désormais le système d'aide internationale. Malgré une évolution inégale vers la réalisation des OMD et le fait que la date butoir de 2015 sera difficile à respecter pour certains pays à moins qu'ils ne redoublent d'efforts, de grands progrès peuvent être accomplis en peu de temps avec de la collaboration et de l'engagement, et si les ressources et le soutien nécessaires sont disponibles²³.

Tableau n° 1.2 Les objectifs du Millénaire pour le développement²⁴

Les objectifs du Millénaire pour le développement	
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour • Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif • Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle • Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015
6. Combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Enrayer la propagation du VIH et du sida et commencer à inverser la tendance actuelle • D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH et le sida • Maîtriser le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle
7. Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles • Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010

	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base • Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis
<p>8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire, ce qui suppose un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international. • Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés Cela suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté • Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement • Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement tolérable à long terme • En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes • En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement • En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous

L'influence du sport sur les thèmes particuliers décrits dans les OMD est examinée plus en profondeur dans les chapitres qui suivent; cependant, le tableau n° 1.3 présente quelques-unes des contributions que le sport peut apporter. Le sport en lui-même ne permettra pas à la communauté internationale d'atteindre les OMD, mais ses attributs en font une composante précieuse d'approches plus larges et plus holistiques qui visent à relever les défis que ces objectifs présentent. La contribution potentielle du sport, conjointement avec l'urgence fondamentale qui sous-tend les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement, unit les partisans du sport au service du développement et de paix dans leurs efforts pour engager et mobiliser les gouvernements des pays en voie de développement afin qu'ils intègrent le sport au service du développement et de la paix à leurs cadres et à leurs stratégies nationales de développement et pour encourager les gouvernements des pays donateurs à inclure le sport dans leurs stratégies d'aide internationale.

Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) fournissent la structure de l'orientation des efforts visant à atteindre les OMD pour les pays à faible revenu, décrivent les programmes relatifs à la promotion de la croissance et à la réduction de la pauvreté et exposent les grandes lignes des besoins afférents en matière de financement externe²⁵. Les politiques et les

programmes intégrés dans ces stratégies par les gouvernements nationaux reçoivent une priorité élevée dans leurs programmes d'action. Un nombre croissant de pays (y compris le Cap-Vert, le Mozambique, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda)²⁶ ont intégré le sport dans leurs CSLP. Cependant, de nombreux pays en voie de développement ne sont pas encore conscients de la manière dont le sport au service du développement et de la paix peut servir à faire progresser leurs objectifs de développement. De tels cas nécessitent la défense de la valeur du sport au service du développement et de la paix en qualité d'outil transversal permettant d'atteindre les OMD.

Tableau n° 1.3 La contribution du sport aux objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants, les bénévoles et les entraîneurs acquièrent des connaissances pratiques transmissibles qui augmentent leur employabilité • Les individus vulnérables sont mis en rapport avec le soutien et les services communautaires grâce à des programmes d'approche basés sur le sport • Les programmes de sport et la fabrication d'équipement sportif fournissent du travail et contribuent au perfectionnement des capacités professionnelles • Le sport peut contribuer à prévenir les maladies qui empêchent de travailler et imposent des frais de soins de santé aux individus et aux collectivités. • Le sport peut contribuer à réduire la marginalisation et à renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et les compétences sociales, ce qui améliore l'employabilité.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs scolaires motivent les enfants à s'inscrire à l'école et à la fréquenter et peuvent contribuer à leur réussite scolaire • Les programmes d'instruction communautaires basés sur le sport offrent une autre possibilité d'instruction aux enfants qui ne peuvent pas fréquenter l'école • Le sport peut contribuer à atténuer la marginalisation qui empêche les enfants handicapés de fréquenter l'école
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Le sport contribue à améliorer la santé physique et mentale des femmes et leur offre de nombreuses possibilités d'interaction sociale et d'amitié • La participation aux activités sportives mène au renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi et donne un sentiment de maîtrise plus complet de son propre corps • Les filles et les femmes ont l'occasion d'assumer des rôles de leadership et d'acquérir de l'expérience • Le sport peut entraîner un changement positif des normes relatives à l'identité sexuelle, ce qui accorde aux filles et aux femmes une meilleure sécurité et une maîtrise plus complète de

	<p>leur vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les filles handicapées sont rendues autonomes par l'acquisition de renseignements au sujet de la santé, de compétences, de contacts au sein des réseaux sociaux et d'expériences de leadership
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Le sport peut servir à instruire les jeunes mères et à leur fournir des renseignements, ce qui contribue à une meilleure santé de leurs enfants • Une meilleure condition physique renforce la résistance des enfants à certaines maladies • Le sport peut contribuer à réduire le taux de grossesses à haut risque chez les adolescentes • Les campagnes de vaccination et de prévention basées sur le sport contribuent à réduire la mortalité infantile et l'apparition de handicaps dus à la rougeole, à la malaria et à la polio. • Les programmes sportifs faisant preuve d'intégration contribuent à réduire la probabilité d'infanticide par la promotion de l'acceptation des enfants handicapés
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs de santé offrent aux filles et aux femmes un accès plus libre aux renseignements sur la santé et aux services liés à la reproduction • De meilleurs niveaux de condition physique accélèrent le rétablissement post-natal
6. Combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sportifs peuvent servir à diminuer la marginalisation et à augmenter l'intégration sociale et économique des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA • Les programmes sportifs sont associés à une baisse du taux des comportements à risque pour la santé qui contribuent aux infections par le VIH • Les programmes qui offrent une éducation préventive sur le VIH et soulignent le concept d'autonomisation peuvent faire baisser encore les taux d'infection par le VIH • Le sport peut servir à élever le taux de vaccination contre la rougeole, la polio et d'autres maladies • L'engagement d'athlètes célèbres et le recours aux événements sportifs de masse peuvent augmenter la portée et l'impact des campagnes de prévention et d'instruction sur la malaria, la tuberculose et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les campagnes d'instruction basées sur le sport peuvent sensibiliser le public à l'importance de la protection et de la durabilité de l'environnement • Les initiatives de mobilisation sociale basées sur le sport peuvent améliorer le taux de participation aux activités communautaires visant à l'amélioration de l'environnement local
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Les efforts du programme de sport au service du développement et de la paix donnent lieu à l'établissement de partenariats à l'échelle mondiale et au renforcement des relations entre les gouvernements, les donateurs, les ONG et les organisations sportives du monde entier

1.6 Les limites et les risques associés au sport

Même si les programmes de sport bien conçus au service du développement et de la paix peuvent contribuer à atteindre les OMD et d'autres objectifs de développement afférents, le sport en lui-même ne peut assurer la paix ou résoudre de complexes problèmes sociaux. Le sport doit plutôt faire partie, en tant qu'outil hautement efficace, d'une panoplie plus vaste de pratiques de développement, et doit s'appliquer de façon holistique et conjointement avec d'autres interventions et d'autres programmes afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Il est important de remarquer que tous les programmes de sport ne sont pas appropriés à tous les objectifs de développement et de paix. Il se pourrait que les programmes de sport commerciaux, malgré leur qualité potentielle de moteur économique positif, ne soient pas favorables au développement social, car leur objectif premier ne vise en général qu'à obtenir un bénéfice commercial. De même, les programmes de sport de haute compétition pourraient s'avérer être un mauvais outil de développement à utiliser à grande échelle, en raison des restrictions de participation qu'ils présentent (par exemple, seuls les athlètes d'élite sont autorisés à participer). Cela ne signifie cependant pas que les événements sportifs professionnels de haut niveau, les fédérations sportives, les clubs, les équipes et les athlètes ne peuvent jouer aucun rôle dans le sport au service du développement et de la paix. En fait, leur rôle par le passé a été essentiel et fort précieux (par exemple la mobilisation d'athlètes et d'équipes pour la défense d'une cause et pour servir de modèles, l'organisation d'événements sportifs comme plateformes d'éducation du public et l'affectation de ressources aux programmes communautaires) et le restera.

Les maux de la société se retrouvent en milieu sportif comme dans tout autre cadre social. Par conséquent, le sport comporte ses risques inhérents. Ces derniers peuvent avoir une influence négative sur les objectifs de développement et de paix, et il faut donc les éviter si l'on veut conserver la pleine et entière énergie positive liée au sport. Ces risques comprennent entre autres l'exploitation abusive des talents provenant des pays en voie de développement en vue d'un bénéfice commercial, l'agressivité et la rivalité violente entre les équipes adverses et leurs fans et le fait de mettre l'accent sur la victoire à tout prix, ce qui encourage les comportements peu éthiques et peu sains (comme l'agressivité, le dopage et les autres formes de fraude). De tels risques peuvent ébranler les valeurs positives du sport et offrir des modèles négatifs aux jeunes. Les programmes et les événements sportifs qui revêtent ces attributs ne conviennent pas aux besoins du sport au service du développement et de la paix.

Les risques particuliers associés à l'usage du sport en faveur de divers objectifs de développement sont examinés et traités plus en profondeur dans les chapitres qui suivent. Cependant, en règle générale, il est possible de réduire ces risques en s'assurant que les initiatives de sport au service du développement et de la paix sont motivées en premier lieu par les objectifs de développement et sont réalisées selon les principes de transparence, de responsabilité et de durabilité, protégeant par là l'intégrité, la joie inhérente au sport et la valeur sociale positive de l'expérience sportive.

2. LES PARTIES PRENANTES DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

Le sport au service du développement et de la paix est un mouvement international qui englobe un riche échantillon de parties prenantes provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales locales et internationales (ONG), de la communauté sportive, d'institutions multilatérales, du secteur privé et du monde universitaire. Grâce aux efforts combinés de ces protagonistes, le sport au service du développement et de la paix a émergé à titre de nouveau domaine de développement important et jouit d'un dynamisme croissant de par le monde. Rares sont les initiatives de sport au service du développement et de la paix qui ne concernent qu'un secteur. La plupart des initiatives impliquent des collaborations et des partenariats transversaux destinés à exploiter des compétences essentielles, à mettre des ressources à profit, à approfondir l'impact du programme, à développer les capacités locales et à favoriser la durabilité à long terme.

Cette collaboration transversale est évidente au sein de la collectivité engagée en faveur du sport au service du développement et de la paix. Par exemple, le partage des ressources facilité par la ressource en ligne sur le sport au service du développement et de la paix (l'« International Platform on Sport and Development ») présente des contributions et des nouvelles provenant de tous les secteurs; la conférence de Macolin et la conférence Next Step, quant à elles, ont rassemblé des parties prenantes au profil très divers, qui ont partagé leurs expériences et leurs connaissances dans les secteurs liés aux questions afférentes au sport au service du développement et de la paix.

2.1 Le rôle prépondérant des gouvernements nationaux

Pour pouvoir pleinement exploiter le potentiel du sport, les gouvernements nationaux doivent mettre en place les politiques, les investissements et les capacités nécessaires pour soutenir les programmes et, lorsque cela est approprié, pour leur faire prendre une échelle nationale.

Ce processus implique de nombreux et divers protagonistes gouvernementaux. À l'échelon national, les agences de développement international doivent être conscientes de la possibilité de l'usage du sport en tant qu'outil de développement et de paix et y être ouvertes, puis l'intégrer dans leurs politiques et leurs programmes d'aide internationale. Parallèlement, les gouvernements nationaux doivent comprendre que le pouvoir du sport les aide à atteindre leurs objectifs de développement intérieur et doivent reconnaître l'importance d'intégrer le sport dans leurs approches et leurs stratégies de développement. Dans les pays en voie de développement, cela signifie l'intégration des initiatives de sport au service du développement et de la paix dans un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ou dans un cadre de développement national. Les ministères des finances sont généralement d'importantes parties prenantes de ce processus, car ils sont les principaux architectes du développement économique et des stratégies de réduction de la pauvreté, et agissent à titre de principaux agents de coordination avec des donateurs multinationaux comme la Banque mondiale et les banques de développement régionales.

Les ministères des sports jouent également un rôle essentiel, étant donné leur compréhension et leur expérience uniques, et les réseaux qu'ils entretiennent avec le monde du sport. Dans certains cas, les services sportifs internationaux ont été les initiateurs du mouvement au sein des gouvernements, intégrant les objectifs de développement à leurs programmes internationaux de développement du sport. Dans d'autres cas, les ministères des sports peuvent collaborer avec leurs homologues des ministères de l'éducation, de la santé, de la jeunesse, des personnes handicapées, des femmes, du développement économique et du travail pour concevoir, mettre en place et soutenir des programmes basés sur le sport et visant à atteindre des objectifs de développement.

Les gouvernements provinciaux, étatiques et régionaux ont tous d'importants rôles à jouer dans le soutien du développement et dans l'amélioration des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix. Dans certains cas, ils peuvent posséder une compétence plus directe sur l'éducation, sur l'infrastructure et sur les programmes sportifs que

les gouvernements nationaux. Ils peuvent contribuer à mettre les ressources à profit et à favoriser la participation aux programmes de sport au service du développement et de la paix.

En raison du large éventail des parties prenantes du sport au service du développement et de la paix d'obédience internationale, nationale ou infranationale qui peuvent œuvrer dans un pays donné, les gouvernements nationaux peuvent jouer un rôle important dans le rassemblement d'acteurs clés pour encourager l'échange de connaissances, l'établissement de liens sociaux, la collaboration, les partenariats et la participation collaborative à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes de sport au service du développement et de la paix²⁷.

2.2 Travail sur le terrain : la contribution des organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales étaient parmi les premières à reconnaître le potentiel du sport en matière de développement et de paix, et se trouvent à l'avant-garde du mouvement du sport au service du développement et de la paix depuis ses débuts. Elles vont de grandes ONG internationales axées sur l'action humanitaire et sur le développement par l'entremise du sport à des organisations populaires qui ont recours au sport pour réaliser des objectifs locaux de développement et de paix. Certaines de ces organisations se focalisent principalement sur le sport au service du développement et de la paix. Cependant, un nombre croissant d'organisations adoptent une approche plus généraliste et considèrent le sport comme un outil supplémentaire précieux leur permettant de faire progresser leurs efforts en matière de développement et de paix.

Les ONG contribuent au sport au service du développement et de la paix grâce à leurs attributs uniques qui en font des partenaires essentiels pour les gouvernements et les autres parties prenantes. Dans bien des cas, les ONG agissent en qualité d'intermédiaires entre les gouvernements et les peuples et collectivités auxquels ils apportent leur soutien; c'est par leur entremise que sont transmises les informations et les réactions concernant les besoins de la collectivité et de la population ciblée, ainsi que les conséquences des politiques et des programmes sur le terrain. Ces organisations servent également de principaux agents de mise en œuvre de nombreuses initiatives de sport au service du développement et de la paix offertes dans la collectivité, en dehors du système scolaire et des lieux de travail. Comme leurs missions ont tendance à être étroitement ciblées, elles se révèlent souvent être de profonds puits de connaissances en matière de développement dans la collectivité dans laquelle elles sont actives et font preuve d'une grande expérience et d'un excellent leadership; les membres et les parties prenantes de la collectivité leur font confiance et les respectent. Par conséquent, ces

organisations sont des partenaires nécessaires et essentiels dans le cadre de la défense des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix, de leur mise au point et de leur mise en œuvre²⁸.

De nombreuses ONG régionales et internationales ont joué un rôle prédominant dans l'avancement de l'intégration pratique du sport et du développement sur le terrain. Elles ont contribué au développement de connaissances et de ressources partagées, dont notamment le Next Step Toolkit (un recueil des meilleures pratiques sur le terrain), les profils de programmes mis au point par le Commonwealth Advisory Body on Sport et par le SDP IWG, la conférence de Macolin et la conférence Next Step (organisées pour promouvoir l'échange de connaissances entre les parties prenantes internationales du sport au service du développement et de la paix. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces organisations et de ces initiatives, nous encourageons les lecteurs à se rendre sur le site de l'International Platform on Sport and Development²⁹.

2.3 La mobilisation de la communauté sportive : la contribution des organismes de sport

À l'instar des ONG, les fédérations internationales de sport, les organisations et les clubs sportifs des échelons nationaux à régionaux se trouvent à la pointe du mouvement du sport au service du développement et de la paix depuis ses débuts.

Les fédérations internationales de sport mettent en œuvre et soutiennent des projets de sport au service du développement et de la paix, participent aux opérations de secours en zone sinistrée, encouragent des relations internationales pacifiques, prêtent leur infrastructure à d'autres efforts de développement et travaillent à renforcer les capacités sportives grand public dans les pays en voie de développement. Elles ont également de plus en plus recours à leurs événements sportifs internationaux à grande échelle pour transmettre d'importants messages concernant le développement et la paix et pour offrir les plateformes nécessaires à des efforts de mobilisation sociale internationale plus soutenus.

La reconnaissance du potentiel du sport pour le développement a également été adoptée par le mouvement olympique. Alors qu'initialement l'accent était mis sur le rôle du sport dans le développement de connaissances pratiques essentielles et dans le renforcement de la structure sociale au sein des nations, les valeurs olympiques et paralympiques ont évolué vers un objectif plus général qui consiste dans la promotion d'avenirs plus stables pour tous ceux qui sont touchés par les Jeux. Cette évolution a introduit une nouvelle dimension de contribution dans le

mouvement olympique, y compris l'amélioration des conditions sociales et économiques des collectivités hôtes, l'innovation dans la conservation et la gestion des ressources naturelles liées à l'organisation des Jeux et la participation croissante des jeunes, des femmes et des peuples indigènes aux bénéfices générés par les Jeux. Dans le cas des Jeux olympiques de Londres de 2012, le Royaume-Uni a étendu cette contribution à l'échelon international, s'étant engagé en faveur d'un programme de contribution au sport au service du développement appelé *International Inspiration*, destiné à éveiller l'attention des jeunes du monde entier et à les inspirer grâce au sport³⁰.

En outre, le Comité olympique international a activement collaboré avec les Nations Unies dans la mise au point de programmes conjoints visant à promouvoir l'éducation, les soins de santé (en particulier la prévention du VIH et du SIDA), les questions écologiques et le rôle des femmes dans le sport et dans la société.

Aux échelons national, régional et local, les fédérations de sport, les organisations et les clubs sportifs aménagent leurs propres programmes de sport au service du développement et de la paix; ils établissent également des partenariats avec les gouvernements, les ONG chargées du développement, les organisations populaires et les organismes multilatéraux comme les Nations Unies, et apportent des compétences en matière de sport, du matériel et de la formation à l'occasion d'autres initiatives de sport au service du développement et de la paix.

Bien que le sport au service du développement et de la paix ne soit pas axé sur le développement des sports de haut niveau, il bénéficie énormément des compétences, de l'infrastructure et du soutien apportés par la collectivité du sport de compétition en ce qui concerne les problèmes de développement auxquels font face les collectivités du monde entier.

Les équipes et les athlètes de sport de haut niveau sont peut-être les champions les plus en vue du mouvement du sport au service du développement et de la paix. Par leurs exploits et leur gloire, ils servent de parfaits modèles, de défenseurs efficaces de la cause et d'ambassadeurs de l'espoir dans les collectivités défavorisées. L'exceptionnelle popularité du sport fait également des athlètes les porte-parole les plus efficaces lorsqu'il s'agit de diffuser des messages liés à la santé publique et à l'éducation à des groupes difficiles à atteindre. Les athlètes ont été particulièrement actifs dans le combat contre le VIH et le SIDA, véhiculant des informations essentielles en matière de prévention et encourageant les gens à parler ouvertement des questions liées au VIH et au SIDA.

Les athlètes ne doivent pas forcément être des vedettes internationales pour contribuer aux efforts du mouvement du sport au service du développement et de la paix. Des athlètes célèbres à l'échelon local, régional et national peuvent être des modèles, des ambassadeurs et des champions tout aussi efficaces au sein de leur propre collectivité.

2.4 Le soutien aux gouvernements nationaux : la contribution des Nations Unies

Les organismes des Nations Unies possèdent des compétences et des connaissances considérables et travaillent activement à promouvoir le sport au service du développement et de la paix à l'échelon international.

La majeure partie de ce soutien est offerte à l'échelon national par des organismes qui participent en qualité de partenaires aux initiatives de sport au service du développement et de la paix. Les organismes de l'ONU facilitent également l'établissement de liens sociaux et la coordination; elles sont d'importantes sources de développement des connaissances, en recherchant activement la façon dont le sport peut être utilisé pour faire progresser les objectifs de développement et de paix et en faisant la synthèse de données probantes concernant l'impact des initiatives et les leçons apprises sur le terrain. En conformité avec ce rôle, plusieurs organismes, programmes et fonds des Nations Unies³¹ ont activement participé au processus du SDP IWG depuis ses débuts.

Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (UNOSDP) a la responsabilité principale de promouvoir le sport au service du développement et de la paix au sein de la collectivité de l'ONU et auprès des gouvernements nationaux. Plus récemment, en 2005, sa mission a inclus la promotion de la plus importante initiative de sport au service du développement et de la paix entreprise jusque-là, c'est-à-dire l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (IYSPE 2005).

Par l'intermédiaire de son travail avec le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix de l'ONU (un groupe informel d'ambassadeurs de l'ONU qui soutiennent le sport au service du développement et de la paix et qui collaborent étroitement avec les organismes, les programmes et les fonds des l'ONU, ainsi qu'avec les protagonistes de la société civile), l'UNOSDP a été à l'origine de l'adoption, avec succès, le 3 novembre 2006, de la résolution 61/10 de l'Assemblée générale de l'ONU sur le sport au service du développement et de la paix³². Un plan d'action afférent a également été adopté; il s'agit d'un plan sur trois ans de développement et de consolidation des partenariats, des programmes, de la défense des projets

et des activités de communication dans le cadre du sport au service du développement et de la paix³³. L'UNOSDP assume désormais la principale responsabilité de la mise en œuvre de ce plan au sein du système des Nations Unies.

2.5 Au-delà du financement : la contribution du secteur privé

Le secteur privé apporte une vaste gamme de compétences, de ressources et de relations uniques aux partenariats de sport au service du développement et de la paix. Selon de récentes recherches entreprises par l'International Business Leaders Forum³⁴, ces ressources s'étendent bien au-delà du financement et comprennent les contributions suivantes :

- Les compétences techniques, les compétences en technologies de l'information et en gestion de projet
- Les compétences et les services en stratégie de marque, en communications et en promotion
- Les relations et les réseaux internationaux
- Le soutien à la gestion
- Le bénévolat et les activités de financement des employés

Les lieux de travail sont également d'importants espaces d'animation de certaines initiatives de sport au service du développement et de la paix. De nombreuses entreprises s'engagent déjà dans le sport, à des fins commerciales ou philanthropiques, par l'intermédiaire de patronages, de production de biens et de services liés au sport et de l'engagement de leurs employés dans les activités sportives compétitives et communautaires. Il existe de nombreuses possibilités d'établir des liens créatifs entre ces activités et les objectifs du sport au service du développement et de la paix. Ces partenariats offrent des avantages aux entreprises; ils les aident à atteindre leurs objectifs d'investissement social, à toucher de nouveaux marchés cibles, à engager et à motiver leurs employés et à améliorer leurs relations avec les gouvernements.

Cependant, les partenariats efficaces dans ce domaine sont limités, et un immense potentiel reste encore à exploiter. En raison de l'organisation d'une série d'événements sportifs très en vue au cours des quelques années prochaines dans les pays en voie de développement (par exemple, les Jeux olympiques 2008 de Beijing, les Jeux du Commonwealth 2010 de Delhi, la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud), l'intérêt du secteur privé pour le sport au service du développement et de la paix sera probablement plus marqué; cela donnera aux gouvernements et aux autres parties prenantes davantage d'occasions d'engager des partenaires du secteur privé pour les aider à atteindre leurs objectifs de développement.

2.6 La collecte des données : la contribution de la recherche

Le sport au service du développement et de la paix étant un mouvement émergent, il reste encore beaucoup à apprendre au sujet du potentiel du sport à faire progresser les objectifs de développement et de paix et des meilleures façons d'y parvenir. La surveillance, l'évaluation et la recherche jouent un rôle essentiel dans ce processus. Bien que le manque d'outils d'évaluation généralement disponibles particuliers au sport au service du développement et de la paix reste une difficulté à surmonter, des chercheurs expérimentés du monde entier ont commencé à collecter de nombreuses données crédibles en faveur de l'usage du sport comme outil de développement. Ce travail, ainsi que les réseaux étendus de recherche et d'échange de connaissances et les processus visant à traduire les résultats de la recherche en conseils pratiques en matière de politiques et de programmes, joueront un rôle essentiel dans le renforcement des futurs efforts du mouvement du sport au service du développement et de la paix.

3. REGARDONS VERS L'AVENIR

Le présent rapport s'appuie sur l'idée que le sport et le développement sont des processus naturels et complémentaires qui peuvent permettre aux gouvernements et à leurs partenaires de construire un monde meilleur. Bien que le sport en lui-même ne puisse résoudre des problèmes sociaux et économiques complexes, il peut servir de plateforme d'éducation, d'outil de mobilisation, de moyen de renforcement des individus et des collectivités et de source de joie, d'inspiration et d'espoir.

Les informations contenues dans le présent rapport visent à fournir aux parties prenantes du sport au service du développement et de la paix la base nécessaire pour élaborer des politiques, des programmes et des initiatives qui feront progresser les objectifs de développement.

Étant donné la complexité de ces questions, les chapitres 2 à 6 du présent rapport se veulent être des ressources utiles pour les responsables des politiques qui s'intéressent à l'établissement d'initiatives basées sur le sport pour :

- Prévenir les maladies et promouvoir la santé
- Renforcer le développement et l'éducation des enfants et des jeunes
- Promouvoir l'égalité des sexes et rendre les filles et les femmes plus autonomes
- Favoriser l'intégration et le bien-être des personnes handicapées
- Prévenir les conflits et ériger la paix

Les chapitres 2 à 6 abordent chacun de ces objectifs de développement respectifs et offrent aux lecteurs des informations concernant les tendances mondiales pertinentes, la façon dont on peut utiliser le sport pour faire progresser l'objectif en question, les données probantes de l'impact du sport, les recommandations aux gouvernements en matière de politiques et de programmes basées sur les meilleures pratiques (lorsqu'elles sont disponibles) et des exemples de gouvernements, d'ONG et d'autres partenaires ayant déjà recours au sport à ces fins.

Le chapitre 7 résume les conclusions clés du SDP IWG en ce qui concerne les approches des gouvernements nationaux afférentes à la canalisation de l'énergie du sport au service du développement et de la paix et émet des recommandations de haut niveau destinées à aider les gouvernements à développer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de sport efficaces au service du développement et de la paix. Ces recommandations abordent diverses questions liées à la mobilisation du soutien et des mesures prises par le gouvernement, à la mise au point de politiques, à la conception et à la mise en œuvre de programmes ainsi qu'à la mobilisation de ressources, de partenariats et de collaborations.

¹ GROUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONS DES NATIONS UNIES SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Le sport au service du développement et de la paix : vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, Genève, 2003, point 2. Sur Internet : Nations Unies <<http://www.un.org/themes/sport/task.htm>> [ONU, *Vers la réalisation*].

² NATIONS UNIES. *Déclaration universelle des droits de l'homme*, 10 décembre 1948, A/Res/217/A (III), art. 24. [ONU, *Déclaration universelle des droits de l'homme*].

³ *Ibid.*, par. 25 1).

⁴ *Ibid.*, par. 26 1, 2).

⁵ *Ibid.*, par. 27 1).

⁶ NATIONS UNIES. *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, 16 décembre 1966, A/ResS/2200 (A) XXI, entré en vigueur le 3 janvier 1976, par. 12 1).

⁷ *Ibid.*, par. 13 1).

⁸ *Ibid.*, al. 15 a).

⁹ *Déclaration universelle des droits de l'homme*, art. 24.

¹⁰ NATIONS UNIES. *Convention relative aux droits de l'enfant*, 20 novembre 1989, A/Res/44/25, entrée en vigueur le 2 septembre 1990, art. 31. Sur Internet : UNHCHR

<<http://www.unhchr.ch/html/menu2/6/crc/treaties/crc.htm>>. [*Convention relative aux droits de l'enfant*].

¹¹ NATIONS UNIES. *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, 18 décembre 1979, A/Res/34/180, entrée en vigueur le 3 septembre 1981, al. 13 c). Sur Internet : Nations Unies <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/econvention.htm>>. [CEDAW].

¹² NATIONS UNIES. *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, 18 mars 2008, A/Res/62/170, entrée en vigueur. Sur Internet : ONU <http://www.un.org/depts/dhl/resguide/r58.htm> art. ³⁰. [*Convention relative aux droits des personnes handicapées*].

¹³ UNESCO. *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*, adoptée par la Conférence générale le 21 novembre 1978. Sur Internet : UNESCO <http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF>.

¹⁴ COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT. Commentaire général n° 1, « *The Aims of Education* », CRC/GC/2001/1, 17 avril 2001. Sur Internet : Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU <<http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/comments.htm>> [CRC, commentaire général n° 1]

¹⁵ CRC, commentaire général n° 1, 12.

¹⁶ COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT. Commentaire général n° 7, « Mettre en place les droits de l'enfant dans la petite enfance », CRC/C/GC/7. Rév.1 (20 septembre 2006). Sur Internet : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme <<http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/comments.htm>>.

¹⁷ *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, art. 30.

¹⁸ *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, par. 30 5).

¹⁹ NATIONS UNIES. *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, 8 septembre 2000, A/Res/55/2. Sur Internet : Nations Unies <<http://www.un.org/depts/dhl/resguide/r58.htm>>.

²⁰ ONU. *Vers la réalisation des objectifs*.

²¹ *Ibid.*, point v.

²² *Ibid.*, point v.

²³ PROJET DU MILLÉNAIRE DES NATIONS UNIES. *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, Projet du Millénaire de l'ONU, 2005, point 29.

²⁴ Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. Sur Internet : Nations Unies <<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/index.shtml>>. [ONU, objectifs du Millénaire pour le développement].

²⁵ BANQUE MONDIALE. *Stratégies de réduction de la pauvreté*. Sur Internet : Banque mondiale <<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPRS/0,,menuPK:384207~pagePK:149018~piPK:149093~theSitePK:384201,00.html>>.

²⁶ Ces exemples sont tirés d'une analyse des activités de sport au service du développement et de la paix de 34 gouvernements nationaux effectuée par le Secrétariat du SDP IWG, et ne doivent par conséquent pas être considérés comme une liste exhaustive.

²⁷ Pour de plus amples renseignements concernant ce que font actuellement les gouvernements dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, voir le rapport abrégé du SDP IWG intitulé *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008.

²⁸ Pour de plus amples renseignements au sujet des projets et des programmes spécifiques de diverses ONG et organisations sportives, se reporter à la publication abrégée du SDP IWG intitulée *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007.

²⁹ Pour de plus amples renseignements, voir l'International Platform on Sport and Development. Sur Internet : <http://www.sportanddev.org>

³⁰ Pour de plus amples renseignements sur *International Inspiration*, veuillez consulter UK Sport. Sur Internet : <http://www.ukssport.gov.uk/news/uk_leads_international_inspiration/>.

³¹ OIT, PNUD, PNUE, UNESCO, FNUPI, UN HABITAT, UNHCR, UNICEF, UNOSDP.

³² NATIONS UNIES. *Le sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, 3 novembre 2006. A/Res/61/10. Sur Internet : documentation de l'ONU : guide de recherche, <<http://157.150.195.10/depts/dhl/resguide/r61.htm>>

³³ Ibid.

³⁴ INTERNATIONAL BUSINESS LEADERS FORUM. *Shared Goals Through Sport*, Londres, 2008. Sur Internet : International Business Leaders Forum <http://www.iblf.org/resources/Publications.jsp>

CHAPITRE 2

LE SPORT ET LA SANTÉ : Prévention des maladies et promotion de la santé

TABLE DES MATIÈRES

- 1. CONTEXTE : SANTÉ, DÉVELOPPEMENT ET SPORT**
 - 1.1 Santé et développement
 - 1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion de la santé et de prévention des maladies
 - 1.3 Limites du sport quant à l'obtention de résultats en matière de santé
 - 1.4 Le sport, la santé et les objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.5 Cadres internationaux pour le sport et la santé

- 2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ ET PRÉVENIR LES MALADIES**
 - 2.1 Prévention et gestion des maladies non transmissibles
 - 2.2 Prévention et gestion des maladies infectieuses
 - 2.3 Amélioration de la santé mentale

- 3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS**
 - 3.1 Recommandations en matière de politiques
 - 3.2 Recommandations en matière de programmes
 - 3.3 Mise à profit des contributions de tous les secteurs du gouvernement et de la société

1. CONTEXTE : SANTÉ, DÉVELOPPEMENT ET SPORT

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »¹

- Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, 1946

1.1 Santé et développement

Le droit fondamental à la santé articulé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1946 fait encore partie intégrante du développement actuel. Ce droit se reflète clairement dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le cadre international d'orientation pour le développement adopté par les Nations Unies (ONU) en 2000 et l'indice du développement humain utilisé pour mesurer les progrès de toutes les nations par rapport aux objectifs universels de développement humain.

Un développement humain équilibré constitue la base nécessaire de tous les progrès en matière de développement. Sans populations en bonne santé, les objectifs de développement sont hors de portée. Une bonne santé est à la base de la capacité des individus à réaliser leur plein potentiel humain. Il s'agit également d'un important atout économique. De faibles niveaux de santé entravent la capacité des individus à travailler, à gagner leur vie et à subvenir aux besoins de leur famille. Lorsqu'une personne tombe malade, toute sa famille peut se retrouver aux prises d'engrenage de perte de gains et de coûts élevés de soins de santé². À l'échelon national, une mauvaise santé de la population diminue la productivité et enraie la croissance économique, alors que l'investissement dans de meilleurs résultats en matière de santé est généralement considéré comme étant un investissement dans la croissance économique.

Le lien étroit entre la santé et le développement explique l'importance prédominante accordée à la santé dans les OMD. La santé est représentée dans trois des huit OMD :

- OMD n° 4 : réduction de la mortalité infantile;
- OMD n° 5 : amélioration de la santé maternelle;
- OMD n°6 : combat contre le VIH et le SIDA, le paludisme et d'autres maladies.

On considère également que la santé contribue à la réalisation des cinq autres OMD, en particulier ceux qui sont liés à l'éducation, à l'égalité des sexes et à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. La réalisation des OMD reste cependant un formidable défi. Si les tendances observées depuis l'an 2000 se maintiennent, la plupart des pays à faible revenu nécessiteront des ressources et une aide supplémentaires pour atteindre les OMD liés à la santé.

Comme l'indique le tableau n° 2.1, les questions clés de santé qui touchent les pays à moyen et à faible revenu comprennent celles qui figurent dans les OMD, mais dépassent également ce cadre. La nécessité urgente d'efforts visant à résoudre les problèmes liés aux maladies non transmissibles, à la violence et aux blessures ainsi que leurs facteurs déterminants se fait également vivement sentir.

Tableau n° 2.1 Causes principales de mortalité et fardeau de la maladie (au cours des années de vie avec ajustement au handicap) parmi les adultes du monde entier, 2002

Mortalité : adultes de 15 à 59 ans			Mortalité : adultes de plus de 60 ans		
Rang	Cause	Décès (en milliers)	Rang	Cause	Décès (en milliers)
1	VIH et SIDA	2 279	1	Cardiopathie ischémique	5 826
2	Cardiopathie ischémique	1 332	2	Accidents vasculaires cérébraux	4 689
3	Tuberculose	1 036	3	Bronchopneumopathie chronique obstructive	2 399
4	Blessures dues aux accidents de la route	814	4	Infections des voies respiratoires inférieures	1 396
5	Accidents vasculaires cérébraux	783	5	Cancers de la trachée, des bronches, des poumons	928
6	Automutilation	672	6	Diabète sucré	754
7	Violence	473	7	Cardiopathie hypertensive	735
8	Cirrhose du foie	382	8	Cancer de l'estomac	605
9	Infections des voies respiratoires inférieures	352	9	Tuberculose	495
10	Bronchopneumopathie chronique obstructive	343	10	Cancer du côlon et du rectum	477
Fardeau de la maladie : adultes de 15 à 59 ans			Fardeau de la maladie : adultes de plus de 60 ans		
Rang	Cause	AVCI (en milliers)	Rang	Cause	AVCI (en milliers)
1	VIH et SIDA	68 661	1	Cardiopathie ischémique	31 481
2	Troubles dépressifs unipolaires	57 843	2	Accidents vasculaires cérébraux	29 595
3	Tuberculose	28 380	3	Bronchopneumopathie chronique obstructive	14 380
4	Blessures dues aux accidents de la route	27 264	4	Maladie d'Alzheimer et autres démences	8 569
5	Cardiopathie ischémique	26 155	5	Cataracte	7 384
6	Alcoolisme	19 567	6	Infections des voies respiratoires inférieures	6 597
7	Perte de l'ouïe à l'âge adulte	19 486	7	Perte de l'ouïe à l'âge adulte	6 548
8	Violence	18 962	8	Cancers de la trachée, des bronches, des poumons	5 952
9	Accidents vasculaires cérébraux	18 749	9	Diabète sucré	5 882
10	Automutilation	18 522	10	Troubles de la vue relatifs à l'âge et autres	4 766

Source : Organisation mondiale de la santé, *Rapport sur la santé dans le monde, 2003 – façonner l'avenir*³

De nombreux pays s'efforcent d'améliorer leurs services de santé; cependant, de meilleurs services de santé en eux-mêmes ne produiront pas de meilleurs résultats en matière de santé. La santé des individus et des populations est déterminée dans une large proportion par des facteurs sociaux tels que la pauvreté, l'inégalité des revenus, l'éducation, l'emploi, le logement, le sexe et les relations sociales. Ces facteurs déterminants sociaux de la santé produisent des inégalités d'état de santé généralisées au sein des sociétés et d'une société à l'autre⁴. Dans toutes les sociétés, les personnes pauvres et défavorisées jouissent d'une moins bonne santé que les personnes riches et influentes, ont plus de difficulté à accéder aux services et décèdent plus jeunes⁵. Les facteurs sociaux ont un impact direct sur l'état de santé; ils doivent donc être traités dans le cadre d'une stratégie de santé globale. Il convient également de prévoir des stratégies adaptées aux besoins divers et en pleine évolution de chaque pays et au contexte social, économique et culturel qui lui est propre. Il faut donc parallèlement prêter attention aux conditions qui représentent le fardeau de la maladie actuel et anticipé le plus lourd et mobiliser les ressources nécessaires pour les adoucir.

1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion de la santé et de prévention des maladies

Le pouvoir unique et universel du sport d'attirer, de motiver et d'inspirer en fait un outil extrêmement efficace pour éveiller l'intérêt des individus, des collectivités et même des pays et les responsabiliser de façon qu'ils prennent les mesures requises pour améliorer leur santé. Le sport peut également servir de puissant outil de mobilisation de ressources supplémentaires dans la lutte mondiale contre la maladie; cependant, ce potentiel ne commence seulement qu'à être réalisé.

Selon l'OMS, l'expérience et les données scientifiques indiquent qu'une participation régulière à des activités physiques et sportives adéquates offre aux personnes des deux sexes, de tout âge et de toute condition, y compris aux personnes handicapées, un vaste éventail d'avantages physiques, d'avantages sociaux et de bienfaits pour la santé mentale. L'activité physique et le sport soutiennent les stratégies d'amélioration de l'alimentation et découragent la consommation de tabac, d'alcool et de drogue. En outre, l'activité physique et le sport contribuent à réduire la violence, améliorent les capacités fonctionnelles et favorisent l'interaction et l'intégration sociales⁶.

Le sport génère des bienfaits pour la santé principalement de deux façons : par la participation directe aux activités sportives elles-mêmes, et par l'utilisation des événements sportifs organisés pour les participants et les spectateurs comme plateforme de communication, d'éducation et de mobilisation sociale. Les initiatives de sport au service de la santé bien conçues font généralement appel aux deux niveaux.

Augmentation des niveaux d'activité physique

L'inactivité physique étant l'un des principaux facteurs de risque à la source de la croissance mondiale des maladies chroniques, le sport peut jouer un rôle essentiel dans le ralentissement de la propagation des maladies chroniques, la réduction de leur fardeau économique et social et la défense de la vie. Bien que le terme d'activité physique comprenne un éventail d'activités plus varié que le sport en lui-même (on peut être physiquement actif au travail ou occupé à des tâches ménagères à la maison), la directe participation au sport reste l'un des moyens les plus divertissants, donc les plus puissants, de motiver et de mobiliser la population à devenir physiquement active. Outre le fait d'améliorer la condition physique générale, l'activité physique régulière, les jeux et les sports actifs peuvent avoir une influence positive sur les principaux risques pour la santé tels que l'hypertension, le taux élevé de cholestérol, l'obésité, le tabagisme et le stress⁷.

Encouragement à la création de liens sociaux

Puissant instrument de création de liens sociaux, le sport a la capacité de rassembler, d'étendre et de renforcer les liens et les réseaux sociaux, de mettre la population en rapport avec les ressources dont elle a besoin et de lui inspirer un sentiment d'appartenance. Ces relations sociales représentent un facteur déterminant fondamental de la santé; cependant, elles manquent souvent les personnes marginalisées par la pauvreté, la maladie, la discrimination ou les conflits. (Veuillez vous reporter au chapitre 6, qui comprend une discussion plus approfondie du rôle du sport dans la promotion d'une meilleure intégration sociale des populations défavorisées.)

Le sport peut également servir à affaiblir la marginalisation sociale qui frappe les groupes désocialisés, comme les personnes handicapées, celles qui vivent avec le VIH ou le SIDA, et les anciens enfants soldats. En éveillant l'intérêt de ces individus pour la participation à ces activités sportives en compagnie d'autres membres de la collectivité, le sport crée un espace et une expérience partagés qui contribue à briser les perceptions négatives et à permettre aux participants de mettre l'accent sur les qualités qu'ils ont en commun. Il s'agit d'une étape importante dans le processus d'amélioration de l'image de soi et de la santé émotionnelle des individus. (Cette idée est développée dans le chapitre 5 en relation avec les personnes

handicapées, et dans le chapitre 6 en relation avec les processus de réconciliation à la suite des conflits.)

Promotion d'attitudes et de comportements sains

Au sein des collectivités et des populations défavorisées, où les individus sont souvent définis par rapport à leurs besoins et à leurs manques, le sport permet de contrebalancer efficacement ces perceptions. La participation aux activités sportives fait appel aux points forts et aux atouts des gens, c'est-à-dire l'énergie, l'enthousiasme, les aptitudes innées et acquises et le désir de briller, et à la capacité universelle des êtres humains à se divertir et à s'amuser. C'est ainsi que des programmes de sport bien conçus non discriminatoires, équitables, amusants et qui favorisent l'excellence à tous les niveaux de compétence contribuent à renforcer l'autonomie et l'estime de soi des participants.

L'estime de soi peut se définir comme l'auto-évaluation générale et le sentiment de sa propre valeur d'une personne. L'estime de soi est un élément essentiel pour la santé, car elle motive les gens à prendre soin d'eux-mêmes et peut inciter à des comportements faisant partie d'un mode de vie sain. L'acquisition de compétences sportives et de connaissances pratiques, l'acceptation d'autrui et l'amitié, l'attention et les conseils prodigués par les entraîneurs et l'exemple que donnent les entraîneurs, ainsi que d'autres modèles sportifs positifs, encouragent les participants à croire en eux-mêmes, à faire confiance à autrui et à avoir confiance dans leur avenir. Chez les individus profondément affectés par la pauvreté, la maladie ou les conflits, le développement de l'estime de soi peut être un bouleversement psychologique profond qui leur permet d'adopter des comportements plus sains et les motivent dans ce sens.

Le sport en tant que plateforme de communication, d'éducation et de mobilisation sociale

Le sport peut jouer un rôle précieux en tant que véhicule de communication, d'éducation et de mobilisation sociale. L'attrait pour le caractère divertissant du sport, amplifié par les télécommunications mondiales, en a fait l'une des plateformes de communication les plus efficaces au monde. En éveillant l'intérêt d'athlètes d'élite, de clubs de sport professionnels et de fédérations sportives bien en vue et en les mobilisant, ce pouvoir de communication peut être canalisé vers la transmission d'informations et de messages essentiels liés à la santé, vers l'illustration de comportements liés à un mode de vie sain et vers le rassemblement de ressources destinées aux initiatives en matière de santé. À l'échelon communautaire, les événements sportifs populaires offrent une plateforme locale qui peut servir à transmettre des informations et des conseils en matière de santé et qui peut faire office de point de départ pour la mobilisation de la collectivité en faveur des efforts de promotion de la santé, de vaccination, et de prévention et de maîtrise des maladies.

1.3 Limites du sport quant à l'obtention de résultats en matière de santé

Les valeurs positives, l'activité physique, les liens sociaux et les dimensions de communication du sport, ainsi que leur application consciencieuse dans des programmes bien conçus, possèdent un énorme potentiel de contribution à la réalisation des objectifs en matière de santé. Cependant, le sport en lui-même ne peut ni prévenir, ni traiter les maladies. Le sport est plutôt un outil très efficace faisant partie d'une panoplie plus vaste de pratiques relatives au développement. Seule une application holistique et intégrée du sport peut produire des résultats de développement.

Il est important de reconnaître le fait que les maux de la société se retrouvent dans le milieu sportif, comme dans tous les autres milieux sociaux. Les comportements tels que l'exclusion, la tolérance d'une rivalité violente entre deux camps adverses et leurs fans et l'emphase mise sur la victoire à tout prix peuvent décourager la participation au sport. Ces comportements peuvent également amoindrir les valeurs positives du sport, offrir des modèles négatifs aux jeunes, priver le sport de son pouvoir de rassemblement et de renforcement des individus et des collectivités et saper les tentatives d'utiliser le sport pour communiquer d'importants messages relatifs à la santé. Par conséquent, les programmes de sport au service de la santé doivent être conçus de façon à prévenir ces risques.

Certains risques pour la santé sont également associés au sport et à l'activité physique. Ces risques comprennent les blessures pour cause d'efforts exagérés, les conditions de jeu dangereuses, le manque de formation et de matériel de sécurité adéquats, la violence sportive sur le terrain et la violence lors des grands événements sportifs. Dans le cadre du sport de haut niveau, la consommation de substances illégales à des fins d'amélioration de la performance (le dopage) présente des risques supplémentaires pour la santé. L'exercice physique prolongé peut également augmenter le risque d'infection des voies respiratoires supérieures et affecter ceux qui ne sont pas habitués à une telle activité⁸. Les risques inhérents à l'exercice physique surviennent lorsque des gens de toute condition physique se lancent dans des efforts violents; cependant, ils sont plus grands lorsque des personnes inactives deviennent soudain très actives⁹. Par conséquent, dans certains cas, une activité physique supplémentaire n'est pas recommandée et peut même se révéler dangereuse pour la santé.

Ces risques peuvent être minimisés en s'assurant que les initiatives de sport en faveur de la santé sont motivées par des objectifs de santé et fondées sur une connaissance approfondie des participants et de leur contexte socioculturel. Les initiatives basées sur le sport et sur l'activité physique doivent prendre en compte l'accès des participants à une alimentation adéquate, leur

état de santé et le degré auquel ils sont déjà engagés dans des activités physiquement exigeantes associées à leurs responsabilités professionnelles et domestiques. Les initiatives de sport doivent également être incorporées avec précaution avec d'autres composantes du programme selon une approche conjuguée et holistique afin d'obtenir ce que le sport a de meilleur à offrir.

1.4 Le sport, la santé et les objectifs du Millénaire pour le développement

La santé et le développement sont fondamentalement liés et se renforcent mutuellement. En qualité de cadre principal de tous les efforts de développement, les objectifs du Millénaire pour le développement exposent plusieurs objectifs importants pour la santé. Le tableau n° 2.2 résume la contribution que peut apporter le sport aux objectifs de santé décrits dans les OMD.

Tableau n° 2.2 Le sport, la santé et les objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des risques de maladies qui peuvent causer ou accentuer la pauvreté en empêchant ceux qui en souffrent de travailler et en imposant des coûts de soins de santé grâce aux mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des niveaux d'activité physique ▪ Campagnes d'éducation du public et de mobilisation sociale basées sur le sport et visant à soutenir les initiatives de prévention et de vaccination ▪ Programmes de sport parvenant à réduire les comportements à risque pour la santé
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé et de la condition physique des enfants fréquentant l'école primaire, réduction de l'absentéisme grâce aux mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'activité physique ▪ Éducation basée sur le sport au sujet de la santé et de la prévention des maladies pour les enfants et les familles
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé et du bien-être des filles et des femmes grâce à l'activité physique et à l'accès à des informations sur la santé par l'intermédiaire de programmes basés sur le sport
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la mortalité infantile et des handicaps causés par la rougeole, le paludisme et la polio grâce aux campagnes de vaccination et de prévention basées sur le sport
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux informations concernant la santé de la reproduction et la santé sexuelle, les discussions et les services offerts aux filles et aux femmes • Dans certains contextes, réduction du risque de grossesse précoce parmi les participantes aux activités sportives
6. Combattre le VIH et le	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du risque d'infection au VIH grâce à des programmes de

sida, le paludisme et d'autres maladies	<p>sport qui visent à l'enseignement de la prévention et à l'amélioration des comportements à risque pour la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la marginalisation et amélioration de la santé des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA, ce qui contribue à leur meilleure intégration sociale et économique • Hausse des taux de vaccination contre la rougeole et la polio • Augmentation de la portée et de l'efficacité des campagnes de prévention et d'information au sujet du paludisme, de la tuberculose et d'autres maladies
8. Mettre en place un partenariat pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats globaux pouvant miser sur les événements sportifs d'élite et de masse et sur les athlètes bien en vue pour faire passer des messages positifs concernant la santé

1.5 Cadres internationaux pour le sport et la santé

L'article 12 de la Convention internationale des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU¹⁰ décrit le droit fondamental de tous les peuples « au plus haut niveau de santé physique et mentale atteignable »¹¹. Voilà la base de tous les efforts de l'ONU pour améliorer la santé.

Cependant, aucune convention de l'ONU ne reconnaît explicitement l'usage du sport comme outil au service de la santé, et aucun document de l'ONU, comme la *Déclaration du Millénaire*¹² et la *Déclaration d'engagement sur le VIH et le SIDA*¹³ qui font explicitement référence au sport et à l'activité physique. Cependant, en 2003, le rapport de l'OMS intitulé « *Health and Development Through Physical Activity and Sport* » a souligné le rôle important que le sport et l'activité physique peuvent jouer dans la réalisation des objectifs de santé. Ce rapport a été suivi, en 2004, par la ratification, par la 57^e Assemblée mondiale de la Santé, de la *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*¹⁴ de l'Organisation mondiale de la santé, qui traite de l'inactivité physique comme de l'un des deux principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles.

Malgré le manque de cadres internationaux formels pour faire progresser l'usage du sport dans la recherche d'objectifs de santé, les organismes intergouvernementaux régionaux ont commencé à mettre un accent particulier sur cet objectif. Le rapport du Commonwealth Advisory Body on Sport (CABOS), présenté aux ministres de la Santé en 2006, indiquait la façon dont le sport peut « contribuer à la promotion de la santé en réduisant l'obésité, en sensibilisant la population au VIH et au SIDA et en encourageant une alimentation saine, le bien-être et une bonne espérance de vie »¹⁵.

Plus récemment, la Commission européenne a publié son livre blanc sur le sport¹⁶, faisant explicitement référence au rôle du sport dans la progression de la santé publique, en déclarant :

« Le mouvement sportif n'a pas son pareil dans la société pour favoriser la pratique d'une activité physique bienfaisante pour la santé. Le sport attire les gens et véhicule une image positive. Toutefois, il est nécessaire de remédier au fait que la capacité reconnue du mouvement sportif à encourager la pratique d'une activité physique bienfaisante pour la santé reste souvent sous-exploitée. »¹⁷

Ce point de vue est en accord avec la mission du Conseil du sport des Amériques (*Consejo Americano del Deporte*). Le conseil, formé de ministres des Sports provenant des gouvernements membres, vise à « apporter son soutien à des projets et à des programmes qui favorisent le sport en tant qu'instrument efficace contribuant à la santé physique, psychologique et sociale des Amériques ».

Ces déclarations soulignent la reconnaissance croissante au sein des gouvernements du potentiel du sport pour faire avancer les objectifs de santé nationaux et internationaux. Les paragraphes suivants examinent plus en profondeur les avantages du sport en relation avec les problèmes mondiaux clés que posent les maladies non transmissibles, les maladies infectieuses et les maladies mentales, et font des recommandations aux gouvernements en fonction des données probantes glanées à l'issue des efforts de santé par le biais du sport accomplis jusqu'à ce jour.

2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ ET PRÉVENIR LES MALADIES

2.1 Prévention et gestion des maladies non transmissibles

Maladies non transmissibles : défis mondiaux

À l'échelle mondiale, les maladies non transmissibles ou chroniques les plus répandues sont les maladies du cœur et les attaques, le cancer, les maladies respiratoires chroniques et le diabète¹⁸. Ces maladies et d'autres maladies chroniques sont la principale cause de décès (60 %) et d'invalidité au monde, frappant les vies de plus de trente-cinq millions de personnes en 2005, y compris de nombreux jeunes et de nombreuses personnes dans la force de l'âge. Le nombre total de personnes qui décèdent d'une maladie chronique est deux fois plus élevé que celui des personnes qui décèdent d'une maladie infectieuse, y compris du VIH et du SIDA, de la tuberculose et du paludisme¹⁹.

Contrairement à l'idée que les maladies chroniques affectent principalement les pays à revenu élevé, 80 % des décès dus aux maladies chroniques surviennent en fait dans les pays à faible et à moyen revenu. Ces pays sont le théâtre d'une flambée rapide, en particulier en milieu urbain. Les maladies cardiovasculaires, à elles seules, tuent cinq fois plus de personnes que le VIH et le SIDA dans ces pays. Si aucune mesure n'est prise pour se pencher sur les causes des maladies chroniques, les décès qui leur sont dus continueront d'augmenter de 17 % entre 2005 et 2015²⁰.

Les nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la santé indiquent que les maladies chroniques placent un lourd fardeau économique sur les pays concernés. En 2005, les pertes estimées en revenu national dues aux maladies du cœur, aux attaques et au diabète (en dollars internationaux)²¹ s'élevaient à 18 milliards de dollars en Chine, à 11 milliards de dollars en Russie, à 9 milliards de dollars en Inde et à 3 milliards de dollars au Brésil. Si aucune mesure n'est prise, ces pertes continueront de s'accumuler²². L'investissement dans des programmes de prévention des maladies chroniques est donc essentiel pour de nombreux pays à faible et à moyen revenu qui luttent pour réduire la pauvreté. En réponse à ces difficultés, plusieurs pays ont déjà adapté leurs cibles et leurs indicateurs d'OMD de façon à intégrer les maladies chroniques²³.

La croissance mondiale des maladies chroniques est principalement causée par la mondialisation, l'urbanisation et le vieillissement rapide de la population. Ces facteurs déterminants contribuent aux trois principaux facteurs de risques communs à la plupart des maladies chroniques, c'est-à-dire à une alimentation malsaine, à l'inactivité physique et au tabagisme. Ces facteurs de risque se retrouvent dans le monde entier, et il est possible de les modifier²⁴. L'OMS estime que 80 % de toutes les maladies cardiovasculaires et des diabètes de type II, ainsi que 40 % de tous les cas de cancer peuvent être prévenus si l'on élimine ces facteurs de risque²⁵.

Activité physique : prévention efficace

Comme les pays en voie de développement n'ont que des ressources relativement limitées à consacrer aux soins de santé des personnes souffrant de maladies chroniques, la prévention est la façon la plus économique et durable d'aborder ce problème de santé²⁶.

L'inactivité physique est le facteur de risque de maladie cardiovasculaire le plus répandu dans tous les pays. Après le tabagisme, l'inactivité est le principal facteur contribuant à la mortalité et à la morbidité de toutes causes²⁷. Par conséquent, l'activité physique est de plus en plus considérée comme le « médicament » le moins cher et le plus efficace pour combattre le problème mondial croissant de l'obésité²⁸ et, avec la condition physique, peut représenter la

stratégie la plus efficace pour prévenir les maladies chroniques²⁹.

Les avantages de l'activité physique en ce qui touche aux maladies non transmissibles sont indéniables. Ils comprennent la prévention primaire et secondaire des maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer, l'hypertension, l'obésité, la dépression et l'ostéoporose³⁰, ainsi que des avantages individuels et socio-économiques tels que la réduction des coûts de la santé et l'augmentation de la productivité³¹. On les retrouve dans la *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*³² de 2004 de l'OMS, qui vise à « encourager l'élaboration, le renforcement et l'application (...) de politiques et de plans d'action durables et complets pour améliorer l'alimentation et développer l'exercice physique (...) »³³.

Malgré cette stratégie et d'autres efforts faits dans ce sens, plus de 60 % des adultes et plus de deux tiers des jeunes du monde entier ne sont pas suffisamment actifs pour protéger leur santé³⁴. Cette tendance est exacerbée par la diminution des niveaux d'activité et d'éducation physique dans les écoles du monde entier³⁵. Les gouvernements passent progressivement à l'action pour aborder ce problème. En 2003, le ministère de la Santé de l'Argentine a mené un sondage national dont les résultats ont indiqué que 46 % de la population était physiquement inactive (c'est-à-dire qui s'engagent dans moins de 150 minutes d'activité modérée par semaine)³⁶. En réponse à ce sondage, le gouvernement de l'Argentine a créé un programme social national de sport pour donner un coup de fouet à l'activité physique, en particulier parmi les enfants et les jeunes. Le programme part du principe que les jeunes qui intègrent l'activité physique et le sport dans leur vie quotidienne ont moins de risques de développer des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité et les maladies du cœur à l'âge adulte. Le ministère considère également le sport comme un véhicule de progrès social et de promotion de l'intégration sociale, un autre facteur déterminant fondamental de la santé. Le ministère collabore étroitement avec les écoles et le réseau des clubs de sport d'Argentine, qui comprend près de 8 000 clubs locaux. Le programme a contribué à renforcer les capacités de milliers d'enseignants du primaire et du secondaire et de membres du personnel des clubs de sport, à sensibiliser à nouveau la population au sport et à éveiller l'intérêt des jeunes pour ce domaine à l'échelon national³⁷.

Quel genre d'activité physique, et dans quelle mesure?

Alors que les gouvernements s'attellent à la tâche consistant à augmenter les niveaux d'activité physique, il reste à savoir ce que constitue un niveau approprié d'activité physique. Il est difficile d'émettre des recommandations simples au public en raison de la diversité des genres d'exercice auxquels s'adonner et des nombreux résultats possibles pour la santé. De plus, les différences génétiques qui existent d'un individu à l'autre compliquent encore les préconisations à faire, car

ces différences ont une influence sur la réaction physiologique d'un individu à l'exercice et génèrent des fluctuations considérables dans les avantages retirés de l'exercice physique.

Les données scientifiques indiquent que l'activité physique d'intensité moyenne (par exemple, la marche d'un bon pas) est suffisante pour produire de nombreux bienfaits pour la santé dans la majeure partie de la population³⁸. Les experts suggèrent que trente à soixante minutes d'activité d'intensité modérée entre trois et cinq fois par semaine sont bénéfiques pour la tension artérielle et contribuent à la lutte contre l'hypertension, les lipides sanguins et les lipoprotéines, la coagulation du sang, le cancer, la dépression et l'anxiété. Une activité plus intense est nécessaire pour réduire la mortalité due à toute cause³⁹, les maladies cardiovasculaires, l'obésité et le diabète de type II. L'obtention de bienfaits optimaux contre le diabète, la surcharge pondérale et l'obésité nécessite entre cinquante et quatre-vingt minutes d'activité quotidienne d'intensité modérée⁴⁰.

Une « ordonnance » d'activité physique peut être divisée en trois catégories. On entend par *activation* le fait d'inciter les gens à bouger régulièrement et à accumuler au moins trente minutes d'activité, quelle qu'elle soit, en tranches de dix minutes au minimum, la plupart des jours de la semaine. Cela apporte les plus grands bienfaits pour la santé proportionnellement au temps que l'on y consacre pour les individus et les populations en général, et réduit la mortalité de 64 à 25 décès par année par 10 000 personnes chez les hommes⁴¹. D'autres avantages pour la santé peuvent s'obtenir par l'*exercice physique*, c'est-à-dire une activité physique modérée à vigoureuse de plus longue durée servant à maintenir une bonne condition cardiovasculaire. Les enfants et les jeunes ont besoin de vingt minutes d'activité physique vigoureuse supplémentaires trois fois par semaine. Pour contrôler son poids, il faut s'adonner au moins à soixante minutes par jour d'activité physique modérée à vigoureuse⁴². L'*entraînement de compétition* sert à maximiser la performance athlétique atteignable à tout âge. Il dépasse les exigences de base en matière de santé et comporte des risques accrus de blessure. Outre l'exercice cardiovasculaire⁴³, l'entraînement de la force musculaire⁴⁴ effectué tous les deux jours avec des poids progressivement plus lourds contribue à améliorer l'équilibre, la condition physique et la santé.

Réduction des coûts de la santé et amélioration de la productivité en milieu de travail

L'activité physique peut également contribuer à la réduction des coûts de la santé et à l'amélioration de la productivité, deux points essentiels dans les économies émergentes⁴⁵. Il est prouvé que les programmes d'activité physique en milieu de travail aux États-Unis réduisent les congés de maladie à court terme de 6 à 32 %, abaissent les coûts de la santé de 20 à 55 % et augmentent la productivité de 2 à 52 %. Au Canada, les entreprises qui offrent des programmes et des initiatives d'activité physique à leurs employés ont connu des économies de 513 dollars américains par année et par membre du personnel grâce à des améliorations dans

les domaines de la productivité, de l'absentéisme, de la rotation de personnel et des accidents de travail⁴⁶.

De même, les données provenant des pays en voie de développement indiquent que les coûts directs de l'inactivité sont énormes. On estime que l'inactivité physique a engendré au moins 75 milliards de dollars américains en frais médicaux aux États-Unis en 2000, et qu'elle est responsable de 6 % des coûts totaux de santé au Canada⁴⁷. Bien que les données disponibles sur le montant de ces coûts dans les pays en voie de développement soient limitées, il est probablement moins élevé. Cependant, on s'attend à ce que ces coûts augmentent et, étant donné les ressources limitées à disposition, la réduction des coûts qu'il est possible d'éviter est un objectif hautement souhaitable⁴⁸.

Prévention et gestion des maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires sont des maladies du cœur et des vaisseaux sanguins; elles sont la première cause de décès au monde. On estime le nombre de personnes décédées de maladies cardiovasculaires en 2005 à 17,5 millions, ce qui représente 30 % de l'ensemble des décès de la planète. Plus de 80 % de ces décès sont survenus dans les pays à faible et à moyen revenu, touchant les hommes et les femmes dans une même proportion⁴⁹.

Même de petites améliorations progressives de la condition physique peuvent réduire le risque de décès lié aux maladies cardiovasculaires⁵⁰. Selon un rapport rédigé en 2006 par le Surgeon General des États-Unis⁵¹, les bienfaits pour la santé cardiovasculaire peuvent se manifester à des niveaux modérés d'activité physique et augmenter à des niveaux d'activité et de condition physique plus élevés. Les personnes qui participent à des activités physiques régulières courent des risques bien moins élevés d'être atteintes de troubles coronaires graves tels qu'une crise cardiaque⁵². De même, les personnes qui souffrent d'une maladie cardiovasculaire connue peuvent réduire le risque de conséquences négatives de plus de 60 % en participant à des activités physiques régulières⁵³. Des données probantes indiquent également que l'activité physique est bénéfique pour la santé cardiovasculaire des enfants et peut contribuer à faire chuter l'hypertension chez les enfants et les jeunes⁵⁴. Les résultats de la recherche épidémiologique indiquent un lien direct potentiel entre l'activité physique et le taux de cholestérol LHD (taux de bon cholestérol) chez les enfants, et que l'activité physique est bénéfique pour les enfants qui courent un risque élevé de développer une maladie coronarienne⁵⁵.

Prévention et gestion du diabète

Plus de 180 millions de personnes dans le monde vivent avec le diabète⁵⁶. En 2005, on estimait le nombre de personnes décédées du diabète à 1,1 million⁵⁷. Près de 80 % de ces décès sont

survenus dans les pays à faible et à moyen revenu, et presque la moitié ont touché des personnes de moins de 70 ans⁵⁸. Parmi les dix pays les plus touchés par le diabète, sept sont des pays à faible ou à moyen revenu⁵⁹.

La recherche actuelle indique que l'exercice d'aérobie et l'exercice d'entraînement de la résistance (force) musculaire sont associés à une diminution du risque de diabète de type II⁶⁰, qui touche environ 5.9 % de la population adulte mondiale⁶¹. L'exercice contribue à réduire la probabilité de développer la maladie parmi les populations qui sont à haut risque en raison de leur surcharge pondérale⁶². Les séances d'exercice peuvent également contribuer à prévenir le diabète en charge en stabilisant la glycémie⁶³; cependant, cet effet protecteur est plus prononcé chez les personnes atteintes de diabète de type I⁶⁴. Si l'entraînement d'aérobie et l'entraînement de la force musculaire contribuent à prévenir le diabète en charge, le deuxième offre de plus grands bienfaits pour la stabilisation de la glycémie que le premier.

Un exercice physique adéquat, conjugué avec une alimentation saine ou une pharmacothérapie, peuvent se révéler être les moyens les plus efficaces de contrôler le diabète de type II chez les personnes qui souffrent d'une forme légère de la maladie⁶⁵. Cependant, les patients diabétiques peuvent également ressentir des effets indésirables à la suite de leur participation à des activités physiques et sportives, comme des épisodes d'hypoglycémie (faible taux de glucose dans le sang) et d'hyperglycémie (taux élevé de glucose dans le sang). Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour comprendre la raison pour laquelle ces effets se manifestent parfois, afin que l'engagement dans les activités sportives et physiques reste sain et amusant⁶⁶.

Prévention du cancer

Le cancer regroupe plus de cent maladies impliquant la croissance rapide de cellules anormales qui envahissent l'organisme et se propagent vers d'autres organes, causant la mort⁶⁷. L'OMS estime que 7,6 millions de personnes sont décédées du cancer dans le monde en 2005, et que 70 % de ces décès sont survenus dans les pays à faible et à moyen revenu⁶⁸. On estime à 40 % la proportion de cancers pouvant être prévenus par une alimentation saine, l'activité physique et le fait de ne pas fumer de tabac⁶⁹. L'inactivité physique est un facteur de risque distinct⁷⁰, alors que l'activité physique régulière peut contribuer à réduire le risque de certains types particuliers de cancer, comme le cancer du sein et le cancer du côlon⁷¹. Les femmes et les hommes physiquement actifs présentent une réduction de 30 à 40 % du risque de développer un cancer par rapport aux personnes moins actives⁷². Des niveaux d'activité modérés peuvent fournir des effets protecteurs plus efficaces que les niveaux d'activité inférieurs⁷³. Il n'existe que peu de données publiées concernant l'efficacité de l'exercice en tant que moyen d'améliorer la santé des

patients cancéreux; il est par conséquent difficile de tirer des conclusions sur la valeur de l'exercice physique en qualité de forme secondaire de prévention.

Lutte contre l'obésité et réduction des risques afférents pour la santé

L'obésité est définie comme une accumulation excessive et anormale de graisses qui peut nuire à la santé d'un individu⁷⁴. En 2005, on estimait à 400 millions le nombre de personnes obèses dans le monde. On s'attend à ce que ce chiffre augmente à 700 millions d'ici à 2015⁷⁵. Cette tendance est principalement due à un changement d'alimentation (vers des aliments à haute teneur en énergie et à faible teneur en vitamines) et à une diminution de l'activité physique⁷⁶.

Bien que la mesure de l'obésité fasse l'objet d'un débat scientifique toujours en cours, il existe de solides données probantes indiquant que l'excès de poids augmente le risque de développer plusieurs maladies chroniques. L'obésité et l'inactivité ont des liens semblables avec les indicateurs de risque pour la santé tels que l'hypertension, la glycémie à jeun et les indicateurs d'inflammation. Cependant, la majorité des études portant sur l'obésité et la santé n'ont pas pris en compte l'activité physique de manière satisfaisante⁷⁷. Les résultats de la recherche indiquent que le taux de maladies cardiovasculaires est moins élevé chez les personnes obèses dont la condition cardio-respiratoire est modérée que chez les personnes dont le poids est normal, mais la condition physique est mauvaise; on a constaté un taux de mortalité pour toutes causes de 50 % moins élevé chez cette première catégorie que chez les personnes qui ne sont pas en forme⁷⁸.

Les facteurs sociaux, tels que l'accès limité à des aliments très nutritifs et un mode de vie sédentaire, rendent le traitement de l'obésité particulièrement difficile⁷⁹. Cependant, les résultats susmentionnés renforcent les effets bénéfiques d'un mode de vie actif chez les personnes qui pourraient sinon courir un risque relativement élevé de développer une maladie chronique en raison de leur surcharge pondérale.

Prévention de l'ostéoporose et amélioration de la santé des os

L'ostéoporose est définie comme une détérioration des tissus osseux menant à une perte de la masse osseuse et à un risque accru de fractures. Les femmes courent un risque plus élevé que les hommes de développer de l'ostéoporose. Le risque de fracture sur toute la vie chez les femmes de 50 ans à l'échelon mondial s'élève à 40 %, à l'instar du risque de maladie coronaire⁸⁰. En 1990, 1,7 million de personnes dans le monde ont subi une fracture du col du fémur. On s'attend à ce que ce chiffre augmente à 6 millions d'ici à 2025⁸¹.

L'activité physique, conjuguée avec la prise de calcium et de vitamine D, contribue à former la masse osseuse. L'activité physique augmente la pression exercée sur les os, et ces derniers réagissent en augmentant leur masse, afin que la pression soit répartie sur une plus grande surface. L'activité physique a un effet positif sur la santé des os à tout âge, mais cet effet se manifeste surtout chez les personnes précédemment inactives. Les exercices de port de poids, en particulier les exercices d'entraînement de la résistance, constituent la forme d'activité physique la plus efficace pour obtenir cet effet⁸².

L'activité physique régulière est également une stratégie efficace de prévention secondaire⁸³. La recherche indique que l'entraînement physique est efficace pour améliorer la densité osseuse chez les femmes âgées (entre 75 et 85 ans) dont la densité minérale osseuse est faible et pour ralentir le taux de déperdition osseuse (ostopénie) chez les femmes au début de la ménopause⁸⁴.

L'activité physique aide également à améliorer l'équilibre et la coordination. Plusieurs études⁸⁵ ont découvert que l'entraînement physique réduit considérablement le risque et le nombre de chutes. L'amélioration de la force, de la souplesse et de la posture contribue également à diminuer les douleurs et à permettre aux personnes âgées de s'acquitter de leurs tâches quotidiennes plus aisément.

2.2 Prévention et gestion des maladies infectieuses

Maladies infectieuses : défis mondiaux

Malgré les progrès de la médecine en matière de prévention et de traitement, les maladies infectieuses restent un problème de santé urgent dans les pays en voie de développement. En outre, l'apparition de souches d'agents pathogènes infectieux (comme le staphylocoque, la tuberculose, la pneumonie et d'autres maladies) résistantes à plusieurs médicaments a engendré un problème de santé en nette augmentation dans les pays industrialisés.

Plus de 90 % des décès dus aux maladies infectieuses dans le monde entier sont causés par un petit groupe de maladies, telles que les infections des voies respiratoires inférieures, le VIH et le SIDA, les maladies diarrhéiques, la tuberculose, le paludisme et la rougeole. Au-delà des causes naturelles présentes dans de nombreux pays en voie de développement, plusieurs facteurs sociaux et économiques contribuent au taux d'incidence élevé des maladies infectieuses⁸⁶. La pauvreté, le manque d'accès aux soins de santé, la résistance aux antibiotiques, l'évolution de la structure des mouvements migratoires des êtres humains, les nouveaux agents infectieux, ainsi que les activités écologiques et les activités de développement changeantes sont tout autant de facteurs qui contribuent au développement de maladies infectieuses⁸⁷. Des conditions de

surpeuplement, une mauvaise alimentation et des systèmes immunitaires affaiblis rendent les personnes qui vivent dans la pauvreté plus vulnérables aux maladies infectieuses. En outre, leur accès limité aux médicaments et aux soins de santé peut signifier que les maladies soignables, comme le VIH et le SIDA, le paludisme et la tuberculose, sont souvent fatales⁸⁸.

Les pays en voie de développement font face à tout un éventail de problèmes liés aux maladies infectieuses, dont le VIH est l'un des plus pressants. À l'échelon planétaire, on estime à 33,2 millions le nombre de personnes qui vivent avec le VIH, la plupart d'entre elles dans les pays en voie de développement⁸⁹. Environ 68 % des personnes touchées vivent en Afrique subsaharienne⁹⁰. Le VIH et le SIDA sont souvent accompagnés de tuberculose, maladie qui tue presque deux millions de personnes par année; plus de 90 % des personnes touchées vivent dans les pays en voie de développement⁹¹. Encore plus répandu que le VIH et le SIDA, le paludisme fait peser une grave menace pour la santé sur environ 40 % de la population mondiale; la plupart des 500 millions de personnes touchées par année vivent dans les pays les plus pauvres. La rougeole reste une cause principale de décès chez les jeunes enfants. On estime le nombre de personnes décédées de la rougeole en 2005, dont la majorité était des enfants, à 345 000⁹². La polio pose encore également un problème considérable dans quelques pays, et des millions de personnes souffrent encore de la maladie et de l'invalidité qu'elle engendre. L'immunisation de routine contre la polio et les soins de santé qui y sont associés coûtent environ 1,5 milliard de dollars américains par année dans le monde entier⁹³.

Les maladies infectieuses posent un problème de longue durée pour les efforts de développement; elles touchent les enfants et les jeunes adultes, provoquent de graves maladies, épuisent des ressources médicales déjà rares et minent la productivité et la croissance économique. Bien que le sport représente une nouvelle approche du combat contre les maladies infectieuses, sa popularité se répand rapidement alors que de nouvelles initiatives surgissent partout dans le monde.

Le rôle du sport dans la prévention des maladies infectieuses

La popularité universelle du sport, son pouvoir et sa portée en tant que plateforme de communication et son attrait particulier pour les enfants et les jeunes en font un véhicule idéal pour informer, éduquer et mobiliser les populations à lutter contre les maladies. Bien que la recherche n'ait pas encore rejoint l'état d'avancement des pratiques actuelles, et même si les données concernant l'impact du sport sur les résultats pour la santé ne font qu'émerger, la capacité du sport à attirer et à engager la population est indéniable, tout comme son pouvoir de communication.

Le sport se trouve en position idéale pour informer et éduquer le public au sujet des maladies infectieuses et des maladies non infectieuses; cependant, on l'utilise de nos jours principalement en relation avec les maladies infectieuses. La discussion suivante souligne les différentes façons dont le sport peut être utilisé à ces fins, ainsi que quelques-unes des leçons apprises sur le terrain au début de cette entreprise.

Le sport d'élite en tant que plateforme d'éducation

Ayant dépassé son rôle traditionnel de divertissement, le sport est désormais reconnu comme possédant un énorme potentiel en tant que plateforme d'information et d'éducation en matière de santé et de transmission de messages de développement ciblés aux jeunes et aux adultes⁹⁴.

À cet égard, le sport est un outil d'une puissance inhabituelle. Aucune autre activité n'atteint la popularité dont jouit le sport, ne fait l'objet d'une couverture médiatique plus importante ou ne touche davantage de personnes aux échelons mondial, régional ou local⁹⁵. Les avantages du sport en tant que moyen de communication émanent du fait qu'il attire les gens au niveau émotionnel et personnel d'une façon largement positive (il existe des exceptions, comme le racisme basé sur le sport, le hooliganisme et la violence)⁹⁶. Le sport possède également une capacité inégalée de toucher de grands secteurs de population, y compris les groupes marginalisés qu'il est difficile d'atteindre par d'autres moyens⁹⁷.

Les événements sportifs de haut niveau ont la capacité d'attirer un nombre énorme de spectateurs. En 2002, plus d'un milliard de personnes dans le monde entier étaient cloués sur place par la diffusion en direct du match final de la Coupe du monde de la FIFA entre le Brésil et l'Allemagne; il s'agit de la plus grande audience enregistrée pour un événement unique à ce moment-là⁹⁸.

En raison de leur renommée mondiale, les athlètes de haut niveau exercent également une énorme influence. Le célèbre joueur de football Pelé, les coureurs de demi-fond Maria Mutola et Haile Gebreselassie, les vedettes du tennis Roger Federer et Boris Becker et bien d'autres athlètes se servent de plus en plus de leur popularité pour faire progresser des causes liées au développement, en qualité de porte-parole ou par l'entremise de leurs propres activités d'entraide. Qu'ils habitent au Brésil, au Kenya, au Bhoutan ou en Ukraine, les enfants, en particulier, s'identifient avec les héros du sport nationaux et s'efforcent de ressembler aux vedettes internationales telles que Ronaldinho, David Beckham et Michael Jordan, dont la popularité transcende les frontières culturelles et politiques⁹⁹.

L'impact potentiel sur la santé de l'engagement de ces athlètes est illustré à merveille par l'histoire d'Earvin « Magic » Johnson, l'un des meilleurs joueurs de basket-ball au monde, et un héros pour des millions de jeunes du monde entier: Le 7 novembre 1991, Johnson a déclaré lors d'une conférence de presse à Los Angeles qu'il avait contracté le VIH et qu'il se retirait du monde du sport actif. L'annonce de Johnson était à marquer d'une pierre blanche dans le combat contre le VIH et le SIDA, car c'est la première fois qu'un monstre sacré du sport a ouvertement admis qu'il vivait avec le VIH. Les effets de la déclaration de Johnson étaient profonds. Il a contribué à briser le tabou qui régnait dans le milieu du sport concernant le fait de parler ouvertement du VIH et du SIDA. Il a également remis en question la marginalisation liée au VIH et au SIDA, qui peut alimenter la discrimination et enrayer les efforts de prévention¹⁰⁰. Mais ce qui est peut-être le plus important, c'est que ses actes ont changé la perception des gens au sujet du VIH et de sa prévention.

À la suite de l'annonce de Johnson, la sensibilisation et les connaissances exactes au sujet du VIH ont pris leur essor^{101,102,103}, tout comme le désir d'obtenir davantage d'informations au sujet du VIH et du SIDA^{104,105}. Les appels aux numéros réservés à l'information sur le SIDA¹⁰⁶ et le nombre de personnes subissant un test de dépistage du VIH ont également augmenté^{107,108,109}. En outre, des études ont indiqué une meilleure compréhension de la vulnérabilité au VIH chez les adultes¹¹⁰ et des changements dans les comportements à risque élevé¹¹¹. Dans le cadre d'un sondage effectué chez des adolescents âgés de 12 à 19 ans qui fréquentent les cliniques de quatre villes américaines, 60 % des jeunes interrogés ont signalé que la déclaration de Magic Johnson avait augmenté leur conscience du SIDA, 65,4 % ont signalé une auto-efficacité accrue dans les situations sexuelles, 37,2 % ont signalé que leurs perceptions des risques liés au SIDA avaient changé et 37,8 % ont déclaré mieux résister à la pression de conformité quant aux relations sexuelles¹¹².

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres de l'impact potentiel des athlètes célèbres qui servent de porte-parole et de modèles pour la santé. Par bonheur, de nombreux athlètes participent de nos jours à des programmes internationaux et nationaux afin de contribuer à diffuser des messages concernant la santé et à lutter contre la marginalisation.

Le sport en tant que plateforme d'éducation à l'échelon communautaire

Le sport peut être un outil d'éducation tout aussi puissant à l'échelon communautaire, en particulier lorsqu'on y a recours pour toucher les enfants et les jeunes.

Les effets catastrophiques du VIH en Afrique et dans d'autres pays réclament de nouvelles approches de prévention précoce qui mettent l'accent sur les jeunes. Par exemple, la fondation

Grassroot Soccer Foundation (GRSF) a lancé un programme d'éducation sur le VIH et le SIDA à Bulawayo, au Zimbabwe; elle a recours à des joueurs de football adultes formés pour contribuer à prévenir la propagation du VIH et du SIDA parmi les jeunes à risque. Le programme a été mis en œuvre dans neuf écoles et cible les élèves de 7^e année. Quatorze joueurs de football connus à l'échelon local et national ont été formés et ont aidé à enseigner les quelque 3 000 élèves qui ont suivi le programme¹¹³.

Des recherches indépendantes¹¹⁴ menées par le GRSF ont indiqué que les élèves des classes où le programme a été mis en œuvre ont démontré une augmentation considérable des connaissances et une amélioration remarquable des attitudes concernant le VIH et le SIDA par rapport aux non-participants. Les participants ont également manifesté une compréhension plus profonde de la marginalisation qui entoure le VIH et le SIDA, ainsi que des méthodes de prévention¹¹⁵. À la fin du programme, le pourcentage des élèves¹¹⁶ :

- Qui pouvaient énumérer trois personnes avec lesquelles ils pouvaient parler du VIH a augmenté de 33 à 72 %;
- Qui savaient où chercher de l'aide en cas de problème lié au VIH a augmenté de 47 à 76 %;
- Qui ont déclaré qu'ils se sentaient suffisamment à l'aise pour offrir un soutien émotionnel à un camarade de classe séropositif a augmenté de 52 à 73 %;
- Qui pensaient que les préservatifs étaient efficaces pour se protéger contre le VIH a augmenté de 49 à 71 %.

Malgré ces résultats et d'autres exemples incontestables du sport au service des initiatives de santé, la recherche sur la raison de l'efficacité de ces efforts reste relativement rare. L'expérience nous montre que la communication par l'intermédiaire du sport a le maximum d'impact lorsque cette dernière est utilisée dans le contexte de stratégies détaillées de développement et de communication et qu'elle est complétée par des mesures sociales, économiques et politiques. En tant que partenaires et émetteurs d'informations, les médias jouent un rôle décisif dans ces efforts; il convient donc de concevoir les programmes et les initiatives en les gardant à l'esprit. Enfin, une attention particulière doit être accordée à la communication aux femmes et aux filles dans les programmes d'information basés sur le sport, car le sport s'adresse typiquement plutôt aux hommes et aux garçons¹¹⁷.

Le sport en tant qu'outil de réduction des comportements à risque pour la santé

Le sport peut être un moyen efficace d'approcher les gens, en particulier les jeunes, et de les encourager à adopter des comportements faisant partie d'un mode de vie sain, qui les aideront à se protéger contre le VIH et d'autres maladies. On peut avoir recours au sport pour rendre les

enfants et les jeunes plus autonomes en leur transmettant des messages de prévention adéquats, en leur apprenant les compétences nécessaires pour adopter et maintenir de saines habitudes de comportement et en renforçant leur capacité d'adaptation face aux défis de la vie.

Des athlètes bien en vue et des entraîneurs locaux peuvent servir de modèles convaincants à cet effet et exercer une forte influence positive sur les enfants et les jeunes qu'ils touchent. La recherche a indiqué que des rapports sociaux réguliers avec un adulte qui n'est pas membre de leur famille et qui prend soin d'eux avec affection peut contribuer à protéger les jeunes contre des facteurs de risque qui pourraient sinon avoir une influence négative sur leur santé et leur avenir¹¹⁸. Ce fait est particulièrement important dans les collectivités où la guerre, la maladie ou l'exode forcé des parents pour trouver du travail n'ont laissé sur place que peu de modèles adultes positifs. Des entraîneurs attentifs et bien formés peuvent combler cette importante lacune.

Des programmes de sport bien conçus qui enseignent, soutiennent et responsabilisent les jeunes peuvent également inciter à des changements positifs de comportement en améliorant leur image d'eux-mêmes, en renforçant leur propre estime et en favorisant des soins et un respect plus conscients de leur corps parmi les jeunes^{119,120}. Ces dimensions essentielles de programmes de sport bien conçus qui comportent des éléments d'éducation en matière de santé peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité des jeunes à la consommation de drogue, aux rapports sexuels prématurés, non protégés ou non désirés et à la transmission de maladies infectieuses liées auxdits rapports.

Depuis plus de dix ans, le Center for Communication Program de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health conçoit, met en œuvre et évalue des interventions destinées au changement de comportement axées sur les programmes de football, premièrement sous les auspices de l'initiative *Caring Understanding Partners*(CUP) et à l'heure actuelle avec le programme *Sport pour la vie*¹²¹. Le programme *Sport pour la vie* a été mis en œuvre dans diverses collectivités d'Éthiopie, de Namibie, du Lesotho et de la Côte-d'Ivoire, et a produit des résultats encourageants. Les administrateurs du programme indiquent qu'ils ont réussi à renverser les obstacles qui se dressaient entre les générations, à renforcer l'auto-efficacité des jeunes quant aux rapports sexuels protégés, à développer des capacités de leadership parmi les jeunes et à contester certaines normes sociales. Par exemple, alors que le football était autrefois considéré comme « une affaire d'hommes », les filles y participent désormais également, même dans les collectivités plus traditionnelles de l'Afrique rurale, où l'on s'attend à ce que les filles restent à la maison¹²².

Bien que les recherches empiriques portant sur les changements de comportement soient limitées, on constate en règle générale que les jeunes qui sont actifs dans le sport sont moins susceptibles de consommer des drogues légales et illégales, bien que cela varie d'un sport à l'autre¹²³. Les recherches menées aux États-Unis sur les liens entre la participation aux sports et l'activité sexuelle et les grossesses à l'adolescence indiquent que les filles adolescentes qui participent aux activités sportives sont moins vulnérables que leurs camarades moins athlétiques aux activités sexuelles ou aux grossesses précoces¹²⁴. Dans le cadre d'une étude de plus grande envergure sur les comportements à risque pour la santé qu'adoptent les jeunes qui participent aux activités de sport organisé¹²⁵, on a constaté une différence entre les athlètes et les non-athlètes en ce qui concerne certains comportements particuliers à risque pour la santé. Alors que les athlètes couraient plus de risques de se blesser, ils étaient moins susceptibles de fumer des cigarettes ou du cannabis, plus susceptibles d'avoir une alimentation saine et moins susceptibles de s'ennuyer ou de s'enfoncer dans le désespoir. Au niveau psychologique, le niveau d'assurance des jeunes et leur tendance à se comporter de façon plus responsable dans le cadre des rapports sexuels sont étroitement liés. Par conséquent, le sport peut servir à renforcer leur confiance en eux, contribuant ainsi à réduire les comportements sexuels à risque¹²⁶.

Ces résultats ne peuvent être automatiquement généralisés d'une culture et d'un contexte de développement à l'autre; ils illustrent cependant le potentiel du sport, dont les effets positifs peuvent réduire les comportements à risque pour la santé adoptés par les jeunes. Ce point est important, car de solides données probantes indiquent que l'arrêt ou le déclin de la propagation du VIH et du SIDA résultent principalement du fait que les jeunes possèdent les informations et les compétences nécessaires pour adopter des comportements qui ne les mettent pas en danger¹²⁷. Lorsque les gouvernements conçoivent des programmes et des interventions qui maximisent le potentiel du sport à cet égard, ils peuvent mettre davantage à profit les leçons générales tirées des résultats des recherches au sens plus large portant sur les changements de comportement et le renforcement de la capacité d'adaptation des jeunes.

La capacité d'adaptation est définie comme la force intérieure, la réceptivité et la flexibilité qui permettent de résister au stress et de revenir rapidement à un niveau de fonctionnement sain après un événement traumatisant¹²⁸. La recherche portant sur la capacité d'adaptation a déterminé les facteurs de protection clés qui contribuent à réduire les effets des facteurs de risque dans la vie des enfants et des jeunes. Ces facteurs de protection comprennent¹²⁹ :

- Le soutien communautaire sous la forme d'interactions sociales attentionnées entre les adultes et les enfants qui n'ont aucun lien de famille;
- L'acceptation inconditionnelle d'un jeune par une personne âgée;
- Le développement et la promotion de relations saines avec ses pairs;

- Les possibilités qui sont offertes aux jeunes d'aider autrui et d'apporter une contribution à leur collectivité.

Les organisations qui se servent du sport pour améliorer la santé des enfants et des jeunes doivent chercher un moyen d'intégrer ces trois dimensions dans leurs programmes afin de réduire encore les comportements à risque pour la santé. Cela peut être accompli grâce aux relations qu'entretient l'entraîneur avec les enfants, à l'enseignement et au soutien par les pairs, à la formation des jeunes aux rôles de leadership et d'entraîneur et aux approches axées sur l'enfant qui placent les besoins en matière de développement des enfants et des jeunes participants avant la victoire.

Prévention de la propagation du VIH et du SIDA

Le mouvement mondial du sport au service du développement et de la paix met un accent considérable depuis quelque temps sur le combat contre la propagation et l'impact du VIH et du SIDA. En raison de la pauvreté, les conséquences du VIH et du SIDA dans les pays en voie de développement sont plus graves que dans les pays industrialisés. Bien que les prix aient considérablement chuté au cours des dix dernières années, le coût moyen des traitements aux antirétroviraux (ARV), qui permettent de prolonger la vie des malades du SIDA, peut atteindre jusqu'à 400 dollars par année et par patient. Par conséquent, ce traitement n'est à la portée que d'une minorité dans de nombreux pays en voie de développement¹³⁰. En décembre 2006, on estimait que seuls 28 % des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA dans les pays à faible ou à moyen revenu recevaient un traitement aux ARV¹³¹. Parmi les enfants, ce taux n'atteignait que 15 %¹³². Bien que cela représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes, cela signifie que plus de 70 % des personnes qui ont besoin de traitements assurant la survie ne les reçoivent pas. En raison du décès des adultes, environ 15 millions d'enfants ont perdu un ou les deux parents des suites du SIDA¹³³. Grâce aux efforts maximum fournis pour mettre fin au virus à l'échelon mondial, le taux des nouvelles infections au VIH semble décliner¹³⁴. Cependant, ONUSIDA prévoit que l'épidémie continuera de se propager, car le nombre de personnes qui vivent avec le VIH continue de croître en raison de l'accumulation permanente des infections, accompagnée de l'allongement de la période de survie mesurée sur une population générale en constante croissance démographique¹³⁵.

Le sport convient particulièrement bien à l'éducation et à la prévention sur le VIH et le SIDA, pour les raisons suivantes :

- Il est populaire et permet de toucher et d'éveiller l'intérêt des groupes difficiles à atteindre;
- Il est amusant et attrayant pour les jeunes, un important groupe cible de la prévention;

- Il attire l'attention du public et des médias par le recours aux athlètes d'élite et aux événements sportifs importants;
- Il offre un cadre sûr dans lequel aborder des questions et des informations délicates avec des adultes de confiance (les entraîneurs ou les enseignants);
- On peut l'utiliser pour intégrer des facteurs de protection à la vie des jeunes grâce aux relations qu'ils entretiennent avec leur entraîneur, à l'offre d'un soutien social, à l'acquisition de compétences sportives et aux possibilités de développement des capacités de leadership;
- Il possède le pouvoir naturel de rassembler différents groupes au sein des collectivités et de contribuer à mobiliser des efforts de prévention partagés.

Le sport, en lui-même, ne peut résoudre efficacement les problèmes liés au VIH et au SIDA. Les initiatives basées sur le sport ne doivent jamais être indépendantes, mais être intégrées à d'autres stratégies et efforts de prévention afin de s'assurer qu'ils se renforcent l'un l'autre et n'épuisent pas des ressources déjà rares par un chevauchement ou une concurrence inutile des efforts.

Les approches intégrées qui combinent l'entraînement sportif avec l'acquisition de connaissances pratiques et avec l'éducation sur le VIH deviennent de plus en plus courantes sur toute la planète. Le projet des Caraïbes *Healthy Lifestyle Project*, développé en collaboration avec Jeux du Commonwealth Canada, l'Organization of Caribbean Administrators of Sport and Physical Education et la Caribbean Netball Association, combine le sport et le perfectionnement personnel pour encourager le choix d'un mode de vie sain. Le programme se base sur les trois principes suivants :

- La participation aux activités sportives et physiques offre aux jeunes des expériences positives qui les aident à s'assumer;
- Les mentors et les entraîneurs peuvent aider les jeunes, en particulier les filles, à reconnaître les bienfaits liés à un mode de vie sain;
- Les attitudes et les compétences en leadership peuvent être modelées grâce au sport.

Le programme recrute et forme de jeunes animateurs qui mettent en œuvre des ateliers du programme *Modes de vie sains* dans leurs collectivités. Les ateliers aident les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour faire des choix sains par l'intermédiaire de présentations interactives et d'activités de groupe sur des sujets comme l'éducation sur le VIH et le SIDA et la prévention de ces maladies, l'estime de soi, la résolution de conflits, la prise de décisions, le leadership, l'alimentation, la consommation de drogue, la sexualité et les grossesses précoces. Les jeunes sont impliqués dans la planification et l'animation de tous les aspects du programme.

La popularité du sport et son pouvoir de ralliement signifient qu'on peut y avoir recours pour rassembler les gens et parler ouvertement de questions délicates telles que les rapports sexuels protégés, la marginalisation et la discrimination. En Afrique, la Mathare Youth Sport Association (MYSA), dont le siège se situe à Nairobi, au Kenya, forme des entraîneurs et des animateurs qui échangent des informations au sujet du VIH et du SIDA lors de forums organisés dans le cadre d'événements sportifs, tout en présentant un modèle d'engagement communautaire centré sur le sport. En 1992, la MYSA a développé un programme destiné aux filles conçu pour aborder la vulnérabilité des jeunes Kényanes à la pauvreté, à l'analphabétisme, au VIH et au SIDA. Depuis ce jour, le programme a évolué et comprend désormais 3 500 filles qui jouent dans 250 équipes dans 40 ligues féminines de la MYSA, et qui ont accès à des entraîneurs formés à l'enseignement par les pairs sur le VIH et le SIDA.

En sollicitant l'engagement des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA dans les initiatives de prévention basées sur le sport, les programmes de sport au service de la santé contribuent à réduire la marginalisation et la discrimination liées au VIH. Les initiatives basées sur le sport peuvent également jouer un rôle de plus grande envergure dans l'amélioration de la santé des personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA. Plusieurs analyses documentaires sur l'entraînement physique et les infections au VIH entreprises avant l'introduction du traitement antirétroviral hautement actif (HAART) ont conclu que l'exercice physique était bénéfique¹³⁶. Les analyses ont découvert qu'une participation à des activités physiques au moins deux fois par semaine est associée à un ralentissement de l'évolution du SIDA¹³⁷. Une relation inverse entre la charge virale et le niveau d'activité physique a également été observée¹³⁸. Les recherches ultérieures indiquent que l'exercice d'aérobic est sans danger et améliore la condition cardio-pulmonaire chez les adultes qui vivent avec le VIH et le SIDA¹³⁹. Les études ont également permis de constater que l'entraînement progressif de la force musculaire, ou une combinaison d'entraînement de la force musculaire et d'exercice d'aérobic, semblent être sans danger et peuvent être bénéfiques pour les adultes qui vivent avec le VIH et le SIDA¹⁴⁰.

Cependant, comme il est probable que les adultes qui vivent avec le VIH dans les pays en voie de développement souffrent également de la pauvreté, d'une alimentation insuffisante et d'autres problèmes de santé, les interventions doivent prendre en compte la capacité des individus à participer aux activités et doivent s'adapter là où cela est nécessaire, afin que les activités soient tout à fait non discriminatoires.

Engagement des footballeurs dans le combat contre le paludisme

L'énorme popularité des événements sportifs en fait une puissante plateforme de communication et de mobilisation, qui peut servir à sensibiliser la population, à promouvoir la prévention et à soutenir les campagnes de vaccination qui ciblent les maladies infectieuses.

Le paludisme est causé par un parasite transmis par la piqûre d'un moustique infecté. La maladie afflige 300 millions de personnes par année, et elle est mortelle dans plus d'un million de cas¹⁴¹. Les enfants et les femmes enceintes ont moins de chances de se rétablir que les adultes qui ont développé une certaine immunité à la maladie¹⁴². Le paludisme affecte les personnes qui vivent dans la pauvreté dans une proportion bien plus importante. La plupart des cas surviennent en Afrique sub-saharienne, où le paludisme est une principale cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans et un principal facteur de morbidité chez les adultes¹⁴³. Les adultes qui survivent aux attaques de paludisme doivent faire face à de lourdes conséquences sociales et économiques, y compris une faible productivité et la dépression¹⁴⁴.

Dans bien des endroits de la planète, en particulier en Afrique, le paludisme endémique fait peser une menace continue sur des millions de personnes. C'est pour cette raison que le combat contre le paludisme est une importante stratégie de réduction de la pauvreté. Le paludisme peut être prévenu grâce à un traitement prophylactique aux antipaludiques; les personnes infectées par le parasite du paludisme peuvent être traitées avec des antipaludiques qui coûtent relativement peu cher, lorsqu'ils sont disponibles et que les patients peuvent se les permettre. Cependant, la pharmacorésistance aux principaux antipaludiques les a rendus pratiquement inefficaces dans certaines régions¹⁴⁵. On peut cependant prévenir la transmission de la maladie grâce à des filets moustiquaires traités à l'insecticide et en pulvérisant de l'insecticide à l'intérieur des maisons. La promotion de ces mesures de prévention est absolument nécessaire.

En octobre 2006, le Roll Back Malaria Partnership, conjointement avec le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et Sumitomo Chemicals, fabricant de moustiquaires pour les lits, a annoncé une campagne d'information publique dans toute l'Afrique au sujet des risques liés au paludisme, des avantages de la prévention et de l'utilisation correcte des moustiquaires traitées à l'insecticide. S'appuyant sur l'attrait à grande envergure du sport, et du football en particulier, cette campagne télévisée, diffusée gratuitement dans toute l'Afrique, mettait en vedette douze des meilleurs footballeurs internationaux africains. Les athlètes qui participaient à l'émission, dont le buteur ivoirien Didier Drogba et le joueur nigérien de l'OM Wilson Oruma, ont recommandé avec chaleur la protection immédiate contre le paludisme des jeunes enfants et des femmes enceintes, groupes les plus vulnérables. Chaque annonce télévisée combinait des clips plein d'action de matches de Première Ligue avec de forts

messages en français, en anglais et en plusieurs langues africaines. Les clips de service collectif étaient disponibles gratuitement pour être diffusés à la télévision et à la radio dans toute l'Afrique, sans aucune restriction. Chaque clip comprenait à la fin un jeu de huit secondes pour l'ajout d'un message de campagne locale contre le paludisme¹⁴⁶.

Courir pour sensibiliser le monde à la tuberculose

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les événements sportifs prestigieux peuvent servir de plateforme prête à l'usage et bien en vue pour sensibiliser et éduquer le public en matière de santé. À ce titre, ils peuvent contribuer à sensibiliser la population et à exorciser les mythes qui entourent les maladies comme la tuberculose.

La tuberculose pulmonaire, la forme infectieuse de tuberculose la plus courante, entraîne la destruction progressive et irréversible des poumons. Les personnes séropositives, dont le système immunitaire est affaibli et qui présentent d'autres facteurs de risque, courent un risque de plus de 30 % d'attraper la tuberculose¹⁴⁷. La tuberculose peut se traiter efficacement à l'aide de médicaments facilement disponibles, mais 50 % des personnes non traitées meurent des suites de la maladie¹⁴⁸. Malgré cela, la prévention et les efforts de contrôle de la tuberculose souffrent généralement d'un manque de visibilité auprès des pays donateurs et d'une absence de mobilisation dans les pays en voie de développement accablés par un lourd fardeau économique. L'émergence d'une forme de tuberculose résistante à plusieurs médicaments a soulevé des préoccupations dans les milieux experts; une meilleure visibilité et un redoublement des efforts restent nécessaires.

Le potentiel des événements sportifs à servir de plateforme d'éducation en matière de santé n'est pas passé inaperçu aux yeux de TBTV.org, une ONG internationale s'occupant des patients atteints de la tuberculose, qui a mis à profit le marathon de Paris, événement prestigieux, pour transmettre son message de sensibilisation au monde entier. En 2004, TBTV.org a créé la campagne *Run for Life*, qui a inscrit des coureurs au marathon de Paris en avril 2005, tout en lançant l'initiative de mini-marathons parallèles dans deux pays en voie de développement, qui regroupaient environ 300 coureurs chacun. Douze coureurs atteints de tuberculose et leurs fans ont couru le marathon de Paris en relais, et un coureur a terminé la course entière. Leur participation a été enregistrée par le secrétariat de Stop TB Partnership et une équipe de télévision française. Il en est résulté une couverture médiatique de grande envergure, comprenant le jour suivant la diffusion d'un programme de cinq minutes sur la Cinquième, une chaîne de télévision de l'État, des entrevues particulières avec des journalistes, et la diffusion dans le cadre de programmes télévisés et radio en France et dans les pays africains francophones par Radio France Internationale. Dans les pays qui avaient envoyé des participants à la course, d'autres patients atteints de tuberculose ont fait office de centres de liaison pour les

communications et le travail de promotion de la lutte contre la tuberculose, se servant de l'événement parisien pour mobiliser le soutien de leurs collectivités.

Le succès de l'initiative du marathon de Paris a incité le Stop TB Partnership à lancer l'initiative d'une coproduction avec TBTv afin de développer davantage cet outil stratégique. L'équipe *Run for Life* prévoit de participer aux marathons de chacune des capitales des pays du G8 et de tirer parti des millions de spectateurs et des dizaines de millions de téléspectateurs participant à ces événements pour sensibiliser la population, réunir des ressources et mobiliser le soutien du public¹⁴⁹.

Les héros du sport luttent contre la rougeole

La rougeole est une infection virale hautement contagieuse qui tue davantage d'enfants que toutes les autres maladies contre lesquelles on peut être vacciné. En 1999, la rougeole a décimé environ 873 000 personnes dans le monde entier. La plupart de ces décès, c'est-à-dire 791 000, sont survenus chez des enfants de moins de 5 ans. Les enfants qui survivent à la rougeole peuvent se retrouver avec des handicaps permanents, dont notamment les lésions cérébrales, la cécité et la surdité¹⁵⁰.

Il est essentiel d'organiser des campagnes de vaccination systématique pour réduire le taux de mortalité dû à la rougeole dans les pays où les campagnes d'immunisation de routine n'atteignent pas l'objectif de vacciner 90 % de la population ciblée (le pourcentage nécessaire pour enrayer la transmission de la maladie). Les campagnes, qui durent plusieurs jours, sont axées sur les enfants de l'âge ciblé dans les collectivités difficiles à atteindre. Des campagnes de suivi sont organisées dans les trois ou quatre ans après les campagnes systématiques afin de vacciner les enfants nés après ces dernières¹⁵¹.

De 2000 à 2005, plus de 360 millions d'enfants dans le monde entier ont été vaccinés contre la rougeole grâce à des activités d'immunisation extraordinaires. Ces efforts ont eu un impact considérable sur le taux de mortalité dû à la rougeole, le réduisant de 60 % entre 1999 et 2005. Les résultats les plus encourageants se sont produits en Afrique, où les cas de rougeole et les décès ont chuté de presque 75 %. Cependant, malgré ces progrès et la disponibilité d'un vaccin efficace et sans danger depuis les quarante dernières années, la rougeole reste une principale cause de décès chez les jeunes enfants. On estime le nombre de personnes décédées de la rougeole en 2005, principalement des enfants, à 345 000¹⁵².

En Zambie, la rougeole est l'une des cinq causes principales de maladie infantile, et une cause importante de mortalité infantile. Pendant la période précédant la décision prise par la Zambie

d'organiser une importante campagne de vaccination en 2003, des épidémies sporadiques ont entraîné environ 40 000 décès¹⁵³. La campagne de 2003 visait à vacciner cinq millions d'enfants zambiens de l'âge de 6 mois à 15 ans.

L'organisation humanitaire internationale Right To Play a été invitée à participer à la campagne de vaccination contre la rougeole de 2003 par l'intermédiaire de l'initiative Global Measles Initiative. Son approche consistait à utiliser le pouvoir de ralliement et d'influence du sport pour atteindre et mobiliser les enfants et les collectivités que la campagne n'avait pas encore touchés. Right To Play a organisé des *festivals de sport* d'une journée dans trois districts de la Zambie afin d'attirer les enfants et leurs familles. Des postes de vaccinations ont également été installés sur les lieux des festivals afin d'informer les membres de la collectivité de l'importance des vaccins et de l'immunisation des enfants.

Des milliers d'affiches représentant Kalusha Bwalya, vedette de football zambienne et athlète ambassadeur de Right To Play, ont été distribuées avant le festival pour promouvoir la campagne nationale de vaccination contre la rougeole, qui a duré tout un week-end. D'énormes affiches de dix mètres de haut étaient éparpillées sur tous les panneaux d'affichage de la capitale, Lusaka, rappelant aux parents et aux personnes s'occupant des enfants de tout le pays de les faire vacciner.

Une équipe de vedettes de sport zambiennes composée de Kalusha Bwalya (football), Ellen Hight (nage), Samuel Matete (course de haies), Lango Sinkamba (marathon en chaise roulante) et Kennedy Kanyanta (boxe) ont contribué à attirer les enfants à ces événements. Pendant le déroulement des festivals, des milliers d'enfants se sont rassemblés pour jouer à des sports et à des jeux spécialement conçus pour leur enseigner des leçons de santé. Les enfants ont fait le tour de différents postes de sport et de jeu, terminant au poste de vaccination où ils ont reçu leur vaccin et des cartes de collection de style « Kalusha », portant au dos l'inscription « Lutte contre la rougeole, fais-toi vacciner ».

Des bénévoles locaux provenant d'Edusport, de Right To Play, de Sport in Action et de l'YMCA ont été formés pour animer les festivals. Ils étaient également responsables de l'organisation d'ateliers de formation destinés aux dirigeants communautaires locaux et aux membres de l'équipe d'administration de la santé dans les districts, qui portaient sur l'usage du sport en tant qu'outil de mobilisation sociale. Ces partenariats formaient la clé du succès des festivals de sport, qui ont permis la vaccination de presque 18 000 enfants en une semaine. Ces événements prouvent que le sport est un moyen facile de mobiliser les collectivités à des fins de vaccination systématique et peut servir d'outil de diffusion de messages clés concernant la santé.

Éradication de la polio

La poliomyélite (polio) est une maladie virale hautement contagieuse qui affecte principalement les enfants de moins de 5 ans. Le virus envahit le système nerveux et entraîne une paralysie, voire quelquefois la mort¹⁵⁴. Il n'existe aucun traitement permettant de guérir la polio, mais on peut la prévenir par un vaccin.

La *Global Polio Eradication Initiative* a été lancée en 1988. Depuis cette année-là, les cas de polio ont chuté de plus de 99 %, de plus de 350 000 cas dans plus de 125 pays endémiques à 1 997 cas signalés en 2006¹⁵⁵. En 2005, plus de 400 millions d'enfants ont été vaccinés contre la polio dans quarante-neuf pays¹⁵⁶. Bien que le monde ne se trouve plus qu'à quelques années de l'éradication complète de la polio, le poliovirus sauvage est encore présent dans quelques pays, principalement en Afrique, notamment en Angola, en Égypte, en Éthiopie, au Niger, au Nigéria et au Soudan¹⁵⁷.

En 2002, l'OMS et l'UNICEF en Somalie ont conjugué leurs efforts dans une campagne nationale continue d'éradication de la polio. Dans un effort pour sensibiliser la population à cette campagne, des courses de la paix ont été organisées à Mogadiscio et à Merkah à des fins de promotion¹⁵⁸. En 2004, s'appuyant sur le succès de ces efforts, Right To Play a établi la GAVI Cup¹⁵⁹, un tournoi qui exploite la popularité du football pour augmenter les taux de vaccination au Ghana. Les efforts de vaccination antérieurs dans la capitale du Ghana, Accra, avaient permis de déterminer les quelques districts dont le taux de participation était faible. La promotion de la première GAVI Cup la définissait comme une compétition de sport et un concours de connaissances visant à toucher ces districts et à sensibiliser la population aux Journées nationales de vaccination 2004.

Des héros du sport comme les champions olympiques Vida Anim et Eric Nkansah et le cycliste Emmanuel Yeboah ont participé à l'événement. Les invités spéciaux comprenaient des représentants de l'UNICEF, de l'OMS et du ministère de la Santé du Ghana, ainsi que le président de l'Association of Sports Broadcasters du Ghana. Des jeunes arboraient des t-shirts qui portaient l'inscription « Let's Kick Polio out of Ghana », autrement dit, donnons un bon coup de pied à la polio et faisons-la décamper du Ghana, un message clair répété sur les circulaires et les bannières du tournoi. Des milliers d'enfants ont emporté à la maison toute une panoplie d'objets liés à la santé (fournis par l'UNICEF) à montrer à leurs parents, et des centaines de membres de la collectivité ont assisté à la finale. L'histoire de la GAVI Cup a également été diffusée dans tout le Ghana par les médias, ce qui a permis au reste de la population de s'informer de l'événement et de ses messages. Au total, le tournoi a inculqué des connaissances

au sujet de l'importance et de la sécurité des vaccins à presque 5 000 jeunes et à leurs familles, établissant ainsi une base fertile pour la campagne de vaccination qui a suivi.

2.3 Amélioration de la santé mentale

Défis mondiaux liés à la santé mentale¹⁶⁰

La santé mentale est définie par l'OMS comme un état de bien-être dans lequel chaque individu réalise son propre potentiel, peut faire face au stress normal de la vie, peut travailler de façon productive et fructueuse et est capable d'apporter sa contribution à la collectivité.

Les troubles mentaux, neurologiques et comportementaux se retrouvent dans tous les pays; ils sont la source d'une immense souffrance. En 2002, l'OMS estimait que, à l'échelon mondial, 154 millions de gens souffraient de dépression, 25 millions de schizophrénie, 91 millions d'alcoolisme et 15 millions de toxicomanie. Un rapport plus récent de l'OMS indique que 24 millions de gens sont atteints de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence. En outre, 877 000 personnes se suicident chaque année, dont 86 % proviennent de pays à faible et à moyen revenu. Plus de la moitié des personnes qui se donnent la mort ont entre 15 et 44. Les troubles mentaux sont l'une des principales causes soignables de suicide, et se trouvent parmi les facteurs de risque de maladies transmissibles et non transmissibles. Ils peuvent également contribuer aux blessures non intentionnelles et intentionnelles; de plus, ils peuvent affecter les troubles médicaux chroniques comme le cancer, les maladies cardiaques et cardiovasculaires, le diabète, le VIH et le SIDA, et ces derniers les affectent.

Les personnes atteintes de troubles mentaux se retrouvent souvent isolés sur le plan social, ont une mauvaise qualité de vie et présentent un taux de mortalité plus élevé. Ces troubles entraînent également d'énormes coûts économiques et sociaux. Des traitements économiques existent pour la plupart de ces troubles; s'ils sont appliqués correctement, ils pourraient permettre à ceux qui en sont atteints de devenir des membres de la société en pleine possession de leurs moyens. Cependant, la plupart des pays à faible et moyen revenu consacrent moins de 1 % de leurs dépenses en santé à la santé mentale.

Dans les situations d'urgence (guerre, génocide, terrorisme, catastrophe naturelle et déplacements de population), on estime que le nombre de personnes atteintes de troubles mentaux augmente de 6 à 11 %. Sans même parler de troubles mentaux, les personnes qui se retrouvent dans des situations d'urgence présentent souvent des problèmes psychosociaux qui ne peuvent être quantifiés. De nombreux organismes humanitaires affirment désormais que des programmes de sport bien conçus peuvent contribuer à résoudre de tels problèmes.

Liens entre le sport et le bien-être mental

On sait de longue date que l'exercice physique et, par extension, le sport produisent des effets bienfaisants pour la santé mentale¹⁶¹, renforcent l'estime de soi¹⁶², aident à faire face au stress et à l'anxiété¹⁶³ et soulagent la dépression¹⁶⁴. On a prouvé que l'exercice physique diminue les symptômes cliniques chez les patients atteints de troubles psychiatriques, en particulier chez ceux qui souffrent de dépression¹⁶⁵. Plus récemment, des recherches révolutionnaires ont indiqué que l'exercice physique peut également améliorer les fonctions cérébrales, comme la mémoire et l'apprentissage¹⁶⁶, et réduire le risque de perte cognitive due à la maladie d'Alzheimer et aux attaques mineures¹⁶⁷.

Il n'est donc pas surprenant, étant donné ses bienfaits évidents, que le sport est constamment utilisé comme outil pour soulager les traumatismes dans les situations d'après-guerre ou dans les situations suivant une catastrophe naturelle. Bien qu'on ne dispose encore d'aucune donnée scientifique sur l'impact de tels efforts, l'examen qualitatif des pratiques et des résultats actuels indique qu'il s'agit d'une nouvelle orientation fructueuse. La recherche déterminera quel genre d'impact le sport peut avoir, et comment l'obtenir. (Ce sujet est traité plus en profondeur pour ce qui a trait aux enfants et aux jeunes dans le chapitre 3.) Les paragraphes suivants examinent plus en détail les avantages du sport et de l'exercice physique pour la santé mentale et cognitive.

Amélioration de l'image de soi, de l'estime de soi et de la confiance en soi

La participation régulière à des programmes de sport et d'exercice physique peut jouer un rôle important dans l'aide à la formation de l'image de soi chez les jeunes¹⁶⁸ et dans le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi chez les gens de tout âge¹⁶⁹. Bien que les investigations menées sur les effets du sport à court terme indiquent que ce dernier entraîne principalement des changements d'humeur positifs, une activité physique systématique donne les mêmes résultats en ce qui concerne le bien-être, améliore la perception de son propre état de santé et génère une meilleure satisfaction de sa propre santé¹⁷⁰. Tous ces effets sont d'importants facteurs déterminants de la santé, car ils exercent une influence sur la perception de l'image de soi et sur la capacité à faire face aux défis de la vie.

Quel que soit son contexte culturel, l'adolescence est émaillée de risques et de possibilités de développement. Le succès du développement dépend largement de la mesure dans laquelle les jeunes ont accès à des ressources personnelles et sociales et de la qualité du soutien qui leur est disponible¹⁷¹. De nombreuses études indiquent un lien positif entre le sport et divers aspects du développement de l'adolescent¹⁷². Plus particulièrement, on a constaté que le sport donne aux

adolescents une meilleure confiance en eux¹⁷³ et renforce l'estime de soi chez les filles¹⁷⁴. Les résultats d'une analyse prenant l'âge en considération ont également indiqué une stabilité surprenante de l'image de soi (identité personnelle) chez les jeunes physiquement actifs pendant leur adolescence. L'analyse a également démontré que le soi physique, ou « image corporelle », est important dans la construction de l'image de soi, en particulier dans les premières années de l'adolescence, bien que cela diminue avec le temps au fur et à mesure du développement¹⁷⁵.

Le sport peut également nuire à l'estime de soi et à la confiance en soi chez les jeunes qui ont une surcharge pondérale, qui ne sont pas en forme ou qui manquent d'aptitudes sportives et se sentent donc exclus ou même humiliés par leur expérience sportive. Des programmes de sport bien conçus, qui mettent la priorité sur le développement des enfants et des jeunes plutôt que sur la compétition, et qui mettent l'accent sur les progrès personnels en matière de compétences et de développement de la condition physique, peuvent prévenir de tels effets négatifs. (Le rôle du sport dans le développement des jeunes et les comportements à risque est étudié plus en détail dans le chapitre 3.)

La participation régulière à un programme d'exercice physique est également associée à une amélioration notable de l'estime de soi chez les enfants et les adultes¹⁷⁶ et à l'entretien d'une estime de soi positive chez les personnes âgées¹⁷⁷. Quelques études examinent l'impact du sport et de l'exercice physique sur le bien-être mental des personnes handicapées. Cependant, une étude portant sur des individus en chaise roulante qui participaient à un match de tennis a permis de constater que les joueurs manifestaient une plus grande assurance dans leurs aptitudes au tennis et dans leur mobilité en chaise roulante que les personnes qui ne participaient pas au match¹⁷⁸. On pense que l'estime de soi et la confiance en soi naissent de l'exploit qui consiste à entretenir des habitudes d'exercice physique et de sport à long terme et de la maîtrise des compétences afférentes.

Résistance au stress et réduction de l'anxiété

Au cours des quelques dernières années, le rôle de l'activité physique en tant que traitement thérapeutique du stress et de l'anxiété a fait l'objet d'une attention soutenue de la part de la recherche. Les concepts de stress et d'anxiété sont souvent utilisés l'un pour l'autre dans les comptes rendus de recherche sur l'exercice physique. Cependant, la notion de stress met plutôt l'accent sur le rôle de l'environnement dans la génération d'un état d'éveil physiologique et de trouble émotionnel. L'anxiété se rapporte plutôt aux prédispositions ou aux traits de personnalité persistants d'un individu en réponse au stress perçu¹⁷⁹.

Un rapport rédigé en 1998 définit le stress comme « la relation entre un individu et son environnement, évaluée par l'individu comme étant pénible ou dépassant ses ressources et mettant son bien-être en danger »¹⁸⁰. Faire face au stress, c'est utiliser diverses stratégies et différents comportements pour gérer les exigences particulières ressenties par un individu comme étant pénibles ou dépassant ses ressources¹⁸¹.

Une analyse de quarante-cinq études menées sur plus de quinze ans étaye fortement les bienfaits de l'activité physique en tant que stratégie d'adaptation au stress¹⁸². La plupart des études ont recours à des programmes d'exercice d'aérobic comprenant des activités vigoureuses de vingt à soixante minutes, au moins trois fois par semaine, sur une période de huit à dix semaines. Les résultats de toutes les études, quelle que soit leur conception, étaient positifs et présentaient une amélioration psychologique et une amélioration de la condition physique. D'importantes associations reliant la condition physique à la diminution du stress quotidien sont également apparues. Cependant, l'exercice ne doit pas être aérobic pour offrir des bienfaits psychologiques. D'autres activités ont produit des résultats positifs, dont notamment le yoga, l'entraînement de la souplesse et de la résistance musculaire modérée.

En plus d'être un moyen efficace de faire face au stress, l'activité physique peut également contribuer à prévenir l'anxiété. Un expert a proposé l'idée que « les bienfaits de l'exercice physique régulier pourraient résider dans sa capacité à réduire l'anxiété au quotidien et donc à prévenir le développement de l'anxiété chronique »¹⁸³. Des analyses distinctes des comptes rendus de la recherche sur l'anxiété chronique, l'anxiété réactionnelle et d'autres indicateurs physiques et psychologiques de l'anxiété confirment l'idée que l'exercice physique est lié à une réduction de l'anxiété¹⁸⁴. Cela s'avère quel que soit l'âge et l'état de santé des participants.

Les mécanismes par lesquels l'exercice physique réduit le niveau d'anxiété sont peu clairs. Cependant, il agit probablement de plusieurs façons :

- Par la promotion de la détente;
- En qualité de temps de repos;
- En fournissant une distraction psychologique;
- En changeant l'humeur;
- En renforçant les ressources personnelles comme l'estime de soi et l'auto-efficacité;
- En offrant un moment et une occasion de résoudre un problème (comme lors d'une course, par exemple);
- En régulant de manière générale les réactions émotionnelles et physiologiques aux événements stressants.

La recherche portant sur l'anxiété indique que la participation à des séances d'exercice d'aérobic qui durent entre vingt et quarante minutes peut réduire le niveau d'anxiété pendant deux à quatre heures¹⁸⁵. Les programmes qui s'étendent au moins sur dix semaines et idéalement sur plus de quinze semaines entraînent les réductions de l'anxiété les plus marquées¹⁸⁶. L'exercice ne doit pas forcément être très vigoureux pour procurer ces bienfaits. Plusieurs études indiquent de considérables réductions du niveau d'anxiété à la suite d'activités de faible intensité comme la marche. Dans certains cas, les activités d'intensité modérée ont produit une plus grande diminution du niveau d'anxiété que les activités vigoureuses¹⁸⁷.

Pour obtenir une détente et un soulagement du stress idéals grâce à l'exercice physique, il faudrait être actif plusieurs fois par semaine, choisir des activités agréables et qui s'intègrent bien à la vie quotidienne. Ces activités doivent se poursuivre à long terme. Les responsables des programmes qui font la promotion de l'exercice physique sont encouragés à s'assurer que le type de sport ou d'exercice offert attire la population ciblée, est conçu de façon à s'intégrer à la vie quotidienne et peut être organisé assez souvent et assez longtemps pour procurer de réels bienfaits aux participants.

Prévention et gestion de la dépression

La dépression est caractérisée par une tristesse permanente accompagnée de symptômes psychologiques, comportementaux et physiques. On la classe au septième rang des principales causes du fardeau de la maladie dans les pays à faible ou à moyen revenu, car elle a tendance à être incapacitante, récurrente ou durable, et reste souvent non traitée¹⁸⁸. La dépression est la cause principale du fardeau de la maladie au Brésil, et la deuxième cause du fardeau de la maladie chez les femmes au Chili¹⁸⁹.

Les travaux de recherche ont mis en évidence une association positive entre l'exercice physique et une chute du niveau de dépression léger à modéré¹⁹⁰. Les adolescents plus fortement impliqués dans des activités sportives peuvent présenter de plus faibles niveaux de dépression; l'activité physique et l'exercice physique pratiqué tout au long de la vie préviennent également les symptômes de la dépression chez les personnes âgées¹⁹¹. Le soulagement des symptômes de la dépression par l'exercice physique régulier est comparable à la psychothérapie et, dans certains cas, offre même un pronostic supérieur¹⁹². L'exercice physique peut également constituer un accompagnement précieux du traitement professionnel de la dépression grave¹⁹³.

À l'instar des autres effets sur la santé mentale, les résultats des études ont indiqué une association positive entre l'exercice physique et le soulagement de la dépression, mais n'ont pas découvert la nature de cette relation de cause à effet. Par conséquent, il est difficile de quantifier

une « posologie » efficace ou de déterminer quels sont les types d'exercice les plus appropriés. En l'absence de recommandations plus précises, les lignes directrices physiologiques actuelles de l'American College of Sports Medicine, c'est-à-dire une activité rythmique engageant les grands muscles pendant vingt à soixante minutes, de trois à cinq fois par semaine, à hauteur de 60 à 80 % de la fréquence cardiaque maximale corrigée en fonction de l'âge, ou une dépense hebdomadaire de 2 000 kcal, sont généralement considérées comme étant efficaces et ne présentant que de faibles risques médicaux¹⁹⁴.

Amélioration des fonctions cérébrales

Bien que le sport et l'exercice physique aient depuis longtemps été liés à l'amélioration de la santé mentale, ce n'est que récemment que des chercheurs se sont rendu compte que les effets de l'exercice physique sur la santé mentale sont bien plus profonds et complexes qu'on ne le pensait.

L'exercice d'aérobic aide le cœur à pomper davantage de sang vers le cerveau, ce qui augmente la circulation de l'oxygène et l'alimentation en oxygène des cellules cérébrales. Parallèlement, lorsque les muscles travaillent, ils envoient au cerveau des signaux qui déclenchent la production de facteurs neurotrophiques dérivés du cerveau (BDNF). Avec l'exercice physique régulier, l'organisme accumule les BDNF, et les cellules nerveuses du cerveau commencent à s'étendre, à se joindre et à communiquer entre elles de façon différente. Il s'agit là du processus physiologique fondamental qui sous-tend tout apprentissage; chaque nouvelle connexion entre deux cellules nerveuses signifie l'acquisition et la mise en mémoire d'un nouveau fait ou d'une nouvelle compétence. Ce sont les BDNF qui rendent ce processus d'apprentissage possible. Par conséquent, les cerveaux qui contiennent une concentration de BDNF plus élevée ont une plus grande capacité à acquérir des connaissances, alors que les cerveaux qui n'en contiennent pas beaucoup ont de la difficulté à absorber de nouvelles informations¹⁹⁵.

Le taux de BDNF reste relativement constant pendant l'âge adulte, mais avec l'âge, les neurones commencent lentement à disparaître. Les scientifiques pensaient autrefois que cette perte était permanente; cependant, des études effectuées sur les animaux pendant la dernière décennie ont indiqué que le remplacement des cellules nerveuses peut être assez facilement déclenché par l'exercice physique. Une étude parue en mars 2007 dans la publication scientifique *Proceedings of the US National Academy of Sciences*¹⁹⁶ a étendu pour la première fois la portée de cette découverte à l'être humain, démontrant qu'il est possible de générer de nouvelles cellules nerveuses dans le cerveau grâce à l'exercice physique. Après avoir fait suivre aux participants un programme d'exercice d'aérobic sur trois mois, les chercheurs ont découvert que le cerveau de tous les sujets semblait avoir acquis de nouveaux neurones; les sujets qui avaient obtenu les

meilleurs résultats de condition cardiovasculaire présentaient la croissance de cellules nerveuses la plus élevée¹⁹⁷.

D'autres expériences ont démontré que cette croissance était concentrée dans l'hippocampe, la zone qui contrôle l'apprentissage et la mémoire, ainsi que dans les lobes frontaux, où se situent les fonctions exécutives, c'est-à-dire la pensée de niveau plus élevé, comme la prise de décision, la capacité à mener plusieurs tâches de front et la planification¹⁹⁸. On a découvert que l'exercice ramène l'hippocampe à un état « plus jeune et en meilleure santé », et qu'il provoque une augmentation de la taille des lobes frontaux du cerveau. De nombreuses études effectuées sur des hommes et des femmes dans leur soixantaine ou leur soixante-dizaine ont permis de constater que la marche à bon pas et d'autres entraînements d'aérobic ont apporté une amélioration des fonctions exécutives. Les sujets ont obtenu de meilleurs résultats aux tests psychologiques, ont répondu aux questions plus rapidement et plus précisément. Selon l'une des études, « il ne s'agit pas seulement de ralentir le processus de vieillissement, mais il s'agit de l'inverser »¹⁹⁹. Les premières études indiquent également que les personnes qui font de l'exercice physique au moins quelques fois par semaine ont tendance à développer la maladie d'Alzheimer moins souvent et plus tard dans la vie que les personnes plus sédentaires²⁰⁰.

D'après ce que savent les scientifiques, les autres régions du cerveau ne peuvent être le théâtre de l'apparition de nouveaux neurones, mais elles bénéficient de l'exercice physique d'une autre façon. Le volume sanguin, comme le volume du cerveau, augmente avec l'exercice. Par conséquent, les adultes actifs présentent une diminution de l'inflammation du cerveau. Ils souffrent également d'un nombre moins élevé d'attaques cérébrovasculaires minimes et à peine perceptibles, qui peuvent détériorer la cognition sans que la personne qui y est sujette ne s'en rende compte²⁰¹. Les taux de dopamine, de sérotonine et de norépinéphrine dans le cerveau sont également élevés après l'exercice physique, ce qui établit une meilleure concentration et une plus grande tranquillité, et réduit l'impulsivité²⁰².

Les effets de l'exercice physique sur le cerveau sont encore plus puissants en ce qui concerne les enfants, car leur cerveau est encore en plein développement. Jusqu'à l'âge d'environ 20 ans, les lobes frontaux du cerveau des enfants et des jeunes ne sont pas entièrement développés, ce qui fait qu'ils utilisent d'autres zones du cerveau pour accomplir les fonctions nécessaires, y compris les fonctions liées à l'apprentissage. Dans une étude portant sur des élèves en éducation physique de troisième et de quatrième année, l'exercice a non seulement accéléré la fonction exécutive, mais a également amélioré toute une gamme de compétences qui allaient des mathématiques à la lecture, en passant par la logique²⁰³. Selon les résultats de ces recherches, de nombreux éducateurs se font désormais les champions du renforcement de l'exercice physique dans les écoles publiques, et soutiennent que de plus longs cours d'éducation physique

peuvent aider les élèves à briller dans d'autres matières²⁰⁴. Cette approche est en accord avec plusieurs études menées au cours des cinquante dernières années, qui indiquent que de longues périodes d'activité physique quotidienne dans les écoles n'entravent pas le succès scolaire, mais peuvent au contraire y contribuer²⁰⁵.

Il reste à comprendre pourquoi certaines formes d'exercice physique affectent le cerveau bien davantage que d'autres. La plupart des chercheurs se sont principalement penchés sur l'exercice d'aérobic. Les quelques études qui ont examiné les étirements, les exercices tonifiants et les poids et haltères n'ont constaté que peu d'effets, voire aucun effet, sur la cognition²⁰⁶. En outre, les chercheurs ne savent pas exactement dans quelle mesure l'exercice devient excessif. On recommande la prudence chez les enfants, car ils ne sont généralement pas encore assez développés pour se lancer dans de longues périodes d'exercice d'intensité élevée. (Veuillez consulter le chapitre 3, qui comprend de plus amples renseignements au sujet des lignes directrices en matière d'exercice physique chez les enfants et les jeunes.)

Atténuation des traumatismes dans les situations d'après-guerre et consécutives aux catastrophes naturelles

Le sport peut jouer un rôle important dans le rétablissement et le maintien de la santé mentale. Dans les régions touchées par des catastrophes naturelles et par la guerre, où les traumatismes sont largement répandus, le sport est un outil hautement efficace de normalisation de la vie. Par l'intermédiaire d'activités régulières, les enfants et les adultes peuvent commencer à retrouver un sentiment de sécurité et de normalité, et profiter de périodes de répit au milieu de la tâche souvent accablante que représente la reconstruction. Le jeu et le sport se sont révélés extrêmement thérapeutiques pour aider les enfants à surmonter leurs traumatismes²⁰⁷. Ayant reconnu ce fait, l'UNICEF a mis au point une mallette de jeux pour les enfants déplacés par la guerre et les catastrophes naturelles. Cette mallette permet aux enfants de participer à des sports d'équipe dans un cadre favorable et non compétitif, sous la direction d'un enseignant ou d'un bénévole formé²⁰⁸. (Pour de plus amples renseignements à ce sujet, les lecteurs peuvent se reporter à la discussion traitant des enfants et des jeunes en situation d'après-guerre et consécutives aux catastrophes naturelles, au chapitre 3.)

3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

Les tendances mondiales reflètent certains problèmes de santé clés partagés par de nombreux pays. En réalité, ces problèmes se présentent souvent de différentes façons à différents endroits, en raison du contexte social, économique, démographique, politique et environnemental dans lequel ils se posent. Même au sein d'un même pays, différentes populations peuvent éprouver

d'uniques difficultés liées à la santé, ou faire face aux mêmes problèmes que d'autres populations, mais avoir à leur disposition des niveaux très différents de ressources individuelles et sociétales.

Par conséquent, les politiques et les programmes de sport au service du développement et de la paix visant à influencer sur les résultats pour la santé sont les plus efficaces lorsqu'ils prennent fermement appui sur une analyse empirique qui prend en compte les différences entre les sexes et la culture de l'endroit. Une telle analyse doit tenir compte des problèmes que les politiques et les programmes visent à résoudre, de la façon dont ces problèmes peuvent être abordés et de la manière dont les efforts clés peuvent inciter d'autres gouvernements et des tiers externes à atteindre les mêmes objectifs.

La santé des individus et des populations est déterminée dans une large mesure par des facteurs sociaux tels que la pauvreté, l'inégalité des revenus, l'emploi, le logement, l'éducation et les relations sociales. Les investissements visant à réduire l'inégalité sociale et économique, en aidant les individus et les groupes à accroître leur capital humain, sont un moyen très efficace d'améliorer les résultats pour la santé à l'échelon de la population. Les recommandations suivantes, bien qu'elles soient assez générales, ne visent pas à supplanter de tels efforts, mais à les compléter et à les renforcer.

Malgré leur généralité, certaines recommandations particulières peuvent ne pas s'appliquer à tous les contextes. Les gouvernements doivent mettre en balance le potentiel du sport à faire progresser les objectifs de santé et leur propre compréhension des possibilités et des problèmes existants.

3.1 Recommandations en matière de politiques

Mettre en œuvre des stratégies détaillées pour augmenter les niveaux d'activité physique dans les populations. Au vu du fardeau global croissant que représentent les maladies non transmissibles et de l'efficacité prouvée de l'activité physique à alléger ce fardeau et à améliorer la santé mentale, les gouvernements et les parties prenantes concernées sont fortement incités à collaborer afin d'intégrer le sport et l'activité physique dans leurs stratégies, leurs politiques et leurs programmes généraux de santé et de développement.

Élaborer des stratégies fondées sur des données probantes et adopter une approche holistique de la conception et de la promotion de l'activité physique. L'augmentation des niveaux d'activité physique ne se limite pas à persuader les individus à devenir plus actifs.

L'activité physique est conditionnée par un vaste éventail de facteurs individuels, sociaux et environnementaux. La plupart de ces facteurs échappent au contrôle de l'individu, mais ils ont une influence sur son choix de devenir plus actif. La modification des niveaux d'activité physique au sein des populations nécessite une analyse détaillée de ces facteurs et des stratégies générales et multisectorielles qui comprennent des changements de politique, de législation et de réglementation. Pour modifier les niveaux d'activité physique, il faut également éduquer le public et investir dans des programmes d'activité physique en milieu de travail, en milieu scolaire et à l'échelon communautaire.

Incorporer dans toutes les stratégies des cibles et des messages clairs. Les initiatives nationales en faveur de l'activité physique doivent être planifiées et coordonnées selon des objectifs précis et réalisables (à court et à long terme). Ces initiatives doivent viser l'augmentation de la participation de la population aux activités physiques et sportives sur une période donnée. La planification doit être intégrée aux autres efforts nationaux visant à prévenir les maladies chroniques, à promouvoir la santé et à favoriser le développement socio-économique durable.²⁰⁹

Lors de l'élaboration des stratégies, collaborer avec les parties prenantes clés afin d'évaluer les niveaux actuels d'activité physique et de participation aux activités sportives, les tendances et les facteurs déterminants. Pour élaborer des stratégies efficaces, il faut disposer de données de base générales et propres à chaque population concernant les niveaux d'activité physique, les tendances et les facteurs qui les influencent. Ces informations sont essentielles dans le cadre de la conception initiale de stratégies efficaces et pour l'évaluation de leur impact. Des coalitions et des partenariats de soutien peuvent être formés au sein du gouvernement et avec des organisations de sport, des organismes s'occupant de santé, des médias, et bien d'autres encore. Ces partenariats peuvent aider les ministères à recueillir des données pertinentes, apporter diverses perspectives et compétences au processus d'élaboration des stratégies et permettre aux gouvernements d'exploiter des ressources nationales et locales (ressources en information, ressources humaines, financières et logistiques) en vue de la mise en œuvre desdites stratégies.²¹⁰

Intégrer les leçons tirées d'expériences fructueuses survenues dans d'autres endroits de la planète. Le programme *Agita São Paulo* au Brésil donne un bel exemple d'initiative de sport au service de la santé couronnée de succès. *Agita São Paulo* a été lancé en décembre 1996 à titre de programme de promotion de l'activité physique parmi les 40 millions d'habitants de l'État de São Paulo. Le modèle écologique de « gestion mobile » illustré dans la²¹¹ figure n° 2.1, basé sur un modèle semblable mis au point dans le cadre du programme *Agita São Paulo*, détermine

plusieurs facteurs intrapersonnels, sociaux et environnementaux qui ont des conséquences sur les niveaux d'activité physique.

Figure n° 2.1 Modèle écologique de « gestion mobile » des facteurs qui influencent l'activité physique

« GESTION MOBILE » – Modèle écologique
BUREAU CENTRAL

INTRAPERSONNEL	SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	
		Environnement naturel	Environnement bâti
Démographique	Culturel	Géographie	Récréation
Cognitif et affectif	Climat social	Conditions météorologiques	Information
Biologique	Comportements favorables		Architectural
Comportemental	Politiques régissant les ressources		Divertissement
	Politiques régissant les mesures incitatives		Urbain, suburbain
			Transport

La « gestion mobile » du modèle écologique (Matsudo, Guedes et coll. 2004).

Adapté de la source : MATSUDO, V. et coll. Policy Intervention: The Experience of Agita Sao Paulo in Using « Mobile Management » of the Ecological Model to Promote Physical Activity, 2004.

En prenant systématiquement en compte chacun de ces facteurs et en travaillant à les modifier lorsque cela est nécessaire, *Agita São Paulo* a réduit avec succès le nombre d'habitants sédentaires à São Paulo de 14,9 % de la population en 1999 à 11,2 % en 2004²¹². Les partenariats stratégiques formaient un élément essentiel de ce succès; plus de 350 organisations de tous les secteurs se sont lancées dans une action coordonnée et intégrée afin d'aborder chacun des domaines illustrés par le modèle.

Il n'existe que peu de données sur les mesures efficaces nécessaires pour modifier les niveaux d'activité physique des populations, en particulier dans les pays à faible et à moyen revenu. Cependant, on peut tirer plusieurs leçons importantes de l'exemple d'*Agita São Paulo*, en partie en raison de l'approche rigoureuse adoptée lors de l'évaluation de toutes ses initiatives.

Le succès d'Agita São Paulo est dû en partie à l'attention minutieuse portée à la compréhension des différentes conditions locales et de leur impact sur les niveaux d'activité physique. Chaque ville ou chaque endroit est unique à cet égard, et les approches doivent être enracinées dans les circonstances locales et les aborder; il n'existe donc aucune formule magique permettant d'augmenter les niveaux d'activité physique.

Des études portant sur le rapport coût-efficacité, entreprises par les Centers for Disease Control américains et la Banque mondiale en 2005, ont conclu que le programme a généré des économies publiques de 310 millions de dollars américains²¹³. Le succès d'*Agita* a inspiré la création d'un programme similaire à l'échelon national, *Agita Brasil*, et du Physical Activity Network of the Americas. Un réseau Agita Mundo a été établi à l'échelon international; il relie plus de 200 institutions de 58 pays et vise à renforcer les capacités, à soutenir la recherche et l'évaluation et à procéder à la mobilisation sociale grâce à plus de 2 000 événements dans le monde entier, qui célèbrent la *Journée mondiale de l'activité physique* (la journée *Move for Health Day* d'Agita Mundo).

Faire un usage coordonné de tout l'éventail des outils disponibles pour promouvoir l'activité physique. Les connaissances seules ne suffisent pas pour produire des changements désirés de comportement en ce qui concerne l'activité physique. En règle générale, les approches efficaces de l'augmentation des niveaux d'activité physique comprennent souvent l'intégralité ou une partie des éléments suivants :

- Lois et règlements;
- Interventions sur les taxes et les prix (par exemple, le fait d'influencer l'utilisation des transports, l'accès aux activités sportives);
- Amélioration de l'environnement bâti (par exemple, permettre ou renforcer l'activité physique quotidienne);
- Initiatives communautaires particulières (par exemple, programmes d'activité physique en milieu de travail et en milieu scolaire);
- Recours aux campagnes médiatiques de masse (pour contribuer à la sensibilisation et générer le soutien nécessaire pour d'autres mesures).

Donner la priorité au renforcement des politiques nationales en matière d'éducation physique, d'activité physique et de sport pour tous en milieu scolaire. L'un des moyens les plus efficaces de promouvoir l'activité physique consiste à l'intégrer dans les systèmes d'enseignement public universels. Les écoles offrent à tous les jeunes des possibilités uniques d'exercice physique adéquat grâce aux programmes d'éducation physique obligatoires, aux programmes sportifs scolaires et aux initiatives d'activité physique de loisirs organisées après l'école²¹⁴.

En ce qui concerne la question de savoir si les niveaux d'activité physique pendant l'enfance et l'adolescence permettent de prédire les niveaux d'activité physique pour toute la vie, les données sont contradictoires²¹⁵. Cependant, une forte participation aux jeux et aux autres activités physiques, à l'école comme pendant les heures libres, est essentielle au développement sain de

chaque jeune. L'accès à des endroits sûrs, les possibilités offertes et le temps à disposition, ainsi que les exemples positifs donnés par les enseignants, les parents et les amis contribuent tous à assurer que les enfants et les jeunes bougent pour leur santé²¹⁶.

Malgré les preuves de sa valeur, l'éducation physique en milieu scolaire est sur le déclin à l'échelon mondial²¹⁷. Le renforcement des politiques nationales liées à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport pour tous en milieu scolaire est essentiel. Cela signifie qu'il faut intégrer l'éducation et l'activité physique dans le programme scolaire, afin que les enfants soient actifs au quotidien, embaucher des enseignants qui ont reçu une formation adéquate et fournir l'accès à des terrains de jeu et à des installations de sport adéquats et sûrs.

Les OMD prévoient l'éducation primaire pour tous dans tous les pays. Là où cet objectif n'a pas encore été atteint, des programmes et des possibilités complémentaires de sport et d'activité physique communautaires doivent être mis à disposition des enfants et des jeunes évoluant en dehors du cadre scolaire.

Diriger les politiques et les initiatives en matière d'activité physique vers des populations spécifiques et adapter les initiatives de façon qu'elles répondent aux besoins de la population. Des politiques et les initiatives multisectorielles pertinentes sont nécessaires pour motiver et engager la population dans des activités physiques et sportives appropriées auxquelles elle peut s'adonner dans un cadre favorable. Ces politiques doivent particulièrement cibler les populations qui ne sont pas suffisamment actives sur le plan physique, en particulier celles qui vivent en milieu urbain. Les politiques doivent accorder la priorité aux enfants et aux jeunes, aux garçons et aux filles, que ce soit dans le cadre scolaire ou en dehors de l'école, et viser à développer des habitudes permanentes d'activité physique comme base d'un mode de vie sain et indépendant²¹⁸. Les politiques et les initiatives doivent prendre en compte les cultures et d'autres facteurs tels que, notamment, les circonstances socio-économiques, les normes relatives à l'identité sexuelle et le niveau d'éducation, qui peuvent avoir une influence sur leur conception et leur impact.

Élaborer des stratégies qui permettent de surmonter les obstacles physiques, sociaux et environnementaux à une activité physique plus développée. L'environnement physique et social des villes a une influence très importante sur les niveaux d'activité physique. Le surpeuplement, le crime, la circulation et la mauvaise qualité de l'air, associés à un manque de parcs, de trottoirs et d'installations de sport et de loisirs, font de l'activité physique et du sport un choix difficile pour de nombreuses personnes. Le défi que doivent relever les gouvernements consiste à favoriser des environnements durables qui encouragent la pratique régulière de

l'activité physique et du sport dans la collectivité²¹⁹. Les principaux problèmes comprennent l'accès aux espaces ouverts, aux terrains de jeu, aux gymnases, aux cages d'escalier et aux réseaux routiers; ces problèmes regroupent également des facteurs sociaux tels que le niveau de criminalité et le sentiment communautaire local²²⁰.

Les exemples de planification urbaine et de choix en matière de politiques qui ont été couronnés de succès comprennent²²¹ :

- La création de parcs et d'espaces ouverts où les gens peuvent s'adonner à des activités physiques agréables dans un cadre propre et sûr;
- La facilitation de l'utilisation par le public ou la collectivité des installations de sport existantes;
- La promotion d'initiatives de transport actif (la marche, le vélo, l'utilisation accrue des transports publics, et ainsi de suite), et la planification de pistes cyclables et de trottoirs suffisamment nombreux et sûrs;
- Le redoublement des efforts visant à réduire la vitesse de la circulation, les bouchons et la pollution dans les villes;
- Le soutien aux autorités municipales ou locales dans la mise en œuvre de ces choix.

L'exemple de São Paulo illustre le fait que ces approches engendrent une augmentation de l'activité physique. Dans les petites villes, la construction de chemins piétonniers et de pistes cyclables a engendré une augmentation de l'activité physique de 33 % parmi ceux qui les ont empruntés. La marche a augmenté de 2 % par année dans la population, et 520 000 adultes ont commencé de marcher régulièrement (trente minutes cinq fois par jour)²²². Dans une ville qui venait de construire un réseau étendu de chemins piétonniers, les hospitalisations dues au diabète de type II ont chuté de 57 %, et les hospitalisations dues aux attaques ont décliné de 50 %²²³. De même, on a constaté, entre autres avantages, une diminution des incidents d'agression physique de 46 % et un déclin des vols de 34 % dans une collectivité qui avait introduit un programme d'école ouverte pendant les week-ends²²⁴.

3.2 Recommandations en matière de programmes

Prendre des mesures spécifiques de sensibilisation, au sein du gouvernement, des secteurs clés et de la population, aux divers bienfaits de l'activité physique, ainsi que des risques et des coûts liés à l'inactivité. L'un des principaux problèmes liés à la promotion de l'activité physique consiste en la faible priorité accordée par les autorités de sport, de santé et d'éducation à cette question. Pour éveiller l'attention de toutes les parties concernées, il faut une

compréhension sociale plus approfondie des risques inhérents à l'inactivité physique, d'un point de vue épidémiologique et communautaire²²⁵. *Agita São Paulo* attribue son succès en partie à la sensibilisation de la société à ses objectifs (63 % de la population se souvenaient du programme et 31 % en connaissaient les objectifs)²²⁶.

Un besoin crucial se fait sentir de sensibiliser la société au vaste éventail des avantages médicaux, sociaux et économiques de l'activité physique et de programmes de sport bien conçus. La diffusion des informations aux responsables des prises de décision et aux prescripteurs dans les domaines de la santé, de l'éducation et du sport, et dans le domaine social. L'encouragement de débats intersectoriels sur cette question peut améliorer la conscience collective et faciliter le soutien aux politiques²²⁷. Cela nécessite un effort systématique et conjoint pour élaborer, mettre à jour et diffuser les connaissances au sujet des bienfaits liés à l'activité physique et au sport, ainsi que les meilleures pratiques.

Cependant, les preuves de l'efficacité du programme ne suffisent pas à elles seules pour pousser à l'élaboration de politiques et de programmes en matière de santé publique. Les dirigeants de la fonction publique doivent allouer leurs maigres ressources à la résolution d'une vaste gamme de priorités rivales, en particulier dans les pays en voie de développement sur lesquels pèse le double fardeau des maladies infectieuses et des maladies chroniques. La réaffectation des ressources à de nouveaux problèmes comme l'inactivité physique peut se révéler difficile dans de telles circonstances. Une analyse coût-efficacité peut apporter des informations complémentaires afin d'aider les dirigeants à prendre de telles décisions²²⁸.

Avec le soutien de la Banque mondiale, les Centers for Disease Control américains et CELAFISCS, *Agita São Paulo* a développé un modèle d'évaluation du rapport coût-efficacité de sa campagne communautaire ciblant les adultes. Grâce à un cadre d'analyse décisionnelle et une perspective sociétale, les coûts d'intervention de ce modèle pour le programme *Agita São Paulo* se sont élevés à environ 300 \$ américains par année, avec une augmentation conséquente de l'activité physique de 132 MET-minutes²²⁹ par semaine, par personne et par année pendant laquelle le programme est offert²³⁰.

Les interventions dont le rapport coût-efficacité se situe au-dessous de 50 000 \$/QALY (année de vie pondérée par la qualité²³¹) sont considérées comme étant des investissements particulièrement bons en matière de santé publique. De nombreuses interventions en santé publique largement acceptées présentent un rapport coût-efficacité pouvant aller jusqu'à 200 000 \$/QALY²³². Les campagnes communautaires globales visant à promouvoir l'activité physique semblent généralement avoir un bon rapport coût-efficacité, et peuvent particulièrement

convenir aux grandes villes des pays en voie de développement. Une combinaison de stratégies d'intervention éprouvées adaptées à la culture et aux conditions de São Paulo, d'économies d'échelle, de gestion créative et d'usage généralisé de partenariats et de réseaux de bénévolat, ainsi que le coût relativement faible des matières et de la main-d'œuvre au Brésil, peuvent expliquer le bon rapport coût-efficacité du programme *Agita São Paulo*.

Élaborer des lignes directrices sur les niveaux d'activité physique optimaux et les diffuser au grand public. Les lignes directrices actuelles en matière de santé indiquent un niveau optimal d'activité physique modérée de trente minutes par jour (entre 50 à 70 % de la fréquence cardiaque maximale). Ces lignes directrices sont largement sanctionnées par le milieu biomédical, mais sont moins populaires dans le milieu plus généralisé de la santé, où elles sont considérées par de nombreuses personnes comme irréalistes. Cependant, un large consensus existe sur le fait que toute activité vaut mieux que l'inactivité²³³, et que, pour cette raison, les programmes communautaires devraient inclure une forte orientation sur l'activation de la population.

Faciliter le développement de programmes communautaires d'activité physique et de sport adaptés à la culture en tant qu'important outil d'encouragement à un mode de vie plus actif. Les programmes et les activités (par exemple, les campagnes périodiques de marche, de vélo et de loisirs, le soutien accordé aux jeux et aux sports indigènes, et ainsi de suite) doivent impliquer les groupes de population de tout âge. Des efforts ciblés particuliers sont nécessaires pour assurer une participation égale des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des peuples indigènes et des autres groupes socialement exclus²³⁴.

Offrir aux personnes handicapées la possibilité et le soutien nécessaires pour participer à des activités physiques et sportives adaptées à leur état physique et mental. L'objectif consiste à aider les personnes handicapées à améliorer leur santé physique, leur bien-être psychologique et leur qualité de vie. Pour cela, il convient d'augmenter leur capacité à exécuter les activités de la vie quotidienne, leur donner l'occasion d'acquérir des connaissances pratiques et une expérience de leadership, et renforcer leur intégration sociale²³⁵. Offrir de telles possibilités nécessite la formation d'un personnel sportif et enseignant aux sports adaptés, la mise à disposition de matériel de sport à bon prix et l'élimination des obstacles qui empêchent les personnes handicapées d'avoir accès aux installations publiques de sport et loisirs et de s'y rendre.

S'assurer que les initiatives tiennent compte des croyances locales pertinentes, en particulier en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique et la forme du corps. Ce

que la médecine définit comme une surcharge pondérale ou l'obésité est considéré dans de nombreuses régions du monde comme un signe de bonne santé, et la marche ou le vélo ont une connotation négative et sont vus comme un signe de pauvreté²³⁶. Ces perceptions peuvent entraver la promotion de l'activité physique, à moins qu'elles ne soient cernées et abordées de façon adéquate.

Être conscient des normes culturelles liées au sexe qui peuvent, dans certains cas, empêcher les femmes et les filles à devenir plus actives. Les programmes doivent également être conçus en tenant compte des intérêts et des besoins particuliers des filles et des femmes, et impliquer ces dernières dans les décisions concernant le genre de programmes offert et la façon dont ils sont organisés. Il convient de se souvenir que, dans les zones rurales et périurbaines à faible revenu des pays en voie de développement, les femmes et les filles sont peut-être déjà occupées à des activités professionnelles exigeantes sur le plan physique, à la maison et à l'extérieur. Il est possible que ces femmes aient besoin d'un soutien équilibré composé, par exemple, d'une alimentation équilibrée, des initiatives génératrices de revenus, de conseils sur les activités physiques adaptées à leur contexte et peut-être de loisirs adaptés²³⁷.

Intégrer d'entrée de jeu des processus de surveillance et d'évaluation à toutes les initiatives afin d'évaluer leur efficacité, de constamment les améliorer et d'aider la prise de décision concernant l'attribution des ressources. L'évaluation du programme *Agita São Paulo* indique qu'il est possible d'évaluer le processus et l'impact de diverses stratégies utilisées pour augmenter le niveau d'activité physique dans la population. La planification et la mise en œuvre de mesures d'évaluation seront plus fructueuses si elles sont intégrées au programme au stade initial de la planification stratégique, et si elles font l'objet d'un budget réservé. Les partenaires et les parties prenantes concernées doivent être impliqués dans le processus d'évaluation. L'évaluation doit être une partie essentielle de toutes les composantes du programme, et doit être conçue de façon à obtenir du feedback et à améliorer les interventions²³⁸.

Maximiser l'efficacité des programmes afin d'augmenter la participation aux activités physiques et sportives en se conformant aux lignes directrices dérivées de programmes efficaces²³⁹ :

- Les rendre amusants (par exemple, organiser des activités de groupe dans une ambiance sociale);
- Les rendre efficaces (surveillance, formation et feedback);
- Utiliser des sports qui sont pertinents pour la culture de l'endroit et qui ne nécessitent que peu de ressources (comme la course, le football, le basket-ball, le base-ball et d'autres activités) pour promouvoir une bonne condition physique permanente²⁴⁰ ;

- Éliminer les obstacles au sport et à l'exercice physique (par exemple, le besoin de zones sûres, les horaires, l'obscurité, les températures extrêmes, le besoin de garderies, les mœurs culturelles);
- Promouvoir l'activité physique et les comportements sains qui y sont associés en milieu de travail.

Cibler des messages publics visant à augmenter les niveaux d'activité physique et les adapter à un public particulier. Les messages ciblés d'éducation du public sont plus efficaces que les messages d'ordre général. Les messages ciblés sont propres à une culture et mettent l'accent sur la persévérance (ils sont axés sur l'accumulation des séances d'exercice). Les messages peuvent favoriser l'intégration en faisant usage du terme « actif » au lieu de la terminologie liée à la condition physique et au sport, qui peut souvent rebuter les groupes qui ne se conçoivent pas en ces termes²⁴¹. Les messages orientés sur l'activité modérée et la marche sont particulièrement efficaces chez les adultes d'un certain âge²⁴².

Se servir du potentiel du sport en tant que plateforme de communication et d'éducation du public afin d'influer sur les comportements à risque pour la santé et de prévenir les maladies et, ce faisant, s'appuyer sur les leçons tirées des programmes organisés jusqu'à ce jour. Bien que l'évaluation systématique des expériences et des lignes directrices des projets réussis n'en soit encore qu'à ses premiers pas, quelques lignes directrices préliminaires peuvent être déduites des expériences faites dans le cadre des programmes organisés jusqu'à ce jour²⁴³ :

- **Utiliser le sport pour lancer des efforts de mobilisation sociale** : le sport est une plateforme de lancement idéale pour éveiller l'attention des gens au niveau émotionnel et les mobiliser en faveur d'objectifs de développement spécifiques.
- **Fournir des modèles positifs** : les résultats des études indiquent que les athlètes sont considérés comme des modèles positifs et peuvent avoir une influence favorable sur le comportement des jeunes. En choisissant des athlètes pour leurs campagnes d'information et de mobilisation, les gouvernements et leurs partenaires doivent s'assurer que les athlètes sélectionnés incarnent les valeurs qu'ils désirent communiquer.
- **Élaborer une stratégie cohérente** : les initiatives de santé basées sur le sport sont les plus efficaces lorsqu'elles s'intègrent à une stratégie cohérente de portée plus générale. Par exemple, les messages de prévention contre le VIH et du SIDA communiqués par les athlètes n'auront un impact durable que s'ils sont accompagnés d'autres mesures, comme les services d'assistance psychosociologique, la mise à disposition d'informations supplémentaires et l'intégration du débat dans l'enseignement scolaire. Sans ces appuis coordonnés, les mesures isolées risquent de n'avoir que peu d'effet.
- **Transmettre des messages clairs** : le sport est un véhicule neutre qui peut servir à

transmettre n'importe quel message. De par sa nature, le sport convient particulièrement bien à la transmission d'informations de santé et au renforcement de valeurs sociales comme le travail d'équipe et l'intégration des personnes marginalisées. Les messages doivent être clairs, simples, cibler des groupes spécifiques et être adaptés de manière à trouver un écho auprès des personnes touchées.

- **Encourager l'engagement des médias** : une coopération étroite avec les médias peut contribuer à une couverture de grande envergure des campagnes de sensibilisation. Lors de la sélection des athlètes et de la préparation des messages à transmettre, il convient de se souvenir des possibilités médiatiques, des exigences liées aux médias et de l'attrait qu'ils possèdent. Il convient d'utiliser, dans la mesure du possible, un vaste éventail de voies de communication (TV, radio, documents imprimés, Internet).
- **Intégrer les femmes et les filles** : dans la plupart des sociétés, les institutions, les pratiques et les communications sportives sont généralement davantage orientées vers les hommes que vers les femmes. Il convient de prendre ce fait en considération lors de la planification d'une campagne d'information, et de prendre les mesures supplémentaires nécessaires pour toucher les filles et les femmes et sensibiliser les participants (les athlètes, les entraîneurs, les enseignants et les membres masculins de la collectivité) à la problématique homme-femme et à sa relation avec la santé et le bien-être des femmes.

Augmenter l'impact des programmes de sport destinés à la prévention contre le VIH et le SIDA en s'assurant²⁴⁴ :

- Que les membres de la collectivité sont activement engagés dans la planification, la conception, l'organisation et l'évaluation des programmes;
- Que les programmes comprennent des sports et des jeux qui offrent à chacun la possibilité de participer;
- Que les programmes sont axés sur la prévention des personnes non infectées;
- Que les programmes permettent de réduire la marginalisation associée aux personnes touchées par le VIH et le SIDA et les invitent à participer;
- Que les programmes transmettent des informations à jour sur le VIH et sur d'autres sujets liés à la santé, d'une manière qui, de l'avis des participants comme des organisateurs, convient aux âges et à la culture des participants;
- Que les programmes offrent une expérience sportive qui renforce les compétences, la confiance en soi et le soutien mutuel parmi les participants;
- Que les programmes offrent un aiguillage adéquat pour ce qui a trait aux questions de dépistage du VIH, d'assistance psychosociologique, de santé sexuelle et de santé de la reproduction;
- Qu'ils travaillent en étroite collaboration avec les efforts de prévention des ONG, du gouvernement et du secteur privé.

3.3 Mise à profit des contributions de tous les secteurs du gouvernement et de la société

Tirer profit des événements, des partenariats et des réseaux existants pour miser sur l'attention du public et les ressources en vue de promouvoir l'activité physique. Les partenariats institutionnels et intellectuels représentent un facteur important qui contribue au succès des programmes de grande envergure visant à la promotion de l'activité physique²⁴⁵. L'initiative annuelle *Global Move for Health Day* offre une occasion idéale de développer et de renforcer des partenariats mondiaux, nationaux et régionaux en faveur de l'activité physique et du sport. Cette initiative mondiale prestigieuse offre une plateforme sur laquelle élaborer des activités et des événements intersectoriels dans les collectivités.

Travailler avec les prestataires de soins de santé pour intégrer la promotion de l'activité physique dans les services de santé. La recherche a prouvé que les messages de motivation et d'encouragement provenant des médecins et des travailleurs dans le domaine de la santé font que les patients suivent plus facilement les prescriptions en matière d'activité physique²⁴⁶. Les prestataires de soins de santé peuvent jouer un rôle actif dans l'augmentation de l'activité physique²⁴⁷ :

- En concevant des programmes d'activité physique régulière et en intégrant dans les services de santé et des interventions qui comprennent des recommandations pour une alimentation saine à titre de composante des mesures de prévention et de rétablissement;
- Former les professionnels de la santé pour qu'ils sachent donner des conseils liés à l'activité physique et organiser des programmes d'activité physique;
- Organiser des programmes d'activité physique particuliers dans le cadre des services de santé.

Engager autant de secteurs de possible dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de promotion de l'activité physique. L'OMS a déterminé les mesures que peuvent prendre de nombreux secteurs (y compris le secteur de la santé) pour promouvoir la participation à des activités physiques et sportives régulières, assurer un accès équitable auxdites activités et encourager un environnement favorable. La liste des secteurs ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle offre un point de départ aux institutions et aux collectivités qui s'intéressent à créer des partenariats intersectoriels afin d'augmenter l'activité physique²⁴⁸ :

Le secteur de la santé peut :

- Entreprendre une campagne nationale de défense de la cause de l'activité physique basée sur des faits prouvés afin d'informer le public et les responsables des politiques des bienfaits médicaux, sociaux et économiques liés à l'activité physique.
- Élaborer des réseaux à vocation pratique avec d'autres parties prenantes et secteurs pertinents au sujet de l'activité physique.
- Promouvoir le développement de politiques publiques intégrées et intersectorielles.
- Promouvoir les programmes communautaires d'activité physiques offrant des activités familiales.
- Apporter son soutien à l'enseignement de compétences sportives de base aux enfants en milieu scolaire et dans le cadre de programmes communautaires.
- Éliminer les obstacles à un environnement sûr et accueillant pour les participants aux activités sportives (par exemple, la violence, le harcèlement, le racisme, le sexisme).
- Obtenir les investissements de lancement et mobiliser les ressources nécessaires aux initiatives en faveur de l'activité physique.
- Participer à des actions mondiales de promotion de l'activité physique.

Le secteur du sport peut :

- Lancer et renforcer des programmes d'activité physique et de sport pour tous, promouvoir le concept du sport comme un droit de l'homme de tout individu, quels que soient sa race, son rang social, son sexe et son handicap.
- Faciliter l'utilisation des installations de sport locales par la collectivité.
- Affecter une partie des fonds dérivés du sport à la promotion de l'activité physique.
- Inclure l'éducation sur les bienfaits de l'activité physique dans le cadre des programmes de formation du secteur du sport.
- Se faire le champion de l'activité physique et du sport pour tous à tous les événements sportifs pour les professionnels, les amateurs et les écoles.
- Organiser des événements liés à l'activité physique dans la collectivité.
- Soutenir l'utilisation de l'activité physique et du sport dans le cadre de la promotion de modes de vie sains, de la réduction de la violence et de l'encouragement de l'intégration sociale, du développement et de la paix.

Les secteurs de l'éducation et de la culture peuvent :

- Mettre les installations de sport de l'école à disposition du public lorsqu'elles ne sont pas utilisées par les élèves.
- S'engager en faveur de l'éducation physique comme faisant partie intégrante du programme scolaire.

- S'assurer que toutes les écoles ont embauché un enseignant formé pour enseigner l'éducation physique.
- Offrir aux élèves des occasions de s'engager dans des activités physiques et sportives pendant et après les heures d'école.
- Augmenter le niveau d'activité physique dans les programmes et les événements culturels et récréatifs.
- Apporter une contribution importante (par l'entremise des collèges, des universités et des instituts de recherche) à la collecte de données, à la recherche, à l'évaluation, à la diffusion de connaissances et aux dimensions de formation de stratégies générales visant à améliorer les niveaux d'activité physique et à mobiliser le sport en tant que plateforme de communication et d'éducation du public.

Les médias peuvent :

- Diffuser des informations et des messages positifs au sujet des bienfaits liés à l'activité physique.
- Organiser des programmes réguliers qui font la promotion de l'activité physique.
- S'assurer que les journalistes (par exemple, les journalistes sportifs, les journalistes de santé ou les journalistes scientifiques) sont bien informés quant à l'activité physique et peuvent s'en faire les défenseurs.

Les gouvernements locaux peuvent :

- Élaborer des lois et des politiques locales qui apportent un soutien à l'activité physique.
- Attribuer des espaces en salle et en plein air pour les activités physiques, ludiques et sportives.
- Organiser des programmes communautaires.
- Apporter leur soutien aux initiatives en faveur de l'activité physique lancées par divers secteurs et protagonistes.
- Contribuer à renforcer les politiques publiques nationales en faveur de l'activité physique par des mesures locales.

Les responsables nationaux des politiques financières et économiques peuvent :

- Examiner avec sérieux les bienfaits médicaux, sociaux et économiques de l'activité physique.
- Prendre des mesures visant à allouer des ressources aux secteurs et aux initiatives pertinents.
- Encourager le secteur public et le secteur privé à investir dans l'activité physique.
- Apporter leur soutien aux programmes d'activité physique.

- Affecter des fonds par l'entremise d'impôts (par exemple, sur le tabac, l'alcool, les boissons gazeuses, et ainsi de suite) spécialement affectés à l'activité physique et aux autres programmes de promotion de la santé.

- ¹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Constitution de l'Organisation mondiale de la santé*, 45^e éd., 2006. Sur Internet : OMS, <http://www.who.int/governance/eb/who_constitution_fr.pdf>. [OMS, *Constitution*].
- ² DODD, R. et A. CASSELS. « Centennial Review: Health Development and the Millennium Development Goals », *Annals of Tropical Medicine & Parasitology*, 100:5-6 (2006), p. 379-387.
- ³ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Rapport sur la santé dans le monde, 2003 – façonner l'avenir*, p. 17. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/whr/2003/fr/>>.
- ⁴ KELLY, M. et coll. *The Social Determinants of Health: Developing an Evidence Base for Political Action. Final Report to World Health Organization Commission on the Social Determinants of Health*, Measurement and Evidence Knowledge Network, 2007, p. 7.
- ⁵ *Ibid.*
- ⁶ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Health and Development Through Physical Activity and Sport*, Genève, 2003, p. 1. Sur Internet : OMS, <http://whqlibdoc.who.int/hq/2003/WHO_NMH_NPH_PAH_03.2.pdf>. [OMS, *Activité physique*].
- ⁷ *Ibid.*, p. 2.
- ⁸ NIEMAN, D.C. « Does Exercise Alter Immune Function and Respiratory Infections? ». Series 3:13 (2001). President's Council on Fitness and Sport, The President's Challenge Physical Activity and Fitness Awards Program. Sur Internet : President's Council on Fitness and Sport <http://www.presidentschallenge.org/misc/news_research/research_digests/June2001.pdf>.
- ⁹ WILLIAMS, R.O. « The Contribution of Science in Preventing the Diseases of Inactivity in Developing Countries — Lifelong Sport and Exercise as Medicine » (grandes lignes de la présentation effectuée lors du 11^e Congrès mondial du sport pour tous à La Havane, Cuba, en 2006) [non publiée]. [Williams, "Contribution"].
- ¹⁰ HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME. *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, A/Res/2200A (XXI), 16 décembre 1966, entré en vigueur le 3 janvier 1976. Sur Internet : Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme <<http://www2.ohchr.org/french/law/cescr.htm>>. [ICESCR].
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, A/ Res 55/L.2, 8 septembre 2000. Sur Internet : Déclaration du Millénaire des Nations Unies <<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>>
- ¹³ *Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH et le sida*, A/Res/S-26/2, 2 août 2001. Sur Internet : Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH et le sida <<http://www.un.org/french/ga/sida/conference/ares262f.pdf>>
- ¹⁴ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*, Genève, 2004, art. 3 et 4. Sur Internet : OMS, <http://whqlibdoc.who.int/publications/2004/9242592226_fre.pdf>. [OMS, *Stratégie mondiale*].
- ¹⁵ COMMONWEALTH ADVISORY BODY ON SPORT (CABOS). *Commonwealth Advisory Body on Sport Report January 2006*. Sur Internet : Commonwealth Secretariat <http://www.thecommonwealth.org/Internal/144435/151698/cabos_report/>.
- ¹⁶ COMMISSION EUROPÉENNE. *Livre blanc sur le sport*, Bruxelles, 2007. Sur Internet : Commission européenne, <http://ec.europa.eu/sport/white-paper/doc/wp_on_sport_fr.pdf>
- ¹⁷ *Ibid.*, p. 3 et 4.
- ¹⁸ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *La réalité des faits #1 : les maladies chroniques et leurs facteurs de risque communs*, Genève, 2005. Sur Internet : OMS, <https://www.who.int/chp/chronic_disease_report/media/information/factsheets_FR_web.pdf>. [OMS, *Aide-mémoire n° 1*].
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ *Ibid.*
- ²¹ Le dollar international est une devise hypothétique utilisée afin de traduire et de comparer les coûts d'un pays à l'autre grâce à un point de référence commun, c'est-à-dire le dollar américain. Un dollar international a le même pouvoir d'achat qu'un dollar américain aux États-Unis.
- ²² ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *La réalité des faits #4 : repenser les « maladies de l'abondance » : les conséquences économiques des maladies chroniques*, Genève, 2005. Sur Internet : OMS, <https://www.who.int/chp/chronic_disease_report/media/information/factsheets_FR_web.pdf>.
- ²³ *Ibid.*
- ²⁴ OMS. *Aide-mémoire n° 1*.
- ²⁵ *Ibid.*
- ²⁶ OMS. *Physical Activity*, p. 1.
- ²⁷ BORMS, J, ET P. OJA, rédacteurs. *Health Enhancing Physical Activity*, Oxford, Meyer & Meyer Sport Ltd., 2004, p. 447. [Borms, *Health*].
- ²⁸ WILLIAMS. *Contribution*, p. 11.
- ²⁹ GIANNINI, C., A. MOHN, et F. CHIARELLI. « Physical Exercise and Diabetes During Childhood », 77: *Suppl. 1 Acta Biomed* (2006), p.18-25,. Sur Internet : *Acta Biomedica*, <http://www.actabiomedica.it/data/2006/supp_1_2006/giannini.pdf>. [Giannini, « Physical Exercise »].
- ³⁰ WARBURTON, D., C. WHITNEY NICOL, et S. BREDIN. « Health Benefits of Physical Activity : the Evidence », *CMAJ*, 174:6 (2006), p. 801-809. Sur Internet : *Canadian Medical Association Journal*, <<http://www.cmaj.ca/cgi/content/full/174/6/801>>. [Warburton, « Health Benefits »].
- ³¹ OMS. *Physical Activity*, p. 4.
- ³² OMS. *Stratégie mondiale*, p.14.
- ³³ *Ibid.*
- ³⁴ OMS. *Physical Activity*, p. 1.

- ³⁵ *Ibid.*
- ³⁶ *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007, p. 34. [Sur le terrain].
- ³⁷ *Ibid.*
- ³⁸ BORMS. *Health*, p. 448-449.
- ³⁹ La mortalité due à toute cause se rapport au nombre total de décès par année par rapport à la population totale pour l'année en question (en milliers).
- ⁴⁰ BORMS. *Health*, p. 448-449
- ⁴¹ WILLIAMS. *Contribution*.
- ⁴² *Ibid.* et OMS. *Physical Activity*, p. 4.
- ⁴³ L'exercice d'aérobic, tel que le vélo, la marche, la course, la randonnée pédestre et le tennis, en général pratiqué à faible intensité pendant de longues périodes de temps, met l'accent sur l'augmentation de l'endurance cardiovasculaire.
- ⁴⁴ Les exercices anaérobiques, tels que les poids et haltères, l'entraînement fonctionnel ou le sprint, conçus pour augmenter la force musculaire à court terme.
- ⁴⁵ OMS. *Physical Activity*, p. 4.
- ⁴⁶ *Ibid.*
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Aide-mémoire n° 317, Maladies cardio-vasculaires*, février 2007. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs317/fr/index.html>>. [OMS, *Aide-mémoire n° 317*].
- ⁵⁰ WARBURTON. « Health Benefits », p. 801-809.
- ⁵¹ SURGEON GENERAL DES ÉTATS-UNIS. *Physical Activity and Health : A Report of the Surgeon General*, Atlanta, US Department of Health and Human Services, 1996, p. 87. Sur Internet : Centers for Disease Control and Prevention, <<http://www.cdc.gov/nccdphp/sgr/sgr.htm>>. [Surgeon General des États-Unis, *A Report*].
- ⁵² OMS. *Aide-mémoire n° 317*.
- ⁵³ SURGEON GENERAL DES ÉTATS-UNIS, *A Report*, p. 87 et WARBURTON. « Health Benefits », p. 801-809.
- ⁵⁴ SURGEON GENERAL DES ÉTATS-UNIS, *A Report*, p. 102.
- ⁵⁵ *Ibid.*
- ⁵⁶ OMS. *Aide-mémoire n° 312 Diabète*, septembre 2006. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs312/fr/index.html>>. [OMS, *Aide-mémoire n° 312*].
- ⁵⁷ *Ibid.*
- ⁵⁸ *Ibid.*
- ⁵⁹ *Ibid.*
- ⁶⁰ WARBURTON. « Health Benefits », p. 801-809.
- ⁶¹ Estimation de la Fédération internationale du diabète.
- ⁶² WARBURTON. « Health Benefits », p. 801-809.
- ⁶³ *Ibid.*
- ⁶⁴ GIANNINI. « Physical Exercise ».
- ⁶⁵ SURGEON GENERAL DES ÉTATS-UNIS. *A Report*, p. 127.
- ⁶⁶ *Ibid.*, et GIANNINI. « Physical Exercise ».
- ⁶⁷ OMS. *Aide-mémoire n° 297 Le cancer*, février 2006. Sur Internet : <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs297/fr/index.html>>. [OMS, *Aide-mémoire n° 297*].
- ⁶⁸ *Ibid.*
- ⁶⁹ *Ibid.*
- ⁷⁰ *Ibid.*
- ⁷¹ WARBURTON. « Health Benefits », p. 803.
- ⁷² *Ibid.*
- ⁷³ SAMAD, A., et coll. « A Meta-analysis of the Association of Physical Activity with Reduced Risk of Colorectal Cancer », *Colorectal Disease*, 7:3 (2004), p. 204-213.
- ⁷⁴ OMS. *Aide-mémoire n° 311 Obésité et surpoids*, septembre 2006. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/fr/index.html>>. [OMS, *Aide-mémoire n° 311*].
- ⁷⁵ *Ibid.*
- ⁷⁶ *Ibid.*
- ⁷⁷ BLAIR, S. et T. CHURCH. « The Fitness, Obesity, and Health Equation : Is Physical Activity the Common Denominator ? », *JAMA*, 292:10 (2004), p. 1232, cité dans ZAKUS, D., D. NJELESANI , et S. DARNELL. *Literature Reviews on Sport for Development and Peace : The Use of Sport and Physical Activity to Achieve Health Objectives*, 2007, p. 65. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://iwg.sportanddev.org/data/htmleditor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>>. [Zakus, *Use of Sport*].
- ⁷⁸ *Ibid.*
- ⁷⁹ CAMPOS, P. *The Obesity Myth*, Gotham Books, 2004, cité dans ZAKUS. *Use of Sport*, p. 64.
- ⁸⁰ ZAKUS. *Use of Sport*, p. 67.
- ⁸¹ ZAKUS. *Use of Sport*, p. 67.
- ⁸² WARBURTON. « Health Benefits », p. 801-809.
- ⁸³ *Ibid.*
- ⁸⁴ *Ibid.*
- ⁸⁵ *Ibid.*
- ⁸⁶ CONSEIL MONDIAL DE LA SANTÉ. *Infectious Diseases*. Sur Internet : Conseil mondial de la santé <http://www.globalhealth.org/view_top.php?id=228>. [Conseil mondial de la santé, *Infectious Diseases*].

- ⁸⁷ *Ibid.*
- ⁸⁸ *Ibid.*
- ⁸⁹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « La prévalence mondiale du VIH s'est stabilisée, même si le sida reste l'une des principales causes de décès dans le monde », communiqué de presse, 20 novembre 2007. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2007/pr61/fr/index.html>>. [OMS, « Prévalence mondiale du VIH »].
- ⁹⁰ *Ibid.*
- ⁹¹ CONSEIL MONDIAL DE LA SANTÉ. *Infectious Diseases*.
- ⁹² ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Aide-mémoire n° 286 Rougeole*, novembre 2007. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs286/fr/index.html>>. [OMS, *Aide-mémoire n° 286*].
- ⁹³ AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI). *Santé : Investir dans l'avenir*. Sur Internet : ACDI, <<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/REN-218125228-PL7>>. [ACDI, *Investir*].
- ⁹⁴ BAKADI, G. « Sport, Health and Education », résumé, 2007. Sur Internet : Impumelelo, *The Interdisciplinary Electronic Journal of African Sports* <http://132.235.223.166/sportsafrica/healthsciences/guillaume_bakadi.htm>. [BAKADI, *Sport*].
- ⁹⁵ WALDBURGER, DANIELE. « Sport for Communication and Mobilization ». Dans *Sport for Development and Peace*, Genève, Direction du développement et de la coopération de la Suisse, 2005, p. 65-69. Sur Internet : International Platform on Sport and Development, <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/212.pdf>>. [Waldburger, *Sport for Communication*].
- ⁹⁶ *Ibid.*
- ⁹⁷ *Ibid.*
- ⁹⁸ *Ibid.*
- ⁹⁹ *Ibid.*
- ¹⁰⁰ *Ibid.*
- ¹⁰¹ CASEY, M.K., et coll. « When a Celebrity Contracts a Disease : the Example of Earvin 'Magic' Johnson's Announcement that he was HIV Positive », *J Health Commun.*, 8:3 (2003), p. 249-265. [CASEY, « Celebrity »].
- ¹⁰² KALICHMAN, S.C. « Magic Johnson and Public Attitudes Towards AIDS : a Review of Empirical Findings », *AIDS Educ Prev.*, 6:6 (1994), p. 542-557. [Kalichman, « Magic Johnson »].
- ¹⁰³ *Ibid.*
- ¹⁰⁴ CASEY. « Celebrity ».
- ¹⁰⁵ KALICHMAN. « Magic Johnson ».
- ¹⁰⁶ *Ibid.*
- ¹⁰⁷ *Ibid.*
- ¹⁰⁸ *Ibid.*
- ¹⁰⁹ TESORIERO, J.M., et coll. « Harnessing the Heightened Public Awareness of Celebrity HIV Disclosures : 'Magic' and 'Cookie' Johnson and HIV Testing », *AIDS Educ Prev.*, 7:3 (juin 1995), p. 232-50.
- ¹¹⁰ CASEY. « Celebrity ».
- ¹¹¹ KALICHMAN. « Magic Johnson ».
- ¹¹² BROWN JR., B.R., et coll. « Searching for the Magic Johnson Effect : AIDS, Adolescents, and Celebrity Disclosure », *Adolescence*, 31:122 (1996), p. 253-264.
- ¹¹³ BOTCHEVA, L., et L. HUFFMAN. *Grassroot Soccer Foundation HIV/AIDS Education Program : An Intervention in Zimbabwe. Evaluation Report*, The Children's Health Council, 2004. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/34.pdf>>.
- ¹¹⁴ CLARK, T.S., et coll. « An Adolescent-targeted HIV Prevention Project Using African Professional Soccer Players as Role Models and Educators in Bulawayo, Zimbabwe », *suppl AIDS Behav.*, 10:4 (2006), p. S77-S83.
- ¹¹⁵ *Ibid.*
- ¹¹⁶ GRASSROOT SOCCER. *Using the Power of Soccer : Fighting AIDS*. Sur Internet : Grassroot Soccer <<http://www.grassrootsoccer.org/docs/GrassrootSoccerIntroductionPackage.pdf>>.
- ¹¹⁷ WALDBURGER. « Sport for Communication ».
- ¹¹⁸ HENLEY, R. *Helping Children Overcome Disaster Trauma Through Post-Emergency Psychosocial Sports Programs*, Bienne, Swiss Academy for Development, 2005, p. 14. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/209.pdf>>. [Henley, *Helping*].
- ¹¹⁹ BRETTSCHEIDER, W-D. « Psychological Outcomes and Social Benefits of Sport Involvement and Physical Activity Implications for Physical Education ». Dans *Proceedings — World Summit on Physical Education Berlin November 3-5, 1999*. DOLL-TEPPER, G. et D. SCORETZ, rédacteurs, Berlin, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, 2001, p. 79. [Brettschneider, « Outcomes »].
- ¹²⁰ JONES-PALM, D., et J. PALM. « Physical Activity and Its Impact on Health Behaviour Among Youth », document technique de l'ICSSPE préparé sur demande de l'Organisation mondiale de la santé en 2005. Sur Internet : ICSSPE <<http://www.icsspe.org/index.php?m=13&n=81&o=72>>. [Jones-Palm et Palm, « Physical Activity »] et BAUMERT JR, P.W., J.M. HENDERSON, et N.J. THOMPSON. « Health Risk Behaviors of Adolescent Participants in Organized Sports », *J Adolesc Health*, 22:6 (1998), p. 460-465. [Baumert, et coll., « Health Risk Behaviours »].
- ¹²¹ BAKADI. « Sport ».
- ¹²² *Ibid.*
- ¹²³ *Ibid.*
- ¹²⁴ SABO, D., et coll. « High School Athletic Participation, Sexual Behaviour and Adolescent Pregnancy : A Regional Study », *J Adolesc Health.*, 25:3 (1999), p. 207-216.
- ¹²⁵ BAUMERT et coll. « Health Risk Behaviours », p. 460-465.
- ¹²⁶ JAKOBSEN, E. *Kicking AIDS Out! — Using Sport as a Tool in the Fight Against HIV/AIDS*, 2003. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/29.pdf>>.

- ¹²⁷ UNICEF, ONUSIDA, OMS. *Young People and HIV/AIDS: An Opportunity in Crisis*, 2003, p. 5. Sur Internet : OSM, <http://www.who.int/child-adolescent-health/New_Publications/ADH/Opportunity_in_crisis.pdf>.
- ¹²⁸ HENLEY. *Helping*.
- ¹²⁹ *Ibid.*
- ¹³⁰ ACDI. « Investing ».
- ¹³¹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Towards Universal Access : Scaling up Priority HIV/AIDS Interventions in the Health Sector. Progress Report, avril 2007* (OMS, 2007), p. 5.
- ¹³² *Ibid.*, p. 6.
- ¹³³ ELSEENDOORN, H. et coll. *Lessons Learned : Greater Effectiveness with Knowledge and Tips Gleaned from Sports and Development Cooperation in Practice*, Amsterdam, NCDO, 2007, p. 19 [Elsendoorn, Lessons].
- ¹³⁴ ONUSIDA. *Le point sur l'épidémie de sida*, décembre 2007, p. 3. Sur Internet : ONUSIDA, <http://data.unaids.org/pub/EPISlides/2007/2007_epiupdate_fr.pdf>.
- ¹³⁵ *Ibid.*, p. 4.
- ¹³⁶ SMIT, E., et coll. « Physical Activity in a Cohort of HIV-positive and HIV-negative Injection Drug Users », *Journal of AIDS Care*, 18:8 (novembre 2006), p. 1040-1045.
- ¹³⁷ MUSTAFA, T., et coll. « Association Between Exercise and HIV Disease Progression in a Cohort of Homosexual Men », *Ann Epidemiol*, 9:2 (février 1999), p. 127-131.
- ¹³⁸ BOPP, C.M., et coll. « Physical Activity and Immunity in HIV-infected Individuals », *Journal of AIDS Care*, 16:3 (avril 2004), p. 387-393.
- ¹³⁹ NIXON, S., et coll. « Aerobic Exercise Interventions for Adults Living with HIV/AIDS », 2002, cité dans ZAKUS. « Use of Sport ».
- ¹⁴⁰ O'BRIEN, K., et coll. « Progressive Resistive Exercise Interventions for Adults Living with HIV/AIDS », 4 *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2004. Sur Internet : The Cochrane Collaboration <<http://www.cochrane.org/reviews/en/ab004248.html>>.
- ¹⁴¹ CONSEIL MONDIAL DE LA SANTÉ. « Infectious Diseases ».
- ¹⁴² *Ibid.*
- ¹⁴³ *Ibid.*
- ¹⁴⁴ *Ibid.*
- ¹⁴⁵ *Ibid.*
- ¹⁴⁶ ROLL BACK MALARIA PARTNERSHIP. « Footballers vs. Malaria : Africa's International Football Stars Tackle Malaria », communiqué de presse, 25 octobre 2006. Sur Internet : Roll Back Malaria Partnership, <<http://rbm.who.int/docs/press/prRBM2006-10-25.pdf>>.
- ¹⁴⁷ CONSEIL MONDIAL DE LA SANTÉ. « Infectious Diseases ».
- ¹⁴⁸ *Ibid.*
- ¹⁴⁹ STOP TB PARTNERSHIP. *Patient Led National Advocacy — Social Mobilization Task Force*. Run for Life Team TB-HIV-MDR G8 Marathon Campaign. Sur Internet : Stop TB Partnership, <http://www.stoptb.org/wg/advocacy_communication/acsmga/assets/documents/run4life_ACSM_140207.pdf>.
- ¹⁵⁰ UNICEF CANADA. « Global Goal to Reduce Measles Deaths in Children Surpassed ». Sur Internet : UNICEF, <<http://www.unicef.ca/portal/SmartDefault.aspx?at=1968>> (consulté le 28 avril 2008).
- ¹⁵¹ AMERICAN RED CROSS. « Zambia Mass Measles Vaccination Campaign First on Measles Initiative's 2003 Schedule », communiqué de presse, 6 juin 2003. Sur Internet : Measles Initiative <<http://www.measlesinitiative.org/030606press.html>>.
- ¹⁵² OMS. *Aide-mémoire n° 286*.
- ¹⁵³ RIGHT TO PLAY. *Partnering Up Against Measles in Zambia*. Sur Internet : Toolkit « Sport for Development »/Learning Examples/Right To Play <<http://www.toolkitsportdevelopment.org>>.
- ¹⁵⁴ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Aide-mémoire n° 114 Poliomyélites*, janvier 2008. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs114/fr/>>. [WHO, *Aide-mémoire n° 114*]
- ¹⁵⁵ *Ibid.*
- ¹⁵⁶ *Ibid.*
- ¹⁵⁷ ACDI. « Investing ».
- ¹⁵⁸ UNESCO. *Sport for Peace Programme — Joint Polio Eradication Programme*. Sur Internet : UNESCO, <http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=14560&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>.
- ¹⁵⁹ RIGHT TO PLAY. *Football Tournament Jump Starts Ghana's Immunization*, mars 2005. Sur Internet : Right To Play, <http://www.righttoplay.com/site/PageServer?pagename=RBRMarch2005_immunization>.
- ¹⁶⁰ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « Santé mentale : un état de bien-être » (2007). Sur Internet : OMS, <http://www.who.int/mental_health/fr/index.html> (consulté le 28 avril 2008).
- ¹⁶¹ RUIZ, J. *A Literature Review of the Evidence Base for Culture, The Arts and Sport Policy*, Research and Economic Unit Scottish Executive Education Department, 2004, p. 127. Sur Internet : gouvernement de l'Écosse, <<http://www.scottishexecutive.gov.uk/Publications/2004/08/19784/41507>>.
- ¹⁶² *Ibid.*
- ¹⁶³ *Ibid.*
- ¹⁶⁴ *Ibid.*
- ¹⁶⁵ KNECHTLE, B. « Influence of Physical Activity on Mental Well-being and Psychiatric Disorders », *Schweiz Rundsch Med Prax*, 93:35 (août 2004), p. 1403-1411.
- ¹⁶⁶ CARMICHAEL, MARY. « Stronger, Faster, Smarter », *Newsweek* (26 mars 2007), p. 30-35. Sur Internet : <<http://www.newsweek.com/id/36056>>. [Carmichael, « Stronger »].
- ¹⁶⁷ *Ibid.*

- ¹⁶⁸ SEILER, R., et D. BIRRER. « Play Sports and Feel Well! Effects of Sports on Mental Health », *Ther Umsch*, 58:4 (avril 2001), p. 202-205. [Seiler, « Play Sports »].
- ¹⁶⁹ VAIL, S. E. *Promoting the Benefits of Sport : A Collection of Peer-reviewed Journal Articles and Reports*, Ottawa, Comité fédéral-provincial/territorial du sport, 2005, p. 9-10. Sur Internet : Sport Matters Group, <<http://www.sportmatters.ca/Groups/SMG%20Resources/Reports%20and%20Surveys/2005-Promoting%20the%20Benefits%20Sport.pdf>>. [Vail, *Promoting*].
- ¹⁷⁰ SEILER. « Play Sports ».
- ¹⁷¹ BRETTSCHEIDER. « Outcomes », p. 78.
- ¹⁷² *Ibid.*
- ¹⁷³ *Ibid.*
- ¹⁷⁴ VAIL. *Promoting*, p. 9-10.
- ¹⁷⁵ BRETTSCHEIDER. « Outcomes », p. 79.
- ¹⁷⁶ MACAULEY, E. « Physical Activity and Psychosocial Outcomes », dans BOUCHARD, C., et coll., éditeurs. *Physical Activity, Fitness and Health: International Proceedings and Consensus Statement*, Champagne, Illinois, Human Kinetics, 1994.
- ¹⁷⁷ VAIL. *Promoting*, p. 9-10.
- ¹⁷⁸ *Ibid.*
- ¹⁷⁹ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Stress, Anxiety and Physical Activity », dans *The Research File* (1995), p. 95-07. Sur Internet : ICRCPC, <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rtf9507.pdf>>. [ICRCPC, « Stress »].
- ¹⁸⁰ LAZARUS, R.S., et S. FOLKMAN. *Stress, Appraisal and Coping*, cité dans le document de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie « Physical Activity as a Coping Strategy for Stress », dans *The Research File* (1998), p. 98-04. Sur Internet : ICRCPC, <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rtf9804.pdf>>.
- ¹⁸¹ *Ibid.*
- ¹⁸² *Ibid.*
- ¹⁸³ ICRCPC. « Stress ».
- ¹⁸⁴ PETRUZZELLO, S.J., et coll. « A Meta-Analysis on the Anxiety-Reducing Effects of Acute and Chronic Exercise : Outcomes and Mechanisms », *Sports Medicine*, 11:3 (1991), p. 143-182.
- ¹⁸⁵ ICRCPC. « Stress ».
- ¹⁸⁶ ICRCPC. « Stress ».
- ¹⁸⁷ *Ibid.*
- ¹⁸⁸ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « Santé mentale : un état de bien-être », dans *Aide-mémoire*, 2007. Sur Internet : OMS, <http://www.who.int/features/factfiles/mental_health/fr/index.html>.
- ¹⁸⁹ *Ibid.*
- ¹⁹⁰ SPORT ENGLAND. *Best Value Through Sport*, Londres, Sport England, 1999, p. 11-12. Sur Internet : Sport England, <<http://www.sportengland.org/bestval.pdf>>. [Sport England, *Best Value*].
- ¹⁹¹ VAIL. *Promoting*.
- ¹⁹² DISHMAN, R.K. « Medical Psychology in Exercise and Sport », *Med Clin North Am.*, 69(1) (janvier 1985), p. 123-143. [Dishman, « Medical »].
- ¹⁹³ SPORT ENGLAND. *Best Value*, p. 11-12.
- ¹⁹⁴ DISHMAN. « Medical », p. 123-43.
- ¹⁹⁵ CARMICHAEL. « Stronger ».
- ¹⁹⁶ PEREIRA, A.C., et coll. « An *in vivo* Correlate of Exercise-induced Neurogenesis in the Adult Dentate Gyrus », *PNAS*, 104:13 (mars 2007), p. 5638-5643. Sur Internet : PNAS, <<http://www.pnas.org/cgi/content/full/104/13/5638>>.
- ¹⁹⁷ CARMICHAEL. « Stronger ».
- ¹⁹⁸ *Ibid.*
- ¹⁹⁹ *Ibid.*
- ²⁰⁰ *Ibid.*
- ²⁰¹ *Ibid.*
- ²⁰² *Ibid.*
- ²⁰³ *Ibid.*
- ²⁰⁴ *Ibid.*
- ²⁰⁵ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « The Case for Quality Daily Physical Education », *The Research File*, référence n° 93-02 (1993). Sur Internet : ICRCPC, <http://www.cflri.ca/eng/research_file/index.php>.
- ²⁰⁶ CARMICHAEL. « Stronger ».
- ²⁰⁷ COLLIARD, C., et B. HANLEY. *Overcoming Trauma through Sport* Input Paper for the Second Magglingen Conference on International Development through Sport, 2005. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/html/editor/file/Input%20Papers/Overcoming%20Trauma%20Through%20Sport.pdf>>.
- ²⁰⁸ Cette mallette comprend des ballons pour différents types de jeux, des maillots de couleur pour composer différentes équipes, de la craie et un ruban métrique pour délimiter les aires de jeu, un sifflet et une ardoise où comptabiliser les résultats. Pour de plus amples renseignements concernant la mallette de jeux, veuillez consulter le site Internet : UNICEF, <http://www.unicef.org/french/supply/index_40375.html>.
- ²⁰⁹ *Ibid.*
- ²¹⁰ *Ibid.*
- ²¹¹ MATSUDO, S., et coll. « Promoting Physical Activity in a World of Diversity : the Experience of Agita Mundo », grandes lignes d'une présentation effectuée lors du 11^e Congrès mondial du sport pour tous à La Havane, Cuba, en 2006. [non

-
- publiée]. [Matsudo, « Agita Mundo »].
212 *Sur le terrain*, p. 42.
213 MATSUDO. « Agita Mundo ».
214 OMS. *Physical Activity*, p. 5.
215 INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Tracking Activity into Adulthood », *The Research File*, référence n° 01-05 (2001). Sur Internet : ICRCPC, <http://www.cflri.ca/eng/research_file/index.php>.
216 OMS. *Physical Activity*, p. 5.
217 *Ibid.*
218 OMS. *Physical Activity*, p. 1.
219 OMS. *Physical Activity*, p. 6.
220 *Ibid.*
221 *Ibid.*
222 MATSUDO, S., et coll. « Evaluation of a Physical Activity Promotion Program : The Example of Agita São Paulo », *Evaluation and Program Planning*, 29:3 (2006), p. 301-311. [Matsudo, « Evaluation »].
223 *Ibid.*
224 *Ibid.*
225 MATSUDO. « Agita Mundo ».
226 *Ibid.*
227 OMS. *Physical Activity*, p. 10.
228 MATSUDO. « Evaluation ».
229 Les MET sont des multiples du taux métabolique au repos. L'on calcule un MET-minute en multipliant le résultat MET d'une activité avec le nombre de minutes accomplies. Les résultats en MET-minutes sont équivalents aux kilocalories pour une personne pesant 60 kg. L'une des mesures du volume d'activité peut être calculée en pondérant chaque type d'activité selon ses exigences en énergie définies en MET, afin d'obtenir un résultat en MET-minutes.
230 *Ibid.*
231 Une année de vie pondérée par la qualité (QALY) prend en compte la quantité et la qualité de vie générée par les interventions de prévention et de santé. Il s'agit du produit arithmétique de l'espérance de vie et d'une mesure de la qualité des années de vie restantes.
232 *Ibid.*
233 ZAKUS. « Use of Sport », p. 54.
234 OMS. *Physical Activity*, p. 10-11.
235 *Ibid.*, p. 6.
236 UNWIN, N., et K.G.M.M. ALBERTI. « Centennial Review Chronic Non-communicable Diseases », *Annals of Tropical Medicine & Parasitology*, 100: 5 & 6 (2006), p. 455-464, p. 460.
237 OMS. *Physical Activity*, p. 5.
238 *Ibid.*
239 WILLIAMS. « Contribution ».
240 *Ibid.*
241 ZAKUS. « Use of Sport », p. 75.
242 MATSUDO. « Evaluation ».
243 WALDBURGER. « Sport for Communication », p. 65-69.
244 ELSEENDOORN. *Lessons*.
245 *Ibid.*, p. 75.
246 WILLIAMS. « Contribution ».
247 OMS. *Physical Activity*, p. 7.
248 OMS. *Physical Activity*, p. 7-8.

CHAPITRE 3

LE SPORT AU SERVICE DES ENFANTS

ET DES JEUNES :

Favoriser le développement et renforcer l'éducation

TABLE DES MATIÈRES

- 1. CONTEXTE : LE SPORT, LE DÉVELOPPEMENT, LES ENFANTS ET LES JEUNES**
 - 1.1 Le développement, les enfants et les jeunes
 - 1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion du développement des enfants et des jeunes
 - 1.3 Les limites du sport au service du développement des enfants et des jeunes
 - 1.4 Le sport, le développement des enfants et des jeunes et les objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.5 Cadres internationaux pour le sport au service du développement des enfants et des jeunes

- 2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES**
 - 2.1 Renforcement de la santé et du développement physiques
 - 2.2 Renforcement de la santé et du développement psychologiques
 - 2.3 Usage du sport pour renforcer l'éducation des enfants et des jeunes
 - 2.4 Amélioration de l'employabilité et de l'emploi des jeunes

- 3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS**
 - 3.1 Recommandations en matière de politiques
 - 3.2 Recommandations en matière de programmes

1. CONTEXTE : LE SPORT, LE DÉVELOPPEMENT, LES ENFANTS ET LES JEUNES

1.1 Le développement, les enfants et les jeunes

Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui représentent la plus grande cohorte de jeunes de l'histoire. De nos jours, 2,2 milliards d'enfants¹ et 1,5 milliard de jeunes² vivent sur notre planète³. Parmi eux, 1,9 milliard d'enfants⁴ et 1,3 milliard⁵ de jeunes vivent dans les pays en voie de développement. Ce groupe de jeunes représente une occasion sans précédent de réduire la pauvreté mondiale et de faire progresser le développement.

De nos jours, dans la plupart des pays en voie de développement, les jeunes représentent le plus grand segment de la population, dépassant dans certains cas 50 % de la population totale. Dans la plupart des cas, le nombre de jeunes atteindra son apogée dans les dix prochaines années, et dans certains cas dans les vingt prochaines années⁶. Cela signifie que les pays concernés feront face à de considérables pressions fiscales en ce qui concerne le financement de l'enseignement secondaire et de la prévention des maladies non transmissibles et infectieuses, comme le VIH et le SIDA. Cette nombreuse population de jeunes présente également une occasion historique. La population active émergente est jeune, et la population totale comprend relativement peu de personnes âgées et d'enfants à soutenir financièrement. Cela permet aux gouvernements de libérer des ressources pour les investir, notamment, dans le capital humain, ce qui produit de hauts rendements en matière de développement⁷.

Afin de maximiser le potentiel qu'offre cette cohorte de jeunes, il est important d'investir dans les enfants et les jeunes d'aujourd'hui et de les soutenir. Cela leur permettra d'être en bonne santé et d'avoir les compétences nécessaires pour gérer les périodes de transition importantes qui les attendent.

Grâce aux réalisations accomplies en matière de développement au cours des dernières décennies, davantage de jeunes que jamais reçoivent un enseignement primaire complet et réchappent des maladies infantiles⁸. Cependant, ils sont confrontés à de nouveaux défis en matière de santé, comme le VIH, le SIDA et l'obésité, et doivent posséder des compétences plus poussées que le simple fait de savoir lire pour réussir sur un marché du travail de plus en plus mondialisé. La petite enfance et l'adolescence sont des périodes critiques dans la vie d'une jeune personne, et les expériences qu'elle fait au cours de ces phases déterminantes peuvent avoir un impact durable sur ses perspectives d'avenir.

Assurer à un enfant des conditions optimales au cours de ses premières années de vie est l'un des meilleurs investissements qu'un gouvernement puisse faire. Le fait d'investir dans les enfants augmente la capacité d'un pays à être compétitif et à se développer dans une économie mondiale. Le cerveau d'un enfant se développe de façon spectaculaire après la naissance, principalement au cours de ses premières années, avant ses 6 ans. Les expériences qu'un enfant fait au cours de ces années façonnent le développement de son cerveau et ont des conséquences permanentes sur son apprentissage, son comportement et sa santé⁹. Les premières années de la vie sont une période qui offre la possibilité d'établir une base neurale solide pour un développement futur. Elles comportent également davantage de risques, qui peuvent compromettre le développement d'un enfant pour toute la vie¹⁰. L'empressement des enfants à apprendre, leur aptitude à établir des relations solides et leur capacité générale d'adaptation dépendent des soins qu'ils reçoivent au cours de la petite enfance de la part de leurs parents, de leurs enseignants au niveau préscolaire et de ceux qui s'occupent d'eux¹¹. Les enfants qui vivent dans la pauvreté, au sein de familles et de collectivités défavorisées, en dehors d'une solide structure familiale ou dans des régions touchées par un conflit ou par une catastrophe naturelle courent un risque plus élevé de présenter des résultats négatifs au cours de cette période.

La prévention reste la stratégie la plus efficace et la moins coûteuse en ce qui concerne les enfants. En offrant aux enfants des soins, une alimentation et des soins de santé adéquats, nous pouvons réduire les disparités sociales et économiques et promouvoir l'intégration sociale. Avec le temps, nous pouvons relever le niveau de vie des adultes et augmenter leur productivité tout au long de la vie en économisant des fonds publics qui sinon auraient été consacrés à des mesures correctrices en matière d'enseignement, de soins de santé et de réadaptation. La prévention permet également aux parents et aux personnes qui s'occupent des enfants de toucher un meilleur revenu grâce à un retour plus rapide au sein de la population active¹².

Malheureusement, les années de la petite enfance ont tendance à recevoir le moins d'attention et d'investissements de la part des gouvernements¹³. Sur 100 enfants nés en 2000, 30 ont probablement souffert de malnutrition au cours de leurs cinq premières années, 26 n'ont pas été vaccinés contre les maladies infantiles, 19 n'ont pas eu accès à de l'eau potable, 40 n'ont pas eu accès à des installations sanitaires adéquates et 17 ne sont jamais allés à l'école. Dans les pays en voie de développement, 25 % des enfants vivent au sein de familles pauvres, dont le revenu est inférieur à 1 \$ par jour¹⁴. En conséquence de ces facteurs, 11 millions d'enfants meurent chaque année avant leur cinquième anniversaire¹⁵. Parmi ceux qui survivent, 10 % sont atteints d'une forme ou d'une autre de handicap intellectuel ou physique, ou souffrent d'un retard du développement¹⁶. D'autres éprouvent des difficultés d'apprentissage dues à une stimulation

inadéquate au cours des trois premières années de vie¹⁷. Les taux élevés de morbidité et de mortalité maternelle (dus à une alimentation inadéquate, à une mauvaise santé, au manque d'accès aux services de santé pour la reproduction et à la pauvreté due à la discrimination sexuelle) ont pour conséquence des enfants dont le poids à la naissance est inférieur à la normale, des orphelins et des mères handicapées qui ne pourront peut-être accorder que des soins limités à leurs enfants.

Il n'est jamais trop tard pour qu'un enfant apprenne, modifie ses croyances ou surmonte ses peurs. Cependant, plus la période pendant laquelle les besoins de l'enfant restent insatisfaits est longue, plus il devient difficile et coûteux de parvenir à effectuer ces changements. Dans les collectivités où les enfants ne prennent pas un bon départ dans la vie, les programmes communautaires peuvent offrir aux enfants des expériences positives et aux parents le soutien dont ils ont besoin. Les programmes communautaires peuvent contribuer à éloigner les enfants de chemins de vie négatifs pour les remettre sur des trajectoires positives qui leur donnent de l'espoir, leur offrent des débouchés et leur donnent la possibilité d'une vie meilleure.

Si les premières années de la vie sont un facteur déterminant de l'avenir d'un enfant, l'adolescence est également une période critique, car elle comporte plusieurs transitions qui préparent la voie à la vie adulte. La Banque mondiale a relevé cinq composantes du développement des adolescents, c'est-à-dire cinq transitions qui ont des conséquences considérables sur la protection, le développement et le déploiement du capital humain de chaque jeune¹⁸ :

- Continuer à apprendre;
- Commencer à travailler;
- Développer un mode de vie sain;
- Fonder une famille;
- Exercer sa citoyenneté.

Bien que l'âge auquel ces transitions surviennent varie d'un pays et d'une culture à l'autre, le passage de la puberté à l'indépendance économique a lieu en grande partie pendant la période comprise entre la douzième et la vingt-quatrième année.

Les responsables des politiques peuvent soutenir les jeunes au cours de ces transitions, et cela de trois façons différentes¹⁹ :

- *Offrir des débouchés* : élargir l'accès à un enseignement et à des soins de santé de qualité, faciliter la transition des jeunes vers le marché du travail, et donner aux jeunes

l'occasion d'exprimer clairement ce dont ils ont besoin et de jouer un rôle dans la satisfaction de ces besoins.

- *Améliorer les capacités* : développer la capacité des jeunes à faire des choix de vie efficaces en leur reconnaissant la capacité de prendre des décisions et en les aidant à s'assurer que leurs décisions sont éclairées, judicieuses, et prises en fonction de ressources adéquates.
- *Offrir une deuxième chance* : mettre en place un système efficace qui offre aux jeunes une deuxième chance par l'entremise de programmes ciblés qui leur donnent de l'espoir et les incitent à se ressaisir après une mauvaise passe, des circonstances défavorables ou de mauvais choix pris plus tôt dans la vie.

Le fait d'aider les personnes qui vivent dans la pauvreté à acquérir des compétences plus poussées et à devenir plus productives est l'un des principaux moyens de les aider, elles et leurs familles, à améliorer leur situation économique. L'enseignement de base et les soins de santé, en particulier pour les enfants, sont des composantes essentielles de cette stratégie.

Bien que les taux d'inscription à l'école primaire aient considérablement augmenté au cours des quarante dernières années²⁰, on voit se dresser de nouveaux défis. De nombreux pays luttent pour réunir les ressources nécessaires afin de pouvoir offrir un enseignement secondaire adéquat pour tous; de nombreux enfants sont pour le moment laissés pour compte, en particulier les filles²¹. Les progrès technologiques et les changements survenus sur le marché du travail ont modifié les compétences nécessaires; de plus en plus de secteurs exigent des compétences poussées et des aptitudes en résolution de problèmes qui dépassent le simple fait de savoir lire²².

Les jeunes sont également confrontés à de nouvelles menaces pour la santé, au moment précis où ils commencent à être actifs sur le plan sexuel et entrent dans la période de développement de l'identité et de prise de risques. En 2005, plus de la moitié des cinq millions de personnes ayant contracté le VIH était des jeunes entre 15 et 24 ans, dont la majorité était composée de jeunes femmes et de filles²³. Le VIH et le SIDA sont actuellement la principale cause de décès parmi les jeunes en Afrique sub-saharienne²⁴. Dans d'autres régions, les maladies non transmissibles sont actuellement la principale cause de décès chez les jeunes femmes, alors que les blessures dues aux accidents et à la violence sont la principale cause de décès chez les jeunes hommes²⁵.

Les objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles qui leur sont associées reflètent l'importance et la valeur attachées au relèvement des défis auxquels font face les enfants et les

jeunes. Les OMD mettent l'accent sur :

- La réduction de la mortalité infantile;
- La réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, qui limitent gravement le développement des enfants et leurs chances d'épanouissement;
- L'offre d'un enseignement primaire pour tous, filles et garçons;
- La promotion de l'égalité des sexes, en particulier dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire;
- La lutte contre le VIH et le SIDA, l'une des principales causes de décès chez les jeunes, ainsi que contre le paludisme et d'autres maladies importantes;
- La mise en place d'un environnement durable, essentiel au bien-être de la génération suivante;
- L'établissement de partenariats mondiaux, dont notamment ceux qui peuvent contribuer à offrir des emplois décents et productifs aux jeunes.

Par le biais d'investissements et de politiques ciblées visant à relever ces défis, les gouvernements peuvent réduire la pauvreté et faire progresser le développement. Étant donné que c'est à un jeune âge que la capacité d'apprentissage est la plus développée, les investissements engagés pour aider les jeunes à acquérir une formation, des compétences, de bonnes habitudes en matière de santé et un désir de participer à la collectivité et à la société sont susceptibles de produire un bien meilleur rendement que les tentatives ultérieures de renforcement de ces capacités. En outre, la mesure dans laquelle les jeunes acquièrent ces capacités a des conséquences considérables sur les chances d'épanouissement de leurs enfants. Les parents qui ont reçu une meilleure instruction ont des enfants moins nombreux, en meilleure santé et mieux instruits. Ces effets transgénérationnels peuvent, à long terme, contribuer à sortir les familles de la pauvreté.

1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion du développement des enfants et des jeunes

Le sport peut contribuer dans une large mesure aux efforts internationaux, nationaux et régionaux qui visent à procurer aux enfants un bon départ dans la vie. Il peut aider les personnes nées dans des circonstances défavorables et doter les jeunes des renseignements, des capacités, des ressources personnelles et sociales et du soutien nécessaires pour réussir le passage par les transitions clés de la vie.

Il est important de noter, cependant, que la plupart des données qui confirment le potentiel du sport proviennent de pays industrialisés. Le besoin de recherches plus ciblées et d'une

évaluation des politiques et des programmes dans les pays en voie de développement se fait sentir; cela permettra d'acquérir des connaissances et de guider les initiatives entreprises dans ces contextes. Cependant, le sport est déjà utilisé dans le monde entier pour faire progresser le développement et l'éducation des enfants et des jeunes, ce qui indique que les bienfaits du sport sont déjà appréciés à leur juste valeur, même s'ils ne sont ni pleinement compris, ni entièrement expliqués.

Les données disponibles à ce jour indiquent que les programmes adaptés sur le plan du développement aux très jeunes enfants peuvent contribuer à faire en sorte qu'ils reçoivent, par l'intermédiaire du jeu, les expériences et la stimulation positives dont ils ont besoin pour profiter des possibilités de développement essentielles qui se présentent à leur âge et pour établir la base d'une vie réussie. Le fait que les programmes impliquent les parents et les personnes qui s'occupent des enfants permet de leur transmettre des manières simples et amusantes d'aider leurs enfants à se développer et à grandir par l'intermédiaire du jeu.

L'intégration de l'éducation physique et du sport dans la journée d'école rendra le sport accessible à tous les enfants qui fréquentent l'école (quels que soient leurs aptitudes physiques, leur sexe ou leur contexte socio-économique ou ethnoculturel). Cette intégration peut renforcer les expériences que les enfants font dans leur jeune âge :

- En faisant en sorte que les enfants développent leurs capacités physiques et leur motricité afin de pouvoir mener des vies actives et en bonne santé, un facteur de protection essentiel pour la prévention des maladies non transmissibles;
- En offrant aux enfants la possibilité d'avoir du plaisir et d'être actifs, en renforçant leur désir de faire de l'activité physique une habitude qui durera toute la vie;
- En aidant les enfants à comprendre et à surmonter les obstacles à l'activité physique;
- En donnant aux enfants les informations, l'équipement et la motivation nécessaires pour faire des choix visant un mode de vie sain, en combinant le sport et l'activité physique avec les cours d'éducation en matière de santé;
- En améliorant la détente, la concentration et l'humeur des enfants à l'école, ce qui les aide à se concentrer et à apprendre;
- En incitant davantage d'enfants à s'inscrire et à rester à l'école pour profiter des occasions de faire du sport et de jouer, occasions qu'ils n'auraient sinon pas forcément.

De nombreux enfants ne prennent pas un départ optimal dans la vie, et n'ont peut-être pas la possibilité de fréquenter l'école. Les programmes de sport communautaires offrent ce qui suit aux enfants marginalisés à cause de la pauvreté, de leur sexe, d'une incapacité, de la dissolution de leur famille, du contexte ethnoculturel et de conflits :

- Des modèles adultes positifs pour influencer et guider leurs choix;
- Des possibilités d'apprentissage et d'acquisition de compétences qui renforcent l'estime de soi et la confiance en soi nécessaires à leur bonne santé mentale;
- L'entraînement sportif et le travail en équipe qui les aident à acquérir des aptitudes sociales et des compétences en communication efficaces, à établir des relations positives, à se faire des amis et à trouver le soutien social;
- L'occasion d'exprimer leurs besoins et leurs intérêts et d'assumer des rôles de leadership sur le terrain de sport et dans leur collectivité;
- Des connaissances pratiques qui augmentent leur employabilité et leurs chances d'entrer avec succès sur le marché du travail, avec des perspectives de carrière;
- Une deuxième chance pour ceux qui sont impliqués dans la délinquance, les gangs de criminels et les conflits armés, en leur ouvrant la voie vers un autre mode de vie positif.

1.3 Les limites du sport au service du développement des enfants et des jeunes

Les programmes basés sur le sport bien conçus, axés sur un développement sain, intégrés aux autres interventions qui se déroulent à l'échelon communautaire et qui impliquent les parents, les enseignants et les camarades, peuvent avoir une influence positive sur la vie des enfants et des jeunes. La seule participation aux activités sportives n'apporte cependant pas forcément tous les avantages décrits plus haut. En fait, le sport qui n'est axé que sur la compétition et sur la victoire à tout prix, ou qui ne place pas le développement sain des enfants et des jeunes au centre des activités sportives, peut engendrer des expériences négatives. Ces expériences peuvent également miner l'estime de soi des participants, les impliquer dans des relations négatives, décourager l'esprit sportif, favoriser une mauvaise image de soi et des habitudes alimentaires malsaines, permettre l'agressivité et la violence, ouvrir la voie au racisme, perpétuer la discrimination sexuelle ou exposer les participants à l'exploitation et à la maltraitance psychologiques, sexuelles et commerciales. La sélection et la formation des entraîneurs et des enseignants sont donc des facteurs de la plus haute importance si l'on veut s'assurer que les programmes offrent aux enfants et aux jeunes une expérience de développement positive.

Les politiques gouvernementales jouent également un rôle très important. Bien que de plus en plus de gouvernements tentent d'augmenter la participation aux activités sportives²⁶, ils ont besoin de politiques nationales et locales plus efficaces pour réduire les inégalités qui règnent dans le monde du sport. Ces efforts sont particulièrement importants en ce qui concerne les populations vulnérables comme les enfants et les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et celles qui vivent dans la pauvreté. La réalisation de politiques et

d'investissements qui permettent de canaliser le potentiel du sport au service des enfants et des jeunes est hautement souhaitable. Certaines interventions coûtent relativement peu cher et ont le potentiel de produire des avantages durables pour les individus et les pays.

1.4 Le sport, le développement des enfants et des jeunes et les objectifs du Millénaire pour le développement

La question de savoir comment le sport peut apporter les avantages les plus positifs reste ouverte. Les informations présentées dans le tableau n° 3.1 peuvent aider les gouvernements et les collectivités à mieux comprendre le potentiel du sport et la façon dont ce dernier peut contribuer à faire progresser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui se rapportent au développement sain et à l'éducation des enfants et des jeunes.

Tableau n° 3.1 Le sport, le développement des enfants et des jeunes et les objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Liens vers les services et les centres de soutien pour les enfants et les jeunes vulnérables (par exemple, les orphelins, les anciens combattants, les enfants des rues, les jeunes au chômage et ceux qui ont décroché de l'école) • Occasions pour les jeunes d'acquérir des connaissances pratiques polyvalentes et d'augmenter leur employabilité • Accès aux centres de soutien pour l'emploi et les petites entreprises, ainsi qu'aux emplois, par l'intermédiaire du sport
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement et soutien apportés aux enfants vulnérables pour qu'ils s'inscrivent à l'école • Amélioration de la fréquentation de l'école et des résultats scolaires • Possibilités d'instruction parallèle pour les enfants qui ne peuvent pas fréquenter l'école
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé physique et mentale des filles • Occasions accrues d'interaction sociale et d'amitié • Possibilités de développer l'estime de soi, la confiance en soi et un sentiment de maîtrise de son corps • Amélioration de l'accès aux informations sur la santé • Accès aux occasions de jouer un rôle de leader • Changements positifs concernant les normes relatives à l'identité sexuelle, ce qui accorde aux filles et aux femmes une meilleure sécurité et une maîtrise plus complète de leur vie
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'éducation et de l'accès aux informations de santé pour les jeunes mères, ce qui mène à l'amélioration de la santé et

	du bien-être de leurs enfants
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux informations et aux services de santé pour la reproduction pour les filles • Ajournement du début de l'activité sexuelle et des grossesses à haut risque chez les adolescentes (dans certains contextes)
6. Combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux informations sur le VIH et le SIDA et sur leur prévention • Modèles et expériences positifs qui découragent les comportements à haut risque pour la santé • Réduction de la marginalisation et augmentation de l'intégration des enfants et des jeunes qui vivent avec le VIH et le SIDA
7. Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à l'importance de la protection et de la durabilité de l'environnement • Participation des enfants et des jeunes aux mesures communautaires d'amélioration de l'environnement local
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats mondiaux de sport et de développement au nom des enfants et des jeunes, et élargissement des réseaux existants entre les gouvernements, les donateurs, les ONG et les organisations de sport du monde entier pour faire progresser les connaissances, les politiques et les programmes de sport au service du développement des enfants et des jeunes

1.5 Cadres internationaux pour le sport au service du développement des enfants et des jeunes

Le lien entre le sport, le développement des enfants et des jeunes et l'éducation a été officialisé pour la première fois sur la scène internationale en 1952. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a reconnu le sport comme étant un outil d'enseignement et l'a incorporé dans son programme au cours de la septième séance de la Conférence générale à Paris²⁷.

Ensuite, en 1959, la *Déclaration des droits de l'enfant* des Nations Unies a reconnu le droit de chaque enfant au jeu et à l'amusement, déclarant que : « L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives » et que « la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit »²⁸.

En 1978, l'UNESCO a fait écho à ce sentiment, déclarant le sport et l'éducation physique un droit fondamental universel dans sa *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*, adoptée par la Conférence générale lors de sa vingtième séance à Paris²⁹. Ce droit a été renforcé par l'adoption, par l'Assemblée générale de l'ONU en 1989, de la Convention relative aux droits de l'enfant³⁰. L'article 31 de la convention reconnaît le droit de chaque enfant « au repos et aux

loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique ». La convention déclare que « les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité ».

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux processus intergouvernementaux ont reconnu le besoin d'assurer l'accès des enfants et des jeunes au jeu, à l'activité physique, au sport et aux activités récréatives. En 1999, la troisième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III) a publié la *Déclaration de Punta Del Este*, qui s'engageait à mettre l'accent sur le sport pour tous, en s'attachant plus particulièrement à la participation des enfants et des femmes³¹.

Les gouvernements ont à nouveau reconnu le droit des enfants et des jeunes au sport et aux activités récréatives en 2002, lorsque l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le document *Un monde digne des enfants*. Cette résolution appelait les gouvernements, les organismes multilatéraux, la société civile, le secteur privé et les médias à s'assurer que les enfants jouissent de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales. La résolution articule le besoin d'un accès égal aux services éducatifs et récréatifs, et d'installations de sport et de loisirs accessibles dans les écoles et les collectivités du monde entier³².

À la suite du rapport du Groupe de travail interinstitutions sur le sport au service du développement et de la paix, paru en 2003, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une série de résolutions intitulées *Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, parues en 2003, 2004 et 2006³³.

Pour encourager l'usage plus répandu du sport en tant qu'outil d'éducation, la Commission européenne a lancé l'*Année européenne de l'éducation par le sport 2004 (EYES)*. EYES visait à sensibiliser les Européens à l'importance du sport en tant qu'outil d'éducation; la Commission européenne a cofinancé 185 projets de sport et d'éducation locaux, régionaux, nationaux et européens³⁴. En 2005, les Nations Unies ont déclaré l'année 2005 l'*Année internationale du sport et de l'éducation physique (IYSPE)*³⁵ et ont appelé les responsables des politiques à se rassembler pour soutenir les activités physiques et sportives ainsi que le développement basé sur le sport. Dans le monde entier, de nombreuses initiatives ont souligné la contribution vitale du sport et de l'éducation physique à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement; un grand nombre de ces initiatives ciblaient les enfants et les jeunes.

En 2005, le Parlement européen a adopté la *Résolution sur le développement et le sport*, confirmant son soutien au sport en tant qu'outil de développement avantageux et très efficace. La résolution reconnaît expressément la contribution positive du sport à la réintégration des enfants en situation d'après-guerre³⁶.

Ces engagements renforcent l'importance du sport et du jeu en tant que droit fondamental de l'homme pour tous les enfants et les jeunes. Ils étayent également la conception du sport comme facteur contribuant à un vaste éventail d'objectifs de développement relatifs au développement et à l'éducation des enfants et des jeunes du monde entier.

2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

2.1 Renforcement de la santé et du développement physiques

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'enfants et de jeunes qui participent aux activités sportives dans le monde a augmenté³⁷. Cependant, il peut être surprenant de constater que certaines données indiquent que les taux de participation aux activités sportives chez les enfants (entre 10 et 18 ans en particulier) ont considérablement chuté dans certains pays³⁸. Un examen des niveaux de condition physique des enfants et des jeunes mené dans onze pays a révélé que, sur 151 changements en matière de performance physique, 106 étaient à la baisse³⁹. Ces informations, accompagnées d'un taux d'obésité infantile croissant dans les pays en voie de développement et dans les pays industrialisés, indiquent que les niveaux d'activité physique sont peut-être sur le déclin. En l'absence de données initiales à l'échelon mondial, il est difficile de confirmer la véracité de cette hypothèse⁴⁰. Néanmoins, des taux d'activité physique en déclin ont de lourdes implications, car l'activité physique joue un rôle important dans le développement physique général des enfants et des jeunes et contribue à réduire plusieurs facteurs de risque pour la santé, comme l'obésité.

Développement des capacités physiques et de la motricité

La période allant de la petite enfance à la phase intermédiaire de l'enfance est une période critique dans le développement de l'enfant, car c'est à ce moment qu'il apprend à utiliser ses sens pour explorer son environnement et le comprendre. Cette période de développement

contribue à l'établissement, dans le cerveau, des connexions qui favorisent la confiance en soi, l'indépendance et la capacité physique nécessaires pour mener une vie saine et active.

L'un des objectifs fondamentaux du développement sain de l'enfant consiste à lui permettre de développer la capacité et la volonté de se mouvoir avec expression, assurance, efficacité et confiance dans diverses situations difficiles sur le plan physique. Cela lui permet de participer pleinement à sa vie et à celle des autres, à en profiter et à y contribuer⁴¹. Le sport et l'activité physique peuvent contribuer à promouvoir une base générale d'aptitudes motrices, dont la coordination du corps, la force et la condition physique, et aider les enfants à comprendre des concepts adaptés à leur âge concernant la façon dont leur corps se meut⁴². Si un enfant n'acquiert pas ces aptitudes motrices, il a moins de chances de jouir d'une bonne condition cardio-respiratoire, de maîtriser des aptitudes sportives, de participer à des activités physiques organisées et de s'adonner à de saines activités de loisir^{43,44}.

Les enfants ont tendance à développer leur motricité globale (celle qui fait usage des grands muscles) avant leur motricité fine (celle qui fait appel aux plus petits muscles); ils doivent donc acquérir des concepts de mouvement généraux au sujet de la façon dont leur corps peut et doit se mouvoir avant d'acquérir des compétences sportives spécialisées⁴⁵. Les programmes de sport organisé pour les enfants et les jeunes doivent prendre en compte la maturité physique et son impact sur la capacité des enfants à participer à diverses activités sportives et physiques. La maturité physique est influencée par l'âge, le sexe, l'hérédité et le contexte dans lequel évolue un enfant⁴⁶. Malgré le fait qu'ils disposent d'un système d'utilisation de l'oxygène plus efficace dans leurs muscles actifs, les enfants préadolescents ne peuvent pas soutenir d'aussi longues périodes d'exercice physique que les adultes. Les enfants ne dissipent pas la chaleur (sous forme de transpiration) aussi efficacement que les adultes; leur système de transformation de l'énergie accumulée en énergie utilisable n'est pas encore mature, leur cœur et leurs vaisseaux sanguins sont de plus petites dimensions et ils ne se déplacent pas de façon aussi coordonnée que les adultes.

L'apparition de la puberté apporte des changements physiques et socio-émotionnels importants (par exemple, la maturation sexuelle, les pics de croissance et de prise de poids) et peut varier de plusieurs années d'un enfant à l'autre⁴⁷. Les filles ont tendance à être plus mûres sur le plan physique que les garçons du même âge, à raison d'environ une année pendant la petite enfance et de deux ans à la puberté. Les bienfaits physiques du sport dépendent de la façon appropriée ou non dont les enseignants et les entraîneurs réagissent à ces différences de maturation physique.

Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on fait découvrir le sport de compétition aux jeunes enfants. Les enfants ne naissent pas avec la capacité de concourir et de coopérer, et ne peuvent pas non plus automatiquement se créer une image mentale de l'ensemble complexe des relations existant entre les coéquipiers et les adversaires qui s'adonnent aux activités sportives. Les enfants ne commencent à développer les aptitudes cognitives et sociales dont ils ont besoin pour comprendre ces relations que lorsqu'ils ont environ 8 ans. Ces capacités ne sont pleinement développées que lorsqu'ils ont environ 12 ans⁴⁸. Cet apprentissage suit son cours lorsque les enfants passent d'un stade où ils ne peuvent voir le monde que de leur propre point de vue à un stade où ils peuvent voir le monde du point de vue des autres.

Même si le jeu et le sport qui comprennent des activités physiques sont un moyen idéal d'aider les enfants au-dessous de 12 ans à développer leur habileté de mouvement et leur motricité, les activités doivent être adaptées à leur âge et mettre l'accent sur les compétences et l'expression, plutôt que sur la compétition et les stratégies d'équipe⁴⁹. Les jeunes enfants peuvent ne pas comprendre le concept de défaite et peuvent penser que la défaite implique quelque chose de négatif à leur sujet. Les enfants au-dessous de 10 à 12 ans ont également tendance à mal comprendre comment les facteurs tels que l'effort, la chance, la difficulté, l'aptitude, la force de l'adversaire et les conditions météorologiques peuvent avoir une influence sur la performance sportive, et cela peut entraver leur motivation à faire du sport et diminuer leur confiance en eux⁵⁰.

Les entraîneurs et les enseignants doivent les encourager et les féliciter pour leurs efforts, plutôt que pour leurs victoires⁵¹. Pour favoriser l'apprentissage, ils doivent fournir aux enfants un encouragement et des conseils au sujet d'aptitudes particulières⁵². Les activités de niveau préscolaire et élémentaire devraient aider les enfants à développer des compétences de base, comme la course, le saut, le coup de pied et le lancer⁵³. Il convient d'accorder une attention particulière à l'adaptation à la capacité émergente des enfants à voir les choses d'un point de vue extérieur à eux-mêmes, au développement de leurs aptitudes de coordination de base⁵⁴, à l'exploration de leurs aptitudes et de leurs talents et au renforcement d'un sentiment de succès⁵⁵. Lorsque les enfants sont plus âgés, on peut leur faire découvrir les stratégies d'équipe et la compétition⁵⁶. Le sport peut alors servir à renforcer le développement d'une motricité spécialisée et à améliorer la créativité, l'attention, l'équilibre, la coordination, l'agilité, la force, l'endurance et le savoir.

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, l'influence qu'exercent leurs camarades sur leurs préférences et leurs comportements sportifs augmente⁵⁷. Si les jeunes perçoivent qu'ils sont acceptés et appréciés par leurs camarades dans le contexte sportif, ils ont tendance à être plus satisfaits, sûrs d'eux et motivés à participer⁵⁸. Le plaisir que prennent les jeunes au sport est

grandement diminué lorsque leurs rapports avec leurs camarades sont négatifs et qu'ils sont une source de discorde, et lorsque les entraîneurs ou les enseignants tentent d'améliorer la performance sportive par la pression sociale (par exemple, en faisant remarquer leurs aptitudes à leurs camarades et aux autres personnes).

Outre leurs camarades, les organisations, les parents, les enseignants et les entraîneurs jouent également un rôle très important qui détermine si les enfants prennent plaisir aux activités physiques et sportives. Le fait de mettre trop l'accent sur la victoire peut nuire aux enfants et aux jeunes en développement. Il est tout aussi nuisible d'exposer les enfants à des critiques et à des échecs répétés lorsque ces derniers ne sont pas accompagnés de commentaires constructifs. Il convient d'éviter d'exercer une trop grande pression sur les enfants et les jeunes pour qu'ils réalisent de belles performances. Peu d'enfants possèdent le talent qui fera d'eux des athlètes de haut niveau. Bien qu'il faille encourager les jeunes à s'essayer à divers sports et à diverses activités physiques, il ne faut jamais les forcer à s'adonner à des activités auxquelles ils ne prennent aucun plaisir. Le but du sport pour les jeunes doit consister à promouvoir le développement d'aptitudes physiques générales et l'activité physique, l'amusement, les connaissances pratiques, l'esprit sportif et la bonne santé⁵⁹.

Promotion de la santé physique et prévention des maladies

Comme indiqué dans le chapitre 2, la dimension d'activité physique que comporte le sport procure de grands bienfaits pour la santé. Ces bienfaits comprennent la diminution des risques d'attraper une maladie non transmissible et l'amélioration de la santé mentale. L'usage du sport en tant que plateforme d'éducation et de mobilisation sociale peut également jouer un rôle important dans la prévention des maladies infectieuses. Bien que les liens entre l'activité physique et la prévention des maladies non transmissibles parmi les enfants et les jeunes ne soient pas aussi étroits que chez les adultes⁶⁰, les conclusions des travaux de recherche indiquent généralement que la participation régulière aux activités physiques au cours de l'enfance et de l'adolescence⁶¹ :

- Contribue à former et à maintenir des os, des muscles et des articulations en bonne santé;
- Contribue à contrôler le poids, à développer les muscles maigres et à faire diminuer le taux de graisse;
- Prévient ou ralentit le développement de l'hypertension, et contribue à réduire la tension artérielle chez les adolescents qui souffrent d'hypertension;
- Diminue le risque de maladie cardiovasculaire⁶² ;
- Diminue les sentiments d'anxiété et de dépression.

La recherche indique également que les enfants et les jeunes qui sont moins actifs sur le plan physique ont tendance à courir de plus grands risques d'obésité, de diabète de type II, de maladie, d'incapacité et de faiblesse de la motricité^{63, 64}.

Le chapitre 2 examine le rôle que peut jouer le sport dans l'éducation des jeunes en matière de VIH, du SIDA et d'autres maladies infectieuses et leur apporter des avantages en termes d'informations, de compétences et de modèles qui, ensemble, contribuent à réduire leur vulnérabilité aux risques pour la santé. Cependant, il vaut la peine de relever le fait que les programmes de sport au service de la santé qui ciblent les jeunes ne peuvent être efficaces que s'ils soutiennent et responsabilisent les jeunes qu'ils cherchent à aider. Le fait d'outiller les jeunes avec de nouvelles informations et compétences, de les faire participer à la prise de décisions concernant les programmes auxquels ils participent, de leur offrir des rôles de leadership et des responsabilités, et de les encourager à apporter leur contribution à la collectivité de différentes manières augmente leur capacité d'adaptation et leur aptitude à gérer les risques et le stress de la vie⁶⁵.

Pendant l'adolescence, les jeunes ont tendance à attacher une grande importance à l'opinion de leurs camarades. Les programmes efficaces de sport au service de la santé peuvent tirer profit de cette tendance en formant et en mobilisant des jeunes plus âgés à devenir des pairs éducateurs et entraîneurs. L'encouragement de la participation des pairs éducateurs augmente l'influence que peut avoir un programme sur les jeunes difficiles à toucher et renforce la capacité des jeunes à comprendre d'autres jeunes et à communiquer efficacement avec eux. Le *Peer Coaching Program* (programme d'enseignement mutuel) du gouvernement de la Tanzanie est un exemple convaincant de cette approche. Axé sur la prévention du VIH et du SIDA, le programme recrute des jeunes filles et des jeunes hommes vivant dans les régions rurales. Ces jeunes reçoivent une formation portant sur divers sports (le football, le netball, le volley-ball et les jeux traditionnels), les techniques d'entraînement, les questions écologiques, la conscience des problèmes de santé et la prévention, les soins et le traitement du VIH et du SIDA. À la suite de leur formation, les pairs entraîneurs retournent dans leurs villages. Munis de matériel de sport, ils organisent des événements sportifs communautaires accompagnés de séances d'éducation et de formation au sujet de la santé pour les jeunes participants et les membres de la collectivité. Jusqu'à ce jour, le programme a formé et mobilisé plus de 1 000 jeunes précédemment au chômage; ces derniers offrent désormais des informations au sujet du VIH et du SIDA à plusieurs milliers de leurs camarades⁶⁶.

Les programmes efficaces font participer les jeunes au dialogue, les encouragent à faire face ouvertement aux nouvelles informations et idées, aux choix qui sont à leur disposition ainsi qu'à leurs implications. Comme les programmes de sport au service de la santé bien conçus offrent un

milieu sans danger et neutre, ce sont des forums idéaux pour parler de sujets délicats comme les rapports sexuels protégés, la discrimination sexuelle et le racisme. Les entraîneurs, qui sont en position de confiance et de responsabilité, peuvent également être appelés à répondre à des questions que les jeunes ne se sentent pas assez à l'aise pour poser en famille ou entre amis. Ces sujets peuvent comprendre des questions concernant la sexualité, le VIH et le SIDA, ou les révélations d'abus sexuels ou d'autre nature. Ces discussions peuvent avoir des conséquences considérables sur les jeunes qui y participent, ainsi que sur leur vie et les choix qu'ils font en matière de santé. Il est important que les entraîneurs reçoivent une formation suffisante en assistance psychosociologique ainsi que des informations exactes sur les questions de santé, et qu'ils sachent vers qui aiguiller les jeunes pour s'assurer que ces derniers bénéficient d'informations et de conseils sensibles, précis et adaptés à leur âge.

Niveaux d'activité physique recommandés pour les enfants et les adolescents

Les enfants et les jeunes sont différents des adultes et diffèrent entre eux dans leur développement et leurs besoins physiques, d'où le besoin de directives adaptées à leur âge en ce qui concerne les niveaux d'activité physique. Dans le chapitre 2, nous avons fait remarquer que, du point de vue scientifique, on recommande en règle générale trente minutes d'activité physique modérée cumulée par jour pour recueillir les bienfaits de l'exercice pour la santé⁶⁷. Les enfants et les jeunes, quant à eux, doivent en général être plus actifs et s'adonner à des genres d'activité différents de ceux des adultes.

L'Organisation mondiale de la santé recommande que les enfants et les jeunes fassent vingt minutes d'activité physique vigoureuse supplémentaire trois fois par semaine⁶⁸. Cependant, les jeunes enfants, bien qu'ils soient souvent vigoureusement actifs, le sont rarement sur de longues périodes, et préfèrent alterner de courtes périodes d'activité et de repos. Même si tous les enfants peuvent profiter des retombées au niveau de la santé générées par de longues périodes d'activité vigoureuses, les jeunes enfants ne les apprécieront probablement pas, et perdront tout intérêt pour l'activité. Par conséquent, l'entraînement de haute intensité n'est pas recommandé chez les jeunes enfants.

Des directives plus détaillées et particulières à chaque âge ont été mises au point pour les enfants en âge de scolarité élémentaire et pour les jeunes en se fondant sur des examens scientifiques rigoureux. En ce qui concerne les enfants en âge de scolarité élémentaire, la National Association for Sports and Physical Education des États-Unis suggère les directives suivantes⁶⁹ :

- Les enfants en âge de scolarité élémentaire doivent accumuler au moins trente à soixante minutes d'activité physique adaptée à leur âge et à leur stade de

- développement et composée de diverses activités, et cela tous les jours de la semaine, ou presque;
- Une accumulation d'activité physique appropriée à l'âge et au stade de développement de plus de soixante minutes et allant jusqu'à plusieurs heures par jour est encouragée;
 - Une partie de l'activité quotidienne de l'enfant doit être composée de périodes d'activité modérée à vigoureuse de dix à quinze minutes (typiquement intermittentes, alternant entre des périodes d'activité modérée à vigoureuse et de brèves périodes de repos et de récupération);
 - Les enfants ne doivent pas rester inactifs pendant de longues périodes.

L'entraînement de haute intensité visant à l'amélioration de la performance est plus approprié et plus efficace chez les adolescents. La Conférence internationale de consensus sur les directives en matière d'activité physique à l'intention des adolescents stipule que⁷⁰ :

- Tous les adolescents doivent être physiquement actifs tous les jours ou presque, que ce soit en jouant, par le sport, au travail, en déplacement, pendant leurs loisirs, en cours d'éducation physique ou par des exercices planifiés, dans le contexte des activités familiales, scolaires et communautaires;
- Les adolescents doivent participer à au moins trois séances supplémentaires d'activités par semaine, qui durent au moins vingt minutes et nécessitent des niveaux d'exercice physique modérés à vigoureux.

Dans tous les cas, pour être conformes aux directives minimales à l'intention des deux groupes, les activités doivent être amusantes et impliquer divers groupes musculaires⁷¹.

Motivation et encouragement des enfants et des jeunes à être actifs

Pour s'assurer que les enfants et les jeunes sont actifs, il faut les motiver et les encourager. Dans ce processus, il peut s'avérer précieux de connaître les principaux éléments déclencheurs de la motivation. Un examen de cinquante-quatre études révèle que les niveaux d'activité physique des enfants sont influencés de façon positive par leur intention d'être actifs sur le plan physique, leur préférence pour l'activité physique, une alimentation saine, la participation antérieure à l'activité physique en question, l'accès aux installations et au matériel de sport et le temps passé en plein air⁷². Ce que les enfants considèrent comme des obstacles à l'activité sont le facteur qui empêche le plus souvent leur participation.

Une étude comparable des facteurs qui ont une influence positive sur les niveaux d'activité physique des adolescents a indiqué que les variables modifiables les plus importantes étaient l'orientation vers le succès, la compétence perçue, l'intention d'être actif, la « recherche de

sensations », l'activité physique antérieure et la participation aux activités sportives communautaires. Les facteurs sociaux, culturels et environnementaux ayant une influence positive comprenaient le soutien des parents, le soutien des amis proches, le niveau élevé d'activité physique des frères et sœurs et les occasions de faire de l'exercice. Les facteurs négatifs, qui décourageaient les jeunes de se lancer dans des activités physiques, comprenaient la dépression et le fait d'être sédentaire après l'école et pendant les week-ends.

Comme ces facteurs sont susceptibles d'être influencés par la culture et le contexte dans lesquels évoluent les enfants, les gouvernements et leurs partenaires, s'ils investissent leurs efforts afin de déterminer quels sont les facteurs qui ont l'influence la plus importante sur l'activité physique dans leur pays, en tireront avantage. Ces connaissances une fois acquises, ils peuvent concevoir des programmes qui sont adaptés à des contextes particuliers.

D'autres facteurs non modifiables, comme l'âge, le sexe et l'ethnicité, jouent un rôle influent dans le niveau d'activité physique. Dans de nombreux pays, les filles sont bien moins actives que les garçons, en raison des normes relatives à l'identité sexuelle et des normes culturelles (les questions concernant la participation des filles aux activités sportives sont traitées plus en détail dans le chapitre 4). De même, les enfants et les jeunes provenant de groupes ethnoculturels marginalisés ont quelquefois moins d'occasions de participer aux activités physiques et sportives. Les programmes efficaces déterminent quels sont les groupes qui risquent d'être moins actifs et prennent les mesures nécessaires pour éliminer les obstacles à leur participation.

Le début de l'adolescence est une période très importante, où les niveaux d'activité physique ont tendance à décliner. L'on a de plus en plus tendance à considérer que les enfants et les jeunes ont plus de chances de continuer à participer aux activités sportives dans les cas suivants :

- Lorsqu'ils les apprécient et y prennent plaisir;
- Lorsqu'ils choisissent de participer plutôt que d'y être forcés;
- Lorsque leurs parents et leurs frères et sœurs les soutiennent;
- Lorsqu'ils se considèrent comme ayant des aptitudes sportives;
- Lorsqu'ils sont acceptés par leurs camarades;
- Lorsqu'ils ne font l'objet d'aucune pression régulière, ni d'aucun stress, provenant de normes de performance irréalistes;
- Lorsque leurs entraîneurs entretiennent avec eux de bonnes relations, prennent soin d'eux et les encouragent.

Parmi les 15 % d'enfants qui abandonnent le sport organisé pour des raisons négatives, la plupart citent le manque de temps de jeu, la trop grande importance accordée à la victoire,

l'anxiété chronique, le manque d'amusement, les exigences de temps et d'engagement trop élevées et les mauvais souvenirs d'expériences passées en éducation physique et en sport comme raisons pour lesquelles ils ne font plus de sport⁷³.

Les mauvaises expériences en sport ou en éducation physique peuvent augmenter les sentiments d'anxiété. Lorsque les participants ne savent pas vraiment comment faire face aux défis qui se dressent devant eux, leur volonté de participer et leur confiance dans leur propre succès sportif sont émoussées⁷⁴. D'autres raisons d'abandon du sport moins négatives sur le plan émotionnel comprenaient le désir de participer à d'autres sports ou à d'autres activités intéressantes, le changement de priorités, le fait de ne pas se sentir assez compétent pour continuer et le manque de ressources financières ou autres (par exemple, les transports ou le matériel) nécessaires pour continuer⁷⁵.

En règle générale, les efforts accomplis dans le milieu scolaire et communautaire doivent fortement soutenir l'activité physique pour les enfants et les jeunes. Ils peuvent les soutenir des diverses façons suivantes⁷⁶ :

- Promouvoir les activités physiques pour toute la vie dans les programmes scolaires, en particulier celles qui peuvent se faire seul ou avec quelqu'un d'autre;
- Fournir dans la collectivité des espaces de jeu en plein air sûrs, propres et accessibles pour les jeunes enfants et des programmes d'activités amusantes pour les jeunes;
- Encourager les parents à s'assurer que leurs enfants sont physiquement actifs pendant au moins une heure par jour;
- Fournir des activités adaptées au stade de développement des enfants, qui permettent à tous les participants de réussir et diminuent la compétition afin de réduire l'anxiété liée à la participation;
- Encourager verbalement les enfants à participer aux activités physiques (« Tu vas y arriver! »);
- Souligner les bienfaits de l'activité physique à l'intention des adolescents (ils y prennent plaisir et saisissent l'occasion de passer du temps avec leurs amis) et leur fournir des activités qui reflètent leurs intérêts et leurs besoins;
- Créer des occasions pour les jeunes d'observer des modèles influents (par exemple, des enseignants, des entraîneurs, leurs parents et leurs camarades) alors qu'ils sont engagés dans une activité physique.

2.2 Renforcement de la santé et du développement psychologiques

Le jeu et le sport ont un rôle tout aussi critique à jouer dans le développement psychosocial des enfants et des jeunes, des premières années de vie jusqu'à l'adolescence. Le jeu non structuré et le jeu organisé sont importants pour que les enfants apprennent à se connaître, apprennent à connaître le monde et développent leurs capacités. La participation aux activités sportives peut également aider les adolescents à naviguer entre les écueils de la phase de formation de l'identité, contribuer à leur faire acquérir des connaissances pratiques et des comportements qui reflètent un mode de vie sain, et leur offrir des modèles qui les guident dans cette période difficile de la vie. Dans les contextes d'après-guerre et les situations consécutives à une catastrophe naturelle, le sport peut également jouer un rôle précieux dans le rétablissement après un traumatisme. L'acquisition de l'estime de soi et de la confiance en soi, décrite au chapitre 2, est une dimension essentielle du développement des enfants et des jeunes, et fait partie intégrante de tous ces processus.

Développement de la petite enfance par le jeu

Au cours des six premières années de la vie d'un enfant, le jeu est le véhicule principal par lequel il explore le monde et développe ses aptitudes physiques, cognitives et socio-émotionnelles. Ces années, en particulier celles qui vont de la naissance à l'âge de 3 ans, sont essentielles pour le développement du cerveau de l'enfant. C'est pendant cette période que se présentent des occasions particulières de développer des aptitudes clés qui permettent à un individu d'apprendre et de bien fonctionner plus tard dans la vie. Une stimulation et des occasions inadéquates de se développer au cours de cette période peuvent avoir pour effet des occasions de développement manquées, avec des conséquences durables sur les aptitudes d'un enfant⁷⁷.

Les orphelins et les jeunes enfants provenant de familles et de collectivités défavorisées courent plus de risques que les autres de manquer de la stimulation et des occasions de jeu nécessaires pour profiter au maximum de ces possibilités de développement. Cependant, les enfants peuvent souffrir de cette lacune quel que soit le contexte dans lequel ils grandissent. Parallèlement, certaines possibilités de participation aux activités sportives et ludiques peuvent être trop compliquées pour être comprises par de très jeunes enfants. Des jeux et des activités physiques adaptés à l'âge des enfants, qui sont conçus pour améliorer la mobilité, la coordination, la connaissance du monde et de soi, la confiance en soi et les aptitudes sociales de base peuvent contribuer à optimiser le développement des enfants. Les activités adaptées à l'âge des enfants peuvent également compenser le manque de stimulation des parents ou des personnes qui

s'occupent des enfants, qui ne savent pas comment stimuler leurs enfants ou n'en ont pas l'occasion.

Dans l'idéal, les jeux et les activités physiques doivent impliquer les parents et les personnes qui s'occupent des enfants, et leur apprendre comment stimuler leur enfant. Le renforcement du lien entre les jeunes enfants et la personne qui s'occupe principalement d'eux est important, car il contribue à développer la capacité des enfants à s'attacher à quelqu'un d'autre et à créer le sentiment de stabilité et de sécurité nécessaire à leur bien-être.

Soutien à la formation de l'identité des adolescents

La formation d'un sentiment d'identité solide et cohérent est une étape cruciale du développement, qui survient lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Le développement de l'identité est effectué par le double processus de l'individuation (processus par lequel on devient un individu différent des autres) et du rapprochement social (processus d'établissement de liens avec autrui). La formation de l'identité est terminée lorsque les jeunes ont exploré toutes les options à leur disposition et se sont fait une idée relativement stable du sentiment qu'ils ont d'eux-mêmes⁷⁸.

Les activités de loisir peuvent faciliter ou compliquer ce processus. Les activités bénéfiques pour le développement comprennent des aspects de difficulté, d'effort et de concentration⁷⁹. Comme les activités physiques et sportives possèdent ces caractéristiques, elles sont considérées comme une importante activité transitoire pour les jeunes. Les études portant sur les activités récréatives ont conclu qu'elles sont bénéfiques pour le processus d'exploration de soi de l'adolescent, renforcent son estime de soi et son image de soi et créent chez lui un sentiment de maîtrise⁸⁰.

Un examen des études portant sur les liens entre l'activité physique et l'estime de soi a permis de découvrir que 71 % des études préexpérimentales⁸¹, 74 % des études quasi expérimentales⁸² et 58 % des études expérimentales⁸³ indiquaient une augmentation de l'estime de soi dans toutes les tranches d'âge⁸⁴. Une étude américaine de grande envergure a indiqué un effet encore plus considérable sur l'estime de soi des enfants et des jeunes handicapés⁸⁵. D'autres travaux de recherche ont permis de découvrir l'existence d'un rapport entre la participation aux activités physiques et une image de soi positive, dans toutes les tranches d'âge⁸⁶. L'estime de soi est le sujet de nombreuses études psycho-sociales sur les jeunes, car une mauvaise estime de soi est souvent associée aux jeunes dont on craint qu'ils courent le risque de développer des comportements antisociaux⁸⁷.

Avec la formation de l'identité, les résultats peuvent varier selon le type d'activité et le sexe. L'activité physique ne semble pas affecter dans une large mesure les niveaux de développement de l'identité chez les garçons. Cependant, les filles qui participent aux activités sportives ont plus de chances de connaître un meilleur développement de l'identité que les filles inactives⁸⁸. Les filles, au contraire des garçons, ne considèrent pas le sport comme faisant partie intégrante de leur identité. La participation aux activités sportives agit plutôt indirectement en les aidant à acquérir un sentiment d'indépendance plus poussé⁸⁹. Quant aux jeunes femmes que la socialisation a tendance à encourager à prendre soin des autres, à s'intégrer et à se soucier des autres, plutôt qu'à développer leur force et leur indépendance, le sport peut leur permettre de faire des expériences qui sortent du domaine des stéréotypes féminins⁹⁰. Le sujet de l'égalité des sexes et de l'autonomisation par le sport est abordé de manière plus approfondie dans le chapitre 4.

Les résultats d'une analyse prenant l'âge en considération ont indiqué une stabilité surprenante de l'image de soi chez les jeunes physiquement actifs pendant leur adolescence. L'image qu'ils se font de leur corps est une composante extrêmement importante de leur image de soi globale, en particulier au début de l'adolescence, bien que cette importance diminue au fur et à mesure de leur développement⁹¹. Les jeunes qui participent à des activités de sport organisé obtiennent de bien meilleurs résultats lors de l'évaluation de l'image de soi que ceux qui n'y participent pas; ces bienfaits se manifestent encore plus clairement chez les filles que chez les garçons⁹². Il n'existe que quelques études portant sur l'engagement dans les activités physiques et sportives des jeunes provenant de groupes ethnoculturels minoritaires ou vivant avec des handicaps physiques et intellectuels. Celles qui sont disponibles, cependant, indiquent une association positive entre la participation sportive et l'image de soi⁹³.

Tout au long de l'adolescence, l'amitié joue un rôle important dans le développement de l'identité en générant un sentiment d'appartenance et en influant sur l'image de soi des jeunes⁹⁴. Le sport peut faciliter ce processus, car il offre aux jeunes la possibilité d'établir des relations positives les uns avec les autres.

Les expériences négatives dans le domaine du sport et de l'activité physique peuvent porter atteinte à l'estime de soi. Dans certains cas, en particulier dans les pays industrialisés, l'activité physique est associée à une image corporelle faussée, un désir irréaliste de perdre du poids, un surmenage et un mode de vie malsain⁹⁵. Les images omniprésentes de personnes athlétiques et en bonne condition physique, ainsi que le traitement préférentiel accordé à de telles personnes, peuvent saper l'estime de soi des jeunes dont le type corporel ne correspond pas à ces images, qui ont une surcharge pondérale, dont la motricité est déficiente ou qui ne sont pas athlétiques.

Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour comprendre les circonstances dans lesquelles l'activité physique présente des risques, plutôt que des chances, pour un développement sain de l'identité des jeunes.

Acquisition de connaissances pratiques et de valeurs positives

Les programmes de sport et d'activité physique sont largement reconnus comme étant des moyens très efficaces d'enseigner aux enfants et aux jeunes des aptitudes sociales et des connaissances pratiques et de leur faire acquérir des attitudes, des valeurs et des habitudes positives^{96,97}. L'adolescence marque l'abandon progressif de l'égocentricité de l'enfance, alors que les jeunes développent une aptitude plus prononcée à se mettre à la place de quelqu'un d'autre. Le renforcement de cette aptitude à l'empathie permet aux jeunes d'afficher un comportement qui reflète une conscience sociale et qui comporte une dimension morale et éthique, et d'en assumer la responsabilité⁹⁸. Certaines données laissent à entendre que les programmes de sport et d'éducation physique peuvent promouvoir un éventail plus large de connaissances pratiques et de valeurs qui renforcent cette aptitude⁹⁹, dont notamment :

- Les compétences liées à la formation de l'esprit d'équipe¹⁰⁰ ;
- Les compétences en communication¹⁰¹ ;
- Les compétences en prise de décisions¹⁰² ;
- Les compétences en résolution de problèmes¹⁰³ ;
- Le sentiment d'appartenance à la collectivité¹⁰⁴ ;
- L'estime de soi¹⁰⁵ ;
- La responsabilité personnelle¹⁰⁶ ;
- L'empathie¹⁰⁷ ;
- Le développement moral^{108,109} ;
- La capacité d'adaptation^{110,111} ;
- Une plus grande envie de succès scolaire¹¹².

La capacité du sport à contribuer à renforcer ces compétences et ces valeurs est liée à plusieurs facteurs. Le facteur le plus évident est l'importance et la popularité du sport parmi les enfants et les jeunes, en particulier les garçons¹¹³. La participation aux activités sportives offre aux jeunes la possibilité de développer la confiance en eux grâce à l'acquisition de compétences et à l'entretien de relations attentionnées avec leurs camarades, les entraîneurs et le personnel qui met le programme en œuvre. Ces activités favorisent chez eux un sentiment d'appartenance, établissent des réseaux de soutien social et apportent une routine et une structure dans la vie des jeunes¹¹⁴. La capacité du sport à offrir des occasions d'éducation en matière de développement social est attribuée aux nombreuses exigences sociales et morales attachées à

la participation aux activités sportives, qui reflètent les exigences associées à la participation à une société respectueuse des lois¹¹⁵.

L'acquisition de valeurs positives est probablement due à l'environnement sportif lui-même. Chargé d'émotion et interactif, cet environnement offre la possibilité de manifester des qualités personnelles et sociales¹¹⁶. L'environnement sportif favorise un développement holistique, car les participants doivent fournir des efforts sur le plan cognitif, émotionnel, social et physique. Les individus doivent souvent prendre des décisions qui comportent une dimension morale. Comme les résultats des efforts fournis par les participants pour relever ces défis sont immédiats et visibles pour tous les participants et tous les fans, ceux qui trichent courent davantage de risques d'être démasqués. Le stade de sport a donc le potentiel de récompenser les actes dictés par des sentiments vertueux, comme l'équité et la justice¹¹⁷.

Les participants aux activités sportives doivent également atteindre un certain niveau de coopération, car toutes les activités impliquent des rapports avec autrui (par exemple, un coéquipier, un adversaire, un arbitre, un entraîneur). Ceux qui s'adonnent aux sports d'équipe assument la responsabilité de rôles particuliers, et doivent coordonner leurs efforts avec eux des autres afin d'atteindre l'objectif global de l'équipe¹¹⁸.

Le sport peut également enseigner d'autres vertus. Ceux qui pensent que le sport forme le caractère soulignent le fait que les participants « doivent surmonter d'importants obstacles, persévérer malgré l'adversité, développer la maîtrise de soi, coopérer avec leurs coéquipiers et apprendre à accepter la victoire comme la défaite »¹¹⁹.

Malgré les nombreuses affirmations et suggestions relatives aux bienfaits du sport et à la manière dont il permet d'acquérir des connaissances pratiques et de renforcer des valeurs positives, certains pensent que les données probantes à l'appui sont peu concluantes. Plusieurs analyses documentaires et rapports importants ont été réalisés afin de déterminer si le sport peut servir d'outil efficace pour soutenir les jeunes et améliorer leurs chances d'épanouissement¹²⁰. Plus particulièrement, la mesure dans laquelle le sport peut contribuer au développement moral n'a pas encore été élucidée¹²¹.

Malgré des opinions divergentes, la majorité des chercheurs conviennent des bienfaits potentiels pour les jeunes liés à la participation aux activités sportives et physiques¹²². Bien que l'acte physique de la performance sportive ne puisse pas à lui seul enseigner un comportement moral, et que les expériences que font les enfants et les jeunes en milieu sportif soient loin d'être

uniformes, le sport a le potentiel de favoriser le développement moral par le biais des interactions sociales associées à la participation aux activités sportives¹²³.

Les éléments plus généraux du développement social et émotionnel des jeunes ne peuvent être acquis que par le biais d'activités sportives qui encouragent les expériences positives et minimisent les expériences négatives¹²⁴. Il existe une différence entre les activités sportives qui forment le caractère et celles qui ébranlent les attitudes, les opinions et les comportements sociaux et moraux positifs. Cette différence est moins attachée au fait de jouer à un sport qu'à la philosophie de l'organisation sportive, à la qualité de l'entraînement, à la nature de l'engagement des parents et aux expériences et ressources individuelles des participants¹²⁵. Le sport peut fortifier le développement moral chez les enfants et les jeunes lorsqu'on leur enseigne systématiquement le fair-play et l'esprit sportif, et lorsqu'on leur apprend comment se développer sur le plan moral¹²⁶.

La recherche offre quelques indications sur les conditions qui rendent le sport propice au développement positif des jeunes :

- Les comportements, les attitudes et les décisions attirent l'attention sur des considérations d'ordre moral. Les questions morales jouent un rôle, et les adultes responsables informent les jeunes que le problème en question, ainsi que sa résolution, sont de nature morale. Les entraîneurs jouent un rôle crucial dans la création de cette atmosphère morale¹²⁷.
- Les jeunes se sentent responsabilisés¹²⁸ et participent aux prises de décisions¹²⁹.
- Le développement de la vie personnelle et des aptitudes sociales, et non pas la victoire, est l'objectif premier du programme^{130,131}.
- Les relations entre les protagonistes sont propices à un environnement social positif¹³².
- L'intervention est envisagée en relation avec d'autres domaines de la vie des jeunes¹³³.
- Les activités sont taillées sur mesure en fonction des besoins de chaque jeune participant¹³⁴.

L'importance de modèles adultes positifs

Le soutien et les conseils que prodiguent les parents aux jeunes sont essentiels; cependant, les membres de la famille élargie, les enseignants et d'autres personnes ont également un rôle à jouer. La plupart des projets efficaces de sport au service du développement et de la paix signalent le rôle influent que jouent les enseignants d'éducation physique, les entraîneurs et les athlètes modèles compétents et enthousiastes. Par leurs gestes et par leurs paroles, ils inspirent et guident les enfants et les jeunes qui les entourent. Lorsqu'un enfant ou un jeune est orphelin, est séparé de sa famille ou en est maltraité, ce rôle prend encore davantage d'importance.

L'entretien de relations émotionnelles régulières et positives avec un adulte attentionné est un facteur de protection important, et permet aux enfants et aux jeunes de renforcer leur capacité d'adaptation et de mieux gérer les problèmes qu'ils rencontrent dans la vie¹³⁵.

La recherche sur la participation des jeunes aux gangs de criminels indique que l'absence de modèle adulte positif est l'un des paramètres de prévision les plus fiables de l'appartenance future à un gang¹³⁶ et un facteur de différenciation clé entre les membres d'un gang et ceux qui n'en font pas partie¹³⁷. Cela souligne l'importance critique de modèles adultes positifs dans la vie des jeunes.

Le jeu est l'un des moyens les plus importants par lesquels les jeunes apprennent à établir des rapports sociaux et à résoudre les divergences d'opinion entre camarades de façon équitable¹³⁸. Les adultes, c'est-à-dire les entraîneurs, les enseignants, les mentors ou d'autres personnes en position de pouvoir, jouent un rôle déterminant dans ce processus, car les enfants apprennent en imitant leurs gestes et leur comportement. Les gestes des adultes ont une portée bien plus considérable que leurs paroles. Les jeunes se forment le caractère et acquièrent la notion de fair-play et des valeurs morales lorsque les objectifs, les attitudes et le comportement de l'entraîneur ou de l'enseignant, et donc le programme de sport, sont de nature morale¹³⁹.

Les entraîneurs et les enseignants d'éducation physique doivent adhérer aux meilleures valeurs du sport et s'efforcer consciemment de les inculquer aux enfants et aux jeunes avec lesquels ils travaillent. Pour y parvenir de façon efficace, ils doivent comprendre quels sont les différents stades de développement des enfants et des jeunes. C'est alors seulement que les activités, les discussions et les méthodes d'enseignement peuvent être adaptées à l'âge des participants et répondre aux besoins de ces derniers. Une solide connaissance du sport et de bonnes compétences en enseignement sont également importantes pour assurer la qualité de l'expérience sportive et éducative. Surtout, les moniteurs doivent respecter l'individualité des participants, tous les intégrer, se livrer à l'autoréflexion et s'améliorer et, avant tout, bien s'occuper d'eux¹⁴⁰.

Des athlètes bien en vue, locaux ou internationaux, peuvent avoir une forte influence sur les jeunes qui les admirent et souhaitent souvent les imiter. Cependant, tous les athlètes célèbres ne sont pas des modèles positifs. La violence, le dopage, la tricherie et d'autres formes de piètre esprit sportif transmettent de mauvais messages aux enfants et aux jeunes et sapent le potentiel du sport à favoriser un développement psychologique sain. Cependant, le nombre d'athlètes qui incarnent les meilleures valeurs du sport, qui sont conscients de leur influence et s'en servent activement en faveur des enfants et des jeunes, ainsi que d'autres causes publiques, dépasse

largement le nombre d'athlètes qui sont de mauvais modèles sportifs. Ces athlètes attirent l'attention sur les besoins internationaux et régionaux, et contribuent à mobiliser les ressources nécessaires pour y répondre.

Ces modèles de valeurs positives représentent souvent des organisations sportives ou des projets humanitaires, lancent un appel aux ressources nécessaires pour offrir aux enfants et aux jeunes de meilleures occasions de participer aux activités sportives et se rendent dans les écoles ou visitent les organismes de sport. Leur but consiste à transmettre d'importants messages au sujet de la santé, de la motivation et des connaissances pratiques. Le recours de l'UNICEF à des athlètes d'élite, comme l'Italien Francesco Totti et le Libérien George Weah, et à des équipes de sport célèbres comme l'A.C. Milan, Manchester United et Real Madrid, en qualité d'ambassadeurs itinérants est un exemple de cette pratique. L'UNICEF est loin d'être la seule institution à recourir aux athlètes, car de nombreux autres groupes se tournent également vers eux pour les aider à transmettre des messages aux jeunes.

Les athlètes communiquent souvent un message plus profond aux jeunes, leur faisant sentir qu'ils sont importants et appréciés en tant qu'individus, et qu'ils font partie d'une collectivité sportive qui se préoccupe de ce qui leur arrive. Au jeune orphelin forcé de quitter l'école pour s'occuper de ses jeunes frères et sœurs, ou à l'ancien enfant-soldat qui lutte pour être accepté dans sa collectivité, ce message, plus que tout autre, donne l'espoir dont il a besoin pour persévérer et faire des choix positifs.

Promotion d'une citoyenneté active

Le sentiment d'être connecté aux autres et le besoin de faire partie d'une collectivité plus grande sont des caractéristiques clés qui apparaissent au cours de l'adolescence. Pendant l'enfance, les relations sociales gravitent autour des membres de la famille. Au cours de l'adolescence, le jeune se rend compte qu'il appartient à une collectivité plus élargie¹⁴¹. Son sentiment d'appartenance à une collectivité s'exprime alors en s'engageant dans la vie sociale ou politique.

Le sport peut jouer un rôle important en permettant aux jeunes de développer des réseaux sociaux plus étendus et en les prédisposant à un engagement civique plus poussé. L'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de Statistique Canada (1997, 2000) a échantillonné une population de 15 ans et plus; les questions du sondage portaient sur leur participation aux activités récréatives lorsqu'ils étaient enfants, sur leur niveau actuel de participation à la vie civique, et sur leur engagement dans la collectivité. Le sondage comportait également des questions sur la participation des adultes aux équipes sportives et aux groupes de jeunes. Les conclusions ont indiqué qu'il était bien plus probable que les adultes qui avaient

participé à des activités sportives organisées en tant qu'enfants aient fait du bénévolat et aient été membres d'associations d'étudiants au cours de leur enfance que ceux qui n'avaient pas pris part aux activités sportives organisées¹⁴².

Dans les pays en voie de développement, où les normes attachées au bénévolat varient et où les possibilités d'engagement civique en milieu scolaire sont peut-être plus limitées que dans les pays industrialisés, le sport peut fournir aux jeunes un moyen d'acquérir les compétences sportives et les aptitudes en leadership nécessaires pour devenir des entraîneurs et s'occuper de leurs jeunes camarades. À partir de cette expérience, de nombreux jeunes finissent par assumer des rôles de leadership dans leur collectivité.

Prévention et recherche de solutions à la délinquance et à la criminalité juvéniles

De nombreux jeunes vivent dans des circonstances défavorables qui leur font courir le risque d'être impliqués dans la délinquance et le crime. Un manque d'estime de soi et d'amour-propre, de camaraderie, de soutien et d'interaction sociale avec la famille et les amis, de mauvais résultats scolaires ou la non-fréquentation de l'école, et l'absence de conseils prodigués par un adulte attentionné peuvent contribuer à l'adoption de comportements délinquants ou criminels¹⁴³. Dans le cas de jeunes vivant dans une extrême pauvreté ou des situations de conflit armé, la coercition ou l'absence de tout autre moyen de survie peuvent être les motifs principaux de ce choix.

De nombreuses données indiquent que les jeunes qui participent aux activités sportives courent moins de risques que les autres d'adopter des comportements délinquants¹⁴⁴. Les jeunes actifs dans le domaine sportif présentent également un taux réduit d'arrestation pour comportement criminel et antisocial¹⁴⁵. Cette relation entre la participation au sport et la diminution de la délinquance a tendance à se manifester plus fortement chez les jeunes défavorisés¹⁴⁶ et les athlètes des sports mineurs¹⁴⁷.

Des recherches internationales confirment que les activités extrascolaires, comme le sport, et les mesures incitant les jeunes à risque à finir leurs études encouragent les adolescents défavorisés à terminer les études secondaires, réduisent les arrestations de jeunes de 71 % et augmentent la fréquentation des institutions d'enseignement supérieur de 26 %¹⁴⁸. Le *Programme d'inclusion pour les jeunes* de Londres, en Angleterre, cible les cinquante jeunes les plus à risque âgés entre 13 et 16 ans habitant des quartiers à criminalité élevée. Il offre des activités qui vont du sport et des activités de loisirs à l'acquisition de nouvelles compétences (alphabétisme, maîtrise de la colère, résolution des problèmes liés aux gangs et à la drogue). Une évaluation effectuée en

2003 a conclu que le programme réduisait les expulsions de l'école de 27 %, les arrestations de jeunes de 65 % et la criminalité au sens large dans les quartiers concernés de 16 à 27 %¹⁴⁹.

Les programmes de sport ont recours à différentes approches pour détourner les jeunes de comportements criminels et antisociaux, dont notamment¹⁵⁰ :

- Offrir aux jeunes des activités attrayantes et positives;
- Renforcer la capacité d'adaptation des jeunes afin qu'ils parviennent mieux à résister à la pression que l'on exerce sur eux afin qu'ils s'associent à des comportements nuisibles ou antisociaux;
- Augmenter l'estime de soi des jeunes et améliorer leurs compétences organisationnelles et sociales;
- Offrir des modèles positifs par le biais des entraîneurs et des organisateurs locaux qui animent les activités;
- Diminuer la perception et la peur du crime et des comportements antisociaux au sein de la collectivité.

Les programmes sont souvent offerts en particulier aux endroits où les jeunes se rassemblent, et ciblent ceux qui affichent des comportements antisociaux ou qui risquent de commettre un délit. D'autres sont de nature plus générale. On peut répartir grosso modo les programmes en deux types : les programmes « de diversion » cherchent à occuper les jeunes à des activités positives, les empêchant de passer leur temps dans un milieu délinquant et criminel, ou de s'associer à des camarades qui pourraient encourager de tels comportements. D'autres programmes sont consciemment axés sur les facteurs de « protection » qui renforcent la capacité d'adaptation et aident les jeunes à faire des choix plus éclairés et positifs. Ces facteurs de protection comprennent¹⁵¹ :

- La promotion de normes saines;
- La formation de liens sociaux;
- Les adultes qui montrent l'exemple et indiquent clairement aux jeunes leurs attentes en matière de comportement;
- Les possibilités de s'impliquer;
- Les aptitudes sociales;
- La reconnaissance et les félicitations bien méritées.

Les projets de sport qui soulignent ces facteurs chez les jeunes sont généralement animés dans le cadre de séries d'activités de plus grande envergure, en partenariat avec des agences de renouvellement et des groupes locaux, dans un environnement qui met l'accent sur des valeurs positives¹⁵².

Les programmes de sport ont une grande valeur en tant qu'option de remplacement à l'appartenance à un gang de criminels. Les gangs comblent le vide créé dans la vie d'un jeune par les conflits environnementaux, interpersonnels et intrapersonnels analysés plus haut. L'appartenance à un gang leur procure des liens sociaux, leur donne de l'amour-propre, les fait rencontrer des amis et leur donne de l'animation¹⁵³. Une fois qu'ils appartiennent à un gang, les jeunes développent un sentiment de responsabilité envers les autres membres et envers la prospérité du gang. Le gang leur offre également une identité ou un rôle apprécié renforcé par le groupe, comme le « ravitailleur », dont le « travail » consiste à obtenir de l'argent pour le gang par le biais de cambriolages ou de trafic de drogue¹⁵⁴.

L'initiation au sport à un jeune âge peut remplir un vide dans la vie des jeunes vulnérables à un stade critique, ce qui peut les empêcher de s'engager dans des activités délinquantes ou criminelles. Par le biais d'interventions précoces, les programmes de sport peuvent contribuer à remettre les jeunes sur une trajectoire de vie plus positive. Cela réduit le risque d'implication future dans la délinquance qui, si on ne la prévient pas, peut durer toute la vie¹⁵⁵. Une intervention suivie dans la vie des jeunes confrontés au choix crucial de devenir membres d'un gang ou non est absolument essentielle. Les interventions à court terme peuvent se révéler insuffisantes.

Il est possible qu'un jeune qui appartient déjà à un gang veuille le quitter; cependant, ce processus est difficile. Les recherches américaines sur la fin de l'appartenance à un gang indiquent que la pression de l'entourage est le facteur le plus important empêchant un membre de quitter le gang. Les programmes de sport qui offrent de nombreux avantages psychosociaux semblables à ceux de l'appartenance à un gang, mais sans le comportement antisocial ou criminel, sont un des moyens d'aider les jeunes à effectuer cette transition positive.

La participation aux activités sportives a été utilisée avec un certain succès dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Une étude américaine a regroupé 34 adolescents délinquants selon l'âge, la situation socio-économique et les résultats de test sur l'agression et l'adaptation de la personnalité, puis les a répartis en trois groupes. Un groupe a reçu une formation traditionnelle en tae kwon do, qui combinait réflexion philosophique, méditation et pratique physique des techniques d'arts martiaux. Le deuxième groupe a reçu une formation « moderne » en arts martiaux, qui ne mettaient l'accent que sur les techniques de combat et d'autodéfense. Le troisième groupe a fait de la course, et a joué au basket-ball et au football¹⁵⁶.

Après six mois, les membres du groupe qui pratiquaient le tae kwon do traditionnel étaient classés comme normaux plutôt que délinquants, manifestaient une réduction des comportements agressifs, affichaient une anxiété moins prononcée, semblaient avoir une meilleure estime d'eux-

mêmes et présentaient des aptitudes sociales améliorées. Les membres du groupe qui pratiquaient les arts martiaux modernes ont obtenu de moins bons résultats sur l'échelle de la délinquance et de l'agression, et étaient moins bien adaptés qu'avant le début de l'expérience. Les membres du groupe qui pratiquaient des sports classiques ont manifesté peu de changement en ce qui concerne les mesures de la délinquance et de la personnalité, mais leur estime de soi et leurs aptitudes sociales s'étaient améliorées¹⁵⁷.

Les conclusions de cette étude étayent le concept qui affirme que, quels que soient les avantages ou les désavantages associés à la participation au sport, les résultats ne proviennent pas de l'expérience de sport elle-même, mais du mélange particulier d'interactions sociales et d'activités physiques qui compose la totalité de l'expérience de sport¹⁵⁸.

Soutien des enfants et des jeunes dans leur processus de rétablissement après un traumatisme

L'un des usages du sport les plus récents consiste à soulager le traumatisme causé par un conflit armé ou par une catastrophe naturelle. Le jeu et le sport sont des activités naturelles et intrinsèques à la culture qui peuvent aider à stabiliser les individus et les collectivités à la suite de tels événements¹⁵⁹. L'expérience nous indique que les activités ludiques et sportives déclenchent et activent une capacité d'adaptation innée qui permet à une population vivant une période de stress extrême de se protéger, de se sentir plus fort et de guérir¹⁶⁰.

Au cours des quelques dernières années, l'aide humanitaire a de plus en plus répondu aux besoins psychosociaux des populations sortant d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle, et ce en plus de l'aide matérielle en matière de la nourriture, d'eau, d'abri et de soins médicaux. L'attention a commencé à se déplacer de l'importance traditionnellement accordée aux vulnérabilités physiques vers l'importance accordée à la vulnérabilité entière des populations touchées, qui comprend les effets psychosociaux qu'engendrent les circonstances difficiles. Ces interventions visent à renforcer et à utiliser la résistance et la capacité d'adaptation innées des populations touchées¹⁶¹.

Les guerres et les catastrophes naturelles ont en règle générale un impact psychologique différent. Les catastrophes naturelles sont considérées comme étant des calamités naturelles impersonnelles, et leur impact a tendance à être neutre sur le plan émotionnel. La guerre, par contre, peut engendrer chez une population toute entière des sentiments de méfiance, de peur et d'animosité. Les membres des collectivités qui ont subi une catastrophe naturelle ont tendance à se rapprocher, alors que les collectivités touchées par la guerre sont souvent déchirées¹⁶². Dans ces contextes, les programmes de sport doivent être conçus en tenant compte des circonstances données.

L'objectif premier de nombreux programmes humanitaires consiste à rétablir la santé sociale et psychologique des enfants et des jeunes touchés par une guerre ou une catastrophe naturelle. Ces programmes sont principalement axés sur le soutien au processus naturel de guérison, par le biais du rétablissement dans la collectivité d'un semblant de stabilité. Ce processus peut être facilité en sollicitant la participation collective d'autant de membres de la collectivité que possible¹⁶³. L'introduction d'activités ludiques et sportives contribue à normaliser la vie d'un enfant en ramenant dans sa vie des activités structurées, en lui donnant un sentiment de sécurité et de stabilité et en rétablissant des réseaux de soutien social. Ces activités peuvent aider les enfants, car elles les soustraient aux environnements stressants et leur donnent la possibilité d'oublier leurs soucis. Dans les situations d'après-catastrophe, où il est possible que les enfants craignent d'être séparés de leurs parents, on peut construire des terrains de jeux à proximité des logements de secours, afin que les enfants soient rassurés par la présence de leurs parents dans les environs immédiats. Cela permet aux parents de s'impliquer dans les activités de leurs enfants, ou les laisse libres de participer aux activités de reconstruction avec le sentiment que, non loin de là, l'on s'occupe bien de leurs enfants¹⁶⁴.

Le jeu et le sport peuvent également offrir aux enfants une façon d'exprimer et de résoudre les problèmes qui surviennent en raison du traumatisme qu'ils viennent de subir, problèmes qu'ils n'ont pas la capacité intellectuelle ou émotionnelle de résoudre autrement. Les entraîneurs jouent un rôle essentiel dans ce processus, en aidant les enfants à rétablir des comportements sociaux normaux et positifs. Pour ce faire, les entraîneurs mettent l'accent sur la communication et le fair-play, et offrent des activités structurées qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité, l'estime de soi et l'assurance des enfants. Ces processus ont pour effet de calmer les enfants et de les rendre plus forts, mais aident également les entraîneurs touchés par le traumatisme à faire face à ses conséquences dans leur propre vie¹⁶⁵.

En septembre 2004, un projet a été monté à la suite d'une attaque terroriste visant une école de Beslan, dans la République de Russie de l'Ossétie du Nord. L'attaque a entraîné de nombreux décès. Comme la moitié des victimes étaient des enfants, le projet de réadaptation s'adressait particulièrement aux enfants et aux jeunes, par le biais d'un centre de jeu et de sport. Les conclusions préliminaires indiquent que les programmes de sport aident les jeunes à surmonter les émotions survenant à la suite d'un traumatisme et ont mené à une réduction des cas de dépression¹⁶⁶.

Dans ce contexte, les entraîneurs locaux sont les plus efficaces; cependant, ces derniers ressentent souvent les mêmes réactions de choc que les enfants qu'ils tentent d'aider. Il est donc important que les entraîneurs bénéficient d'une assistance psychosociologique et d'une formation

appropriées, afin de s'assurer qu'ils sont capables d'offrir un soutien adéquat et de montrer l'exemple avant de travailler avec des enfants. Le fait d'aider les entraîneurs à comprendre le processus psychosocial par lequel ils passent les aide à répondre plus efficacement aux besoins des enfants et des jeunes concernés¹⁶⁷.

Les enfants et les jeunes qui sont d'anciens combattants armés souffrent souvent d'un traumatisme et rencontrent des difficultés de réintégration dans leurs familles et leurs collectivités. Leurs collectivités ne les acceptent souvent pas en raison des actes qu'ils ont commis. La plupart des anciens enfants-soldats ont été victimes de très mauvais traitements et de brutalité, souvent doublés d'exploitation sexuelle, de consommation de drogue et de violence; nombreux parmi eux sont ceux qui ont commis eux-mêmes des actes de violence. De nombreuses filles deviennent de jeunes mères en conséquence d'un viol. Par conséquent, les anciens enfants-soldats et les enfants qui ont vécu en temps de guerre sont souvent gravement traumatisés, souffrent de haine de soi, manquent de compétences et d'éducation, sont isolés sur le plan social et n'ont aucun espoir pour l'avenir.

Le sport peut offrir un moyen de progressivement réintroduire ces enfants et ces jeunes dans la collectivité et de les aider à reconstruire leur identité et leur estime de soi. Le sport peut également les aider à acquérir les compétences, l'éducation et l'expérience nécessaires pour trouver un emploi. L'intégration de ces jeunes aux programmes de sport permet le retour d'un élément de normalité dans leur vie. Un guide et mentor adulte attentionné les accompagne; ils peuvent commencer à nouer de nouvelles relations avec leurs camarades et à développer un sentiment d'appartenance. Les programmes de sport peuvent également leur ouvrir la voie de la réintégration dans le système scolaire ou de l'entrée dans d'autres programmes pédagogiques et programmes de développement des aptitudes qui leur offrent une « deuxième chance ».

Droit au Sport/Sport pour la Paix, en Côte d'Ivoire, a offert des programmes de football, de volley-ball et de basket-ball, ainsi que des activités sportives, ludiques et artistiques locales, afin d'aider les enfants, les jeunes et les adultes à surmonter le traumatisme qu'ils ont subi au cours de la guerre civile. Certaines régions du pays étaient encore en guerre; le programme a donc intégré de nombreuses personnes déplacées d'un coin du pays à l'autre, et s'est retrouvé aux prises avec l'animosité existant entre les différents groupes. Les observations effectuées en 2005 dans le cadre du programme ont indiqué que le sport était un outil particulièrement utile et important, car il donnait aux gens de différentes origines ethnoculturelles une raison de se réunir et leur offrait un lieu de rencontre neutre et sans danger. Le football était le sport le plus populaire, et de nombreuses équipes masculines et féminines ont été formées. Les organisateurs se sont assurés que les équipes étaient composées de joueurs de différentes ethnies, afin d'éviter de

susciter des tensions et des querelles. Les organisateurs du programme ont estimé qu'il était plus efficace de mettre l'accent sur le renforcement des points forts que de s'étendre sur les vulnérabilités engendrées par le traumatisme. Ils ont également découvert que les enfants accueillent volontiers la prévisibilité et la structure des règles, au point qu'ils en devenaient maussades lorsqu'on les changeait, ce qui renforce la valeur des activités et des jeux structurés aux yeux des enfants eux-mêmes¹⁶⁸.

Bien que le sport ne puisse remplacer ce que les enfants et les jeunes ont perdu à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'une guerre, il peut les aider à reconstruire leur vie sur une base plus positive et plus stable. Le sport peut ranimer en eux le sentiment fondamental du plaisir éprouvé à jouer inhérent à l'enfance, introduire dans leur vie une structure et des conseils d'adulte positifs, rétablir un sentiment de sécurité et de stabilité, les aider à acquérir des valeurs et à adopter des comportements positifs, et à surmonter les problèmes et les émotions qui émanent de leurs expériences.

2.3 Usage du sport pour renforcer l'éducation des enfants et des jeunes

Dans le cadre du renforcement des efforts visant à assurer un développement physique et psychosocial et une santé optimaux des enfants et des jeunes, l'un des meilleurs investissements consiste à s'assurer que tous les enfants ont accès à une éducation pour tous de qualité. L'enfance et l'adolescence sont des périodes d'apprentissage intensif. Ce qu'un enfant apprend à l'école joue un rôle important dans son développement global et dans son avenir économique. Une éducation qui met l'accent sur le développement holistique de l'enfant, c'est-à-dire sur son développement intellectuel, social, émotionnel et physique, est la meilleure recette du succès dans la vie, et l'une des meilleures façons de faire progresser le développement en général.

Rétablissement de l'éducation physique

Des préoccupations toujours plus alarmantes en ce qui concerne l'obésité chez les enfants ont conduit de nombreux gouvernements à examiner leurs politiques en matière d'éducation physique et d'activité en milieu scolaire. Dans de nombreux pays, l'éducation physique a fait l'objet de coupes budgétaires, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité. Bien que ce fait puisse sembler difficile à accepter, certains experts pensent que les enfants d'aujourd'hui ont moins de chances de recevoir une éducation physique régulière de qualité qu'il y a dix ans¹⁶⁹.

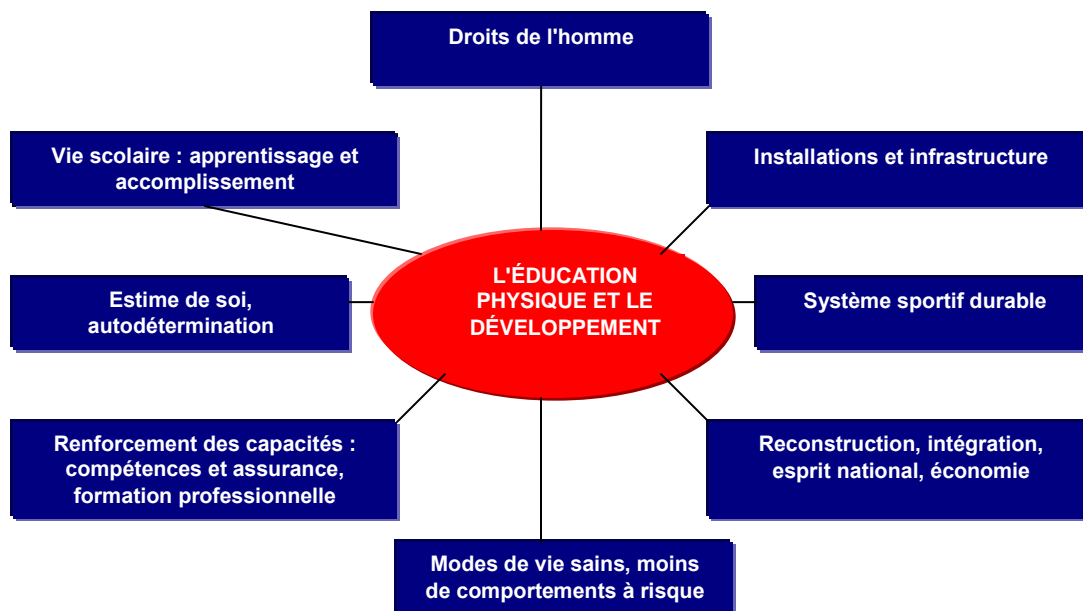
La recherche indique que l'éducation physique et le sport jouent un rôle important dans la vie scolaire. L'éducation physique fait office de pont entre le sport et l'éducation. Au cours des années d'enfance et de développement, l'éducation physique fournit un contexte favorable à l'apprentissage, à la réussite et à la réalisation de son potentiel¹⁷⁰. Elle peut contribuer à relever les normes, à améliorer les comportements et la santé, à accroître la fréquentation de l'école et à développer des aptitudes sociales¹⁷¹.

Les écoles sont un milieu idéal pour l'éducation physique et la promotion de l'activité physique :

- Là où la fréquentation de l'école est obligatoire pour tous les enfants, les écoles peuvent toucher toute une couche de la population sans frais supplémentaires¹⁷². Aucun autre système n'offre une capacité aussi vaste ou une telle infrastructure permettant d'introduire les jeunes au sport¹⁷³.
- Les écoles offrent aux enfants un vaste éventail de possibilités de s'engager dans des activités physiques, dont notamment les déplacements de l'école à la maison et vice-versa, les pauses, les cours d'éducation physique, les activités extrascolaires et les événements sportifs scolaires¹⁷⁴.
- La formation en éducation physique et en sport est offerte par des enseignants compétents qui comprennent les besoins des enfants et des jeunes en matière de développement et mettent l'accent sur leur développement holistique¹⁷⁵.
- En raison de l'environnement structuré des écoles, l'influence positive qu'elles ont pour inculquer un mode de vie actif peut avoir un effet immédiat et des conséquences pour toute la vie¹⁷⁶.

La documentation sur le développement donne également un aperçu des nombreux résultats essentiels que l'éducation physique peut contribuer à faire progresser¹⁷⁷. Ces résultats sont indiqués dans la figure n° 3.1¹⁷⁸. Les gouvernements commencent à inverser le déclin des activités sportives et physiques en milieu scolaire. Dans les pays en voie de développement, les initiatives sont souvent liées à l'accomplissement des OMD relatifs à l'amélioration de la santé, à l'inscription à l'école primaire et à la réduction de la pauvreté.

Figure n° 3.1 Éducation physique ; fonctions de développement



Source : M. Talbot, « The Case for Physical Education »¹⁷⁹

Bien que certaines données indiquent que les taux d'activité physique chez les jeunes sont en déclin dans certains pays, d'autres données indiquent une augmentation de ces taux dans d'autres pays. En Afrique du Sud, par exemple, le gouvernement a lancé son programme *School Participation Program* en 2006, offrant à 798 écoles du matériel sportif et un assistant de sport scolaire, qui travaille avec les enseignants à l'établissement d'un programme de sport dans sept disciplines sportives. Il était prévu que le programme s'étende à 1 600 écoles en 2007 et aux 20 000 écoles que compte le pays dès que les ressources le permettent¹⁸⁰. La Tanzanie a fait de l'éducation physique une discipline obligatoire du programme scolaire à tous les niveaux d'éducation¹⁸¹. L'on s'attend à ce que cette mesure fasse considérablement augmenter les taux d'éducation physique dans le pays.

Augmentation du taux d'inscription et de conservation des élèves à l'école, et de l'accès à l'éducation

Dans de nombreux pays en voie de développement, un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas l'école. Dans leur cas, l'éducation physique et la promotion de l'activité physique en milieu scolaire doivent être complétées par des programmes qui ciblent les enfants et les jeunes non scolarisés. Certaines données indiquent que l'intégration de l'éducation physique, du sport et du jeu dans le programme scolaire peut être un moyen efficace d'augmenter le nombre d'enfants inscrits à l'école et le taux de conservation des enfants à l'école.

Plusieurs gouvernements ont lancé des programmes de sport visant cet objectif. Le plus célèbre d'entre eux est le programme du Brésil *Segundo Tempo*, qui allie la participation extrascolaire au football à un programme de repas et à une formation scolaire supplémentaire. Ciblants les enfants et les jeunes défavorisés de 7 à 17 ans, le programme vise les enfants et les jeunes qui ne fréquenteraient sinon peut-être pas l'école. Jusqu'à ce jour, le programme a touché plus d'un million d'enfants, et il continue de se développer. Par le biais d'un accord de coopération sur le sport au service du développement passé avec le Brésil, le gouvernement de l'Angola a récemment établi un programme similaire visant à réduire l'absentéisme scolaire et la violence chez les jeunes. Cinq mille enfants sont actuellement inscrits dans ce projet en Angola¹⁸².

En Zambie, le programme *Focus on Youth Sport* a été conçu principalement pour augmenter la participation aux activités sportives en fournissant du matériel sportif scolaire et des enseignants de sport. Il s'est avéré hautement efficace pour attirer les enfants et les jeunes non scolarisés dans le système éducatif. Lors de visites de supervision du programme dans deux des trois provinces où le programme est actif, on a constaté une augmentation importante de l'inscription à l'école et de la fréquentation des écoles qui participent au programme¹⁸³.

En Afghanistan, la Fédération allemande du sport et l'ONG internationale streetfootballworld offrent leur soutien à *LEARN & Play*. Cette initiative populaire encourage les enfants de 8 à 12 ans qui sont orphelins ou issus de familles défavorisées sur le plan économique à participer à des activités sportives et sociales. En plus de recevoir des repas réguliers, 600 enfants participent à des entraînements de football quotidiens et reçoivent un enseignement en classe qui couvre les mathématiques, l'anglais et l'informatique, leur assurant un accès à des possibilités d'instruction, à défaut d'études régulières¹⁸⁴.

En Tanzanie, le projet *Grumeti SportWorks* (conçu par Right To Play et mis en œuvre en partenariat avec les écoles locales) offre des programmes de sport et de jeu aux enfants et aux jeunes en âge de scolarité qui n'ont jamais eu l'occasion de faire du sport. Le projet forme les enseignants et les outille pour devenir des entraîneurs compétents. Ils mettent l'accent sur l'abolition des différences de langue et de tribu, sources de discorde, afin de renforcer la cohésion sociale, d'améliorer la fréquentation de l'école et de favoriser le développement holistique des enfants et des jeunes qui participent au programme. Des données qualitatives indiquent que la fréquentation scolaire s'est améliorée les jours où les élèves ont un entraînement de sport, et que ces derniers manifestent une motivation accrue à participer aux activités sportives. Ces données indiquent également une conscience plus poussée des liens entre l'activité physique et la santé, une coopération sociale plus prononcée et une amélioration de l'estime de soi chez les participants et les entraîneurs-enseignants. Des liens semblables

entre la fréquentation scolaire et le sport et l'éducation physique en milieu scolaire ont été constatés dans le cadre de projets organisés dans d'autres pays, comme El Salvador et la Zambie¹⁸⁵.

Bien que les recherches rigoureuses portant sur l'évaluation des exemples de programmes organisés dans les pays en voie de développement soient limitées, l'on a de bonnes raisons de croire que ces programmes, ainsi que les programmes de sport et d'éducation physique semblables, peuvent améliorer l'inscription et le maintien des enfants à l'école, ou alors relier les enfants et les jeunes défavorisés à d'autres occasions attrayantes d'accès à l'éducation.

Les recherches menées au Royaume-Uni indiquent une chute des niveaux d'absentéisme scolaire et une amélioration des comportements à l'école, en relation directe avec des récréations plus structurées et volontairement actives et avec des occasions de s'entraîner à des compétences liées au programme d'éducation physique¹⁸⁶. Ces résultats correspondent aux recherches qui indiquent que la participation aux activités physiques scolaires peut avoir pour effet une image de soi plus saine sur le plan social et académique, des humeurs positives et des expériences agréables¹⁸⁷. De plus, des recherches longitudinales effectuées au Royaume-Uni confirment que le sport contribue à une identification avec l'école et avec ses valeurs ainsi qu'à un engagement en faveur de ces dernières, qui à leur tour ont une influence positive sur le rendement scolaire¹⁸⁸.

Promotion du succès scolaire

Les recherches effectuées sur l'influence de l'éducation physique et de l'activité physique en milieu scolaire ont proposé différentes réponses à la question consistant à savoir si l'intégration de l'éducation physique et de l'activité physique dans la journée d'école améliore le rendement scolaire des enfants.

La première étude ayant fait date sur cette question était une étude longitudinale lancée de 1951 à Vanves, en France. En 1960, les chercheurs ont constaté que lorsque le temps d'études était réduit et le temps consacré à l'éducation physique augmenté à un tiers de l'horaire hebdomadaire, le rendement scolaire, la discipline, l'enthousiasme, la condition physique et la santé des élèves du groupe expérimental étaient supérieurs à ceux des enfants suivant un horaire plus traditionnel¹⁸⁹. Une étude complémentaire de six ans à Trois-Rivières, au Canada, a produit les mêmes résultats¹⁹⁰. Cependant, les résultats des études ont changé depuis cette époque. Bien que de nombreuses études présentent un lien entre l'amélioration du rendement scolaire et l'augmentation de l'activité physique et des cours d'éducation physique, les questions méthodologiques empêchent les chercheurs de supposer qu'il s'agit d'une relation de cause à

effet. Cependant, les chercheurs peuvent affirmer qu'un temps raisonnable consacré à l'activité physique ne met pas le rendement scolaire en danger et, dans certaines conditions, peut en fait l'améliorer^{191,192}. Les raisons de cette relation ne sont pas encore parfaitement claires.

Nous savons qu'à court terme, l'exercice physique crée un état de relaxation qui peut durer jusqu'à deux heures. Il s'accompagne d'une amélioration de la concentration, de la créativité et de la mémoire, d'une meilleure exécution des tâches et d'une résolution de problèmes améliorée, et d'une humeur stabilisée. Les avantages à long terme de l'activité physique régulière comprennent une amélioration de la confiance en soi et de l'image de soi, le soulagement de la frustration, la réduction de l'agressivité, de l'anxiété et de la dépression. On pense qu'en milieu scolaire, ces avantages contribuent à créer un environnement plus propice à l'apprentissage et une bonne volonté plus évidente à apprendre de la part de chaque enfant¹⁹³.

S'appuyant sur les résultats positifs de ces programmes extrascolaires, l'État des Palaos en Océanie a fait de l'éducation physique une discipline obligatoire de son programme scolaire primaire. Les membres du corps enseignant signalent que ce changement a produit une amélioration du rendement scolaire des élèves, une participation plus poussée des élèves aux activités sportives, ainsi qu'une amélioration de la santé physique et de la concentration en classe. Des cours afférents sur la santé et l'alimentation ont été ajoutés afin de lutter contre le taux élevé d'obésité chez les enfants et les jeunes palaisiens¹⁹⁴.

2.4 Amélioration de l'employabilité et de l'emploi des jeunes

Amélioration de l'employabilité grâce à l'acquisition de connaissances pratiques polyvalentes

En offrant l'occasion aux jeunes d'acquérir des connaissances pratiques polyvalentes, c'est-à-dire des caractéristiques comme le leadership, la persévérance, les qualités morales et sociales, l'estime de soi, l'engagement en faveur du travail d'équipe, la résolution de problèmes et les aptitudes en organisation, le sport aide les participants à réaliser leur potentiel en tant qu'employés et citoyens productifs¹⁹⁵. Le rapport 2005 du Conference Board of Canada¹⁹⁶ sur les avantages socio-économiques de la participation aux activités sportives affirme que le sport est un outil important grâce auquel les participants, en particulier les jeunes, acquièrent et renforcent toute une gamme de compétences qui peuvent s'appliquer dans les domaines importants de la vie d'adulte. Le savoir, les connaissances pratiques, la santé et les aptitudes physiques généralement développés par le biais d'expériences sportives adéquates peuvent se révéler bénéfiques pour les participants, car ils augmentent leurs chances de trouver un emploi, élèvent

leur niveau de revenu et les rendent plus optimistes et disposés à faire du bénévolat dans leur collectivité¹⁹⁷.

Ce point de vue est renforcé par l'*Organisation internationale du travail* (OIT), qui a analysé le chevauchement entre les connaissances pratiques développées par le biais de la participation aux activités sportives et les compétences indiquées par les recherches sur le marché du travail comme étant importantes aux yeux des employeurs dans divers pays¹⁹⁸. L'examen a conclu qu'outre les nombreuses compétences polyvalentes relatives à l'employabilité que l'on peut acquérir par le biais du sport, les programmes de sport bien conçus peuvent également inculquer aux jeunes des qualités éthiques que les employeurs apprécient. Les qualités particulièrement précieuses comprennent le bénévolat, l'engagement en faveur du travail d'équipe et la promotion de l'esprit d'équipe, la tolérance et l'acceptation des règles¹⁹⁹. L'examen a également déterminé que les jeunes travailleurs qui entrent sur le marché du travail équipés de compétences propres au sport ont bien des chances de témoigner d'une belle créativité, d'un fort esprit d'équipe et, avant tout, d'un comportement pacifique et tolérant face à la diversité culturelle, une caractéristique de plus en plus appréciée dans les milieux de travail diversifiés d'aujourd'hui²⁰⁰.

Création de débouchés pour les jeunes

Le sport est une voie importante de création de débouchés pour les jeunes. L'OIT s'efforce, au point de vue de l'établissement de politiques et de projets et par le biais de son programme *Youth Sport Programme (YSP)*, de négocier des partenariats de sport qui aident les jeunes à entrer sur le marché du travail avec succès. Ce programme repose sur le principe que les institutions sportives peuvent évaluer les besoins socio-économiques et mettre leurs efforts, leurs ressources et leurs capacités en commun. De telles institutions sont un atout pour une collectivité, et peuvent favoriser l'intégration sociale et économique des jeunes filles et des jeunes hommes. Les activités organisées par l'YSP comprennent :

- Un inventaire national des emplois afférents au sport au Sénégal, visant à déterminer et à exploiter les possibilités de croissance de l'emploi;
- Le développement d'un réseau national de partenaires en sport et en développement en Albanie;
- Un partenariat entre le Comité international olympique, le Comité national olympique de Mozambique et une agence de développement locale, qui a institué un programme de formation pratique pour une coopérative de jeunes femmes qui fabrique des uniformes scolaires au centre sportif Boane Olympicafrica.

Ces activités soulignent la nécessité de déterminer de nouveaux types d'emplois afférents au sport, et pour les pays en voie de développement d'inventorier les catégories d'emplois afférents au sport, première étape du développement de stratégies visant à multiplier ces débouchés²⁰¹.

L'on retrouve une vue similaire à l'échelon communautaire, où les débouchés pour les jeunes sont créés et des emplois spécialisés afférents au sport sont attribués aux membres de la collectivité locale. Au Royaume-Uni, renewal.net, une organisation qui travaille au développement et à l'échange de connaissances concernant le renouvellement communautaire, a examiné le rôle du sport dans la réhabilitation des quartiers au Royaume-Uni et a rendu les conclusions suivantes²⁰² :

- Le sport peut être un moyen de développer de bonnes habitudes de travail et une motivation à réussir;
- À l'échelon local, le sport peut offrir directement des débouchés et des possibilités d'affaires;
- Le sport peut être un moyen d'obtenir un emploi dans d'autres secteurs grâce au renforcement de l'assurance et de l'estime de soi, à l'acquisition de connaissances polyvalentes et de qualités fondamentales;
- Les personnes qui vivent dans des régions défavorisées ont moins de chances de s'engager dans des activités sportives;
- L'accès aux compétences sportives peut être limité dans les collectivités défavorisées et, là où des emplois dans le domaine du sport sont offerts, ce ne sont peut-être que des postes mal payés et non qualifiés.

Pour canaliser le potentiel du sport au service du renouvellement communautaire par le biais de l'emploi, renewal.net recommande aux protagonistes du sport et du développement au sein des collectivités de prendre les mesures suivantes²⁰³ :

- Arrêter un plan d'emplois dans le domaine du sport;
- Soutenir la création de nouveaux débouchés dans le secteur sportif;
- Adopter une politique de recrutement local et offrir des possibilités locales de perfectionnement professionnel, de formation et d'obtention de diplôme;
- Créer des occasions d'augmenter son employabilité et d'acquérir des connaissances polyvalentes grâce au sport à l'échelon local;
- Démontrer l'impact des projets d'emplois dans le domaine du sport.

3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

Les recommandations suivantes peuvent être difficiles à suivre pour certains gouvernements, en raison de la rareté des ressources et de la répartition des compétences et des responsabilités entre les gouvernements provinciaux, étatiques et locaux en ce qui concerne l'éducation et d'autres questions pertinentes. L'on part du principe que les gouvernements chercheront à établir des partenariats chaque fois que cela est possible afin de mettre à profit les ressources nécessaires pour faire progresser les objectifs ci-après. L'on part également du principe que, lorsque les gouvernements n'ont aucune compétence directe, ils peuvent se servir de leur autorité de convocation, de leurs partenariats à frais partagés et d'autres formes d'influence afin d'encourager la prise de mesures positives par d'autres échelons du gouvernement.

3.1 Recommandations en matière de politiques

Faire de l'accès universel des enfants et des jeunes à l'éducation physique, au jeu et au sport un objectif explicite des politiques dans le contexte des cadres nationaux existants en matière d'éducation, de santé et de politique sportive. Selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant²⁰⁴, les enfants et les jeunes ont le droit de s'engager dans des activités ludiques et récréatives adaptées à leur âge. L'éducation physique est une composante essentielle d'une approche équilibrée et holistique de l'éducation et du développement des enfants et des jeunes²⁰⁵. Les gouvernements sont priés de considérer le développement du potentiel physique de chaque enfant (en particulier les filles et les enfants et les jeunes handicapés) et leur droit de jouer comme des droits absolument fondamentaux. En conséquence, les gouvernements peuvent développer des politiques qui permettent de prendre des mesures positives, coordonnées et multisectorielles qui visent à réaliser ces droits.

Offrir une éducation physique à tous les enfants, à l'aide de stratégies qui comprennent une éducation physique obligatoire complète et quotidienne pour les enfants, de la maternelle à l'école secondaire²⁰⁶. L'enseignement et les activités d'éducation physique doivent répondre aux besoins et aux intérêts de tous les enfants, sans mettre un accent trop important sur un petit groupe de sports d'équipe. Il est essentiel de souligner l'importance liée à la maîtrise d'aptitudes fondamentales (comme la danse, le jogging, le vélo, la marche) afin d'offrir aux enfants des choix d'activités de loisirs pour le restant de leur vie. L'administration de tests peut servir à aider les élèves à mettre en pratique des compétences comportementales telles que l'autoévaluation, l'établissement d'objectifs et l'autorégulation. Il est également possible de prévoir un moment dans le cadre de la journée d'école pour des activités physiques non structurées,

mais surveillées, en cours d'éducation physique, pendant la récréation et immédiatement avant ou après l'école.

Renforcer la capacité des écoles et des enseignants à mettre en œuvre des programmes éducatifs efficaces. Les écoles et les enseignants manquent souvent des connaissances, des ressources et de la motivation nécessaires pour offrir une éducation physique de qualité, même si les politiques la rendent obligatoire. Il est important d'envisager des façons d'encourager et de soutenir les écoles et les enseignants à ce titre. Voici quelques stratégies possibles :

- Faire de l'éducation physique une discipline examinable donnant lieu à une unité d'enseignement, afin de lui donner une plus grande priorité dans le programme scolaire;
- Offrir une formation sur place aux enseignants concernant les méthodes d'éducation physique, afin que ces derniers prennent davantage conscience de l'importance de l'éducation physique;
- Fournir aux enseignants les connaissances et l'assurance nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de haute qualité, non discriminatoires et amusants;
- Dispenser une formation qui aborde tout spécialement les problématiques hommes-femmes et la façon d'offrir une éducation physique et sportive adaptée aux enfants handicapés;
- Faciliter une collaboration régionale qui permet de développer un programme scolaire approprié de façon à réduire le coût de la mise au point de tels programmes de sport et de favoriser l'échange de connaissances concernant ce qui fonctionne le mieux.

Adopter des directives nationales sur l'activité physique pour les enfants et les jeunes, et envisager de les promouvoir activement par le biais d'approches multisectorielles qui ciblent les écoles, les familles, les clubs sportifs, les organisations communautaires et les gouvernements municipaux. Selon les recherches portant sur la quantité et les formes d'activité idéales adaptées aux enfants et aux jeunes, les gouvernements sont invités à envisager les recommandations suivantes pour ce qui a trait à l'élaboration de directives nationales :

- Les enfants en âge de scolarité élémentaire doivent accumuler au moins trente à soixante minutes d'activité physique adaptée à leur âge et à leur stade de développement et composée de diverses activités, et cela tous les jours de la semaine, ou presque.
- Une accumulation d'activité physique de plus de soixante minutes et allant jusqu'à plusieurs heures par jour est encouragée.
- Une partie de l'activité quotidienne de l'enfant doit être composée de périodes d'activité modérée à vigoureuse de dix à quinze minutes. Ces périodes sont typiquement

intermittentes, alternant entre des périodes d'activité modérée à vigoureuse et de brèves périodes de repos et de récupération.

- Les enfants ne doivent pas rester inactifs pendant de longues périodes.

La recherche indique également que les adolescents doivent être physiquement actifs tous les jours ou presque, que ce soit en jouant, par le sport, au travail, en déplacement, pendant leurs loisirs, en cours d'éducation physique ou par des exercices planifiés, dans le contexte des activités familiales, scolaires et communautaires. Ils doivent également participer à au moins trois séances d'activités par semaine, qui durent au moins vingt minutes et nécessitent des niveaux d'exercice physique modérés à vigoureux²⁰⁷.

Il serait possible de promouvoir des directives nationales par l'entremise des écoles, des clubs sportifs et des organisations communautaires; ces directives encourageraient les parents à s'assurer que leurs enfants sont physiquement actifs pendant au moins une heure par jour.

Investir dans la recherche afin de déterminer quels sont les facteurs les plus importants qui influent sur l'activité physique dans différents groupes cibles d'enfants et de jeunes, et concevoir des stratégies et des programmes nationaux visant à aborder ces facteurs. La culture et le contexte jouent un rôle essentiel dans le choix des gens de devenir actifs ou non. Ces facteurs varient d'un groupe à l'autre, et d'un pays à l'autre. Par conséquent, ils doivent être reconnus et pris en compte si l'on veut que les programmes visant à engager divers groupes cibles dans des activités physiques et sportives soient efficaces. Les recherches en collaboration avec les gouvernements, les universités, les organismes multilatéraux, d'autres investisseurs dans le domaine du développement et les organismes d'exécution locaux peuvent contribuer à couvrir les coûts associés à de telles recherches, faciliter l'établissement de réseaux de recherche et de connaissances et promouvoir l'échange de connaissances entre les responsables des politiques et les organisations chargées des programmes.

Reconnaître les différents stades de développement des enfants et des jeunes afin de s'assurer que les politiques en matière d'éducation physique et de sport, les directives de mise en œuvre, les ressources pour la formation, les programmes et les programmes scolaires sont adaptés à l'âge des enfants. Les enfants et les jeunes ne sont pas simplement des versions réduites d'adultes. Leurs aptitudes physiques et sportives sont déterminées par leur âge et leur maturité développementale. De bons programmes d'éducation physique et de sport sont basés sur une solide compréhension du développement de l'enfant et de l'adolescent. L'encouragement d'un développement sain doit toujours l'emporter sur les victoires en sport de compétition. Ce concept peut être appliqué en établissant des programmes qui offrent des

activités amusantes, mettent l'accent sur l'apprentissage et permettent à tous les participants de réussir. Les programmes destinés aux jeunes peuvent mettre l'accent sur les bienfaits liés à l'activité physique, comme l'amusement et le temps passé entre amis, tout en offrant des activités qui répondent à leurs intérêts et à leurs besoins.

Faire du développement de l'enfant et de l'adolescent une composante intégrale de tous les programmes de formation à l'intention des enseignants d'éducation physique et des entraîneurs sportifs. La qualité et l'efficacité des programmes de sport et d'éducation physique sont largement déterminées par les enseignants et les entraîneurs impliqués. En offrant une formation à ces derniers, il est possible de s'assurer que les programmes de sport et d'éducation physique soulignent avec pertinence le développement sain des enfants et sont mis en œuvre de façon efficace.

Élaborer des politiques dans lesquelles figurent des dispositions particulières et des plans de mise en œuvre visant à prévenir l'exploitation et les mauvais traitements des enfants et des jeunes en milieu sportif. Les intérêts supérieurs des enfants revêtent la plus haute importance. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant invite tous les pays à prendre « toutes les mesures (...) appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de (...) toute autre personne à qui il est confié »²⁰⁸. En milieu sportif, les enfants sont vulnérables aux mauvais traitements, car ils dépendent des autres, en particulier de ceux auxquels ils font confiance, et parce que la pression commerciale et politique qui s'exerce sur les enfants et les jeunes pour qu'ils gagnent se fait de plus en plus sentir²⁰⁹. Les principales formes de mauvais traitements en sport de compétition sont psychologiques (par exemple, verbales et émotionnelles), physiques (par exemple, entraînement et régime d'amaigrissement excessifs, repos ou soins insuffisants, coups, violence exercée par les camarades, dopage, participation malgré une blessure) et sexuelles²¹⁰. Pour protéger les enfants et les jeunes, les politiques concernant la participation aux activités sportives, l'entraînement et la compétition doivent reconnaître en tout temps les besoins et les intérêts des enfants et des jeunes et leur accorder la priorité, ainsi que les traiter de façon égale, respectueuse, éthique, ouverte, excellente, attentionnée et avec la responsabilité nécessaire²¹¹.

Prendre en compte les difficultés liées à la mise en œuvre dans les collectivités et les groupes défavorisés au cours de l'élaboration des politiques relatives au sport et à l'activité physique destinées aux enfants et aux jeunes. L'établissement de programmes ayant une approche intégrée permettra de s'assurer que les enfants sont nourris et soutenus de

façon appropriée pour participer aux programmes de sport. L'intégration fera en sorte que les programmes soient disponibles par le biais des écoles et au sein de la collectivité, ce qui permet à tous les enfants de participer.

Offrir aux enfants et aux jeunes l'occasion de s'exprimer directement et de prendre des décisions dans le cadre de l'élaboration des politiques et des plans d'action relatifs à l'éducation physique, au sport et aux activités récréatives qui les concernent. L'une des principales façons de favoriser le développement sain des enfants et des jeunes et de prévenir les mauvais traitements et l'exploitation de ces derniers par l'intermédiaire des programmes de sport consiste à les encourager à exprimer leurs opinions au sujet des décisions à prendre relatives aux programmes qui les concernent, et à participer à la prise de ces décisions. Outre les mécanismes de consultation plus généraux, les conseils nationaux ou les comités consultatifs composés de jeunes sont un moyen efficace de donner une voix aux enfants et aux jeunes. Avec une formation et un soutien adéquats, les enfants et les jeunes peuvent également assumer la responsabilité de contribuer à mettre les programmes en œuvre à l'échelon local.

Les compétences en communication, en négociation, en planification, en mise en œuvre de projet et en leadership que les jeunes acquièrent grâce à ces processus renforcent leur estime de soi et leur assurance, améliore leur employabilité et les outillent pour devenir des citoyens actifs. Les politiques gouvernementales et les processus de planification peuvent activement contribuer à atteindre cet objectif et, en impliquant les jeunes directement dans l'élaboration des programmes qui les touchent, permettre de s'assurer que les politiques et les programmes correspondent aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes.

3.2 Recommandations en matière de programmes

Mettre en œuvre des cours d'éducation à la santé dans les écoles pour aider les élèves à acquérir les connaissances, les attitudes, le comportement et l'assurance nécessaires pour maintenir un mode de vie physiquement actif²¹². Les cours peuvent comprendre des renseignements sur les bienfaits physiques, sociaux et mentaux de l'activité physique, ainsi que des connaissances au sujet de la façon d'être physiquement actif. Le développement de compétences telles que la reconnaissance et la résolution des obstacles à l'activité est important pour aider les élèves à adopter et à maintenir un mode de vie physiquement actif. Le soutien social, tel que l'organisation d'activités de groupe, l'institution d'une approche de jumelage, l'engagement des familles à soutenir l'activité physique, est également une façon importante d'aider les élèves à maintenir un bon niveau d'activité physique.

Inviter les ministères de l'Éducation à collaborer avec les écoles et les partenaires communautaires afin d'offrir des programmes d'activité physique extrascolaires qui répondent aux besoins et aux intérêts de tous les élèves²¹³. Les programmes extrascolaires seront les plus efficaces s'ils comprennent des activités destinées aux enfants et aux jeunes ayant des aptitudes et des intérêts variés, y compris ceux qui sont moins doués sur le plan physique ou ne sont pas attirés par le sport de compétition.

S'assurer qu'un éventail complémentaire de programmes communautaires de sport et d'activité physique adaptés au stade de développement est offert aux enfants et aux jeunes. Tous les enfants ne fréquentent pas l'école. De nombreux enfants sont exclus de l'école en raison de leur pauvreté, de leur sexe, de leur incapacité, de leur origine ethnique, ou d'autres causes encore. Ce sont souvent ces enfants et ces jeunes qui pourraient bénéficier le plus des programmes de sport au service du développement et de la paix. L'adaptation des programmes aux besoins des groupes ciblés et un travail de proximité efficace encourageront la participation des jeunes les plus exclus. Cela peut créer des occasions pour ces enfants et ces jeunes d'observer des modèles influents (par exemple, des enseignants, des entraîneurs, leurs parents et leurs camarades) alors qu'ils sont engagés dans une activité physique.

Collaborer avec des partenaires afin de s'assurer que toutes les collectivités disposent d'aires de jeu sûres et accessibles, et qui favorisent des activités physiques amusantes²¹⁴. Les programmes scolaires et communautaires peuvent faire en sorte que les terrains de jeu soient sûrs et accessibles en offrant des activités adaptées à l'âge des participants, en fournissant des directives concernant le développement ou le renforcement de la motricité, en adaptant l'enseignement et les activités aux capacités physiques et développementales des participants, en s'assurant que les espaces de jeu et les programmes ne sont pas discriminatoires et en encourageant des relations positives parmi les participants.

Concevoir des programmes de sport au service du développement de façon à intégrer tous les enfants et les jeunes, avec des stratégies destinées à s'assurer de la participation des filles, des enfants atteints de handicaps intellectuels et physiques, des enfants et des jeunes non scolarisés et de ceux qui proviennent de collectivités pauvres ou de minorités ethnoculturelles. Les programmes d'éducation physique en milieu scolaire sont l'une des façons les plus efficaces d'enseigner aux enfants l'importance de l'activité physique, de les introduire à divers sports et activités physiques, de renforcer leurs aptitudes physiques et de leur inculquer des habitudes saines qui dureront toute leur vie. En réalité, de nombreux enfants ne fréquentent pas l'école; des approches communautaires complémentaires sont donc nécessaires pour toucher ces groupes. Le sport peut être un moyen important d'inscrire les enfants marginalisés à

l'école ou dans des programmes d'enseignement parallèles, et de les aider à acquérir les compétences, à former les réseaux et à se construire les ressources nécessaires pour lutter contre leur exclusion.

De nombreux enfants et jeunes rencontrent des obstacles à leur participation aux activités physiques et sportives, obstacles qui doivent être surmontés avant qu'ils ne soient pleinement intégrés. Les enfants ont besoin d'être nourris de façon appropriée, d'avoir accès à de l'eau propre, de pouvoir se rendre et participer aux programmes en toute sécurité et à un prix raisonnable, et de porter des vêtements adéquats. Par exemple, il est important pour les adolescentes d'avoir accès à des produits d'hygiène personnelle lorsqu'elles ont leurs règles. Les gouvernements et les partenaires en mise en œuvre des programmes peuvent avoir recours à des stratégies particulières pour surmonter les obstacles et s'assurer que les programmes sont accessibles à tous les enfants et les jeunes exclus, et qu'ils répondent aux besoins des participants ciblés. Les partenariats conclus avec les ministères de l'Éducation, les écoles, les municipalités, les organisations de sport nationales et communautaires, les entreprises et les ONG peuvent aider les gouvernements à résoudre ces problèmes avec succès afin de maximiser la participation aux programmes.

Axer les programmes de sport sur l'enseignement et le développement (et non sur la victoire), en mettant l'accent sur l'amélioration des compétences, les connaissances tactiques, le succès pour tous les participants, l'amélioration de la confiance en soi, les relations sociales positives, les choix et l'amusement²¹⁵. Le sport ne produit pas automatiquement des effets positifs sur le développement des enfants et des jeunes. Il est important d'envisager les besoins de l'enfant ou du jeune dans son intégralité, c'est-à-dire ses besoins sociaux, mentaux, physiques et moraux, afin de maximiser le potentiel qu'a le sport de favoriser le développement personnel²¹⁶. Les sports de compétition qui mettent l'accent sur la victoire plutôt que sur le développement individuel n'apporteront pas nécessairement des bienfaits aux enfants et aux jeunes. Le fait d'accorder une importance inappropriée à la compétition peut en fait entraîner des effets négatifs, comme l'agressivité, le manque d'esprit sportif, l'anxiété et une mauvaise estime de soi parmi les athlètes moins compétents, ce qui les fait abandonner le programme. Tous les programmes doivent prendre en compte la diversité des capacités de chaque participant, afin que les jeunes perçoivent les activités d'apprentissage comme étant difficiles, mais à leur portée. En faisant correspondre la difficulté des activités aux aptitudes personnelles, les entraîneurs et les enseignants peuvent faire en sorte que les enfants et les jeunes n'éprouvent ni anxiété, ni ennui.

Créer des occasions pour les enfants et les jeunes de participer au dialogue et à la prise de décisions concernant les activités quotidiennes des programmes de sport et d'activité physique. Les jeunes ont tendance à être davantage motivés à faire du sport s'ils sentent qu'un entraîneur ou un enseignant s'efforce de les comprendre. Les entraîneurs et les enseignants qui sont à l'écoute des enfants et des jeunes peuvent leur offrir des choix et renforcer leur sentiment de responsabilité. Cette approche augmente leur assurance pour pratiquer un sport et l'apprendre, et favorise des rapports sociaux positifs²¹⁷.

Élaborer des mécanismes permettant une planification efficace et des mesures réfléchies pour tous les programmes²¹⁸. Des mécanismes de planification efficaces sont essentiels pour faire en sorte que les valeurs positives du sport l'emportent sur les valeurs négatives. Des plans soignés de mise en œuvre peuvent assurer un travail de proximité efficace, le soutien de la collectivité et un personnel adéquatement formé. Les mécanismes de surveillance et d'évaluation peuvent mener à une amélioration continue du programme.

S'assurer que les gestionnaires du programme présélectionnent les entraîneurs et les enseignants d'éducation physique potentiels et les aident à développer les compétences d'enseignant et d'entraîneur dont ils ont besoin pour être des modèles positifs et efficaces. Les entraîneurs et les enseignants ont l'influence la plus importante sur l'amusement, le développement et l'apprentissage que les jeunes retirent des programmes de sport. Les bienfaits complets liés au sport ne peuvent être réalisés que lorsque les enseignants et les entraîneurs possèdent les valeurs, les compétences et la compréhension nécessaires pour entretenir de bons rapports avec leurs joueurs, les mener avec efficacité et animer de bons programmes. Cela signifie qu'ils doivent s'engager en faveur des meilleures valeurs du sport, et les enseigner de façon active. Cela signifie également qu'ils doivent placer le développement des enfants et des jeunes participants au centre de leurs efforts (avant la victoire), prendre soin de leurs joueurs de façon visible pour tous, et être disponibles à titre de guide et de conseiller de confiance.

Concevoir des programmes destinés à engager les parents dans l'enseignement de l'éducation physique et dans les événements extrascolaires ou communautaires de sport ou d'activité physique²¹⁹. Les parents sont des modèles influents pour leurs enfants en matière d'activité physique. Ils jouent un rôle clé dans la création d'un environnement familial et communautaire qui encourage les enfants et les jeunes à devenir et à rester physiquement actifs.

Développer des ressources documentaires simples, claires et pratiques sur le sport et le développement des enfants et des jeunes, accompagnées de directives sur l'activité

physique et le sport adaptées à l'âge des participants, destinées à être utilisées par les parents et les bénévoles communautaires qui n'ont peut-être pas accès aux programmes de formation²²⁰. Toutes les collectivités n'ont pas accès à des entraîneurs et à des enseignants qui ont reçu une formation professionnelle. De bonnes ressources documentaires, faciles à lire, peuvent aider les parents et les bénévoles communautaires à fournir aux enfants et aux jeunes des activités physiques et sportives saines, amusantes et bénéfiques.

Évaluer l'enseignement de l'éducation physique en milieu scolaire ou communautaire, les programmes de sport et les installations sportives à intervalles réguliers. Une évaluation régulière aide à élaborer des programmes plus efficaces, à prévenir les dangers et à augmenter le soutien des collectivités et des investisseurs pour les programmes. Il est important d'impliquer les participants, les enseignants, les familles et les autres intervenants communautaires dans le processus d'évaluation, afin de renforcer la responsabilité communautaire, de susciter différentes perspectives et de recueillir le plus d'informations possible. Les organismes de développement et les agences multilatérales peuvent apporter leur soutien à des collaborations régionales avec les gouvernements, les universités et les partenaires de mise en œuvre des programmes au sein des pays en voie de développement, afin de développer, de tester et de parfaire des approches économiques et pertinentes de l'évaluation, ainsi que des outils à utiliser en première ligne.

- ¹ UNICEF. *Enfants vivant dans la pauvreté*. Sur Internet : UNICEF <<http://www.unicef.org/sowc05/french/poverty.html>>. [UNICEF, *Enfants*].
- ² BANQUE MONDIALE. *Le développement et la prochaine génération*, Washington D.C., Banque mondiale, 2007, p. 4. [Banque mondiale, *Prochaine génération*].
- ³ Les définitions des termes enfant et jeune varient grandement d'un pays et d'une culture à l'autre. Par conséquent, il se peut que les deux définitions se chevauchent quelquefois. Les définitions des termes enfant et jeune propres au présent rapport figurent dans le glossaire.
- ⁴ UNICEF. *Enfants*.
- ⁵ *Ibid.*
- ⁶ *Ibid.*
- ⁷ *Ibid.*
- ⁸ *Ibid.*
- ⁹ MCCAIN, M.N., J.F. MUSTARD, et S. SHANKAR. *Early Years Study 2: Putting Science into Action*, Toronto, Council for Early Child Development, 2007, p. 25.
- ¹⁰ *Ibid.*
- ¹¹ GOLEMAN, D. *Emotional Intelligence: Why it Can Matter More Than IQ*, New York, Bantam Books, 1995, p. 193-195, cité dans UNICEF. *La situation des enfants dans le monde*, New York, 2001, p. 12.
- ¹² *Ibid.*, p. 12.
- ¹³ UNICEF. *Facts on Children — Early Childhood*. Sur Internet : UNICEF <<http://www.unicef.org/media/9475.html>>. [UNICEF, *Facts*].
- ¹⁴ *Ibid.*
- ¹⁵ *Ibid.*
- ¹⁶ *Ibid.*
- ¹⁷ *Ibid.*
- ¹⁸ BANQUE MONDIALE. *Prochaine génération*, p. 2.
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ À 12 ans, plus de 85 % des enfants dans les pays en voie de développement sont inscrits à l'école. (Banque mondiale. *Prochaine génération*, p. 5.)
- ²¹ *Ibid.*, p. 2.
- ²² *Ibid.*
- ²³ *Ibid.*
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ *Ibid.*
- ²⁶ DOLL-TEPPER, G. « The Potential of Sport for Youth Wellness in an Educational Context », dans VANDEN AUWEELE, Y., C. MALCOLM, et B. MEULDERS, rédacteurs. *Sport and Development*, Leuven, Belgique, Lannoo Campus, 2006.
- ²⁷ UNESCO. Conférence générale, septième session, Paris, UNESCO, 1953. Sur Internet : UNESCO <<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001145/114587F.pdf>>.
- ²⁸ NATIONS UNIES. *Déclaration relative aux droits de l'enfant*, 1386/X1V, 20 novembre 1959. Sur Internet : HCDH-ONU <<http://www.unhcr.ch/html/menu3/b/25.htm>>.
- ²⁹ UNESCO. *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*, vingtième session, Paris, UNESCO, 21 novembre 1978. Sur Internet : UNESCO <http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF>.
- ³⁰ NATIONS UNIES. *Convention relative aux droits de l'enfant*, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989, A/Res/44/25, entrée en vigueur le 2 novembre 1990. Sur Internet : HCDH-ONU <<http://www.unhcr.ch/html/menu2/6/crc/treaties/crc.htm>>. [*Convention relative aux droits de l'enfant*].
- ³¹ TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT. *Déclaration de Punta Del Este*, décembre 1999. Sur Internet : UNESCO <<http://www.unesco.org/education/educprog/mineps/welcome.htm>>.
- ³² NATIONS UNIES. *Un monde digne des enfants*, A/Res/S27/2, 10 mai 2002. Sur Internet : UNICEF <http://www.unicef.org/specialsession/docs_new/documents/A-RES-S27-2F.pdf>.
- ³³ NATIONS UNIES. *Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, A/Res/58/5, 17 novembre 2003; A/Res/59/10, 8 décembre 2004 et A/Res/60/9, 17 janvier 2006. Sur Internet : OMS <http://www.who.int/moveforhealth/publications/resolutions/en/index.html>.
- ³⁴ Pour de plus amples renseignements, se rendre sur Internet : EYES <<http://www.eyes-2004.info/254.0.html>>.
- ³⁵ Pour de plus amples renseignements, se rendre sur Internet : IYSPE <<http://www.un.org/sport2005/>>.
- ³⁶ PARLEMENT EUROPÉEN. *Résolution sur le développement et le sport*, RES/59315EN, B60663/2005, 24 novembre 2005. Sur Internet : Parlement européen <<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2005-0464+0+DOC+XML+V0//FR>>.
- ³⁷ DE KNOP, P. « Global Trends in Youth Sport », article présenté dans le cadre de l'International Conference on School Sport and Physical Activity, Liverpool, Royaume-Uni, 9 décembre 2004.
- ³⁸ BRUSTAD, R.J., M.L. BABKES, et A.L. SMITH. « Youth in Sport », dans SINGER, R. N., H.A. HAUSENBLAS, et C.M. JANELLE, rédacteurs. *Handbook of Sport Psychology*, Toronto, John Wiley, 2001, p. 604-634. [Brustad, « Youth in Sport »].
- ³⁹ TOMKINSON, G.R., et coll. « Secular Trends in the Performance of Children and Adolescents (1980-2000) : an Analysis of 55 Studies of the 20m Shuttle Run Test in 11 Countries », *Sports Medicine*, 33 (2003), p. 285-300.
- ⁴⁰ DOLLMAN, J., K. NORTON, et L. NORTON. « Evidence for Secular Trends in Children's Physical Activity Behaviour », *British Journal of Sports Medicine*, 39 (2005), p. 892-897.

- ⁴¹ WHITEHEAD, M. « Physical Literacy and its Importance to Every Individual », présenté à la National Disability Association, Dublin, Irlande, 2007. Sur Internet : Physical Literacy <<http://www.physical-literacy.org.uk/dublin2007.php>>.
- ⁴² WOMEN'S SPORTS FOUNDATION. *Health Risks and the Teen Athlete*, New York, 2000. Sur Internet : Women's Sports Foundation <<http://www.womenssportsfoundation.org/cgi-bin/iowa/issues/body/article.html?record=771>>.
- ⁴³ MALINA, R.M., C. BOUCHARD, et O. BAR-OR. *Growth, Maturation and Physical Activity*, Champaign, Illinois, 2004. [Malina, *Growth*.]
- ⁴⁴ WELK, G.J., J.C. EISENMANN, et J. DOLMAN. « Health-Related Physical Activity in Children and Adolescents : A Bio-Behavioural Perspective », dans KIRK, D., D. MACDONALD, et M. O'SULLIVAN, rédacteurs. *The Handbook of Physical Education*, Londres, Sage Publications Ltd., 2006. p. 665-684.
- ⁴⁵ GALLAHUE, D.L., et F.C. DONNELLY. *Developmental Physical Education for all Children*, Champaign, Illinois, 2003. [Gallahue, *Developmental*.]
- ⁴⁶ HAYWOOD, K.M., et N. GETCHELL. *Life Span Motor Development*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 2001.
- ⁴⁷ MALINA. « Growth ».
- ⁴⁸ « Sports and Children : Are Organized Programmes Worth the Effort? », dans COAKLEY, J., et P. DONNELLY. *Sports in Society : Issues and Controversies*, New York, McGraw Hill, 2004, p. 129. [Coakley, « Sports and Children »].
- ⁴⁹ *Ibid.*
- ⁵⁰ FRY, M.D., et J.L. DUDA. « A Developmental Examination of Children's Understanding of Effort and Ability in the Physical and Academic Domains », *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 68 (1997), p. 331-344.
- ⁵¹ PERKINS, D.F. *Parents: Making Youth Sports a Positive Experience*, Pennsylvania State University, 2000. Sur Internet : Penn State <<http://pubs.cas.psu.edu/freepubs/pdfs/ui350.pdf>>. [Perkins, *Parents*.]
- ⁵² *Ibid.*
- ⁵³ *Ibid.*
- ⁵⁴ COAKLEY. « Sports and Children ».
- ⁵⁵ PERKINS. *Parents*.
- ⁵⁶ GALLAHUE. *Developmental*.
- ⁵⁷ SMITH, A.L. « Peer Relationships in Physical Activity Contexts : a Road Less Traveled in Youth Sport and Exercise Psychology Research », *Psychology of Sport and Exercise*, 4 (2003), p. 25-39.
- ⁵⁸ PERKINS. *Parents*.
- ⁵⁹ *Ibid.*
- ⁶⁰ Cela est probablement dû au fait que les enfants sont généralement en meilleure condition physique que les adultes, et courent donc moins de risques de nombreuses maladies non transmissibles.
- ⁶¹ US SECRETARY OF HEALTH AND HUMAN SERVICES et US SECRETARY OF EDUCATION. *Promoting Better Health for Young People Through Physical Activity and Sports, A Report to the President*, Washington D.C., 2000, p. 7. Sur Internet : CDC <http://www.cdc.gov/healthyyouth/physicalactivity/promoting_health/>. [US Secretary of Health, *Promoting Better Health for Young People*.]
- ⁶² BIDDLE, S.J.H., T. GORELY., et D.J. STENSEL. « Health-Enhancing Physical Activity and Sedentary Behavior in Children and Adolescents », *Journal of Sport Sciences*, 22 (2004), p. 679-701.
- ⁶³ *Ibid.*
- ⁶⁴ COUNCIL ON PHYSICAL EDUCATION FOR CHILDREN. *Appropriate Practices in Movement Programs for Young Children Ages 3-5*, déclaration à la National Association for Sport and Physical Education rédigée par le Council on Physical Education for Children, 2000. Sur Internet : American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance <<http://www.aahperd.org/Naspe/peappropriatepractice/AppropriatePractices3-5.pdf>>.
- ⁶⁵ HENLEY, R. *Helping Children Overcome Disaster Trauma Through Post-Emergency Psychosocial Sports Programs*, Bienne, Swiss Academy for Development, 2005, p. 14. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/209.pdf>>. [Henley, *Helping*.]
- ⁶⁶ SECRÉTARIAT DU SDP IWG. *Le sport pour le développement et la paix : les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008. [Les gouvernements en action].
- ⁶⁷ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Health and Development Through Physical Activity and Sport*, Genève, 2003, p. 1. Sur Internet : OMS <http://whqlibdoc.who.int/hq/2003/WHO_NMH_NPH_PAH_03.2.pdf>.
- ⁶⁸ *Ibid.*
- ⁶⁹ *Ibid.*, p. 9.
- ⁷⁰ US SECRETARY OF HEALTH. *Promoting Better Health for Young People*, p. 8.
- ⁷¹ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Guidelines for Children and Adolescents », *The Research File*, référence n° 96-11 (1996), Toronto. Sur Internet : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rf9611.pdf>>.
- ⁷² INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Influences on Children's Activity », *The Research File*, référence n° 01-01 (2001), Toronto. Sur Internet : ICRCP <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rf0101.pdf>>.
- ⁷³ BRUSTAD. « Youth in Sport ».
- ⁷⁴ NTOUMANIS, N. « A prospective Study of Participation in Optional School Physical Education Using a Self-Determination Theory Framework », *Journal of Educational Psychology*, 97 (2005), p. 444-453.
- ⁷⁵ *Ibid.*
- ⁷⁶ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Moving Preadolescents into Action », *The Research File*, référence n° 01-02 (2001), Toronto. Sur Internet : ICRCP <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rf0102.pdf>>.
- ⁷⁷ UNICEF. *Facts*.

- ⁷⁸ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Adolescent Identity Formation », *The Research File*, référence n° 97-09 (1997), Toronto. Sur Internet : ICRCF <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rf9709.pdf>>. [ICRCF, « Adolescent Identity Formation »]
- ⁷⁹ MARTINEK, T. *Enhancing Positive Youth Development through Sport*, p. 2. Sur Internet : Hellenic Academy of Physical Education <<http://www.hape.gr/l8/forum/Martinek.pdf>>. [Martinek, *Enhancing*].
- ⁸⁰ *Ibid.*
- ⁸¹ Les études préexpérimentales suivent des étapes expérimentales de base, mais ne comprennent pas de groupe témoin. En d'autres termes, un seul groupe est souvent étudié sans le comparer avec un groupe équivalent ne recevant pas le traitement.
- ⁸² Les études quasi expérimentales ont recours à des groupes témoins comparatifs, mais ne sont pas pleinement expérimentales, car elles n'utilisent pas d'échantillons de populations à répartition aléatoire.
- ⁸³ Les études expérimentales ont recours à la répartition aléatoire, à un groupe expérimental et à un groupe témoin, et comparent les changements survenus dans les deux groupes pendant la durée de l'étude. Ces facteurs permettent aux chercheurs de contrôler l'impact des facteurs de confusion, ou à tout le moins de les prendre en compte, lorsqu'ils déterminent si l'intervention à l'étude est la cause des changements observés. Les études expérimentales sont souvent considérées comme la seule méthode de recherche qui peut mesurer avec exactitude la relation de cause à effet.
- ⁸⁴ CRAIG, C., S. RUSSELL, et C. CAMERON. « Benefits and Impacts of Physical Activity for Ontario », 1995. Sur Internet : Lifestyle Information Network, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature Review on Learning through Recreation*, document de travail du RCRPP n° F15, 2001, p. 12. Sur Internet : <http://www.cprn.org/download.cfm?doc=382&file=4029_en.pdf&format=pdf&l=en>. [Craig, « Benefits »]; [Beauvais, *Literature*].
- ⁸⁵ GRUBER, J.J. « Physical Activity and Self-Esteem Development in Children, A Meta-Analysis », 19th American Academy of Physical Education Papers, 1986, p. 3043, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature*.
- ⁸⁶ WANKEL, L.M., et J.M. SEFTON. « Physical Activity and Other Lifestyle Behaviours », dans BOUCHARD, C., R.J. SHEPHARD, et T. STEPHENS, rédacteurs. *Physical Activity, Fitness, and Health. International Proceedings and Consensus Statement*, Windsor, Ontario, 1994, p. 530-550, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature*.
- ⁸⁷ MCKAY, S., et coll. « The Impact of Recreation on Youth in Transition to Adulthood : A Focus on Youth-at-Risk », dans GALAWAY, B., et J. HUDSON, rédacteurs. *Youth in Transition : Perspectives on Research and Policy*, Toronto, TEP Nelson, 1996, p. 284-292, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature*.
- ⁸⁸ ICRCF. « Adolescent Identity Formation ».
- ⁸⁹ SHAW, S.M., D.A. KLIEBER, et L.L. CALDWELL. « Leisure and Identity Formation in Male and Female Adolescents : A Preliminary Examination », *Journal of Leisure Research*, 27:3 (1995), p. 245-263.
- ⁹⁰ *Ibid.*
- ⁹¹ BRETTSCHEIDER, W.D. « Psychological Outcomes and Social Benefits of Sport Involvement and Physical Activity Implications for Physical Education », 1999, dans DOLL-TEPPER, G., et D. SCORETZ, rédacteurs. *Proceedings — World Summit on Physical Education Berlin November 3-5*, Berlin, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, 2001, p. 79. [Brettschneider, « Outcomes »].
- ⁹² *Ibid.*
- ⁹³ CRAIG. « Benefits », p. 12.
- ⁹⁴ *Ibid.*
- ⁹⁵ *Ibid.*
- ⁹⁶ HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>. [Holroyd, « Disaffected »].
- ⁹⁷ TOTTEN, M. *The Cost of Excluding Ontario's Youth from Play. A Call to Action!*, Play Works Partnership, Toronto, Ontario, 2005. Sur Internet : Play Works <www.playworkspartnership.ca>. [Totten, *Excluding*].
- ⁹⁸ CRAIG. « Benefits », p. 11.
- ⁹⁹ HOLROYD. « Disaffected ».
- ¹⁰⁰ PRIEST, S, et M.A. GASS. *Effective Leadership in Adventure Programming*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1997.
- ¹⁰¹ *Ibid.*
- ¹⁰² ROBERTSON, B.J. « Leisure Education as a Rehabilitative Tool for Youth in Incarceration Settings », *Journal of Leisurability*, 27:2 (2000), p. 27-34.
- ¹⁰³ MOORE, G. « In Our Hands : the Future is in the Hands of Those who Give our Young People Hope and Reason to Live », *The British Journal of Teaching Physical Education*, 33:2 (2002), p. 26-27.
- ¹⁰⁴ ENNIS, C.D. « Creating a Culturally Relevant Curriculum for Disengaged Girls », *Sport, Education and Society*, 4:1 (1999), p. 31-49.
- ¹⁰⁵ NICHOLS, G. « A Consideration of Why Active Participation in Sport and Leisure Might Reduce Criminal Behaviour », *Sport, Education and Society*, 2:2 (1997), p. 181-190.
- ¹⁰⁶ HELLISON, D. *Teaching Responsibility Through Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995. [Hellison, *Teaching Responsibility*].
- ¹⁰⁷ SHIELDS, D.L.L., et B.J.L. BREDEMEIER. *Character Development and Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995. [Shields, *Character Development*].
- ¹⁰⁸ MILLER, S.C., B.J.L. BREDEMEIER, et D.L.L. SHIELDS. « Sociomoral Education Through Physical Education With At-Risk Children », *Quest*, 49 (1997), p. 114-129.
- ¹⁰⁹ HELLISON. *Teaching Responsibly*.
- ¹¹⁰ GOODMAN, G.S. *Alternatives in Education : Critical Pedagogy for Disaffected Youth*, New York, Peter Lang, 1999.

- ¹¹¹ HURLEY, L.P., et L.L. LUSTBADER. « Project Support : Engaging Children and Families in the Educational Process », *Adolescence*, 32:127 (1997), p. 523-531.
- ¹¹² LONG, J., et coll. *Count Me In : The Dimensions of Social Inclusion through Culture, Media & Sport*, Leeds Metropolitan University, 2002.
- ¹¹³ BRETTSCHEIDER, W.-D. « Adolescents, Leisure, Sport and Lifestyle », dans WILLIAMS, T., L. ALMOND, et A. SPARKES, rédacteurs. *Sport and Physical Activity : Moving Towards Excellence — The Proceedings of the AIESEP World Convention*, Londres, Spon, 1992.
- ¹¹⁴ TOTTEN, M. *The Cost of Excluding Ontario's Youth from Play, A Call to Action!*, Play Works Partnership, Toronto, 2005. Sur Internet : Play Works <www.playworkspartnership.ca>. Totten cite les recherches suivantes :
- BARBER, B., et coll. « Whatever Happened to the Jock, the Brain and the Princess? Young Adult Pathways Linked to Adolescent Activity Involvement and Social Identity », *Journal of Adolescent Research*, 16:5 (2001), p. 429-455.
 - BARTKO, W., et J. ECCLES. « Adolescent Participation in Structured and Unstructured Activities : A Person-Oriented Analysis », *Journal of Youth and Adolescence*, 32:4 (2003), p. 233-241.
- ¹¹⁵ EWING, M., et V. SEEFELDT. « Youth Sport in America : An Overview », *PCPFS Research Digest*, 2:11 (1996). Sur Internet : The President's Council on Physical Fitness and Sports <<http://www.fitness.gov/youthsports.pdf>> [Ewing, « Youth Sport »].
- ¹¹⁶ HELLISON, D. *Teaching Responsibility Through Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995, cité dans MARTINEK, T. *Enhancing Positive Youth Development through Sport*. Sur Internet : Hellenic Academy of Physical Education <<http://www.hape.gr/l8/forum/Martinek.pdf>>.
- ¹¹⁷ MARTINEK. *Enhancing*.
- ¹¹⁸ *Ibid.*
- ¹¹⁹ SHIELDS, D.L.L., et B.J.L. BREDEMEIER. *Character Development and Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995, p. 174, cité dans MARTINEK, T. *Enhancing Positive Youth Development through Sport*, p. 2. Sur Internet : Hellenic Academy of Physical Education <<http://www.hape.gr/l8/forum/Martinek.pdf>>
- ¹²⁰ HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>. Voir également :
- DCMS. *Policy Action Team 10 : Report to the Social Exclusion Unit - Arts and Sport*, Londres, HMSO, 1999.
 - COALTER, F., M. ALLISON, et J. TAYLOR. *The Role of Sport in Regenerating Deprived Urban areas*, Édimbourg, Scottish Executive Central Research Unit, 2000.
 - STEER, R. *A Background to Youth Disaffection : A Review of Literature and Evaluation Findings from Work with Young People*, Londres, Community Development Foundation, 2000.
 - LONG, J., et coll. *Count Me In : The Dimensions of Social Inclusion through Culture, Media & Sport*, Leeds Metropolitan University, 2002.
 - BAILEY, R. « Evaluating the Relationship Between Physical Education, Sport and Social Inclusion », *Educational Review – Birmingham*, 57 (1) (2005), p. 71 – 90.
- ¹²¹ EWING. « Youth Sport ».
- ¹²² HOLROYD. « Disaffected », citant :
- COALTER, F. *Sport and Anti-Social Behaviour — A Literature Review : Summary*, Édimbourg, The Scottish Sports Council, 1988.
 - LONG, J., et I. SANDERSON. « The Social Benefits of Sport : Where's the Proof? », 2001, dans GRATTON, C., et I. P. HENRY, rédacteurs. *Sport in the City : The Role of Sport in Economic and Social Regeneration*, Londres, Routledge, 2001, p. 187-203.
 - MORRIS, L., et coll. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, Australian Institute of Criminology, 2003. Sur Internet : <<http://www.aic.gov.au/publications/tandi/tandi249.html>> (consulté le 14 mai 2003)
- ¹²³ SHIELDS, D.L.L., et B.J.L. BREDEMEIER. *Character Development and Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995, cité dans EWING, M., et V. SEEFELDT. « Youth Sport ».
- ¹²⁴ EWING. « Youth Sport ».
- ¹²⁵ PETITPAS, A.J., et coll. « A Framework for Planning Youth Sport Programs that Foster Psychosocial Development », *The Sport Psychologist*, 19 (2005), p. 63.
- ¹²⁶ HEDSTROM, R., et D. GOULD. *Research in Youth Sports : Critical Issues Status*, East Lansing, Michigan, Institute for the Study of Youth Sports, Michigan State University, 2004, p. 5.
- ¹²⁷ SHIELDS, D.L.L., et B.J.L. BREDEMEIER. *Character Development and Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995, p. 189, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature*.
- ¹²⁸ COAKLEY, J. « Using Sports to Control Deviance and Violence among Youths », dans GATZ, M., M.A. MESSNER, et S.J. BALL-ROKEACH, rédacteurs. *Paradoxes of Youth and Sport*, Albany, State University of New York Press, 2002, p. 13-30, cité dans HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>.
- ¹²⁹ COAKLEY, J. *Sport in Society. Issues and Controversies*, 7^e éd., New York, McGraw Hill, 2001, p. 118; SHOGAN, D. « Moral Development of Young People Through Sport : Is it an Attainable Goal? », dans GALASSO, P.J., rédacteur. *Philosophy of Sport and Physical Activity : Issues and Concepts*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1988, p. 320, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature*.

- ¹³⁰ EASLEY, A.T. « Programmed, Nonclinical Skill Development Benefits of Leisure Activities », dans DRIVER, B.L., P.J. BROWN, et G.L. PETERSON. *Benefits of Leisure*, State College, Pennsylvanie, Venture Publishing, 1991, p. 145-160, cité dans BEAUVAIS, C. *Literature*.
- ¹³¹ DANISH, S.J. « Teaching Life Skills through Sport », 2002, dans GATZ, M., M.A. MESSNER, et S.J. BALL-ROKEACH, rédacteurs. *Paradoxes of Youth and Sport*, Albany, New York. State University of New York Press, 2002, p. 49-59, cité dans HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>.
- ¹³² SHIELDS, D.L.L., et B.J.L. BREDEMEIER. *Character Development and Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995, cité dans HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>.
- ¹³³ CAMERON, M., et C. MACDOUGALL. « Crime Prevention Through Sport and Physical Activity », dans AUSTRALIAN INSTITUTE OF CRIMINOLOGY. *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, n° 165, Canberra, 2000, cité dans HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>.
- ¹³⁴ ANDREWS, J.P., et G.J. ANDREWS. « Life in a Secure Unit : the Rehabilitation of Young People Through the Use of Sport », *Social Science and Medicine*, 56 (2003), p. 531-550, cité dans HOLROYD, R., R. ARMOUR, et K. ARMOUR. « Re-Engaging Disaffected Youth Through Physical Activity Programs », article présenté dans le cadre de la British Educational Research Association Annual Conference, Heriot-Watt University, Édimbourg, du 11 au 13 septembre 2003. Sur Internet : University of Leeds <<http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003304.htm>>.
- ¹³⁵ *Ibid.*
- ¹³⁶ JOHNSTONE, J.W. « Recruitment to a Youth Gang », *Youth and Society*, 14 (1983), p. 281-300, cite dans EWING. « Youth Sport ».
- ¹³⁷ WANG, A.Y. « Pride and Prejudice in High School Gang Members », *Adolescence*, 29:114 (1994), p. 279-291, cité dans EWING. « Youth Sport ».
- ¹³⁸ TOTTEN. *Excluding*.
- ¹³⁹ M. EWING, et coll. « The Role of Sports in Youth Development », dans GATZ, M., M. MESSNER, et S. BALL-ROKEACH, rédacteurs. *Paradoxes of Youth and Sport*, Albany, State University of New York Press, 2002, p. 31-47. [Ewing, « Role of Sports »].
- ¹⁴⁰ MARTINEK. *Enhancing*.
- ¹⁴¹ CRAIG. « Benefits ».
- ¹⁴² TOTTEN. *Excluding*.
- ¹⁴³ EWING. « Youth Sport ».
- ¹⁴⁴ *Ibid.* Les sources suivantes sont citées :
- DONNELLY, P. « Athletes and Juvenile Delinquents : A Comparative Analysis Based on a Review of the Literature », *Adolescence*, 16 (1981), p. 415-431.
 - HASTAD, D.N., et coll. « Youth Sports Participation and Deviant Behavior », *Sociology of Sports Journal*, 1 (1984), p. 366-373.
 - MELNICK, M.J., B.E. VANFOSSSEN, et D.F. SABO. « Developmental Effects of Athletic Participation Among High School Girls », *Sociology of Sports Journal*, 5 (1988), p. 22-36.
 - SEGRAVE, J.O. « Sports and Juvenile Delinquency », *Exercise and Sports Sciences Review*, 2 (1983), TERJUNG, R., rédacteur, p. 161-209.
 - SEGRAVE, J.O., et D. HASTAD. « Delinquent Behavior and Interscholastic Participation », *Journal of Sports Behavior*, 5 (1982), p. 96-111.
- ¹⁴⁵ TOTTEN. *Excluding*.
- ¹⁴⁶ *Ibid.* Les sources suivantes sont citées :
- BUHRMAN, H.G., et R. BRATTON. « Athletic Participation and Status of Alberta High School Girls », *International Review of Sports Psychology*, 12 (1978), p. 57-67.
 - SCHAFER, W.E. « Participation in Interscholastic Athletics and Delinquency : A Preliminary Study », *Social Problems*, 17 (1969), p. 40-47.
 - SEGRAVE, J.O., et D.B. CHU. « Athletics and Juvenile Delinquency », *Review of Sports and Leisure*, 3 (1978), p. 1-24.
- ¹⁴⁷ SEGRAVE et HASTAD (1982), cité dans EWING. « Youth Sport ».
- ¹⁴⁸ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ. *100 Programs to Inspire Action Across the World*, Montréal, CIPC, 1999, cité dans TOTTEN, M. *The Cost of Excluding Ontario's Youth from Play. A Call to Action!*, Play Works Partnership, Toronto, Ontario, 2005. Sur Internet : Play Works <<http://www.playworkspartnership.ca/>>.
- ¹⁴⁹ BURROWS, M. *Evaluation of the Youth Inclusion Programme : End of Phase One Report*, Londres, Youth Justice Board, 2003. Sur Internet : Youth Justice Board <<http://www.youth-justice-board.gov.uk>>, cité dans TOTTEN, M. *The Cost of Excluding Ontario's Youth from Play. A Call to Action!*, Play Works Partnership, Toronto, Ontario, 2005. Sur Internet : Play Works <<http://www.playworkspartnership.ca/>>.
- ¹⁵⁰ *Ibid.*
- ¹⁵¹ *Ibid.*

- ¹⁵² *Ibid.*
- ¹⁵³ CLARK, C.M. « Deviant Adolescent Subcultures : Assessment Strategies and Clinical Interventions », *Adolescence*, 27:106 (1992), p. 283-293, cité dans EWING. « Youth Sport ».
- ¹⁵⁴ VIGIL, J.D. « Group Processes and Street Identity : Adolescent Chicano Gang Members », *Ethos*, 16:4 (1988), p. 421-445, cité dans EWING. « Youth Sport ».
- ¹⁵⁵ LAUB, J.H. « The Precursors of Criminal Offending Across the Life Course », *Federal Probation*, 58:3 (1994), p. 51-57, cité dans EWING. « Youth Sport ».
- ¹⁵⁶ TRULSON, M.E. « Martial Arts Training : A Novel 'Cure' for Juvenile Delinquency », *Human Relations*, 39 (1986), p. 1131-1140, cité dans EWING. « Youth Sport » [Trulson, « Martial Arts »].
- ¹⁵⁷ TRULSON. « Martial Arts ».
- ¹⁵⁸ EWING. « Youth Sport ».
- ¹⁵⁹ HENLEY. *Helping*, p. 5.
- ¹⁶⁰ *Ibid.*
- ¹⁶¹ *Ibid.*, p. 6.
- ¹⁶² ORNER, R., et U. SCHNYDER. *Reconstructing Early Intervention After Trauma. Innovating in the Care of Survivors*, Royaume-Uni, Oxford University Press, 2003, cité dans HENLEY, R. *Helping*, p. 8.
- ¹⁶³ HENLEY. *Helping*, p. 15
- ¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 11.
- ¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 16.
- ¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 19.
- ¹⁶⁷ HEINIGER, J.P., et M. MEUWLY. *Movement, Games and Sports : Developing Coaching Methods and Practices for Vulnerable Children in the Southern Hemisphere*, Lausanne, Fondation Terre des Hommes, 2005, cité dans HENLEY, R. *Helping*, p. 19.
- ¹⁶⁸ HENLEY. *Helping*, p. 21.
- ¹⁶⁹ BRETTSCHEIDER. « Outcomes ».
- ¹⁷⁰ M. TALBOT. « The Case for Physical Education », dans DOLL-TEPPER, G., et D. SCORETZ, rédacteur. *Proceedings World Summit on Physical Education Berlin November 3-5, 1999*, Berlin, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, 1999, p. 39-50. [Talbot, « The Case »].
- ¹⁷¹ BRITISH HEART FOUNDATION NATIONAL CENTRE. *Physical Activity, Sport and Education*, Royaume-Uni, 2007. Sur Internet : BHF <www.bhfactive.org.uk>.
- ¹⁷² *Ibid.*
- ¹⁷³ TALBOT. « The Case ».
- ¹⁷⁴ BRETTSCHEIDER. « Outcomes ».
- ¹⁷⁵ TALBOT. « The Case ».
- ¹⁷⁶ BRETTSCHEIDER. « Outcomes ».
- ¹⁷⁷ CRAIG, G., et M. MAYO, rédacteurs. *Community Empowerment : A Reader in Participation and Development*, Londres, Zed Press, 1995; FOWLER, A. *Striking a Balance : A Guide to Enhancing the Effectiveness of Non-Governmental Organizations in International Development*, Londres, Earthscan, 1997.
- ¹⁷⁸ TALBOT. « The Case ».
- ¹⁷⁹ DOLL-TEPPER, G., et D. SCORETZ, rédacteurs. *Proceedings World Summit on Physical Education Berlin November 3-5*, Berlin, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, 1999.
- ¹⁸⁰ *Les gouvernements en action*.
- ¹⁸¹ *Ibid.*
- ¹⁸² *Ibid.*
- ¹⁸³ *Ibid.*
- ¹⁸⁴ *Ibid.*
- ¹⁸⁵ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007, p. 15-16 et 90-91. [Sur le terrain].
- ¹⁸⁶ BRITISH HEART FOUNDATION NATIONAL CENTRE. *Physical Activity, Sport and Education*, Royaume-Uni, 2007. Sur Internet : BHF <www.bhfactive.org.uk>.
- ¹⁸⁷ TOTTEN. *Excluding*.
- ¹⁸⁸ SPORT ENGLAND. « The Value of Sport — Why We Need to Improve the Evidence Base for Sport ». Sur Internet : Sport England <http://www.sportengland.org/print/index/get_resources/research_categories/vosm_education.htm>.
- ¹⁸⁹ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « The Case for Quality Daily Physical Education », dans *The Research File*, référence n° 93-2 (1993), Toronto. Sur Internet : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie <<http://www.cflri.ca/pdf/e/rf9302.pdf>>. [ICRCP, « The Case for Quality »].
- ¹⁹⁰ *Ibid.*
- ¹⁹¹ BAILEY, R. « Physical Education and Sport in Schools : A Review of Benefits and Outcomes », *The Journal of School Health*, 76 (2006), p. 397-401.
- ¹⁹² SALLIS, J.F., et coll. « Effects of Health-Related Physical Education on Academic Achievement : Project SPARK », *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 70 (1999), p. 127-134.
- ¹⁹³ ICRCP. « The Case for Quality ».
- ¹⁹⁴ *Les gouvernements en action*.
- ¹⁹⁵ DOBOSZ, R., et L. BEATY. « The Relationship Between Athletic Participation and High School Students' Leadership Ability », *Adolescence*, 34:133 (1999), p. 215-220.
- ¹⁹⁶ THE CONFERENCE BOARD OF CANADA. *Strengthening Canada : The Socio-Economic Benefits of Sport Participation in*

Canada, Ottawa, Conference Board of Canada, 2005.

¹⁹⁷ DI COLA, G. « Identifying Jobs, Core and Soft Skills Employability », dans DI COLA, G., rédacteur. *Beyond the Scoreboard : Youth Employment Opportunities and Skills Development in the Sports Sector*, Genève, Organisation internationale du travail, 2006. [Di Cola, « Identifying »].

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 185.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 186.

²⁰¹ DI COLA. « Identifying », p. 177.

²⁰² RENEWAL.NET. « Renewal.net Overview : Sport and Employment », p. 2. Sur Internet : Renewal.net <<http://www.renewal.net>>.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Convention relative aux droits de l'enfant.*

²⁰⁵ UNICEF. *Le sport, les loisirs et le jeu*, 2004. Sur Internet : UNICEF

<http://www.unicef.org/french/adolescence/index_23560.html>.

²⁰⁶ INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE. « Helping Children to be Active », Toronto, 1999, dans *The Research File*, référence n° 99-02. Sur Internet : ICRCF <<http://www.cflri.ca/pdf/e/ef9902.pdf>>.

²⁰⁷ US SECRETARY OF HEALTH AND HUMAN SERVICES et SECRETARY OF EDUCATION. *Promoting Better Health for Young People Through Physical Activity and Sports : A Report to the President from the Secretary of Health and Human Services and the Secretary of Education*, automne 2000. Sur Internet : The President's Council on Physical Fitness and Sport < <http://www.fitness.gov/betterhealth.htm>>.

²⁰⁸ *Convention relative aux droits de l'enfant.*

²⁰⁹ DAVID, P. *Human Rights in Youth Sport : A Critical Review of Children's Rights in Competitive Sports*, New York, Routledge, 2005.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ COUNCIL ON PHYSICAL EDUCATION FOR CHILDREN. *Appropriate Practices in Movement Programs for Young Children Ages 3-5*, US National Association for Sport and Physical Education, 2000. Sur Internet : National Association for Sport and Physical Education (NASPE) < <http://www.aahperd.org/naspe/peappropriatepractice/AppropriatePractices3-5.pdf>>.

²¹⁶ GALLAHUE. *Developmental.*

²¹⁷ RYAN, R.M., et E.L. DECI. « Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being », *American Psychologist*, 55 (2000), p. 68-78.

²¹⁸ VANDEN AUWEELE, Y. *Ethics in Youth Sport. Analysis and Recommendations*, Leuven, Belgique, Lannoo Campus, 2004).

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*

CHAPITRE 4

LE SPORT ET LES DIFFÉRENCES SOCIOCULTURELLES ENTRE LES DEUX SEXES : Autonomisation des jeunes filles et des femmes

TABLE DES MATIÈRES

- 1. CONTEXTE : DIFFÉRENCES SOCIOCULTURELLES ENTRE LES DEUX SEXES, DÉVELOPPEMENT ET SPORT**
 - 1.1 L'identité sexuelle et le développement
 - 1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des jeunes filles et des femmes
 - 1.3 Les limites du sport en ce qui concerne l'obtention de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 - 1.4 Le sport, l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.5 Cadres internationaux pour le sport et les différences socioculturelles entre les deux sexes

- 2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES HANDICAPÉES**
 - 2.1 Promotion de la santé et du bien-être des jeunes filles et des femmes
 - 2.2 Promotion de l'estime de soi et de l'autonomisation
 - 2.3 Facilitation du soutien social et de l'intégration
 - 2.4 Remise en question de certaines normes relatives à l'identité sexuelle
 - 2.5 Possibilités de leadership et d'accomplissement

- 3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS**
 - 3.1 Recommandations en matière de politiques
 - 3.2 Recommandations en matière de programmes

1. CONTEXTE : DIFFÉRENCES SOCIOCULTURELLES ENTRE LES DEUX SEXES, DÉVELOPPEMENT ET SPORT

« Un nouveau partenariat fondé sur l'égalité des femmes et des hommes est indispensable si l'on veut parvenir à un développement durable au service de l'individu. »

- Énoncé de mission, Plateforme d'action de Beijing Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, Beijing, 1995

1.1 L'identité sexuelle et le développement

Le terme de sexospécificité, ou d'identité sexuelle, est une construction sociale qui se rapporte aux rôles, aux comportements, aux activités et aux attributs sociaux qu'une société donnée considère comme appropriés pour les hommes et pour les femmes¹. L'attribution de ces rôles, ainsi que l'adoption de ces caractéristiques, peuvent engendrer des inégalités entre les sexes, c'est-à-dire des différences entre hommes et femmes qui favorisent systématiquement un groupe au détriment de l'autre².

L'égalité des sexes est un terme utilisé pour décrire le principe et la pratique d'une attribution équitable des ressources et des possibilités aux hommes et aux femmes. L'égalité des sexes élimine les pratiques discriminatoires qui forment des obstacles à la pleine participation de l'un ou l'autre sexe. La pratique de l'égalité des sexes ne signifie pas nécessairement que tout un chacun est traité de façon égale ou identique. Un traitement identique n'a que peu de chances de susciter des possibilités égales pour les hommes et les femmes au sein des organisations du pouvoir existantes. L'égalité des sexes signifie plutôt le fait de changer la façon dont on traite les hommes et les femmes et de modifier les réactions que l'on a par rapport aux uns et aux autres, afin de s'assurer que l'identité sexuelle est un facteur neutre pour ce qui a trait à l'accès aux ressources, aux droits et aux possibilités.

Les différences socioculturelles entre les hommes et les femmes ne sous-entendent pas nécessairement une notion d'inégalité. En outre, il est possible que les hommes comme les femmes subissent les effets négatifs de rôles restrictifs assignés à chacun des sexes. Cependant, en règle générale, les femmes sont particulièrement désavantagées par les constructions de l'identité sexuelle, qui les empêchent de jouir pleinement de leurs droits, d'accéder aux ressources et d'exploiter les occasions qui se présentent à elles. Par conséquent, ce chapitre est axé sur l'autonomisation des jeunes filles et des femmes. Dans ce sens, l'autonomisation se rapporte au processus par lequel les femmes acquièrent l'assurance, la force et, dans certains contextes, les renseignements et les compétences nécessaires pour faire des choix stratégiques visant à améliorer leur vie.

À l'échelon planétaire, les signes de l'inégalité entre les sexes comprennent la préférence généralisée accordée aux fils par rapport aux filles, les possibilités d'éducation et de travail limitées pour les jeunes filles et les femmes, et les hauts niveaux de violence physique et sexuelle envers ces dernières³. Les formes de discrimination plus subtiles sont sans doute tout aussi problématiques; elles comprennent les stéréotypes sur les sexes et la discrimination institutionnelle. Certaines traditions culturelles, qui accordent une préférence aux hommes par rapport aux femmes, ainsi que les pratiques culturelles qui en découlent et perpétuent cette discrimination, mènent à l'exclusion sociale⁴.

L'inégalité entre les sexes varie considérablement d'un pays à l'autre, en forme et en intensité. Certains pays ont fait d'importants progrès en matière de réduction des inégalités grâce à des mesures ciblées visant à modifier les normes relatives à l'identité sexuelle, à adopter des lois et à protéger les droits de l'homme, ainsi qu'à assurer l'accès à l'éducation, aux services de santé et à d'autres services. Cependant, les disparités touchant les femmes sont largement répandues dans toutes les régions du monde, et sont un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme les normes relatives à l'identité sexuelle sont souvent étroitement liées aux autres relations de puissance relatives⁵ à la classe, à la race, à la sexualité, à la nationalité, à la religion et à d'autres fossés sociaux⁶, elles peuvent être difficiles à changer. En outre, les normes relatives à l'identité sexuelle ne sont pas fixes; elles évoluent au fil du temps, varient considérablement d'une région à l'autre et sont sujettes à modification. Pour réaliser les objectifs de développement, il faut que ces derniers incluent des efforts particuliers visant à transformer les structures inégales relatives aux deux sexes afin que les jeunes filles et les femmes, tout comme les garçons et les hommes, soient avantagés équitablement. Ce fait a été souligné dans les années 1980, lorsque la terminologie liée au développement s'est écartée de la notion des « femmes dans le développement » et a adopté le terme « sexospécificité et développement », en vue d'étudier des stratégies qui reflètent les différentes sensibilités de l'homme et de la femme. Ce changement de méthodologie a mené à des recherches internationales, à l'établissement d'ONG et à la reconnaissance internationale d'une approche du développement intégrant la distinction entre les hommes et les femmes.

L'importance de l'égalité des sexes, en particulier pour les jeunes filles et les femmes, se reflète dans tous les objectifs importants de développement, et en particulier dans les OMD. Trois des huit OMD visent particulièrement les femmes et les jeunes filles :

- OMD n° 2 : assurer l'éducation primaire pour tous (c'est-à-dire donner aux garçons et aux filles les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires);
- OMD n° 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- OMD n° 5 : améliorer la santé maternelle.

Les femmes sont également les principales protagonistes dans la réalisation des objectifs suivants :

- OMD n° 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim;
- OMD n° 4 : réduire la mortalité infantile;
- OMD n° 5 : combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies.

L'identité sexuelle est souvent un facteur qui contribue à la pauvreté; les femmes du monde entier courent davantage de risques que les hommes de vivre dans une extrême pauvreté. En moyenne, les femmes ne gagnent qu'environ 50 % de ce que gagnent les hommes à l'échelon planétaire⁷. Le risque accru de pauvreté que courent les femmes est perpétué, en partie, par l'inégalité qui caractérise l'accès à l'éducation. Dans le monde, les garçons ont bien plus de chances de fréquenter l'école; les femmes forment les deux tiers des adultes analphabètes dans le monde⁸. Ces disparités ont d'importantes conséquences pour la santé. En grande partie à cause de leur pauvreté et de leur impuissance relatives dans la société, les jeunes filles et les femmes courent plus de risques que les garçons et les hommes de subir des violences sexuelles, d'être impliquées dans le travail sexuel, de contracter le VIH et le sida et d'être vulnérables aux menaces pour la santé sexuelle et la santé de la reproduction. Sans un accès approprié aux soins de santé en matière de reproduction, les femmes sont également plus vulnérables aux grossesses non désirées, ainsi qu'à la mort en couches ou aux infirmités causées par l'accouchement. Elles sont également incapables de prendre les précautions simples et souvent peu coûteuses nécessaires pour protéger leurs nouveau-nés contre les maladies courantes, mais évitables, qui surviennent pendant les premières années de vie.

L'interdépendance entre l'identité sexuelle, la pauvreté, l'éducation et la santé démontre la nécessité pour toutes les nations de mettre l'égalité des sexes au centre de leurs efforts pour réaliser les OMD. Les efforts internationaux visant à combattre l'inégalité entre les sexes peuvent avoir des conséquences positives. Depuis l'adoption, en 1979, de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le statut des jeunes filles et des femmes s'est amélioré. Dans de nombreuses régions, les jeunes filles et les femmes ont de plus en plus accès à l'éducation, au marché du travail et aux structures gouvernementales⁹. Les réformes législatives et économiques ont également commencé à écarter quelques-uns des obstacles structurels à la pleine participation sociale, culturelle et économique des femmes.

Il est essentiel d'accélérer ces progrès, car les recherches ont permis d'établir que l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes procurent des avantages tangibles en matière de développement. Ces avantages vont au-delà des femmes et s'étendent à leurs familles et, par le biais de leurs enfants, à la génération suivante. On a constaté que, si l'on augmentait l'influence des femmes sur les décisions prises par le ménage, ainsi que leur niveau d'instruction, le taux de survie de leurs enfants, leur état de nutrition

et leur éducation étaient considérablement plus élevés¹⁰. L'éducation est le moyen le plus efficace de sortir les familles de la pauvreté à long terme¹¹.

L'égalité des sexes peut être obtenue en renforçant l'influence des femmes et leur pouvoir de décision dans le ménage, en milieu de travail et dans la sphère politique¹². L'un des moyens les plus efficaces d'atteindre ce but consiste à faire en sorte que les filles et les garçons, les hommes et les femmes aient un accès équitable à l'éducation. L'adoption de nouvelles normes socioculturelles touchant aux rôles respectifs des hommes et des femmes est également primordiale; par conséquent, il est important d'impliquer les hommes et les garçons dans les efforts visant à réduire la discrimination à l'égard des femmes. Pour éliminer les stéréotypes, il faut mettre l'accent sur les hommes et les garçons tout en travaillant avec les femmes et les jeunes filles. Le fait de s'assurer le concours de modèles masculins pour les garçons, de reconnaître les alliés masculins, d'établir des partenariats et de lancer des initiatives visant à éduquer les hommes et les femmes quant aux avantages liés à l'égalité des sexes peut contribuer à améliorer la compréhension, la communication et la coopération, et poser une base solide pour les efforts de développement futurs.

L'obtention de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes nécessite une attention systématique et soutenue dans tous les domaines des politiques. Cette pratique est connue sous le nom d'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes; elle a été reconnue par la Plateforme d'action de Beijing comme étant une stratégie clé permettant de surmonter les disparités entre les sexes, parallèlement aux activités ciblées pour les femmes. L'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes vise à s'assurer que la responsabilité de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes incombe à tous les protagonistes dans tous les secteurs, et pas uniquement aux spécialistes des questions d'égalité entre hommes et femmes. Cette approche nécessite la prise en compte des contributions, des priorités et des besoins des femmes et des hommes. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) fait remarquer que l'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes nécessite la prise de deux mesures :

- L'intégration des préoccupations en matière d'égalité dans les analyses et la formulation de toutes les politiques, de tous les programmes et de tous les projets;
- L'élaboration d'initiatives spécifiques qui permettent aux femmes ainsi qu'aux hommes de formuler leurs opinions, d'exprimer leur point de vue et de participer à la prise de décisions dans tous les secteurs de développement¹³.

L'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes ne signifie pas que les activités spécifiques ciblant les femmes sont superflues. Les activités visant particulièrement les femmes restent extrêmement importantes, étant donné les disparités socioculturelles qui règnent encore entre les hommes et les femmes, et les obstacles qui se dressent encore devant l'autonomisation des femmes dans de nombreux domaines¹⁴.

La situation des femmes dans le monde

- Sur le milliard de personnes les plus pauvres dans le monde, trois cinquièmes sont des jeunes filles et des femmes
- Sur les 130 millions d'enfants non scolarisés, 70 % sont des filles
- Les femmes ne forment que 16 % des membres du parlement dans le monde
- Jusqu'à 50 % des femmes adultes ont subi des violences de la part de leurs partenaires sexuels
- Chaque année, un demi-million de femmes meurent, et 18 millions de femmes sont atteintes d'un handicap chronique, à la suite de complications de grossesse et d'accouchement qu'il serait possible d'éviter
- À l'échelon planétaire, les femmes forment presque la moitié des 37,2 millions d'adultes (âgés de 15 à 49 ans) qui vivent avec le VIH et le sida.
- En Afrique subsaharienne, 57 % des personnes vivant avec le VIH sont des femmes; en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans courent entre trois et six fois plus de risques d'être infectées que les hommes de la même tranche d'âge.

PNUD. *Taking Gender Equality Seriously*, 2005.

1.2 Le sport en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des jeunes filles et des femmes

Le sport fait partie intégrante de la culture de presque toutes les nations. Cependant, son usage en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est souvent négligé, car le sport n'est pas perçu partout comme une activité convenable ou souhaitable pour les jeunes filles et les femmes. Les constructions sociales existantes de la masculinité et de la féminité, ou les expressions de l'identité masculine ou féminine reconnues par la société dans un contexte socioculturel particulier¹⁵, jouent un rôle déterminant dans l'accès, le niveau de participation et les avantages liés au sport.

Il est vrai que, dans tous les pays, les jeunes filles et les femmes ont moins de chances que les garçons et les hommes de participer aux activités sportives, et que le sport continue d'être dominé par les hommes¹⁶. Cependant, il est faux de supposer que cet état de fait découle d'une absence de désir de participer de la part des jeunes filles et des femmes. La pauvreté, les lourdes tâches domestiques, les préoccupations de sécurité, le manque de moyens de transport accessibles et d'installations de sport et loisirs adéquates, ainsi que les possibilités limitées en matière d'éducation physique et de perfectionnement des compétences, empêchent souvent les femmes de participer aux activités physiques et sportives. En outre, les normes et les restrictions socioculturelles qui empêchent les jeunes filles et les femmes d'être actives sur le plan physique, de quitter la maison sans être accompagnées ou d'être vues par des hommes hors du cadre familial sont des obstacles supplémentaires qui se dressent devant la participation des jeunes filles et des femmes aux activités physiques et sportives. Par exemple,

même dans la société matrilineaire des Palaos, où les femmes sont déjà actives au sein des collectivités et des familles, le sport reste encore un domaine réservé aux hommes¹⁷.

Parallèlement, de nombreux cadres internationaux appuient la participation des femmes aux activités sportives, et certaines lois nationales exigent une égalité d'accès et de possibilités pour les femmes¹⁸. Des données toujours plus nombreuses commencent également à indiquer que le sport est un outil viable pour aborder le problème de l'égalité entre les sexes à une plus grande échelle. La recherche portant sur le sport, les différences socioculturelles entre les deux sexes et le développement indiquent que le sport peut apporter des avantages aux jeunes filles et aux femmes, dont notamment¹⁹ :

- Améliorer la santé et le bien-être;
- Promouvoir l'estime de soi et l'autonomisation;
- Faciliter l'intégration sociale;
- Remettre en question certaines normes relatives à l'identité sexuelle;
- Offrir des possibilités de leadership et d'accomplissement.

Par le biais de programmes de sport structurés, les jeunes filles et les femmes peuvent devenir plus actives sur le plan physique, ce qui est bénéfique pour leur santé physique et mentale et diminue notamment le risque qu'elles courent d'être atteintes de maladies chroniques, de dépression et d'anxiété et d'adopter des comportements dangereux pour la santé. Le sport peut également servir de puissante plateforme d'éducation et de renseignement au sujet de la santé, mettant les jeunes filles et les femmes en contact avec les informations, les compétences et les stratégies dont elles ont besoin pour réduire les risques pour la santé dans leur vie, en particulier ceux qui sont liés à la santé sexuelle et à la santé de la reproduction.

Le sport peut renforcer l'estime de soi en donnant aux jeunes filles et aux femmes l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, d'établir des relations positives, d'obtenir des réalisations, de s'engager dans le bénévolat et d'être reconnues dans la société. En donnant aux femmes et aux jeunes filles la possibilité d'exprimer leurs opinions quant à la conception des programmes et la prise des décisions, de suivre une formation, d'exercer un leadership et de promouvoir et de défendre leurs droits, les programmes de sport peuvent également les rendre autonomes et les outiller afin qu'elles puissent avoir une meilleure maîtrise de leur vie.

Les programmes de sport peuvent contribuer à réduire l'isolement social et l'exclusion dont font l'objet de nombreuses femmes et jeunes filles, en particulier celles qui ne peuvent pas fréquenter l'école et vivent dans la pauvreté. Les programmes de sport peuvent offrir aux jeunes filles et aux femmes un endroit sûr où se rassembler, les aider à établir des réseaux sociaux, leur apporter un soutien social et les mettre en

contact avec des informations, des services et des possibilités en matière de santé, d'éducation et d'emploi qui peuvent les aider à faire face à leur marginalisation sociale.

Ces programmes peuvent soutenir le processus d'autonomisation en remettant en cause certaines normes relatives à l'identité sexuelle, en réduisant certaines restrictions et en offrant aux jeunes filles et aux femmes une plus grande mobilité, un meilleur accès aux espaces publics et davantage de possibilités de développement physique, intellectuel et social. En impliquant les familles, les dirigeants communautaires, les garçons et les hommes dans l'éducation sur la sexospécificité, on peut obtenir des modifications des normes relatives à l'identité sexuelle à la fois bénéfiques aux hommes et aux femmes. Le sport peut également offrir aux jeunes filles et aux femmes des modèles influents, des compétences en leadership et une expérience qu'elles peuvent appliquer dans d'autres domaines, comme la vie familiale, l'engagement civique et la défense de leurs droits. Tous ces effets bénéfiques améliorent le renforcement de soi et peuvent également rendre plus durables les possibilités offertes aux jeunes filles et aux femmes dans le domaine du sport.

Malgré ces avantages, la mise en œuvre réussie des programmes de sport visant à renforcer l'égalité des sexes comporte de nombreux problèmes et obstacles. Non seulement les jeunes filles et les femmes n'ont que peu de temps à consacrer au sport, mais la valeur accordée à la participation des filles aux activités sportives par leur famille, par les jeunes filles elles-mêmes et par la collectivité est souvent insignifiante. Pour relever ces défis et convaincre les parties prenantes des avantages que présentent les programmes de sport pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il convient de documenter les données qui confirment ces avantages.

1.3 Les limites du sport en ce qui concerne l'obtention de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le sport comporte ses propres risques. Les femmes athlètes et les participantes aux activités sportives sont sujettes à l'influence et au contrôle d'entraîneurs, d'enseignants et de responsables principalement masculins; le risque de harcèlement et d'abus sexuel est donc présent. Les politiques et les procédures visant à protéger les jeunes filles et les femmes et à faire en sorte qu'elles disposent d'endroits sûrs où s'entraîner et participer aux compétitions sportives revêtent une importance capitale.

La triade de l'athlète féminine est un syndrome qui affecte de nombreuses athlètes de haut niveau et certaines jeunes filles et femmes très actives sur le plan physique. Ce syndrome peut comprendre des troubles de l'alimentation, un retard ou une interruption de la menstruation, et de l'ostéoporose (faible masse osseuse). Il est généralement provoqué par des pressions que la personne en question s'impose ou qui sont exercées par des facteurs externes en vue de maintenir un poids corporel excessivement

faible²⁰. La participation à des activités sportives où l'apparence physique est un facteur important peut augmenter le risque de développer ce syndrome. D'un autre côté, la participation à des activités athlétiques « peu féminines » ou non traditionnelles, qui mettent l'accent sur la masse, la puissance et l'estime de soi positive, semble offrir une certaine protection contre le développement de l'anorexie et de la boulimie²¹.

Malgré les risques associés au sport et les problèmes inhérents à son usage au service de l'égalité des sexes, le sport peut être un catalyseur de l'émancipation des jeunes filles et des femmes. Le sport peut renforcer l'autonomie des jeunes filles et des femmes au sein de leur collectivité, produire des résultats positifs pour la santé et le bien-être et finalement transformer les normes relatives à l'identité sexuelle. Le sport peut conduire à un monde plus égalitaire grâce à la mobilisation du pouvoir productif, intellectuel et social des femmes²².

1.4 Le sport, l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont devenus le cadre fondamental de tous les efforts de développement. Les OMD se penchent de manière spécifique sur la nécessité de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes filles et des femmes. Le tableau n° 4.1 indique les différentes façons dont le sport peut contribuer à la réalisation des OMD afférents à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Tableau n° 4.1 Le sport, l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de connaissances pratiques polyvalentes permettant une meilleure employabilité grâce à la participation aux activités sportives et à l'entraînement sportif • Mise en contact avec le soutien et les services communautaires grâce à des programmes d'approche basés sur le sport • Accès aux centres de soutien pour l'emploi et les petites entreprises, ainsi qu'aux emplois, par l'intermédiaire de programmes de sport et de la production de matériel sportif • Diminution des risques de maladies qui peuvent causer ou accentuer la pauvreté grâce à l'accès aux informations sur la santé
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures d'incitations et encouragement des filles à s'inscrire à l'école • Amélioration de la fréquentation de l'école et des résultats scolaires

	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités d'instruction parallèle par le biais de programmes d'éducation communautaires basés sur le sport pour les filles qui ne peuvent pas fréquenter l'école • Réduction de la marginalisation qui empêche les filles handicapées de fréquenter l'école
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé physique et mentale des jeunes filles et des femmes • Multiplication des possibilités d'interaction sociale et d'amitié • Augmentation de l'estime de soi, de la confiance en soi et du sentiment de maîtrise de son propre corps • Amélioration de l'accès aux informations sur la santé • Accès aux occasions de jouer un rôle de leader et aux expériences de leadership • Changements positifs des normes relatives à l'identité sexuelle, ce qui accorde aux jeunes filles et aux femmes une meilleure sécurité et une maîtrise plus complète de leur vie • Autonomisation des femmes et des filles handicapées par le biais de possibilités liées au monde du sport et collecte d'informations relatives à la santé, aux compétences, aux réseaux sociaux et aux expériences en leadership
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'éducation et de l'accès aux informations sur la santé pour les jeunes mères, ce qui a pour conséquence l'amélioration de la santé et du bien-être de leurs enfants • Réduction des taux de grossesses à haut risque chez les adolescentes dans certains contextes • Réduction de la mortalité infantile et des handicaps causés par la rougeole, le paludisme et la polio grâce aux campagnes de vaccination et de prévention basées sur le sport et ciblant les femmes • Réduction des risques d'infanticide des filles grâce à la diminution de la marginalisation et à la promotion d'une meilleure acceptation des filles par la collectivité
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux informations et aux services de santé pour la reproduction pour les femmes et les jeunes filles • Augmentation des niveaux de condition physique pour accélérer le rétablissement post-natal
6. Combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du risque d'infection au VIH grâce à des programmes de sport qui visent à l'enseignement de la prévention et à l'autonomisation des jeunes filles • Réduction de la marginalisation et augmentation de l'intégration sociale et économique des jeunes filles et des femmes qui vivent avec le VIH et le sida
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats mondiaux de sport et de développement et élargissement des réseaux entre les gouvernements, les donateurs, les ONG (axées sur le sport et les questions de discrimination sexuelle) et les organisations de sport du monde entier pour faire progresser les connaissances, les politiques et les programmes de sport au service du développement et de la paix

1.5 Cadres internationaux pour le sport et les différences socioculturelles entre les deux sexes

L'usage du sport pour faire progresser l'égalité des sexes est étayé par des cadres internationaux et régionaux conçus, d'une part, pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes filles et des femmes et, d'autre part, pour promouvoir le droit de tout être humain à participer aux activités physiques et sportives et à bénéficier des avantages y afférents.

Les objectifs mondiaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, approuvés par les États membres des Nations Unies, figurent dans plusieurs documents internationaux concernant les droits de l'homme, dont notamment :

- La Charte des Nations Unies;
- La Déclaration universelle des droits de l'homme;
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW);
- La Déclaration du Millénaire des Nations Unies;
- La Convention de 2006 relative aux droits des personnes handicapées.

L'accès au sport est une condition essentielle à la jouissance des droits et des libertés décrits dans ces documents internationaux concernant les droits de l'homme. L'importance de l'accès aux activités physiques et sportives est soulignée dans la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989 et la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées de 2006.

Pour ce qui a trait à l'accès équitable des femmes aux activités sportives, l'article 10 de la CEDAW²³ appelle les États parties à prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation. L'article met l'accent sur la nécessité d'offrir des possibilités égales de participation active aux activités sportives et à l'éducation physique²⁴. L'article 13 de la convention réaffirme à quel point il est important de prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les domaines de la vie économique et sociale, afin d'assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, les mêmes droits et, en particulier, le droit de participer aux activités récréatives et aux sports.

La Plateforme d'action de Beijing a été adoptée en tant que « programme d'autonomisation des femmes » lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en 1995. Parallèlement à des

recommandations aux gouvernements en matière de politiques et à une discussion sur la question des femmes et du sport, cette plateforme prévoit :

- La mise à disposition d'installations de sport et de loisirs accessibles par les institutions scolaires;
- L'établissement et le renforcement de programmes qui tiennent compte des différences entre les sexes en faveur des jeunes filles et des femmes de tout âge dans le cadre des institutions scolaires et communautaires;
- La création et le soutien de programmes dans le cadre du système scolaire, en milieu de travail et au sein de la collectivité, qui offrent la possibilité aux jeunes filles et aux femmes de tout âge de participer aux activités physiques et sportives, sur un pied d'égalité avec les hommes et les garçons²⁵.

À l'appui de la reconnaissance croissante du pouvoir du sport au service du développement, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, au cours des quelques dernières années, plusieurs résolutions qui accordent une attention particulière au pouvoir du sport au service du développement et mettent l'accent sur son rôle particulier dans la réalisation de l'égalité des sexes^{26,27,28}.

La Commission de la condition de la femme des Nations Unies a également reconnu le potentiel important du sport au service de l'autonomisation des femmes, et a appelé les États membres à assurer un accès équitable aux activités sportives pour les femmes et les jeunes filles²⁹. En 2005, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, le principal organisme mondial de décision en ce qui concerne l'égalité des sexes, a entrepris un examen de dix ans sur la mise en œuvre de la Plateforme d'action de Beijing. Cet examen s'attachait plus particulièrement aux activités sportives et physiques et appelait les gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile à encourager les femmes à s'adonner à des activités sportives et récréatives régulières. Cet examen a mis en évidence le fossé encore considérable entre les politiques relatives à l'égalité des sexes et leur mise en œuvre, soulignant la nécessité de mécanismes efficaces afin d'assurer l'exécution des politiques et la responsabilité qui y est liée³⁰.

Le fait d'assurer l'égalité des sexes dans le monde du sport lui-même est considéré comme étant un moyen important de renforcer le potentiel du sport en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Depuis 1994, les conférences mondiales sur les femmes et le sport ont évalué les progrès accomplis et défini les mesures prioritaires à prendre pour augmenter la participation des femmes aux activités sportives. Bien qu'elles n'aient pas force exécutoire, ces déclarations, principes et invitations à passer à l'action offrent des indications importantes aux gouvernements et aux organismes sportifs. La Déclaration de Brighton de 1994, promulguée à l'issue de la première Conférence

mondiale à Brighton, au Royaume-Uni, a ouvert la voie en créant un groupe de travail informel sur les femmes et le sport et en appelant à une culture sportive qui valorise et permet la participation pleine et entière des femmes à tous les aspects du sport³¹. Les déclarations des conférences ultérieures à Windhoek, en Namibie (1998), à Montréal, au Canada (2002) et à Kumamoto, au Japon (2006) :

- A appelé à la promotion du sport comme moyen de réalisation d'objectifs plus globaux en matière de santé, d'éducation et de droits des femmes³².
- A reconnu que la réalisation de ces objectifs comprend diverses mesures, dont des campagnes d'information et de défense des droits de la femme et l'intégration du sport dans les projets de développement communautaires³³.
- A exprimé l'engagement des participants à établir un réseau de collaboration afin de réaliser l'égalité des sexes dans le milieu du sport et par l'entremise du sport³⁴.

Le Comité international olympique (CIO) joue un rôle essentiel de leadership et d'élaboration de politiques dans le monde du sport³⁵. En 1995, le CIO a fondé le Groupe de travail sur les femmes et le sport (élevé au statut de commission en 2004), qui suit de près la participation des femmes aux Jeux olympiques et leur représentation dans le processus décisionnel. En 2004, la Charte olympique a été modifiée de façon à inclure une référence expresse à la nécessité de prendre des mesures en ce qui concerne les femmes et le sport³⁶.

Les organismes régionaux intergouvernementaux ont également élaboré des cadres et des objectifs relatifs à l'égalité des sexes dans le milieu sportif et à l'usage plus généralisé du sport en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Voici quelques exemples notables³⁷ :

- La recommandation n° 1701 du Conseil de l'Europe³⁸ sur la discrimination à l'encontre des femmes et des jeunes filles dans les activités sportives appelle à la lutte contre les abus sexuels en milieu sportif.
- La politique de l'African Sports Confederation of Disabled (ASCOD) relative à la participation des femmes et des jeunes filles aux activités sportives et récréatives³⁹.
- Le Plan d'action asiatique 2001 sur les femmes et le sport développé par le Groupe de travail asiatique intérimaire sur les femmes et le sport afin d'offrir des possibilités égales aux femmes et aux hommes, et aux filles et aux garçons, de participer pleinement aux activités sportives⁴⁰.

Malgré une reconnaissance aussi généralisée de l'important potentiel d'autonomisation du sport pour les femmes et les jeunes filles, ainsi que du rôle particulier du sport dans la réalisation des objectifs de l'égalité des sexes, le rapport récent des Nations Unies sur les femmes, l'égalité des sexes et le sport,

Femmes en l'an 2000 et au-delà : les femmes, l'égalité des sexes et le sport, a conclu que le degré de discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles nécessitait des mesures supplémentaires, et que les stratégies et les programmes efficaces devaient être renforcés et développés⁴¹.

2. DONNÉES PROBANTES : USAGE DU SPORT EN TANT QU'OUTIL DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES FILLES ET DES FEMMES

2.1 Promotion de la santé et du bien-être des jeunes filles et des femmes

Les questions relatives à la santé des femmes et des jeunes filles sont diverses et complexes, et varient grandement selon que les femmes vivent dans les pays industrialisés ou qu'elles vivent dans les pays en voie de développement. Les maladies non transmissibles, comme les maladies du cœur, les accidents vasculaires cérébraux, le cancer, le diabète et l'obésité, représentent un problème croissant dans le monde industrialisé et dans les pays en voie de développement. Les maladies cardiovasculaires (les maladies du cœur, l'hypertension et les accidents vasculaires cérébraux) représentent actuellement un tiers des décès des femmes à l'échelle planétaire, et la moitié du total des décès des femmes âgées de plus de 50 ans dans les pays en voie de développement. Le diabète touche plus de 70 millions de femmes dans le monde, et on estime que ce chiffre doublera d'ici à 2025⁴².

Les maladies infectieuses, comme le VIH et le sida, les maladies diarrhéiques, le granulomatosis infantiseptica, le paludisme et la tuberculose, continuent de se placer parmi les dix maladies les plus mortelles pour les femmes dans les pays en voie de développement. Les problèmes de santé mentale sont également préoccupants, car ils sont l'un des principaux facteurs qui contribuent au fardeau mondial de la maladie et de l'incapacité. Les femmes qui vivent dans les pays en voie de développement courent deux fois plus de risque de souffrir de dépression que celles qui vivent dans les pays industrialisés. La résolution de ces problèmes est essentielle si l'on veut mettre les jeunes filles et les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes et promouvoir le développement en général.

Prévention des maladies non transmissibles par le biais de l'activité physique

Les bienfaits de l'activité physique pour la santé des hommes et des femmes sont bien établis. Une activité physique régulière améliore la qualité de vie, réduit le risque de maladie et offre de nombreux avantages psychologiques et sociaux. L'inactivité physique est liée à une augmentation du risque de décès et d'incapacité, et à une réduction de la qualité de vie⁴³.

Ces conclusions sont examinées en détail dans le chapitre 2, qui indique que l'activité physique est l'un des trois principaux facteurs (avec l'alimentation et l'arrêt de la consommation de tabac) qui ont une influence sur les risques liés aux maladies chroniques non transmissibles, comme les maladies du cœur, les accidents vasculaires cérébraux, le cancer, les maladies respiratoires chroniques et le diabète, qui pèsent sur les personnes et les populations⁴⁴.

Comme l'indique le chapitre 2, l'obésité est étroitement liée aux maladies cardiovasculaires, et elle est en progression à l'échelle planétaire. L'activité physique régulière, associée à une alimentation adéquate, est l'un des moyens les plus efficaces de contrôler l'obésité légère à modérée et de maintenir un poids corporel sain chez les femmes⁴⁵. Même une activité physique modérée, accompagnée d'un changement d'alimentation, peut permettre de prévenir plus de la moitié des cas de diabète de type II⁴⁶. L'activité physique, en particulier les exercices d'entraînement de la force musculaire ou de la résistance, peuvent également prévenir et retarder l'apparition de l'ostéoporose, une maladie qui touche les femmes de façon disproportionnée (80 % de la totalité des cas), fragilise les os et les rend plus susceptibles de se briser⁴⁷. L'activité physique peut également aider ceux qui sont atteints de cette maladie à la prendre en charge⁴⁸.

D'autres données probantes indiquent que l'activité physique régulière peut contribuer à prévenir le risque de cancer, et réduit en particulier le risque de cancer des poumons, du côlon⁴⁹ et du sein pendant toute la vie chez les femmes⁵⁰. En ce qui concerne le cancer du sein, entre une et trois heures d'exercice physique par semaine au cours de la période de procréation peut réduire le risque de 20 à 30 %, alors que quatre heures ou plus d'exercice physique par semaine peut le réduire de presque 60 %⁵¹.

Encouragés par les bienfaits du sport et de l'activité physique pour la santé, et reconnaissant que les jeunes filles et les femmes n'ont pas le même accès à ces exutoires que les garçons et les hommes, les gouvernements accordent une attention toujours plus soutenue à l'amélioration de l'accès des femmes aux activités sportives et physiques.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud a rédigé un livre blanc sur le sport qui comprend l'élaboration d'une stratégie et d'une organisation nationale pour les femmes et le sport, appelée Les femmes et le sport en Afrique du Sud (WASSA). La mission de WASSA consiste à développer une culture dans laquelle toutes les jeunes filles et les femmes ont des chances, un accès et un soutien égaux quant au sport et aux loisirs, à tous les niveaux et à tous les titres. WASSA vise à mettre en place une culture dans laquelle les femmes sont des décideuses, des administratrices, des entraîneuses, des responsables et des participantes aux activités sportives et récréatives, et où elles peuvent se développer et réaliser leur plein potentiel afin de bénéficier des avantages liés au sport et aux loisirs.

En reconnaissance des bienfaits de l'activité physique pour la santé des femmes, le gouvernement de Hongrie a promulgué en décembre 2000 une loi sur le sport qui donne des possibilités égales aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles, de choisir des activités sportives et d'y participer, de contribuer au développement du leadership sportif et de recevoir des fonds pour différents programmes de sport. En vertu de cette loi, tous les organismes, les fédérations et les comités de sport devaient augmenter la participation des femmes de 10 % jusqu'au 1er novembre 2001, de 20 % jusqu'en novembre 2002, de 30 % jusqu'en novembre 2003 et de 35 % jusqu'en novembre 2004⁵².

Reconnaissant l'importance de l'activité physique pour les femmes âgées, le gouvernement d'Égypte a activement encouragé leur participation en fondant 37 centres de sport pour les femmes de plus de 35 ans. Chaque centre est utilisé par environ 150 femmes, qui s'adonnent au basket-ball, au volley-ball, au tennis de table et à d'autres activités récréatives⁵³.

Amélioration de l'accès aux renseignements, à l'éducation et aux services afférents à la santé sexuelle et à la santé de la reproduction

La santé sexuelle et la santé de la reproduction des jeunes filles et des femmes posent un problème particulier. Cinquante pour cent des adultes qui vivent avec le VIH et le sida dans le monde sont des femmes⁵⁴. Ces statistiques sont encore plus élevées en Afrique subsaharienne où, en 2007, presque 61 % des adultes vivant avec le VIH étaient des femmes⁵⁵. La vulnérabilité biologique des femmes à être infectées par le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles est souvent exacerbée par les perceptions sociales existantes au sujet de leur rôle. De nombreuses femmes, en particulier les jeunes filles, courent un risque considérable de coercition sexuelle (20 % des femmes du monde entier sont victimes de violence sexuelle avant l'âge de 15 ans)⁵⁶. Les femmes et les jeunes filles qui ne possèdent pas grand-chose ou qui n'ont que des options limitées de gagner un revenu peuvent être contraintes d'échanger des faveurs sexuelles contre leur survie, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du mariage. Les mariages et les grossesses précoces sont également préoccupants. Au cours des dix prochaines années, environ 100 millions de filles (soit un tiers des filles adolescentes dans les pays en voie de développement) se marieront avant d'avoir 18 ans⁵⁷. De même, 14 millions de filles adolescentes tombent enceintes chaque année, dont plus de 90 % vivent dans les pays en voie de développement⁵⁸. Les grossesses, en particulier les grossesses précoces et rapprochées, présentent des risques; environ 1 600 femmes et plus de 10 000 nouveau-nés meurent chaque jour des suites de complications pendant la grossesse et l'accouchement que l'on pourrait éviter⁵⁹.

Les jeunes filles et les femmes ont besoin d'avoir accès aux renseignements relatifs à leur corps, aux mesures de protection, aux soutiens et aux stratégies appropriés à leur contexte afin d'éviter les pratiques sexuelles non protégées et les maladies évitables. L'accès aux renseignements relatifs aux

problèmes et aux soutiens en matière de santé, qui permettent l'autogestion de la santé, la prévention et les traitements, est limité pour les raisons suivantes :

- Accès inégal à l'éducation;
- Promotion de la santé et services de soins de santé limités, coûteux ou absents;
- Tabous sociaux qui dissuadent les femmes (en particulier les jeunes filles non mariées) d'obtenir des renseignements concernant leur santé sexuelle et leur santé de la reproduction;
- Peur de dévoiler l'activité sexuelle (volontaire et forcée) en raison de la marginalisation et des conséquences négatives que peut entraîner la transgression des normes familiales et communautaires;
- Normes sociales qui dissuadent les discussions ouvertes au sujet de la violence sexuelle ou qui tiennent les femmes responsables de leur victimisation.

L'usage du sport en tant que plateforme d'éducation et d'information en matière de santé est particulièrement important pour les filles qui entrent dans l'adolescence et qui sont confrontées aux choix, aux problèmes et aux risques liés à l'activité sexuelle, à la grossesse et au VIH (ces questions sont examinées plus en détail dans le chapitre 2). Dans les pays industrialisés, la participation aux activités sportives a été associée à une activité sexuelle différée et à une réduction des risques de grossesse précoce. Cependant, la situation des jeunes filles dans de nombreux pays en voie de développement est très différente, car elles n'ont pas le même niveau de contrôle personnel sur leur activité sexuelle. Un risque plus élevé de violence sexuelle, la pression que la famille exerce sur elles pour qu'elles se marient très jeunes et les normes relatives à l'identité sexuelle qui mettent l'accent sur la soumission et l'obéissance aux hommes rendent les jeunes filles vulnérables à une activité sexuelle précoce, non désirée et non protégée. Dans les sociétés qui dissuadent la discussion des questions sexuelles avec les jeunes filles, le manque d'information sur la sexualité, la santé de la reproduction, le VIH et le sida augmente encore ces risques.

Le sport offre de multiples moyens de résoudre ces problèmes liés à la santé et peut favoriser la bonne santé des jeunes filles et des femmes. Il offre une plateforme importante d'éducation et de renseignements essentiels au sujet de la santé, et un endroit sûr et neutre où les femmes peuvent discuter des questions liées à la santé sexuelle et à la santé de la reproduction ainsi que des stratégies permettant de les aborder. Comme indiqué au chapitre 3, l'usage du sport à ces fins exige que les animateurs sportifs, tels que les entraîneurs, les enseignants et les pairs éducateurs, soient bien formés et informés sur les questions liées à la santé. Les animateurs sportifs bien formés et informés sont particulièrement bien placés pour transmettre des informations et des orientations exactes et appropriées en matière de santé. Ils peuvent aborder des sujets délicats d'une façon adaptée à l'âge et à la culture des participantes, et peuvent recourir à leurs aptitudes en assistance psychosociologique pour offrir un soutien efficace aux jeunes filles et aux femmes qui leur demandent conseil pour résoudre des questions

spécifiques, dont la violence sexuelle, le VIH et le sida.

L'éducation et le soutien par les pairs sont particulièrement efficaces dans le cadre du travail avec des adolescents. En 2002, la Fondation EduSport a créé en Zambie le programme *Go Sisters*, qui répond aux besoins des filles adolescentes des collectivités défavorisées. Ces jeunes filles ont tendance à ne recevoir de leur famille ou de leur collectivité qu'un encouragement très limité à rester à l'école, et elles courent des risques plus élevés pour la santé en raison de leur sexe et de leur statut socio-économique. Les filles adolescentes sont également le groupe en Zambie qui est le moins informé au sujet du VIH et du sida. Ce fait, ainsi que la socialisation en matière d'identité sexuelle qui encourage les jeunes filles à se soumettre aux hommes, font qu'il leur est difficile de s'abstenir d'avoir des relations sexuelles ou de négocier des rapports sexuels protégés. *Go Sisters* offre aux filles adolescentes une formation en sport, en leadership, en santé et en entraînement qui les outille pour devenir des pairs éducatrices et des modèles. Une fois leur formation achevée, elles mettent leurs nouvelles compétences en pratique en formant d'autres pairs éducatrices ainsi qu'en élaborant et en animant des programmes dans leurs écoles. Les programmes offrent aux jeunes filles un forum de discussion pour les questions touchant aux modes de vie sains, au VIH et au sida, à l'égalité des sexes et à la protection contre la violence. Les activités varient d'une école à l'autre, mais elles peuvent comprendre des ligues de sport, des tournois à thème, des ateliers de discussion, des camps de leadership, des exercices d'aérobic, des échanges avec d'autres sites de projet et des services communautaires.

Certaines données semblent indiquer que les programmes comme *Go Sisters* ont un impact positif. Dans la période allant de 2002 à 2006, *Go Sisters* a formé 5 474 jeunes filles à devenir des pairs animatrices. Ces animatrices ont organisé des activités de sport et d'éducation en matière de santé à l'intention de 56 132 jeunes filles. Les participantes au programme *Go Sisters* parlent désormais ouvertement et avec autorité des questions qui les touchent, comme le mariage précoce et la santé de la reproduction. Le personnel chargé du programme *Go Sisters* indique que les participantes subissent moins de grossesses précoces (avant l'âge de 16 ans) que les non-participantes. Des mécanismes de suivi et d'évaluation sont en cours d'élaboration afin de cerner cet impact plus systématiquement⁶⁰, mais les résultats préliminaires sont prometteurs.

Dans le district de Kilifi au Kenya, le programme *Moving the Goalposts Kilifi* a recours au football comme outil de travail de proximité visant à réduire les disparités entre les sexes pour ce qui a trait à la santé, à l'éducation et à l'emploi. Les matches et les tournois de football offrent aux jeunes filles et aux jeunes femmes un endroit sûr où se rencontrer, nouer des relations sociales positives et accéder à une formation en matière de santé et de leadership. Un pair éducateur rend visite à chaque équipe de football au cours des tournois et assure une éducation sur la santé de la reproduction à l'aide de pièces de théâtre et de vidéos. Les sujets comprennent la menstruation, le VIH et le sida, la prise de décisions et

les droits des filles. Les pairs éducateurs inscrivent les questions soulevées au cours des séances pour les visites de suivi, et le personnel du projet crée un guide de ressources afin de répondre aux questions et aux préoccupations courantes⁶¹.

Les gouvernements nationaux ont également commencé à utiliser le sport comme une plateforme permettant de transmettre des informations au sujet de la santé et d'offrir des services de santé aux femmes. Au Ghana, le ministère de l'Éducation et des Sports considère que le sport est un moyen de promouvoir la santé et d'améliorer la productivité, ainsi qu'un véhicule permettant de diffuser des messages de santé dans les collectivités. Les programmes de sport au service du développement sensibles à l'équité entre les sexes sont considérés comme étant un véhicule idéal permettant de diffuser des messages relatifs à la santé et d'éduquer les jeunes filles et les femmes au sujet des questions de santé, y compris le VIH et le sida, d'autres maladies sexuellement transmissibles et la santé des mères et des enfants. Dans les Palaos, le gouvernement national et le Comité olympique national des Palaos collaborent pour offrir des activités sportives régulières aux jeunes filles et aux femmes afin de promouvoir l'égalité des sexes et améliorer la santé des mères. Dans le cadre de son événement mensuel Walk and Run, le gouvernement collabore avec des médecins afin d'offrir des services cliniques, des informations concernant le planning familial et d'autres services de santé aux femmes et à leurs familles.

Amélioration de la santé maternelle

Une augmentation des niveaux d'activité physique, doublée de l'accès aux informations et aux services relatifs à la santé de la reproduction, peuvent améliorer la santé des femmes au cours de la grossesse et la santé de leurs nouveau-nés. Les bienfaits d'une activité physique modérée pendant la grossesse comprennent la prévention et la réduction du stress cardiaque, du diabète gestationnel⁶², des maux de dos et des douleurs dans les mains et les pieds, le renforcement des muscles pelviens, la réduction des accouchements prématurés et des césariennes, une plus grande souplesse et une meilleure tolérance à la douleur, le contrôle de la prise de poids et une amélioration de l'estime de soi⁶³. Selon l'infirmière qui anime le programme *Aerobics for Pregnant Women* fondé en 1994 au Zimbabwe, l'activité physique pour les femmes enceintes peut contribuer à une amélioration du bien-être physique et mental : « Les exercices d'aérobic pour les femmes enceintes sont très importants... Les mères nous font part souvent des nombreux bienfaits des exercices d'aérobic, comme la réduction considérable du temps de travail. Toutes nos mamans participent désormais aux exercices d'aérobic, parce que c'est facile et amusant. C'est juste de la musique et de la danse. C'est bon pour les femmes d'être ensemble; elles se font des amies, elles partagent leurs expériences. »⁶⁴ Les programmes d'exercices d'aérobic en groupe, comme le programme *Aerobics for Pregnant Women*, peuvent également contribuer à créer des réseaux sociaux durables, qui offrent aux femmes une possibilité d'échanger leurs expériences et de discuter de questions délicates, comme la dépression post-partum.

Promotion de la santé mentale et du bien-être

Pour ce qui a trait à la santé mentale, il existe des similarités entre les femmes et les hommes quant à la prévalence globale des maladies; cependant, les femmes et les jeunes filles présentent des types et des symptômes différents⁶⁵. Pendant l'adolescence, les filles ont une prévalence de dépression et de troubles de l'alimentation bien plus élevée, s'engagent davantage dans l'idéation suicidaire⁶⁶ et font plus de tentatives de suicide que les garçons⁶⁷. À l'âge adulte, la prévalence de la dépression et de l'anxiété est bien plus élevée chez les femmes, alors que la consommation d'alcool et de drogue et les comportements antisociaux ont une prévalence bien plus prononcée chez les hommes⁶⁸.

De nombreuses études indiquent que les différences socioculturelles entre les deux sexes contribuent dans une mesure considérable aux taux plus élevés de dépression et d'anxiété chez les femmes et les jeunes filles⁶⁹. Les taux de dépression chez les femmes sont presque deux fois plus élevés que chez les hommes, dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement. Une exposition fréquente à des événements comme la maladie et le décès de membres de la famille, l'emprisonnement, l'insécurité de l'emploi et les conditions de vie et de travail dangereuses fait courir aux femmes à faible revenu un risque plus élevé de dépression⁷⁰. Par exemple, en Chine, des troubles psychologiques ont été liés aux mariages arrangés, aux avortements non désirés, aux problèmes avec la belle-famille et à l'imposition d'un rôle de mère à la maison⁷¹. D'autres signes, bien qu'ils n'aient pas la même ampleur, établissent un lien étroit entre la dépression, l'anxiété, les syndromes liés au stress, la consommation d'alcool et de drogue et le suicide d'une part, et la violence basée sur la discrimination sexuelle, d'autre part⁷².

La Société internationale de psychologie du sport indique que le sport peut contribuer à la bonne santé des femmes grâce aux effets suivants :

- Réduction de l'anxiété;
- Réduction de la dépression légère ou modérée;
- Réduction des névroses et de l'anxiété;
- Réduction de divers types de stress;
- Production d'un effet émotionnel bienfaisant⁷³.

La participation aux activités sportives est également associée à une réduction des taux d'idées suicidaires parmi les filles adolescentes des pays industrialisés^{74,75}, bien que l'on ne sache pas réellement si c'est également le cas dans les pays en voie de développement.

Les programmes de sport destinés aux femmes peuvent offrir des possibilités essentielles de soutien social, qui contribuent à réduire la solitude et à soulager le stress et l'anxiété auxquels elles sont confrontées dans la vie. Dans les contextes où les services officiels de santé mentale sont rares ou

inaccessibles en raison de la distance ou des coûts, la mise à disposition de programmes officiels de première ligne, qui peuvent offrir un soutien social et d'autres formes peu coûteuses de promotion de la santé mentale, est essentielle.

2.2 Promotion de l'estime de soi et de l'autonomisation

L'autonomisation des jeunes filles et des femmes comprend la capacité accrue de faire des choix de vie stratégiques dans des contextes où cette capacité était précédemment limitée. Précurseur nécessaire de l'autonomisation, l'estime de soi peut se définir comme l'auto-évaluation générale d'une personne et le sentiment de sa propre valeur. L'estime de soi est essentielle à la santé et au bien-être mental, car la dévalorisation peut mener à des comportements à risque pour la santé, comme la toxicomanie, l'alcoolisme et le tabagisme, le suicide, l'activité sexuelle précoce et non protégée, les grossesses précoces et les comportements antisociaux^{76,77}.

L'estime de soi et l'autonomisation sont des questions primordiales pour les jeunes filles et les femmes, car les stéréotypes associés à l'identité sexuelle et les normes relatives à l'identité sexuelle engendrent souvent un sentiment d'inadaptation et un manque de confiance en soi. Avec leur mobilité limitée, leur accès inéquitable à l'éducation et à l'emploi et la rareté de leurs ressources économiques, les jeunes filles et les femmes manquent souvent d'un sentiment positif de valeur personnelle. Cela réduit encore leurs chances de se sentir compétentes, de s'affirmer et de se sentir en sécurité et bien entourées socialement. Ensemble, ces perceptions et ces sentiments peuvent entraîner chez les femmes le sentiment d'être impuissantes, de manquer de la force et de l'assurance nécessaires pour saisir les occasions qui se présentent à elles et poursuivre leurs objectifs, et pour faire les choix nécessaires afin de les réaliser.

L'estime de soi et l'autonomisation sont souvent citées comme des bienfaits importants de la participation aux activités sportives. Dans la plupart des études, les chercheurs ont établi un lien étroit entre l'activité physique et l'estime de soi, dans toutes les tranches d'âge⁷⁸. (Le chapitre 3 examine les caractéristiques des programmes de sport qui contribuent au renforcement de l'estime de soi plus en détail.)

Les données disponibles indiquent que les jeunes filles et les femmes qui participent aux activités sportives et physiques dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement bénéficient également d'avantages liés à d'autres constructions associées à l'estime de soi, comme la perception de soi, la valeur personnelle, le sentiment d'efficacité, de responsabilité et de liberté personnelle⁷⁹.

La recherche a également signalé l'importance liée à la participation des filles aux activités sportives dès leur jeune âge, car l'estime de soi peut diminuer pendant l'adolescence chez les garçons et les filles. Cette période de transition est souvent caractérisée par une réduction de l'activité physique et de la participation aux activités sportives, et par des rôles de plus en plus restrictifs attribués aux filles, dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement⁸⁰.

Des recherches qualitatives ont indiqué un lien positif entre la participation aux activités sportives, l'estime de soi et l'autonomisation personnelle dans les pays à revenu élevé. Une étude américaine détaillée a permis d'établir que les jeunes filles et les femmes qui participaient aux activités sportives et physiques avant de fréquenter l'université affichaient des niveaux plus élevés d'estime de soi, de compétence physique et d'image corporelle⁸¹. En outre, les jeunes filles de Norvège qui participaient à un programme de sport ont démontré des niveaux plus élevés d'assurance, de réussite et de maîtrise. Les jeunes filles signalaient également dans leurs récits un « sentiment d'appartenance » et un sentiment « d'être vues et valorisées »⁸². On a également constaté que la participation aux activités sportives renforçait la capacité des filles adolescentes à résister à la pression sexuelle exercée sur elles par les hommes⁸³.

Deux études ont permis de confirmer par observation le lien positif entre la participation aux activités sportives et l'autonomisation personnelle. L'analyse des répercussions du programme *Ishraq* en Égypte⁸⁴ et du programme de l'Association sportive pour les jeunes de Mathare (MYSA) *Girls' Football Program*⁸⁵ au Kenya indique que le sport destiné aux filles joue un rôle considérable dans le renforcement de l'autonomisation personnelle, de l'estime de soi et de la liberté personnelle. En outre, les réponses des femmes du groupe de consultation participant au programme Moving the Goal Posts Kilifi indiquent que la participation au football a considérablement augmenté les niveaux d'estime de soi⁸⁶.

Dans les collectivités rurales de l'Égypte, le sport est considéré comme étant approprié pour les garçons, mais pas pour les filles. Les filles jouent à des jeux traditionnels jusqu'à l'âge de 10 ou 11 ans, mais avec l'apparition de la puberté, leurs mouvements deviennent bien plus restreints. Le programme *Ishraq* a été établi dans 14 villages d'Égypte afin de développer les compétences des filles, augmenter leur confiance en elles, renforcer leur sens civique et leurs aptitudes en leadership et augmenter leurs attentes de l'avenir. Par le biais de ce programme, les filles reçoivent une introduction générale à l'activité physique grâce à des jeux traditionnels, à des mouvements du corps et à des informations de base sur l'hygiène, l'alimentation et la santé. Des séances de connaissances pratiques sont animées au sujet de questions comme les premiers secours, la sensibilisation à l'environnement, la santé de la reproduction, le mariage, la grossesse et la maternité, le planning familial et la violence à l'égard des femmes.

Les recherches et l'évaluation portant sur le programme indiquent qu'avant de participer à ce dernier, les filles ont un sentiment de mépris pour elles-mêmes. Elles ont l'impression de n'avoir aucune mobilité, aucun accès à l'éducation, et peu d'amis par comparaison avec leurs frères et leurs camarades masculins. Après avoir participé au programme, leur perception d'elles-mêmes et la façon dont elles étaient perçues par leurs familles ont changé de façon spectaculaire. Les participantes ont signalé qu'elles jouissaient d'un meilleur statut au sein de leur famille, qu'elles participaient davantage à la prise de décisions familiales, et comprenaient mieux leurs droits (par exemple, leur droit et celui de leurs futures filles à l'éducation et à la santé). La plupart des participantes disposaient d'une base plus solide sur laquelle s'appuyer pour résister aux pressions familiales exercées sur elles pour qu'elles se marient jeunes et, dans certains cas, ont réussi à prolonger leur éducation et à différer le mariage. Bien que l'autonomisation soit souvent difficile à mesurer, de nombreuses diplômées du programme *Ishraq* se mobilisent et organisent leurs propres projets avec des jeunes filles locales. Dans de nombreuses collectivités, les diplômées continuent de se rencontrer régulièrement et de discuter de questions pertinentes pour leur vie⁸⁷.

U-Go-Girl est un programme organisé par sports Coaches' Outreach (SCORE) en Afrique du Sud. *U-Go-Girl* encourage la participation des jeunes filles et des femmes en les introduisant à des sports typiquement dominés par les hommes, en développant des clubs sportifs pour les filles et les femmes et en faisant en sorte que les femmes soient représentées dans les comités sportifs⁸⁸. À l'aide d'ateliers de formation en leadership sportif et en affirmation de soi comme ceux qui sont organisés par *U-Go-Girl*, les jeunes filles peuvent acquérir davantage d'assurance et être mieux à même de s'exprimer.

Le programme Girls' Football Program de l'Association sportive pour les jeunes de Mathare au Kenya offre un autre exemple convaincant de l'usage du sport au service de l'autonomisation des jeunes filles. Le programme de football offre aux jeunes filles l'occasion d'apprendre à jouer au football, de faire partie d'équipes de football et de participer aux compétitions internationales de la Coupe de Norvège. Les filles participent également, aux côtés des garçons, à des séances de formation en leadership, de service communautaire et d'éducation informelle sur la santé et d'autres sujets. Les réactions des participantes à une étude du MYSA indiquaient que, outre le fait qu'elles s'amusaient, se faisaient de nouveaux amis et acquéraient une bonne condition physique, elles apprenaient de nouvelles compétences et devenaient plus assurées. Selon les propres mots d'une participante : « J'ai appris comment avoir mes propres principes et ne pas me faire renverser et d'être ballottée par le vent. Avant de jouer au football, j'avais peur. Maintenant, je n'ai plus peur, parce que j'ai pris l'habitude d'être avec beaucoup de monde, et je sais ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. »⁸⁹

2.3 Facilitation du soutien social et de l'intégration

L'interaction combinée des normes traditionnelles, culturelles et sexuelles et de la pauvreté entraîne souvent l'isolement social des jeunes filles et des femmes, la restriction sévère de leurs possibilités d'éducation et d'emploi et leur exclusion générale de la vie communautaire normale.

La différenciation de l'accès aux espaces publics par les hommes et les femmes commence dès l'enfance et est exacerbée à l'adolescence, lorsque la mobilité des jeunes filles est restreinte par les normes culturelles et les conditions qui déterminent s'il est sans danger et acceptable pour elles de s'y rendre⁹⁰. Les parents ont tendance à davantage limiter la mobilité des filles que celle des garçons, afin de les garder en sécurité, elles et leur réputation. Cela réduit considérablement leur vie publique⁹¹.

Un récent exercice de représentation graphique des espaces sûrs pour les filles à Kibera, au Kenya (la colonie de peuplement informelle la plus importante d'Afrique) a permis d'établir que moins de 2 % du nombre de filles estimé à 76 000 avaient un endroit qu'elles considéraient comme sûr pour rencontrer des amis (hors de l'école) ou des membres de leur famille pendant quelques heures par semaine⁹². Les garçons étaient plus susceptibles que les filles d'indiquer qu'ils avaient un endroit en dehors de l'école ou de la maison où rencontrer des amis du même sexe (47 % par rapport à 13 % pour les filles)⁹³. Bien que les risques pour la sécurité des garçons et des filles soient plus prononcés dans les régions pauvres comme Kibera, les différences socioculturelles entre les deux sexes exacerbent ce risque, forçant les filles à faire face à des défis cumulés.

Les structures sociales et les questions de sécurité sont un facteur important qui limite la participation des jeunes filles et des femmes à l'éducation et à l'emploi. On constate une diminution spectaculaire de la proportion des jeunes filles mayas vivant dans les régions rurales du Guatemala qui fréquentent l'école au fur et à mesure qu'elles grandissent; plus de 75 % d'entre elles sont scolarisées à l'âge de 10 ans, mais 13 % le sont à l'âge de 16 ans⁹⁴.

Cependant, l'exclusion des jeunes filles et des femmes ne se limite pas à l'éducation et à l'emploi, mais peut s'étendre à d'autres aspects de la vie. Bien que les éléments particuliers et la dynamique de l'exclusion sociale des femmes varient considérablement d'un pays et d'une collectivité à l'autre, les facteurs suivants y contribuent notamment :

- Manque de perspectives d'emploi pour les jeunes filles et les femmes;
- Absence de sensibilisation aux droits ou manque d'accès à ces derniers;

- Maturation sexuelle menant à des changements dans le regard que posent les jeunes filles sur elles-mêmes et dans le traitement qu'elles reçoivent de la part de leurs familles et de leurs collectivités;
- Absence d'espaces publics sûrs;
- Tolérance de la violence basée sur la différence entre les sexes, dont le viol;
- Augmentation de la charge de travail domestique à l'adolescence et à l'âge adulte;
- Difficulté à se déplacer en sécurité, même pour aller à l'école, au marché, et ainsi de suite;;
- Taux élevés d'abandon des études; les filles qui restent à l'école perdent leurs amis et leurs camarades;
- Pression exercée pour l'adoption du mariage ou de liaisons comme stratégies de subsistance;
- Résistance de la famille à laisser les femmes et les filles passer beaucoup de temps à l'extérieur de la maison.

Le sport peut procurer aux femmes et aux filles un libre accès à des espaces publics sûrs et autorisés, ce qui leur permet de se réunir, de construire des réseaux sociaux qui s'étendent au-delà de leurs familles, de discuter de problèmes et de jouir régulièrement de leur liberté de mouvement. Bien qu'il soit possible que les programmes d'alphabétisation, les cours de couture ou d'autres activités offrent également ces avantages, le sport peut aussi présenter des occasions de développement de la condition physique et des capacités de leadership, ce qui n'est pas le cas des autres activités. Comme le sport garde encore dans de nombreux contextes l'aspect d'une culture majoritairement masculine, il offre également la possibilité de remettre en question et de progressivement modifier les normes relatives à l'identité sexuelle qui sous-tendent et renforcent l'exclusion sociale des jeunes filles et des femmes.

En Afghanistan, sous le régime des Talibans, les femmes et les filles étaient confinées à la maison, à moins d'être accompagnées par un membre de la famille masculin. Avec le changement de régime, les femmes cherchent actuellement à émerger à nouveau dans une société où règnent encore la ségrégation sexuelle et l'insécurité. À part les écoles et les universités, les femmes n'ont que peu d'endroits approuvés par la société où se rassembler. Le sport sert à créer de tels espaces. Le projet *Sport for Women* exploite un Jardin des femmes (Bagh-e-Zanana) qui offre à environ 10 000 femmes et jeunes filles l'occasion de participer à des activités éducatives et récréatives et de se divertir dans des activités sportives supervisées. Par le jeu et le sport, les femmes et les jeunes filles peuvent jouir de la liberté de mouvement et d'expression, acquérir de nouvelles compétences et se soutenir l'une l'autre⁹⁵.

En Afrique du Sud postapartheid, les programmes de football permettent aux jeunes filles de participer à des équipes, de renforcer leurs aptitudes sociales et d'agrandir leur cercle d'amis. Les amis s'offrent des conseils et un soutien mutuels, et les espaces publics donnent par conséquent une impression d'intégration plus prononcée⁹⁶. Le développement de compétences comme la discipline personnelle, la

maîtrise de soi, l'indépendance, le leadership et la communication réduit le sentiment d'exclusion des jeunes filles et des femmes, et leur permet de participer plus ouvertement et de façon plus égale à la collectivité. En fait, la participation publique des jeunes filles et des femmes peut permettre de remettre en question et de modifier les attentes liées à leur rôle et à leurs capacités⁹⁷.

Le programme *Girls' Football Program* de MYSA au Kenya n'intégrait pas au début les préoccupations de sécurité. Cependant, lorsque les filles ont signalé que le manque de sécurité était un obstacle à leur participation, le personnel chargé du programme a pris les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité lors des déplacements à destination et en provenance du programme ainsi qu'au cours des entraînements et des matches⁹⁸. Une formation sur l'égalité des sexes a été mise en œuvre afin de sensibiliser le personnel et certains participants aux questions liées à la discrimination sexuelle. Par conséquent, le programme a été modifié afin d'en faire un environnement plus hospitalier, sûr et accueillant pour les filles; ces modifications comprenaient la révision du partage des responsabilités entre les filles et les garçons afin d'éviter de renforcer les stéréotypes afférents à l'identité sexuelle⁹⁹.

La possibilité de voyager et de participer à une compétition internationale, la Coupe de Norvège, était considérée par de nombreuses participantes au programme *Girls' Football Program* et leurs familles comme un avantage considérable. En offrant aux participantes une meilleure mobilité et la possibilité d'élargir leurs horizons, de rencontrer d'autres gens et de renforcer leurs compétences et leurs connaissances, MYSA a contribué à réaliser leurs aspirations. Lorsqu'on leur demandait d'imaginer leur avenir, les participantes signalaient qu'elles désiraient établir un partenariat plus égal avec leur futur mari que celui de leurs mères, et de meilleures possibilités pour leurs propres enfants. Ces commentaires prouvent que les programmes comme le programme *Girls' Football* peuvent créer un sentiment d'élargissement des possibilités et des options dans la vie des filles.

L'utilisation efficace du sport pour favoriser une meilleure intégration sociale des femmes et des jeunes filles exige des programmes qu'ils abordent plusieurs problèmes clés. Bien que chaque contexte communautaire soit particulier et nécessite sa propre évaluation et ses propres interventions, plusieurs questions ont tendance à émerger dans la plupart des environnements, et méritent une attention particulière. L'on encourage les programmes de sport destinés aux filles et aux femmes à¹⁰⁰ :

- Intégrer l'égalité des sexes en tant qu'objectif explicite du programme;
- Offrir des chances égales aux filles et aux garçons dans le cadre des programmes (par exemple, le temps de jeu, les occasions de voyage, l'accès aux ateliers et aux événements pédagogiques, la formation en leadership, et ainsi de suite);
- Mettre au point des directives ou des codes de conduite explicites régissant le comportement des filles et des garçons (avec les mesures d'application appropriées);

- Assurer une sensibilisation aux stéréotypes liés à l'identité sexuelle et éviter de les renforcer par le langage, le comportement, les documents du programme, la répartition du travail, les processus de prise de décisions, et ainsi de suite;
- Sélectionner et créer des modèles adéquats pour les filles (par exemple, les entraîneurs, les responsables et les membres du personnel);
- Offrir un vaste éventail d'activités et de services autres que le sport, afin d'attirer et de retenir davantage de filles et d'encourager l'approbation et le soutien de leurs parents;
- Mettre en œuvre des stratégies et des programmes de proximité soutenus afin de s'adapter aux responsabilités domestiques et aux restrictions de mobilité des filles;
- Donner aux filles de nombreuses occasions d'exprimer leurs opinions et maintenir une approche flexible de la participation, pour que leurs besoins soient pris en compte et satisfaits;
- Trouver un moyen de protéger la sécurité et la réputation des jeunes filles et des femmes qui participent aux programmes;
- Favoriser l'expression personnelle, la prise de décisions et les aptitudes en leadership des jeunes filles et les développer;
- Encourager le respect mutuel, la coopération et le soutien entre les participants et les participantes.

De même, il est important que les projets et les programmes basés sur le développement qui visent à améliorer l'égalité des sexes incluent le sport comme composante de leur programmation.

2.4 Remise en question de certaines normes relatives à l'identité sexuelle

La remise en question de certaines normes relatives à l'identité sexuelle fait référence aux efforts visant à modifier les attentes définies par une culture donnée au sujet de l'apparence, des rôles, des activités, des relations et du comportement des hommes et des femmes. La plupart des sociétés ont des normes stéréotypées sur l'identité sexuelle, qui influencent la perception des hommes et des femmes. Par exemple, de nombreuses sociétés pensent que les femmes doivent être douces, soumises et attentionnées, alors que les hommes doivent être forts, audacieux et impassibles. Certaines sociétés considèrent que le football est destiné aux garçons et la danse aux filles. Les stéréotypes liés à l'identité sexuelle peuvent être restrictifs et porter préjudice aux hommes *et* aux femmes, car ils les dissuadent d'exprimer leur vraie identité, ce qui peut les empêcher de réaliser leur plein potentiel humain. Les conséquences de la transgression de ces normes peuvent être extrêmement graves, en particulier en ce qui concerne les jeunes filles et les femmes, car l'enjeu est considérable lorsque les structures du pouvoir en place favorisant la soumission des femmes sont remises en question.

Cependant, les normes relatives à l'identité sexuelle changent, et le sport peut y contribuer, en partie parce qu'il est lui-même identifié à un très haut degré avec le domaine masculin. En règle générale, les garçons et les hommes sont plus facilement socialisés dans le sport organisé que les jeunes filles et les femmes, et bien des valeurs associées au sport de haute compétition chevauchent les caractéristiques traditionnellement attribuées aux hommes (par exemple, la compétitivité et l'agressivité). En outre, la majorité des personnalités et des modèles sportifs sont des hommes, et les caractéristiques physiques des athlètes (par exemple, l'apparence musclée, la force, la puissance) sont généralement plutôt associées à l'idéal masculin. Enfin, les ressources consacrées au sport masculin sont bien plus abondantes et disponibles que celles qui sont allouées au sport féminin.

C'est pour toutes ces raisons que l'existence même des athlètes féminines peut remettre en question des notions profondément enracinées sur le rôle des hommes et des femmes. Les filles sont tout aussi susceptibles que les garçons d'adhérer aux stéréotypes sur les rôles de l'homme et de la femme; il est donc possible qu'elles se soucient de leur propre identité sexuelle et de la perception de la société à leur égard si elles participent à des activités sportives. Les jeunes filles et les femmes qui contestent certaines normes relatives à l'identité sexuelle se retrouvent souvent sur un chemin difficile¹⁰¹, mais qui peut être hautement gratifiant quant à leur propre développement personnel. Chaque fille et chaque femme qui s'attaquent aux normes relatives à l'identité sexuelle contribuent également à ouvrir la voie à d'autres femmes. La participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives leur permet de modifier la perception qu'elles ont de leurs capacités et du changement de rôle qu'elles assument au sein de la collectivité et de la société, ainsi que la perception des autres à cet égard. En remettant en question les normes régissant leur propre vie, les jeunes filles et les femmes remettent également en cause les rôles qui régissent la vie de leurs semblables masculins. De cette façon, elles peuvent contribuer à établir une image différente des capacités associées à chacun des deux sexes, ce qui permet de remodeler petit à petit les relations entre les hommes et les femmes dans la société.

Les initiatives efficaces visant à contester certaines normes relatives à l'identité sexuelle doivent impliquer les garçons et les hommes. Les garçons et les hommes sont des alliés nécessaires dans la lutte de l'égalité des sexes; par conséquent, il est impossible d'adopter une approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes à moins que les hommes acceptent d'inclure l'analyse des problèmes propres à chaque sexe dans ce qu'ils entreprennent, et qu'ils soient outillés pour ce faire. C'est particulièrement le cas au sein des gouvernements, où la mise en œuvre des mesures visant à l'égalité des sexes prend souvent un retard considérable par rapport aux politiques et aux cadres légaux pertinents.

L'arène du sport permet de sensibiliser les hommes et les garçons aux questions liées aux attitudes stéréotypées, ainsi qu'à la discrimination et à la violence sexuelles. La participation massive des hommes

et des garçons aux activités sportives, que ce soit à titre d'athlètes ou de spectateurs, offre une tribune puissante pour éduquer et informer le public masculin au sujet de diverses questions, dont la violence à l'égard des filles et des femmes, et pour briser les attitudes bien arrêtées et les comportements stéréotypés¹⁰². Les athlètes masculins qui s'expriment à ce sujet peuvent devenir des modèles particulièrement influents¹⁰³. En 2005, les meilleures équipes de football de Barranquilla, de Bogotá, de Cali et de Cartagena, en Colombie, ont apporté leur soutien à la Journée du ruban blanc, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les équipes ont affiché des pancartes publicitaires dans les stades avant leurs matches de championnat afin de sensibiliser le public à toutes les formes de violence à l'égard des femmes¹⁰⁴.

Les programmes de sport offrent également d'importantes occasions de présenter aux garçons et aux jeunes hommes des modèles qui apportent un soutien actif à l'égalité des sexes. Ces modèles renforcent l'égalité dans les attentes qu'ils communiquent aux participants au programme, et donnent l'exemple de comportements appropriés dans leurs relations avec les filles et les femmes. Dans le cadre de sa campagne *Unite for Children, Unite for Peace*, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et l'UNICEF ont lancé au cours de la Coupe du monde 2006 un manuel pour entraîneurs de football intitulé « Coaching Boys Into Men ». Reconnaisant le fait que les entraîneurs jouent un rôle particulier dans la gestion des problèmes de violence et de discrimination, en particulier à l'égard des jeunes filles et des femmes, le manuel donne des conseils aux entraîneurs sur la façon de parler de la tolérance aux jeunes athlètes et de leur enseigner que la violence n'est pas l'équivalent de la puissance¹⁰⁵.

Les rôles particuliers attribués à chacun des sexes et l'intensité des stéréotypes touchant les femmes doivent être analysés dans chaque contexte culturel. Cette analyse influera sur les choix à faire quant à la manière et à l'intensité avec lesquelles les programmes de sport peuvent contester ces normes¹⁰⁶. Les approches qui manquent de reconnaître les perceptions sociales profondément enracinées et les conséquences graves de ce que la société considère comme une transgression des normes relatives à l'identité sexuelle peuvent nuire aux participants au programme et dissuader tout soutien aux possibilités pour les femmes et les filles de faire du sport. En général, les approches graduelles de l'établissement d'un consensus grâce à des changements progressifs sont plus efficaces que les grands coups de balai. Les approches progressives offrent également l'avantage de risques minimaux pour les participants. Pour qu'un consensus s'établisse, le travail de proximité et le dialogue avec les dirigeants religieux et communautaires, les enseignants, les parents, les membres masculins de la famille et les autres intervenants sont nécessaires.

Dans le cadre du programme égyptien *Ishraq*, la composante du sport offrait une possibilité d'intervention sans précédent et stimulante. Les ateliers animés par le programme *Ishraq* ont familiarisé les organisateurs sportifs avec le contenu du programme d'études et leur ont donné les compétences et les

outils nécessaires pour dispenser des cours. Les réunions d'orientation tenues avec les parents et les membres de la collectivité sur une période de trois mois ont renforcé l'acceptation des activités sportives proposées aux filles.

Au Pakistan, le projet *SportWorks*, organisé conjointement par l'organisation humanitaire internationale Right To Play et la fondation Insan Foundation Pakistan, utilise le jeu et le sport pour offrir des possibilités de leadership et de participation aux jeunes filles et aux femmes réfugiées afghanes. Le projet offre aux filles et aux garçons réfugiés afghans des activités ludiques qui renforcent les compétences liées à la communication, à la prévention des conflits et au leadership. Les leçons clés apprises dans le cadre de ce projet comprenaient la nécessité de s'assurer le soutien des dirigeants locaux et de la collectivité. Ces derniers s'étaient initialement opposés au projet. Cependant, après avoir été convaincus qu'il ne violait aucune de leur croyance religieuse ou culturelle, ils lui ont accordé leur soutien. Le personnel chargé du projet s'est engagé dans un travail de proximité intensif auprès des familles, car la plupart d'entre elles n'avaient pas l'habitude de permettre à leurs enfants, en particulier aux filles, de fréquenter l'école ou de jouer en dehors de la maison. À la suite d'efforts systématiques visant à stimuler la confiance et à obtenir le soutien de la collectivité, le projet s'est agrandi, passant de 1 500 enfants en 2002 à plus de 5 000. Soixante-dix pour cent des enfants participant au projet sont des filles. L'entraînement sportif a ouvert des possibilités de leadership qui n'étaient sinon pas disponibles aux femmes; la présence de ces dernières se fait fortement sentir à tous les niveaux du projet, la plupart des dirigeants étant des femmes. Les garçons comme les filles ont désormais l'autorisation de jouer, et y sont même encouragés. Une culture sportive positive, accueillante pour les filles et les garçons, a été établie dans la collectivité afghane¹⁰⁷.

L'éducation visant à modifier les normes liées à l'identité culturelle peut contribuer à changer les images, les attitudes et les stéréotypes, à instaurer un plus grand respect des droits de la femme et à réduire la violence basée sur la différence entre les sexes¹⁰⁸. Bien que la recherche portant sur la façon dont le sport offre des possibilités de renégociation continue et de construction des normes et des rôles liés à l'identité sexuelle soit limitée, le pouvoir de rassemblement inhérent au sport peut offrir un forum dans lequel contester et remettre activement en question les notions traditionnelles du jeu selon le sexe¹⁰⁹.

Les normes relatives à l'identité sexuelle ne peuvent pas changer sur une courte période. Lorsque le programme de MYSA *Girls' Football Program* a créé une ligue de football féminine, il y a quinze ans, cela impliquait davantage que la simple organisation d'un programme pour les jeunes filles : le personnel de MYSA a mené des négociations intensives avec les parents et les collectivités, il a adapté les horaires aux responsabilités domestiques des jeunes filles, assuré leur mobilité et mis en œuvre des stratégies permettant de surmonter d'autres restrictions. Quinze ans plus tard, le programme de MYSA *Girls' Football Program* a considérablement modifié les normes relatives à l'identité sexuelle, y compris la façon dont les filles se perçoivent et dont la collectivité leur répond. La compétence, les qualités et les aptitudes

dont les filles font preuve sur le terrain de jeu ont modifié les points de vue négatifs concernant la participation des filles aux activités sportives. En s'adonnant avec succès à un sport typiquement dominé par les hommes, l'équipe féminine a pu transcender les obstacles culturels¹¹⁰.

Il est difficile pour les filles adolescentes d'adopter de nouveaux rôles grâce au sport et de contester certaines normes relatives à l'identité sexuelle à moins d'avoir le soutien de leurs camarades masculins et de ne subir aucun harcèlement. Malgré certaines préoccupations liées au comportement de leurs camarades masculins dans le cadre de MYSA, la plupart des participantes les considèrent d'un œil plus favorable que ceux qui ne participent pas au programme. Elles avaient le sentiment qu'elles pouvaient s'attendre à ce que les membres masculins de MYSA leur témoignent davantage de respect et les protègent même contre le harcèlement d'autres garçons. Les membres masculins du programme MYSA, bien qu'ils aient été premièrement sceptiques à l'idée d'intégrer des filles, les ont vite considérées comme des joueuses très capables. En général, leurs perceptions exprimaient un mélange d'empathie, d'attention et de souci véritable et d'attitudes quelque peu condescendantes et même sexistes. En examinant les perceptions divergentes des membres masculins et féminins de MYSA, le programme a réussi à aborder les problèmes liés à la différence entre les sexes et à favoriser un environnement qui incite toujours plus les filles à s'essayer en toute sécurité à des rôles moins traditionnels par le biais du sport¹¹¹.

Le programme *Espérance*¹¹² a été établi au Rwanda par la Youth Sports Association à Kigali afin de promouvoir la réconciliation et la paix durable, l'égalité des sexes et la sensibilisation aux droits de l'homme et à la santé grâce à la constitution de clubs de football. En vertu des règles du programme *Espérance*, les équipes de football doivent comporter un nombre égal de joueurs et de joueuses, et seules les filles peuvent marquer les buts; les équipes ne peuvent donc gagner qu'en appréciant leurs coéquipières à leur juste valeur et en les soutenant. Cependant, à de nombreuses occasions, le personnel chargé du programme *Espérance* est arrivé dans des villages pour se faire dire que jouer au football n'intéressait aucune fille ni aucune jeune femme. En réalité, de nombreuses filles et jeunes femmes vivant dans les régions rurales du Rwanda aiment jouer au football, mais manquent d'occasions de jouer ou même d'aller voir des matches en qualité de spectatrices, car cela n'était pas considéré comme étant approprié dans leur village. En montrant les avantages du football, pour les filles et les garçons, aux membres de la collectivité, le personnel chargé du programme *Espérance* a modifié les attitudes dans tout le Rwanda. Les filles jouent désormais sur les terrains de football de tout le pays, et les mères, les sœurs et les grand-mères des joueuses viennent de plus en plus les voir jouer.

Dans le cas du programme *Ishraq*, lorsque les jeunes filles locales atteignaient l'âge de la puberté, leurs frères surveillaient souvent leur comportement et restreignaient leur mobilité. Par conséquent, bien que les centres de jeunesse locaux aient toujours été officiellement ouverts aux filles et aux garçons, ils

n'étaient en pratique utilisés que par ces derniers. Le personnel chargé du programme *Ishraq* a décidé d'utiliser ces centres de jeunesse pour organiser leurs activités afin de changer les perceptions de la collectivité. Le fait de solliciter l'engagement des parents, des frères et des dirigeants communautaires a facilité l'acceptation des activités sportives du programme *Ishraq* et de l'utilisation des centres par les filles. La mise à disposition de ces espaces aux filles et aux garçons (à des heures distinctes) était un important accomplissement dans cette collectivité.

Les discussions portant sur les principales idées fausses au sujet des filles et du sport et sur les avantages d'une bonne condition physique ont aidé les familles et les collectivités à comprendre le rôle important que le sport peut jouer dans la vie de leurs filles et de leurs sœurs. Le programme *Ishraq* a également institué un programme appelé *New Visions*, qui incite les garçons à encourager les frères des filles ainsi que les autres membres masculins de leur famille à penser et à agir de façon plus respectueuse de l'égalité entre les deux sexes. Ce programme a contribué à favoriser une meilleure acceptation de la mobilité accrue des jeunes filles¹¹³.

2.5 Possibilités de leadership et d'accomplissement

Le sport offre aux jeunes filles et aux femmes d'importantes possibilités d'acquérir des compétences et de développer leurs aptitudes en leadership. Il existe actuellement de nombreux obstacles qui empêchent les femmes d'assumer des postes de direction. Cela se reflète dans la sous-représentation des femmes aux postes de direction et de décision, qui persiste au niveau mondial¹¹⁴. La charge de travail domestique, y compris l'accouchement et les soins dispensés aux enfants et aux membres âgés de la famille, peut limiter la flexibilité et le temps disponible aux femmes pour exercer des rôles de leadership en dehors de la maison. Des niveaux d'éducation plus faibles que ceux des hommes, et une socialisation qui dissuade les jeunes filles et les femmes de se considérer comme des dirigeantes potentielles sont également d'importants obstacles.

Le monde du sport lui-même a toujours affichée un préjugé favorable au sexe masculin en ce qui concerne les postes de direction. Dans les contextes locaux, nationaux et internationaux, les femmes sont toujours fortement sous-représentées dans les prises de décisions et en tant que dirigeantes des organismes et des institutions de sport. Cette sous-représentation s'étend sur tout l'éventail des activités sportives, dont l'entraînement, la gestion, les médias, les activités sportives commerciales comme les ventes et le marketing, et les organismes responsables des événements aux échelons local, national, régional et international¹¹⁵. Malgré ce manque traditionnel de représentation féminine, les programmes de sport peuvent offrir aux jeunes filles et aux femmes d'importantes possibilités de développer leurs compétences en leadership. Les programmes de sport peuvent offrir de puissants modèles féminins, le sentiment d'avoir davantage de possibilités, et permettre aux jeunes filles et aux femmes d'acquérir des

compétences et de l'expérience en leadership en qualité de cheffes d'équipe sportive, de pairs éducatrices, d'entraîneuses, de responsables, de mentors, de fans et d'organisatrices.

Le sport d'élite peut jouer un rôle important dans ce processus en offrant des modèles bien en vue et des défenseurs de la cause des femmes dans le sport. Le fait de regarder des femmes athlètes participer à des compétitions sportives de prestige, comme les Jeux olympiques, peut transformer les perceptions des hommes et des femmes au sujet des capacités des jeunes filles et des femmes. Grâce à leurs exploits, les athlètes féminines d'élite dissipent l'idée erronée que le sport n'est pas approprié pour les femmes, sur le plan biologique ou social. Les médaillés olympiques ou les champions du monde stimulent la fierté nationale, l'unité, et un sentiment d'accomplissement. Lorsque l'athlète est une femme, elle offre une démonstration visible de ce que les femmes peuvent accomplir. Nawal El Moutawakel, la coureuse de haies marocaine qui a gagné la médaille d'or à la première course de haies féminine de 400 m aux Jeux olympiques d'été de 1984, était la première femme musulmane et africaine à devenir championne olympique. Sa médaille représentait une énorme percée pour les femmes athlètes au Maroc et dans d'autres pays musulmans. De même, Deng Yaping, une joueuse chinoise de tennis de table qui a gagné 18 championnats du monde et quatre médailles d'or aux Jeux olympiques avant de prendre sa retraite, est une icône et un modèle pour des millions de jeunes filles en Chine. Ces deux femmes ont fait des pas de géant pour ouvrir la voie du sport aux femmes dans leurs propres pays et au-delà. Elles continuent toutes deux de défendre fortement la cause des femmes dans le sport.

Les entraîneuses, les pairs éducatrices et les membres féminins du personnel chargé des programmes offrent aux jeunes filles et aux femmes la preuve tangible que les femmes peuvent exceller et assumer des fonctions de direction dans la société. Ces femmes ont également rempli une fonction pédagogique, en donnant des conseils et des leçons sur le leadership et, ce qui est peut-être encore plus important, en présentant les caractéristiques d'un leadership efficace par leur exemple. C'est pour cette raison qu'il est important que les programmes de sport développent et offrent des modèles féminins de haute qualité pour les jeunes filles et les femmes qui y participent. Si les athlètes masculins, les enseignants, les entraîneurs et les membres masculins du personnel peuvent avoir une influence positive sur le développement des garçons et des filles, l'absence d'un mélange équitable de modèles féminins et masculins ne peut que servir à renforcer les stéréotypes au sujet de la capacité des hommes à assumer des postes de direction au détriment des femmes. Le besoin de modèles sportifs féminins a été souligné par un sondage effectué à Lusaka et à Kabwe, qui a indiqué que 61 % des filles interrogées ne pouvaient donner le nom d'aucune idole de sport, et seulement 19 % de celles qui le pouvaient ont cité une femme. D'un autre côté, 87 % des garçons interrogés ont donné le nom de leur figure du sport préférée, mais aucun d'entre eux n'a mentionné de femme athlète¹¹⁶. Il est intéressant de constater que 26 % des filles qui ont cité le nom d'une idole du sport ont mentionné une personne appartenant à leur environnement personnel, plutôt qu'une figure nationale ou internationale¹¹⁷.

Outre le fait de fournir des modèles, le sport peut servir de plateforme hautement efficace pour enseigner aux filles et aux femmes des aptitudes en leadership et leur offrir une expérience en leadership qu'elles peuvent appliquer dans d'autres domaines, comme l'emploi, l'engagement civique et la défense de leurs droits.

Le programme *Girls' Football Program* de MYSA offre une formation et un perfectionnement spécialisés pour les entraîneurs, les arbitres, les formateurs et les organisateurs de la ligue. Un programme de formation en leadership pour les garçons et les filles vise à créer un groupe de dirigeants qui organiseront et géreront le programme par la suite. La formation touche à la communication, à la prise de décisions, au renforcement de l'esprit d'équipe, à la dynamique des groupes et à la résolution de conflits. Le programme de formation des entraîneurs et celui des arbitres ont vu la participation des filles augmenter. Plusieurs filles sont parvenues à des postes de direction, comme des gestionnaires de projet, des entraîneuses et des arbitres, et au moins une fille est nommée à chaque conseil exécutif de MYSA¹¹⁸.

Les pairs éducatrices du projet *Go Sisters* en Zambie reçoivent une formation en premiers secours, en leadership, en entraînement et en animation. À la suite de cette formation, les pairs éducatrices se retrouvent dans une position idéale pour devenir des modèles, offrir des services bénévoles précieux au sein de leur collectivité, ce qui leur permet de gagner le respect et l'admiration des enfants, de leurs camarades et des membres adultes de la collectivité. Des programmes tels que celui-là peuvent aider les filles et les jeunes femmes qui ont subi des revers à donner un nouveau sens à leur vie¹¹⁹.

Moving the Goalposts Kilifi offre également aux filles la possibilité de développer des compétences en leadership et en prise de décisions, possibilité à laquelle elles n'auraient sinon qu'un accès très limité. La formation sportive et la formation en leadership, axées sur le développement de compétences d'entraîneur et sur la participation à l'organisation de la ligue, sont une composante essentielle du programme. En 2005, les participantes ont arbitré tous les matches de football de l'organisation¹²⁰. Grâce à leurs accomplissements, les filles de Kilifi sont reconnues comme étant spéciales dans leur district et à l'échelon national¹²¹.

Your Life, Your Health — Make it Right! est un programme des Caraïbes qui regroupe des joueuses de netball de moins de 16 ans. Au cours des tournois de netball, les joueuses reçoivent une formation en leadership, afin de servir de modèles, d'instaurer un dialogue et d'influencer la prise de décisions au sujet des questions liées à la santé au sein de leurs collectivités. Le programme offre un forum de discussion, mené par des filles et des jeunes femmes autonomes qui désirent devenir de futures dirigeantes¹²².

Cependant, pour renforcer de façon efficace les compétences en leadership des jeunes filles et des femmes, il est important que le mouvement sportif lui-même parvienne à mieux faciliter la représentation équitable des femmes aux postes supérieurs de leadership, à tous les niveaux. Les femmes sont encore largement sous-représentées à cet égard, ce qui reflète leur sous-représentation généralisée dans les cercles de dirigeants dans tous les aspects de la société.

Reconnaissant l'absence de femmes aux postes de direction dans le monde du sport, le Comité international olympique a établi des objectifs et a invité tous les Comités nationaux olympiques (CNO), les fédérations de sport internationales et nationales et les autres organisations sportives du mouvement olympique à s'assurer qu'au moins 20 % des fonctions de décision étaient dévolues aux femmes en 2005. Une évaluation ultérieure a permis d'établir que 64 % des CNO avaient pris des mesures spéciales pour recruter des femmes, que 62 % d'entre eux avaient atteint les objectifs en décembre 2005, et qu'il fallait poursuivre les efforts visant à augmenter la participation des femmes à d'autres niveaux, dont le niveau local¹²³. Les bienfaits mentionnés par les femmes elles-mêmes comprenaient l'augmentation de leur influence auprès des CNO, une plus grande participation des femmes aux formations en matière de leadership, une plus grande fréquence de nominations de femmes aux autres comités et une plus grande visibilité des femmes dans le sport en général. Les secrétaires généraux des comités nationaux olympiques ont indiqué que les femmes faisaient partie des membres les plus actifs du comité exécutif¹²⁴. Bien que les objectifs visant l'égalité des sexes puissent être sujets à une rude controverse, ils se sont révélés efficaces dans ce cas. Il est donc important de faire bon usage des mesures incitatives, des mesures de soutien et des sanctions afin que ces dernières permettent d'atteindre l'objectif fixé tout en minimisant toute répercussion y afférente¹²⁵.

Certains gouvernements nationaux ont également commencé à encourager la participation plus prononcée des femmes aux postes de direction dans le milieu du sport. Women and Sport Botswana (WASBO), une sous-organisation du Conseil national des sports du Botswana, a été lancé le 3 novembre 2000, avec l'appel à l'action suivant :

- Tous les programmes de développement doivent refléter le développement des femmes et des jeunes filles;
- Tous les organismes de décision (comme les comités exécutifs) doivent comporter aux moins deux membres féminins;
- Vingt pour cent du budget au minimum doit être alloué au développement des femmes et des jeunes filles;
- Tous les programmes de formation (technique et de direction) doivent comprendre au moins 30 % de femmes;
- Toutes les délégations nationales aux événements internationaux doivent comprendre une représentation féminine d'au moins 30 %;

- Toutes les installations nationales de sport doivent comprendre des centres de garderie;
- Les femmes athlètes doivent recevoir des conseils et une assistance psychosociologique¹²⁶.

Les résultats préliminaires de cet appel à l'action sont notables. Le Botswana a envoyé la plus forte délégation à la Conférence mondiale 2006 sur les femmes et le sport à Kumamoto, au Japon (autre que le pays d'accueil, c'est-à-dire le Japon), avec plus de 20 femmes.

Les femmes et le sport en Afrique du Sud (WASSA), stratégie nationale lancée en 1996, vise à permettre aux femmes de participer activement à tous les domaines du sport et des loisirs. En particulier, WASSA assigne aux organismes publics et non gouvernementaux d'Afrique du Sud l'objectif de promouvoir une culture où toutes les jeunes filles et les femmes ont des chances égales, un accès égal et un appui égal s'agissant des sports et des loisirs à tous les niveaux et à tous les postes, en tant que dirigeantes, administratrices, entraîneuses, responsables et participantes¹²⁷.

En réponse au faible nombre de femmes employées dans le domaine du sport et au besoin de programmes tenant compte des différences entre les deux sexes, l' Organisation des États de la Caraïbe de l'Est (OECS) à Sainte-Lucie adapte les documents d'un programme d'administration sportive existant afin de permettre aux femmes l'acquisition de nouvelles compétences dans le domaine de l'administration du sport et de créer des possibilités d'emploi plus nombreuses pour les femmes dans ce domaine.

3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

L'expérience individuelle de chaque jeune fille et de chaque femme est unique. Bien que les jeunes filles et les femmes fassent souvent l'objet de discussions globales, les réalités auxquelles elles sont confrontées sur le plan individuel sont influencées par une multitude de facteurs divers. Ces facteurs déterminants varient grandement d'un pays à l'autre, et peuvent comprendre l'environnement régional, le climat économique et sociopolitique et le contexte culturel. Au sein d'un même pays, des facteurs déterminants comme l'accès au revenu, à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que les expériences familiales et personnelles, contribuent aux diverses réalités auxquelles doivent faire face les jeunes filles et les femmes. Par conséquent, il est faux et trompeur de faire des recommandations globales que les gouvernements appliqueraient dans toutes les situations. Bien que l'on ait pris soin de s'assurer que les recommandations présentées dans le présent document s'appliquent à un vaste éventail de contextes, il est important que les gouvernements tiennent compte des problèmes spécifiques à leur environnement lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre des politiques et des programmes visant à influencer les normes relatives à l'identité sexuelle par le biais du sport.

3.1 Recommandations en matière de politiques

Enraciner l'égalité des sexes dans un programme gouvernemental plus généralisé, l'intégrant dans tous les domaines des politiques et des programmes gouvernementaux, conformément à la protection et à l'application des droits fondamentaux de l'homme. Les politiques sur le sport et les différences socioculturelles entre les deux sexes qui sont adoptées sans prendre un tel engagement et sans une approche systématique de l'éradication de l'inégalité entre les sexes et de la promotion des droits de l'homme n'auront vraisemblablement qu'une influence limitée.

Reconnaître les bienfaits du sport pour les jeunes filles et les femmes en élaborant des politiques nationales formelles relatives au sport qui ciblent les progrès de l'égalité des sexes, de l'autonomisation et de l'amélioration de la qualité de vie des jeunes filles et des femmes. Le sport peut être une excellente stratégie permettant d'aborder les inégalités entre les sexes, mais l'objectif doit être compris et formellement reconnu avant que les politiques et les programmes puissent être établis afin de canaliser l'énergie du sport à cet effet.

Renforcer les politiques à l'aide de lois, de règlements et de fonds appropriés en faveur des programmes qui font la promotion de l'égalité des sexes. Les politiques ne constituent que le premier pas dans la résolution de ce problème, et les approches législatives, réglementaires et propres aux programmes sont nécessaires pour donner vie aux politiques.

Optimiser l'usage du sport au service des progrès en matière d'égalité des sexes en appliquant une perspective attentive aux différences entre les sexes à toutes les politiques et à tous les programmes afin de s'assurer qu'ils ne sont pas déformés par des stéréotypes, des inégalités ou des discriminations en matière d'identité sexuelle. Les inégalités d'accès entre les hommes et les femmes aux fonds, aux programmes, aux installations, à la formation, à la prise de décisions et aux postes de direction indiquent la présence dans le système sportif de préjugés basés sur le sexe. Des efforts systématiques sont nécessaires pour les découvrir et les corriger.

Examiner les politiques et les initiatives en matière d'égalité des sexes qui sont axées sur les possibilités en matière de sport, afin de trouver d'autres façons d'utiliser le sport pour autonomiser les jeunes filles et les femmes. Les responsables des questions d'égalité entre hommes et femmes ne sont peut-être pas conscients du potentiel du sport à les aider à atteindre leurs objectifs. Les efforts proactifs des protagonistes du sport au service du développement au sein des gouvernements et les défenseurs externes de cette cause peuvent aider à déterminer la façon dont le sport peut servir à faire progresser les objectifs d'égalité des sexes des gouvernements et à les intégrer dans les initiatives existantes.

Impliquer les jeunes filles et les femmes dans l'élaboration des politiques et la planification. Les femmes doivent avoir l'occasion de s'exprimer bien plus souvent au sujet des décisions qui touchent et qui sont prises dans le cadre de la politique de sport. Elles peuvent jouer un rôle essentiel en contribuant à concevoir des mesures qui augmentent leur participation aux activités physiques et sportives et mettent le sport à profit en tant qu'outil pour l'amélioration de l'égalité des sexes. Les politiques et les programmes qui en résultent ont plus de chance d'être pertinents et efficaces lorsqu'ils prennent en compte les perspectives des jeunes filles et des femmes. Les responsables des politiques qui adoptent cette approche sont également plus susceptibles d'encourager les organisations sportives, municipales et communautaires participantes à adopter une approche similaire et à impliquer les jeunes filles et les femmes dans leurs propres processus de prise de décisions.

Investir dans le renforcement des capacités des femmes et des organisations de sport afin d'assurer que les femmes ont suffisamment d'occasions de s'exprimer. Les femmes font actuellement face à des obstacles qui les empêchent d'apporter leur contribution au processus d'élaboration des politiques. Si l'on veut que leur consultation ait un sens, les femmes doivent pouvoir s'exprimer de façon organisée et s'engager dans les organisations de sport et les gouvernements à tous les niveaux. L'investissement du gouvernement dans les organisations de sport et dans les femmes à l'échelon national et infranational peut contribuer à leur assurer cette capacité. Cet investissement peut établir des ressources et des alliés précieux pour le développement de programmes de sport destinés aux jeunes filles et aux femmes et d'approches basées sur le sport au service de l'égalité des sexes.

Éviter les approches générales (uniformisées) des politiques et des programmes concernant les femmes et le sport. Les jeunes filles et les femmes composent jusqu'à 52 % de la population. Elles présentent une diversité énorme en termes d'âge, de santé, d'éducation, de situation sociale et économique et de besoins. Il serait irréaliste de traiter les jeunes filles et les femmes comme un seul groupe cible. Les politiques et les programmes doivent faire la différence entre les divers groupes de jeunes filles et de femmes, et offrir des outils, des approches de programmes et des indicateurs de succès pertinents.

Assurer une affectation équitable des ressources pour le sport féminin par rapport au sport masculin. Comme le sport masculin jouit d'un soutien gouvernemental et de ressources bien plus vastes dans la plupart des pays, il est recommandé aux gouvernements d'établir des calendriers et des objectifs explicites afin d'assurer une affectation plus équitable des ressources au fil du temps.

Exiger des organisations de sport et des programmes de sport pour les jeunes filles et les femmes financés par l'État qu'ils établissent et appliquent des politiques de lutte contre le harcèlement et la violence sexuelle, une formation et des procédures visant à protéger les jeunes

filles et les femmes dans les situations liées au milieu sportif. Ces politiques et ces procédures doivent être rendues publiques, communiquées à tous les membres du personnel de l'organisation, aux membres et aux participants au programme, et faire l'objet d'un rapport annuel.

S'assurer que les politiques gouvernementales de financement du sport visent à créer un équilibre équitable entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les rôles de leadership dans les organisations sportives. Les gouvernements offrent souvent une aide financière et d'autre nature importante aux organismes sportifs nationaux et infranationaux. Ce soutien donne aux gouvernements une influence considérable pour faire en sorte que les organisations et les institutions sportives reflètent les intérêts et les aspirations des hommes et des femmes sur un pied d'égalité. Les gouvernements doivent envisager de faire dépendre le financement public des organisations sportives des efforts systématiques et constants de ces dernières en vue d'une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes dans les postes de direction, selon des objectifs et un calendrier mutuellement convenus.

Encourager les organisations de sport, les municipalités et les organisations communautaires qui offrent des programmes de sport à intégrer l'égalité des sexes dans leurs programmes. Cela peut être accompli en élaborant des politiques, des directives de programmes et des ressources qui exigent des organisations qu'elles prennent les mesures suivantes, les y motivent et les y aident :

- Développer des politiques, des procédures et des objectifs en matière d'égalité des sexes qui amélioreront le fonctionnement et les attitudes au sein des organisations;
- Établir des pratiques de recrutement et d'embauche qui augmentent le nombre de femmes qui participent à tous les niveaux de l'organisation;
- Offrir aux hommes et aux femmes des chances égales de perfectionnement professionnel et de leadership;
- Recueillir des statistiques sur l'organisation et le programme différenciées selon le sexe (données subdivisées selon le sexe) afin d'appuyer les objectifs en matière d'égalité des sexes (par exemple, des statistiques sur les participants, les athlètes et les dirigeants pour déterminer les motifs et les tendances, ainsi que les progrès par rapport aux objectifs de l'organisation et du programme en matière d'égalité des sexes);
- Développer ou renforcer les services de soutien qui aident à éliminer les obstacles qui limitent la participation des jeunes filles et des femmes (par exemple, les services de garderie pour les participantes au programme, les subventions de déplacement, les uniformes gratuits);
- Sensibiliser la population aux besoins des jeunes filles et des femmes en matière de programme, et augmenter le nombre et la diversité des programmes qui leur sont offerts;
- S'assurer que l'éducation non structurée, le sport et les autres formes de formation, la compétition et les occasions de voyager offertes aux jeunes filles et aux femmes sont équivalentes à celles qui sont offertes aux garçons et aux hommes;

- S'engager dans un travail de proximité et un recrutement soutenus afin d'assurer un équilibre dans la participation des hommes et des femmes aux programmes coéducatifs et de maximiser la participation des jeunes filles et des femmes aux programmes qui leur sont réservés.

S'assurer que les cadres de recherche, de surveillance et d'évaluation nécessaires sont en place afin d'atteindre les objectifs des politiques relatives à l'égalité des sexes dans le sport. Le recueil de données particulières aux deux sexes sur le financement, la participation, les athlètes et le leadership dans le domaine du sport est un moyen important de déterminer si les politiques et les programmes de sport nationaux assurent une répartition équitable des ressources, une participation et des chances de compétition équitables pour les hommes et les femmes.

Effectuer des recherches au sujet des besoins en matière de programme et des intérêts des jeunes filles et des femmes. Cette étape est nécessaire pour augmenter le nombre, la diversité et la pertinence des programmes.

3.2 Recommandations en matière de programmes

Établir des programmes pour promouvoir activement la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives. Les campagnes massives de promotion et de publicité peuvent contribuer à insuffler à la société des attitudes positives à l'égard des jeunes filles et des femmes dans le monde du sport, lorsqu'elles sont appuyées par des efforts et des programmes coordonnés à l'échelon local. Les efforts de promotion doivent tenir compte des idées fausses au sujet des conséquences négatives de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités sportives et, lorsque cela est nécessaire, les contester (par exemple, les dommages causés aux organes génitaux des filles ou les activités « peu féminines »). L'usage d'ambassadrices et de modèles de sport féminins peut également se révéler efficace dans le cadre de la promotion de la participation des jeunes filles et des femmes.

S'assurer que les programmes de sport existants introduisent ou renforcent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les programmes de sport existants peuvent être remodelés en tenant compte des objectifs en matière d'égalité des sexes. Cette approche permettra aux gouvernements de s'appuyer sur des programmes efficaces, d'éviter le dédoublement et de faciliter une approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Incorporer des cours d'éducation physique obligatoires dans le programme d'études au primaire et au secondaire, et s'assurer que l'attention portée aux différences entre les deux sexes est une composante obligatoire de la formation des enseignants d'éducation physique. Les écoles sont un lieu idéal pour toucher de grands nombres de jeunes filles et leur fournir, tôt dans leur vie, les

compétences et l'assurance nécessaires pour participer à des activités physiques et pour prendre plaisir à faire du sport tout au long de leur vie. Les enseignants d'éducation physique doivent être formés afin qu'ils ne renforcent pas les stéréotypes qui inhibent le développement physique et sportif des filles. La formation d'enseignant doit transmettre une bonne compréhension des différences réelles entre l'expérience du sport du point de vue des filles et du point de vue des garçons, afin que les enseignants puissent prévoir un mélange d'activités et de sports auxquels les filles et les garçons peuvent s'identifier et prendre plaisir.

Investir dans les programmes de sport communautaires destinés aux filles. Sur 130 millions d'enfants non scolarisés, 70 % sont des filles. Ces filles n'ont clairement aucune chance de profiter des programmes de sport scolaires. Défavorisées par leur manque d'éducation et souvent isolées sur le plan social, elles sont les plus susceptibles de bénéficier des bienfaits pédagogiques, du soutien social et de l'autonomisation qu'apportent des programmes de sport au service du développement bien conçus.

Investir dans des installations, du matériel et des espaces sportifs qui conviennent et sont accessibles aux jeunes filles et aux femmes. Les installations sportives communautaires sont bien souvent inaccessibles aux jeunes filles et aux femmes, en raison de la distance, des préoccupations de sécurité, du manque de douches et de vestiaires adéquats ou de la tendance à accorder aux hommes et aux garçons la priorité de l'utilisation des installations. Les programmes qui peuvent être animés à proximité des endroits où les femmes se rassemblent généralement (par exemple, les institutions religieuses, les marchés et les laveries) ont plus de chances de réussir à attirer les jeunes filles et les femmes. Les mesures exigeant que les installations financées par l'État soient également accessibles aux activités sportives pour les hommes et les femmes pour recevoir des fonds du gouvernement sont également utiles. Dans l'idéal, les femmes doivent être impliquées dans la planification de telles installations, et les besoins des jeunes filles et des femmes doivent être pris en compte avant de choisir les sites et de construire les centres.

Établir des programmes qui reconnaissent les accomplissements sportifs des jeunes filles et des femmes. Les obstacles sociaux et culturels à la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives sont des obstacles qui les empêchent d'avoir accès à d'autres possibilités en matière de santé personnelle, de développement et de qualité de vie par le biais du sport. Les prix nationaux et les programmes de reconnaissance prestigieux pour les femmes athlètes, les jeunes filles et les femmes dans le domaine du sport peuvent aider à modifier les attitudes de la société et permettre à davantage de jeunes filles et de femmes de profiter des chances qu'offre le sport.

Autonomiser les jeunes filles et les femmes en nommant les femmes à des postes de dirigeantes dans le cadre des initiatives sportives nationales et locales. Le fait de placer les femmes à la tête

des initiatives sportives nationales et locales envoie un message puissant aux organisations sportives, aux collectivités locales et aux jeunes filles et aux femmes, qui affirme que ces dernières peuvent être des dirigeantes efficaces. Le fait de voir des femmes occuper des postes de direction fait passer le message qui affirme que le sport est un domaine qui appartient tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Adopter les meilleures pratiques suivantes dans tous les programmes destinés aux jeunes filles et aux femmes¹²⁸ :

- **Adopter une approche axée sur les femmes.** Apprendre directement de la part des jeunes filles et des femmes qui participent au programme quels sont leurs besoins et leur intérêts, et adapter le programme en conséquence. Rechercher systématiquement à obtenir les suggestions des jeunes filles et des femmes au cours de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Reconnaître la situation économique et les responsabilités domestiques et familiales qui entraînent une lourde charge de travail et des contraintes de temps, et modifier les programmes afin qu'ils s'adaptent à ces situations.
- **Organiser les programmes dans un espace accueillant pour les femmes.** Offrir les programmes dans des endroits où les jeunes filles et les femmes se sentent à l'abri des dangers physiques et émotionnels, libres de toute forme de harcèlement, où elles peuvent profiter d'un forum d'expression qui n'est pas dominé par les hommes.
- **Créer un environnement sans danger.** Assurer des déplacements sûrs en provenance et à destination de l'endroit où le programme est organisé, éviter les activités qui se déroulent la nuit ou celles qui font voyager les participantes alors qu'il fait nuit, et prendre des mesures pour protéger la réputation des jeunes filles et des femmes.
- **Offrir un environnement favorable.** Accepter les participantes comme elles sont, leur permettre de faire des erreurs, reconnaître leurs progrès et leurs accomplissements, et leur donner la flexibilité d'entrer, de sortir et de revenir aux activités du programme sans reproche ni honte.
- **Obtenir la permission des parents, de la famille et de la collectivité.** Informer les parents et les dirigeants communautaires au sujet des bienfaits de l'engagement des filles dans les programmes de sport avant leur lancement. Les déplacements des jeunes filles et des femmes dans la collectivité sont souvent restreints par les normes culturelles et les traditions; par conséquent, l'obtention du consentement et du soutien des parents ou de la famille aidera les jeunes filles et les femmes à participer. Les frères sont souvent des personnages clés dans l'implication des filles.
- **Offrir des modèles.** Recruter des jeunes filles et des femmes positives, enthousiastes et qui encouragent les autres pour les postes d'entraîneuses, d'arbitres et de responsables. Pour la plupart des pays, il est urgent de développer un réservoir de jeunes talents féminins, car très peu de femmes occupent des postes de direction.

- **Utiliser le regroupement par tranche d'âge.** Offrir aux jeunes filles et aux femmes des programmes où elles se retrouvent entre semblables. Une tranche d'âge trop grande rend la satisfaction de besoins très divers difficile.
- **Offrir une flexibilité dans le choix des vêtements et de la musique.** Les jeunes filles et les femmes ont souvent une conscience aiguë de leur corps et peuvent souffrir d'une image corporelle négative. Les normes sociales et culturelles peuvent également rendre certaines formes de vêtements et certains genres de musique inacceptables dans certains contextes. Permettre aux jeunes filles et aux femmes qui participent aux programmes de choisir leurs propres vêtements et leur propre musique. Lorsque le port d'uniformes est exigé, permettre aux participantes de choisir un uniforme dans lequel elles se sentent à l'aise ou le modifier si nécessaire afin qu'il soit conforme aux conditions locales régissant le confort, la modestie et la respectabilité.

Travailler avec les femmes dans les organisations sportives afin de mettre au point des meilleures pratiques pour résoudre les principaux problèmes de sécurité concernant les jeunes filles et les femmes dans le sport. Ces découvertes doivent être communiquées aux municipalités, aux organisations de sport et aux organisations communautaires qui organisent les programmes de sport. Des ressources simples et faciles à utiliser peuvent être développées afin de faire en sorte que les programmes offrent un environnement sûr et favorable aux jeunes filles et aux femmes.

Intégrer aux programmes des cadres de surveillance et d'évaluation dès leur conception, et développer et diffuser les meilleures pratiques adaptées aux programmes de sport destinés aux femmes. Pour surmonter les obstacles qui se dressent devant l'accès des jeunes filles et des femmes au jeu et au sport, une analyse des problèmes propres à chaque sexe dans le cadre de la conception des programmes, ainsi qu'une surveillance et une évaluation tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes dans le cadre des programmes de sport au service du développement et de la paix sont nécessaires pour documenter la valeur du sport en tant qu'outil de développement et d'amélioration de l'égalité des sexes, ainsi que pour reconnaître les risques que courent les jeunes filles et les femmes en participant au projet et proposer des mesures de prévention.

¹Le terme d'identité sexuelle peut également faire tout aussi bien référence aux personnes transsexuelles. Bien qu'il n'existe aucune définition unifiée du transsexualisme, ce terme est souvent utilisé comme un terme générique qui comprend un vaste éventail d'identités et de personnes transsexuelles en préopération, en postopération ou sans opération. Dans son sens général, il s'applique à toute personne dont le comportement ou l'identité ne cadre pas avec les attentes stéréotypées concernant son sexe.

² ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « Thèmes de santé : sexospécificité ». Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/topics/gender/fr/index.html>>.

³ UNICEF. *La situation des enfants dans le monde 2007. Femmes et enfants : le double dividende de l'égalité des sexes*, résumé, New York, UNICEF, 2006, p. 3. Sur Internet : UNICEF <http://www.unicef.org/french/sowc07/docs/sowc07_execsummary_fr.pdf>

[UNICEF, *La situation des enfants dans le monde*].

⁴ *Ibid.*

⁵Le terme « relations de puissance » se rapporte à la distribution relative des pouvoirs entre les parties impliquées dans une relation. Toutes les parties impliquées dans la relation détiennent certains pouvoirs. L'étude ou l'analyse des relations de puissance cherche à comprendre les points forts relatifs, égaux ou inégaux, stables ou instables, des parties concernées.

⁶GWREWAL, I., et C. KAPLAN. *An Introduction to Women's Studies : Gender in a Transnational World*, 2^e édition, Boston, McGraw-Hill, 2006.

⁷FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION. Working to Empower Women, « Women and Poverty ». Sur Internet : UNFPA Interactive Population Center <<http://www.unfpa.org/intercenter/beijing/poverty.htm>>.

⁸UNICEF. Objectifs du Millénaire pour le développement. Sur Internet : UNICEF <<http://www.unicef.org/french/mdg/gender.html>>. (consulté le 28 avril 2008)

⁹UNICEF. *La situation des enfants dans le monde*, p. 3.

¹⁰UNICEF. *La situation des enfants dans le monde*, p. 7-8.

¹¹BANQUE MONDIALE. *Rapport 2007 sur le développement dans le monde : le développement et la prochaine génération*, Washington D.C., 2007.

¹²UNICEF. *La situation des enfants dans le monde*, p. 12-14.

¹³OCDE. *Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement*, Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques, 1998, p. 15. Sur Internet : OCDE <<http://www.oecd.org/dataoecd/56/46/28313843.pdf>>.

¹⁴HANNAN, C. « Challenging the Gender Order », discours principal de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le sport à Kumamoto, au Japon, du 11 au 14 mai 2006), p. 2-3. Sur Internet : ONU, Division de la promotion de la femme, <<http://www.un.org/womenwatch/daw/news/speech2006/WC%20Women%20and%20Sports%20Japan%202006.pdf>>. [Hannan, « Challenging the Gender Order »].

¹⁵*Ibid.*

¹⁶LARKIN, J., S. RAZACK, et F. MOOLE. « Gender, Sport, and Development », dans *Literature Reviews on Sport for Development and Peace*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007. Sur Internet : International Platform on Sport and Development, <<http://iwg.sportanddev.org/data/htmleditor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>>. [Larkin, « Gender, Sport and Development »].

¹⁷GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008. [Les gouvernements en action].

¹⁸Depuis 2003, en Espagne, plusieurs décrets présidentiels ont été adoptés en faveur de l'égalité de l'accès aux activités sportives pour les femmes. La politique de développement du sport du gouvernement de Tanzanie exige l'établissement de comités féminins et l'égalité de possibilités pour les femmes de suivre une formation en leadership ou d'occuper des postes dans le domaine du sport. Le gouvernement de la Norvège fait de l'égalité des sexes l'un des objectifs de son livre blanc de 2004, intitulé *Fighting Poverty Together*.

¹⁹LARKIN. « Gender, Sport and Development ».

²⁰Selon l'American Academy of Family Physicians, les facteurs de risque de la triade de l'athlète féminine comprennent le fait d'être une athlète de compétition, de participer à un sport qui nécessite de fréquentes vérifications du poids, de ne pas avoir de temps à passer avec ses amis, de s'entraîner plus que nécessaire et d'être poussée par son entraîneur ou par ses parents à gagner à tout prix. Source : « Sports and Women Athletes ». Sur Internet : American Academy of Family Physicians <<http://familydoctor.org/online/famdocen/home/women/reproductive/menstrual/599.html#ArticleParsysMiddleColumn0001>>.

²¹HAUSENBLAS, H., et D. DOWNS. « Comparison of Body Image Between Athletes and Non-Athletes. A Meta-Analytic Review », *Journal of Applied Sport Psychology*, 13 (2001), p. 326-339.

²²LARKIN. « Gender, Sport and Development ».

²³Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre 1979, A/RES/34/180, entrée en vigueur le 3 septembre 1981. Sur Internet : Division de l'ONU de la promotion de la femme, <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>>. [CEDAW].

²⁴CEDAW, al. 10 g).

²⁵DIVISION DE L'ONU DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. *Femmes en l'an 2000 et au-delà : les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, décembre 2007, p. 11. Sur Internet : ONU, Division de la promotion de la femme <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/Women_and_Sport_French-web.pdf>. [ONU, *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*]

²⁶NATIONS UNIES. *Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, 3 novembre 2003, A/RES/58/5. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/depts/dhl/resguide/r58.htm>>.

²⁷NATIONS UNIES. *Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, 27 octobre 2004, A/RES/59/10. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/depts/dhl/resguide/r59.htm>>.

²⁸NATIONS UNIES. *Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, 3 novembre 2005, A/RES/60/9. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/r60.htm>>.

²⁹COMMISSION DES NATIONS UNIES SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *Rapport de la Commission de la condition de la femme sur les travaux de sa quarante-troisième session*, E/1999/27-E/CN.6/1999/10, New York, 1999. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/43sess.htm#official>>, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 13.

³⁰*Ibid.*, p. 12.

³¹« Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport », 1994. Sur Internet : WomenSport International <http://www.sportsbiz.bz/womensportinternational/conferences/brighton_declaration.htm>.

³²GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LES FEMMES ET LE SPORT. *L'Appel à l'action de Windhoek*, Namibie, 1998. Sur Internet : Groupe de travail international sur les femmes et le sport <http://www.iwg-gti.org/fileadmin/user_upload/Resourcen/Windhoek/L_appel_a_l_action_de_Windhoek_ff.pdf>, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 16.

- ³³ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LES FEMMES ET LE SPORT. *Communiqué de Montréal*, Canada, 2002. Sur Internet : Conférence mondiale de 2002 sur les femmes et le sport <<http://www.canada2002.org/f/communiquede/index.htm>>, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 16.
- ³⁴ HANNAN. « Challenging the Gender Order ».
- ³⁵ *Ibid.*
- ³⁶ COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE. *Charte olympique*, Lausanne, CIO, 2007. Sur Internet : CIO <http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf>.
- ³⁷ ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 17-18.
- ³⁸ ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE. *Discrimination à l'encontre des femmes et des jeunes filles dans les activités sportives, Recommandation 1701*, session ordinaire de 2005, deuxième partie, 2005. Sur Internet : Conseil de l'Europe <<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta05/FREC1701.htm>>
- ³⁹ AFRICAN SPORTS CONFEDERATION OF DISABLED. *Politique : Women and Girls Participation in Sport and Recreation*, 2002, citée dans le document de conclusion de l'African Congress and General Assembly, Luanda, Angola, du 24 au 30 mars. Sur Internet: African Sports Confederation of Disabled <<http://www.ascod.org/main.html>>.
- ⁴⁰ GROUPE DE TRAVAIL ASIATIQUE INTÉRIMAIRE SUR LES FEMMES ET LE SPORT. *Plan d'action asiatique 2001 sur les femmes et le sport*, Osaka, Japon, AWS, 2001. Sur Internet : JWS <http://www.jws.or.jp/ae/actionplan_eng.pdf>.
- ⁴¹ ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 29
- ⁴² ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Health and Development Through Physical Activity and Sport*, Genève, OMS, 2003, p. 5.
- ⁴³ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « Exercice physique et santé, Comité OMS/FIMS sur l'activité physique et la santé », *Bulletin de l'OMS*, 73:2 (1995), p. 281-282. Sur Internet : OMS, <[http://whqlibdoc.who.int/bulletin/1995/Vol73-No3/bulletin_1995_73\(3\)_281-282.pdf](http://whqlibdoc.who.int/bulletin/1995/Vol73-No3/bulletin_1995_73(3)_281-282.pdf)>.
- ⁴⁴ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *La réalité des faits #1 : les maladies chroniques et leurs facteurs de risque communs*, Genève, 2005. Sur Internet : OMS <https://www.who.int/chp/chronic_disease_report/media/information/factsheets_FR_web.pdf>.
- ⁴⁵ *Ibid.*
- ⁴⁶ *Ibid.*
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*, Genève, 2004, p. 8. Sur Internet : OMS, <http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/wha57/a57_9-fr.pdf>.
- ⁵⁰ HARRIS, S. « Exercise and the Women with Cancer in N. Sweden », dans *Women's Sports Medicine and Rehabilitation*, Gaithersburg, Aspen Publishers, 2001, p. 230-239; THUNE, L. et coll. « Physical Activity and the Risk of Breast Cancer », *New England Journal of Medicine*, 18 (1997), p. 1269-1275; BERSTEIN. « Physical Exercise and Reduced Risk of Breast Cancer in Young Women », *Journal of the National Cancer Institute*, 86 (1994), p. 1403-1408. [Berstein, « Physical Exercise and Reduced Risk of Breast Cancer »]
- ⁵¹ BERSTEIN. « Physical Exercise and Reduced Risk of Breast Cancer ».
- ⁵² GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LES FEMMES ET LE SPORT. *Rapport d'étape sur les femmes et le sport 1998-2002*, Bonn, 2002. Sur Internet : Groupe de travail international sur les femmes et le sport <http://www.canada2002.org/f/progress/worldwide/chapter3_america.htm>, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 31.
- ⁵³ OGLESBY, C. A., et coll. *Positive Embodiment : Contributions of Sport, Exercise and Physical Recreation to the Life-Long Development of Girls and Women*, Division des Nations Unies de la promotion de la femme, 2006, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 42. [Oglesby, *Positive Contribution*].
- ⁵⁴ ONUSIDA. *Le point sur l'épidémie de sida*, 2007. Sur Internet : ONUSIDA <http://data.unaids.org/pub/EPI/Slides/2007/2007_epiupdate_fr.pdf>, p. 8. [ONUSIDA, *Épidémie de sida*].
- ⁵⁵ *Ibid.*, p. 8.
- ⁵⁶ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « *Faits et chiffres sur la santé de la femme* », 2008. Sur Internet : OMS, <<http://www.who.int/features/factfiles/women/fre/index.html>>.
- ⁵⁷ Ce chiffre ne comprend pas les statistiques de la Chine.
- ⁵⁸ *Ibid.*
- ⁵⁹ *Ibid.*
- ⁶⁰ *Ibid.*, p. 49-51.
- ⁶¹ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007, p. 55-57. [Sur le terrain].
- ⁶² MARCH OF DIMES. « Pregnancy and Newborn Health Education Center ». Sur Internet : March of Dimes <http://www.marchofdimes.com/pnhec/159_515.asp>.
- ⁶³ BATISTA, D.C., V.L. CHIARA, et S.A. GUGELMIN. « Physical Activity and Pregnancy : Non-Athletic Pregnant Women's Health and Fetal Growth », *Rev. Bras. Saude Mater. Infant.*, 3:2 (avril/juin 2003), p. 151-158.
- ⁶⁴ MARUNDA, J. Infirmière communautaire au Zimbabwe, organisatrice du programme *Aerobics for Pregnant Women*. Citée dans *Rapport d'étape sur les femmes et le sport 1998-2002, de Windhoek à Montréal*, p. 58. Sur Internet : Conférence mondiale de 2002 sur les femmes et le sport, <http://www.canada2002.org/f/progress/worldwide/chapter3_america.htm>.
- ⁶⁵ OMS. « Gender and Mental Health », 2002. Sur Internet : OMS <http://www.who.int/gender/other_health/en/>. [OMS, « Gender and Mental Health »].
- ⁶⁶ L'idéation suicidaire est un terme médical courant qui sert à décrire les idées suicidaires, qui peuvent être précises au point de prendre la forme d'un plan bien établi, sans l'acte suicidaire lui-même.
- ⁶⁷ OMS. « Gender and Mental Health ».
- ⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ THE PRESIDENT'S COUNCIL ON PHYSICAL FITNESS AND SPORTS RESEARCH DIGEST. *Psycho-Physiological Contributions of Physical Activity and Sports for Girls* (1998). Sur Internet : President's Council <http://www.fitness.gov/digest_mar1998.htm>.

⁷⁴ OLER, M. J., et coll. « Depression, Suicidal Ideation, and Substance Use Among Adolescents : Are Adolescents at Less Risk? » *Archives of Family Medicine* (1994), p. 784, cité dans President's Council on Physical Fitness and Sports Research Digest (1998).

⁷⁵ SABO, D., et coll. « High School Athletic Participation and Adolescent Suicide : A Nationwide US Survey », *International Review for the Sociology of Sport*, 40:1 (2005), p. 5-23.

⁷⁶ Voir le chapitre 2, qui comprend une analyse et des sources détaillées.

⁷⁷ MCKAY, S., et coll. « The Impact of Recreation on Youth in Transition to Adulthood : A Focus on Youth-at-Risk », dans GALAWAY, B., et J. HUDSON, rédacteurs. *Youth in Transition : Perspectives on Research and Policy*, Toronto, TEP Nelson, 1996, p. 284-292.

⁷⁸ CRAIG, C., S. RUSSELL, et C. CAMERON. « Benefits and Impacts of Physical Activity for Ontario : Physical Activity Intervention Framework Report on Issues One and Three », Toronto, ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs, 1995.

⁷⁹ KENEN, R. H. « Double Messages, Double Images : Physical Fitness, Self-Concepts and Women in Exercise Classes », *Journal of Physical Education, Recreation and Dance*, 58 (1987), p. 76-79; EICKOFF, J., W. THORLAND, et C. ANSORGE. « Selected Physiological and Psychological Effects of Aerobic Dancing Among Young Adult Women », *Journal of Sports Medicine*, 23 (1983), p. 273-280;

MARKULA, P. « Looking Good, Feeling Good. Strengthening Mind and Body in Aerobics », dans *On the Fringes of Sport*, Allemagne, Akademia Verlag, 1993, p. 93-99; WARRICK, R., et R. TINNING. « Women's Bodies, Self Perceptions, and Physical Activity. A Naturalistic Study of Women's Participation in Aerobic Classes, Part 2 », *The ACHPER National Journal*, 126 (1989), p. 19-23.

⁸⁰ BRADY, M. *Letting Girls Play : Using Sport to Create Safe Space and Build Social Assets (Brief 1) : Promoting Safe and Productive Transitions to Adulthood*, 2005; RICHMAN, E., et D. SHAFFER. « If You Let Me Play Sports — How Might Sport Participation Influence Self-Esteem of Adolescent Females? », *Psychology of Women Quarterly*, 24:2 (2000), p. 189-199. [Richman, « If You Let Me »].

⁸¹ Richman, « If You Let Me », p. 189-199.

⁸² LINDGREN, E.C., G. PATRIKSSON, et B. FRIDLUND. « Empowering Young Female Athletes Through a Self-Strengthening Programme : Qualitative Analysis », *European Physical Education Review*, 8:3 (2002), p. 230-248.

⁸³ SABO, D., et coll. « High School Athletic Participation, Sexual Behaviour and Adolescent Pregnancy : A Regional Study », *Journal of Adolescent Medicine*, 25 (1999), p. 207-216.

⁸⁴ BRADY, M., et A.B. KHAN. *Letting Girls Play : The Mathare Youth Sports Association's Football Program for Girls*, New York, Population Council, 2002. [Brady et Khan, *Letting Girls Play*].

⁸⁵ BRADY et KHAN. *Letting Girls Play*.

⁸⁶ M. BELEWA. *Annual Narrative Report 2005, Moving the Goalposts Kilifi Kenya*. Sur Internet : MTGK <<http://www.mtgk.org/publications.html>>.

⁸⁷ *Sur le terrain*, p. 58-60.

⁸⁸ Pour de plus amples renseignements au sujet de *U-Go-Girl*, rendez-vous sur le site Web de SCORE, à l'adresse <<http://www.score.org.za/>>.

⁸⁹ BRADY et KHAN. *Letting Girls Play*, p. 17.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 1.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² BRUCE, J. « A Note on the Social and Economic Development and Reproductive Health of Vulnerable Adolescent Girls », Division des Nations Unies de la promotion de la femme, en collaboration avec l'UNICEF, 2006, p. 10. Sur Internet : ONU, Division de la promotion de la femme, <<http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/elim-disc-viol-girlchild/ExpertPapers/EP.11%20Bruce.pdf>>.

⁹³ *Ibid.*, p. 6.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁵ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Rapport préliminaire : de la pratique aux politiques*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2006, p. 168. Sur Internet : <<http://iwg.sportanddev.org/data/html/editor/file/SDP%20IWG/Right%20to%20Play%20-%20From%20Practice%20to%20Policy%20book.pdf>>.

⁹⁶ FABRIZIO-PELAK, C. « Negotiating Gender/Race/Class Constraints in the New South Africa : A Case of Women's Soccer », *International Review for the Sociology of Sport*, 40:1 (2005), p. 53-70; HARGREAVES, J. « Women's Sport, Development, and Cultural Diversity : The South African Experience », *Women's Studies International Forum*, 20:2 (1997), p. 191-207.

⁹⁷ BRADY et KHAN. *Letting Girls Play*, p. 17.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 27.

¹⁰¹ Il se peut qu'elles soient découragées par les inégalités dans l'attribution des ressources, des entraîneurs et des installations, qui favorisent le sport masculin, ou par les difficultés liées à la gestion de leurs responsabilités domestiques, des questions de sécurité et des problèmes liés à leur réputation.

¹⁰² ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 28.

¹⁰³ ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 28.

¹⁰⁴ BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. « United Nations Sports Bulletin », New York, ONU, juin 2005, n° 4. Sur Internet : ONU

-
- <http://www.un.org/sport2005/newsroom/bulletin/united_nations_sport_bulletin_4_15_june_05.pdf>, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 29.
- ¹⁰⁵ FOND DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. *UNICEF and FIFA Partnership for 2006 FIFA World Cup Germany Highlights Peace and Tolerance*, Royaume-Uni, 2006. Sur Internet : UNICEF <http://www.unicef.org.uk/press/news_detail_full_story.asp?news_id=685>, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 28.
- ¹⁰⁶ MEIER, M. « Gender Equity, Sport and Development », 2005, p. 17. Sur Internet : International Platform on Sport and Development, <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/103.pdf>>. [Meier, « Gender Equity, Sport and Development »]
- ¹⁰⁷ *Sur le terrain*, p. 46-48.
- ¹⁰⁸ Pour de plus amples renseignements au sujet de la façon dont la modification des normes relatives à l'identité sexuelle affecte les droits de la femme et les stéréotypes, veuillez vous rendre sur le site de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies, à l'adresse <<http://www.un-instraw.org/>>.
- ¹⁰⁹ THEBERGE, N. « No Fear Comes: Adolescent Girls, Ice Hockey, and the Embodiment of Gender », *Youth and Society*, 34:4 (2003), p. 497-516.
- ¹¹⁰ KARURU, P. « Scoring for Social Change : Mathare Youth Sport Association Girls Team in Kenya », *Global Media Journal*, 5:8 (printemps 2006).
- ¹¹¹ BRADY et KHAN. *Letting Girls Play*, p. 22-23.
- ¹¹² *Sur le terrain*, p. 81-83.
- ¹¹³ *Sur le terrain*, p. 58-61.
- ¹¹⁴ INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES. Sur Internet ONU <<http://www.un-instraw.org/en/index.php?option=content&task=blogcategory&id=171&Itemid=233>>.
- ¹¹⁵ HANNAN. « Challenging the Gender Order », p. 14.
- ¹¹⁶ MEIER. « Gender Equity, Sport and Development », p. 16.
- ¹¹⁷ *Ibid.*
- ¹¹⁸ BRADY et KHAN. *Letting Girls Play*, p. 19.
- ¹¹⁹ Pour de plus amples renseignements au sujet de *Go Sisters* en Zambie, consultez le site EduSport <<http://www.edusport.net>>.
- ¹²⁰ BELEWA, M. « Moving the Goalposts : Kilifi, Kenya. Annual Narrative Report », 2005. Sur Internet : Moving the Goalposts Kilifi, <http://www.mtgk.org/documents/2005_ANNUAL_REPORT.pdf>.
- ¹²¹ *Ibid.*
- ¹²² Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce projet, veuillez consulter le site de Jeux du Commonwealth Canada à l'adresse <<http://www.commonwealthgames.ca>>.
- ¹²³ CIO. « Feuille d'information : les femmes dans le mouvement olympique — points principaux » (novembre 2006). Sur Internet : CIO <http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_992.pdf>.
- ¹²⁴ *Ibid.*
- ¹²⁵ HANNAN. « Challenging the Gender Order », p. 6.
- ¹²⁶ WHITE, A., et D. SCORETZ. *De Windhoek à Montréal : rapport d'étape sur les femmes et le sport 1998-2002*. Rapport du Conseil national des sports du Botswana, p. 12. Sur Internet : <http://www.sportdevelopment.org.uk/html/women_progress_report_2002.html>
- ¹²⁷ OGLESBY. *Positive Contribution*, cité dans ONU. *Les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, p. 55.
- ¹²⁸ Adapté de « On The Move : Increasing Participation of Girls and Women in Recreational Sport and Physical Activity ». Sur Internet : CAAWS <<http://www.caaws.ca>>; BRADY, M., et A.B. KHAN. *Letting Girls Play : the Mathare Youth Sports Association's Football Program for Girls*, New York, Population Council, 2002.

CHAPITRE 5

LE SPORT ET LES PERSONNES HANDICAPÉES : Promotion de l'intégration et du bien-être

TABLE DES MATIÈRES

- 1. CONTEXTE : HANDICAP, DÉVELOPPEMENT ET SPORT**
 - 1.1 Handicap et développement
 - 1.2 Le sport en tant qu'outil d'intégration des personnes handicapées
 - 1.3 Limites du sport quant à l'intégration des personnes handicapées
 - 1.4 Le sport, les personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.5 Cadres internationaux concernant le handicap et le sport

- 2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES HANDICAPÉES**
 - 2.1 Usage du sport pour réduire la marginalisation
 - 2.2 Le sport en tant qu'agent de socialisation
 - 2.3 L'indépendance et la participation au sport
 - 2.4 Usage du sport pour rendre les personnes handicapées plus autonomes
 - 2.5 Intégration des personnes handicapées

- 3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS**
 - 3.1 Recommandations en matière de politiques
 - 3.2 Recommandations en matière de programmes
 - 3.3 Mise à profit des contributions de tous les secteurs du gouvernement et de la société

1. CONTEXTE : HANDICAP, DÉVELOPPEMENT ET SPORT

« Aucun pays ne peut se permettre de tourner le dos à 10 % de sa population. »

– proclamation de l'OIT/UNESCO/UNICEF/OMS, 3 décembre
1997

1.1 Handicap et développement

Le handicap définit toute condition physique ou mentale qui limite les mouvements, les sens ou les activités d'une personne. Le terme handicap est utilisé par convention pour définir des attributs qui sont assez graves pour affecter ou empêcher le fonctionnement quotidien normal. Selon la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, « par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »¹. Les handicaps peuvent être permanents, temporaires ou épisodiques. La personne handicapée peut en être affectée dès sa naissance ou en être touchée plus tard, par une blessure ou une maladie.

La Banque mondiale estime qu'environ 600 millions de personnes, soit 10 % de la population mondiale, sont affectées par un handicap², et que 80 % de ces personnes vivent dans les pays en voie de développement³. Si l'on comprend les familles des personnes handicapées, au moins 25 % de la population mondiale est directement touchée par un handicap⁴.

Le handicap est une cause et une conséquence de la pauvreté. Ce lien est particulièrement étroit dans les pays en voie de développement. Des études ont permis d'établir que 98 % des enfants handicapés qui vivent dans les pays en voie de développement ne reçoivent aucune éducation⁵. Ce chiffre est encore plus élevé pour les filles handicapées⁶. Par conséquent, un nombre disproportionné de personnes handicapées vivent dans une extrême pauvreté dans les pays en voie de développement⁷. Parallèlement, les personnes qui vivent dans la pauvreté courent plus de risque d'être handicapées en raison de la malnutrition et de l'absence de soins de santé, ainsi que d'environnements de vie et de travail peu sûrs⁸.

La corrélation entre la pauvreté et le handicap a des implications directes sur la capacité des pays en voie de développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est difficile de résoudre le problème de la pauvreté elle-même sans se pencher sur les causes du handicap et de l'exclusion sociale et économique des personnes handicapées. Aussi longtemps

que 10 % de la population d'un pays reste sans éducation et sans emploi, le pays en question aura des difficultés pour réaliser les cibles des OMD. Inversement, les pays qui s'attaquent résolument à l'interdépendance entre le handicap et la pauvreté progresseront en direction des cibles des OMD⁹.

Le lien entre le handicap et la pauvreté n'est pas limité aux pays en voie de développement. Malgré de grandes fluctuations dans le niveau de richesse et la qualité de vie d'un pays à l'autre, les personnes handicapées ont globalement tendance à faire l'objet d'une exclusion sociale, politique et économique plus importante que les personnes qui ne le sont pas¹⁰.

Dans de nombreux pays, les croyances et les attitudes ont évolué et reconnaissent désormais l'importance d'une pleine intégration des personnes handicapées. Le leadership dont font preuve les personnes handicapées et leurs familles est en grande partie à l'origine de l'évolution de ces attitudes. Par conséquent, plusieurs lois ont été promulguées afin de leur assurer des droits égaux, et de nombreux efforts sont en cours pour améliorer l'accessibilité et l'intégration en milieu de travail et dans la vie communautaire.

Le 30 mars 2007, la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies a été ouverte à la signature des États membres. La convention est le premier document international faisant force de loi qui met l'accent sur la reconnaissance et l'application des droits des personnes handicapées. Les États qui ratifient cette convention doivent promulguer des lois et prendre d'autres mesures afin d'améliorer les droits des personnes handicapées, et abolir les lois, les coutumes et les pratiques qui introduisent une discrimination à leur égard¹¹. Quarante-et-un pays ont adhéré à la convention au premier jour où elle a été ouverte à la signature, ce qui représente un record¹². Le 3 avril 2008, la convention a reçu sa vingtième ratification, ce qui lui a permis d'entrer en vigueur trente jours plus tard, le 3 mai 2008.

Malgré ce jalon important, les personnes handicapées font encore face à des obstacles sociaux, et le handicap provoque toujours encore des attitudes négatives et de la discrimination dans de nombreuses sociétés. Les personnes concernées, ainsi que leurs familles, continuent d'être marginalisées, impuissantes, socialement et économiquement tenues à l'écart¹³.

Le coût de cette exclusion et de cette discrimination en termes d'occasions manquées et de mauvaise qualité de vie est énorme pour les personnes handicapées et leurs familles. Ce coût comprend un potentiel non réalisé pour la société, étant donné les contributions sociales, économiques et culturelles que ces personnes pourraient apporter dans des circonstances plus équitables et moins discriminatoires.

1.2 Le sport en tant qu'outil d'intégration des personnes handicapées

Le sport pour les personnes handicapées n'est pas un concept nouveau, mais la prise de conscience de son plein potentiel en tant que moyen efficace et économique de favoriser une meilleure intégration et le bien-être des personnes handicapées n'en est qu'à ses débuts.

Le sport, en particulier la gymnastique, a été premièrement utilisé en Suède à la fin des années 1800 comme thérapie pour les personnes handicapées¹⁴. Depuis cette date, le sport pour les personnes handicapées a connu un développement considérable et englobe plus de 17 événements sportifs internationaux, dont trois événements de compétition au niveau olympique ciblant les athlètes handicapés, c'est-à-dire les Jeux olympiques des sourds (pour ceux qui sont atteints d'une déficience de l'ouïe), les Jeux paralympiques (pour les personnes atteintes de toute autre forme de handicap physique, comme la perte d'un membre ou la cécité) et les Jeux olympiques spéciaux (pour les personnes handicapées mentales)¹⁵. Le développement du sport pour les personnes handicapées se reflète dans les 47 périodiques et revues axés sur l'éducation physique et les loisirs d'adaptation, et les nombreux bulletins d'information publiés par les organisations de sport pour handicapés du monde entier¹⁶.

Le sport accroît l'intégration et le bien-être des personnes handicapées de deux manières : en modifiant l'opinion et le sentiment de la collectivité à leur égard et en changeant l'opinion et le sentiment que de telles personnes ont d'elles-mêmes. Le premier de ces effets du sport est nécessaire pour réduire la marginalisation et la discrimination associées au handicap. Le deuxième est nécessaire pour que les personnes handicapées puissent gagner de l'autonomie afin de reconnaître leur propre potentiel et se faire les défenseurs de changements au sein de la société qui leur permettront de pleinement le réaliser. Les effets que produit le sport sur le plan communautaire et individuel contribuent à réduire l'isolement des personnes handicapées et à leur permettre de s'intégrer davantage à la vie de leur collectivité.

Le sport modifie les perceptions de la collectivité à l'égard des personnes handicapées en redirigeant son attention sur leurs capacités et en reléguant leur handicap à l'arrière-plan¹⁷. Par le biais du sport, les personnes sans handicap peuvent rencontrer les personnes handicapées (peut-être pour la première fois) dans un contexte positif, et les voir accomplir ce qu'elles croyaient auparavant impossible¹⁸. Cette expérience leur permet de remettre profondément en question et de remodeler leurs idées au sujet de ce que les personnes handicapées peuvent ou ne peuvent pas faire. En outre, la tendance à mettre l'accent sur le handicap plutôt que sur la personne est grandement réduite, en raison notamment de l'expérience sportive commune que les deux groupes partagent désormais.

Le sport apporte un changement tout aussi profond chez la personne handicapée. Pour certaines de ces personnes, il s'agit de la première expérience de l'indépendance humaine, c'est-à-dire que cela leur permet de faire des choix et de prendre des risques tout seuls. Pour d'autres, l'acquisition progressive de compétences et l'accumulation de réussites renforcent la confiance en soi nécessaire pour relever d'autres défis dans la vie, comme la poursuite des études ou la recherche d'un emploi. Le sport offre également la chance aux personnes handicapées de développer des aptitudes sociales, de forger des amitiés en dehors du cercle familial, d'exercer des responsabilités et d'assumer des rôles de leadership. Par le biais du sport, les personnes handicapées acquièrent des compétences essentielles en interaction sociale, assurent leur indépendance et gagnent l'autonomie nécessaire pour devenir des leaders et amener des changements¹⁹. Dans les propres termes d'un participant :

« C'était fantastique de connaître enfin le sport palpitant du football aveugle, puisque je ne pouvais pas m'imaginer jouer au football comme mes amis qui voient bien... En jouant au football aveugle, je relève des défis, je m'amuse tous les jours et j'ai trouvé de merveilleux camarades²⁰. En maîtrisant de nouvelles techniques et en surmontant de nouvelles difficultés dans chaque jeu grâce au travail d'équipe, j'ai un sens de contrôle qui me donne confiance en moi et me rend fier. Je crois que le sport encourage l'esprit de stimulation et de confiance en soi, qui est essentiel dans la vie. »²¹

1.3 Limites du sport quant à l'intégration des personnes handicapées

Lorsqu'aucun effort n'est fourni en sorte que la participation au sport ne soit pas discriminatoire, le sport reste simplement un autre moyen par lequel les attitudes et les pratiques discriminatoires envers les personnes handicapées se perpétuent. Même lorsque la décision a été prise de rendre le sport plus accessible et moins discriminatoire, si l'on ne suit pas des étapes fondamentales pour favoriser la compréhension, les connaissances et la communication au sujet de la façon d'adapter le sport de façon appropriée, l'intolérance peut être exacerbée et²² mener à des dissensions. Avec une communication, des connaissances et des compétences appropriées, le sport peut se révéler un puissant outil de transformation des attitudes de la collectivité et de gain d'autonomie par les personnes handicapées, grâce à l'acquisition de nouvelles aptitudes physiques et sociales, d'une solide confiance en soi et de relations valorisantes.

1.4 Le sport, les personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement

Le sport peut jouer un rôle important dans l'amélioration de l'intégration et du bien-être des personnes handicapées et, ce faisant, contribuer à l'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement. Le tableau n° 5.1 décrit la façon dont le sport pour les personnes handicapées peut contribuer à réaliser certains OMD particuliers.

Tableau n° 5.1 Le sport, les personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la marginalisation et amélioration de l'estime de soi, de la confiance en soi et des aptitudes sociales, ce qui mène à un taux d'emploi plus élevé et à une chute des niveaux de pauvreté et de faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la marginalisation qui empêche les enfants handicapés de fréquenter l'école • Meilleure conscience de l'importance de l'éducation physique pour tous les enfants et de la possibilité d'adapter les activités pour les enfants handicapés
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomisation des femmes et des filles handicapées par le biais de possibilités liées au monde du sport et acquisition de renseignements dans le domaine de la santé, de compétences, de réseaux sociaux et d'expérience en leadership • Relâchement des normes restrictives en matière d'identité sexuelle grâce à l'introduction du concept du sport féminin
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé des enfants handicapés grâce à l'augmentation de l'activité physique • Réduction des risques d'infanticide grâce à la diminution de la marginalisation et à la promotion d'une meilleure acceptation des enfants handicapés par la collectivité
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux renseignements relatifs à la santé et à l'éducation pour les femmes handicapées, en se servant du sport comme d'une plateforme de communication
6. Combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux renseignements en matière de prévention des maladies et de traitement pour les personnes handicapées par le biais de programmes qui comportent un volet d'instruction dans le domaine de la santé • Réduction de la marginalisation associée au VIH et au SIDA grâce à l'intégration aux activités sportives des personnes qui en sont touchées • Amélioration de la vie des personnes qui vivent avec le VIH et le

	SIDA grâce à leur participation aux activités sportives
7. Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des connaissances et renforcement des mesures en faveur de la durabilité de l'environnement parmi les personnes handicapées, en utilisant le sport comme plateforme d'éducation et de mobilisation sociale
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> Création de réseaux mondiaux au sujet du sport et du handicap pour la collecte de données, la sensibilisation du public et l'échange de connaissances

1.5 Cadres internationaux concernant le handicap et le sport

Le pouvoir du sport en tant que moyen d'améliorer la vie des personnes handicapées est reflété dans un éventail de conventions, de stratégies et de documents internationaux.

Dès 1978, l'UNESCO a reconnu la valeur du sport pour les personnes handicapées dans sa *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*²³. La charte appelle les pays à offrir des conditions particulières aux personnes handicapées « afin de permettre le développement intégral de leur personnalité grâce à des programmes d'éducation physique et de sport adaptés à leurs besoins »²⁴.

En 1982, les Nations Unies ont développé le *Programme d'action mondial*, une stratégie globale visant à renforcer la prévention du handicap, la réadaptation et l'égalisation des chances. Ce programme déclarait que les délégations membres doivent « encourager toutes les formes d'activités sportives des personnes handicapées, notamment en leur fournissant les moyens appropriés et en assurant comme il convient l'organisation de ces activités »²⁵. Le programme a ouvert la voie à la Décennie internationale des personnes handicapées (1983-1992) des Nations Unies, au cours de laquelle les gouvernements étaient invités à mettre les dispositions relatives au programme en œuvre. En 1993, les Nations Unies ont adopté *les Règles pour l'égalisation des chances des handicapés*, qui abordaient également le droit au sport des personnes handicapées²⁶.

La décennie de l'ONU a été suivie par la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (1993–2002, plus tard prolongée jusqu'en 2012), la Décennie africaine des personnes handicapées (2000–2009) et la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016). Le plan d'action formellement adopté par l'Organisation de l'unité africaine (de nos jours l'Union africaine) en 2002 fait explicitement référence au besoin de « promouvoir davantage d'efforts qui encouragent des attitudes

valorisantes envers les enfants, les jeunes, les femmes et les adultes handicapés, et la mise en œuvre de mesures qui assurent leur accès à la réadaptation, à l'éducation, à la formation et à l'emploi, ainsi qu'aux activités culturelles et sportives et à l'environnement physique»²⁷.

La Décennie des Amériques s'appuie sur la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées, adoptée en 1999 et entrée en vigueur en 2001. La convention a été jusqu'à présent ratifiée par 17 pays²⁸. Elle appelle les gouvernements à éliminer la discrimination et à promouvoir l'intégration par les entités des secteurs public et privé dans l'offre de biens, de services, d'installations, de programmes et d'activités de sport, ainsi que d'autres domaines d'activité²⁹.

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées est le premier document international juridiquement contraignant qui met l'accent sur la reconnaissance et l'application des droits des personnes handicapées. L'article 30.5 de la convention stipule ce qui suit³⁰ :

« Afin de permettre aux personnes handicapées de participer, sur la base de l'égalité avec les autres, aux activités récréatives, de loisir et sportives, les États Parties prennent des mesures appropriées pour :

- a) Encourager et promouvoir la participation, dans toute la mesure possible, de personnes handicapées aux activités sportives ordinaires à tous les niveaux;*
- b) Faire en sorte que les personnes handicapées aient la possibilité d'organiser et de mettre au point des activités sportives et récréatives qui leur soient spécifiques et d'y participer, et, à cette fin, encourager la mise à leur disposition, sur la base de l'égalité avec les autres, de moyens d'entraînements, de formations et de ressources appropriés;*
- c) Faire en sorte que les personnes handicapées aient accès aux lieux où se déroulent des activités sportives, récréatives et touristiques;*
- d) Faire en sorte que les enfants handicapés puissent participer, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, aux activités ludiques, récréatives, de loisir et sportives, y compris dans le système scolaire;*
- e) Faire en sorte que les personnes handicapées aient accès aux services des personnes et organismes chargés d'organiser des activités récréatives, de tourisme et de loisir et des activités sportives.*

L'article 30.5 traite du sport traditionnel et du sport des personnes handicapées. La participation aux activités sportives traditionnelles signifie que les personnes handicapées participent aux côtés d'athlètes qui n'ont pas nécessairement de handicap; par exemple, lorsqu'un athlète dont

l'ouïe est déficiente participe au football au collège avec des coéquipiers qui entendent normalement. Le handicap de l'athlète ne donne lieu à aucune adaptation des règles. Dans de tels cas, il est important de s'assurer que les personnes handicapées ont accès à la participation et ne sont pas exclues en raison de croyances discriminatoires au sujet de leurs capacités ou de préoccupations bien intentionnées, mais excessives, au sujet de leur sécurité³¹.

La participation à des activités sportives destinées aux personnes handicapées signifie que ces dernières participent avec d'autres personnes atteintes de formes de handicap similaires. Dans ce domaine, les personnes handicapées éprouvent souvent des difficultés à obtenir suffisamment de temps pour s'entraîner, à accéder aux installations, à obtenir des entraîneurs qui savent comment adapter le sport, ou à jouir d'un accès équitable aux services et aux ressources disponibles aux athlètes qui ne sont pas handicapés³².

Le handisport est une troisième catégorie, qui n'est pas explicitement abordée par la convention, et qui fait référence au sport adapté pour intégrer les personnes handicapées. En plus du sport destiné aux personnes handicapées, il comprend le sport conçu pour permettre aux personnes handicapées et à celles qui ne le sont pas de participer. Par exemple, les équipes de volley-ball qui jouent assises peuvent comprendre des athlètes handicapés et des athlètes qui ne le sont pas, car ce sport a été adapté aux deux groupes de joueurs.

Le paragraphe 30.5 exige également des gouvernements qu'ils fassent en sorte que les personnes handicapées aient accès aux lieux où se déroulent les activités sportives et récréatives, en tant que spectateurs et participants actifs. Cette disposition exige également que les enfants handicapés soient intégrés aux activités d'éducation physique dans le système scolaire « dans toute la mesure possible », et qu'ils aient un accès égal au jeu.

Pour faire en sorte que les droits garantis par la convention soient mis en œuvre dans le monde entier, le Groupe de travail international sur le handicap et le sport a été fondé en janvier 2006. Ses membres comprennent des organismes de l'ONU, des ONG internationales et d'autres organisations. Le groupe de travail est chargé de la surveillance et de la promotion du sport pour les personnes handicapées à l'échelon mondial³³.

2. DONNÉES PROBANTES : L'USAGE DU SPORT POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES HANICAPÉES

La popularité universelle du sport, ses avantages en matière de développement physique, social et économique et son efficacité prouvée en tant que plateforme d'éducation et de mobilisation sociale font un outil idéal pour réduire la marginalisation associée au handicap. Ces caractéristiques font également du sport un outil idéal pour favoriser la socialisation, l'indépendance, l'autonomisation et la pleine intégration des personnes handicapées. Dans ce sens, le sport n'est pas un luxe. C'est une approche nécessaire et complémentaire, qui peut renforcer l'impact des méthodes traditionnelles du développement et de l'autonomisation au plan individuel et communautaire.

2.1 Usage du sport pour réduire la marginalisation

À certains endroits, les personnes handicapées ont réussi à être perçues selon leurs capacités plutôt que selon leur handicap. À d'autres, certaines personnes souffrent de la marginalisation associée à leur handicap. La marginalisation consiste en des stéréotypes injustifiés, des fausses suppositions, des perceptions négatives et des préjugés³⁴. Dans de nombreuses collectivités, la marginalisation a des racines profondes³⁵. La plupart des pratiques et des politiques discriminatoires qui constituent des obstacles pour les personnes handicapées proviennent de la marginalisation³⁶. La marginalisation est la cause du refus de certains enfants de jouer avec des enfants handicapés, des enseignants de demander à un élève handicapé ce qu'il peut faire, et des employeurs d'engager une personne handicapée parce qu'ils croient que ces personnes sont inférieures aux personnes non handicapées³⁷.

Les conséquences de la marginalisation peuvent être graves, et même mortelles. Dans certaines cultures, le simple fait que l'un des membres de la famille soit handicapé rend le mariage difficile pour une femme non handicapée de la même famille³⁸. Les mères peuvent être tenues pour responsables de la naissance d'un enfant handicapé³⁹, puis être abandonnées par leur mari⁴⁰. Souvent incapables de travailler à temps plein et de s'occuper de leur(s) enfant(s), elles se voient quelquefois refuser l'aide de leurs familles, parce que leur enfant est handicapé⁴¹. Les parents, poussés par la honte ou la peur pour la sécurité de leur enfant handicapé, peuvent le confiner à la maison⁴². Dans certaines cultures, la marginalisation associée au handicap est si grave qu'elle entraîne l'infanticide⁴³. Comme les personnes handicapées ont quelquefois une valeur moindre que celles qui ne le sont pas, elles peuvent également se voir refuser des soins de santé

essentiels⁴⁴. Cette situation est particulièrement grave dans les collectivités qui n'offrent aucun service ni aucun soutien aux personnes handicapées et à leurs familles, comme les colonies non structurées et les taudis.

Plus les questions liées au handicap sont abordées dans la société conventionnelle, plus les personnes handicapées seront acceptées. Le sport peut contribuer à lutter contre la marginalisation, car il place les personnes handicapées dans une position qui met leurs compétences en valeur. L'accent n'est pas mis sur leur handicap, mais sur leur capacité à marquer un but ou à faire une passe décisive qui permet de gagner le match. Ce point est souligné par le Bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme :

« Pour la collectivité, la participation des personnes handicapées aux activités sportives offre un moyen de défaire les images invalidantes qui représentent les personnes handicapées comme étant passives, inactives et manquant des aptitudes nécessaires pour participer à la vie communautaire au sens large. En démolissant les stéréotypes attachés au handicap, la participation aux activités sportives contribue à la construction de collectivités moins discriminatoires, et donc à davantage de coopération et de cohésion sociales. »⁴⁵

La couverture médiatique des événements sportifs auxquels participent des personnes handicapées peut jouer un rôle majeur dans la création de perceptions plus valorisantes et exactes. Par exemple, la renommée croissante des Jeux paralympiques a considérablement contribué à une reconnaissance accrue des personnes handicapées⁴⁶. Plus de 300 millions de personnes ont suivi le reportage télévisé des Jeux paralympiques de 2000 à Sydney⁴⁷. Ce seul événement a considérablement sensibilisé le public aux aptitudes des personnes handicapées.

À l'aide du sport, les personnes handicapées peuvent s'efforcer d'éliminer la marginalisation qui les touche dans leur propre collectivité. Dans les zones rurales du Bangladesh, où l'ONG internationale Handicap International gère le projet *Sport for Children and Youth with Disabilities*, le personnel a signalé un changement important dans l'attitude des villageois envers les personnes handicapées après les avoir observées en train de faire du sport avec leurs camarades⁴⁸.

Un autre exemple, peut-être le plus connu, est celui d'Emmanuel Yeboah, du Ghana. Yeboah, qui est né sans jambe inférieure droite, a été abandonné par son père, qui avait honte d'avoir un enfant handicapé. En réponse à la marginalisation et aux attitudes négatives auxquelles il a fait face tout au long de sa vie, Yeboah a décidé de traverser le Ghana à bicyclette pour attirer l'attention sur les personnes handicapées et pousser les gouvernements nationaux à s'occuper

des problèmes liés au handicap. Sur son chemin, Yeboah s'est arrêté dans des villages pour parler aux gens de ce que la vie avec un handicap signifie. Son combat en faveur des droits des personnes handicapées a finalement attiré l'attention à l'échelon international, dont celle de son compatriote Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, qui est devenu un solide défenseur de la cause. Le roi Osagyefuo du Ghana a également montré son intérêt, invitant le cycliste à le rencontrer, faisant d'Emmanuel Yeboah la première personne handicapée au Ghana à recevoir une audience royale.

La marginalisation n'est pas seulement un obstacle externe qui empêche les personnes handicapées d'avoir accès aux droits sociaux, économiques et politiques; elle est souvent un obstacle interne, qui hante les personnes handicapées, parce qu'elles se demandent quelle est leur propre valeur dans la société. Par exemple, la plupart des victimes de mines antipersonnel qui font partie de la Ligue nationale cambodgienne de volley-ball (handisport) indiquent qu'elles ont envisagé de se suicider après avoir perdu un membre⁴⁹. En fonction de leurs propres notions antérieures sur les personnes handicapées, elles n'avaient aucun espoir. Cependant, par leur engagement dans le sport, ces joueurs de volley-ball ont remarqué qu'ils étaient capables de réaliser bien davantage qu'ils ne l'imaginaient. Leurs propres opinions sur les restrictions causées par leur handicap ont fondamentalement changé, leur donnant une perspective plus optimiste et leur redonnant foi en l'avenir.

La marginalisation présente des difficultés particulières pour les femmes handicapées. Ces dernières sont souvent doublement désavantagées, car elles sont victimes de discrimination en raison de leur sexe et de leur handicap. Des études ont permis d'établir que 93 % des femmes handicapées ne participent pas aux activités sportives ou physiques⁵⁰, et que les femmes ne composent qu'un tiers des athlètes handicapés aux compétitions internationales. De nombreux pays refusent encore d'inscrire des femmes à ces compétitions⁵¹. L'accès à l'éducation et aux services communautaires, y compris aux services de réadaptation, fait souvent l'objet d'une discrimination sexuelle, en particulier dans les pays où l'on pense que le rôle principal de la femme est à la maison. Avec cette exclusion supplémentaire, le taux d'analphabétisme est encore plus élevé chez les femmes handicapées, et leur taux de chômage est plus élevé que celui des hommes handicapés⁵². Il est également plus probable que les femmes handicapées soient victimes de violence, y compris la violence sexuelle⁵³. Elles sont prises pour cible, car leur statut peu élevé dans la société les rend vulnérables, et parce qu'il leur est difficile, voire impossible, d'obtenir gain de cause et réparations en justice.

En offrant aux femmes handicapées l'occasion de faire de la compétition et de montrer leurs aptitudes physiques, le sport contribue à réduire les stéréotypes liés à l'identité sexuelle et les

images négatives associées aux femmes handicapées. Le sport crée pour ces femmes un environnement plus équitable qui leur donne davantage d'autonomie, leur confère l'assurance nécessaire pour poursuivre leurs objectifs dans d'autres domaines de la vie avec la même confiance et la même foi en elles.

2.2 Le sport en tant qu'agent de socialisation

Les personnes handicapées sont généralement exclues des cercles de l'éducation, du travail et de la vie communautaire à un très jeune âge. L'exclusion compromet leurs chances de créer et d'entretenir des relations avec autrui, facteur essentiel à leur développement social et déterminant pour leur santé et leur bien-être. Par conséquent, il est possible que les personnes handicapées n'aient que très peu d'expérience en comportement social, et ne sachent pas comment saluer quelqu'un, engager une conversation et dialoguer avec autrui.

Le sport peut très bien servir à aider les personnes handicapées à acquérir les aptitudes sociales dont elles manquent peut-être⁵⁴. Il enseigne à chaque personne à communiquer avec efficacité⁵⁵, et lui révèle l'importance du travail d'équipe et de la coopération, de l'établissement d'objectifs, de la discipline personnelle, du respect d'autrui⁵⁶ et des règles⁵⁷. Le sport peut également permettre aux personnes handicapées de prendre des risques et d'apprendre à gérer leurs défaites et leurs succès dans un environnement sûr et qui leur est favorable⁵⁸. Les entraîneurs et les coéquipiers constituent d'importants modèles⁵⁹ et peuvent aider les personnes handicapées à développer des compétences qu'elles peuvent appliquer dans d'autres aspects de la vie, comme le travail⁶⁰.

La popularité universelle du sport en fait un instrument idéal de promotion de l'interaction sociale, même dans les régions reculées⁶¹. En rassemblant des personnes atteintes de handicaps semblables, le sport contribue à la normalisation⁶², et permet aux personnes handicapées d'échanger leurs expériences et d'entretenir des rapports de camaraderie avec d'autres personnes qui comprennent leurs difficultés et leurs capacités. Grâce à cette interaction sociale avec leurs pairs, les personnes handicapées développent un sentiment valorisant de leur propre identité et de l'identité de leur collectivité, car elles ne se sentent plus mises à l'écart, elles sont comme tout le monde. Linda Mastandrea, athlète paralympique et avocate, déclare à ce sujet :

« Dans le monde du sport en chaise roulante (...) je me suis rendu compte (...) que je n'étais pas différente, mais plutôt tout à fait comme tous les autres joueurs. Grâce à mes années de compétition, j'ai trouvé la force et la motivation nécessaires pour poursuivre des objectifs que je n'aurai jamais envisagés auparavant. J'ai appris que les personnes handicapées du monde entier ont les mêmes luttes et les mêmes combats que moi, essaient de s'intégrer, de

*se déplacer, d'apprendre, de faire, d'être. »*⁶³

Le sport rassemble également les parents et les familles des personnes handicapées. Souvent, les parents des personnes handicapées se retrouvent elles-mêmes isolées sur le plan social. L'interaction sociale avec des personnes qui passent par les mêmes expériences permet aux familles de se soutenir mutuellement et leur donne l'autonomie nécessaire pour se faire les champions de changements positifs à apporter pour que les personnes handicapées jouissent d'une meilleure intégration et de l'égalité des chances⁶⁴.

2.3 L'indépendance et la participation au sport

La définition de l'indépendance et la valeur que l'on y accorde varient d'une culture et d'une personne à l'autre. L'indépendance est souvent définie par l'autonomie en matière de santé. Cependant, dans le contexte du handicap, l'indépendance a été définie comme « la capacité d'avoir la maîtrise sur sa vie et de prendre des décisions la concernant »⁶⁵. Une étude a permis d'établir que les jeunes personnes handicapées interprétaient l'indépendance comme « le fait de pouvoir réaliser leur plein potentiel et d'être autorisées à participer », en ayant au besoin recours à une assistance appropriée pour atteindre leurs objectifs⁶⁶. Ces jeunes ne considéraient pas le soutien comme étant négatif, mais plutôt comme un moyen de faciliter de nouvelles expériences⁶⁷. Cette définition de l'indépendance comprend la notion d'interdépendance, essentielle à chacun pour vivre, travailler et communiquer avec succès⁶⁸.

Les personnes handicapées sont considérées dans certaines sociétés comme étant dépendantes, frêles, incapables et sans aucune aptitude⁶⁹. Il est intéressant de constater que la dépendance résultant d'un handicap est souvent involontairement exagérée par les enseignants et les membres de la famille; dans certains cas, la dépendance des personnes handicapées est presque entièrement créée par leur entourage. On ne les encourage pas à développer leurs propres idées, à exprimer leurs désirs et à prendre leurs propres décisions⁷⁰.

Les collectivités et les écoles ne sont souvent pas sensibles à l'importance de l'indépendance pour les personnes handicapées⁷¹. Une étude a conclu que les jeunes handicapés étaient exclus des activités sportives, car leurs enseignants d'éducation physique étaient trop protecteurs et mettaient un accent trop important sur leur sécurité⁷². L'absence de soutien communautaire permettant aux personnes handicapées de vivre avec plus d'indépendance ne laisse souvent à ces personnes, ainsi qu'à leurs familles, que très peu d'options. Il en résulte la création d'un cycle de dépendance sans fin et coûteux, qui charge inutilement les familles et les collectivités qui prennent soin de personnes handicapées, alors qu'en fait, ces dernières pourraient être

parfaitement capables de vivre une vie plus indépendante.

La dépendance mène souvent au surmenage et à la frustration chez les membres de la famille. Le revenu des familles dont l'un des membres est handicapé se trouve souvent au-dessous de la moyenne nationale, car les parents doivent renoncer à un emploi rémunéré, faire moins d'heures de travail ou renoncer à une promotion pour s'occuper de leur enfant⁷³. Cette responsabilité incombe principalement à la mère, qui s'occupe surtout de l'enfant⁷⁴. Dans certains cas, la fatigue émotionnelle et physique qui en résulte peut mener la famille à maltraiter la personne handicapée⁷⁵. Certaines familles en viennent à envoyer leurs enfants dans des institutions, malgré les conditions déplorables qui y règnent, car elles pensent qu'elles n'ont pas d'autre choix⁷⁶.

Ce cycle de dépendance, associé à un fréquent manque d'accès aux services de traitement et de réadaptation, entretient l'inactivité des personnes handicapées. L'inactivité est souvent pour les personnes handicapées la cause d'une mobilité plus restreinte que leur handicap ne le justifie⁷⁷. L'atrophie musculaire causée par l'inactivité gêne la coordination, et rend pénible le fait de tendre le bras, de se pencher et de porter des charges. Par conséquent, les capacités et l'indépendance de ces personnes sont davantage réduites, au fur et à mesure qu'elles perdent les muscles dont elles ont besoin pour se nourrir, se laver et s'habiller.

Le sport a le pouvoir de diminuer la dépendance et de développer une indépendance plus prononcée en aidant les personnes handicapées à devenir plus fortes sur le plan physique et mental. La recherche a permis de confirmer les nombreux bienfaits physiques associés au sport et à l'activité physique. Chez un groupe de jeunes atteints de trisomie 21, l'équitation a augmenté la coordination, la posture, le tonus musculaire, l'équilibre assis, la force et le mouvement rythmique du haut du corps⁷⁸. De même, des enfants IMC ayant participé à un programme d'entraînement de la force musculaire ont connu une grande amélioration de la force et de la capacité à marcher, à courir, à sauter et à monter les escaliers⁷⁹.

Le sport favorise également le développement socio-émotionnel et facilite l'autonomie en matière de santé⁸⁰. La même étude portant sur les bienfaits de l'équitation pour les personnes atteintes de trisomie 21 a permis d'établir une amélioration du contrôle émotionnel des participants, de leur conscience sociale, de leur confiance en soi, de leur estime de soi et de leur image de soi, ainsi qu'une motivation plus forte et une indépendance plus poussée⁸¹.

Ces compétences peuvent être appliquées à la vie professionnelle, ce qui améliore encore l'autonomie. Une vue d'ensemble des programmes de sport pour handicapés dans les pays en

voie de développement a indiqué que de nombreux programmes ont permis d'augmenter avec succès le niveau d'emploi des participants. On explique cela par l'augmentation de la confiance en soi et l'acquisition d'aptitudes sociales nécessaires à la vie professionnelle. Dans le cas de la Ligue nationale cambodgienne de volley-ball (handisport), 60 % des participants handicapés ont pu trouver un emploi après avoir participé au programme⁸². Les projets de sport au service du développement comprennent souvent des possibilités de rémunération. Dans le cas de l'exemple cambodgien, les ateliers locaux de fabrication de chaises roulantes ont résolu deux problèmes, c'est-à-dire le manque de perspectives d'emploi locales et le besoin de mettre sur le marché davantage de matériel peu cher et peu sophistiqué.

En Afghanistan, le programme *Afghan Amputee Bicyclists for Rehabilitation and Recreation*⁸³ fournit des bicyclettes adaptées aux participants. Moyen de transport peu coûteux et accessible, la bicyclette est également une forme de physiothérapie visant à prévenir l'atrophie musculaire. Le programme comprend un service de messageries à bicyclette, ajoutant l'emploi à la liste de ses avantages.

2.4 Usage du sport pour rendre les personnes handicapées plus autonomes

L'autonomisation peut avoir deux définitions : elle peut signifier le fait d'accorder un pouvoir ou une autorité à quelqu'un, ou alors de lui donner de l'assurance et de la force⁸⁴. Dans le contexte de ce chapitre, la deuxième définition décrit au mieux le rôle que peut jouer le sport pour aider les personnes handicapées à acquérir les connaissances, les compétences et l'assurance nécessaires pour se faire les champions de leurs droits et de ceux des autres.

La plupart des personnes handicapées acceptent l'exclusion et la discrimination dont elles font l'objet, car elles se sentent impuissantes à changer leur situation. En outre, de nombreuses personnes handicapées n'ont jamais appris qu'elles méritent un traitement équitable et qu'elles ont des droits qui doivent être respectés. Sans modèle ni informations au sujet de la manière de vivre avec leur handicap, elles manquent des connaissances et des moyens pour apporter des améliorations dans leur vie et dans leur collectivité. Si aucun exemple de conditions meilleures n'a jamais été présenté aux personnes handicapées, elles ont de la peine à s'imaginer une situation différente de la leur. Celles qui auraient pu manifester un intérêt à travailler pour faire changer la société n'ont peut-être jamais la chance d'acquérir les compétences en leadership et en défense de leurs intérêts nécessaires pour apporter un changement.

0En outre, les personnes qui ne sont pas handicapées n'ont pas accès aux informations relatives au handicap; elles n'ont sous les yeux aucun modèle de personne handicapée positif. Une étude

menée au Royaume-Uni a conclu que les écoles ayant fait l'objet de l'étude ne comprenaient aucun membre du personnel handicapé, et que seules 16 % des personnes interrogées pouvaient citer un livre scolaire qui comprend une référence positive à un handicap ou aux accomplissements des personnes handicapées⁸⁵. Souvent, même avec les meilleures intentions du monde, les personnes handicapées se retrouvent exclues, car on ne dispose ni des informations ni des compétences nécessaires pour pouvoir vraiment les intégrer.

Le sport est un outil efficace pour le développement des connaissances et la sensibilisation des personnes handicapées, car il permet à de grands groupes de se réunir pour des activités amusantes⁸⁶, en particulier dans les régions où le sport est l'un des rares divertissements disponibles. En Iran, 3 000 personnes handicapées, dont la moitié sont des femmes, ont reçu une introduction au sport grâce à la planification et à la mise en œuvre d'une Journée nationale paralympique. Ce festival a rassemblé des athlètes potentiels de tout le pays à Téhéran, où ils ont pu s'essayer à divers sports paralympiques et où ils ont reçu des informations concernant la condition physique, l'alimentation et les pratiques de santé préventives.

Le sport offre également un forum où les personnes handicapées peuvent renforcer les aptitudes dont elles ont besoin pour défendre la cause du changement et l'influencer⁸⁷. La conscience et la confiance qu'acquière les personnes handicapées grâce au sport représentent bien souvent l'élan qui les pousse à s'engager en faveur de la défense de leurs semblables, car les aptitudes en communication, en leadership et en travail d'équipe qu'elles développent se traduisent aisément dans ce domaine. Par exemple, Manuel Gaiato a attrapé la polio lorsqu'il était petit garçon, en Angola. Il a commencé à s'intéresser au sport après avoir vu une photo illustrant le basket-ball en chaise roulante. Par son engagement dans un projet de sport local, *Sports for Life*, il a eu la chance de jouer. Avec de l'entraînement et de la persévérance, il a été nommé capitaine de son équipe de basket-ball, et il a commencé à parler de son expérience lors d'événements scolaires et sportifs. À l'âge de 30 ans, Manuel Gaiato est devenu le principal porte-parole des droits des personnes handicapées dans l'est de l'Angola, et il est connu dans tout le pays pour son travail de représentation. Sa reconnaissance dans le monde du sport lui a valu d'être régulièrement invité à des réunions avec les représentants du gouvernement et les responsables des politiques visant à améliorer les conditions des personnes handicapées. Ses pressions politiques, ainsi que celles du personnel et des participants du programme *Sports for Life*, ont eu pour conséquence directe l'adoption du basket-ball en chaise roulante et du football des amputés à l'échelon national par le Comité national paralympique de l'Angola⁸⁸.

Les personnes récemment atteintes d'un handicap peuvent jouer un rôle d'intermédiaires entre la collectivité des personnes handicapées et celle des personnes qui ne le sont pas. De nombreux

anciens soldats handicapés à la suite de conflits sont des héros respectés. En raison de leur envergure publique, les collectivités sont souvent plus disposées à les écouter qu'à prêter l'oreille aux personnes handicapées depuis la naissance. Les personnes récemment atteintes d'un handicap n'ont souvent pas souffert de la même exclusion sociale, économique et politique que celles qui sont nées handicapées; elles peuvent donc souvent devenir de puissants modèles et des défenseurs efficaces de la cause de toutes les personnes handicapées.

2.5 Intégration des personnes atteintes d'une incapacité

Les idées fausses et le manque de connaissances au sujet des effets réels du handicap mènent souvent à l'exclusion sociale, économique et politique des personnes handicapées. Cette exclusion peut être intentionnelle ou non.

Dans de nombreux pays en voie de développement, les enfants handicapés sont largement absents du système éducatif. Les frais de scolarité et de transport forcent souvent les parents à faible revenu à choisir parmi leurs enfants ceux qu'ils enverront à l'école⁸⁹. Lorsqu'ils sont poussés à prendre une telle décision, la plupart des parents choisissent d'envoyer un enfant qui n'est pas handicapé⁹⁰. Certains systèmes scolaires refusent d'admettre les enfants handicapés en salle de classe⁹¹. Il ne reste alors que l'option de l'enseignement privé, ce que peu de familles peuvent se permettre⁹².

Les enfants handicapés qui vont à l'école arrivent souvent en retard en raison de l'inaccessibilité des moyens de transport publics. Ces enfants font face à des difficultés supplémentaires en raison de l'inaccessibilité de nombreux bâtiments scolaires⁹³. Même si ces obstacles sont surmontés, de nombreux parents retirent leurs enfants handicapés de l'école en raison des mauvais traitements qu'ils reçoivent de la part des enseignants et de leurs camarades⁹⁴.

Des problèmes d'intégration semblables surviennent en matière d'emploi. La marginalisation, le manque d'éducation et l'inaccessibilité des moyens de transport et des bâtiments ont pour conséquence que 80 % des personnes handicapées du monde entier n'ont pas d'emploi⁹⁵. Même dans les pays industrialisés, les personnes handicapées sont confrontées à des difficultés en milieu de travail, en raison de problèmes d'inaccessibilité : les ascenseurs de métro tombent souvent en panne, limitant les endroits où les personnes dont la mobilité est réduite peuvent entrer ou sortir; les taxis et les autobus peuvent refuser de prendre les personnes handicapées en charge en raison du temps et des efforts supplémentaires requis, et les obstacles physiques empêchent souvent les personnes handicapées d'entrer sur les lieux de travail eux-mêmes⁹⁶. À l'échelle planétaire, on estime que le taux de chômage des personnes handicapées coûte entre

1,37 et 1,94 milliard de dollars américains en perte de produit intérieur brut⁹⁷.

Comme indiqué précédemment, les personnes handicapées manquent souvent d'un accès équitable aux services de santé et de réadaptation. Seules 2 % des personnes handicapées ont accès à des services essentiels de réadaptation⁹⁸. Chose inquiétante, cette exclusion est susceptible de s'étendre aux soins de santé nécessaires à la survie des personnes handicapées. On a signalé des cas de personnes infectées par le VIH ou atteintes du sida à qui l'on a refusé des médicaments antirétroviraux, sous prétexte que ces médicaments ne doivent être prescrits qu'à des personnes qui ne sont pas handicapées⁹⁹. Dans certaines régions, les personnes handicapées qui vivent avec le VIH et le sida ne sont pas prises en compte dans les statistiques sur le VIH et le sida¹⁰⁰.

Même en l'absence de marginalisation, les personnes handicapées peuvent être confrontées à l'exclusion, car les personnes qui ne sont pas handicapées ne savent pas comment répondre aux besoins des personnes handicapées et les intégrer dans leurs activités.

La grande variété et la souplesse des activités sportives en font une vitrine idéale pour les stratégies d'intégration et d'adaptation. Par exemple, les spectateurs qui assistent à un match de volley-ball assis pour la première fois sont souvent impressionnés de voir qu'un simple changement (passer de la position debout à la position assise) peut rendre un sport difficile accessible aux joueurs qui ont perdu un membre ou sont paralysés, ce qui offre un terrain de jeu égal à tous les athlètes, quel que soit leur handicap. Cette nouvelle perspective crée un changement de perception et contribue à générer un intérêt pour les autres adaptations.

La simple existence de jeux internationaux de haut niveau rassemblant des personnes handicapées peut mener à une meilleure intégration. Comme les Jeux paralympiques de 2004 devaient se tenir à Athènes concurrentement avec les Jeux olympiques, le gouvernement grec a déployé des efforts d'accessibilité à grande échelle pour faire en sorte que tous les athlètes puissent circuler librement dans la ville hôte. Ces efforts comprenaient des changements législatifs et des changements d'infrastructure physique (transports, communication et logements accessibles). Il en résulte une ville qui continue d'être accessible et non discriminatoire bien après le départ des athlètes. Le Comité international paralympique a également profité de l'occasion que présentaient les Jeux paralympiques pour organiser une Journée de sport paralympique où les élèves de l'école élémentaire qui n'étaient pas handicapés ont joué à des jeux de style paralympique¹⁰¹. Cet événement était une façon amusante et efficace de sensibiliser les participants aux obstacles qui se dressent devant les personnes handicapées et des méthodes auxquelles elles ont recours pour les surmonter.

La capacité exceptionnelle du sport de passer par-dessus toutes les barrières linguistiques et culturelles lui confère un pouvoir particulier en termes d'intégration¹⁰². Lorsqu'une personne dont l'ouïe est déficiente est placée sur un terrain de football, elle se rend compte qu'elle n'a pas besoin d'entendre ce que lui disent ses coéquipiers pour communiquer avec eux. Elle comprend que la main tendue d'un coéquipier signifie que ce dernier veut qu'elle dégage le ballon et le lui envoie. Elle comprend que les applaudissements de ses entraîneurs et de ses coéquipiers signifient qu'elle a fait un bon travail. Comme l'a expliqué un participant à l'ouïe déficiente :

« Lorsque je me suis retrouvé sur un terrain de sport, je me suis senti normal pour la première fois de ma vie. Je pouvais faire ce que tout le monde pouvait faire. Je n'avais pas le souci de m'efforcer de communiquer. Je jouais, tout simplement. Mes coéquipiers respectaient mes aptitudes de jeu et ont commencé de faire des efforts pour m'intégrer. »

Cette expérience a également aidé ses coéquipiers à oublier leur peur de ne pas pouvoir communiquer avec des personnes qui ont un trouble de l'audition.

En raison de sa popularité, le sport peut constituer un moyen hautement efficace pour les grandes institutions de mettre en place une meilleure intégration des personnes handicapées. Un projet pilote de Jeux olympiques spéciaux en Bulgarie, *Changing Attitudes-Changing Schools*, utilise le sport pour encourager les principales écoles à créer un environnement accueillant et à intégrer les enfants atteints de handicaps intellectuels¹⁰³. Le directeur d'une grande école participant au programme pense que ces activités d'intégration « contribuent à rendre les enseignants des principales écoles plus compréhensifs envers les enfants qui ont des besoins spéciaux¹⁰⁴. Les grandes institutions peuvent être des agents très efficaces lorsqu'elles font la promotion de programmes non discriminatoires à l'intention des personnes handicapées, car elles se trouvent dans une position stratégique pour toucher une grande population, y compris des élèves handicapés et des élèves qui ne le sont pas.

3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

De nombreux obstacles se dressent devant la mise en œuvre de programmes de sport pour les personnes handicapées. Ces dernières peuvent être difficiles à localiser si elles sont fréquemment gardées à la maison ou n'ont aucun espace de rencontre, comme des centres communautaires accessibles. Les moyens de transport ne sont peut-être pas accessibles, ce qui rend difficile le déplacement des personnes handicapées vers les activités sportives. Lorsque des

installations accessibles existent, il peut être difficile de réserver du temps de jeu, car le sport pour les personnes handicapées n'est pas considéré comme une priorité. En outre, il peut être difficile de trouver des entraîneurs qui croient en les capacités des personnes handicapées et qui savent comment adapter les activités sportives afin de les intégrer. Toutes ces difficultés doivent être résolues avant que le sport puisse être un outil d'intégration efficace.

Les problèmes liés à l'utilisation du sport pour faire progresser l'intégration et le bien-être des personnes handicapées changent selon le contexte culturel, économique et politique, ou le contexte du développement d'un pays. La mise en œuvre de programmes dans des régions où les personnes handicapées ne font l'objet d'aucune marginalisation, mais où le sport est considéré comme un luxe, nécessitera une approche différente par rapport aux régions où le sport fait partie intégrante de la vie, mais où les personnes handicapées ne sont pas acceptées à titre de membres de la société à part entière. En tenant compte de ce fait, les recommandations suivantes sont conçues pour être largement applicables par les gouvernements travaillant dans des contextes très différents.

3.1 Recommandations en matière de politiques

Déclarer le droit des personnes handicapées de participer pleinement à la société et affirmer la réalisation de ce droit en tant qu'objectif national. Les gouvernements sont encouragés à officiellement incorporer la pleine participation des personnes handicapées dans les stratégies de développement et d'allouer des ressources en conséquence. De nombreux gouvernements prétendent ne pas avoir suffisamment de fonds pour résoudre le problème du handicap¹⁰⁵. Comme l'indique l'Organisation mondiale de la santé, « lorsque l'économie est en bonne santé, davantage de ressources sont généralement allouées à l'éducation, aux droits et aux besoins des personnes handicapées. Lorsque l'économie ne va pas bien, les besoins du citoyen moyen sont de préférence ciblés. »¹⁰⁶ Comme le sport est un moyen particulièrement rentable de faire progresser l'intégration des personnes handicapées, il peut aider les gouvernements à surmonter ce problème.

Reconnaître et éradiquer les attitudes, les politiques et les pratiques marginalisantes et discriminatoires au sein du gouvernement lui-même. Ce processus peut directement impliquer des personnes handicapées qui aident le gouvernement à reconnaître les pratiques problématiques et à définir des approches moins discriminatoires.

Sensibiliser le public aux droits et aux capacités des personnes handicapées et à l'importance liée à leur pleine participation à la société. L'utilisation d'athlètes handicapés

comme porte-parole et modèles peut se révéler très efficace pour introduire des changements positifs dans les perceptions du public.

Mettre un accent particulier sur l'intégration et développer les chances des personnes handicapées dans les stratégies de sport national et de sport au service du développement. Les gouvernements de l'Argentine, du Bénin, du Brésil, du Ghana, du Mexique, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne, de la Tanzanie et de la Zambie font du handicap une priorité dans leurs politiques et leurs programmes de sport au service du développement¹⁰⁷. Par exemple, la politique relative au sport national du Brésil se base sur deux principes clés : inverser l'injustice et l'exclusion et réduire la vulnérabilité sociale, et l'obligation du gouvernement de faire en sorte que le droit d'accès de chaque citoyen au sport et aux loisirs est garanti par la constitution nationale. En Tanzanie, une politique nationale relative au handicap a été élaborée en 2004 pour faire en sorte que les personnes handicapées aient la chance de participer pleinement au sport et aux loisirs, exigeant des organisations de sport qu'elles facilitent cette participation¹⁰⁸.

Établir davantage de services de soutien social de base pour les personnes handicapées, afin de s'assurer qu'elles puissent participer pleinement aux activités sportives. Voici quelques exemples des besoins importants auxquels de nombreux pays ne répondent actuellement pas :

- Une assurance sociale adéquate
- L'accès aux médicaments
- Les services de réadaptation
- Le personnel soignant formé et qualifié
- Les services de soutien pour les familles des personnes handicapées (en particulier les membres de la famille qui prennent soin de ces dernières, dont 99 % sont des femmes)

Il est bon pour les familles et les personnes s'occupant des handicapés qu'elles soient impliquées dans la planification et la prise de décisions au sujet de la réadaptation, des programmes et des services, y compris des questions liées au sport.

Souligner combien il est important de créer des occasions de faire du sport pour les personnes atteintes de divers types de handicap, et des possibilités de participation égales pour les femmes et les hommes. Les politiques qui comprennent des activités sportives adaptées destinées aux personnes handicapées et aux personnes qui ne le sont pas favorisent une meilleure intégration. L'établissement d'un inventaire des programmes disponibles, ainsi que l'affectation actuelle des ressources aux populations qui vivent avec divers handicaps et leur répartition entre les hommes et les garçons handicapés d'une part, et les femmes et les filles

handicapées d'autre part, peuvent contribuer à établir une image de référence. Ces renseignements de base peuvent aider à planifier des occasions de faire du sport plus équitables. Il est possible d'intégrer des mesures incitatives qui soutiennent une participation diversifiée aux critères et au financement des programmes de sport.

Inclure l'éducation physique pour les enfants dans toute loi relative au handicap, et faire en sorte que tous les enfants handicapés soient intégrés. Par exemple, aux États-Unis, de nombreux enfants handicapés ne sont pas concernés par les dispositions légales visant à assurer un accès égal à l'éducation. En vertu de la loi, chaque enfant qui fréquente l'école publique et reçoit une éducation spéciale et des services afférents doit avoir un programme d'enseignement individualisé (PEI)¹⁰⁹. Cependant, les lois ne s'appliquent qu'au sujet considéré comme touché par le handicap de l'enfant. Par exemple, un enfant dont la vue est déficiente peut avoir droit à un PEI pour les cours d'anglais, mais pas pour les cours d'éducation physique, si l'on pense que l'enfant « est raisonnablement bon » en éducation physique. Par conséquent, il est possible d'appliquer la loi de façon sélective, et elle ne remplit pas son mandat, qui consiste à promouvoir l'intégration de tous les enfants handicapés¹¹⁰.

Créer de solides exigences en matière d'éducation physique pour tous les enfants.

Les exigences faibles ou inexistantes en matière d'éducation physique pour les enfants entraînent en règle générale des niveaux d'activité physique faibles ou inexistantes pour les enfants handicapés¹¹¹.

S'assurer que les politiques et les pratiques sont basées sur les droits, et qu'elles s'accompagnent de mécanismes d'application convenables et efficaces. De nombreuses lois, politiques et pratiques relatives aux personnes handicapées sont fondées sur la charité, plutôt que sur les droits¹¹². Elles ignorent les droits de l'homme fondamentaux des personnes handicapées et perpétuent leur dépendance, plutôt que de promouvoir leur indépendance. Les politiques et les stratégies de développement axées sur la garantie des droits des personnes handicapées à participer à l'éducation et à l'emploi, à bénéficier d'un plein accès à toutes les installations publiques et à participer activement aux activités sportives ont de meilleures chances d'être rentables à long terme et de promouvoir une réelle intégration, à condition qu'elles soient mises en application. Dans le domaine du sport, cela signifie qu'il faut affirmer explicitement, dans les politiques nationales de sport au service du développement, le droit des personnes handicapées à participer aux activités sportives et à l'éducation physique.

Faire explicitement référence au handicap dans les politiques gouvernementales.

Les politiques et les lois du gouvernement négligent souvent de mentionner explicitement les

personnes handicapées, les incluant tacitement sous le terme générique de « groupes vulnérables ». Bien que ce terme évoque souvent des images de femmes, de minorités ethniques et religieuses, et même d'enfants, les personnes handicapées sont souvent laissées pour compte. Par conséquent, on les oublie fréquemment. Les lois et les politiques exigeant l'éducation physique obligatoire ou la promotion du sport pour tous passent souvent sous silence le droit des personnes handicapées à l'éducation physique et aux activités sportives. Par conséquent, les personnes handicapées ont tendance à être exclues dans ces pays¹¹³. La sensibilité du public augmente lorsque les gouvernements et les responsables des politiques indiquent clairement que ces lois et ces politiques s'appliquent aux personnes handicapées et que des mesures appropriées sont nécessaires pour s'assurer qu'elles en bénéficient¹¹⁴. Les personnes handicapées ont besoin d'occasions de participer à des activités sportives conventionnelles et à des activités qui leur sont spécialement destinées, d'installations accessibles et d'un accès à des entraîneurs formés en sport d'adaptation. Le fait d'aborder ces besoins explicitement dans les politiques, les lois et les programmes pertinents est la meilleure façon de s'assurer que leurs besoins essentiels sont satisfaits.

Définir les termes « sport pour tous », « handicap », « participation », « sport conventionnel » et « sport destiné aux personnes handicapées ». Bien qu'il soit utile dans certains contextes, le terme générique « sport pour tous » est suffisamment vague au sujet de la portée réelle des politiques pour donner lieu à une application incohérente en ce qui concerne les personnes handicapées¹¹⁵. Si ce terme est utilisé, il doit être clairement défini de manière à intégrer les personnes handicapées. La définition du terme « participation » doit également être éclaircie. La « participation » peut être interprétée de façon à intégrer les personnes handicapées à titre de secrétaires aux notes, et non pas de participants actifs. De même, le terme « handicap » doit être défini afin que les politiques englobent tous les handicaps, intellectuels et physiques, faibles et graves, temporaires ou intermittents et permanents. Enfin, la définition des termes de sport « conventionnel » et « destiné aux personnes handicapées » contribuera à s'assurer que les deux types de sport sont disponibles.

Impliquer les personnes handicapées dans l'élaboration des politiques et la planification.

Les personnes handicapées sont les principaux experts pour ce qui a trait à leurs propres besoins, et ils sont les mieux placés pour diagnostiquer les problèmes et offrir des solutions potentielles en vue de leur intégration¹¹⁶. Ils peuvent également se révéler d'excellents défenseurs de leur cause et des ambassadeurs très efficaces pour les politiques et les programmes qui en résultent. En tant que champions de leur propre cause, ils peuvent contribuer à faire en sorte que les politiques et les programmes touchent la population la plus nombreuse possible et aient le plus grand impact possible. Dans une collectivité où la publicité de bouche à

oreille est extrêmement importante, ces ambassadeurs peuvent contribuer à établir des programmes de sport pour les personnes handicapées et augmenter la crédibilité des programmes au sein de la collectivité des personnes handicapées.

Mettre l'accent sur l'adaptation et l'intégration. Les efforts visant à intégrer les personnes handicapées se limitent souvent à l'adaptation (modifications de l'environnement et mise à disposition de moyens d'assistance technologique et personnelle pour répondre aux besoins des personnes handicapées) plutôt que de tendre vers la pleine intégration. Bien que l'adaptation améliore souvent les possibilités des personnes handicapées, elle n'élimine pas la marginalisation et les attitudes discriminatoires. L'adaptation ne peut à elle seule garantir que celui pour qui elle est mise en place puisse participer aux systèmes établis et en bénéficier¹¹⁷. Pour réaliser cet objectif, il convient de rechercher à la fois l'adaptation et l'intégration¹¹⁸. Dans le milieu sportif, cela se traduit par l'élaboration de programmes qui permettent aux personnes handicapées de jouer, et par l'assurance que les entraîneurs et les dirigeants du programme ont les compétences et l'autorité nécessaires pour que les personnes handicapées soient réellement et pleinement intégrées aux jeux.

Communiquer activement les politiques du gouvernement relatives au sport et au handicap et les rendre facilement accessibles aux organismes donateurs, aux partenaires en matière de développement et aux personnes concernées¹¹⁹. Cela aidera le gouvernement à former des partenariats, à exploiter des ressources supplémentaires dans le cadre de ses efforts et à accroître sa responsabilité. Cela donnera également une meilleure autonomie aux personnes handicapées, qui seront informées de leurs droits et pourront plus facilement se faire les défenseurs de l'application de ces droits. Il faut faire particulièrement attention à ce que ces politiques soient accessibles aux personnes handicapées (y compris à celles dont l'ouïe ou la vue est déficiente), car elles pourraient éprouver des difficultés à consulter ces politiques par les moyens traditionnels.

Appliquer les lois et les politiques créées pour protéger les droits des personnes handicapées aux activités sportives et à l'éducation physique. Une étude menée par Inclusion International a permis d'établir que, dans toutes les régions concernées par l'étude (les deux Amériques, l'Asie, l'Afrique et l'Europe), les autorités ne parvenaient pas à protéger de façon efficace les droits légaux des personnes handicapées¹²⁰. Ce fait est souvent dû à un investissement inadéquat dans la mise en œuvre, à un manque de mécanismes de surveillance et d'application, et à une confusion quant aux responsabilités¹²¹. Pour remédier à ce problème, les gouvernements ont besoin de politiques claires concernant les moyens d'intégration du handicap dans les programmes. Les ministères et les partenaires en matière de mise en œuvre

doivent recevoir les informations et la capacité de mettre les politiques en œuvre avec efficacité¹²². La mise en œuvre et l'application des politiques exigent des fonds alloués¹²³ accompagnés de sanctions clairement définies dans les procédures de surveillance et d'application en cas de violation des lois et des politiques. Par exemple, en Pologne, il existe un système incitatif d'imposition qui prélève des amendes aux sociétés qui ne respectent pas les quotas d'emploi pour les personnes handicapées. Par conséquent, les taux de chômage des personnes handicapées et des personnes qui ne le sont pas sont identiques¹²⁴.

Contribuer à développer des mécanismes coordonnés d'échange de connaissances au sujet des politiques internationales sur le sport et le handicap, et participer à ces échanges.

L'échange d'informations peut renforcer et simplifier l'élaboration de politiques et l'organisation d'activités sportives pour les personnes handicapées. Sans échange d'informations, il est possible que les gouvernements fassent des efforts d'élaboration de politiques doublonnés. Pour économiser les maigres ressources disponibles et éviter les erreurs, il est utile d'examiner les expériences faites dans d'autres régions. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur les politiques et leur mise en œuvre dans d'autres régions, des efforts spéciaux peuvent se révéler nécessaires pour recueillir et analyser des informations et diffuser les connaissances qui en résultent. Dans tous les cas, une approche internationale coordonnée, impliquant divers gouvernements intéressés, peut produire une base de connaissances bien plus riche. Le financement commun de recherches, d'analyse et de diffusion des connaissances peut réduire les coûts supportés par les gouvernements individuels. L'intégration des organisations internationales de sport et handicap dans ce processus peut permettre d'exploiter leur longue expérience dans ce domaine et de développer leur capacité à offrir de précieuses suggestions aux gouvernements.

3.2 Recommandations en matière de programmes

S'assurer que les entraîneurs et les enseignants d'éducation physique reçoivent la formation nécessaire en matière de sport d'adaptation et d'intégration des personnes handicapées.

La préparation et les connaissances professionnelles augmentent la probabilité qu'un programme soit efficace et offre aux participants handicapés une expérience suffisamment stimulante. Le gouvernement de l'Australie exige que tous les enseignants soient formés sur la façon d'intégrer les enfants handicapés à toutes les activités conventionnelles¹²⁵. Dans le domaine du sport, l'Union européenne a récemment lancé un Cooperative Masters Degree in Adapted Physical Activity qui permet aux étudiants d'étudier le sport d'adaptation dans divers pays¹²⁶. La Georgia State University, aux États-Unis, offre une académie de formation de deux semaines pour les animateurs émergents de 15 pays africains, en partenariat avec le Comité

international paralympique et l'African Sport Federation of Disabled (ASCOD)¹²⁷. Les gouvernements qui investissent dans des ressources similaires et en profitent amélioreront la capacité des enseignants et des entraîneurs sportifs à animer des programmes non discriminatoires.

Investir dans des programmes qui produisent et mettent à disposition des aides adaptées peu techniques et peu coûteuses. Il est souvent difficile de trouver du matériel d'adaptation qui permet aux athlètes handicapés de participer aux activités sportives. Certaines organisations ont essayé d'organiser des dons de chaises roulantes, qu'ils envoyaient dans les régions qui en avaient besoin. Cependant, le coût de l'expédition et de l'entreposage en faisait une opération qui n'était pas toujours rentable. Pour résoudre ce problème, les organisations peuvent former des personnes handicapées à la fabrication et à la réparation de chaises roulantes. Cette approche peut créer des vocations et une source de revenu pour les personnes handicapées. Des résultats similaires peuvent être obtenus grâce à des programmes de formation de professionnels techniques dans les pays en voie de développement. L'un de ces programmes a été développé par le Smith College, aux États-Unis, où des ingénieurs ont mis en place un programme utilitaire permettant de mobiliser les professionnels techniques à l'étranger et de renforcer leur aptitude à fabriquer du matériel d'adaptation peu coûteux¹²⁸. La fabrication par Tempo Tricycles de bicyclettes pour des personnes aux capacités ou aux besoins physiques particuliers en est un autre exemple : l'une de ces bicyclettes est spécialement adaptée aux personnes qui n'ont pas de bras ou qui ne peuvent pas utiliser leurs bras¹²⁹.

Distribuer du matériel documentaire sur le sport d'adaptation, qui comprend des photographies et des modèles positifs, y compris des femmes handicapées. En règle générale, les connaissances au sujet du sport d'adaptation sont limitées. La population n'est pas consciente de l'existence d'un ensemble de connaissances, comprenant des principes, des théories et des pratiques qui éclairent l'adaptation du sport¹³⁰. Le nombre limité d'experts engagés dans les activités d'adaptation et accessibles rend la communication des informations encore plus essentielle. Les informations peuvent être communiquées électroniquement, grâce à des boîtes à outils publiées en ligne faciles à suivre¹³¹.

Inclure des mécanismes de surveillance et des indicateurs afin de mesurer les conséquences des programmes dans la vie des personnes handicapées et de leurs familles¹³². Actuellement, dans les régions où de bons exemples de pratiques non discriminatoires sont en place, les gouvernements et les organismes de développement n'ont souvent pas les outils nécessaires pour traduire ces expériences en approches plus systématiques du handicap et de l'intégration¹³³. À ce jour, l'Europe est la seule région qui a tenté

de recueillir des données sur l'activité physique parmi les personnes handicapées¹³⁴. Le Canada est le seul pays d'Amérique du Nord à avoir fait de même, en incluant les personnes handicapées dans son sondage national de 1983 sur la condition physique¹³⁵. Cela signifie qu'il n'existe que peu de données statistiques sur lesquelles baser les stratégies d'intégration¹³⁶, en particulier dans les pays en voie de développement. L'une des façons de combler cette lacune consiste à subventionner les organisations pour qu'elles examinent les meilleures pratiques locales en matière de surveillance du rendement et d'évaluation, et à adapter ces approches aux programmes de sport et handicap. Lorsque des liens formels entre les dirigeants des groupes locaux de personnes handicapées sont créés, plusieurs domaines de connaissances et de conséquences peuvent être mesurés par l'intermédiaire de leurs réseaux : les connaissances du groupe au sujet du programme et de la façon dont il est diffusé, le nombre de participants, les compétences acquises et tout changement de comportement parmi les participants et leur cercle d'amis proches, de famille et de camarades. Même les données d'évaluation les plus fondamentales peuvent être utilisées pour systématiquement améliorer les programmes, si le recueil des données est intégré au programme dès le départ.

Organiser des forums où les parents des enfants handicapés peuvent se réunir, parler de leurs expériences et de leurs idées et établir des contacts. Très souvent, les parents lancent et gèrent avec succès des projets sur le handicap. Ils nourrissent un intérêt personnel pour le bien-être de leur enfant, et sont donc motivés par les résultats et pleinement engagés. De nombreux parents prennent des risques importants pour remettre en question les normes sociales existantes afin de faire démarrer leur projet. Les gouvernements et les partenaires en mise en œuvre peuvent exploiter ce niveau d'engagement en créant des forums d'échange de connaissances et d'informations.

Encourager les partenariats et la collaboration. La concurrence pour obtenir des ressources gouvernementales et d'autres ressources est souvent saine. Cependant, la compétitivité entre les organisations qui devraient s'allier, et les initiatives manquant de coordination qui en résultent souvent, peuvent créer des problèmes et gaspiller des ressources. La compétitivité improductive parmi les organisations s'occupant de handicap peut être réduite et la coordination favorisée en accordant la priorité aux propositions qui font preuve d'une approche holistique des objectifs du programme en engageant de multiples partenaires dans le domaine du sport, du handicap et du développement.

Faire preuve de flexibilité lors des alliances avec les programmes de développement locaux. La flexibilité facilitera le contrôle continu à l'échelon local, et peut contribuer à résister à la tentation d'assigner des objectifs extrêmement précis, de définir des méthodes uniformes et

d'exiger des résultats prévisibles. La flexibilité est essentielle aux programmes de sport et handicap efficaces, car elle met l'accent sur une forte vision et une solide bonne volonté à expérimenter (et même à prendre des risques) pour voir ce qui fonctionne. Les projets qui s'appuient lourdement sur la routine et sont trop bureaucratiques ont tendance à perdre leur énergie et leur perspective. Les projets qui développent sans cesse un éventail de nouvelles activités pour répondre aux besoins locaux et aux possibilités ont tendance à donner les résultats les plus positifs. Quelques objectifs simples et de claires mesures d'évaluation de l'impact du programme peuvent permettre aux organisations de maintenir le cap et de rester motivées.

Créer un forum permettant de renforcer les capacités des intervenants à l'échelon mondial visant à intégrer les personnes handicapées aux activités sportives grâce à l'échange de connaissances et d'expériences¹³⁷. Cela inclut l'établissement de mécanismes de dialogue entre les protagonistes locaux, régionaux et internationaux afin de relier les connaissances et les expériences locales aux analyses nationales, régionales et internationales¹³⁸. Un exemple de cette procédure, appelé Active Places, est un moteur de recherche australien en ligne qui répertorie les activités physiques, récréatives, sportives et culturelles, les personnes-ressources appropriées et les installations accessibles aux personnes handicapées¹³⁹.

3.3 Mise à profit des contributions de tous les secteurs du gouvernement et de la société

Reconnaître et appliquer le droit de toutes les personnes handicapées de participer aux sports, aux cours d'éducation physique et aux activités dans toutes les sphères des activités gouvernementales¹⁴⁰. Le handicap affecte tous les secteurs de la société, y compris de nombreux domaines dont les gouvernements sont partiellement ou entièrement responsables, comme l'éducation, l'égalité des sexes, la jeunesse, l'emploi, et ainsi de suite. C'est pour cette raison que les stratégies et les initiatives gouvernementales doivent être hautement non discriminatoires à l'échelon des politiques et des pratiques. Le fait de confier la responsabilité des personnes handicapées à un seul service entraîne souvent une mauvaise application de leurs droits dans les autres services. Par exemple, dans plusieurs pays, les enfants handicapés sont exclus du système scolaire, car les ministères responsables de l'assistance sociale en ont l'entière responsabilité, et les ministères de l'éducation ne prennent aucune responsabilité quant au traitement des questions relatives au handicap¹⁴¹. Chaque ministère doit plutôt être formé et outillé afin de pouvoir résoudre efficacement les questions liées au handicap dans son propre domaine de responsabilité.

Cette même approche s'applique aux initiatives axées sur le sport. Les stratégies nationales en matière de sport de l'Argentine, du Brésil et de la Norvège sont toutes multisectorielles. Cette approche coordonnée peut faire économiser des ressources et être appliquée dans chaque gouvernement. Par exemple, la traduction en braille d'un dépliant préparé par le ministère de la Santé sur le VIH et le sida pour les lecteurs aveugles coûte moins cher que l'allocation de ressources supplémentaires par le ministère de l'Assurance sociale pour effectuer des recherches et rédiger son propre dépliant sur les mêmes questions, puis le traduire en braille.

Engager autant de secteurs et de partenaires en mise en œuvre que possible afin de réaliser le potentiel du sport pour faire avancer l'intégration et le bien-être des personnes handicapées. La liste des secteurs ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle offre un point de départ.

Le secteur de la santé peut :

- S'assurer que tous les dépliants et les documents d'information sont accessibles.
- Encourager le sport pour les personnes handicapées à favoriser la santé, en axant les campagnes sur les personnes handicapées et en intégrant à leurs documents des exemples de personnes handicapées impliquées dans le sport. (Selon une étude menée au Cambodge, environ 98 % des enfants handicapés ne sont pas conscients des possibilités et des avantages de pratiquer un sport.)¹⁴²
- Offrir aux personnes handicapées les aides nécessaires pour participer à des activités sportives et une formation sur l'utilisation de ces aides.
- S'assurer que l'accès aux services de réadaptation et aux autres services est égal pour les femmes et les hommes handicapés.
- Organiser des cliniques sportives et des tournois de sport qui mettent en vedette le sport handicapé et communiquent des messages relatifs à la santé à ces personnes.
- Informer les médecins au sujet des capacités des personnes handicapées et des bienfaits du sport. Lorsque l'éducation physique est obligatoire, les enfants handicapés obtiennent souvent un mot de leur médecin les dispensant de cette obligation¹⁴³. Les médecins sont souvent considérés comme étant des experts en ce qui concerne la capacité des personnes handicapées. Cependant, de nombreux médecins ont des croyances discriminatoires au sujet des capacités de leurs patients handicapés, car ils ne considèrent souvent le handicap que du point de vue médical.

Le secteur du sport peut :

- Intégrer des personnes handicapées dans les documents pédagogiques comme exemples de participants.

- Faire des personnes handicapées un groupe cible lors de campagnes publicitaires.
- Informer les personnes handicapées quant à l'emplacement des installations de sport accessibles.
- Encourager les fournisseurs de services et les clubs de sport à cibler l'intégration des personnes handicapées dans leurs activités (par exemple, s'assurer qu'elles ont suffisamment de temps de court).
- Former les enseignants d'éducation physique, les prestataires de services de sport et les clubs de sport aux méthodes d'adaptation et d'intégration dans le sport.
- Planifier des journées nationales de sport ou des événements sportifs qui mettent en lumière l'intégration des personnes handicapées.
- Demander aux politiciens et aux dirigeants gouvernementaux de reconnaître les personnes handicapées pratiquant le sport et de faire des apparitions spéciales lors d'événements sportifs pour personnes handicapées.
- Développer des campagnes d'information qui utilisent des images positives d'athlètes handicapés engagés dans les sports.
- Soutenir l'intégration des personnes handicapées aux postes de direction dans le domaine du sport (par exemple, les enseignants ou les entraîneurs).
- Consacrer des ressources au développement des athlètes d'élite handicapés.
- Promouvoir les jeux sportifs pour handicapés, en particulier les compétitions internationales comme les Jeux paralympiques, les Jeux olympiques des sourds et les Jeux olympiques spéciaux.
- S'assurer que les stades de sport et les installations sont accessibles.
- Promouvoir la couverture médiatique d'athlètes handicapés célèbres et de leurs exploits.

Le secteur de l'éducation peut :

- Former les enseignants d'éducation physique sur le handicap afin de réduire la marginalisation et les fausses idées et favoriser l'intégration.
- Fournir aux enseignants d'éducation physique des documents qui présentent les méthodes d'adaptation et d'intégration. Au Canada, le programme d'études sur l'adaptation du sport aux personnes handicapées a été distribué dans plus de 15 000 écoles¹⁴⁴.
- Offrir des modèles de personnes handicapées engagées dans le sport (par des livres ou des exemples vivants).
- S'assurer que certains enseignants et entraîneurs faisant partie du personnel sont handicapés.
- Créer des prix de récompense pour les exemples positifs dans le sport handicapé.
- Mettre sur pied des compétitions de sport adapté.

- Intégrer les compétitions de sport adapté au programme de sport régulier, et créer des occasions de présenter ces compétitions au grand public.
- Établir des programmes et des coopératives afin d'informer la population au sujet du sport d'adaptation, en particulier au sein du système universitaire.

Le secteur de l'assistance sociale peut :

- Encourager l'indépendance en utilisant le sport pour attirer les participants handicapés aux formations professionnelles et aux formations sur les connaissances pratiques.
- Renforcer les capacités des organisations de personnes handicapées qui travaillent dans le domaine du sport. Promouvoir des mécanismes de coopération et de collaboration en vue de réaliser des objectifs communs, au lieu de favoriser une concurrence improductive en matière de ressources qui mène à l'édulcoration de l'influence communautaire.
- Organiser des séminaires de formation pour les organisations de personnes handicapées sur les méthodes d'obtention de financement.
- Développer des réseaux d'organisations de personnes handicapées impliquées dans le sport pour les personnes handicapées afin de promouvoir le développement des capacités et l'échange des connaissances.
- Distribuer des informations quant aux ressources et aux méthodes permettant d'adapter les documents pour les personnes handicapées.
- Organiser des journées nationales de jeu qui permettent de promouvoir le sport en tant qu'outil de transformation sociale pour les personnes handicapées et les autres. Par exemple, l'Argentine organise les jeux Evita, encourageant une vaste participation aux activités sportives et faisant la promotion du sport en tant qu'outil d'intégration sociale.
- Encourager des programmes ambassadeurs, où les personnes handicapées informent les collectivités au sujet du handicap.

Le secteur des transports peut :

- S'assurer que les transports publics sont accessibles :
 - Les nouveaux autobus et les nouveaux trains doivent être munis d'une plateforme élévatrice pour chaises roulantes et de couloirs facilement navigables; les itinéraires doivent être affichés par écrit et annoncés oralement.
 - Il convient d'élaborer des politiques qui préviennent toute discrimination dans les transports publics (par exemple, les chauffeurs d'autobus qui ne s'arrêtent pas pour les personnes en chaise roulante, car ils ne veulent pas prendre le temps supplémentaire nécessaire pour les aider à embarquer et à débarquer).
 - Les chauffeurs doivent recevoir une formation sur la façon d'aider les personnes

handicapées.

- Il convient d'installer des ascenseurs dans les systèmes de métro, lorsque cela est approprié.
- Si les transports publics existants ne sont pas accessibles, il faut offrir aux personnes handicapées un autre moyen de transport. À Washington D.C., un service de taxi est à la disposition des personnes handicapées à un coût comparable à celui des transports publics, car ces derniers ne sont pas toujours accessibles¹⁴⁵.
- Il convient d'offrir des cartes des itinéraires accessibles.

Le secteur de l'emploi et du développement économique peut :

- Aider les personnes handicapées à développer des compétences professionnelles grâce à des entreprises liées au sport.
- Développer des industries et des marchés pour du matériel d'adaptation peu technologique et peu coûteux.
- Informer les sociétés au sujet des capacités des personnes handicapées et de la façon dont le sport peut développer des employés fiables et dévoués.
- Encourager la sponsorship des programmes de sport pour les personnes handicapées par les entreprises.
- Développer une infrastructure touristique autour du sport pour les handicapés.

Les municipalités et les gouvernements locaux peuvent :

- Célébrer les accomplissements des athlètes handicapés et de ceux qui ne le sont pas de la même manière; accueillir les médaillés olympiques et paralympiques de retour des Jeux comme des héros.
- Encourager le rassemblement communautaire des parents d'enfants handicapés pour favoriser l'établissement de réseaux et l'autonomisation.
- Encourager le développement de programmes de sport pour les personnes handicapées en assurant une affectation équitable des ressources et des installations communautaires (par exemple, les terrains ou les salles de gymnastique locaux).
- Exiger que toute nouvelle construction, y compris les installations de loisirs et les terrains de jeu, soit accessible. Par exemple, au lieu d'utiliser du paillis sur les terrains de jeu, construire une surface dure et plane. Laisser suffisamment d'espace entre le matériel pour permettre à une chaise roulante de naviguer entre les appareils et les structures fixes. Afficher des panneaux accessibles¹⁴⁶.
- S'assurer que les centres communautaires sont physiquement accessibles et que l'on peut s'y rendre par les transports publics (là où ces derniers existent). S'assurer que les personnes handicapées savent quels centres communautaires et quels itinéraires des

transports publics sont accessibles.

- Offrir des mesures incitatives pour que les installations publiques déjà en place deviennent accessibles. Par exemple, les installations accessibles gérées par le secteur privé pourraient avoir droit à une réduction de leurs impôts fonciers, alors que les installations publiques pourraient recevoir des fonds supplémentaires afin d'apporter les changements nécessaires pour devenir accessibles.

Les ministères des Finances et les partenaires de financement multilatéraux peuvent :

- S'assurer que certaines ressources de développement sont allouées au handicap.
- S'assurer que les budgets annuels comprennent des fonds pour l'intégration, l'adaptation et le travail de proximité.
- S'assurer que l'aide au développement ciblant le handicap est suffisante pour apporter de réels changements¹⁴⁷.
- Développer des approches innovantes de financement du sport pour les personnes handicapées. Voici quelques exemples d'approches innovantes :
 - L'utilisation, par la Pologne, des recettes provenant de l'application de sa loi d'égalité en matière d'emploi pour financer le *Fonds d'État pour la réadaptation des personnes handicapées*. Ce programme a envoyé 106 athlètes et 44 membres du personnel de soutien aux Jeux paralympiques de 2004¹⁴⁸.
 - Les bénéfices de la loterie *Timemania*, au Brésil, sont alloués aux clubs de football, aux agences sportives, à la sécurité sociale et aux comités olympique et paralympique.
 - Les lois incitatives du Brésil en matière de sport permettent aux citoyens d'allouer jusqu'à 6 % de leurs impôts sur le revenu à des investissements dans des projets et des activités de sport. Les entités légales, comme les sociétés, peuvent allouer jusqu'à 1 % de leurs impôts sur le revenu au même emploi.
 - L'Espagne a lancé en 2005 un *plan de soutien des objectifs paralympiques* pour réunir des ressources financières et des entraîneurs par l'intermédiaire d'entreprises sponsors afin de soutenir les athlètes paralympiques et d'augmenter leurs chances de succès en compétition internationale.
 - Le Comité national paralympique du Pakistan a établi un partenariat avec la Banque mondiale afin d'organiser une exposition annuelle d'art et de musique, dont les bénéfices sont attribués aux Jeux paralympiques. L'événement a rassemblé des entreprises et des membres du public intéressés afin de sensibiliser la population aux possibilités des athlètes handicapés au Pakistan tout en créant un soutien durable pour les athlètes paralympiques¹⁴⁹.

Les médias peuvent :

- S'assurer que le handicap est dépeint de façon positive; l'image du handicap est trop souvent celle de la dépendance, de l'inactivité et de l'isolement.
- S'assurer que la participation des personnes handicapées aux sports de haute compétition reçoit une couverture médiatique appropriée, et ne fait pas partie des rubriques « vie » ou « culture » des journaux, mais de la rubrique sportive, avec les autres athlètes d'élite.
- S'assurer, lors d'une entrevue avec une personne handicapée, que le reportage n'exclut pas le handicap (par exemple, la chaise roulante) lorsque la personne est filmée ou photographiée. Cependant, le fait de mettre un accent trop prononcé sur le handicap peut quelquefois conduire le journaliste à négliger les informations conventionnelles du reportage sportif au sujet de la formation, des accomplissements et des objectifs de la personne, et ainsi de suite. Un équilibre approprié est essentiel.

- ¹ *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, 18 mars 2008, A/Res/62/170, entrée en vigueur le 3 mai 2008. Sur Internet : ONU < <http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf> > [*Convention relative aux droits des personnes handicapées*].
- ² BANQUE MONDIALE. *Handicap et VIH/SIDA*, Banque mondiale, 2004. Sur Internet : World Bank/Home/Topics/Health/Public Health/HIV/AIDS/Disability < www.worldbank.org>. [Banque mondiale, *Handicap*].
- ³ *Ibid.*
- ⁴ PETERS, S. *Education for All : Including Children with Disabilities*, Banque mondiale, 2003. Sur Internet : Banque mondiale <<http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/Education-Notes/EdNotesDisability.pdf>>.
- ⁵ LEWIS, C., et S. SYGALL. *Loud, Proud and Passionate : Including Women with Disabilities in International Development Programmes*, Oregon, MIUSA, 1997.
- ⁶ *Ibid.*
- ⁷ SHUKSHIN, A. « Disabled Often Among the “ Poorest of the Poor ” », *Bulletin of the World Health Organization*, 83:4 (2005), p. 241-320. Sur Internet : OMS <<http://www.who.int/bulletin/volumes/83/4/news0405/en/print.html>>.
- ⁸ ELWAN, A. « Poverty and Disability : A Survey of the Literature », Washington, Banque mondiale, 1999, cité dans BANQUE MONDIALE. *Handicap*.
- ⁹ MCCARTHY, R. « Sport and Children with Disabilities », dans INTERNATIONAL DISABILITY IN SPORT WORKING GROUP. *Sport in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities*, Centre for Study of Sport in Society, Northeastern University, 2007, p. 13. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/336.pdf>>. [McCarthy, « Sport »].
- ¹⁰ *Ibid.*, p. 20.
- ¹¹ NATIONS UNIES. « UN Convention on Disability Rights Reaches Milestone in Signatories », *communiqué de presse*, 11 juillet 2007. Sur Internet : Centre d'actualités de l'ONU <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=23208&Cr=disable&Cr1=#>>.
- ¹² NATIONS UNIES. « Record Number of Countries Sign UN Treaty on Disabilities on Opening Day », communiqué de presse, 30 mars 2007. Sur Internet : Centre d'actualités de l'ONU <<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=22085&Cr=disab&Cr1>>.
- ¹³ MCCARTHY. « Sport », p. 13.
- ¹⁴ SHERRILL, C. « Young People with Disability in Physical Education/Physical Activity/Sport In and Out of Schools Technical Report for the World Health Organization », Organisation mondiale de la santé, 2004, p. 4. Sur Internet : CIEPSS <<http://www.icsspe.org/portal/download/YOUNGPEOPLE.pdf>>. [Sherril, « Young People »].
- ¹⁵ DEPAUW, K., et S. GAVRON. *Disability and Sport*, 2e édition, Illinois, Human Kinetics, 2005.
- ¹⁶ *Ibid.*
- ¹⁷ DEPAUW, K., et S. GAVRON. *Disability and Sport*, Illinois, Human Kinetics, 1995.
- ¹⁸ PARNES, P., et G. HASHEMI. « Sport as a Means to Foster Inclusion, Health and Well-Being of People with Disabilities », dans *Literature Reviews on Sport for Development and Peace*, 2007, p. 21. Sur Internet : SDP IWG <<http://iwg.sportanddev.org/data/htmleditor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>>. [Parnes, *Foster Inclusion*].
- ¹⁹ FUKUCHI, K. « My Hope for an Inclusive Society », 2007, dans *Sport in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities*. [Fukuchi, « Hope »].
- ²⁰ On joue au football aveugle avec un ballon équipé de clochettes qui aident les joueurs à le situer.
- ²¹ FUKUCHI. « Hope », p. 10-11.
- ²² PARNES. *Foster Inclusion*, p. 6.
- ²³ UNESCO. *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*, 21 novembre 1978. Sur Internet : UNESCO <http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF>
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ NATIONS UNIES. *Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées*, 3 décembre 1982, A/Res/37/52. Sur Internet : UN Enable <<http://www.un.org/esa/socdev/enable/diswpa00.htm>>.
- ²⁶ NATIONS UNIES. *Règles pour l'égalisation des chances des handicapés*, 20 décembre 1993, A/Res/48/96. Sur Internet : UN Enable <<http://www.un.org/esa/socdev/enable/dissre00.htm>>.
- ²⁷ SECRÉTARIAT DE LA DÉCENNIE AFRICAINE DES PERSONNES HANDICAPÉES. *Plan d'action continental pour la Décennie africaine des personnes handicapées*, CM/DEC.676 (LXXVI). Sur Internet : Secrétariat de la Décennie africaine des personnes handicapées <<http://www.dpiafro.mr/PDF%20FILES/Plan%20dAction%20Continental.pdf>>.
- ²⁸ ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA). 29^e séance, *Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées*, 8 juin 1999, A-65. Sur Internet : OEA, <<http://www.oas.org/juridico/English/signs/a-65.html>>. [*Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées*]
- ²⁹ *Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées*.
- ³⁰ *Convention relative aux droits des personnes handicapées*
- ³¹ ROY, E. *Policy Analysis of Draft Sport and Recreation Article in the Convention on the Rights and Dignity of People with Disabilities*, Boston, Northeastern Center for the Study in Society, 2004.
- ³² *Ibid.*
- ³³ Voir la section Ressources utiles pour de plus amples informations.
- ³⁴ Bien que la définition de la marginalisation varie, il est généralement convenu que les personnes marginalisées possèdent « un attribut ou une caractéristique qui reflète une identité sociale dévaluée ». Il existe souvent un lien entre un attribut et un stéréotype. LINK, B., et J. PHELAN. *On Stigma and its Public Health Implications*, National Institute for Health. Sur Internet : Stigma and Global Health : Developing a Research Agenda (conférence internationale) <<http://www.stigmaconference.nih.gov/LinkPaper.htm>>.

- ³⁵ *Hear Our Voices : People with an Intellectual Disability and their Families Speak Out on Poverty and Exclusion*, Toronto, Inclusion International, 2006. Sur Internet : Inclusion International <http://www.ii.tomekklass.com/site_uploads/File/Hear%20Our%20Voices%20w%20Covers.pdf>. [Hear Our Voices].
- ³⁶ SACHS, R. *Integrating Disability Studies into Existing Curriculum*, Montgomery College. Sur Internet : Montgomery College <<http://www.montgomerycollege.edu/departments/dispvc/diversity.htm>>.
- ³⁷ BURGESS, E. « Participation in Sport », *Sport for Persons with a Disability*, Perspectives (volume 7), HIGGS, C., et Y. VANLANDEWIJCK, rédacteurs, Berlin, CIEPSS, *Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées*, 2007, p. 35-39. [Burgess, « Participation »].
- ³⁸ *Ibid.*
- ³⁹ *Ibid.*, p. 38.
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ *Ibid.*
- ⁴² *Ibid.*
- ⁴³ *Hear Our Voices*, p. 39.
- ⁴⁴ *Ibid.*, p. 40.
- ⁴⁵ WALKER, S. « The Convention on the Rights of Persons with Disabilities : The Participation in Sport and the Right to Take Part in Cultural Life », dans *Sport in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities*, Groupe de travail international sur le handicap et le sport, Center for the Study of Sport in Society, Northeastern University, 2007, p. 16. Sur Internet : <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/336.pdf>>. [Walker, « The Convention »].
- ⁴⁶ BLAUWET, C. « Promoting the Health and Human Rights of Individuals with a Disability Through the Paralympic Movement », CIEPSS, 2007, p. 21. [Blauwet, « Promoting the Health »].
- ⁴⁷ *Ibid.*, p. 21-27.
- ⁴⁸ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007, p. 75. [Sur le terrain].
- ⁴⁹ *Ibid.*, p. 70.
- ⁵⁰ PARNES. *Foster Inclusion*, p. 9.
- ⁵¹ *Ibid.*
- ⁵² *Hear Our Voices*, p. 37.
- ⁵³ *Ibid.*
- ⁵⁴ PARNES. *Foster Inclusion*, p. 13.
- ⁵⁵ ROY, E. « Aiming for Inclusive Sport : the Legal and Practical Implications of the United Nation's Disability Convention for Sport, Recreation and Leisure for People with Disabilities », *Entertainment and Sports Law Journal*, 5 (2007), p. 1.
- ⁵⁶ « Cambodian National Volleyball League (Disabled) », dans *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007, p. 69.
- ⁵⁷ IKELBERG, J., et coll. *Fun Inclusive! Sport as a Means of Rehabilitation, Interaction, and Inclusion of Children and Young People with Disabilities*, Munich, Allemagne, Handicap International, 1998, p. 6. Sur Internet : Handicap International <http://www.handicap-international.org.uk/pdfs/Fun_Inclusive_Sport_and_Disability.pdf>. [Ikkelberg, *Fun Inclusive*].
- ⁵⁸ *Ibid.*
- ⁵⁹ GROUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONS DES NATIONS UNIES SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Towards Achieving the Millennium Development Goals Task Force Report*, Nations Unies, 2003. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/themes/sport/reportE.pdf>>. [Groupe de travail interinstitutions sur le sport au service du développement et de la paix, *Towards Achieving*].
- ⁶⁰ BLAUWET. « Promoting the Health », p. 21-28.
- ⁶¹ MCCAIN-NHLAPO, C. « Sport a Force for Inclusive Development! », in *Sport in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities*, IDSWG, Centre for the Study of Sport in Society, Northeastern University, 2007, p. 18. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/336.pdf>>.
- ⁶² MASTANDREA, L. « The Importance of Sport to the Convention on the Rights of Persons with Disabilities », dans *Sport in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities*, IDSWG, Centre for the Study of Sport in Society, Northeastern University, 2007, p. 39. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/336.pdf>>.
- ⁶³ *Ibid.*
- ⁶⁴ GUSTAVSSON, A., et coll. *Successful Projects — What Makes Them Work : A Cross National Analysis of the Studies of Projects that Have Improved the Quality of Life of People with Intellectual Disabilities in India, Romania, Kenya and South Africa*, Londres, Inclusion International, 2007, p. 44. Sur Internet : Inclusion International <http://www.inclusion-international.org/fr/ii_initiatives/27.html>. [Gustavsson, *Successful Projects*].
- ⁶⁵ HAWKER, A. *Culture and Rehabilitation*, p. 5. Sur Internet : Réseau canadien de recherche pour les soins dans la communauté (RCRSC) <<http://www.crncc.ca/download/CultureandRehabilitation.pdf>>.
- ⁶⁶ *Promoting the Participation of People with Disabilities in Physical Activity and Sport in Ireland*, annexe n° 3, Dublin, National Disability Authority, 2005. Sur Internet : National Disability Authority <[http://www.nda.ie/cntmgmtnew.nsf/0/7020D28F7F65773A802570F30057F05E/\\$File/activity_sport_11.htm](http://www.nda.ie/cntmgmtnew.nsf/0/7020D28F7F65773A802570F30057F05E/$File/activity_sport_11.htm)>.
- ⁶⁷ *Ibid.*
- ⁶⁸ *Ibid.*
- ⁶⁹ PARNES. *Foster Inclusion*, p. 10.
- ⁷⁰ *Hear Our Voices*, p. 45.

- ⁷¹ BURGESS. « Participation », p. 35-39.
- ⁷² *Ibid.*, p. 38.
- ⁷³ *Hear Our Voices*, p. 28.
- ⁷⁴ *Ibid.*, p. 38.
- ⁷⁵ *Ibid.*, p. 47.
- ⁷⁶ *Ibid.*, p. 48.
- ⁷⁷ PARNES. *Foster Inclusion*, p. 11.
- ⁷⁸ DEPAUW, K. « Horseback Riding for Individuals with Disabilities : Programs, Philosophy, and Research », *Adapted Physical Activity Quarterly*, 3 (1986), p. 217-226. [DePauw, « Horseback »].
- ⁷⁹ *Ibid.*
- ⁸⁰ PARNES. *Foster Inclusion*, p. 13.
- ⁸¹ DEPAUW. « Horseback », p. 217-226.
- ⁸² *Sur le terrain*, p. 58.
- ⁸³ Pour de plus amples renseignements au sujet du programme Afghan Amputee Bicyclists for Rehabilitation and Recreation, consulter le site AABRAR, à l'adresse <<http://aabrar.org>>.
- ⁸⁴ Cette définition de l'autonomisation est tirée et traduite du Compact Oxford English Dictionary.
- ⁸⁵ BURGESS. « Participation », p. 35-39.
- ⁸⁶ GROUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONS SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Towards Achieving*.
- ⁸⁷ MASTANDREA. « Importance », p. 39.
- ⁸⁸ *Sur le terrain*, p. 64.
- ⁸⁹ *Hear Our Voices*, p. 32-33.
- ⁹⁰ *Ibid.*
- ⁹¹ SHERRIL. « Young People », p. 4.
- ⁹² *Ibid.*
- ⁹³ *Ibid.*
- ⁹⁴ *Hear Our Voices*, p. 34.
- ⁹⁵ *Heure de l'égalité au travail*, Genève, Organisation internationale du travail, 2003. Sur Internet : OIT <http://www.ilo.org/global/What_we_do/Publications/ILOBookstore/Orderonline/Books/lang--fr/docName--WCMS_099152/index.htm>.
- ⁹⁶ Par exemple, voir *Disability Rights Council of Greater Washington, et coll. c. Washington Metropolitan Area Transit Authority*, affaire n° 1:04CV00498 (États-Unis).
- ⁹⁷ METTS, R. *Disability Issues, Trends and Recommendations for the World Bank*, Washington D.C., Banque mondiale, 2000.
- ⁹⁸ T. Degener & G. Quinn, *Human Rights are for All: An Evaluation of the Current Use and Future Potential of the UN Human Rights Instruments in the Context of Disability*, (February, 2002), online: National Human Rights Institutions Forum <<http://www.nhri.net/pdf/NoteCSDCHR.pdf>>.
- ⁹⁹ *Hear Our Voices*, p. 40.
- ¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 50.
- ¹⁰¹ Pour de plus amples renseignements au sujet de la Journée de sport paralympique, voir, sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/en/projects/disability/paralympic-school-day.htm>>.
- ¹⁰² GROUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONS SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Towards Achieving*.
- ¹⁰³ JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX. « The Right To Play Becomes Reality in Bourgas », communiqué de press, 28 mai 2007. Sur Internet : Jeux olympiques spéciaux <http://www.specialolympics.org/Special+Olympics+Public+Website/English/Press_Room/Global_news/Right+to+Play.htm>.
- ¹⁰⁴ *Ibid.*
- ¹⁰⁵ *Hear Our Voices*, p. 56.
- ¹⁰⁶ SHERRIL. « Young People », p. 5-6.
- ¹⁰⁷ GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008.
- ¹⁰⁸ *Ibid.*
- ¹⁰⁹ US DEPARTMENT OF SPECIAL EDUCATION. « Individualized Education Programs — Special Education Research ». Sur Internet : US Department of Education <<http://www.ed.gov/programs/speciediep/index.html>>.
- ¹¹⁰ SHERRIL. « Young People », p. 7.
- ¹¹¹ *Ibid.*
- ¹¹² *Hear Our Voices*, p. 61.
- ¹¹³ SHERRIL. « Young People », p. 6.
- ¹¹⁴ *Ibid.*, p. 17-18.
- ¹¹⁵ *Ibid.*, p. 17-18.
- ¹¹⁶ *Ibid.*
- ¹¹⁷ *Disability, Development, and Inclusion in International Development Cooperation : Analysis of Disability-Related Policies and Research at Selected Multilateral and Bilateral Institutions*, p. 3. Sur Internet : Inclusion International <http://www.inclusion-international.org/site_uploads/1119016919121949239.pdf>. [*Disability, Development*].
- ¹¹⁸ *Ibid.*, p. 6.
- ¹¹⁹ *Disability, Development*, p. 3.
- ¹²⁰ *Hear Our Voices*, p. 46.
- ¹²¹ *Ibid.*, p. 61-62

-
- ¹²² *Disability, Development*, p. 3.
- ¹²³ *International Disability Rights Monitor : Regional Report of the Americas*, Centre for International Rehabilitation, Chicago, International Disability Network, 2004, p. 11-12. Sur Internet : International Disability Rights Monitor <http://www.idrmnet.org/pdfs/IDRM_Americas_2004.pdf>
- ¹²⁴ BLAUWET. « Promoting the Health », p. 21-30.
- ¹²⁵ *Ibid.*, p. 10.
- ¹²⁶ SHERRIL. « Young People », p. 15.
- ¹²⁷ *Ibid.*, p. 11.
- ¹²⁸ BLOOMGARDEN, A., et D. RILEY. « Learning and Service in Engineering and Development », *International Journal for Service Learning in Engineering*, 2:1 (2006).
- ¹²⁹ Pour de plus amples renseignements sur Tempo Tricycles International, voir le site Web de la société à l'adresse : <<http://www.tempolafaek.com.au/indexx.html>>.
- ¹³⁰ SHERRIL. « Young People », p. 7.
- ¹³¹ GUSTAVSSON. *Successful Projects*, p. 26.
- ¹³² *Ibid.*, p. 7.
- ¹³³ *Ibid.*, p. 6.
- ¹³⁴ SHERRIL. « Young People », p. 7.
- ¹³⁵ *Ibid.*, p. 8.
- ¹³⁶ *Ibid.*, p. 7.
- ¹³⁷ BLAUWET. « Promoting the Health », p. 21-41.
- ¹³⁸ *Disability, Development*, p. 7.
- ¹³⁹ Pour de plus amples renseignements au sujet d'Active Places, consulter le site Web : <<http://www.activeplaces.com.au/>>.
- ¹⁴⁰ *Disability, Development*, p. 7.
- ¹⁴¹ *Ibid.*, p. 34.
- ¹⁴² IKELBERG. *Fun Inclusive*, p. 19.
- ¹⁴³ SHERRIL. « Young People », p. 6.
- ¹⁴⁴ Pour de plus amples renseignements, voir Alliance de vie active. Sur Internet : ALA <http://www.ala.ca/Images/PDFs/MTIintro_e.pdf>.
- ¹⁴⁵ Pour de plus amples renseignements, consulter la Washington Metropolitan Area Transportation Authority. Sur Internet : WMATA <http://www.wmata.com/metroaccess/access_form.cfm>.
- ¹⁴⁶ Les États-Unis ont élaboré un bon exemple de directives en matière d'accessibilité pour les installations de loisirs. De plus amples renseignements sont disponibles sur Internet : United States Access Board <<http://www.access-board.gov/>>.
- ¹⁴⁷ GUSTAVSSON. *Successful Projects*, p. 44.
- ¹⁴⁸ BLAUWET. « Promoting the Health », p. 21-30.
- ¹⁴⁹ BLAUWET. « Promoting the Health », p. 21-30.

CHAPITRE 6

LE SPORT ET LA PAIX : Intégration sociale, prévention des conflits et construction de la paix

TABLE DES MATIÈRES

- 1. CONTEXTE : LA PAIX, DÉVELOPPEMENT ET LE SPORT**
 - 1.1 Paix et développement
 - 1.2 Le sport en tant qu'outil de prévention des conflits et de construction de la paix
 - 1.3 Limites du sport en tant que mécanisme de construction de la paix
 - 1.4 Le sport, la paix et les objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.5 Cadres internationaux pour le sport et la paix

- 2. DONNÉES PROBANTES : USAGE DU SPORT POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA CONSTRUCTION DE LA PAIX**
 - 2.1 Usage du sport pour promouvoir l'intégration sociale
 - 2.2 Usage du sport en période de conflit
 - 2.3 Usage du sport pour construire la paix dans les situations d'après-conflit

- 3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS**
 - 3.1 Recommandations en matière de politiques
 - 3.2 Recommandations en matière de programmes

1. **CONTEXT : LA PAIX, LE DÉVELOPPEMENT ET LE SPORT**

1.1 **Paix et développement**

La paix nationale et internationale est une aspiration fondamentale de l'être humain, et l'un des principaux objectifs dans les milieux du développement mondial.

Les engagements internationaux en faveur de la paix et de la résolution des conflits sont généralisés et clairement formulés dans la Déclaration du Millénaire adoptée par les Nations Unies le 8 septembre 2000 : « Nous n'épargnerons aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre États, qui ont coûté la vie à plus de cinq millions de personnes au cours de la dernière décennie. »¹ Cette affirmation renforce une résolution antérieure de l'Assemblée générale reconnaissant que « les gouvernements jouent un rôle essentiel pour ce qui est de la promotion et du renforcement d'une culture de la paix »².

En 1999, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution sur le droit à la paix, qui affirme que cette dernière est un droit de l'homme et « lance un appel à tous les États et à toutes les organisations internationales pour qu'ils contribuent par tous les moyens à assurer l'exercice du droit des peuples à la paix en adoptant des mesures appropriées au niveau tant national qu'international »³.

Ces déclarations sont enracinées dans le concept qui affirme que la paix, en plus d'être essentielle à la sécurité de l'homme⁴ et à son bien-être, est une condition nécessaire à tout développement, qu'il soit social, culturel ou économique, et que les conflits violents peuvent rapidement anéantir des décennies de progrès en matière de développement.

Dans les pays directement touchés par un conflit armé domestique, de nombreuses institutions de la société civile cessent de fonctionner, des systèmes essentiels de santé et d'éducation s'effondrent, les infrastructures physiques sont détruites, l'activité agricole est interrompue, les vivres se font rares, les affaires et le commerce ralentissent, la pauvreté augmente, les populations sont déracinées et sans abri, les épidémies se propagent sans être maîtrisées, la discrimination envers les populations vulnérables augmente, et la violence et la criminalité se généralisent. Des vies sont perdues ou abrégées par la violence, la faim et la maladie, les survivants se retrouvent avec des cicatrices psychologiques permanentes, et souvent avec des handicaps physiques, les familles sont déchirées et dépourvues de leur gagne-pain, et

d'innombrables enfants deviennent orphelins. En cas d'utilisation de mines antipersonnel, les civils continuent d'être tués et mutilés et, bien après la cessation des hostilités, ne peuvent pas réutiliser leur terre à des fins productives.

Actuellement, plus de trente-deux guerres ou conflits font rage dans plus de vingt-sept pays. La majorité de ces conflits implique une lutte pour le pouvoir politique et économique entre les groupes adverses d'un même pays. Dans certains cas, les groupes contestent l'existence même de l'État. Même dans les régions où la paix a été restaurée, son maintien peut poser de sérieux problèmes; 50 % des pays qui émergent d'un conflit violent retombent dans l'instabilité ou la violence en l'espace de cinq ans⁵.

Bien que les pays engagés dans un conflit à l'extérieur de leurs propres frontières puissent ne pas subir ces conséquences, les combats militaires détournent les ressources de leur utilisation domestique. Comme l'ont noté les économistes depuis bien longtemps, les investissements en « armement » se font au détriment des investissements en « beurre de ménage », quelquefois au point d'enrayer la capacité d'un pays à répondre aux besoins fondamentaux de sa population.

Tous les conflits ne se déroulent pas à l'échelle nationale. De nombreuses collectivités doivent faire face à des tensions plus localisées et à des conflits survenant entre différentes factions politiques, entre différents groupes ethnoculturels, entre les résidents de longue date et les nouveaux arrivants, et ainsi de suite. Bien que ces conflits puissent impliquer des éruptions de violence ou non, ils polarisent les collectivités, nourrissent l'hostilité et la méfiance, et sapent la collaboration nécessaire pour faire progresser les initiatives de développement.

Enfin, certaines collectivités peuvent être victimes de conflits liés à la présence d'éléments du crime organisé. En règle générale, ces organisations sont déterminées à maintenir et à renforcer leur contrôle sur des entreprises illégales lucratives et à extorquer de force de l'argent et d'autres ressources parmi la population locale. La présence du crime organisé se fait le plus souvent sentir lorsque les institutions de la société civile sont faibles ou non existantes et les gouvernements vulnérables à la corruption pour des raisons d'instabilité, de mauvaise gouvernance, de manque de transparence et de ressources inadéquates pour pouvoir accorder une rémunération appropriée aux fonctionnaires. Comme tout développement qui renforce les institutions publiques et les institutions de la société civile représente une menace pour la domination et le contrôle des gangs de criminels, ces derniers s'opposent activement au développement.

La paix peut se définir de plusieurs façons. Cependant, aux fins du présent chapitre, les termes de « paix négative » et de « paix positive » sont particulièrement utiles. La paix négative se rapporte à l'absence d'un conflit violent, mais à la présence permanente de sources de violence (par exemple, la peur, la haine, l'intolérance) et de structures de violence (par exemple, l'injustice, le refus des droits, la discrimination, l'exclusion sociale et économique) qui abrègent la vie humaine, du fait que les causes de maladies qu'il serait possible d'éviter ne le sont pas (par exemple, le manque d'accès à de l'eau propre ou à des soins de santé de base). La violence structurelle peut survenir en raison de politiques et de mesures locales, nationales ou internationales, ou de leur interaction.

En revanche, la paix positive se rapporte à l'absence de conflit violent et de violence structurelle, et offre des conditions optimales pour le développement. La construction d'une paix positive ne se fait pas sans apporter aux nations l'aide dont elles ont besoin pour mettre en place des systèmes plus justes et démocratiques, dans lesquels la pauvreté, l'analphabétisme et les autres causes premières des conflits sont éliminés⁶. Plus les nations et les collectivités s'approchent de cet état, meilleures sont leurs chances de préserver les droits de l'homme et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans l'idéal, cela signifie qu'il faut apaiser les tensions existant dans la société et prévenir les causes structurelles de la violence, avant qu'elles ne dégénèrent en conflits ouverts. Dans un contexte de développement, cela peut signifier ce qui suit :

- S'assurer que les besoins fondamentaux de l'homme sont satisfaits;
- Renforcer la société civile et ses institutions;
- Favoriser une gouvernance plus démocratique et plus transparente;
- S'assurer que le système juridique est équitable et impartial;
- Réduire la pauvreté;
- Découvrir un moyen d'abattre les obstacles et de renforcer la cohésion au sein de différents groupes ethnoculturels, entre les différents partis politiques, entre les citoyens et les nouveaux arrivants, et entre les riches et les pauvres.

Là où de violents conflits ont déjà éclaté, le défi à relever est encore plus écrasant : il s'agit de trouver une façon d'amoindrir les conséquences des conflits pour les collectivités alors qu'ils se déroulent, et de détendre la situation jusqu'à ce que la paix soit restaurée.

Une fois la paix rétablie, des processus efficaces sont nécessaires pour démobiliser et désarmer les combattants et favoriser la réconciliation et l'apaisement afin d'éviter que les conflits ne se réveillent à nouveau. Ces processus font partie intégrante d'un vaste éventail d'activités appelées

construction de la paix. Défini à l'origine dans l'Agenda pour la paix des Nations Unies de 1992⁷ comme étant une activité menée uniquement en situation d'après-conflit, le concept de construction de la paix a évolué pour désormais inclure quatre principaux types d'activités se déroulant avant et après la signature d'accords de paix :

- Assurer la sécurité;
- Ériger les bases socio-économiques d'une paix durable;
- Établir le cadre politique nécessaire à une paix durable;
- Encourager la réconciliation, l'apaisement et la justice⁸.

La figure n° 6.1 présente diverses interventions de construction de la paix dans chacune de ces catégories.

Ces activités reflètent le fait que, avec l'émergence des conflits intra-étatiques, les efforts de construction de la paix ne sont plus seulement axés sur la diplomatie traditionnelle centrée sur l'État, mais incluent désormais l'établissement et l'entretien de relations à tous les échelons de la société.

Figure n° 6.1 Interventions de construction de la paix



Source : adapté à partir de *The Peacebuilding Palette*, rapport Utstein⁹

1.2 Le sport en tant qu'outil de prévention des conflits et de construction de la paix

L'objectif des initiatives de sport au service de la paix consiste à canaliser le pouvoir du sport afin de soutenir les quatre types d'activités de construction de la paix décrites dans la figure n° 6.1. Le sport à lui seul ne peut ni prévenir les conflits, ni ériger la paix. Cependant, il peut contribuer à des efforts de plus grande envergure et plus complets de plusieurs manières importantes.

Établissement de relations

Le sport fonctionne premièrement en contribuant à jeter des ponts par-dessus les fossés sociaux, économiques et culturels existant au sein de la société et à construire un sentiment d'identité partagée et de camaraderie au sein de groupes dont les membres seraient autrement inclinés à se traiter avec méfiance, hostilité et violence. Un spécialiste des questions de paix considère l'établissement de relations comme étant la composante clé de la construction de la paix, et souligne l'importance des interventions qui sont expressément axées sur l'établissement de réseaux sociaux stratégiques qui renforcent ces relations¹⁰. Dans l'idéal, la construction de la paix établit un tissu de relations qui peut essuyer des dommages sans que le tout ne s'effiloche. Cela signifie que les relations ne sont pas toutes dépendantes d'une seule personne ou d'un petit groupe de personnes et n'y sont pas toutes liées. Cela comprend les rapports horizontaux à l'échelon communautaire, d'un groupe et d'une institution à l'autre, ainsi que les liens verticaux avec des dirigeants et des décisionnaires influents en dehors de la collectivité.

Les ONG sont très bien placées pour faciliter le processus d'établissement de relations en rassemblant les gens, en les invitant au dialogue et en les incitant à participer à des programmes qui franchissent diverses barrières. Lorsqu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin, les programmes de sport peuvent jouer un rôle important dans ce processus, car ils créent davantage de possibilités de contact social. La création d'organisations de sport communautaires et la participation de bénévoles aux activités sportives communautaires génère des liens sociaux et une infrastructure communautaire qui contribuent à construire la paix et la stabilité¹¹.

Établissement de liens entre les personnes et les collectivités

Les programmes de sport communautaires peuvent faire partager des expériences qui « réhumanisent » les groupes adverses aux yeux de leurs ennemis. En partageant des expériences de sport, les participants aux activités sportives provenant de groupes en conflit viennent progressivement à se sentir semblables, plutôt que différents. Cette « identité rituelle » partagée, ou ce sentiment d'appartenance à un même groupe sur la base d'une expérience rituelle partagée, contribue à effacer les conséquences déshumanisantes des caractérisations négatives persistantes chez les groupes adverses.

Le sport peut servir à faire progresser les efforts de démobilisation et de désarmement, et à soutenir la réintégration souvent difficile des anciens combattants, en particulier des anciens enfants soldats, dans leurs collectivités. Les activités sportives régulières peuvent également contribuer à traiter le traumatisme lié à la guerre et à promouvoir la guérison en offrant aux victimes de la guerre des espaces sûrs où elles peuvent participer à des activités qui leur redonnent un sentiment de sécurité et de normalité. Au sein de ces espaces sûrs, les victimes peuvent nouer des relations positives et, dans le cas des personnes récemment handicapées, rétablir un sentiment de confiance dans leurs propres capacités.

Par le biais de sa portée et de sa popularité presque universelles, le sport offre également un moyen important de toucher les groupes exclus et de solliciter leur engagement dans la société. Dans de tels cas, les programmes de sport sont souvent la première « amorce » qui ouvre la voie à d'autres possibilités de mettre la population en contact avec un éventail plus vaste de services et d'assistance qui peuvent les aider.

Usage du sport en tant que plateforme de communication

Le profil et l'influence des athlètes d'élite et des événements sportifs peuvent éclairer les causes structurelles de l'exclusion sociale et contribuer à proposer des solutions. La popularité mondiale du sport d'élite en fait une plateforme de communication de masse idéale et extrêmement efficace, qui peut servir à promouvoir une culture de la paix. Les athlètes célèbres, en particulier, peuvent jouer un rôle de modèle et de porte-parole à l'influence considérable et peuvent quelquefois servir d'intermédiaires entre deux nations hostiles, ce qui ouvre la voie au dialogue. Bien que ces événements surviennent en général spontanément à l'échelon international, les mêmes conséquences peuvent être engendrées à l'échelon local par le biais de programmes soigneusement conçus, qui s'efforcent systématiquement de jeter des ponts entre des groupes hostiles.

Création d'un espace de dialogue

Le sport d'élite a servi à ouvrir la voie à un dialogue paisible et à désamorcer les tensions politiques entre les nations. La fameuse « diplomatie du ping-pong » entre la République populaire de Chine et les États-Unis est apparue en 1971, lorsqu'un joueur national américain de tennis de table a manqué son bus après un entraînement, et qu'il a été invité à monter dans le bus de l'équipe chinoise. En guise de cadeau de bienvenue, l'un des joueurs chinois a offert à son homologue américain un portrait en sérigraphie. Plus tard, l'Américain a présenté au joueur chinois un T-shirt portant le symbole de la paix et les mots « Let it be ». L'attention médiatique qui a suivi cet incident a mené à l'invitation d'une délégation du gouvernement américain à visiter la Chine. Plus récemment, le terme « cricket diplomacy » a été utilisé pour décrire l'amélioration des relations entre l'Inde et le Pakistan, résultant d'une invitation officieuse du premier ministre Singh

au général Musharraf à assister à un match international de cricket entre les deux nations.

Le sport, qu'il soit d'élite ou communautaire, est toujours plus utilisé de diverses manières pour promouvoir l'intégration sociale, prévenir les conflits et construire la paix dans les pays industrialisés et en voie de développement. Que le but consiste à promouvoir la paix à l'échelon élitare ou communautaire, il est important de tenir compte des limites que présente le sport.

1.3 Limites du sport en tant que mécanisme de construction de la paix

Il est important d'être conscient des limites du sport en tant qu'outil de construction de la paix. Selon les mots d'un érudit en la matière, « le sport n'est par essence ni bon, ni mauvais. C'est une construction sociale, dont le rôle et la fonction dépendent largement de ce que l'on en fait et de la manière dont il est consommé. »¹² En outre, il est vain de nier que le sport peut être utilisé par certains groupes et certaines nations pour encourager les conflits, et qu'il l'a été. Le sport d'élite a été utilisé comme outil de diplomatie de représailles (équivalent à des mesures de rétorsion) afin d'exercer une pression sur les nations et même de les terroriser, comme c'était le cas pour l'assassinat des athlètes olympiques aux Jeux olympiques de Munich. De même, le sport est fréquemment utilisé pour promouvoir le nationalisme et, dans ses formes les plus extrêmes, comme le hooliganisme, des actes de racisme et de violence contre les membres de groupes ethnoculturels minoritaires et d'autres groupes exclus

En général, la construction de la paix est un processus fragile et imprévisible. Les initiatives de sport au service de la paix, entreprises dans des contextes complexes et instables, sont à cet égard identiques. Pour être efficaces, elles doivent être stratégiques et entreprises en coordination avec d'autres intervenants clés dans le processus de construction de la paix, et non seulement pas les seules organisations sportives, en particulier en période de conflit. Grâce à une conception et à une mise en œuvre soigneusement étudiées, les initiatives de sport au service de la paix peuvent jouer un rôle précieux et contribuer à prévenir les conflits et à construire la paix tout autour de la planète, condition préalable fondamentale de tout développement.

1.4 Le sport, la paix et les objectifs du Millénaire pour le développement

Bien que la paix ne soit pas explicitement mentionnée en tant qu'objectif du Millénaire pour le développement, elle est généralement reconnue comme étant une condition préalable fondamentale de tout progrès en matière de développement. Le tableau n° 6.1 décrit en grandes lignes quelques-unes des façons dont les initiatives de sport au service de la paix peuvent

contribuer à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Tableau n° 6.1 Le sport, la paix et les objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	CONTRIBUTION DU SPORT
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de divers groupes socialement exclus (souvent les personnes très pauvres) pour les aider à construire leur capital humain, ce qui les met en rapport avec les services et l'assistance nécessaires et facilite leur réintégration sociale • Usage d'athlètes bien en vue et d'événements sportifs prestigieux pour mettre en évidence les causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion sociale et proposer des solutions • Correction des images négatives que se fait la collectivité des groupes exclus, qui contribuent à perpétuer leur marginalisation sociale et économique • Soutien à la réintégration des anciens combattants, y compris l'accès à une formation axée sur de nouvelles compétences qui les aideront à obtenir un emploi
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement et soutien apportés aux orphelins, aux enfants de la rue, aux anciens enfants soldats et aux autres enfants vulnérables pour qu'ils s'inscrivent à l'école
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités pour les réfugiées et les nouvelles arrivantes de prendre part à des activités physiques et de prendre plaisir à l'interaction sociale, et accès à des informations et à des services qui les assistent dans leur transition temporaire ou permanente dans leur nouvelle collectivité • Soutien à la réintégration des anciennes filles soldats, afin de les aider à se remettre de leur traumatisme et à retrouver leur estime de soi, un sentiment de maîtrise de leur propre corps et un espoir pour l'avenir
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en contact des familles appartenant à des groupes socialement exclus avec des informations et des services en matière de santé • Possibilités de trêve olympique au cours des Jeux, qui permettent aux efforts de vaccination et d'aide humanitaire de se déployer dans les zones touchées par les conflits
5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en contact des mères appartenant à des groupes socialement exclus, y compris les mères qui le sont devenues à la suite d'un viol, avec des informations et des services en matière de santé
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Création de réseaux mondiaux de sport et de paix pour la sensibilisation du public et l'échange de connaissances

1.5 Cadres internationaux pour le sport et la paix

Le pouvoir du sport en tant que moyen de prévenir les conflits et de construire la paix est reflété dans un éventail de conventions, de stratégies et de documents internationaux.

En 1993, les Nations Unies ont rétabli l'ancienne tradition de la trêve olympique, en vertu de laquelle les athlètes de nations en guerre reçoivent libre passage pour participer aux Jeux olympiques. Depuis 1993, la trêve olympique a été réaffirmée avant chaque Jeux olympiques par l'Assemblée générale des Nations Unies par le biais d'une résolution symbolique intitulée Création d'un monde paisible et meilleur par le sport et les valeurs olympiques. Plus récemment, la trêve olympique a été prolongée de façon à également inclure les Jeux paralympiques. La trêve commence sept jours avant le début de chaque Jeux olympiques et paralympiques et se poursuit pendant sept jours après la cérémonie de clôture, ce qui rappelle au monde que le sport offre l'occasion de jeter un pont par-dessus les fossés politiques les plus profonds.

Au cours des quelques dernières années, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une série de résolutions¹³ sur le sport au service du développement et de la paix. La plus récente, la Résolution 61/100¹⁴, invite les États membres, le système des Nations Unies (y compris les organes directeurs des organismes des Nations Unies), les organisations liées au monde sportif, les médias, la société civile et le secteur privé à collaborer afin de promouvoir la sensibilisation à la paix et les mesures visant à l'établir.

En 2007, s'appuyant sur l'esprit des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, le Comité international olympique, l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique et l'Union africaine ont publié la Déclaration de Brazzaville, proposant de joindre leurs efforts à ceux des gouvernements, des ONG et des partenaires du secteur privé afin de créer un fonds pour les initiatives de sport au service de la paix¹⁵.

Ces cadres internationaux reflètent une prise de conscience progressive du potentiel du sport à prévenir les conflits et à construire la paix. Pour être efficaces, les initiatives de sport au service de la paix doivent être soigneusement conçues et axées sur des objectifs précis en matière de prévention des conflits ou de construction de la paix. Ces initiatives ne doivent être entreprises qu'après avoir effectué une analyse rigoureuse du contexte et de la dynamique impliqués afin de minimiser le risque d'attiser les tensions qu'elles tentent d'apaiser. Cependant, les initiatives programmatiques et généralisées de sport au service de la paix sont relativement nouvelles, et les recherches scientifiques qui documentent leur impact sont limitées. Dans de tels cas, les exemples programmatiques offrent des indices utiles de l'impact du sport dans le domaine de la

construction de la paix.

2. DONÉES PROBANTES : USAGE DU SPORT POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Sur les trente-quatre pays invités par le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix à échanger des informations concernant leurs initiatives de sport au service du développement et de la paix¹⁶, environ 69 % des pays en voie de développement et 85 % des pays industrialisés utilisent ou prévoient d'utiliser le sport dans leurs stratégies nationales de résolution des conflits ou de construction de la paix.

De même, l'examen des programmes actuels de sport au service de la paix affichés sur le site de l'International Platform on Sport and Development¹⁷ révèle l'existence d'initiatives liées à chacune des quatre composantes clés de la construction de la paix indiquées dans la figure n° 6.1 et à environ la moitié des activités figurant dans ces catégories, ce qui souligne la polyvalence du sport en tant qu'outil de construction de la paix. Cette section étudie ladite polyvalence et l'usage du sport pour prévenir les conflits et construire la paix en situation de conflit et d'après-guerre.

2.1 Usage du sport pour promouvoir l'intégration sociale

« Le sport est une amorce qui ouvre la voie à d'autres événements... »

Personne interviewée, programme du Royaume-Uni utilisant le sport comme outil d'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile¹⁸

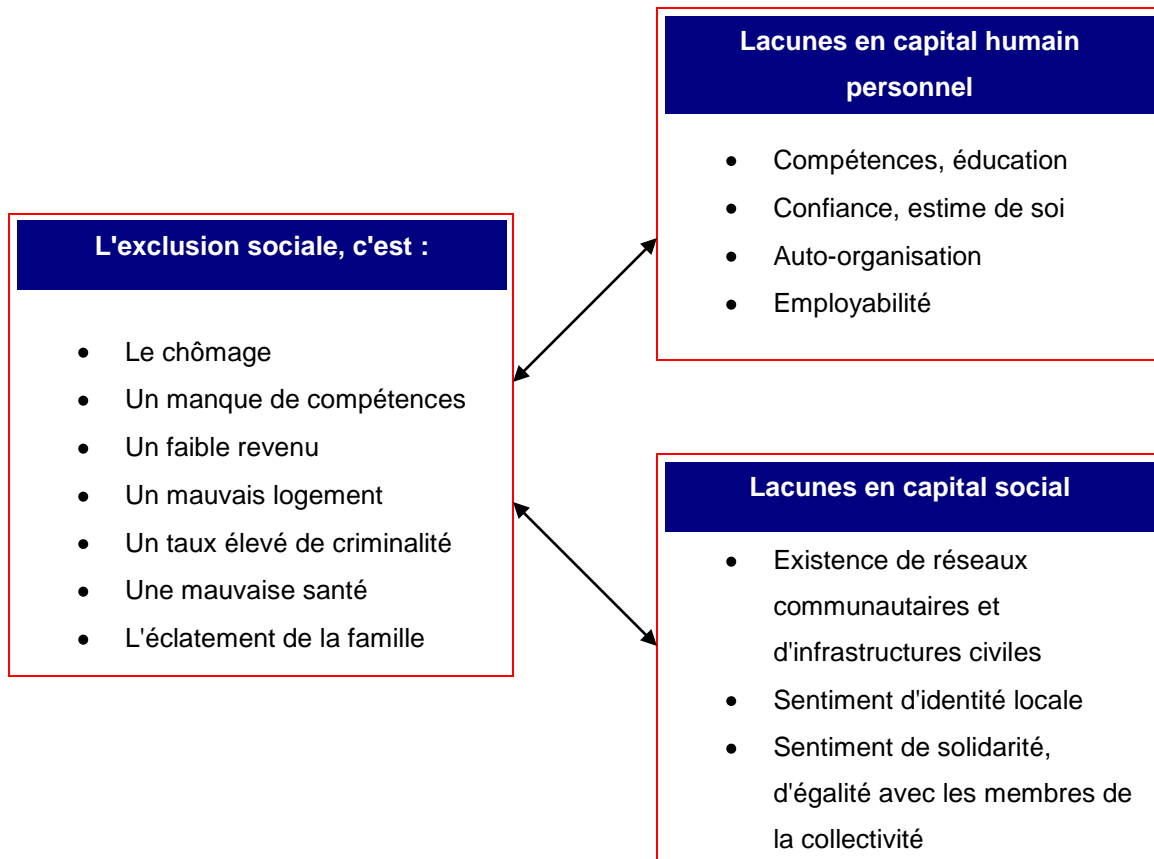
Au niveau le plus fondamental qui soit, les activités sportives bien conçues, qui incorporent les meilleures valeurs du sport (la discipline personnelle, le respect de l'adversaire, le fair-play, le travail d'équipe et l'adhésion à des règles mutuellement convenues), peuvent aider les gens à acquérir les valeurs et les aptitudes nécessaires pour prévenir et résoudre les conflits dans leur vie personnelle. Par exemple, en El Salvador, où les collectivités sont aux prises avec un héritage de violence des gangs à la suite d'une longue guerre civile, le programme Scotiabank Salud Escolar Integral utilise le sport, le jeu et l'activité physique pour enseigner des connaissances pratiques, en particulier la prévention des conflits et la résolution pacifique des conflits, aux enfants fréquentant l'école primaire et l'école secondaire, ce qui les outille pour faire plus tard des choix sains dans la vie¹⁹.

Le sport peut également servir à apaiser les tensions et à prévenir les conflits à un échelon communautaire plus large. Les causes de la violence sont nombreuses, y compris le manque de possibilités entraîné la l'exclusion sociale et économique. Les populations exclues varient considérablement, de même que le degré de leur exclusion. Cependant, les populations exclues comprennent souvent des peuples indigènes, les membres de groupes ethnoculturels minoritaires, les demandeurs d'asile et les réfugiés, les jeunes filles et les femmes, les personnes handicapées, les sans-abri et les jeunes non scolarisés au chômage. Toutes les personnes qui vivent dans une extrême pauvreté sont victimes d'exclusion.

Le sport peut jouer un rôle important dans l'apaisement des tensions sociales et des conflits à l'échelon communautaire et national, car il va à la source de cette exclusion et offre un point d'entrée parallèle à la vie sociale et économique des collectivités. La plupart des facteurs qui mènent à l'exclusion (voir la figure n° 6.2) à l'échelon individuel ou sociétal se renforcent mutuellement, ce qui a pour conséquence l'accumulation de problèmes dans la vie des gens et des groupes. Les multiples difficultés interreliées auxquelles la population est confrontée découlent souvent d'une perte de capital humain et social, et contribuent à cette perte. Le capital humain se définit comme les compétences, les connaissances et les caractéristiques personnelles (par exemple, l'assurance, l'estime de soi, l'éducation, les compétences professionnelles, et ainsi de suite) que possède une personne. Le capital social consiste dans les réseaux sociaux, les rapports sociaux et le sentiment d'appartenance à une société au sens plus large qui permettent à une personne d'avoir accès aux gens, aux ressources et à l'assistance institutionnelle dont elle a besoin pour s'attaquer à ses problèmes et saisir les occasions que la vie lui présente²⁰.

Bien que le manque de capital humain et social se manifeste dans la vie de chaque personne, il résulte souvent de structures et de dynamiques sociales et économiques qui restreignent les choix qui sont à la disposition des membres de la population, ainsi que les mesures que ces derniers peuvent prendre. À ce titre, les facteurs menant à l'exclusion sociale (comme le manque de capital humain et social) doivent être écartés à l'échelon sociétal et individuel si l'on veut obtenir un réel changement. Le sport peut être utilisé à ces deux niveaux en vue d'améliorer la vie des gens. Étant donnée sa popularité quasi universelle, le sport est un outil particulièrement efficace pour toucher des groupes socialement exclus souvent difficiles à atteindre.

Figure n° 6.2 Dimensions de l'exclusion sociale²¹



Source : MAFOUD, AMARA, et coll., 2005.

À l'échelon individuel, le sport peut améliorer la condition physique, favoriser la santé et renforcer la santé mentale et le bien-être en réduisant le stress, l'anxiété et la dépression²². Certaines données indiquent également que la participation aux activités sportives peut renforcer l'image de soi, l'estime de soi et la confiance en soi²³. En termes psychologiques, on considère que le sport détient le potentiel de favoriser l'empathie, la tolérance, la coopération, les aptitudes sociales et l'esprit d'équipe au plan individuel²⁴. Tous ces bienfaits aident chaque personne à améliorer sa réserve de capital humain.

Lorsque les initiatives de sport au service du développement et de la paix sont bien conçues, holistiques et soutenues, elles peuvent aider les personnes marginalisées à acquérir les compétences et l'assurance nécessaires pour surmonter les obstacles personnels et défendre la cause de l'élimination des barrières structurelles qui se dressent devant leur pleine participation à la vie communautaire²⁵. (Ces aspects du sport sont analysés dans les chapitres 3, 4 et 5 pour ce qui a trait aux enfants et aux jeunes, aux femmes et aux jeunes filles et aux personnes handicapées.) Lorsqu'elles sont correctement intégrées à d'autres programmes et services

communautaires, les initiatives de sport peuvent également mettre les participants en contact avec des ressources qui les soutiennent dans ce processus, comme les services en matière de santé et les possibilités d'éducation et d'emploi, ou les aident à démarrer une petite entreprise.

À l'échelon sociétal, le rôle du sport dans la promotion de réseaux sociaux et d'une citoyenneté active est potentiellement très important. Des recherches indiquent que le sport a le potentiel nécessaire pour promouvoir l'identité, la cohérence et l'intégration communautaires²⁶, et que les personnes participant activement aux sports sont plus susceptibles de jouer d'une autre manière un rôle actif dans la collectivité²⁷. Le sport peut donc servir à renforcer le capital communautaire et social.

Le capital social est un élément clé des réponses locales aux problèmes de l'exclusion sociale; on considère généralement qu'il exerce trois fonctions importantes : les liens d'attachement, les liens relationnels et les liens entre les différentes couches sociales. La fonction de liens d'attachement du capital social se rapporte au domaine informel, aux liens étroits qui aident les gens à s'en sortir. Ces liens d'attachement comprennent généralement la famille, les amis et les voisins²⁸. La fonction de liens relationnels du capital social se rapporte au domaine civique, et implique le développement de liens moins étroits grâce à des réseaux qui s'étendent d'un groupe à l'autre de la société civile et créent des ponts entre eux²⁹. Enfin, la fonction de liens entre les différentes couches sociales du capital social se rapporte au domaine institutionnel, à l'établissement de liens avec les organisations et les systèmes qui peuvent aider les gens à accéder à des ressources et à provoquer des changements à plus grande échelle³⁰.

Les exemples suivants soulignent la façon dont le sport est utilisé pour éliminer diverses formes d'exclusion sociale en construisant le capital humain et social et en contribuant à prévenir les conflits aux échelons communautaire et national.

Intégration des réfugiés, des immigrants, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des demandeurs d'asile

Bien que les réfugiés, les immigrants, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP)³¹ aient un statut légal et reçoivent un traitement très différent en vertu des règles du droit international, ces populations déracinées font souvent face à des difficultés similaires³². Les problèmes communs auxquels elles sont confrontées comprennent le risque de désagrégation des collectivités, le risque de tension au sein des collectivités hôtes, l'augmentation du risque de violence et de séparation familiale. Bien que la plupart des exemples d'initiatives de sport au service de la paix disponibles soient particulièrement axés sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, les conclusions présentées ici

peuvent être extrapolées de façon à résoudre les problèmes mutuels auxquels peuvent être confrontés tous les groupes susmentionnés.

Une équipe de recherche a examiné des études de cas dans le cadre d'une analyse systématique du rôle du sport dans l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile au Royaume-Uni³³. De ces études de cas ont émergé des histoires anecdotiques illustrant les effets positifs du sport sur les participants. En voici quelques-uns³⁴ :

- Éliminer les obstacles entre les demandeurs d'asile et les réfugiés d'une part, et la population locale d'autre part;
- Améliorer les relations entre les demandeurs d'asile et les réfugiés de différentes origines ethniques;
- Donner des possibilités aux demandeurs d'asile et aux réfugiés de renforcer leur estime de soi et leur assurance.

Les personnes interrogées qui participaient aux initiatives basées sur le sport étaient convaincues que le sport agit à titre de véhicule positif permettant de résoudre les problèmes liés à l'exclusion sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés, en grande partie en raison de sa capacité à rassembler des personnes de différentes origines ethniques. Certaines personnes étaient d'avis que le sport d'équipe offrait le potentiel le plus élevé d'impact positif; elles reconnaissaient cependant le fait que le sport de contact peut enflammer les tensions et créer des conflits. Les personnes interrogées ont fait remarquer que les avantages du sport ne procèdent pas uniquement du rassemblement de personnes de différentes origines ethniques. Pour que le sport réussisse à résoudre les problèmes du racisme et de l'intégration, il faut que les participants reçoivent un avertissement lorsqu'ils adoptent un comportement inacceptable. Si les comportements inacceptables ne sont pas mis en cause, les chances de développer des attitudes positives à l'égard des personnes issues d'autres cultures sont compromises³⁵.

Les personnes interrogées ont donné d'innombrables exemples des effets qu'avaient les programmes. *Operation Reclaim*, un programme écossais utilisant le sport pour intégrer les jeunes réfugiés et demandeurs d'asile et les détourner des gangs et de la drogue, a cité l'exemple d'un jeune Écossais de 17 ans, qui avait fait l'objet, deux ans auparavant, d'une condamnation pour voies de fait graves doublées de racisme. À la suite de son engagement dans le sport organisé, le jeune Écossais s'est pris d'amitié avec les demandeurs d'asile et les réfugiés avec lesquels il jouait alors au football. Son attitude envers les demandeurs d'asile et les réfugiés a changé, car il a appris à les connaître personnellement³⁶.

Les personnes interrogées ont également donné des exemples illustrant la façon dont le sport rassemble les gens. Par exemple, on a considéré qu'une mini-coupe du monde de football à cinq avec seize équipes, organisée par la Scottish Asian Sports Association, avait réussi à rassembler des personnes de différentes origines nationales et culturelles³⁷.

La Derby Bosnia-Herzegovina Community Association et l'équipe de football de la Zimbabwean Association offrent la chance aux membres de leur collectivité nationale de participer à des activités sportives d'équipe régulières et, ce faisant, de renforcer les liens avec leur propre collectivité et les possibilités de soutien social mutuel³⁸. Les intervenants des deux programmes ont indiqué que les liens d'attachement avaient comblés certains des fossés ethniques, politiques et religieux endémiques dans leur pays d'origine. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi; dans certains cas, les compétitions sportives ont rallumé les tensions entre les groupes³⁹.

Le projet *Madeley Youth and Community Centre Project*, au Royaume-Uni, utilise le sport pour jeter des ponts entre la collectivité « hôte » britanno-asiatique locale et les réfugiés et demandeurs d'asile kurdes qui s'étaient récemment établis dans la région. De même, l'équipe de football *Swansea World Stars*, composée de réfugiés et de demandeurs d'asile, s'est constituée en équipe sportive de compétition dans une ligue nationale officielle à Swansea, avec pour objectif d'établir des liens avec les autres équipes locales de la région de Swansea, plutôt que de ne jouer au football qu'au sein du groupe⁴⁰.

Le projet *Sport Link* à Charnwood, au Royaume-Uni, se sert du sport pour développer des liens entre les groupes de réfugiés et de demandeurs d'asile et les autres institutions. Des services d'orientation pour les femmes mettent des groupes en contact avec des institutions médicales (des cabinets de médecins et des centres de santé locaux) et des institutions gouvernementales (centres de loisirs organisant des programmes d'exercice physique), et donnent accès à des installations de sport appartenant à l'université locale, avec l'objectif d'encourager les aspirations des jeunes participantes à faire des études⁴¹. De même, le *Kingsway Court Health and Well-Being Centre* joint à la possibilité de faire du sport et de s'adonner à des activités physiques récréatives l'occasion pour les groupes de réfugiés et de demandeurs d'asile de recevoir d'autres services, comme des renseignements et des conseils au sujet de la santé chez les hommes et les femmes, du développement communautaire, de l'anglais langue seconde et des soins à l'enfance⁴².

Aucun des exemples ci-dessus n'a été officiellement évalué; il n'existe donc aucune preuve rigoureuse de leur impact. Cependant, selon l'expérience des intervenants interrogés, les programmes ont un effet positif⁴³. Cela semble indiquer que les initiatives de sport qui ciblent

particulièrement les liens d'attachement, les liens relationnels et les liens entre les différentes couches sociales qui forment le capital social des réfugiés et des demandeurs d'asile peuvent être un moyen important d'aborder le problème de l'exclusion, ses causes et les conflits y afférents à l'échelon communautaire.

Les pays en voie de développement, auxquels on demande souvent d'héberger des réfugiés provenant de zone de conflit dans les pays voisins, se servent également du sport pour promouvoir une coexistence pacifique entre des groupes souvent issus de camps adverses. Le Ministère du sport et du développement de la République unie de Tanzanie a utilisé le sport avec une efficacité particulière pour résoudre les conflits existant parmi la population de réfugiés de Tanzanie. Les projets ont commencé par mêler des enfants réfugiés de différents groupes dans des activités sportives et ludiques supervisées, les encourageant à nouer des amitiés par-delà les frontières ethniques et culturelles, et intégrant des messages de prévention des conflits et de renforcement des compétences. Les parents étaient encouragés à s'impliquer et à participer. Le gouvernement est d'avis que ces programmes ont très bien réussi à jeter des ponts entre les différentes collectivités de réfugiés et à réduire les épisodes de conflits⁴⁴.

Le gouvernement de la Tanzanie a également déclaré le 21 septembre Journée nationale de sport. Outre un vaste éventail d'activités sportives, les festivités comprennent une World Harmony Run, organisée pour promouvoir la paix et l'entente et réduire les conflits. Environ 2 000 Tanzaniens ont participé à la course de 2006, et ce chiffre était encore plus élevé en 2007⁴⁵.

Les initiatives basées sur le sport peuvent également contribuer à sortir les réfugiés et les demandeurs d'asile du traumatisme qu'ils ont souvent subi. Ces initiatives sont conçues pour contribuer à normaliser la vie des gens et rétablir un sentiment de sécurité, de communauté et d'espoir. Le camp de paix Bakuria, en Géorgie⁴⁶, et le camp d'été de la paix, en Bulgarie⁴⁷, ont été créés pour promouvoir la tolérance et encourager l'établissement de nouvelles relations entre les enfants et les adolescents provenant de différentes zones de conflit. Les deux programmes utilisent le sport et les loisirs pour développer l'esprit d'équipe chez les enfants et les adolescents qui participent. Le fait de cultiver l'esprit d'équipe contribue à éliminer les obstacles psychologiques qui empêchent la formation de relations parmi eux, et à entretenir l'esprit de construction de la paix et de la tolérance. Par le biais de ces activités, les programmes espèrent obtenir la réadaptation psychologique et sociale des enfants et des adolescents réfugiés.

Solution de rechange à la participation aux gangs de criminels et à la milice armée

Dans de nombreuses collectivités, les gangs de criminels, les organisations paramilitaires et les

factions armées recrutent activement les jeunes mécontents, abandonnés ou sans abri. Dans un tel contexte, des activités sportives bien conçues peuvent offrir une solution de rechange attrayante aux jeunes qui cherchent à se faire des amis, à renforcer leur estime de soi et leur confiance en eux et à trouver une direction positive à leur vie.

À titre d'aspect constitutif et apprécié de la culture de la jeunesse, le sport peut offrir une séduction idéale pour attirer les jeunes et les aider à en apprendre davantage au sujet des relations humaines et de la résolution des conflits et à acquérir des connaissances pratiques. Cependant, pour être efficaces, ces programmes doivent être axés sur les jeunes dans leur intégralité (et non pas seulement leurs compétences sportives), promouvoir explicitement des valeurs positives (comme la coopération, le travail d'équipe, l'équité et le respect de l'adversaire) et autonomiser les jeunes en les aidant à se fixer des objectifs, à faire des choix efficaces, à faire preuve de responsabilité et à s'entraîner au leadership, et à apporter une contribution à la société^{48,49}. C'est pour cette raison que les programmes qui sont purement récréatifs ou qui ne mettent l'accent que sur les compétences sportives, comme le tir et la passe en basket-ball, ont peu de chances d'être efficaces.

Les recherches entreprises au Royaume-Uni indiquent que les programmes de sport ont le potentiel d'aider les jeunes qui vivent dans des quartiers mal desservis à surmonter les problèmes fondamentaux associés à la pauvreté et au crime⁵⁰. Cela ne s'avère cependant que lorsque des valeurs explicites, qui mettent l'accent sur le développement personnel et social, sont incorporées au programme⁵¹. Le fait de placer ce genre de valeurs au centre des programmes rend ces derniers plus efficaces dans la lutte contre les messages « de la rue » et l'implication dans les gangs, la violence et la drogue, ainsi que contre l'incidence des grossesses précoces⁵².

Les recherches menées par l'Institut australien de criminologie sur l'usage du sport dans la prévention de la criminalité chez les jeunes ont indiqué que le sport et l'activité physique peuvent être associés à d'autres interventions visant à réduire la criminalité dans des collectivités et des groupes particuliers, pour autant que les programmes offrent des activités accessibles et appropriées dans un contexte social favorable. En d'autres termes, les activités sportives et physiques doivent être liées de manière positive au tissu social des groupes et des collectivités, et les interventions basées sur le sport doivent être réalisées en collaboration avec d'autres stratégies et d'autres secteurs⁵³.

Le quartier Complexo de Maré de Rio de Janeiro offre un exemple convaincant d'une telle approche. Le quartier est réparti en territoires contrôlés par des gangs rivaux. Le trafic de drogue,

la violence qui y est associée et les autres activités criminelles sont pleinement manifestes, et de nombreux jeunes pensent que les gangs sont leur meilleure chance de développement social et économique. Le programme *Luta Pela Paz (lutte pour la paix)* a été établi pour offrir aux jeunes une solution de rechange à la drogue, aux gangs et à la violence. L'activité principale organisée par le programme est un club de boxe: cependant, le programme offre également l'accès à des possibilités d'éducation et d'emploi, de formation des jeunes en leadership et d'action sociale. La boxe a été délibérément choisie pour sa séduction auprès des jeunes attirés par les gangs, car elle représente une bonne façon d'évacuer sa frustration, et elle offre un point de départ pertinent pour les discussions au sujet de la violence. Soixante pour cent des entraîneurs du programme sont d'anciens participants, ce qui apporte de la crédibilité au programme et offre un aperçu de la propre expérience des entraîneurs dans le cadre du programme. Des tournois de boxe réguliers permettent aux participants de rivaliser publiquement et de gagner le respect d'autrui, un élément que le fondateur du programme pense qu'ils n'auraient autrement acquis qu'en saisissant une arme⁵⁴.

Les jeunes qui vivent dans des zones de conflit sont exposés à des risques semblables de recrutement dans les groupes armés et la milice. Selon le récent rapport du secrétaire général des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés, « des milliers d'enfants continuent d'être enlevés pour être utilisés comme soldats, espions, estafettes, domestiques et esclaves sexuels par des forces armées et des groupes armés. Dans beaucoup d'endroits, l'implication des enfants dans les conflits armés continue d'être alimentée par la pauvreté, la propagande et l'idéologie. »⁵⁵

Bien que dans de nombreux cas les enfants et les jeunes soient forcés de servir dans des groupes armés, il arrive qu'ils soient recrutés. Le déplacement sépare les familles et prive les enfants d'un environnement sûr. La destruction des écoles et le déplacement des enseignants réduisent l'accès à l'éducation et laissent les enfants encore plus vulnérables au recrutement⁵⁶. Le sport peut jouer un rôle dans la réduction de leur vulnérabilité au recrutement en offrant aux jeunes une raison de rester dans leurs collectivités existantes. Les initiatives de sport au service de la paix peuvent également aider les enfants et les jeunes à adopter un point de vue plus critique sur leur propre engagement dans les conflits et à envisager d'autres façons plus pacifiques de jouer un rôle reconnu dans la société et de gagner un sentiment d'appartenance et d'avoir un but dans la vie.

Depuis 2003, la crise au Darfour a déplacé environ 1,6 million de gens, et plus de 210 000 réfugiés ont traversé la frontière pour se rendre au Tchad de l'Est. Là, les affrontements interethniques et la rareté des ressources ont eu pour conséquence un nombre toujours croissant de Tchadiens déplacés à l'intérieur de leur propre pays. Dans les camps de réfugiés, il est difficile

de faire en sorte que les enfants et les jeunes soient occupés, ce qui les rend vulnérables à l'enrôlement dans des factions armées. Le programme de l'organisation humanitaire internationale Right To Play *SportWorks Chad*⁵⁷ utilise des programmes de sport et de jeu pour améliorer la santé et faire acquérir des connaissances pratiques aux enfants des camps de réfugiés et des collectivités hôtes participant au programme. Les jeux et les activités favorisent la construction de la paix et la cohésion communautaire; ils enseignent des compétences en résolution des conflits, et sont axés sur le travail d'équipe, le fair-play et l'intégration de différents groupes ethniques. Des journées communautaires de jeu spéciales sont organisées autour de compétitions sans vainqueur ni vaincu qui encouragent un esprit de paix et de fair-play et permettent souvent de communiquer des messages pacifiques de la part d'autorités influentes dans le domaine religieux, traditionnel ou local. Jusqu'à ce jour, plus de 400 animateurs locaux ont été formés, qui animent des activités sportives et ludiques régulières pour 7 716 enfants et jeunes. Les activités offrent aux participants un environnement plus structuré et normalisé, ainsi que la possibilité d'acquérir des compétences en construction de la paix. Le programme a eu pour conséquence une augmentation du taux d'inscription à l'école, et une diminution du nombre de jeunes se joignant aux groupes armés, car ces derniers hésitent à abandonner leurs activités sportives.

Renforcement de la culture indigène

Les peuples indigènes qui vivent dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement sont souvent marginalisés en raison de leur histoire de colonisation, de tentatives d'assimilation culturelle et de la dépossession de terres et de ressources traditionnelles. Des signes de plus en plus évidents indiquent que la continuité culturelle est essentielle pour restaurer la santé sociale, économique et spirituelle des collectivités autochtones⁵⁸. Le sport et les jeux axés sur les aptitudes traditionnelles et les principes culturels jouent un rôle important dans la culture autochtone, et peuvent donc contribuer à ce processus.

Un examen des recherches menées par la Commission australienne des sports confirme le fait que le sport offre des avantages particuliers pour ce qui a trait aux collectivités autochtones⁵⁹. Les carnivals de sport organisés par les collectivités autochtones locales ont été décrits comme étant des événements essentiels à la cohésion sociale et traditionnelle, en grande partie parce qu'ils sont organisés et gérés par les collectivités autochtones elles-mêmes⁶⁰. L'implication de bénévoles dans les événements et les activités de sport contribue à la cohésion sociale, car ces personnes s'occupent d'entraînement, d'arbitrage, d'administration, de gestion et d'entretien de matériel et d'installations. Les bénévoles acquièrent des compétences professionnelles et un sens du devoir, et les participants comme les bénévoles bénéficient d'une amélioration de l'estime de soi en raison de leur engagement⁶¹.

La réincorporation de jeux indigènes dans l'éventail des activités de sport financées par l'État est un moyen important de soutenir le renouvellement de la culture autochtone, car ces jeux aident à renforcer la connaissance des jeunes de leur patrimoine et de leurs jeux traditionnels. Le ministère brésilien des Sports apporte son soutien aux jeux des peuples indigènes⁶² comme moyen de mettre en vedette et de célébrer les activités traditionnelles sportives et culturelles des autochtones brésiliens et de les rendre fiers de leurs traditions. Le gouvernement d'Afrique du Sud soutient également les jeux indigènes, et le Mozambique est en train de planifier un festival annuel de jeux traditionnels. Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, qui se déroulent tous les trois ans, combinent des sports autochtones avec d'autres sports populaires. Le but de ces jeux consiste à « améliorer la qualité de vie des peuples indigènes en soutenant des activités sportives et culturelles autodéterminées »⁶³.

Autonomisation des sans-abri

Bien que les sans-abri ne soient peut-être pas immédiatement placés dans la catégorie des problèmes liés à la construction de la paix, ils peuvent faire face aux mêmes formes d'exclusion sociale que les demandeurs d'asile et les réfugiés. Les problèmes liés aux sans-abri peuvent également affecter les progrès d'un pays vers la paix et la prospérité et générer des conflits à l'échelon local.

Les sans-abri font souvent face à de nombreuses difficultés qui, lorsqu'elles s'accumulent, rendent difficiles l'obtention et le maintien d'un logement adéquat. Sans adresse fixe, ils ne remplissent souvent pas les conditions nécessaires pour recevoir les services publics, obtenir un emploi ou fréquenter l'école afin d'améliorer leur condition. De nombreux sans-abri sont victimes de dépendances et d'une mauvaise estime de soi. Les efforts visant à aider les sans-abri à obtenir un logement et un emploi stables doivent donc adopter une approche holistique qui traite de toutes ces questions sous-jacentes. Tout aussi important est la nécessité de se pencher sur les causes structurelles de l'absence de domicile. Des investissements publics inadéquats dans les logements abordables, les programmes de la sécurité du revenu et les traitements de la toxicomanie et la réhabilitation ne sont que quelques-unes des causes possibles de l'absence de domicile dans une société. L'étude de ces facteurs et d'autres facteurs structurels augmente considérablement la probabilité que les programmes communautaires au service des sans-abri soient efficaces.

Le meilleur exemple connu de l'usage du sport en vue de la réintégration des sans-abri dans la société est la Coupe du monde des sans-abri. L'événement attire l'attention du public sur les causes structurelles de l'absence de domicile, et autonomise les sans-abri, qui peuvent alors défendre efficacement la cause du changement social. Événement annuel prestigieux organisé

par des professionnels, la Coupe du monde des sans-abri est un tournoi international de football qui attire des équipes d'athlètes sans abri de plus de 48 pays industrialisés et en voie de développement. Le but de l'événement consiste à impliquer et à assister les sans-abri du monde entier et à les aider à rétablir un contact avec la société en modifiant l'image qu'eux-mêmes et que les autres ont de leurs capacités. Après la sélection d'un lieu par appel d'offres, la coupe fait l'objet d'une campagne publicitaire, des espaces de jeu sont construits dans les rues et des tribunes érigées pour les spectateurs. Les matches se disputent chaque jour pendant une semaine. Les foules sont attirées par les matches rapides et dynamiques, mais également par la vue inhabituelle et émouvante de sans-abri représentant fièrement leur pays. Plus de 100 000 spectateurs ont assisté à la Coupe du monde 2006 des sans-abri du Cap, en Afrique du Sud.

Les recherches effectuées par la Fondation de la Coupe du monde des sans-abri indiquent que 77 % des joueurs qui y participent voient leur vie changer considérablement à long terme. Les participants sans abri planifient, travaillent et jouent ensemble; chacun d'entre eux se voit attribuer un rôle important et a l'occasion de développer et de manifester ses capacités. Le fait d'appartenir à une équipe, en particulier à une équipe qui participe à des compétitions internationales, aide les joueurs à acquérir une image plus positive de leurs propres points forts et aptitudes. Cela permet également aux joueurs de se familiariser à nouveau avec d'importantes connaissances pratiques, comme la résolution de problèmes difficiles, la récupération après les pertes et les revers et l'exercice de la responsabilité personnelle. Tous les participants doivent obtenir leurs propres passeport et visa, un processus qui contribue à leur réinsertion sociale. De cette manière, le sport et l'appartenance à une équipe renforcent l'assurance et l'estime de soi des participants. Selon les mots d'un participant : « Aujourd'hui, quelqu'un est venu me demander un autographe. C'est assez chouette d'être le héros de quelqu'un. »⁶⁴ Le succès de l'événement a permis aux organisateurs de mettre sa popularité à profit afin de s'assurer que tous les participants reçoivent leur visa, ce qui n'est pas un moindre exploit en ce qui concerne les sans-abri provenant des pays en voie de développement.

Apaisement des tensions politiques

De nombreux conflits intérieurs sont liés aux politiques partisans et à la rivalité entre des partis qui s'opposent. Les résultats électoraux peuvent avoir de lourdes conséquences sur les possibilités et les avantages offerts à certains groupes de la société; par conséquent, les tensions peuvent être exacerbées pendant la période de préparation aux élections. Bien que le Ghana soit un pays qui ne connaisse généralement pas de grave conflit, des tensions sont tout de même apparues. Par le passé, le gouvernement a organisé des Jeux mondiaux de la paix sponsorisés par l'ONU afin de rassembler les factions rivales et de désamorcer les tensions. Comme l'on

s'attend à ce que les tensions montent à l'approche des élections nationales de 2008, le gouvernement prévoit de s'appuyer sur cette expérience et d'organiser des Jeux mondiaux de la paix, arbitrés par des athlètes célèbres, afin d'encourager une compétition amicale entre les partis politiques.

2.2 Usage du sport en période de conflit

« Il n'y a pas besoin d'attendre que la paix règne pour mettre le sport au service de la paix. On peut utiliser le sport pour ériger la paix. »

- Shimon Peres, Athènes, table ronde sur le sport au service du développement et de la paix, 2004.

L'usage du sport pour faire progresser la paix en situation de conflits doit toujours tenir compte de ce que l'on peut accomplir d'un point de vue réaliste, pas seulement grâce au sport, mais par tous les moyens. Les questions fondamentales de sécurité et d'autopréservation, ainsi que les problèmes de transport et de communication, peuvent rendre les activités quotidiennes quasi impossibles à effectuer dans les zones de conflit. Par conséquent, la plupart des initiatives de construction de la paix basées sur le sport sont établies au cours de la phase d'après-conflit, lorsque les objectifs peuvent être plus globaux et les programmes ont une chance raisonnable d'être efficaces. Cependant, il existe quelques exemples d'intervention en cours de conflit. Ces dernières sont nécessairement moins ambitieuses, et doivent être envisagées sous cet angle.

Dans les périodes de conflit à court terme, les initiatives basées sur le sport peuvent se limiter à soulager temporairement les tensions et les préoccupations des personnes qui y participent. Au cours de conflits plus prolongés, la construction de la paix a plus de chance de réussir lorsque les collectivités en conflit ont commencé de rétablir des contacts positifs alors que les combats faisaient toujours rage⁶⁵. Les initiatives basées sur le sport peuvent être un moyen d'établir et de rétablir des relations et des points de communication valorisants, qui peuvent finalement servir au processus de paix. L'usage du sport pour l'établissement de réseaux et le déploiement d'efforts de construction de la paix plus complexes est cependant extrêmement difficile pendant les conflits très intenses, et ne peut généralement pas être entrepris avant que les combats se soient apaisés.

Les paragraphes suivants fournissent quelques exemples de la façon dont le sport est utilisé pour offrir un temps de répit en période de conflit et pour jeter des ponts vers un avenir plus pacifique.

Moment de relâche au milieu des conflits

Dans quelques rares occasions, le sport peut offrir un moment de répit et ouvrir un bref passage

à l'aide et aux secours humanitaires temporaires destinés aux civils pendant les conflits. Le meilleur exemple en est peut-être la trêve olympique. Au cours des Jeux olympiques de 1994 à Lillehammer, les conflits en Bosnie ont été interrompus suffisamment longtemps pour permettre la vaccination de 10 000 enfants bosniaques, et un cessez-le-feu a été conclu entre le gouvernement soudanais et l'opposition armée.

Plus récemment, une victoire en Coupe asiatique de football a créé une cohésion sociale temporaire au milieu de la violence généralisée entre les factions d'Irak. Le potentiel de ce moment n'est pas passé inaperçu aux yeux d'un Irakien de 25 ans, qui a fait remarquer : « En quatre-vingt-dix minutes, onze hommes évoluant sur un terrain de football à des milliers de kilomètres de là ont rendu heureux des millions d'Irakiens, alors que 250 députés, notre gouvernement, les mollahs, les imams et les seigneurs de la guerre ne peuvent dessiner sur nos lèvres l'ombre d'un sourire. J'espère que cela marque un tournant décisif pour notre pays. »⁶⁶ Ce sentiment a été réitéré par un autre observateur irakien à la suite de ce match, dont la couverture médiatique avait été très importante : « Le football ne pourra peut-être pas guérir les blessures les plus profondes d'une nation, mais à ce moment-là, il a créé un sentiment de cohésion, et nous pouvons tous nous appuyer sur cette expérience si nous le voulons. »⁶⁷

Les activités sportives régulières organisées à l'échelon communautaire dans un cadre sûr et sous supervision peuvent offrir l'occasion aux gens de tous âges de s'amuser dans une atmosphère saine et détendue, en particulier aux enfants qui peuvent être plus facilement traumatisés par l'agitation qui les entoure. Comme les parents essaient de protéger leurs enfants des effets du conflit, les programmes communautaires qui rassemblent ainsi les enfants sont peut-être un peu plus faciles à organiser que les programmes pour adultes, car ces derniers peuvent s'élever contre la participation à des activités entre les factions.

Le sport comme pont entre deux groupes adverses

Le sport peut servir à jeter des ponts et à entretenir des relations positives entre les gens qui se trouvent dans les camps opposés d'un conflit en touchant les participants provenant de ces différents groupes. Des recherches ont permis de confirmer le pouvoir du sport à créer un « espace relationnel » entre des populations nombreuses et diverses⁶⁸. Cet espace peut être créé à l'échelon communautaire ou élitaire. Un expert a souligné l'importance de la création d'espaces sociaux sûrs et accessibles, comme les clubs de football⁶⁹. Cependant, le succès de ces programmes dépend de la qualité et de la nature des contacts. Pour réduire avec succès les préjugés entre deux groupes, les initiatives de sport au service de la paix doivent promouvoir l'égalité du statut, la coopération et les objectifs communs, et récompenser les moments d'intimité intercommunautaire.⁷⁰ Par exemple, Football4Peace est un projet basé sur le sport destiné aux

enfants juifs et arabes d'Israël du Nord, qui fonctionne selon un cadre de neutralité, d'égalité et d'intégration, de respect, de confiance et de responsabilité. Dans ce cadre, les objectifs communs et les récompenses sont incorporés à la structure du jeu⁷¹.

Cross Cultures Project Association (CCPA) est une organisation humanitaire qui développe et met en œuvre des projets interculturels visant à promouvoir la réconciliation et l'intégration par le dialogue et la collaboration. L'un de ses projets, *Open Fun Football Schools*⁷², a rassemblé des enseignants, des moniteurs, des entraîneurs et des enfants de différentes origines ethniques et sociales en Bosnie-Herzégovine en vue de promouvoir l'unité sociale et le comportement démocratique grâce au football populaire. Un organisme donateur indépendant a conclu que le projet *Open Fun Football Schools* avait permis d'établir, « dans des points très chauds, les premiers contacts importants d'après-guerre entre des municipalités en proie à de graves tensions ethniques et à un violent antagonisme »⁷³.

En 2006, CCPA a formé sept entraîneurs irakiens aux principes et aux méthodes du projet *Open Fun Football Schools*. Ces entraîneurs ont depuis organisé cinq écoles de football, touchant un total de 1 000 garçons de diverses origines ethniques dans les quartiers de Bagdad. Ils ont également formé seize entraîneurs supplémentaires pour appuyer leurs efforts initiaux⁷⁴. En raison de l'intensité des conflits qui font rage à Bagdad, les attentes de ces projets sont moins ambitieuses que celles d'autres projets de *Cross Cultures*, et les résultats sont difficiles à évaluer. Cependant, des efforts sont déployés pour fournir des espaces sûrs aux enfants, où ils peuvent participer à des activités physiques régulières loin des tensions et de la peur générées par les conflits. En favorisant de bonnes relations entre les enfants provenant de diverses origines ethniques et de différentes communautés religieuses, les projets contribuent également à jeter des ponts entre ces groupes à l'échelon individuel.

Les athlètes d'élite, les entraîneurs et les événements sportifs attirent l'attention des médias et du public. Les athlètes de haut niveau provenant de zones de conflit peuvent susciter une attention internationale pour les conflits qui font rage et offrir un exemple de collaboration par-delà les fossés, dans le cadre de leurs propres activités sportives ou par le biais d'événements spécialement organisés à cet effet. Par exemple, le club de football international Real Madrid, qui se classe régulièrement en tête des championnats, a été invité à venir en Israël par le Centre Peres pour la paix pour disputer un match contre une équipe formée de joueurs israéliens et palestiniens. Le but consistait à attirer l'attention sur les efforts de paix locaux et à communiquer un fort message de paix. Les gens se souviennent de l'image des athlètes de Corée du Nord et du Sud entrant dans le stade olympique sous un même drapeau lors des Jeux olympiques d'été de 2000 à Sydney, pour la première fois depuis des décennies. Le drapeau, tenu par un athlète

de Corée du Nord et un athlète de Corée du Sud, représentait la Corée toute entière, sur fond blanc avec une carte bleue délimitant les frontières de l'entière péninsule coréenne.

Les forces de maintien de la paix utilisent souvent le sport comme première approche lorsqu'elles arrivent dans une nouvelle zone de conflits. Les soldats de la paix coordonnent souvent des activités sportives avec la population locale au début de leur mission afin de réduire la peur et la méfiance, de susciter la bonne volonté et d'ouvrir la voie à la communication⁷⁵. De même, les soldats de la paix se sont servis d'événements de sport organisé pour promouvoir la paix au sein de la population locale. En août 2004, lorsque l'équipe nationale de football du Brésil s'est déplacée à Port-au-Prince pour disputer un match face à l'équipe nationale de football d'Haïti, les soldats de la paix brésiliens stationnés sur l'île ont échangé des billets pour le match contre des armes à feu. Les efforts de désarmement des factions locales dans le pays ont retenu l'attention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui a applaudi ce geste comme l'une des initiatives les plus importantes de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010⁷⁶.

La fonction de pont du sport se manifeste quelquefois spontanément, sans aucune direction ni intention organisées. La station de ski Brezovica, au Kosovo, est depuis longtemps un endroit où les Serbes et les Albanais se rencontrent et partagent les plaisirs du grand air, ce qui a incité une publication de l'ONU à affirmer : « ... Brezovica remporte cette année le prix de la paix pour le développement presque spontané de loisirs multiculturels »⁷⁷. S'appuyant sur cette base naturelle, des programmes ont été établis ultérieurement afin de promouvoir les relations interethniques⁷⁸.

Des gestes spontanés évoluent quelquefois en initiatives de sport au service de la paix de plus grande envergure. Par exemple, en pleine crise de Gaza, au cours de l'été 2007, un surfeur juif de 85 ans venant de Hawaï, qui avait introduit le surf en Israël dans les années 50, a apporté douze planches de surf au petit groupe de surfeurs de Gaza, très enthousiastes. Trois semaines auparavant, il avait lu un article dans un journal américain décrivant le mauvais matériel avec lequel les surfeurs de Gaza travaillaient. One Voice, une organisation visant à la résolution du conflit israélo-palestinien, a pris contact avec les surfeurs palestiniens et a négocié le transport des planches avec les autorités militaires israéliennes responsables du contrôle des frontières. L'un des surfeurs palestiniens, un surveillant de plage à Gaza, a dit : « Lorsque j'ai touché ces planches, j'ai ressenti une joie indescriptible ». Il espère pouvoir s'entraîner sur la côte, sponsorisé par un partenaire israélien de l'initiative, afin de pouvoir enseigner le surf aux jeunes Palestiniens.

Ce projet a suscité une couverture médiatique considérable aux États-Unis et au Moyen-Orient⁷⁹, et a mené la création de l'initiative *Surfers for Peace*, un projet israélo-palestinien qui mobilise le groupe des surfeurs, y compris les athlètes d'élite, à unir un million de Palestiniens et d'Israéliens en faveur d'un accord de paix dans la région. L'initiative *Surfers for Peace* est un bon exemple de la façon dont le sport peut être utilisé pour donner un visage humain à ceux qui appartiennent à deux camps adverses, et pour mettre à profit une identité partagée préexistante au sein du groupe des surfeurs, activité à laquelle est attaché (du moins dans le monde occidental) un fort symbole de paix.

2.3 Usage du sport pour construire la paix dans les situations d'après-conflit

La plupart des activités de sport au service de la paix se déroulent en situation d'après-guerre. Elles sont axées sur la réconciliation entre les victimes et les oppresseurs et entre des collectivités autrefois hostiles, sur la réhabilitation et la réinsertion des anciens combattants et, dans une moindre mesure, sur la reconstruction de l'infrastructure sociale, politique et économique. Les paragraphes suivants donnent quelques exemples de l'usage du sport pour atteindre ces objectifs.

Réconciliation

Le but de la réconciliation consiste à établir le niveau de confiance minimal nécessaire pour favoriser la coopération et la confiance entre d'anciens ennemis. C'est un processus long et difficile qui demande un changement d'attitude (par exemple, la tolérance au lieu de la vengeance), de comportement (par exemple, la commémoration commune des morts au lieu de monuments partisans distincts) et d'environnement institutionnel (par exemple, l'intégration des vétérans des deux camps du conflit dans l'armée nationale au lieu de les garder dans des milices quasi privées)⁸⁰.

Le manuel- de réconciliation après un conflit violent publié par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale définit trois stades de réconciliation :

- Remplacer la peur par la coexistence non violente;
- Développer l'assurance et la confiance;
- Aller vers l'empathie⁸¹.

Chacun de ces stades est franchi grâce à quatre processus principaux : la cicatrisation des blessures des survivants, l'explication historique par la recherche et la divulgation de la vérité, une certaine forme de justice punitive ou restaurative et la réparation du préjudice matériel et psychologique infligé aux victimes⁸². Ce sont là des processus interreliés qui se renforcent mutuellement.

Les initiatives de sport au service de la paix sont particulièrement efficaces pour contribuer à développer l'assurance et la confiance entre deux camps opposés et pour faire progresser le processus de cicatrisation. La cicatrisation comprend des stratégies, des processus et des activités qui visent à améliorer la santé psychologique des personnes ou à remettre en état et à reconstruire les collectivités locales et nationales⁸³. Le développement de la confiance exige des deux camps, les victimes comme les agresseurs, qu'ils renouvellent leur confiance en soi et leur confiance mutuelle. Pour que la confiance se réinstalle, il faut également voir le côté humain de chaque personne. La reconnaissance de cet aspect de la personne forme la base de la confiance mutuelle nécessaire pour construire une culture de la paix durable⁸⁴.

Le sport peut faire progresser ce processus en vertu du puissant attrait qu'il exerce et de sa capacité à créer de nouvelles identités partagées qui transcendent les barrières qui divisent les sociétés. Cette dimension du sport est depuis longtemps appréciée à sa juste valeur par les gouvernements et utilisée pour favoriser des sentiments positifs d'identité, de fierté et d'unité nationales face aux divisions politiques et ethnoculturelles internes. À cet égard, le sport s'est révélé particulièrement important dans les pays émergents qui tentaient de se forger une nouvelle identité, à l'intérieur du pays comme sur la scène internationale. Le sport a également été utilisé dans un même but par des groupes infranationaux recherchant l'indépendance, et les efforts « ascendants » se sont souvent révélés plus efficaces que les initiatives « descendantes » organisées par l'État pour utiliser le pouvoir du sport à créer et à renforcer des identités collectives⁸⁵.

Dans le contexte du maintien de la paix, le sport offre un moyen de créer de nouvelles identités positives partagées entre des groupes anciennement adverses afin de construire une base solide pour un avenir pacifique. L'usage efficace du sport en tant que rituel de création de l'identité s'appuie sur la sensibilité culturelle et l'usage de symboles porteurs de sens pour les personnes impliquées dans le processus de réconciliation⁸⁶. Dans certaines situations, les sports d'équipe, comme le football, le cricket, le basket-ball ou le base-ball, feront office d'activité rituelle appropriée. Dans d'autres cas, il se peut que les sports individuels, comme la course de fond, la boxe ou le judo, soient préférés. Dans certains cas, les sports indigènes conviendront mieux à la situation.

Au Cambodge, après des années de guerre civile, la *Ligue nationale cambodgienne de volley-ball (handisport)* a contribué au processus de cicatrisation en sollicitant l'engagement de factions auparavant hostiles⁸⁷. Les matches disputés par des équipes intégrées formées d'anciens soldats Khmers rouges et de civils, ont récemment attiré l'attention des médias. Les participants interrogés avant le match ont indiqué qu'ils se concentraient sur les chances d'interaction positive

que présente le match, et non pas sur le passé. Le match a inspiré de nombreuses interactions positives entre ces deux groupes en dehors du terrain de jeu.

En Afrique du Sud, l'apartheid a pris fin, mais ses conséquences se font toujours sentir dans une société qui reste lourdement ségréguée selon la race et la classe sociale. L'association PeacePlayers International — South Africa (PPI-SA)⁸⁸ a établi le programme *Bridging Divides* afin de supprimer les barrières raciales, d'informer les enfants au sujet des questions liées à la santé et d'offrir des solutions de rechange à la criminalité dans la province KwaZulu-Natal⁸⁹. Le programme rassemble des enfants et des jeunes de différentes origines pour jouer au basket-ball et nouer des relations positives qui transcendent l'origine ethnique, la culture et la religion. Les jeunes adultes peuvent profiter d'un programme de *développement du leadership*, qui leur donne l'autonomie nécessaire pour introduire des changements positifs dans leurs collectivités et dans la vie des enfants avec lesquels ils travaillent.

Depuis l'an 2000, PPI-SA a enseigné le basket-ball à plus de 25 000 enfants, a fait participer plus de 7 000 filles et garçons aux ligues intercommunautaires, aux cliniques d'enseignement des connaissances pratiques, aux inaugurations de court, aux tournois et aux clubs, et a formé et employé 2 000 jeunes adultes d'Afrique du Sud en qualité d'entraîneurs et de mentors. Une évaluation externe de ce programme a conclu qu'il avait nettement contribué à la suppression des stéréotypes et des fossés raciaux⁹⁰, et que les milieux scolaire et sportif offraient l'environnement le plus favorable au mélange culturel⁹¹. Les parents et les directeurs d'école ont compris que les objectifs du programme ne s'arrêtaient pas à l'organisation d'activités sportives, et ont considéré le programme comme étant hautement efficace dans l'atteinte de ses objectifs⁹².

La construction de l'empathie est une étape essentielle du processus de réconciliation.

L'empathie naît lorsque les victimes acceptent d'écouter les raisons de la haine de ceux qui ont causé leurs souffrances et lorsque les agresseurs comprennent la colère et l'amertume de ceux qui ont souffert⁹³. La divulgation de la vérité est aussi un préalable à la réconciliation, parce qu'elle « crée des possibilités objectives pour les personnes de voir le passé en termes de souffrance partagée et de responsabilité collective »⁹⁴. Elle aide également les victimes et les agresseurs à reconnaître le fait qu'ils partagent une identité commune, en tant qu'êtres humains, et doivent simplement apprendre à s'entendre⁹⁵.

Le sport peut servir à construire l'empathie et peut servir de plateforme d'information pour informer la population au sujet des processus de divulgation de la vérité et les promouvoir. En 1996, la Youth Sports Association de Kigali a fondé le club de sport communautaire *Espérance* afin de favoriser la cicatrisation et la reconstruction à la suite du génocide de 1994 au Rwanda. *Espérance* utilise le football pour développer la capacité des jeunes à résoudre les conflits de

façon pacifique et comme forum d'éducation au sujet de questions liées à la paix, à la santé et aux droits de l'homme. En plus d'autres activités, des événements sportifs servent à faire de la publicité pour *Gacaca*, un processus de justice communautaire institué par le gouvernement en 2001 pour reconstruire les événements du génocide, accélérer les poursuites judiciaires et contribuer au processus de réconciliation. *Espérance* se sert de ses activités de proximité pour sensibiliser la population au système et aux avantages qu'il apporte aux collectivités.

Le sport peut également jouer un rôle dans la promotion de la cicatrisation par le souvenir. Le souvenir est un processus essentiel, car il reconnaît publiquement la souffrance des victimes, invite les agresseurs à assumer la responsabilité de leurs actes et offre un moyen de comprendre, de tirer les leçons du passé et de construire une réconciliation durable⁹⁶. Pour faire progresser la réconciliation, il est nécessaire de créer des possibilités de commémoration commune, qui ne sont pas partisans et impliquent les membres de tous les camps d'un conflit. L'autre solution (des monuments et des rituels de commémoration distincts) risque de permettre aux souffrances subies au cours du conflit de s'envenimer, ce qui pourrait ranimer le conflit à l'avenir.

Au Rwanda, le tournoi annuel Great Lakes Region Invitational Basketball Tournament est organisé à la mémoire de Gisembe Ntarugera Emmanuel, un joueur de basket-ball célèbre tué au cours du génocide de 1994⁹⁷. Le tournoi attire les équipes masculines et féminines des pays voisins du Burundi et de la République démocratique du Congo; il a une fonction de souvenir, avec l'organisation de représentations théâtrales, de visites aux musées du génocide et de discours publics. Le tournoi rassemble des équipes interethniques, se servant de la compétition en milieu amical pour renforcer l'identité partagée des groupes autrefois opposés. Il engage tous les camps en commémorant le génocide rwandais pour essayer de faire en sorte qu'il ne se répète jamais.

Réhabilitation et réinsertion des anciens combattants⁹⁸

Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants est un processus post-conflictuel en trois étapes visant à transformer des soldats en civils. Ce processus est considéré comme étant essentiel à la construction de la paix⁹⁹. Les initiatives de sport au service de la paix servent à la démobilisation et au désarmement, mais surtout à la réinsertion.

En périodes de démobilisation, le sport est particulièrement utile lorsque les soldats vivent dans des camps, en particulier sur de longues périodes, car il offre une façon saine et divertissante de tuer le temps au cours de ces longues périodes d'inactivité¹⁰⁰. Le sport contribue à prévenir l'éruption de querelles et d'autres perturbations. En ce qui concerne le désarmement, le sport est utilisé conjointement avec d'autres mesures incitatives (comme des tombolas permettant de

gagner une voiture et du bétail), pour inviter les anciens combattants à remettre leurs armes dans les zones post-confliktuelles. Le fameux match de football entre le Brésil et Haïti disputé à Port-au-Prince en août 2004, où les bonnes places étaient échangées contre des armes à feu dans le cadre d'un effort de désarmement des factions rivales du pays, en est un parfait exemple.

La réinsertion des anciens combattants à la suite de leur démobilisation et de leur désarmement est un processus particulièrement délicat, surtout lorsque l'on sait que les anciens combattants ont commis des atrocités dans les collectivités hôtes. Pour se réinsérer dans la société, les anciens combattants doivent abandonner l'idée d'une identité militaire comme étant leur identité principale, et apprendre à se construire une nouvelle identité basée sur les qualités et les accomplissements valorisés dans la vie civile. Les initiatives de sport au service de la paix peuvent contribuer à ce processus. En regroupant des anciens combattants et des civils dans les mêmes équipes, les initiatives basées sur le sport peuvent contribuer à remplacer les affiliations militaires par de nouveaux liens et de nouvelles relations d'équipe. L'identité et le statut que les anciens combattants tiraient de leur rang et de leurs prouesses militaires sont remplacés par le statut communautaire gagné par le biais de compétences et d'accomplissements sportifs.

Le sport offre également aux membres de la collectivité, autrefois assujettis aux combattants armés, un moyen important d'établir des relations d'égal à égal avec les anciens combattants, basées sur l'égalité plutôt que sur la force. Ce processus est tout aussi important pour les membres de la collectivité que pour les anciens combattants. Là où le respect était autrefois exigé à la pointe du fusil, il doit désormais être gagné sur le terrain de jeu, sur un pied d'égalité avec les autres.

La réinsertion des anciens enfants soldats pose un problème particulier, car les enfants et les jeunes ont souvent été profondément traumatisés par leurs expériences. Cette question est analysée au chapitre 3 pour ce qui a trait à la santé psychologique des enfants et des jeunes. Elle fait également partie intégrante des efforts de réconciliation, car une démobilisation et une réinsertion réussies contribuent à prévenir le cercle vicieux de la violence¹⁰¹.

La démobilisation et la réinsertion des enfants soldats pendant et après les conflits est un processus complexe et délicat. En particulier, la situation des filles continue de nécessiter des plaidoyers et de nouvelles approches. Lors de la mise en œuvre des programmes de désarmement et de démobilisation, il est difficile d'identifier les femmes et les jeunes filles qui ont été enlevées et prises pour « épouses » ou dépendantes des combattants, et de les atteindre. Ces femmes, ces jeunes filles et leurs enfants, souvent appelés « suiveurs de camps », se déplacent d'un endroit à l'autre avec leurs ravisseurs, perpétuant ainsi un cycle de

dépendance.¹⁰²

Le projet *Youth Reintegration Training and Education for Peace Project (YRTEP)* de l'Organisation internationale de perspective mondiale¹⁰³, en Sierra Leone, utilise le football, ainsi que les danses et un processus de confession, pour aider les jeunes anciens combattants à se réinsérer dans leurs collectivités¹⁰⁴. Le projet était conçu pour offrir des activités pédagogiques non structurées à 45 000 jeunes touchés par la guerre, dont environ la moitié était des anciens combattants. Lors de la première journée de ce processus, les anciens combattants et les villageois jouent au football dans des équipes adverses. Le jour suivant, les anciens combattants participent à un processus de confession, et un deuxième match se déroule, avec les mêmes équipes. Le troisième jour, les anciens combattants et les villageois disputent un autre match, cette fois dans des équipes intégrées. Ces trois journées sont suivies d'un programme de formation complet sur trois mois pour les anciens combattants et les civils, dans des domaines tels que la réinsertion et la sensibilisation des anciens combattants, l'orientation professionnelle et les connaissances pratiques, le développement de compétences permettant de trouver un moyen de subsistance, la protection de l'environnement, la santé, la paix et l'éducation sur la prévention des conflits, et l'alphabétisme et les notions de calcul fonctionnels¹⁰⁵. À la fin de cette période, le processus est répété.

Bien qu'il soit difficile d'isoler l'effet de la composante du sport de ce programme, le coordinateur du programme est d'avis qu'il a joué un rôle important dans leur taux de réussite autopublié de 94 %. Une évaluation externe indépendante confirme que le programme atteint ses objectifs et apporte un changement considérable dans la vie des jeunes qui y participent, qui ont le sentiment d'accomplir des choses qui n'auraient pas été possibles sans l'aide du programme¹⁰⁶. Les participants ont signalé une diminution de la violence chez les jeunes participants, et une amélioration de leur fonctionnement en société¹⁰⁷.

Reconstruction

L'usage du sport au service de la reconstruction est en grande partie axé sur l'éducation au risque des mines (ERM) dans les zones post-confliktuelles. Pour ce faire, divers moyens sont utilisés, y compris l'utilisation d'athlètes célèbres de haut niveau comme porte-parole et modèles, l'utilisation de clubs de sport comme plateformes d'éducation pour communiquer des renseignements cruciaux au sujet des dangers posés par les mines, pour former les entraîneurs et les enseignants d'éducation physique en ERM et pour intégrer l'ERM au programme d'éducation physique national.

La Croix-Rouge internationale recourt à des vedettes du monde du football pour sensibiliser la population et lever des fonds en faveur du déminage, à l'instar de la campagne de l'UNICEF *Spirit of Soccer* (SOS) en ancienne Yougoslavie, qui combine des matches de football avec l'éducation au sujet du danger posé par les mines antipersonnel. *Spirit of Soccer*, actuellement dans sa dixième année de programmation, a recours à des cliniques d'entraînement (principalement au football), à des programmes de formation pour les enseignants d'éducation physique, à des affiches de vedettes du sport et à une campagne de rééquipement sportif pour communiquer ses messages au sujet du danger posé par les mines et des comportements à adopter pour se protéger des mines. SOS a mis son premier projet en œuvre en Bosnie et en Herzégovine entre 1996 et 1998, offrant à 7 500 enfants une formation sportive et une sensibilisation aux mines antipersonnel. En 1999 et en 2000, ces activités ont été également offertes à 2 000 enfants au Kosovo, où 5 000 affiches de sensibilisation aux mines, mettant en vedette des footballeurs comme Ronaldo De Lima, ont également été distribuées.

D'autres programmes ont permis de toucher 15 000 enfants et jeunes supplémentaires par le biais de 106 clubs de footballs, écoles et organisations d'enfants.¹⁰⁸ Ces activités couronnées de succès ont été ensuite introduites dans le programme d'études scolaires, sont actuellement incorporées au programme d'études de la Faculté d'éducation physique de l'Université de Sarajevo et feront l'objet d'un financement et d'une reconnaissance dans la politique du ministère fédéral des Sports relative à l'éducation des jeunes¹⁰⁹.

3. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

L'usage du sport pour la prévention des conflits et la progression de la paix est un domaine relativement récent, et les directives fondées sur des données probantes pour ce qui a trait aux politiques et aux programmes sont limitées. Cependant, de 1993 au début de l'année 2003, une initiative d'apprentissage basée sur l'expérience, le projet *Reflecting on Peace Practice Project*¹¹⁰, a impliqué plus de 200 organismes et de nombreuses personnes travaillant dans le domaine des conflits dans le monde entier dans un effort coordonné visant à apprendre comment améliorer l'efficacité des pratiques en matière de paix. Les résultats de ces recherches sont résumés dans le rapport « *Reflecting on Peace Practice Project 2004* »¹¹¹.

De nombreuses conclusions clés de ce projet ciblent les ONG et les organismes internationaux de développement actifs dans les zones de conflits. Cependant, les leçons tirées sont également utiles aux gouvernements qui cherchent à lancer des initiatives de sport au service de la paix dans leur propre pays. Bon nombre des recommandations suivantes sont tirées de ces

recherches et ciblent la mise en œuvre de projets et de programmes, plutôt que le niveau des politiques. Comme la plupart des programmes impliquent des gouvernements collaborant avec des partenaires locaux ou multilatéraux, ou avec des ONG, les recommandations sont en règle générale destinées aux gouvernements ainsi qu'aux partenaires précités.

Il est important de ne pas oublier que les initiatives de sport au service de la paix peuvent avoir divers objectifs. À l'instar de toute recommandation, il convient de tenir compte du contexte lors de l'application des recommandations en matière de sport au service de la paix aux politiques et aux interventions.

3.1 Recommandations en matière de politiques

Faire référence à l'usage du sport pour la prévention des conflits et la construction de la paix dans les politiques nationales de sport au service du développement et dans les politiques internationales relatives à la construction de la paix. La valeur accordée aux applications du sport à des fins de construction de la paix, comme la réinsertion des anciens combattants, le soutien accordé aux groupes exclus, la prévention des conflits dans les populations de réfugiés ou la réconciliation post-confliktuelle, variera selon les gouvernements. Les références explicites à ces utilisations du sport, cependant, contribueront à sensibiliser le public au potentiel du sport et à faciliter l'intégration du sport dans les stratégies gouvernementales plus globales.

Inclure le sport dans les stratégies gouvernementales à titre d'outil permettant de résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les populations exclues et de prévenir les conflits provoqués par ces problèmes. Les pays industrialisés et les pays en voie de développement peuvent bénéficier les uns comme les autres d'un usage plus systématique du sport dans la construction du capital humain et social au sein des collectivités et pour offrir aux personnes marginalisées des expériences qui leur permettent d'améliorer leur santé, leur estime de soi, leurs connaissances pratiques, leur employabilité et leur intégration sociale. Les approches systématiques nécessitent des programmes ciblés, financés et durables qui sont intégrés à l'échelon des politiques dans des stratégies gouvernementales plus globales. De telles approches doivent également prévoir l'intégration à l'échelon communautaire, grâce à la collaboration d'initiatives et d'organisations afférentes en vue de résoudre les problèmes particuliers auxquels font face les groupes exclus dans leurs collectivités.

Examiner l'utilisation du sport aux fins de la construction de la nation pour s'assurer que les messages transmis sont pacifiques et propices à la prévention des conflits au sein des frontières et sur le plan international. La compétition est une dimension essentielle de tous les

sports de haut niveau, et un aiguillon poussant à l'excellence. Cependant, l'utilisation du sport et des athlètes de haute compétition comme moyen de susciter des sentiments négatifs envers des groupes ou des nations adverses sape l'esprit sportif des événements internationaux. Une approche et des valeurs négatives érodent la capacité du sport à présenter des avantages à l'échelon communautaire. Le sport au service du développement et de la paix n'est efficace que lorsque les gouvernements font passer un message cohérent au sujet des valeurs positives que représente le sport.

Observer la trêve olympique. Les gouvernements, en leur qualité d'États membres de l'Assemblée générale de l'ONU, peuvent appeler et encourager les groupes armés en conflit à respecter la trêve olympique sans que leur statut légal n'en soit lésé.

3.2 Recommandations en matière de programmes

Faire en sorte que l'orientation du programme de sport au service de la paix soit efficace en effectuant premièrement une analyse du contexte qui répond aux questions suivantes¹¹² :

De quoi n'est-il pas question dans ce conflit ? Repérer les domaines dans lesquels les groupes en opposition s'accordent, partagent des croyances communes et continuent leurs interactions sociales, afin de pouvoir asseoir les programmes sur ces points communs. Éviter les suppositions faciles ou populaires concernant la nature du conflit, car elles pourraient être fausses (par exemple, qualifier incorrectement la course aux ressources de conflit religieux).

À quoi faut-il mettre fin ? Chaque conflit comprend des actes, des situations et des dynamiques qui doivent cesser ou être interrompus afin de désamorcer le conflit et de rétablir la paix (par exemple, le recrutement des jeunes dans les milices, le trafic d'armes, l'exploitation des ressources naturelles pour soutenir les factions armées, le mauvais emploi des médias à des fins de propagande ou le financement provenant de membres de la diaspora). Déceler les facteurs qui contribuent au conflit et les groupes qui sont susceptibles de résister au changement.

Quelles sont les dimensions régionales et internationales de ce conflit ? Des forces extérieures au contexte local immédiat (village, province, nation) peuvent avoir une influence sur le conflit, influence dont il faut tenir compte.

Les renseignements recueillis au cours de ce processus peuvent servir à choisir une orientation appropriée pour le programme (ainsi que pour les problèmes en question et les participants), à établir des priorités et des points d'intervention stratégiques, et à aider les organisateurs responsables du programme à faire correspondre les compétences et les ressources disponibles à la situation. Il est important d'éviter les analyses partielles basées sur des théories de changement préexistantes et des modèles de construction de la paix, ou les analyses effectuées à distance et avec une contribution locale minimale. Ces analyses déforment l'orientation des initiatives et en entravent l'efficacité¹¹³.

Avant son lancement, comprendre la façon dont l'initiative de sport au service de la paix contribuera à la prévention des conflits au sens plus large et aux stratégies de construction de la paix pour la collectivité, la région ou le pays. Les initiatives qui sont liées à des stratégies de plus grande envergure ont plus de chances d'avoir une influence sur la paix. Toutes les initiatives de sport au service de la paix deviennent partie intégrante du contexte dans lequel le conflit se déroule; par conséquent, elles ne sont pas neutres. Les initiatives ont une influence sur les *facteurs de division*, qui font monter la tension ou à propos desquels les gens se querellent, et les *facteurs de rapprochement*, qui rassemblent les gens ou désamorcent les tensions. Les initiatives de sport au service de la paix doivent clairement indiquer l'impact qu'elles ont et l'influence positive ou négative qu'elles exercent sur les facteurs de division et de rapprochement¹¹⁴.

Réfléchir à la pertinence d'une coordination avec d'autres partenaires pour la paix et aux avantages d'une telle coordination avant de lancer un programme. Il n'est peut-être pas possible pour un seul programme d'impliquer tous les groupes ciblés ou d'aborder tous les problèmes décelés. Dans bien des cas, il peut être plus avantageux de coordonner le programme avec d'autres partenaires pour la paix qui sont mieux placés ou mieux équipés. La coordination peut surmonter la tendance qu'ont de nombreuses initiatives pour la paix d'être axées exclusivement sur les enfants, les travailleurs dans le domaine de la santé, les ONG, les groupes confessionnels, et ainsi de suite. Elle favorise le développement d'une stratégie globale qui s'adresse aux groupes plus difficiles à toucher, comme les combattants et les anciens combattants¹¹⁵.

Envisager l'influence qu'ont les différences socioculturelles entre les deux sexes et faire en sorte que les jeunes filles et les femmes soient pleinement intégrées à toutes les initiatives pour la paix, car elles sont des protagonistes très importantes dans le processus de construction de la paix. De nombreux programmes rencontrent des obstacles culturels et religieux qui rendent difficile le travail avec les femmes et les jeunes filles. Cependant,

de nombreux programmes sont parvenus à progressivement surmonter ces obstacles. Par exemple, le club de football *Espérance* au Rwanda a établi un programme *Football for Peace* basé sur un modèle brésilien, où seules les filles peuvent marquer des buts. *Espérance* signale que la résistance initiale à l'égard de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités sportives a été surmontée, et que la participation féminine (y compris les mères et les grand-mères) aux événements, de presque nulle, est passée de zéro à plus de 50 % de spectateurs à certaines occasions. Le programme renforce les compétences et l'estime de soi des filles, améliore l'image que les garçons se font des capacités des filles et offre aux femmes des possibilités d'interaction sociale à l'extérieur de la maison et une chance de participer activement au dialogue et aux activités communautaires de construction de la paix. *Espérance* sollicite l'engagement des femmes à divers niveaux, et contribue à leur autonomisation en qualité d'intervenantes essentielles du processus de construction de la paix.

Résoudre les conflits et aborder la construction de la paix à l'échelon sociopolitique et individuel. La recherche a permis d'établir que les programmes de paix qui ne mettent l'accent que sur le changement individuel sans le mettre en relation ou le traduire par des mesures prises à l'échelon sociopolitique, n'ont aucun effet perceptible sur la paix. Les programmes qui renforcent la confiance et les relations entre les camps opposés d'un conflit peuvent avoir un effet transformateur sur les attitudes, les perceptions et la confiance des gens, mais les conséquences plus globales sur le processus de paix sont bien plus prononcées lorsque ces transformations sont liées à des mesures sociopolitiques¹¹⁶. Les composantes de *reconstruction de la collectivité* du programme du Centre Peres pour la paix, *Twinned Peace Sports Schools*, en Israël, en est un bon exemple. Cette dimension intégrante d'un programme de sport de plus grande envergure permet d'autonomiser les jeunes Palestiniens et Israéliens, à favoriser leur conscience de la communauté et à encourager un activisme visant des changements positifs.

Impliquer des personnes clés et des populations cibles au sens plus large dans les initiatives de sport au service de la paix. Les approches qui sont axées sur l'implication d'un grand nombre de personnes, mais qui ignorent les principaux dirigeants et responsables des décisions d'une part, et les approches qui ciblent les dirigeants clés en ignorant la population générale d'autre part, n'ont qu'un impact limité. Les programmes qui s'adressent aux deux groupes par le biais de stratégies coordonnées sont plus efficaces. En général, les processus de changement social sont plus efficaces lorsqu'ils lient la population générale, ou l'échelon communautaire, à l'élite dirigeante, ou à l'échelon du leadership et de la prise de décisions.¹¹⁷ Un échange dynamique entre les deux doit faire partie du processus. Par exemple, l'association de nombreux programmes de sport au service de la paix avec des athlètes d'élite crée une occasion unique de rassembler des « personnages clés » et « davantage de gens ». Non seulement les

athlètes d'élite attirent fortement l'attention, mais ils ont souvent une grande influence sur d'autres figures clés de la société. Par exemple, des personnages clés ont été impliqués dans le programme *Football4Peace* en invitant des dirigeants communautaires arabes et israélo-juifs d'Israël au Royaume-Uni pour une formation. De même, le programme *Open Fun Football Schools* en Bosnie-Herzégovine collabore avec les dirigeants municipaux de communautés ethniques opposées afin d'obtenir leur engagement à gérer et à financer en partie des programmes de football pour enfants qui permettent de toucher des milliers d'enfants et leurs familles.

Les initiatives de sport au service de la paix qui travaillent à de multiples niveaux (aux niveaux sociopolitique et individuel) et qui rassemblent des figures clés de la société et un grand nombre de personnes sont susceptibles d'avoir l'impact le plus important. Toutes les initiatives de sport au service de la paix peuvent figurer dans une simple matrice (voir la figure n° 6.3) qui représente les deux axes susmentionnés. De nombreux programmes n'opèrent que dans un des quadrants, alors que d'autres peuvent évoluer dans d'autres quadrants au fil du temps, soit par des mesures directes, soit indirectement, par le biais de partenariats et d'une assistance coordonnée à d'autres organisations et groupes. Dès qu'un projet est situé dans la matrice, les organisations doivent se demander sur qui, et à quel niveau, exercer une influence afin de produire un changement significatif¹¹⁸.

Figure n° 6.3 Matrice de la construction de la paix

	Davantage de gens	Personnages clés
Niveau individuel	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les anciens enfants soldats • Les familles des anciens enfants soldats • Les autres membres de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Dirigeants communautaires • Enseignants • Entraîneurs et athlètes d'élite • Chefs des ONG, des organismes de l'ONU et des
Niveau socio-politique	<p>Défendre la cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des programmes destinés aux anciens enfants soldats • Des possibilités d'éducation parallèle • D'une orientation internationale plus 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Jeunesse • Ministère de l'Éducation • Ministère des Sports • Ministère du Travail • Athlètes ambassadeurs d'élite

Source : adapté de CDA Collaborative Learning Projects, *Reflecting on Peace Practice Project*¹¹⁹

Collaborer avec des partenaires d'une façon qui fait passer un message éthique positif aux collectivités concernées. Les messages éthiques implicites communiqués par le biais des efforts d'un gouvernement, d'un organisme ou d'une ONG peuvent fournir des indications aussi fortes que le programme lui-même. Il convient de s'assurer que le message envoyé est le bon¹²⁰.

Adapter et appliquer le principe de non-préjudice à toutes les initiatives de sport au service de la paix. La construction de la paix, par nature, se déroule dans des environnements instables et imprévisibles. Les initiatives de sport au service de la paix peuvent subir l'influence de forces qui échappent au contrôle des concepteurs du programme, ou être affectées par de simples erreurs humaines. Les mauvais projets peuvent nuire aux populations en aggravant la situation conflictuelle. La recherche a permis d'établir que les impacts négatifs des projets de paix sont rangés dans six catégories principales (décrites ci-après). En adoptant le principe du non-préjudice, chaque impact négatif peut être soupesé, en accordant une attention systématique à la compréhension du conflit, de ses causes, de ses acteurs et de sa dynamique¹²¹. Les protagonistes du sport au service de la paix peuvent élaborer une évaluation équilibrée des effets positifs et négatifs de leurs mesures à tous les niveaux¹²², et éviter de commettre des erreurs coûteuses qui nuisent aux personnes qu'ils tentent d'aider :

- **Aggraver les divisions entre les groupes en conflit.** Les programmes peuvent envenimer les divisions entre les groupes en confirmant ou en renforçant les préjugés, la discrimination ou l'intolérance. Cela peut procéder d'une analyse inadéquate ou d'un manque de compétence, d'un plaidoyer partial envers l'un des groupes ou du manque de surveillance des effets qu'a le rassemblement de personnes provenant de deux camps opposés du conflit. En négligeant de gérer et de résoudre les préoccupations de cette nature, les anciens préjugés et les divisions peuvent être renforcés.
- **Aggraver le danger que courent les participants aux activités de construction de la paix.** Le travail de la paix peut être dangereux, et les personnes impliquées vulnérables à des attaques. Les personnes extérieures à la situation peuvent aggraver les dangers que courent les participants en créant une fausse impression de sécurité ou de réels dangers supplémentaires. La coopération avec des organisations externes peut mettre les gens en danger, ou ces derniers peuvent être bercés d'un faux sentiment de sécurité par l'apparente expertise et l'assurance qu'affichent ces organisations. Les attentes excessivement élevées que suscitent ces organisations d'une part, et le suivi et le soutien insuffisants qu'elles apportent d'autre part, peuvent également exposer les partenaires locaux à des attaques, au surmenage et au traumatisme psychologique. Les partenaires locaux et externes doivent discuter ouvertement des différents risques qu'ils prennent et les analyser, puis collaborer pour prévenir les problèmes.
- **Renforcer la violence structurelle ou déclarée.** Les initiatives de paix peuvent renforcer par inadvertance les asymétries de pouvoir qui sous-tendent les conflits ou légitimer les structures qui défavorisent systématiquement certains groupes. Ce renforcement involontaire provient généralement d'un manque de compréhension des structures du pouvoir existantes. Les effets de ce renforcement sont en général problématiques, car ils ont tendance à favoriser les détenteurs du pouvoir (à l'intérieur et à l'extérieur du pays) et ne remettent pas en cause les comportements discriminatoires. Par conséquent, les groupes défavorisés ont l'impression que l'initiative de paix renforce la discrimination à leur égard.
- **Détourner des ressources destinées à des activités fructueuses pour la paix.** Le détournement de ressources destinées à des activités et à des ressources perçues par la collectivité locale comme étant essentielles à la résolution du conflit peut rendre la paix encore plus difficile à édifier. Les partenaires externes arrivent souvent dans une situation avec des idées préconçues qu'ils n'abandonnent qu'avec réticence, même si les partenaires locaux sont d'avis que d'autres questions sont plus essentielles. Il est également possible que les organisations internationales embauchent des talents locaux, ce qui détourne des ressources précieuses engagées auparavant dans des activités fructueuses gérées à l'échelon local.

- **Cultiver le cynisme.** Une évaluation inadéquate de la situation avant de se lancer dans une initiative peut avoir pour conséquences des attentes excessives et mener à un manque de transparence auprès des partenaires locaux, qui donne lieu à des rumeurs et à de la méfiance. Le cynisme peut être aggravé si les responsables manquent des compétences et de la formation appropriées, ou si d'anciens programmes sont simplement rebaptisés sous le couvert de la construction de la paix afin de maintenir leur financement. Une évaluation approfondie préalable au lancement des projets, accompagnée d'un engagement envers la transparence, une solide communication et une planification en collaboration avec les partenaires et les participants locaux peuvent contribuer à éviter ce problème.
- **Déresponsabiliser la population locale.** Les programmes qui visent à autonomiser la population locale peuvent échouer, voire même avoir l'effet inverse, si l'on ne prend pas les mesures nécessaires. Les échecs peuvent résulter du fait d'ignorer les priorités locales, de se lancer dans des activités superflues ou inutiles (par manque de consultation auprès des partenaires et des participants locaux), de favoriser la dépendance et d'ignorer les possibilités de renforcer les capacités locales, d'ignorer les gouvernements et de créer une rivalité entre les gouvernements ou les ONG, et de ne pas disposer d'une stratégie de sortie qui prévoit une transition vers une appropriation locale durable du programme.

Surveiller toutes les variables du programme et être prêt à les modifier afin de réduire les impacts négatifs potentiels, comme l'exacerbation du conflit. Les questions soulevées par tous les mots interrogatifs, soit quoi, pourquoi, qui, par qui, quand, où et comment, sont toutes d'une grande importance pour les participants locaux, et peuvent avoir une influence sur l'efficacité du programme¹²³. Si l'une de ces variables a pour conséquences des effets négatifs imprévus et aggrave les dimensions existantes du conflit, la conception du programme doit être modifiée.

Être conscient du contexte et des vulnérabilités de certaines populations ciblées au cours de la conception et de la mise en œuvre des initiatives de sport au service de la paix. Une attention particulière doit être dévolue à la réinsertion des enfants et des filles soldats. Les enfants n'ont peut-être aucun autre point de référence que le conflit, et sont peut-être rejetés par leurs familles. Dans la plupart des cas, les femmes sont plus susceptibles d'avoir été victimes de violence sexuelle. De tels cas exigent une attention particulière.

Faire en sorte que les activités sportives au service de la paix incluent les personnes handicapées, en particulier celles dont le handicap récent résulte du conflit. Les personnes

handicapées sont parmi les groupes les plus vulnérables en période de conflit, et le fait d'assurer leur pleine intégration dans la collectivité contribuera à réduire cette vulnérabilité. En même temps, le handicap est une conséquence omniprésente du conflit, et la réinsertion et la cicatrisation ne peuvent avoir lieu sans que les besoins des personnes nouvellement handicapées soient satisfaits. Le sport est un moyen important d'aider les personnes nouvellement handicapées à partir à la découverte de leurs capacités et à s'adapter au changement, à réduire la marginalisation communautaire associée au handicap et à orienter les perceptions des membres de la collectivité et des personnes handicapées sur ce qu'elles *peuvent* faire, plutôt que sur ce qu'elles sont incapables de faire. Les sports adaptés, comme le volley-ball assis, auxquels peuvent participer des personnes handicapées et des personnes qui ne le sont pas, représentent un moyen très efficace de faciliter cette compréhension chez chaque personne et dans chaque collectivité.

Impliquer les parents dans les programmes destinés aux enfants et aux jeunes, afin de leur inspirer confiance dans le programme et de rassembler un éventail de bénéficiaires encore plus riche. Bien que les enfants offrent un point de départ facile et soient peut-être les cibles les plus appropriées dans les premiers temps, leurs parents sont également importants. Les parents peuvent être difficiles à convaincre, car leurs opinions à l'égard des conflits sont souvent plus arrêtées que celles de leurs enfants. Cependant, il convient d'essayer de modifier leurs perceptions, de les inciter à créer des liens qui transcendent les divisions conflictuelles et de les encourager à faire confiance au camp opposé, ce qui est tout aussi important pour le processus de construction de la paix. *Open Fun Football Schools*, par exemple, s'acquitte de cette tâche grâce aux ateliers destinés aux parents des participants. Certains programmes commencent par inviter les parents en qualité de spectateurs aux événements de sport axés sur la paix, puis les parents sont invités à prendre part à un dialogue plus structuré.

Faire en sorte que les entraîneurs aient reçu une formation suffisante dans le domaine du sport, de la gestion des conflits et des techniques de construction de la paix. La construction de la paix est un processus complexe qui nécessite des facilitateurs hautement qualifiés. Les recherches portant sur les programmes de paix efficaces mettent l'accent sur l'importance et la valeur de facilitateurs sérieux et dévoués, et soulignent combien il est important de choisir et de former des bénévoles ou des entraîneurs pour gérer les programmes¹²⁴. En même temps, la qualité des activités sportives offertes est tout aussi importante pour l'acquisition de compétences et le renforcement de l'assurance des participants et pour maintenir les niveaux de participation. Une formation qui met l'accent sur l'intégration explicite des valeurs et des messages de prévention des conflits et de construction de la paix dans les activités sportives, associée à un comportement exemplaire, contribueront à produire des conséquences positives

sur les participants.

Par exemple, *Sport for Lebanese Children and Youth*, un programme de sport au service de la paix organisé au Liban, recourt à des psychologues et à des spécialistes de l'éducation pour former ses entraîneurs. D'autres programmes sont directement liés ou créés par des institutions s'occupant de la construction de la paix dont les experts internes ont des compétences dans le domaine de la paix, des conflits et de la médiation. Les entraîneurs de *Twinned Peace Sports School* se réunissent une fois par mois pour discuter de divers problèmes, recevoir des conseils et bavarder. *Football4Peace* a incorporé les principes de résolution des conflits aux entraînements de football¹²⁵, et dispense une formation à un mélange d'entraîneurs britanniques et locaux au sujet de ces principes, bien que les entraîneurs locaux ne soient pas toujours enthousiastes au départ. Un entraîneur palestinien a admis qu'il ne s'intéressait initialement qu'aux composantes sportives du programme, mais qu'après avoir observé des jeunes palestiniens et israéliens jouer ensemble dans les mêmes équipes, son opinion a commencé à changer : « J'ai dit que je ne croyais pas à la paix. Peut-être que j'y crois, maintenant... Peut-être qu'il n'est pas trop tard pour nous. »¹²⁶

Utiliser des espaces sociaux existants où les gens se croisent naturellement pour mettre à profit la force d'attraction inhérente de tels espaces et la plateforme qu'ils offrent pour les activités sportives. Les marchés, les hôpitaux, les écoles, les coins de rue, les bains antiparasitaires, les clubs de football pour les jeunes... la liste des espaces sociaux est longue et varie d'un contexte à l'autre. Les espaces sociaux peuvent être exploités efficacement pour que toute la collectivité en profite¹²⁷. Les nouveaux espaces de sport peuvent servir à d'autres usages importants par la collectivité, afin d'en maximiser le pouvoir d'attraction et l'utilisation. Au Sud-Soudan, par exemple, un bureau d'étude technique et stratégique à but non lucratif a proposé la construction d'un terrain de football qui sert également de zone de stockage des eaux et de dispositif de filtration afin de combattre la sécheresse locale. Il en résulte un espace social consacré à l'interaction communautaire, à l'activité économique et aux activités de développement transversales¹²⁸. Les plans prévoient l'utilisation de conteneurs d'expédition abandonnés par les organismes d'aide en guise de citernes. Comme ces conteneurs avaient également servi d'unités de détention au cours de conflits récents, le projet a le potentiel supplémentaire de transformer des souvenirs négatifs du conflit passé en sources de vie et de bien-être.

Viser des initiatives actives toute l'année sur le long terme lorsque l'objectif consiste à modifier les perceptions et établir des liens et une confiance par-dessus les factions en conflit. Les initiatives actives toute l'année sur le long terme peuvent être complétées par des

événements uniques, mais ces derniers ne doivent pas les remplacer. L'établissement de liens et de la confiance dans des contextes post-confliktuels est un processus délicat qui nécessite un engagement soutenu à long terme. Cet engagement est évident dans les programmes comme ceux de *PeacePlayers International*, qui visent à solliciter l'engagement des participants dans des programmes organisés toute l'année sur une période de plusieurs années. Dans le cas de la *Coupe du monde des sans-abri*, un événement prestigieux est lié aux programmes d'intégration sociale actifs durant toute l'année, qui aide à créer un feedback positif et à stimuler la confiance en soi et les compétences que les participants développent tout au long de l'année. La réputation dont jouit la *Coupe du monde des sans-abri* permet également aux organisations de mise en œuvre de toucher des participants potentiels difficiles à atteindre, parce que l'événement leur est connu et qu'ils s'y intéressent.

Tirer parti des événements spontanés pour mobiliser à plus long terme des initiatives de sport au service de la paix au profit de l'impact ciblé. Les événements spontanés peuvent servir de catalyseur pour développer des initiatives de sport au service de la paix à plus long terme. *Surfers for Peace* est un exemple convaincant d'un programme efficace né d'un événement spontané. Dans le cas de *Surfers for Peace*, un regard jeté par hasard sur un reportage d'actualités télévisé s'est rapidement transformé pour impliquer des personnages et des institutions clés, ainsi que des athlètes d'élite, dans la promotion de la paix et des possibilités économiques.

Respecter la valeur de la compétition et bâtir les programmes sur le respect que la compétition peut stimuler. La compétition, dans un contexte bien géré, peut contribuer, en particulier chez les jeunes et les adultes, à établir des liens d'attachement et à affaiblir l'empreinte des structures du commandement militaire sur les anciens combattants. Des programmes de sport bien conçus basés sur les meilleures valeurs du sport offrent une solution de rechange positive, saine et pacifique, au combat armé, qui permet d'atteindre un certain statut dans une collectivité. Les sports d'équipe peuvent également remplacer les structures militaires en offrant la possibilité de nouer des amitiés, de recevoir et de donner son soutien et de développer un sentiment d'appartenance. Par exemple, le projet *Youth Reintegration Training and Education for Peace Project* en Sierra Leone utilise le football pour aider les anciens combattants à supprimer les structures identitaires liées aux rôles qu'ils jouaient pendant les conflits et à les remplacer par de nouvelles structures identitaires ancrées dans une relation plus positive et plus pacifique avec leurs collectivités et avec eux-mêmes.

Choisir le sport approprié à utiliser dans les initiatives de sport au service de la paix, en tenant compte des contextes locaux, socioculturels et sportifs, et de l'environnement du

programme. Le choix d'un sport approprié et pertinent peut avoir une influence positive sur les résultats des initiatives de sport au service de la paix. Les points clés dont il faut tenir compte comprennent la popularité du sport, l'acceptabilité de la participation des jeunes filles et des femmes, son potentiel d'adaptation pour intégrer les personnes handicapées, le fait qu'il soit ou non un sport indigène, et qu'il soit associé ou non à des factions sociopolitiques particulières ou qu'il ait soulevé de violents conflits par le passé. Par exemple, la *Tegla Loroupe Peace Foundation* organise des courses pour la paix dans les régions africaines dont proviennent traditionnellement de nombreux coureurs de fond et de demi-fond d'élite. *PeacePlayers International*, cependant, décide de ne pas utiliser le football dans les régions où il considère que ce sport a provoqué des divisions par le passé.

Profiter des possibilités de mobilisation d'athlètes d'élite célèbres pour servir de porte-parole et de modèles de la paix pour le public. Qu'ils le veuillent ou non les athlètes célèbres ont une grande influence dans la société, en particulier à l'égard des jeunes, pour lesquels ils sont souvent des modèles. Ils possèdent également la capacité d'attirer et de focaliser l'attention des médias à l'échelon national, et même mondial. Ces caractéristiques leur permettent d'apporter une forte contribution aux initiatives de prévention des conflits et de construction de la paix. Le *Centre Peres pour la paix* l'a démontré lorsqu'il a organisé la diffusion en direct sur Internet d'un match de football pour la paix disputé entre Real Madrid et une équipe de joueurs d'élite israélo-juifs et palestiniens. Ce match a souligné le potentiel de paix entre les groupes en conflits et a offert aux jeunes l'occasion de rencontrer leurs héros, et surtout de les entendre délivrer un fort message de paix. Tous les athlètes ne sont cependant pas des bâtisseurs de la paix par nature. Les initiatives pour la paix doivent choisir des athlètes porte-parole dont les valeurs et le comportement concordent avec les messages qu'ils doivent transmettre, et doivent faire en sorte que les athlètes reçoivent une formation adéquate pour remplir leur rôle dans un programme.

Faire en sorte que les programmes ciblent la collectivité au sens large, en essayant de ne pas les limiter aux populations défavorisées ou aux anciens combattants. Le succès de la construction de la paix dépend de l'établissement d'identités partagées et de liens par-dessus les divisions sociétales. Les programmes qui ne focalisent leurs avantages que sur un petit groupe parce que ce dernier est défavorisé risquent de perpétuer les obstacles sociaux qui se dressent déjà devant ce groupe. Ils risquent également de créer un ressentiment à l'égard du groupe ciblé, si ce dernier reçoit des avantages non offerts aux autres. Bien que certaines interventions ciblées soient toujours nécessaires, il faut les combiner avec des éléments de programme qui favorisent l'engagement et la participation du public au sens large, afin d'établir des liens et la confiance entre différents groupes (par exemple, des jeunes de différentes origines socio-économiques,

des anciens combattants et des civils, des personnes handicapées et des personnes qui ne le sont pas, des hommes et des femmes, des athlètes d'élite et des équipes de sport populaires).

Impliquer les bénéficiaires ciblés, les partenaires et les autres intervenants dans le processus d'évaluation et de documentation, afin d'augmenter le sentiment de responsabilité et d'améliorer la transmission d'un feedback honnête et utile entre les intervenants d'un programme et ses organisateurs. Le fait d'impliquer les bénéficiaires dans les processus d'évaluation permet une évaluation plus précise des points forts et des points faibles du programme, permet d'avancer davantage d'idées concernant son amélioration, contribue à renforcer les capacités des personnes et des organisations qui y participent et favorise une participation et un soutien plus constants. Tous les participants aux programmes de sport au service de la paix, quel que soit leur âge, se font une idée de ce que le programme signifie pour eux et de ses effets. *Sport for Lebanese Children and Youth Affected by Armed Conflict*, par exemple, donne aux enfants qui participent au programme des appareils photos pour documenter leurs activités et présenter leur perspective sur l'effet du programme dans leur vie.

Faire en sorte que les initiatives de sport au service de la paix ne soient pas seulement évaluées à l'échelon du programme, mais également selon leurs conséquences sur l'environnement de la paix au sens large. La plupart des programmes évaluent déjà l'efficacité de leurs activités par rapport à des objectifs précis. Cependant, peu d'entre eux entreprennent la tâche plus difficile consistant à tenter d'évaluer quelles sont les conséquences, s'il y a lieu, qu'a leur initiative sur le paysage de la paix au sens plus large, paysage dont ils ne forment souvent d'une très petite partie. Le fait de tenter de comprendre les liens entre les projets individuels et l'environnement de la paix au sens large est un processus très utile. Il invite à une approche plus stratégique de la construction de la paix et appelle les organisations à être conscientes de ce qu'elles font et de la raison pour laquelle elles le font. Il est souvent impossible d'isoler scientifiquement les conséquences spécifiques d'un programme particulier. Néanmoins, le processus appelle à la réflexion et offre de précieuses possibilités de réévaluation intermédiaire des programmes et d'amélioration globale de l'efficacité.

Le projet *Reflecting on Peace Practice Project* propose aux organisations d'évaluer les conséquences qu'elles ont sur l'environnement de la paix au sens large en examinant¹²⁹ :

- Leur contribution à la suppression d'un facteur clé contribuant à la guerre ou au conflit.
- Leur contribution à la création d'un dynamisme en faveur de la paix par le biais de l'encouragement des participants et des collectivités à élaborer leurs propres initiatives, en rapport avec les éléments essentiels répertoriés au cours de l'analyse de contexte.

- La création ou la réforme consécutive d'institutions politiques qui traitent les griefs dans les situations où lesdits griefs sont le réel moteur du conflit.
- Le potentiel de la population à résister à la violence et aux provocations à la violence.
- L'augmentation consécutive de la sécurité de la population et de son sentiment de sécurité.

Plus le nombre de critères auxquels répond une initiative de sport au service de la paix est élevé, mieux cette dernière parviendra à faire progresser la paix à grande échelle, en plus des avantages qu'elle offre aux personnes et aux collectivités qui y participent.

- ¹ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, 8 septembre 2000, A/RES/55/2, art. 8. Sur Internet : Nations Unies <<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>>.
- ² ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. *Déclaration et programme d'action sur une culture de la paix*, 6 octobre 1999, A/RES/53/243. Sur Internet : UNESCO <<http://www.unesco.org/cpp/fr/declarations/2000fr.htm.pdf>>
- ³ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. *Déclaration sur les droits des peuples à la paix*, 12 novembre 1984, A/RES/39/11. Sur Internet : ONU <<http://www2.ohchr.org/french/law/paix.htm>>.
- ⁴ Le terme sécurité se rapporte au fait d'être protégé contre les dangers ou les pertes. Au sens général, la sécurité est un concept semblable à la sûreté, qui met cependant l'accent sur le fait d'être protégé contre des dangers extérieurs.
- ⁵ Rapport du secrétaire général de l'ONU. *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*, A/59/295, par. 114. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/largerfreedom/>>.
- ⁶ BENNETT, G. *From Negative to Positive Peacemaking*, CommonDreams.org, 2003. Sur Internet : CommonDreams <<http://www.commondreams.org/views03/1103-03.htm>>.
- ⁷ Rapport du secrétaire général des Nations Unies. *Agenda pour la paix : Diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix*, 17 juin 1992, A/47/277-S/24111. Sur Internet : Nations Unies <<http://www.un.org/Docs/SG/agpeace.html>>.
- ⁸ SMITH, *Towards a Strategic Framework for Peace-Building: Getting Their Act Together*, overview report of the Joint Utstein Study of Peace-Building, Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs, 2004. Sur Internet : Institut de recherche pour la paix dans le monde <http://www.prio.no/files/file44563_rapport_1.04_webutgave.pdf>.
- ⁹ Smith, *Towards a Strategic Framework at 28*.
- ¹⁰ LEDERACH, J.P. *Building Peace : Sustainable Reconciliation in Divided Societies*, Washington, United States Institute of Peace, 1997, p. 24. [Lederach, *Building Peace*].
- ¹¹ *Strategy for Norway's Culture and Sports Cooperation with Countries in the South*, Norvège, ministère norvégien des Affaires étrangères, 2005, p. 19-43. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/211.pdf>>.
- ¹² SUGDEN, J. « Sport and Community Relations in Northern Ireland and Israel », dans BAIRNER, A., rédacteur. *Sport and the Irish : Histories, Identities, Issues*, Dublin, University College Dublin Press, 2006, p. 251.
- ¹³ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU. *Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, 17 novembre 2003, A/Res/58/5; 8 décembre 2004, A/Res/59/10; 3 novembre 2005, A/Res/60/9. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/gares1.htm>>.
- ¹⁴ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU. *Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, 3 novembre 2006, A/Res/61/10. Sur Internet : ONU <<http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/r61.htm>>.
- ¹⁵ *Déclaration de Brazzaville*, 11 janvier 2007. Sur Internet : Forum international olympique <http://www.forumolympiquecongo.com/index_fr.php>.
- ¹⁶ *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008. [Les gouvernements en action].
- ¹⁷ Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web de l'International Platform on Sport and Development, à l'adresse : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org>>.
- ¹⁸ AMARA, M., et coll. *The Roles of Sport and Education in the Social Inclusion of Asylum Seekers and Refugees : An Evaluation of Policy and Practice in the UK*, Institute of Sport and Leisure Policy, Loughborough University and University of Stirling, 2005, p. 61. Sur Internet : Loughborough University <http://www.lboro.ac.uk/departments/sses/institutes/salp/Refugees%20&%20Asylum%20Seekers%20Sport%20Final%20Report%2030%20March%202005_IH_.pdf>. [Amara, *Roles of Sport*].
- ¹⁹ *Déclaration de Brazzaville*, 11 janvier 2007. Sur Internet : Forum international olympique <http://www.forumolympiquecongo.com/index_fr.php>.
- ²⁰ AMARA. *Roles of Sport*, p. 78.
- ²¹ *Ibid.*
- ²² *Ibid.*
- ²³ *Ibid.*
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ CONSEIL ONTARIEN DES ORGANISMES DE SERVICE AUX IMMIGRANTS. *OCASI Research on Inclusive Recreation Model for Immigrant and Refugee Youth — Provisional Model for the Ministry of Tourism and Recreation*, Toronto, 2005, p. 4-6. Sur Internet : OCASI <http://www.ocasi.org/downloads/OCASI_YOUTH_PROJECT_2004-2006_Provisional_Model.doc>; DONNELLY, P., et J. COAKLEY. *The Role of Recreation in Promoting Social Inclusion*, Perspectives on Social Inclusion Working Paper Series, Toronto, The Laidlaw Foundation, 2002, p. 8-14. Sur Internet : Voices for Children <<http://www.voicesforchildren.ca/documents/laidlaw/donnelly.pdf>>; COLLINS, M.F., et coll. *Research Report : Sport and Social Exclusion. A Report to the Department for Culture, Media and Sport*, Institute of Sport and Leisure Policy, Loughborough University, 1999, p. 7-9. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/19.pdf>>.
- ²⁶ AMARA. *Roles of Sport*, p. 78-79.
- ²⁷ *Ibid.*, p. 80.
- ²⁸ *Ibid.*
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ *Ibid.*
- ³¹ Le terme PDIP peut également faire référence aux personnes ou aux populations déplacées à l'intérieur de leur propres pays.
- ³² Pour de plus amples renseignements au sujet de la distinction entre ces groupes, voir *Protéger les réfugiés : le rôle de l'UNHCR*, p. 10. Sur Internet : UNHCR <<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/protect>>.

-
- ³³ AMARA. *Roles of Sport*, p. 78-79.
- ³⁴ *Ibid.*, p. 79.
- ³⁵ *Ibid.*, p. 62.
- ³⁶ *Ibid.*
- ³⁷ *Ibid.*
- ³⁸ *Ibid.*
- ³⁹ *Ibid.*
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ *Ibid.*, p. 81.
- ⁴² *Ibid.*
- ⁴³ *Ibid.*, p. 61.
- ⁴⁴ *Les gouvernements en action.*
- ⁴⁵ *Ibid.*
- ⁴⁶ Pour de plus amples renseignements au sujet du camp de paix Bakuria en Géorgie, voir le site de l'International Platform on Sport and Development, à l'adresse <<http://www.sportanddev.org/en/projects/georgia/bakuriani-peace-camp.htm>>.
- ⁴⁷ Pour de plus amples renseignements au sujet du camp d'été de la paix en Bulgarie, voir le site de l'International Platform on Sport and Development, à l'adresse <<http://www.sportanddev.org/en/projects/see-all-projects/summer-peace-camp-in-bulgaria.htm>>.
- ⁴⁸ HELLISON, D., et coll. *Youth Development and Physical Activity : Linking Universities and Communities*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 2000, cité dans MARTINEK, T. *Enhancing Positive Youth Development Through Sport*, p. 3. Sur Internet : Hellenic Academy of Physical Education <<http://www.hape.gr/l8/forum/Martinek.pdf>> [Martinek, *Enhancing Positive Youth*].
- ⁴⁹ *Ibid.*
- ⁵⁰ MARTINEK, T. *Enhancing Positive Youth*, p. 1. Voir également : MARTINEK, T., et D. HELLISON. « Fostering Resiliency in Underserved Youth Through Physical Activity », *National Association for Physical Education in Higher Education, Quest*, 49:1 (février 1997), p. 34-49.
- ⁵¹ MARTINEK. *Enhancing Positive Youth*, p. 3.
- ⁵² *Ibid.*
- ⁵³ CAMERON, M., et C. MACDOUGALL. « Crime Prevention Through Sport and Physical Activity », *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, n° 165 (2000), Institut australien de criminologie, septembre 2000.
- ⁵⁴ Pour de plus amples renseignements, sur le programme *Lutte pour la paix*, voir *Sur le terrain*, p. 93.
- ⁵⁵ NATIONS UNIES. *Rapport sur secrétaire général : les enfants et les conflits armés*, 56e session de l'Assemblée générale, point 127, Conseil de sécurité, 2008. Sur Internet : Nations Unies <<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/530/29/PDF/N0153029.pdf?OpenElement>> [ONU, *Les enfants et les conflits armés*]
- ⁵⁶ *Ibid.*
- ⁵⁷ Pour de plus amples renseignements au sujet de *SportWorks Chad*, voir *Sur le terrain*, p. 84.
- ⁵⁸ PATRIMOINE CANADIEN. « Sport Canada's Policy on Aboriginal Peoples' Participation in Sport », Ottawa, 2005, p. 5. Sur Internet : Patrimoine canadien <http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/aboriginal/2005/aboriginal_e.pdf>.
- ⁵⁹ BENEFORTI, M., et J. CUNNINGHAM. *Investigating Indicators for Measuring the Health and Social Impact of Sport and Recreation Programs in Indigenous Communities*, Darwin, Commission australienne des sport et Cooperative Research Centre for Aboriginal and Tropical Health, 2002.
- ⁶⁰ *Ibid.*, p. 12.
- ⁶¹ *Ibid.*
- ⁶² Pour de plus amples renseignements au sujet des jeux des peuples indigènes, voir le site du ministère brésilien des Sports, à l'adresse : ministère brésilien des Sports <<http://www.esporte.gov.br/>>.
- ⁶³ Pour de plus amples renseignements au sujet des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, voir le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Sur Internet : Comité d'organisation de Vancouver, <<http://www.vancouver2010.com/en/Sustainability/AboriginalParticipation>>.
- ⁶⁴ R. Nielsen, cité sur le blog de Politiken [traduit en anglais par J. Somer]. Sur Internet : blog.politiken.dk <<http://hjemlospdbold.weblog.dk/2007/07/30/fedt-at-vaere-nogens-helt/>>
- ⁶⁵ MAILL, H., et coll. *Contemporary Conflict Resolution*, Cambridge, Polity, 2001.
- ⁶⁶ « Iraqis Savour a Rare Taste of Unity as Lions of Mesopotamia Triumph », *The Guardian*, 30 juillet 2007.
- ⁶⁷ *Ibid.*
- ⁶⁸ Voir, par exemple, KEIM, M. « Sport as Opportunity for Community Development and Peace-Building in South Africa », VANDEN AUWEELE, Y., C. MALCOLM, et B. MEULDERS, rédacteurs. *Sport and Development*, Leuven, Belgique, Lannoo Campus, 2006.
- ⁶⁹ LEDERACH. *Building Peace*, p. 86.
- ⁷⁰ SUGDEN, J. Teaching and Playing Sport for Conflict Resolution and Co-existence in Israel », *International Review for the Sociology of Sport*, 41:2 (2006), p. 221-228.
- ⁷¹ Pour de plus amples renseignements au sujet de *Football4Peace*, voir Football4Peace. Sur Internet : Football4Peace <<http://www.football4peace.org.uk>>.
- ⁷² Pour de plus amples renseignements au sujet du projet *Open Fun Football Schools*, voir Cross Cultures Project Association. Sur Internet : Cross Cultures Project Association <<http://www.ccpa.dk/Default.asp>>.
- ⁷³ KVALSUND, P., D. NYHEIM, et J. TELFORD. *CCPA Open Fun Football Schools : An Evaluation*, le 8 novembre 2004, p. 15. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/152.pdf>>.

- ⁷⁴ Pour de plus amples renseignements au sujet du projet *Open Fun Football Schools*, voir Cross Cultures Project Association. Sur Internet : Cross Cultures Project Association <<http://www.ccpa.dk>>.
- ⁷⁵ DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION. *Le sport au service du développement et de la paix*, 2005. p. 40. Sur Internet : DDC <http://www.deza.admin.ch/ressources/ressource_fr_92450.pdf>.
- ⁷⁶ Pour de plus amples renseignements, voir *Les gouvernements en action*.
- ⁷⁷ MANUEL, S. « A Season of Harmony », dans *Focus Kosovo*, Affaires sociales de la MINUK, avril 2002. Sur Internet : Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo <<http://www.unmikonline.org/pub/focuskos/apr02/focusksocaffair7.htm>>.
- ⁷⁸ Par exemple, voir le camp d'été 2002 de Brezovica pour les jeunes de Lipjan/Lipljan. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/en/projects/see-all-projects/brezovica-summer-camp-2002-for-lipjan/lipljan-youth.htm>>.
- ⁷⁹ « Prescribing Surfboards for Peace », *New York Times*, 22 août 2007. Sur Internet : New York Times <http://www.nytimes.com/2007/08/22/world/middleeast/22middleeast.html?_r=1&partner=rssnyt&emc=rss&oref=slogin> (consulté le 22 août 2007); « Jewish Surfer Seeks Wave of Peace in Gaza », *Los Angeles Times*, 23 août 2007. Sur Internet : Los Angeles Times <<http://www.latimes.com/news/nationworld/world/la-fg-surfer23aug23,0,2021629.story?coll=la-home-center>> (consulté le 23 août 2007).
- ⁸⁰ INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA DÉMOCRATIE ET L'ASSISTANCE ÉLECTORALE. *La réconciliation après un conflit violent : un manuel*, Stockholm, IIDEA, 2003, p. 19. Sur Internet : IIDEA <<http://www.idea.int/publications/reconciliation/upload/reconciliation-fr.pdf>>. [IIDEA, *Réconciliation*].
- ⁸¹ *Ibid.*, p. 19-21.
- ⁸² *Ibid.*, p. 23.
- ⁸³ *Ibid.*, p. 19-21.
- ⁸⁴ *Ibid.*, p. 20.
- ⁸⁵ HOULIHAN, B. « Politics and Sport », dans COAKLEY, J., et E. DUNNING, rédacteurs. *Handbook of Sport Studies*, Sage Publications Inc., 2000, p. 216.
- ⁸⁶ SCHRICH, L. *Ritual and Symbol in Peace-Building*, États-Unis, Kumarian Press, 2005.
- ⁸⁷ *Sur le terrain*, p. 69-70.
- ⁸⁸ Anciennement *Playing4Peace*.
- ⁸⁹ Pour de plus amples renseignements au sujet du programme *Bridging Divides*, voir PeacePlayers International. Sur Internet : PeacePlayers International <<http://www.peaceplayersintl.org>>.
- ⁹⁰ BOTES, L., et A. PELSERS. *The Impact of Playing for Peace's 'Bridging Divides' Program : An Assessment*, Afrique du Sud, University of the Free State, Bloemfontein, 2005. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://www.sportanddev.org/data/document/document/25.doc>>.
- ⁹¹ *Ibid.*, p. 6.
- ⁹² *Ibid.*, p. 16.
- ⁹³ IIDEA. *Réconciliation*, p. 26.
- ⁹⁴ *Ibid.*, p. 21.
- ⁹⁵ *Ibid.*
- ⁹⁶ *Ibid.*, p. 3.
- ⁹⁷ Pour de plus amples renseignements au sujet du tournoi Great Lakes Region Invitational Basketball Tournament, voir ALSA Basketball. Sur internet : ALSA Basketball <<http://www.alsabasketball.com>>.
- ⁹⁸ Les questions relatives à l'amnistie accordée pour les atrocités et à la culpabilité qui leur est associée sont trop complexes pour être traitées dans le présent rapport; cependant, elles doivent être prises en compte dans l'analyse de situation effectuée dans le cadre de l'élaboration de programmes.
- ⁹⁹ *Rapport du secrétaire général de l'ONU sur le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le désarmement, a démobilisation et la réinsertion*, 11 février 2000, S/2000/101, par. 3.
- ¹⁰⁰ OCDE. « Lignes directrices du CAD pour les conflits, la paix et la coopération pour le développement », 1997, par. 243.
- ¹⁰¹ ONU. *Les enfants et les conflits armés*.
- ¹⁰² *Ibid.*
- ¹⁰³ Pour de plus amples renseignements au sujet de l'YRTEP, voir le projet *Youth Reintegration Training and Education for Peace Project*. Sur Internet : ReliefWeb <<http://www.reliefweb.int/library/documents/2002/care-sle-31aug.pdf>>.
- ¹⁰⁴ LEA-HOWARTH, J. *Sport and Conflict : Is Football an Appropriate Tool to Utilize in Conflict Resolution, Reconciliation, or Reconstruction?* (2006), p. 35-37. [inédit].
- ¹⁰⁵ FAUTH, G., et BONNIE DANIELS. *Youth Reintegration Training and Education for Peace (YRTEP) Program : Sierra Leone, 2000-2001. Impact Evaluation*, Washington D.C., USAID Office of Transition Initiatives, 2001, résumé. Sur Internet : USAID <http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDABT950.pdf>.
- ¹⁰⁶ *Ibid.*
- ¹⁰⁷ MAURIN, J. *Education Initiatives for War-Affected Youth : An Examination of Programs in Sierra Leone and Liberia*, Californie, Stanford University, 2006, p. 26-27. Sur Internet : Stanford University <<http://www.stanford.edu/dept/SUSE/ICE/monographs/maurin.pdf>>.
- ¹⁰⁸ MARSHALL, J., et S. LEE. « Spirit of Soccer : Enriching and Saving Lives Through the Beautiful Game », *Journal of Mine Action*, 1:1 (2005). Sur Internet : Journal of Mine Action <<http://maic.jmu.edu/JOURNAL/9.1/Focus/marshall/marshall.htm>>.
- ¹⁰⁹ *Ibid.*
- ¹¹⁰ CDA Collaborative Learning Projects. Sur Internet : CDA <<http://www.cdainc.com/rpp/>>.
- ¹¹¹ CDA COLLABORATIVE LEARNING PROJECTS. *Reflecting on Peace Practice Project*, Cambridge, Massachusetts, CDA, 2004. Sur Internet : CDA <<http://www.cdainc.com/rpp/docs/ReflectingOnPeacePracticeHandbook.pdf>>. [CDA, *Reflecting on Peace*].

-
- ¹¹² *Ibid.*, p. 12-13.
- ¹¹³ *Ibid.*, p. 12.
- ¹¹⁴ *Ibid.*, p. 5.
- ¹¹⁵ *Ibid.*, p. 11.
- ¹¹⁶ CAD. *Reflecting on Peace*, p. 9-10.
- ¹¹⁷ BRIGGS, X. *The Will and the Way : Local Partnerships, Political Strategy and the Well-being of America's Children and Youth*, présenté lors de la sixième réunion de la Urban Seminar Series on Children's Health and Safety, on « Building Coalitions to Bring About Change », sponsorisé par la fondation Robert Wood Johnson (RWJ) Foundation à la Harvard University, Cambridge, Massachusetts, du 6 au 7 décembre 2001. Sur Internet : Education Resources Information Center <http://www.eric.ed.gov/ERICDocs/data/ericdocs2sql/content_storage_01/0000019b/80/19/ef/46.pdf>
- ¹¹⁸ CAD. « Reflecting on Peace », p. 9-10.
- ¹¹⁹ *Ibid.*
- ¹²⁰ *Ibid.*
- ¹²¹ *Ibid.*, p. 18-19.
- ¹²² DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION. *Développement de la paix : lignes directrices de la DDC*, Berne, DDC, 2003, p. 17. Sur Internet : <http://www.deza.admin.ch/fr/Home/Themes/Conflict_prevention_and_transformation>.
- ¹²³ *Ibid.*
- ¹²⁴ KIDD, B., et M. MACDONNELL. *Literature Reviews on Sport for Development and Peace : Peace, Sport and Development*, 2007, p. 174. Sur Internet : International Platform on Sport and Development <<http://iwg.sportanddev.org/data/htmleditor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>>.
- ¹²⁵ Pour de plus amples renseignements au sujet de *Football4Peace*, voir *Football4Peace*. Sur Internet : *Football4Peace* <<http://www.football4peace.org.uk>>.
- ¹²⁶ FORD, C. *Hooping with the Enemy* (sans date). Sur Internet : ESPN <<http://sports.espn.go.com/espn/eticket/story?page=playingforpeace&lpos=spotlight&lid=tab5pos1>>.
- ¹²⁷ LEDERACH, J.P. *The Moral Imagination : The Art and Soul of Building Peace*, New York, Oxford, 2005, p. 86.
- ¹²⁸ Pour de plus amples renseignements au sujet du projet *Pitch*, voir Atopia Research. Sur Internet : Atopia Research <http://www.atopia-research.org/projects_pitch.html>.
- ¹²⁹ CAD. *Reflecting on Peace*, p. 15.

CHAPITRE 7

ÉLABORER DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES EFFICACES

TABLE DES MATIÈRES

- 1. CONTEXTE : ÉLABORER DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES EFFICACES**
 - 1.1 Le défi stratégique
 - 1.2 Adoption et mise en œuvre du sport au service du développement et de la paix
 - 1.3 Principes directeurs

- 2. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS**
 - 2.1 Mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux
 - 2.2 Élaboration de politiques
 - 2.3 Conception et mise en œuvre du programme
Mobilisation des ressources, partenariats et collaboration

- 3. CONCLUSION**

1. CONTEXTE : ÉLABORER DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES EFFICACES

1.1 Le défi stratégique

Tous les gouvernements jouent un rôle actif et essentiel dans le développement et le soutien de la vie sportive de leurs nations. Cela est manifeste au niveau de la haute compétition ainsi que dans les systèmes de sport communautaire, pour les gens de tous âges et de toutes aptitudes. Cependant, peu nombreux sont les gouvernements qui utilisent intentionnellement et activement le sport à grande échelle comme outil pour promouvoir leurs objectifs de développement et de paix aux plans intérieur et international.

Comme les chapitres précédents l'indiquent, les données probantes et l'expérience ont démontré que le sport peut servir d'outil peu coûteux et très influent pour promouvoir une vaste gamme d'objectifs de développement, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement. Actuellement, l'usage du sport en vue de faire progresser ces objectifs est largement confiné à de nombreux projets à petite échelle, qui sont souvent mis au point en marge du cadre des politiques et des programmes gouvernementaux existants et qui ne bénéficient que de subventions, de facilitations et de perspectives de durabilité limitées.

Pour pleinement canaliser l'énergie potentielle du sport, les approches du sport au service du développement et de la paix doivent être acceptées et intégrées dans la trousse à outils de développement au sens large, et les politiques nationales, l'investissement et les facilitations nécessaires doivent être en place afin de permettre aux programmes de s'adapter à l'échelle nationale.

Le passage à cette réalité présente un double défi. En premier lieu, les organismes de développement doivent prendre conscience de l'usage du sport en tant qu'outil de développement et de paix et en accepter l'idée, puis l'intégrer dans leurs politiques et leurs programmes d'aide internationale. Ensuite, les gouvernements nationaux doivent comprendre que le pouvoir du sport les aide à atteindre leurs objectifs de développement intérieur et doivent reconnaître l'importance liée à l'intégration du sport dans leurs priorités et leurs stratégies de développement. Ce point est particulièrement important, car la propriété des politiques et des initiatives doit appartenir aux gouvernements nationaux et, en ce qui concerne les projets, aux collectivités locales. Cette appropriation est essentielle au succès et à la durabilité des initiatives

à long terme. Sans appropriation locale, les initiatives ont peu de chance de bénéficier du soutien et de l'engagement nécessaires pour réussir.

Une fois les politiques clés en place, les gouvernements doivent aborder le défi du développement de programmes et s'assurer qu'ils ont les capacités nécessaires pour leur mise en œuvre efficace. Le partage des compétences entre les gouvernements provinciaux et locaux en ce qui concerne l'éducation, entre autres, fait naître le besoin de partenariats avec d'autres échelons du gouvernement pour s'assurer de leur participation et de leur soutien actifs à de nombreuses initiatives et à de nombreux programmes. Lorsque les gouvernements nationaux n'ont pas de compétence directe, ils peuvent se servir de leur pouvoir de convoquer et de rassembler différents acteurs, de leurs partenariats à frais partagés et d'autres formes d'influence pour encourager la prise de mesures actives par d'autres échelons du gouvernement.

Dans presque tous les cas, les programmes de sport au service du développement et de la paix impliquent la mobilisation de partenariats avec une vaste gamme de secteurs, dont les organisations sportives, les ONG, le secteur privé et les organismes multilatéraux, afin de tirer profit des compétences, d'orienter les ressources et de coordonner les activités de développement des ressources et du programme. La plupart de ces partenariats naîtront du processus même d'élaboration des politiques, qui devrait idéalement regrouper la participation de tous les intervenants du sport au service du développement et de la paix.

1.2 Adoption et mise en œuvre du sport au service du développement et de la paix

Le processus d'adoption et de mise en œuvre des politiques et des pratiques du sport au service du développement et de la paix varie d'un pays à l'autre. Il dépend, entre autres, du contexte national en place, de l'engagement gouvernemental passé en faveur de la question, du cadre politique existant et du processus de mise en place des politiques publiques du gouvernement.

Bien qu'il n'existe aucun processus linéaire étape par étape, on retrouve quatre domaines généraux d'activités dans lesquelles la plupart des gouvernements s'engagent lorsqu'ils mettent au point et incorporent les politiques et les pratiques du sport au service du développement et de la paix dans leurs stratégies nationales et internationales. Ces domaines d'activités comprennent :

- La mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux;
- L'élaboration de politiques;
- La conception et la mise en œuvre de programmes;

- La mobilisation des ressources, les partenariats et la collaboration.

Les sections suivantes mettent en évidence les facteurs clés de chacun de ces domaines et font des recommandations aux gouvernements en matière de politiques et de programmes, étant donné que les gouvernements adopteront celles qui seront applicables et les adapteront à leur propre contexte.

Alors que les chapitres précédents mettaient l'accent sur l'usage du sport pour réaliser des objectifs de développement et de paix spécifiques (à savoir la santé, le développement des enfants et des jeunes, l'autonomisation des femmes, l'intégration des personnes handicapées et la construction de la paix), ce chapitre traite de thèmes transversaux liés à toutes les initiatives de sport au service du développement et de la paix entreprises par les gouvernements, ainsi que des politiques et des mesures nécessaires à leur succès. Les recommandations qui figurent dans ce chapitre se basent sur les idées et les recommandations présentées dans les chapitres précédents et les renforcent. Elles offrent également un cadre pour la canalisation de l'énergie du sport au service du développement et de la paix.

1.3 Principes directeurs

Les gouvernements qui s'intéressent à la mobilisation du sport au service du développement et de la paix sont invités à prendre les principes directeurs suivants en considération. Ce sont des principes de développement généralement reconnus et provenant de l'expérience des gouvernements (comme ceux qui figurent dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement¹), ainsi que des meilleures pratiques généralement reconnues en matière d'élaboration de politiques et de programmes.

Pour assurer la pertinence, la qualité et l'efficacité de leurs politiques et programmes de sport au service du développement et de la paix, nous encourageons les gouvernements à adopter les principes directeurs clés suivants.

Adopter des processus d'élaboration et de consultation des politiques et des programmes.

Les processus d'élaboration des politiques et des programmes doivent impliquer tous les intervenants clés. Ils contribueront à définir les besoins, les possibilités et les priorités. Les intervenants comprennent, entre autres :

- Les populations bénéficiaires ciblées;
- Les départements et les organismes gouvernementaux pertinents;

- Les gouvernements locaux;
- Les écoles;
- Les fédérations de sport et les comités nationaux olympiques et paralympiques;
- Les organisations de la société civile nationale et internationale engagées dans le développement;
- Les entreprises du secteur privé impliquées dans le sport ou le développement;
- L'ONU et d'autres partenaires multilatéraux, y compris les organismes régionaux comme l'Union européenne et l'Union africaine;
- Les gouvernements donateurs (s'il y a lieu);
- Les médias.

Adopter une approche fondée sur l'expérience

Une approche fondée sur l'expérience utilise avec efficacité les données probantes provenant de la recherche, les conseils en matière de meilleures pratiques et les mécanismes efficaces de consultation et d'évaluation. Cette approche aidera à déterminer les besoins, contribuera à l'efficacité du programme et de la conception des politiques et assurera une amélioration continue.

Adopter une orientation basée sur les droits

Une orientation basée sur les droits accorde une place importante au droit de chacun de jouer et de faire du sport et fait appliquer ce droit, tel qu'il est décrit dans les lois nationales et les traités internationaux pertinents (dont certains sont mentionnés aux chapitres 2 à 6), et cherche à promouvoir l'intégration et à prévenir la discrimination.

S'engager en faveur de l'apprentissage et du développement

Le fait de mettre l'accent sur l'apprentissage et le développement souligne la nécessité de faire part des leçons apprises aux intervenants du sport au service du développement et de la paix et aux responsables des politiques et de recueillir leur feedback afin d'adapter et de continuellement améliorer les politiques, les initiatives, les processus et les relations.

S'engager en faveur de la transparence et de la responsabilité.

Un engagement de cette nature peut favoriser la confiance, des partenariats efficaces, le soutien du public et des politiques et programmes couronnés de succès.

2. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

Les recommandations suivantes ont été condensées à partir des expériences de plus de 50 gouvernements nationaux participant au SDP IWG, ainsi qu'à partir de consultations avec des représentants des organismes de l'ONU, des organisations sportives, des ONG et du secteur privé. Pour concerner tous les gouvernements, les recommandations suivantes sont forcément de haut niveau. Nous encourageons les gouvernements qui désirent étudier des exemples et une analyse plus détaillée à consulter le rapport complémentaire du SDP IWG, *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*, qui étudie les expériences, les problèmes et les enseignements provenant de 34 gouvernements qui ont activement mis au point et mis en œuvre des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix dans le monde entier.

2.1 Mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux

La sensibilisation et l'obtention du soutien des dirigeants politiques nationaux et des hauts fonctionnaires gouvernementaux sont les premières étapes essentielles de la mobilisation de l'action gouvernementale en faveur du sport au service du développement et de la paix. Dans certains pays, la participation au SDP IWG a été le catalyseur qui a généré ce genre de soutien. Cependant, dans la plupart des cas, une sensibilisation constante du gouvernement par les partisans du sport au service du développement et de la paix est nécessaire pour établir le soutien intergouvernemental indispensable à un usage à grande échelle et intégré du sport pour faire progresser les objectifs de développement et de paix.

Recommandations : mobilisation de l'action et du soutien gouvernementaux

Entreprendre des programmes d'approche et de sensibilisation. Il se peut que les partisans du sport au service du développement et de la paix se heurtent à un manque général de sensibilisation en ce qui concerne le potentiel du sport en tant qu'outil de développement et de paix. Ils pourraient découvrir que le sport est perçu comme un luxe par rapport à d'autres besoins de développement plus impérieux et qu'il est donc peu adapté à l'investissement par les pays en voie de développement ou les organismes donateurs. Des efforts systématiques de diffusion et de sensibilisation sont nécessaires pour modifier cette opinion. Il est essentiel de communiquer et d'offrir des preuves que le sport peut être un moyen efficace de relever divers défis sociaux et de réduire les coûts publics qui y sont associés.

Positionner le sport en tant qu'outil de développement et de paix. Bien que le sport possède sa valeur intrinsèque, il est essentiel de ne pas le présenter comme un objectif de développement en lui-même. Le sport est un moyen d'atteindre d'autres objectifs de développement, en particulier ceux qui sont liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il est également important d'indiquer clairement quels sont les risques associés à l'usage du sport dans certains contextes, ainsi que les limites des objectifs atteignables grâce au sport.

Accéder aux ressources de connaissances. Les gouvernements ont à présent la possibilité d'accéder à un éventail modeste mais croissant de ressources de connaissances qu'ils peuvent utiliser pour prouver que le sport peut avoir un impact sur divers objectifs de développement et de paix. Les ressources disponibles peuvent également donner des conseils sur l'utilisation du sport à ces fins. Nous encourageons les partisans du sport au service du développement et de la paix à recueillir et à utiliser les données probantes rassemblées par la recherche, les cas d'étude, les rapports sur d'autres activités et documents gouvernementaux qui fournissent :

- La preuve de l'impact du sport en rapport avec des objectifs de développement et de paix spécifiques
- Les exemples de l'usage du sport à de telles fins
- Les conseils fondés sur l'expérience qui visent à la conception de programmes et de politiques du sport au service du développement et de la paix efficaces².











Prendre appui sur les priorités des autres ministères au sein du gouvernement. Le soutien en faveur des politiques et des initiatives de sport au service du développement et de la paix sera accordé le plus volontiers lorsque ces initiatives visent à aider les ministères et les gouvernements à atteindre leurs priorités spécifiques et à honorer les engagements internationaux qu'ils ont conclus dans le cadre des traités, des conventions et des accords pertinents. De nombreux ministères dans des gouvernements poursuivent des objectifs de développement qui peuvent profiter de l'intégration du sport dans leurs approches politiques et dans leurs programmes. Le sport est particulièrement pertinent pour les ministères qui visent des objectifs de santé, de développement et d'éducation des enfants et des adolescents, d'intégration des personnes handicapées, de progrès de l'égalité des sexes, de prévention des conflits et de construction de la paix. Il est également possible de démontrer l'impact du sport dans les domaines de l'emploi, du développement économique et de la durabilité de l'environnement.

Pour développer les priorités des gouvernements, nous encourageons les partisans du sport au service du développement et de la paix à :

- Mener des opérations de proximité et d'engagement pour informer les divers ministères de la façon dont le sport peut les aider à faire progresser leur mandat, à atteindre leurs

- objectifs et à créer une masse importante de partisans et de partenaires, autant aux postes de direction qu'aux postes opérationnels.
- Prendre contact avec les porte-parole des autres ministères et leur fournir des données probantes concernant l'impact du sport sur les objectifs de développement qui leur sont pertinents. Transmettre les rapports et les documents de ressources pertinents, en organisant une réunion avec les personnes clés afin de discuter de la façon d'utiliser le sport pour aborder des questions d'intérêt commun. Il est toujours avantageux de se réunir avec ceux qui ont le plus de chance de s'intéresser au sujet.
 - Inviter le ministère des Finances au dialogue sur le sport au service du développement et de la paix, car il détient la première place dans le processus d'établissement du budget. Le tableau n° 7.1 indique comment l'on peut faire comprendre quelle est l'importance du sport au service du développement et de la paix pour l'atteinte des priorités du ministère des Finances.
 - Solliciter l'engagement d'autres ministères, qui peuvent grandement contribuer à faire progresser le sport au service du développement et de la paix. Par exemple, les ministères des transports et de l'aménagement urbain jouent un rôle essentiel dans la planification et la conception de l'infrastructure d'une collectivité, comme les installations sportives en intérieur ou en extérieur, les sentiers etc.

Tableau n° 7.1 Réduction des coûts publics associée au sport au service du développement et de la paix³

LES FAÇONS DONT LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX PEUT RÉDUIRE LES COÛTS PUBLICS		
Augmentation des niveaux d'activité physique		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé liés aux maladies chroniques et mentales • Réduction des frais engagés par les particuliers à la suite de la perte d'un emploi et des dépenses relatives aux soins de santé en raison d'une maladie • Réduction des charges salariales de l'employeur en raison d'une diminution de l'absentéisme • Avantages économiques provenant d'une augmentation de la productivité
Meilleurs taux de vaccination infantile		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé en raison de la diminution des maladies infantiles évitables • Réduction des pertes de productivité dues à l'absence d'un membre de la famille pour cause de soins à un enfant malade
Réduction des comportements à risque pour la santé des adolescents		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé en raison de la diminution des grossesses précoces à haut risque • Réduction des coûts de soins de santé engendrés par les maladies liées au tabagisme • Réduction des coûts de soins de santé et des frais policiers en raison de la diminution de l'abus d'alcool et de drogue
Amélioration des connaissances au sujet de la prévention du VIH		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé et de productivité en raison de la diminution des infections par le VIH
Amélioration de l'accès aux renseignements et aux services afférents à la santé de la reproduction		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de soins de santé en raison de l'amélioration de la santé de la mère et du nourrisson
Augmentation du taux d'inscription et de fréquentation de l'école		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la productivité économique et réduction des coûts sociaux en raison de d'une meilleure éducation et d'une meilleure employabilité des jeunes
Acquisition de compétences polyvalentes par les jeunes		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la productivité et réduction des coûts sociaux en raison de l'amélioration de l'employabilité des jeunes
Prévention de la délinquance juvénile et de l'engagement dans la milice armée et les gangs		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts policiers et sécuritaires ainsi que des frais associés aux victimes de la criminalité en raison de la réduction du taux de criminalité et de l'activité des gangs ou de la milice
Augmentation de l'employabilité des personnes handicapées		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pression financière subie par les familles et les programmes d'aide au revenu en raison de l'augmentation de l'employabilité des personnes handicapées
Création d'emplois par le biais de la fabrication d'équipement sportif		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pression financière subie par les programmes d'aide au revenu et augmentation de la productivité en raison de l'augmentation des chances d'emploi et de l'acquisition de nouvelles compétences

Déterminer qui sont les défenseurs de la cause internes et externes et collaborer avec eux.

Au fur et à mesure que le sport au service du développement et de la paix se fait connaître des organisations, des gouvernements et des particuliers, nous verrons probablement se lever des défenseurs de sa cause, qui se porteront volontaires pour aborder des partisans potentiels, solliciter leur engagement et les inspirer. Ces défenseurs peuvent être des représentants gouvernementaux élus ou non élus, ou des personnes ne travaillant pas au sein du gouvernement, comme les athlètes et les bénéficiaires des programmes de sport au service du développement et de la paix. Les défenseurs de cette cause revêtent une importance capitale pour attirer l'attention de publics potentiels ciblés et démontrer le pouvoir du sport, souvent de façon personnelle et très convaincante. Puisque les défenseurs clés sont particulièrement efficaces pour promouvoir le sport au service du développement et de la paix au sein du gouvernement, il est important de déterminer qui ils sont et de trouver des façons de collaborer avec eux.

Établir des mécanismes systématiques de collaboration interministérielle. Une fois l'intérêt soulevé, il faut établir des mécanismes interministériels pour coordonner la mise au point des politiques et des programmes, ainsi que leur mise en œuvre. Ces mécanismes favorisent le partage des connaissances, contribuent à prévenir le dédoublement des efforts d'un ministère à l'autre et favorisent une approche plus intégrée de l'établissement des programmes, ce qui est souvent bien accueilli par les partenaires et les collectivités externes.

Les deux approches de collaboration interministérielle généralement utilisées comprennent :

- La formation de groupes de travail interministériels structurés et non officiels. Les efforts du programme de sport au service du développement et de la paix peuvent être renforcés, par exemple, lorsque les ministères des sports et du développement se réunissent et collaborent régulièrement.
- La création de sous-comités qui se focalisent sur certains domaines spécifiques, comme la recherche ou le développement des capacités. Ces sous-comités peuvent dresser des objectifs clairs et communs, quelques objectifs prioritaires et un plan de travail. Ces étapes peuvent contribuer à motiver les ministères en vue de leur participation. Elles garantissent le progrès des connaissances, du soutien et des capacités du sport au service du développement et de la paix.

Déterminer qui sont les principaux intervenants externes du sport au service du développement et de la paix. Les gouvernements peuvent bénéficier de l'engagement et de la consultation de fédérations et d'organisations sportives nationales, d'ONG pertinentes, d'organismes multilatéraux ainsi que de partenaires du secteur privé. Ces entités peuvent faire

office de puissants défenseurs et offrir des compétences, des idées, des ressources et des partenaires précieux pour les initiatives gouvernementales. Les conseils consultatifs nationaux ou les tables rondes peuvent mobiliser avec succès les dirigeants de tous les secteurs et favoriser des politiques et des programmes plus efficaces par l'entremise d'une consultation et d'une action coordonnées.

Assurer la liaison avec les partisans du sport au service du développement et de la paix au sein des autres gouvernements. Les gouvernements peuvent bénéficier d'un échange de connaissances et d'expériences avec leurs homologues à l'échelon régional ainsi que de la participation à des réunions ministérielles internationales, à des groupes de travail et à des conférences. Les politiques et les initiatives entreprises dans le cadre de ces forums peuvent représenter de précieux catalyseurs pour les progrès du développement des politiques et des programmes à l'échelle nationale. Ils offrent également la possibilité de coordonner des initiatives et des partenariats avec d'autres gouvernements dans des domaines tels que la recherche, le développement des capacités et les programmes conjoints, ce qui augmente les ressources disponibles des gouvernements qui y participent.

Se servir d'autres réseaux internationaux. Les gouvernements peuvent élargir leur échange de connaissances, leurs initiatives coordonnées, leurs partenariats et leurs ressources en participant aux réseaux et aux événements intersectoriels du sport au service du développement et de la paix (par exemple la conférence Next Step et celle de Macolin, le Congrès du Sport pour tous du CIO) qui offrent un accès aux connaissances et aux compétences des dirigeants du sport au service du développement et de la paix en provenance du secteur privé, des fédérations et des organisations sportives, des ONG et des réseaux internationaux de la recherche.

Développer un soutien public pour le sport au service du développement et de la paix.

L'engagement et le soutien du public sont essentiels au succès des efforts des programmes de sport au service du développement et de la paix. Cela est particulièrement manifeste lorsqu'on se demande si l'investissement dans le sport devrait devenir la priorité du gouvernement, étant donné l'existence d'autres besoins de développement impérieux. Un message clair à l'intention du public, qui peut indiquer la valeur du sport comme outil permettant de satisfaire à ces besoins, est capital dans ces circonstances.

Pour obtenir le soutien du public en faveur du sport au service du développement et de la paix, les partisans gouvernementaux sont invités à :

- Exploiter les données probantes provenant de la recherche ainsi que les exemples tirés de programmes ou de projets réussis, qui formeront un compte-rendu convaincant du

- potentiel du sport. La sollicitation de l'engagement des médias en vue de faire passer ce message peut contribuer à sensibiliser le public et à obtenir son soutien;
- Tirer parti du rôle de porte-parole que les athlètes, les équipes sportives et les légendes du sport peuvent jouer;
 - Engager des personnalités de la société civile dans l'élaboration des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix, car elles peuvent offrir d'importantes perspectives et défendre la cause du sport avec succès.

2.2 Élaboration de politiques

Une fois que la sensibilisation et le soutien pour le sport au service du développement et de la paix sont suffisamment établis au sein d'un gouvernement, il faut passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à l'élaboration de politiques. Cette tâche peut s'aborder de deux manières principales : 1) par l'établissement d'une politique nationale du sport au service du développement et de la paix distincte ainsi que des lois, des programmes et des investissements qui en découlent, et 2) par l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans les politiques de sport et de développement nationales et internationales, ainsi que dans les lois, les programmes et les investissements y relatifs.

Dans un monde idéal, les gouvernements devraient s'engager dans les deux voies, car elles se renforcent mutuellement. Cependant, certains gouvernements pourraient être d'avis qu'une politique nationale de sport au service du développement et de la paix distincte ne correspond pas à leurs besoins. Un gouvernement peut choisir de plutôt se concentrer sur l'intégration de l'usage du sport dans des politiques préexistantes. Cela peut signifier l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans :

- Les politiques nationales de sport;
- Les stratégies et les politiques d'aide internationale;
- Les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement;
- D'autres cadres politiques clés (comme la santé, l'éducation, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les femmes, l'établissement des immigrants et des réfugiés et l'emploi).

Les contextes varient d'un pays à l'autre et peuvent même varier à l'intérieur des frontières d'un pays suivant les objectifs politiques et les populations ciblées; il n'existe donc aucune politique ou approche passe-partout à adopter par les gouvernements. Chaque gouvernement doit entreprendre ses propres consultations et mener sa propre analyse pour déterminer dans quel

cadre et comment recourir efficacement au sport afin d'atteindre les objectifs de développement. Les gouvernements peuvent cependant s'inspirer des leçons tirées par d'autres gouvernements, qui font déjà usage du sport dans cet esprit. Ces leçons figurent dans les recommandations qui suivent⁴.

Recommandations : élaboration de politiques

Déterminer le besoin d'une politique nationale de sport au service du développement et de la paix. Dans certains cas, il peut être approprié et nécessaire de créer une politique de sport au service du développement et de la paix distincte afin de faire progresser ce concept. Il faut évaluer ce besoin au cas par cas.

Tirer profit des politiques et des programmes de sport et de développement existants à titre de plateformes potentielles pour les activités de sport au service du développement et de la paix. Il convient de les évaluer individuellement afin de s'assurer qu'ils sont pertinents.

Pour les gouvernements des pays industrialisés : envisager d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans les politiques internationales de sport et de développement. Le sport peut être un outil précieux pour faire progresser les priorités d'aide internationale. À moins d'incorporer le sport au service du développement et de la paix dans les priorités d'aide internationales, les ONG internationales et locales trouveront difficile d'obtenir le financement de leurs projets et les gouvernements des pays en voie de développement se verront refuser d'importantes sources financières pour la mise à niveau de programmes nationaux couronnés de succès.

Pour les gouvernements des pays en voie de développement : envisager d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté et dans les cadres de développement nationaux. Le sport peut faire office d'outil efficace pour faire progresser de nombreux objectifs de développement qui figurent déjà dans ces documents stratégiques. Cela requiert des gouvernements des pays en voie de développement et des partenaires donateurs qu'ils optent pour une démarche d'intégration du sport dans les approches sectorielles et les cadres politiques convenus. Sans cette approche d'intégration, il devient difficile de mettre à niveau les programmes nationaux afin qu'ils soient efficaces.

Incorporer les leçons apprises lors de l'élaboration de toute politique de sport au service du développement et de la paix. Les politiques de sport au service du développement et de la paix ont plus de chances d'être efficaces si :

- **Elles donnent la définition du « sport au service du développement et de la paix » et du « sport » dans le cadre de la politique.** Il existe plusieurs façons de définir ces termes et les gouvernements doivent choisir une définition pertinente et appropriée à leur contexte national.
- **Elles renforcent l'atteinte des objectifs de développement et de paix, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement, lorsque cela est approprié.**
- **Elles reconnaissent explicitement les autres obligations et engagements internationaux pertinents dans le cadre des conventions des Nations Unies, des traités et des autres documents relatifs au droit international.** Certains de ces engagements ont été décrits dans les chapitres thématiques précédents.
- **Elles s'engagent à faire en sorte que les programmes, les projets, les initiatives et les événements incarnent les meilleures valeurs du sport et en fassent la promotion.** Ces valeurs comprennent le fair-play, le respect d'autrui, le travail d'équipe, la coopération, l'intégration et l'excellence.
- **Elles s'engagent en faveur d'une intégration entière.** Nous encourageons les gouvernements à reconnaître l'importance du sport en tant que droit et à accorder une attention particulière à l'intégration entière des femmes et des jeunes filles, des personnes handicapées, des personnes qui vivent dans la pauvreté, dans les collectivités urbaines et rurales, des peuples autochtones et des autres populations défavorisées, tel qu'approprié dans le contexte de chaque pays. L'intégration signifie la garantie :
 - D'un accès égal aux possibilités de faire du sport, aux installations et aux programmes sportifs;
 - D'une participation à l'élaboration de politiques et de programmes, ainsi que de leur mise en œuvre;
 - De l'adaptation aux besoins et aux préférences de chaque groupe dans la sélection des activités sportives et dans la conception des programmes et des installations.

- **Elles tirent profit de la gamme entière des activités physiques, des sports et des jeux (traditionnels et non traditionnels) en tant que tremplins pour encourager la participation.**
- **Elles s'engagent à travailler en partenariat avec divers intervenants du sport au service du développement et de la paix et d'autres ministères.** Les partenariats peuvent faciliter l'augmentation des ressources (financières, humaines et physiques), des compétences, de la formation, des installations et de l'équipement.
- **Elles tiennent compte de l'accès de la collectivité au sport.** Lors de la conception des politiques de sport au service du développement et de la paix, pour garantir un accès équitable et sûr au sport, nous encourageons les gouvernements à s'assurer que les collectivités ont accès :
 - À des installations et à des espaces sportifs sûrs, accessibles et appropriés;
 - À un équipement de sport et de jeu peu coûteux;
 - À des entraîneurs, des enseignants, un personnel chargé du programme et des bénévoles formés.
- **Elles s'assurent de l'appui d'un cadre juridique.** Il faut mettre en place les lois et les règlements appropriés pour rendre les politiques de sport au service du développement et de la paix efficaces.
- **Elles incorporent un cadre de suivi et d'évaluation précis.** Ce cadre doit inviter les populations ciblées touchées et les partenaires de la mise en œuvre des politiques à faire part de leurs commentaires. Il doit également permettre aux gouvernements d'évaluer régulièrement les effets de leurs politiques et d'y apporter les modifications nécessaires.

2.3 Conception et mise en œuvre du programme

Le sport au service du développement et de la paix se trouve au carrefour du sport et du développement à l'échelle internationale. Une approche bien gérée et intégrée de ces deux domaines est essentielle pour assurer la qualité et l'impact optimal des programmes.

Les programmes de sport au service du développement et de la paix sont plus efficaces lorsqu'ils présentent de clairs objectifs de développement et qu'ils sont animés dans le cadre d'approches

intégrées à large portée qui visent à résoudre des problèmes de développement. À l'échelon national, cela signifie qu'il faut s'assurer que les programmes sont intégrés aux autres politiques apparentées et aux autres efforts de programme. À l'échelon régional, cela signifie une étroite collaboration avec les organisations et les partenaires afin de s'assurer que les initiatives sont menées à l'échelon local, qu'elles sont coordonnées, qu'elles se renforcent mutuellement et qu'elles développent les partenariats afin d'optimiser les ressources disponibles.

Les recommandations suivantes sont basées sur les meilleures pratiques dérivées des programmes existants et des principes de développement et de programmation généralement reconnus, plus particulièrement sur l'importance de soutenir l'appropriation et le développement des capacités au niveau local.

Recommandations : conception et mise en œuvre des programmes

S'efforcer de s'assurer que tous les programmes de sport au service du développement et de la paix incorporent les meilleures pratiques.

Les programmes de sport au service du développement et de la paix ont plus de chances d'être efficaces s'ils :

- **Présentent des objectifs de développement, des buts, des populations ciblées et des indicateurs de succès clairs**
- **Font activement participer les populations ciblées aux étapes de conception, de planification et de mise en œuvre**
- **Donnent la priorité aux objectifs de développement par rapport aux objectifs de sport.** De cette manière, les programmes généraux de sport communautaire peuvent contribuer à une distribution plus équitable des avantages sociaux du sport et de ses bienfaits pour la santé.
- **Incarnent, communiquent activement et renforcent les valeurs positives du sport.** Ces valeurs comprennent le fair-play, le respect d'autrui, le travail d'équipe, la coopération, l'intégration et l'excellence.
- **Offrent une expérience sportive de qualité, amusante et plaisante.** Toutes les activités de sport doivent recevoir le soutien d'entraîneurs, d'enseignants, d'animateurs de programmes et de bénévoles judicieusement choisis.

- **Reconnaissent le développement holistique des participants tout au long du cycle de vie.** Soulignent le choix et la participation de chacun.
- **Responsabilisent les participants.** S'assurent que les participants peuvent prendre directement part au processus décisionnel concernant la conception et le fonctionnement du programme et qu'ils jouent un rôle dans sa prestation.
- **Preennent en compte la culture, le sexe et l'âge des groupes ciblés, ainsi que leurs réalités matérielles, leurs facteurs de risques, leurs besoins particuliers et leurs capacités.** Tirent profit des renseignements disponibles sur les meilleures pratiques, des contributions des intervenants experts et des consultations auprès de membres des groupes ciblés afin d'évaluer le poids de ces facteurs.
- **Déterminent les obstacles à la participation et y remédient.** Assurent l'intégration des jeunes filles et des femmes, des personnes handicapées, des personnes qui vivent dans la pauvreté, des immigrants et des réfugiés, des peuples autochtones, des jeunes non scolarisés et au chômage et des autres groupes exclus sur le plan social ou économique.
- **Développent les capacités locales.** Planifient l'animation, la croissance et la durabilité des activités du programme, s'assurent la participation d'un personnel compétent et formé (enseignants, entraîneurs, travailleurs communautaires, bénévoles et participants au programme).
- **Travaillent d'une façon intégrée et coordonnée avec les autres programmes, organisations et initiatives à l'échelon national ou communautaire afin d'atteindre des objectifs communs.**
- **Exploitent les ressources.** Ont recours aux partenariats, aux initiatives communes avec d'autres organisations et à la participation à un processus plus large d'apprentissage et d'échange de connaissances.
- **Adoptent et mettent en œuvre des principes de protection de l'enfance qui sont cohérents avec la Convention des Nations Unis relative aux droits de l'enfant.**
- **Animent des activités dans un environnement accessible, sûr, propre et sans danger.**

- **Facilitent l'accès à un équipement peu coûteux et à d'autres auxiliaires à la participation.** S'assurent de la plus grande participation possible grâce à un libre accès aux vêtements de sport, à un équipement adaptatif aux personnes handicapées, aux produits hygiéniques pour les jeunes filles et les femmes et ainsi de suite.
- **Sensibilisent à la nécessité de changements socio-économiques importants et de services de soutien plus développés.** En cas de nécessité, défendent le droit de chacun à des possibilités de faire du sport de qualité, de participer à des activités physiques et à des jeux.
- **S'engagent en faveur du développement durable à long terme.**
- **Élaborent des mécanismes de supervision et d'évaluation bien définis dès le départ.** Conçoivent des mécanismes de soutien de l'apprentissage continu et de l'amélioration continue du programme et invitent les participants, les organisations responsables du programme, les partenaires et la collectivité au sens large à fournir leurs commentaires constructifs.
- **Partagent les leçons apprises avec les autres spécialistes en matière de sport au service du développement et de la paix et les responsables des politiques.**
- **Adaptent les leçons apprises dans les secteurs du sport et du développement.** Transposent les leçons apprises dans les autres secteurs et les autres programmes aux réalités et aux besoins locaux.

Réunir les intervenants du sport au service du développement et de la paix à l'échelon national afin d'aborder les problèmes de coordination. La coordination des divers acteurs du sport au service du développement et de la paix d'un secteur à l'autre est un défi constant. Les gouvernements peuvent jouer un rôle prédominant dans la résolution de ce problème en rassemblant les intervenants à l'échelon national. Outre la résolution de ces problèmes, cela favorise également des occasions de partenariats et maximise l'usage de ressources limitées.

*Pour les organisations et les gouvernements donateurs : **maintenir les principes décrits dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.***

On peut améliorer l'efficacité et l'impact du soutien des donateurs relativement aux programmes et aux initiatives de sport au service du développement et de la paix :

- En éliminant le dédoublement des efforts et en rationalisant les activités pour les rendre aussi rentables que possible;
- En mettant en œuvre des ententes communes et en simplifiant les politiques et les procédures afin d'encourager la collaboration et l'alignement avec les autres organismes donateurs, les gouvernements des pays en voie de développement et les ONG partenaires;
- En contribuant à renforcer les stratégies de développement des pays partenaires et en les aidant à les mettre en œuvre avec efficacité.

Renforcer la capacité des ministères, des fédérations et des organisations sportives et des autres partenaires dans la conception et l'animation de programmes afin d'améliorer la qualité et la durabilité. Les mécanismes d'échange des connaissances et de formation sont importants et peuvent être mis en œuvre à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale. Outre les gouvernements des pays en voie de développement, les organismes multilatéraux et les gouvernements donateurs ont un rôle important à jouer dans les efforts de renforcement des capacités.

2.4 Mobilisation des ressources, partenariats et collaboration

De nombreux gouvernements considèrent le problème de l'obtention des ressources nécessaires pour soutenir financièrement leurs initiatives de sport au service du développement et de la paix comme un grand obstacle à surmonter. Dans certains cas, il s'agit d'un manque de sensibilisation des instances gouvernementales par rapport au potentiel du sport en tant qu'outil de développement, ce qui rend difficile l'accès aux ressources par le biais des processus budgétaires ordinaires. Il faut alors se rapprocher des autres ministères et les sensibiliser afin de développer un soutien plus important. Dans d'autres cas, il existe une large base de soutien pour le sport au service du développement et de la paix, mais les gouvernements doivent faire face à des restrictions budgétaires qui limitent les fonds disponibles. Il est alors essentiel de trouver un moyen d'étoffer les ressources disponibles et d'en optimiser l'utilisation. Le fait de mettre l'accent sur les frais peu élevés des programmes basés sur le sport ainsi que sur leur efficacité dans la prévention ou la baisse des coûts sociaux, économiques ou liés à la santé est une importante stratégie (voir le tableau n° 7.1, dans lequel figurent des exemples de contribution du sport au service du développement et de la paix à la diminution des coûts publics).

Les gouvernements peuvent mobiliser une vaste gamme de ressources grâce à la collaboration et aux partenariats internes entre les ministères et grâce aux partenariats externes. Le succès

de chaque gouvernement dépend de sa capacité à surmonter les obstacles inévitables qui se dresseront en raison des différences existant entre les organisations et les secteurs lorsqu'il s'agit de cultures, de valeurs, de processus et d'échéanciers.

Recommandations : mobilisation des ressources, partenariats et collaboration

Envisager l'éventail entier de ressources que l'on peut mobiliser afin de faire progresser les initiatives de sport au service du développement et de la paix. Outre le financement, il existe diverses ressources (par exemple les compétences en sport, en développement, en technique ou en gestion, les biens et services associés au sport, l'accès aux installations, les possibilités médiatiques et les possibilités de communication, les réseaux mondiaux) auxquelles il est possible d'avoir recours pour appuyer les initiatives de sport au service du développement et de la paix. Nous encourageons les gouvernements à se servir de la collaboration et des partenariats afin d'exploiter ces ressources là où c'est possible. Bien que la plupart des gouvernements aient une solide expérience en collaboration avec d'autres gouvernements, les organisations multilatérales et les organisations de la société civile auront peut-être bien moins d'expérience en collaboration directe avec le secteur privé dans le cadre des programmes de développement. L'International Business Leaders Forum a entrepris des recherches pertinentes afin de comprendre les facteurs clés du succès et des partenariats pour le sport au service du développement et de la paix réunissant les gouvernements et le secteur privé, ainsi que les obstacles potentiels que les gouvernements et les entreprises doivent surmonter afin de collaborer avec succès⁵.

Canaliser l'énergie des événements sportifs de masse en tant que plateformes d'éducation et de communication et envoyer les athlètes d'élite en qualité d'ambassadeurs et de modèles pour les initiatives de sport au service du développement et de la paix.

L'avènement du sport en tant que loisir et sa diffusion par les médias de masse en font l'une des plateformes de communication les plus puissantes et les plus globales au monde. Les fédérations et les organisations sportives professionnelles mondiales et nationales peuvent représenter des partenaires hautement efficaces pour les gouvernements qui s'intéressent à canaliser cette énergie pour des campagnes d'éducation et de communication qui visent à faire progresser les objectifs de développement et de paix. La portée mondiale des événements sportifs de haute qualité a également amplifié la portée et l'impact des athlètes célèbres, en faisant d'inestimables porte-parole, modèles et partenaires pour le sport au service du développement et de la paix.

Reconnaître et exploiter le rôle essentiel des organisations de la société civile en tant que partenaires du sport au service du développement et de la paix. Les gouvernements ont intérêt à déterminer quels sont les intervenants et concepteurs clés au sein des organisations de la société civile afin de :

- Les faire participer au développement des politiques et des programmes;
- Les tenir au courant des activités du gouvernement dans le cadre du sport au service du développement et de la paix;
- Solliciter leur collaboration à l'exploitation des ressources en faveur du sport au service du développement et de la paix;
- Faciliter les possibilités de création de réseaux et d'échange de connaissances;

Les ONG internationales et nationales pour le développement, les fédérations et les organisations sportives amateurs ainsi que les organisations communautaires jouent un rôle essentiel dans le sport au service du développement et de la paix. Dans la plupart des cas, ces organisations :

- Représentent des intermédiaires très importants entre les gouvernements et les membres de la collectivité qu'ils s'efforcent d'aider;
- Font office d'agents de mise en œuvre principaux (outre les écoles et les lieux de travail) pour de nombreux programmes de sport au service du développement et de la paix;
- Regroupent les connaissances, les compétences et les qualités de direction de la collectivité, du développement et du sport;
- Sont très respectées par leurs membres, qui leur font confiance.

Comme tels, ces groupes sont des partenaires nécessaires et essentiels dans le cadre de la défense des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix, de leur mise au point et de leur mise en œuvre.

Encourager les organisations multilatérales ainsi que les commissions et les organismes régionaux à soutenir les efforts nationaux du sport au service du développement et de la paix et à y participer. De nombreuses organisations multilatérales s'occupent activement de la promotion des efforts du sport au service du développement et de la paix, grâce au financement de projets locaux, du lancement de recherches, de la facilitation des échanges de connaissances entre réseaux et de l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans leurs propres priorités, politiques et programmes. Les gouvernements peuvent thésauriser cet intérêt en invitant ces organisations (en particulier les organismes, les programmes et les fonds des Nations Unies) à participer aux initiatives nationales et à s'engager dans les processus

intergouvernementaux pour la recherche, l'échange de connaissances, le développement de politiques et l'accroissement des capacités.

Solliciter l'engagement des collectivités et des gouvernements municipaux et régionaux dans la conception et l'animation des initiatives de sport au service du développement et de la paix. Du fait que la plupart des initiatives de sport au service du développement et de la paix sont menées au sein des collectivités, les gouvernements municipaux et locaux sont les partenaires logiques des gouvernements nationaux. Plus particulièrement, les gouvernements municipaux peuvent contribuer à ce qui suit.

- Mettre à disposition leurs idées et leurs compétences à l'échelon local ;
- Fournir un accès aux installations de sport locales (dont la responsabilité leur incombe);
- S'assurer que les programmes sont intégrés aux autres efforts locaux afin d'atteindre des objectifs communs;
- Mobiliser les ressources, la participation et le soutien locaux.

Utiliser les installations locales et exploiter les efforts régionaux afin de s'assurer qu'ils sont accessibles à chacun dépend de la bonne volonté et de la coopération des partenaires municipaux et locaux.

Impliquer les établissements scolaires officiels et les organisations axées sur la collectivité qui encouragent l'apprentissage dans la conception et l'animation des initiatives de sport au service du développement et de la paix. Les écoles primaires et secondaires sont les lieux privilégiés de l'animation des initiatives de sport au service du développement et de la paix destinées aux enfants et aux jeunes scolarisés. Les établissements postsecondaires jouent un rôle essentiel dans la transmission des compétences et des aptitudes nécessaires aux enseignants, aux entraîneurs et au personnel pour animer des programmes avec efficacité. Les écoles sont donc des partenaires essentiels et méritent une place de choix dans les processus de conception des politiques et des programmes de sport au service du développement et de la paix.

Faire participer le secteur privé aux initiatives de sport au service du développement et de la paix. Le secteur privé peut offrir une vaste gamme de compétences, d'aptitudes et de ressources, dont :

- Le financement;
- Les compétences techniques et les compétences en gestion de projet;
- Les compétences et les services en stratégie de marque, en communications et en promotion;

- Les relations et les réseaux internationaux;
- Le soutien à la gestion;
- Le bénévolat et les activités de financement des employés.

Les lieux de travail sont également d'importants espaces d'animation de certaines initiatives de sport au service du développement et de la paix, telles que les activités physiques, l'éducation en matière de santé et le bénévolat dans le cadre du sport.

Maximiser la contribution du secteur privé en cherchant activement des possibilités de partenariats avec les entreprises internationales, nationales et régionales. Solliciter l'engagement des entreprises, en particulier des entreprises locales, peut contribuer à développer le soutien et les capacités et améliorer la durabilité des initiatives locales et nationales de sport au service du développement et de la paix. L'intérêt du secteur privé pour le sport au service du développement et de la paix a bien des chances d'augmenter au cours des deux ou trois prochaines années, avec une série d'événements sportifs de haute qualité prévus dans les pays en voie de développement, comme les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques de Beijing (en 2008), les Jeux du Commonwealth de Dehli (en 2010) et la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud (en 2010). Dans le même temps, il existe à présent de solides outils de soutien des partenariats intersectoriels. Les gouvernements et les entreprises peuvent se servir de ces outils pour surmonter les difficultés telles que les barrières linguistiques, les normes limitées en ce qui concerne les meilleures pratiques et un degré de confiance quelquefois inégal entre les entreprises, les gouvernements, les cercles s'occupant de développement et les organisations sportives.

Les gouvernements se trouvent en bonne position pour chercher à conclure des partenariats avec le secteur privé. Ils peuvent :

- Inviter les entreprises à incorporer l'élément du sport au service du développement et de la paix aux accords de parrainage et de promotion du sport existants et futurs;
- Suggérer des liens entre les initiatives de parrainage sportif des entreprises et leurs engagements existants en faveur de la viabilité de l'entreprise;
- Développer l'engagement existant des entreprises dans les activités communautaires de développement du sport (par exemple en encourageant la participation aux activités, en contribuant au financement des organisations communautaires de sport en démarrage, en formant des entraîneurs sportifs et ainsi de suite);
- Solliciter la contribution des biens et des services liés au sport (conception, production et distribution);

- Établir des liens entre les initiatives gouvernementales de sport au service du développement et de la paix et les objectifs primordiaux des entreprises (par exemple, le développement de la santé pour les entreprises pharmaceutiques, la santé et la sécurité de la collectivité pour l'industrie touristique et une main-d'œuvre instruite pour les entreprises du secteur de la technologie de l'information et de la communication).

Optimiser les efforts de recherche de partenaires pour les initiatives de sport au service du développement et de la paix, grâce aux mesures suivantes :

- **Clarifier le but de l'initiative et sa (ses) population(s) cible(s).** Il s'agit de renseignements particulièrement importants pour les partenaires financiers potentiels dont les exigences de financement peuvent être spécifiques, ou pour les institutions du secteur privé qui cherchent à développer de nouveaux marchés ou qui manifestent déjà une responsabilité sociale de l'entreprise définie et présentent des objectifs philanthropiques.
- **Développer pour les programmes des paramètres clairs qui contribueront à définir les paramètres du partenariat.** Par exemple, l'établissement d'un budget, le genre de ressources nécessaires, les dates de commencement et de fin du projet, ses étapes clés, les indicateurs de succès, les plans de surveillance et d'évaluation, les autres partenariats potentiels ainsi que leur rôle.
- **Préparer une explication brève et convaincante de la raison d'être du programme.** Cette explication doit comprendre les données probantes obtenues au cours des recherches ou les cas exemplaires de programmes comparables dans d'autres pays, afin de prouver que le sport a l'impact de développement désiré.
- **Déterminer les différentes manières dont les partenaires peuvent contribuer à l'initiative de sport au service du développement et de la paix.** Les partenaires peuvent contribuer à l'initiative de plusieurs façons et ils cherchent souvent à jouer un rôle plus engagé que le simple financement du programme. À ce sujet, cependant, les programmes de financement jumelé représentent⁶ un moyen efficace d'encourager les initiatives de sport au service du développement et de la paix.
- **Déterminer quelles sont les priorités pour l'engagement direct des employés du partenaire.** La possibilité d'engager directement le personnel, les membres du conseil d'administration ou les employés du secteur privé dans les initiatives communautaires

revêt une certaine importance pour de nombreux partenaires. Toutes les parties bénéficient de la chance d'être fières du rôle de leur organisation dans la collectivité, que ce soit à l'échelon local ou mondial. Les possibilités d'engagement comprennent le bénévolat en faveur des programmes, les levées de fonds, l'offre de compétences techniques ou l'assistance dans la gestion du projet.

- **Décrire les possibilités de parrainage et de promotion liées au projet.** Tous les partenaires ne recherchent pas des occasions de relations publiques, mais ces dernières peuvent être précieuses et rendent certaines initiatives plus attrayantes aux yeux de ces partenaires.
- **Indiquer le soutien clair du gouvernement à l'initiative.** Il est important que les gouvernements s'engagent fermement dans toutes les occasions de partenariats qu'ils présentent aux partenaires potentiels. Les gouvernements doivent être prêts à discuter de la contribution qu'ils se proposent d'apporter, que cette dernière prenne la forme d'un financement ou toute autre forme.

Créer ou désigner un bureau central qui servira de principal point de contact entre tous les intervenants du sport au service du développement et de la paix qui cherchent à entrer en partenariat avec le gouvernement ou qui le sont déjà. Les intervenants peuvent trouver déroutant et quelquefois frustrant de devoir louvoyer seuls entre les différents ministères. Il peut s'agir d'un obstacle important à la collaboration. Un bureau désigné ou une personne-ressource principale peut fonctionner comme une source d'information unique en ce qui concerne toutes les initiatives gouvernementales pertinentes pour les entreprises, les organisations de la société civile ainsi que les fédérations et les organisations sportives, afin de les aider à intégrer les initiatives qui cadrent avec leurs objectifs et leurs besoins. Ce bureau peut également assister les ministères qui cherchent des partenaires dans le monde des affaires en les aidant à déterminer les entreprises cibles appropriées, à développer des stratégies de sollicitation efficaces et à gérer les accords de partenariat entre le secteur privé et le secteur public ainsi que les lignes directrices concernant les conflits d'intérêt.

Prendre en compte l'éventail complet des mécanismes fiscaux disponibles pour les levées de fonds afin de compléter les fonds recueillis par l'entremise des donateurs et des partenaires externes. Ces mécanismes peuvent comprendre :

- Les recettes publiques générales;
- Les impôts spécialement affectés (sur l'alcool, le tabac etc.);

- Les recettes provenant des programmes nationaux autorisés de loterie et de jeux de hasard;
- Les intérêts accumulés par les fondations ou les fonds de dotation gouvernementaux à vocation spéciale;
- Les recettes fiscales fournies par les citoyens ou les entreprises.⁷

Nous encourageons les gouvernements à éviter le recours aux frais d'utilisation, car ces derniers peuvent constituer un obstacle important à la participation des particuliers et des familles à revenu modeste.

Étudier les solutions de politique fiscale qui offrent une motivation aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers pour soutenir les initiatives de sport au service du développement et de la paix, ainsi que les options fiscales associées visant à éliminer les obstacles au succès de ces initiatives. Par exemple, les gouvernements nationaux peuvent accorder un traitement fiscal préférentiel (c'est-à-dire des crédits d'impôt ou des déductions) aux installations de loisirs municipales entièrement accessibles de plain-pied, aux entreprises qui mettent en œuvre des programmes d'activités physiques et sportives admissibles sur les lieux de travail, qui font des dons en équipement ou en services sportifs ou qui parrainent les initiatives de sport au service du développement et de la paix et aux particuliers qui offrent une contribution financière à ces initiatives. Les gouvernements peuvent également opter pour une baisse des impôts qui augmentent le prix de l'équipement et des vêtements de sport, de la participation au sport et des installations sportives.

Travailler avec les autres gouvernements et les intervenants afin de mettre sur pied des forums régionaux et internationaux ainsi que des mécanismes de collaboration en matière de recherche, de partage des connaissances et de mise au point de meilleures pratiques dans le cadre du sport au service du développement et de la paix. Au fur et à mesure que l'intérêt pour le sport au service du développement et de la paix croît, les gouvernements ne seront plus contraints de travailler seuls afin de développer leurs initiatives. Les collaborations internationales ont démontré que les gouvernements et les autres intervenants en matière de sport au service du développement et de la paix, y compris les organismes multilatéraux, tirent tous profit d'une collaboration étroite. En particulier, tous les gouvernements bénéficient de possibilités d'échange de connaissances et de collaboration avec leurs homologues dans le cadre de défis communs. L'International Platform on Sport and Development ainsi que les conférences de Macolin et Next Step sont d'excellents exemples des forums d'échange de connaissances déjà existants. Les gouvernements et les organismes multilatéraux donateurs peuvent contribuer en soutenant financièrement les efforts coordonnés intergouvernementaux et

intersectoriels liés à la recherche, à l'échange de connaissances et au développement des capacités.

Il serait souhaitable que les gouvernements (et les organismes multilatéraux) donateurs désirent donner la priorité au financement de la collaboration dans les domaines cibles suivants :

- Les recherches d'évaluation et d'amélioration de l'impact du sport en tant qu'outil de développement;
- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques;
- Le développement et la mise en œuvre des programmes;
- Le développement des partenariats;
- La mobilisation des ressources;
- Le développement des capacités humaines;
- Les stratégies et les méthodes d'intégration;-
- Le développement d'installations et d'équipement de sport peu coûteux;
- La surveillance et l'évaluation.

Dans certains cas, les collaborations régionales peuvent se révéler très efficaces, car elles rassemblent des gouvernements qui fonctionnent dans des contextes culturels ou dans des contextes de développement similaires et qui répondent à des possibilités et à des défis semblables. Dans d'autres cas, il est important de solliciter l'engagement d'un plus vaste éventail de secteurs gouvernementaux afin de faire en sorte que les diverses perspectives et les divers contextes soient pris en compte et que les stratégies et les outils mis au point soient pertinents dans plus d'un contexte.

Une telle collaboration réussie aura plus de chances d'apporter une contribution précieuse à l'adoption à une grande échelle et à la mise en œuvre efficace des recommandations qui figurent dans le présent chapitre. Les gouvernements ont à partager des expériences, des capacités et des compétences diverses. Ils peuvent tous bénéficier de programmes conjoints de recherche, d'échange de connaissances et de développement des capacités, qui leur permettent de mieux mettre à profit leurs propres ressources, de progresser selon leurs objectifs et de contribuer à l'avancement du sport au service du développement et de la paix dans le monde entier.

3. CONCLUSION

Aujourd'hui, l'enthousiasme international en faveur du sport au service du développement et de la paix est en croissance. Les données probantes concernant la valeur et l'impact du sport sur le

développement sont de plus en plus évidentes. Bien que le rapport *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* fournisse aux gouvernements et aux acteurs une base solide sur laquelle construire leurs propres politiques, programmes et initiatives, les recommandations qu'il contient devront évoluer avec le temps afin de refléter les recherches, l'expérience et les meilleures pratiques émergentes.

Les partisans du sport au service du développement et de la paix manifestent un élan incroyable en faveur de la canalisation de l'énergie de développement liée au sport. Bien que les progrès accomplis soient importants, il reste beaucoup de travail. En adoptant aujourd'hui le sport en tant qu'outil innovateur de développement et de paix et en collaborant, les gouvernements peuvent renforcer leurs efforts en vue de surmonter les problèmes liés au développement et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

¹ *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, approuvée le 2 mars 2005. Sur Internet : OCDE <<http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf>>.

² Pour de plus amples renseignements sur les données probantes, les études de cas, les rapports sur les activités des autres gouvernements et autres documents connexes, veuillez consulter la section Ressources dans l'annexe.

³ Les preuves à l'appui des informations présentées dans ce tableau sont fournies dans les chapitres 2 à 6.

⁴ Pour de plus amples renseignements sur le travail accompli par les gouvernements dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, voir le rapport du Secrétariat du SDP IWG : *Le sport pour le développement et la paix : les gouvernements en action*, Secrétariat du SDP IWG, Toronto, 2008.

⁵ Pour de plus amples informations, il est conseillé aux gouvernements de consulter le rapport 2008 de l'International Business Leaders Forum, *Shared Goals Through Sport*, Londres, Royaume-Uni, 2008. Sur Internet : International Business Leaders Forum <http://www.iblf.org/media_room/general.jsp?id=123994>.

⁶ Il s'agit de programmes dans le cadre desquels le gouvernement s'engage à faire un don jumelé correspondant aux fonds collectés dans le cadre de partenariats de financement jusqu'à un montant maximal. Ces programmes sont attrayants pour les bailleurs de fonds parce qu'ils augmentent l'impact des dons.

⁷ Il s'agit de revenus issus de possibilités officielles offertes aux citoyens ou aux sociétés de destiner une partie des impôts qu'ils payent à un programme ou à des dépenses particuliers lorsqu'ils déposent leur déclaration d'impôt.

ANNEXE 1

MEMBRES ET PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX (SDP IWG)

GROUPE DIRECTEUR DU SDP IWG

Barbara Spindler
Sous-chef de la Direction des Affaires générales des sports, relations publiques et internationales
Chancellerie fédérale, Division des sports, gouvernement de l'Autriche

Joanne Butler
Directrice de la Direction du sport international
Ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada

Michael McWhinney
Directeur du Service international du sport au service du développement
Ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada

Sverre Lunde
Conseiller en chef du Service de la coopération culturelle mondiale
Ministère des Affaires étrangères, gouvernement de la Norvège

Johann Olav Koss
Chef du Secrétariat du SDP IWG
Président et PDG de Right To Play

Saidu B. Mansaray
Directeur des sports
Ministère de la jeunesse et des sports, gouvernement de la République de Sierra Leone

Lukas Frey
Conseiller, Sport et développement
Direction du développement et de la coopération, Département fédéral des affaires étrangères, gouvernement de la Suisse

David Winiger
Chef de bureau
Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix

SECRÉTARIAT DU SDP IWG – RIGHT TO PLAY

Lindsay Glassco

Directrice, Sport au service du développement et de la paix

Anna Alexandrova

Directrice adjointe, Sport au service du développement et de la paix

Sibel Cicek

Analyste des politiques, Sport au service du développement et de la paix

Cora Conway

Coordinatrice, Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix

MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU SDP IWG

Gouvernements nationaux

Angola	Grèce	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Argentine	Guatemala	Pérou
Australie	Inde	Russie
Autriche	Israël	Rwanda
Azerbaïdjan	Jordanie	Sierra Leone
Brésil	Kenya	Afrique du Sud
Bénin	Liban	Espagne
Burundi	Malawi	Sri Lanka
Canada	Mali	Soudan
Cap-Vert	Malaisie	Suisse
Tchad	Mozambique	Tanzanie
Chine	Namibie	Thaïlande
Colombie	Pays-Bas	Ouganda
Costa Rica	Nigeria	Royaume-Uni
El Salvador	Norvège	Zambie
Éthiopie	Pakistan	Zimbabwe
Allemagne	Palaos	
Ghana	Autorité palestinienne	

Organismes, programmes et fonds de l'ONU

Organisation internationale du travail (OIT)

Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies (UNICEF).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
United Nations Human Settlements Programme (UN HABITAT)
Bureau des Nations Unies pour les partenariats (BNUP)
Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (UNOSDP)

Organismes intergouvernementaux

Union africaine (UA)
Commission européenne (CE)
Conseil supérieur du sport en Afrique (SCSA)

Fédérations de sport

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA)
Comité international olympique (CIO)
Comité international paralympique (CIP)

Société civile

Jeux du Commonwealth Canada (JCC)
Handicap International
Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS)
Northeastern University
streetfootballworld

ANNEXE 2

JALONS CHOISIS DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

PHASE N° 1 : IMPLANTER LE SPORT DANS LES CADRES INTERNATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME

1952 : l'UNESCO reconnaît le sport en tant qu'outil d'éducation

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) incorpore le sport dans son programme au cours de la septième session de la Conférence générale à Paris. Depuis, l'UNESCO travaille à renforcer la coopération internationale dans le domaine du sport au service de l'éducation.

http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=2032&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

1959 : la Déclaration de l'ONU relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit de chaque enfant au jeu et aux loisirs

La *Déclaration des droits de l'enfant* de l'ONU déclare : « L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives » et que « la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit ».

<http://www.unhcr.ch/html/menu3/b/25.htm>

1978 : l'UNESCO reconnaît le sport et l'éducation physique comme un droit fondamental

L'UNESCO adopte la *Charte internationale de l'éducation physique et du sport* lors la vingtième session de la Conférence générale à Paris, et proclame que le sport et l'éducation physique sont un droit fondamental de tout être humain.

http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF

1979 : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes reconnaît le droit des femmes au sport

L'Assemblée générale de l'ONU adopte la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, qui affirme le droit des femmes « de participer aux activités récréatives, aux sports et à tous les aspects de la vie culturelle » (troisième partie, article 13).

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

1989 : l'adoption de la Déclaration de l'ONU relative aux droits de l'enfant renforce le droit de chaque enfant au jeu

La *Convention relative aux droits de l'enfant* est adoptée lors de l'Assemblée générale de l'ONU. L'article 31 renforce le droit de l'enfant au jeu.

<http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm>

Phase n° 2 : RELIER LE SPORT AUX INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX

1991 : les chefs de gouvernement du Commonwealth reconnaissent le rôle unique du sport

Les chefs de gouvernement des 72 États membres du Commonwealth reconnaissent le rôle particulier du sport dans la promotion de l'objectif du Commonwealth qui consiste à éliminer la pauvreté et à favoriser un développement axé sur la population, et appellent les États membres à reconnaître l'importance du sport en tant que véhicule de développement.

http://www.thecommonwealth.org/Internal/20723/34457/harare_commonwealth_declaration/

1993 : l'Assemblée générale de l'ONU rétablit la tradition de la trêve olympique

L'Assemblée générale de l'ONU rétablit l'ancienne tradition grecque *ekecheiria*, demandant une trêve au cours des Jeux olympiques de Lillehammer de 1994 pour encourager un environnement pacifique et assurer un passage et une participation des athlètes en toute sécurité. L'Assemblée générale de l'ONU a adopté six résolutions semblables depuis 1993.

<http://www.sportanddev.org/data/document/document/98.pdf>

1999 : la Déclaration de Punta Del Este de MINEPS III appelle au sport pour tous

La troisième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III) se tient à Punta Del Este, en Uruguay. Les ministres adoptent la *Déclaration de Punta Del Este*, qui s'engage à mettre l'accent sur le « sport pour tous », en s'attachant plus particulièrement à la participation des enfants et des femmes.

<http://www.unesco.org/education/educprog/mineps/welcome.htm>

2000 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte la Déclaration du Millénaire

L'Assemblée générale de l'ONU adopte la *Déclaration du Millénaire*, qui répète l'engagement des États membres envers la *Convention relative aux droits de l'enfant*, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>

2001 : le secrétaire général de l'ONU nomme un conseiller spécial sur le sport au service du développement et de la paix

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, invite M. Adolf Ogi, ancien président de la Suisse, à devenir son conseiller spécial sur le sport au service du développement et de la paix, et le nomme sous-secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix.

2002 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte *Un monde digne des enfants*

L'Assemblée générale de l'ONU adopte *Un monde digne des enfants*, une résolution qui appelle à la participation des gouvernements, des organismes multilatéraux, de la société civile, du secteur privé et des médias afin d'assurer la jouissance par les enfants de leurs droits et de leurs libertés fondamentales, y compris l'accès égal aux services d'enseignement et de loisirs, ainsi que des installations de sport et de loisirs accessibles dans les écoles et les collectivités du monde entier. http://www.unicef.org/specialsession/docs_new/documents/A-RES-S27-2F.pdf

Phase n° 3 : ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT MODIAL

2002 : table ronde sur le sport au service du développement et de la paix convoquée lors des Jeux olympiques

L'organisation humanitaire non gouvernementale Right To Play organise une table ronde internationale sur le sport au service du développement et de la paix, rassemblant d'importantes figures internationales et favorisant la création du Groupe de travail interinstitutions de l'ONU sur le sport au service du développement et de la paix.

2003 : le Groupe de travail interinstitutions de l'ONU réaffirme que le sport est un outil de développement et de paix

Le Groupe de travail interinstitutions de l'ONU sur le sport au service du développement et de la paix publie son rapport, intitulé *Le sport au service du développement et de la paix : vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, qui décrit la façon dont le sport peut contribuer à la réalisation des OMD. <http://www.un.org/themes/sport/reportE.pdf>

2003 : première Conférence de Macolin sur le sport au service du développement et de la paix

Les délégués des gouvernements, de l'ONU et des ONG qui participent à la Conférence internationale sur le sport au service du développement et de la paix à Macolin, en Suisse, publient la *Déclaration de Macolin*, qui réaffirme les avantages du sport en tant qu'outil de développement et de paix et leur engagement envers la création d'un monde meilleur par le biais du sport.

http://www.maggingen2005.org/downloads/maggingen_decl_french.pdf

2003 : première Conférence internationale Next Step sur le sport au service du développement et de la paix

Près de 200 experts et protagonistes du sport au service du développement provenant de 45 pays se sont réunis à Amsterdam, aux Pays-Bas, pour l'assemblée d'experts *Next Step*, donnant une énorme impulsion aux initiatives populaires de sport au service du développement et lançant le *Next Step Toolkit*, une ressource pratique pour les protagonistes du sport au service du développement.

<http://www.toolkitsportdevelopment.org>

2003 : la Swiss Academy for Development lance l'International Platform on Sport and Development

L'International Platform est lancée en vue d'offrir un centre d'échanges d'informations en ligne et un outil de communication exclusivement consacré à la cause du sport au service du développement et de la paix.

<http://www.sportanddev.org>

2003 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte la première résolution relative au sport au service du développement et de la paix

La résolution, intitulé *Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, reconnaît le sport comme un moyen d'atteindre des objectifs de développement de plus grande envergure, y compris l'éducation, la santé et la paix.

<http://www.who.int/moveforhealth/publications/resolutions/en/index.html>

Phase n° 4 : DYNAMISME ET CROISSANCE

2004 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte une deuxième résolution sur le sport au service du développement et de la paix

La résolution, également intitulé *Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*, exprime un engagement renouvelé envers le sport au service du développement et de la paix.

<http://www.who.int/moveforhealth/publications/resolutions/en/index.html>

2004 : la Commission européenne lance l'Année européenne de l'éducation par le sport (EYES)

EYES vise à sensibiliser les Européens à l'importance du sport en tant qu'outil d'éducation; la Commission européenne a cofinancé 185 projets de sport et d'éducation locaux, régionaux, nationaux et européens.

<http://www.eyes-2004.info/254.0.html>

2004 : l'OMS adopte la *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*

Préoccupée par le fardeau mondial des maladies non transmissibles, l'OMS invite à la création de plans d'action nationaux et de partenariats transversaux qui font la promotion de l'activité physique dans le monde entier.

<http://www.who.int/dietphysicalactivity/fr/>

2004 : les gouvernements nationaux créent une initiative intergouvernementale d'élaboration de politiques, le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix

Une table ronde tenue au cours des Jeux olympiques d'été d'Athènes, en 2004, met en évidence le potentiel du sport au service du développement et mène à la création du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (SDP IWG), une initiative de quatre ans impliquant des gouvernements nationaux, des organismes de l'ONU et des organisations de la société civile en vue de canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix.

<http://www.iwg.sportanddev.org>

2004 : MINEPS IV prend pour objectif le sport au service de la santé

La quatrième *Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport* (MINEPS III) se tient à Athènes. Les ministres mentionnent la nécessité de mesures urgentes pour intégrer les femmes dans le sport, de s'assurer que le sport est reconnu à titre de facteur important pour le développement physique et éthique, et de s'assurer que les organismes gouvernementaux, intergouvernementaux, non gouvernementaux, nationaux, internationaux et multilatéraux collaborent pour faire en sorte que le sport soit une composante clé des programmes et des politiques en matière de santé.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001374/137455f.pdf>

2005 : l'ONU proclame l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (IYSPE)

Les États membres de l'ONU appellent les responsables des politiques à se rassembler et à former des partenariats pour soutenir les activités physiques et sportives ainsi que le développement basé sur le sport dans le monde entier. Des initiatives sont entreprises pour souligner la contribution essentielle que peuvent apporter le sport et l'éducation physique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et pour faire en sorte que le sport et l'éducation physique sont reconnus par les responsables des politiques comme de précieux outils de développement.

<http://www.un.org/sport2005/>

2005 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte la résolution intitulée Création d'un monde paisible et meilleur par le sport et les valeurs olympiques

Cette résolution reconnaît le rôle du sport en tant qu'outil permettant d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, la valeur du sport en tant qu'outil d'éducation pour les jeunes et la contribution du sport en faveur de la compréhension mutuelle, du fair-play, de l'amitié et de la solidarité.

http://www.torino2006.org/ITA/OlympicGames/bin/page/C_3_page_ita_63_spalla_paragrafo_1_attachments_s_allegato_2_object_s.pdf

2005 : deuxième Conférence de Macolin sur le sport au service du développement et de la paix

L'*Appel de Macolin à l'action* est adopté par les 400 délégués provenant de 70 pays qui participent à la conférence. Les participants décident d'utiliser le sport pour promouvoir les objectifs d'éducation, de santé, de développement et de paix. Les gouvernements et les organismes multilatéraux sont invités à assumer des rôles de chefs de file dans le cadre du développement d'un dialogue sur les politiques et les stratégies visant à intégrer la programmation du sport au service du développement et de la paix dans les programmes nationaux et internationaux.

<http://www.maggingen2005.org>

2005 : le Parlement européen adopte la Résolution sur le développement et le sport

L'UE confirme son soutien au concept du sport en tant qu'outil de développement peu coûteux et très influent et reconnaît la contribution positive qu'apporte le sport à l'intégration et à la cohésion sociales, au dialogue interculturel, à la compréhension de l'environnement et à la réinsertion des enfants en situations post-confliktuelles.

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+MOTION+B6-2005-0633+0+DOC+PDF+V0//FR>

2005 : deuxième Conférence internationale Next Step sur le sport au service du développement et de la paix

Next Step 2005, qui s'est tenu à Livingstone, en Zambie, est la première conférence sur le sport au service du développement organisée en Afrique, attirant 180 participants et représentant une bonne partie des pays en voie de développement. <http://www.nextstep2005.no>

2005 : le Sommet mondial confirme le soutien de l'ONU au sport au service du développement

Cette réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU publie une déclaration qui confirme le soutien de l'ONU au sport en tant que véhicule permettant d'établir la tolérance, la compréhension, la paix et le développement. Le sommet encourage les propositions à l'Assemblée générale et invite à un plan d'action sur le sport et le développement (article 145).

<http://www.un.org/summit2005/documents.html>.

2006 : le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU publie son rapport final sur l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (IYSPE)

M. Adolf Ogi présente le rapport final sur l'IYSPE au secrétaire général de l'ONU le 3 avril 2006, résumant les initiatives et les événements entrepris par 106 pays du monde entier.

http://www.un.org/sport2005/resources/IYSPE_Report_FINAL.pdf

2006 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte la troisième résolution sur le sport au service du développement et de la paix

Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix s'appuie sur les résolutions précédentes et reconnaît la nécessité d'entretenir le dynamisme généré par l'IYSPE 2005.

<http://www.who.int/moveforhealth/publications/resolutions/en/index.html>

2006 : le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix publie son rapport préliminaire

Le sport au service du développement et de la paix : de la pratique aux politiques est le premier examen des activités de sport au service du développement et de la paix entreprises par les gouvernements nationaux. Il met l'accent sur 13 gouvernements, et contient une analyse, des conclusions clés et les leçons apprises.

<http://iwg.sportanddev.org/en/sdp-iwg-preliminary-report-from-practice-to-policy/index.htm>

2006 : le secrétaire général de l'ONU élabore un plan d'action sur le sport au service du développement et de la paix

Présenté à l'Assemblée générale de l'ONU, le rapport intitulé *Le sport au service du développement et de la paix : les perspectives d'avenir* examine les activités d'ISPE 2005 entreprises par les gouvernements nationaux et met en place un *Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix*.

http://www.un.org/french/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/61/373&Lang=F

2006 : l'Union africaine lance l'Année internationale du football africain 2007

L'Union africaine proclame l'année 2007 Année internationale du football africain, reconnaissant le sport, et le football en particulier, comme des instruments de promotion de l'unité, de la solidarité, de la paix et de la réconciliation, et de la prévention du VIH et du sida.

<http://www.africa-union.org/root/AU/Conferences/2007/January/SA/football/html/IYOAF.htm>

2007 : la première convention africaine sur le sport se penche sur le sport au service de l'éducation et du développement

Le premier rassemblement international des professionnels du sport en Afrique est organisé à Dakar, au Sénégal, du 1er au 3 février 2007 réunissant plus de 200 participants des cinq continents pour discuter du sport au service de l'éducation et du développement en Afrique.

<http://www.sportanddev.org/data/document/document/303.pdf>

2007 : le Livre blanc sur le sport de l'UE reconnaît le rôle social et économique de plus en plus important du sport dans l'Union européenne

Ce Livre blanc est le résultat de consultations à large échelle auprès d'intervenants du sport au service du développement, qui culmine avec le Plan d'action « Pierre de Coubertin », qui guide la commission dans toute ses activités liées au sport au cours des quelques années suivantes.

http://ec.europa.eu/sport/white-paper/doc/sec934_fr.pdf

2007 : le traité de Maastricht inclut le sport comme domaine de compétence de l'UE

Le traité de Maastricht établissant la Constitution de l'Europe permet à l'UE de soutenir, de coordonner ou de compléter les mesures des États membres concernant les aspects sociaux, pédagogiques et culturels du sport.

http://europa.eu/lisbon_treaty/index_fr.htm

2007 : la troisième Conférence internationale Next Step souligne la valeur de l'éducation et du développement des jeunes par le biais du sport

La conférence offre également une plateforme aux jeunes dirigeants sportifs du monde entier qui leur permet d'apporter leur contribution au sport en tant que moyen de réaliser les OMD.

<http://www.nextstep2007.org/>

2007 : les ministres et les responsables de haut niveau de 43 pays adoptent l'Appel à l'action d'Accra sur le sport au service du développement et de la paix

L'appel à l'action réaffirme l'engagement des participants de canaliser l'énergie de développement liée au sport.

<http://iwg.sportanddev.org>

2008 : l'Assemblée parlementaire paritaire des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne discute du sport au service du développement et de la paix

Pour la première fois dans l'histoire de l'Assemblée parlementaire paritaire, le sport au service du développement et de la paix fait l'objet d'une discussion entre les députés de plus de 170 pays.
http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/10_01/default_fr.htm

2008 : le droit aux activités récréatives, aux loisirs et aux sports des personnes handicapées est reconnu

La *Convention relative aux droits des personnes handicapées* entre en vigueur et renforce les droits des personnes handicapées à participer aux activités récréatives et sportives, sur la base de l'égalité avec les autres.

<http://www.un.org/disabilities/>

2008 : le secrétaire général de l'ONU nomme le deuxième conseiller spécial sur le sport au service du développement et de la paix

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, invite M. Wilfried Lemke, ancien sénateur de Brême en Allemagne, à devenir son conseiller spécial sur le sport au service du développement et de la paix, et le nomme sous-secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix.

2008 : le rapport final du SDP IWG, *Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements* est lancé

Le premier rapport détaillé sur le sport au service du développement et de la paix, comprenant des recommandations aux gouvernements nationaux et des données à l'appui du pouvoir du sport en matière de développement, est lancé au cours des Jeux olympiques d'été de 2008 à Beijing.

ANNEXE 3

RESSOURCES POUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

Les pages suivantes contiennent une sélection de publications, d'organisations et de documents clés liés au sport au service du développement et de la paix. Bon nombre de ces ressources ont été utilisées pour rédiger ce rapport. Pour un inventaire plus détaillé, et pour vous maintenir au courant des nouveaux développements et des nouvelles initiatives, veuillez consulter l'International Platform on Sport for Development and Peace, à l'adresse Internet <http://www.sportanddev.org>.

Principales publications

Adapted Physical Activity Quarterly
<http://www.humankinetics.com/APAQ/journalAbout.cfm>

ARMSTRONG, G. « Talking up the Game : Football and the Reconstruction of Liberia, West Africa », *Global Studies in Culture and Power*, 9 (2002), p. 471-494.

BAILEY, R. « Evaluating the Relationship Between Physical Education, Sport and Social Inclusion », *Educational Review*, 57 (2005), p. 71-90.

BAILEY, R. « Physical Education and Sport in Schools : A Review of Benefits and Outcomes », *The Journal of School Health*, 76 (2006), p. 397-401.

BEAUVAIS, C. « Literature Review on Learning through Recreation », 2001. Document de travail RCRPP n° F|15. Sur Internet :
http://www.cprn.org/download.cfm?doc=382&file=4029_en.pdf&format=pdf&l=en

BRADY, M. « Creating Safe Spaces and Building Social Assets for Young Women in the Developing World : A New Role for Sport », *Women's Studies Quarterly*, 33 (2005), p. 35.

BRADY, M., et A.B. KHAN. *Letting Girls Play : Mathare Youth Sports Association's Girls Football Program for Girls*, New York, Population Council, 2002.

BRETTSCHEIDER, W-D. « Psychological Outcomes and Social Benefits of Sport Involvement and Physical Activity Implications for Physical Education », dans G. DOLL-TEPPER, et D. SCORETZ, rédacteurs. *Proceedings — World Summit on Physical Education Berlin November 3-5, 1999*, Berlin, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, 1999.

CDA Collaborative Learning Projects. *Reflecting on Peace Practice Project*, Cambridge, Massachusetts, CAD, 2004. Sur Internet :
<http://www.cdainc.com/rpp/docs/ReflectingOnPeacePracticeHandbook.pdf>

COAKLEY, J. *Sport in Society : Issues and Controversies*, 7e éd., New York, McGraw Hill, 2001.

COALTER, F., M. ALLISON, et J. TAYLOR. *The Role of Sport in Regenerating Deprived Urban Areas*, Édimbourg, Scottish Executive Central Research Unit, 2000.

Commonwealth Advisory Body on Sport (CABOS) Report, janvier 2006. Sur Internet : http://www.thecommonwealth.org/Shared_ASP_Files/UploadedFiles/8968898F-E9FD-4616-BA52-95476503C182_CABOSReportforSportsMinistersmeeting-14-3-06.pdf

DEPARTMENT FOR CULTURE, MEDIA AND SPORT. *Policy Action Team 10 : Report to the Social Exclusion Unit — Arts and Sport*, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1999.

DI COLA, G., rédacteur. *Beyond the Scoreboard : Youth Employment Opportunities and Skills Development in the Sports Sector*, Genève, Organisation internationale du travail, 2006.

DIVISION DE LA PROMOTION DE LA FEMME. *Femmes en l'an 2000 et au-delà : les femmes, l'égalité des sexes et le sport*, New York, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2007. Sur Internet : http://www.un.org/womenwatch/daw/public/Women_and_Sport_French-web.pdf

DOLL-TEPPER, G. « The Potential of Sport for Youth Wellness in an Educational Context », dans VANDEN AUWEELE, Y., C. MALCOLM, et B. MEULDERS, rédacteurs. *Sport and Development*, Leuven, Lannoo Campus, 2006.

ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR WESTERN AFRICA (ESCWA) & SOLIDERE. *Accessibility for the Disabled : A Design Manual for a Barrier-Free Environment*. Sur Internet : <http://www.un.org/esa/socdev/enable/designm/>

ENNIS, C., et coll.. « Creating a Sense of Family in Urban Schools Using the 'Sport for Peace' Curriculum », *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 70:3 (1999), p. 273-285.

COMMISSION EUROPÉENNE. *Livre blanc sur le sport*, Bruxelles, 2007. Sur Internet : http://ec.europa.eu/sport/white-paper/doc/wp_on_sport_fr.pdf

GASSER, P., et A. LEVINSEN. « Breaking Post-War Ice : Open Fun Football Schools in Bosnia and Herzegovina », *Sport in Society*, 7:3 (2004), p. 457-472.

HANNAN, C. « Challenging the Gender Order », 2006, discours principal de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le sport à Kumamoto, au Japon. Sur Internet : <http://www.un.org/womenwatch/daw/news/speech2006/WC%20Women%20and%20Sports%20Japan%202006.pdf>

HEINIGER, J.P., et M. MEUWLY. *Movement, Games and Sports : Developing Coaching Methods and Practices for Vulnerable Children in the Southern Hemisphere*, Lausanne, Fondation Terre des Hommes, 2005.

HENLEY, R. *Helping Children Overcome Disaster Trauma Through Post-Emergency Psychosocial Sports Programs*, Bienne, Swiss Academy for Development, 2005. Sur Internet : <http://www.sportanddev.org/data/document/document/209.pdf>

INTERNATIONAL BUSINESS LEADERS FORUM. *Shared Goals Through Sport*, Londres, Royaume-Uni, 2008. Sur Internet : <http://www.iblf.org/docs/SharedGoalsthroughSport.pdf>

KEETCH, M., et B. houlihan. « Sport and the End of Apartheid », *The Round Table*, 349 (1999), p. 109-121.

KEIM, M. *Nation Building at Play : Sport as a Tool for Social Integration in Post-Apartheid South Africa*, Oxford, Meyer & Meyer Sport, 2003.

KEIM, M. « Sport as Opportunity for Community Development and Peace-Building in South Africa », dans VANDEN AUWEELE, Y., C. MALCOLM, et B. MEULDERS, rédacteurs. *Sport and Development*, Leuven, Lannoo Campus, 2006.

MATSUDO, S., et coll.. « Evaluation of a Physical Activity Promotion Program : The Example of Agita São Paulo », *Evaluation and Program Planning*, 29:3 (2006), p. 301-311.

MATSUDO, S., et coll.. « Promoting Physical Activity in a World of Diversity : The Experience of Agita Mundo », aperçu de la présentation donnée au 11e Congrès mondial du sport pour tous à La Havane, à Cuba, São Paulo, CELAFISC, 2006.

MEIER, M. « Gender Equity, Sport and Development », 2005, document de travail, Swiss Academy for Development. Sur Internet : http://www.sad.ch/images/stories/Publikationen/sad_gender_web.pdf

PRESIDENT'S COUNCIL ON PHYSICAL FITNESS AND SPORTS. *Physical Activity and Sport in the Lives of Girls : Physical and Mental Health Dimensions from an Interdisciplinary Approach*, Washington, D.C., 1997.

REID, H. « Olympic Sport and Peace », *Journal of the Philosophy of Sport*, 33 (2006), p. 205-214.

RICHARDS, P. « Soccer and Violence in War-Torn Africa : Soccer and Social Rehabilitation in Sierra Leone », dans ARMSTRONG, G., et R. GIULIANNOTTI. rédacteurs. *Entering the Field : New Perspectives on World Football*, New York, Berg, 1997.

SAAVEDRA, M. *Women, Sport and Development*, University of California, Berkeley, 2005.

SHIELDS, D.L.L., et B.J.L BREDEMEIER. *Character Development and Physical Activity*, Champaign, Illinois, Human Kinetics, 1995.

SMITH, D. *Towards a Strategic Framework for Peace-Building : Getting Their Act Together*, Overview report of the Joint Utstein Study of Peace-Building, Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs, 2004. Sur Internet : http://www.prio.no/files/file44563_rapport_1.04_webutgave.pdf

Special Olympics Spirit Magazine. Sur Internet : http://www.specialolympics.org/Special+Olympics+Public+Website/English/About_Us/Spirit_Magazine/default.htm

SPORT ENGLAND. *Best Value through Sport*, Londres, 1999. Sur Internet : <http://www.sportengland.org/bestval.pdf>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Sur le terrain : le sport au service du développement et de la paix*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2007. Sur Internet : <http://iwg.sportanddev.org/en/publications-key-documents/index.htm>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Literature Reviews on Sport for Development and Peace*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG,

2007. Sur Internet :

<http://iwg.sportanddev.org/data/html/editeur/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. Bulletins d'information du SDP IWG. Sur Internet : <http://iwg.sportanddev.org/en/publications-key-documents/index.htm>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Le sport au service du développement et de la paix : de la pratique aux politiques, rapport préliminaire*, Toronto, 2007. Sur Internet : <http://iwg.sportanddev.org/en/publications-key-documents/index.htm>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. *Le sport au service du développement et de la paix : les gouvernements en action*, Toronto, Secrétariat du SDP IWG, 2008. Sur Internet : <http://iwg.sportanddev.org/en/publications-key-documents/index.htm>

SUGDEN, J. « Teaching and Playing Sport for Conflict Resolution and Co-existence in Israel », *International Review for the Sociology of Sport*, 41:2 (2006), p. 221-240.

SUGDEN, J., et A. BAIRNER, rédacteurs. *Sport in Divided Societies*, Oxford, Meyer & Meyer, 1999.

TALBOT, M. « The Case for Physical Education », dans G. DOLL-TEPPER , et D. SCORETZ, rédacteurs. *Proceedings: World Summit on Physical Education Berlin November 3-5, 1999*, Berlin, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, 1999.

UNESCO. *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*, 1978. Sur Internet : http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF

UNICEF. *Adolescence : A Time that Matters*, New York, 2002.

UNICEF. *Facts on Children — Early Childhood*. Sur Internet : <http://www.unicef.org/media/9475.html>

UNICEF. *Sport, Recreation and Play*, New York, 2004.

UNICEF. *The State of the World's Children* , New York, 2001.

UNITED STATES ACCESS BOARD. *Accessible Sports Facilities : a Summary of Accessibility Guidelines for Recreation Facilities*, 2003. Sur Internet : <http://www.access-board.gov/recreation/guides/sports.htm>

US SECRETARY OF HEALTH AND HUMAN SERVICES et US SECRETARY OF EDUCATION. *Promoting Better Health for Young People Through Physical Activity and Sports, A Report to the President*, Washington, D.C., 2000. Sur Internet : http://www.cdc.gov/healthyyouth/physicalactivity/promoting_health/

SURGEON GENERAL DES ÉTATS-UNIS. *Physical Activity and Health : A Report of the Surgeon General*, Atlanta, US Department of Health and Human Services, 1996. Sur Internet : <http://www.cdc.gov/nccdphp/sgr/sgr.htm>

WARBURTON, D., C.W. NICOL, et S. BREDIN. « Health Benefits of Physical Activity : the Evidence », *CMAJ*, 174:6 (14 mars 2006), p. 801-809. Sur Internet : <http://www.cmaj.ca/cgi/content/full/174/6/801>

OMS. *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*, Genève, 2004. Sur Internet : http://whqlibdoc.who.int/publications/2004/9242592226_fre.pdf

OMS. *Health and Development Through Physical Activity and Sport*, Genève, 2003. Sur Internet : http://whqlibdoc.who.int/hq/2003/WHO_NMH_NPH_PAH_03.2.pdf

OMS. *Les jeunes et le VIH/sida : une solution à la crise*, Genève, 2003, Sur Internet : http://data.unaids.org/Topics/Young-People/youngpeoplehivaids_fr.pdf

BANQUE MONDIALE. *Le développement et la prochaine génération*, Washington, D.C., Banque mondiale, 2007.

Principales organisations

Alliance de vie active
<http://www.ala.ca>

Réseau Agita Mundo/Journée mondiale de l'activité physique
http://www.agitamundo.org/site_en.htm

Argentina National Social Sport
<http://www.deportes.gov.ar/>

British Heart Foundation National Centre
<http://www.bhfactive.org.uk>

Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique
<http://www.caaws.ca/>

Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
<http://www.cflri.ca/fre/>

Caribbean Healthy Lifestyle Project
<http://www.sportanddev.org/en/projects/see-all-projects/the-caribbean-healthy-lifestyle-project.htm>

Cerebral Palsy International Sports & Recreation Association
<http://www.cpisra.org/index.htm>

CISS (Jeux olympiques des sourds)
<http://www.deaflympics.com/>

Commonwealth Advisory Body on Sport Secretariat
<http://www.thecommonwealth.org/Internal/144435/cabos/>

EduSport Foundation
<http://www.edusport.org.zm/>

European Women and Sport
<http://www.ews-online.org/en/>

Année européenne de l'éducation par le sport 2004
http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/youth/sport/l35008_fr.htm

Fédération Internationale de Football Association
<http://www.fifa.com/>

Gender Equity in Sport
<http://bailiwick.lib.uiowa.edu/ge/>

Global Measles Initiative
<http://www.measlesinitiative.org>

Grassroot Soccer Foundation
<http://www.grassrootsoccer.org/>

Grumeti SportWorks (Tanzanie)
<http://www.sportanddev.org/en/projects/see-all-projects/grumeti-sportworks-tanzania.htm>

Handicap International
<http://www.handicap-international.org.uk/>

Harassment and Abuse Prevention in Sport
<http://www.harassmentinsport.com>

Association internationale d'éducation physique et sportive féminine
<http://www.iapesgw.org/>

Fédération internationale des sports pour personnes aveugles
<http://www.ibsa.es/eng/>

Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS)
<http://www.icsspe.org/>

International Disability in Sport Working Group (IDISWG)
<http://www.sportanddev.org/en/organisations/see-all-organisations/international-disability-in-sport-working-group-idiswg.htm>

International Federation for Persons with Intellectual Disability
<http://www.inas-fid.org/>

Fédération internationale de l'activité physique adaptée
<http://www.ifapa.biz/>

International Foundation for the Olympic Truce
<http://www.olympictruce.org>

International Idea (IDEA)
<http://www.idea.int>

Organisation internationale du travail, sport au service du développement et de la paix
<http://www.ilo.org/public/english/universitas/sport/index.htm>

Comité olympique international
<http://www.olympic.org>

Comité paralympique international
<http://www.paralympic.org>

International Sport and Culture Association
<http://isca-web.org/english/>

International Sports Organization for the Disabled
http://www.paralympic.org/release/Main_Sections_Menu/Contacts/International_Sports_Organization_for_the_Disabled_IOSDs/

Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI)
<http://www.iwg-gti.org/>

Année internationale du sport et de l'éducation physique 2005
<http://www.un.org/sport2005/>

Ishraq (Population Council)
http://www.popcouncil.org/projects/TA_EgyptIshraq.html

Japanese Association for Women and Sport
<http://www.jws.or.jp/>

Johns Hopkins Center for Communication Programs
<http://www.jhuccp.org/>

Kicking AIDS Out!
<http://www.kickingaidsout.net/>

LEARN & Play (Afghanistan)
<http://www.fifa.com/aboutfifa/worldwideprograms/footballforhope/programmes/newsid=512707.html>

Mathare Youth Sports Association
<http://www.mysakenya.org/>

Moving the Goalposts Kilifi
<http://www.mtgk.org/>

National Center on Physical Activity and Disability (NCPAD)
<http://www.ncpad.org>

On the Move
<http://www.caaws.ca/onthemove/index.htm>

OSAGI (Office of the Special Adviser on Gender Issues and the Advancement of Women)
<http://www.un.org/womenwatch/osagi/>

Centre Peres pour la paix
<http://www.peres-center.org>

Physical Activity Policy Research Network
<http://prc.slu.edu/paprn.htm>

Play the Game
<http://www.playthegame.org/>

Right To Play International
<http://www.righttoplay.com>

Roll Back Malaria Partnership
<http://www.rollbackmalaria.org/>

Segundo Tempo (Brésil)
<http://portal.esporte.gov.br/snee/segundotempo/>

Olympiques spéciaux International
<http://www.specialolympics.org>

Organisation pour la paix par le sport
<http://www.peace-sport.org>

Sports for Kids
<http://www.sports4kids.org/>

Sports for Life
<http://www.sportsforlife.net/>

Stop TB Partnership
<http://www.stoptb.org/>

streetfootballworld
<http://www.streetfootballworld.org>

TBTV.org — programme Run for Life
http://www.stoptb.org/wg/advocacy_communication/acsmga/assets/documents/run4life_ACSM_140207.pdf

Thematic Network of Adapted Physical Activity
<http://www.kuleuven.ac.be/thenapa/>

Sport Pur
www.truesportpur.ca/

UNESCO
<http://portal.unesco.org/fr/>

UNICEF
<http://www.unicef.org/sports/index.html>

United Nations and the Status of Women
<http://www.un.org/Conferences/Women/PubInfo/Status/Home.htm>

Bureau de prévention des crises et de relèvement du Programme des Nations Unies pour le développement
<http://www.undp.org/french>

Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies 2005
<http://www.unmillenniumproject.org>
Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix
<http://www.un.org/themes/sport/>

Women's Sport Foundation — Royaume-Uni
<http://www.wsf.org.uk>

Women's Sport International
<http://www.sportsbiz.bz/womensportinternational/>

Women's Sports Foundation — États-Unis
<http://www.womenssportsfoundation.org>

Banque mondiale
<http://www.worldbank.org>

Initiative de la Banque mondiale sur le handicap
<http://www.worldbank.org/disabilit>

Organisation mondiale de la santé
http://www.who.int/topics/physical_activity/fr/

Principaux documents

Document final du Sommet mondial de 2005
<http://www.un.org/summit2005/documents.html>

Un monde digne des enfants
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/Res/S27/2, 10 mai 2002
http://www.unicef.org/specialsession/docs_new/documents/A-RES-S27-2F.pdf

Création d'un monde paisible et meilleur par le sport et les valeurs olympiques
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/Res/60/8, 3 novembre 2005
http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_1242.pdf

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/Res/34/180, 18 décembre 1979.
Entrée en vigueur le 3 septembre 1981.
<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

Convention relative aux droits des personnes handicapées
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/Res/62/170, 18 mars 2008.
Entrée en vigueur le 3 mai 2008.
<http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>

Convention relative aux droits de l'enfant
Assemblée générale des Nations Unies, résolution 1386(XIV), 20 novembre 1959
<http://www.unhcr.ch/html/menu3/b/25.htm>

Convention relative aux droits de l'enfant
Assemblée générale des Nations Unies, résolution A&Res/44/25, 20 novembre 1989.
Entrée en vigueur le 2 septembre 1990.
<http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm>

Livre blanc sur le sport de l'UE

Commission européenne, Bruxelles, 2007

http://ec.europa.eu/sport/white-paper/doc/wp_on_sport_fr.pdf

Résolution du Parlement européen sur le développement et le sport

RES/59315EN, B60663/2005, 24 novembre 2005

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+MOTION+B6-2005-0633+0+DOC+PDF+V0//FR>

Charte européenne du sport

Adoptée par le Comité des ministres le 24 septembre 1992, avec des révisions le 16 mai 2001.

http://www.coe.int/t/dg4/sport/sportineurope/charter_FR.asp

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

A/Res/2200A (XXI), 16 décembre 1966

http://www.unhcr.ch/html/menu3/b/a_ceschr.htm

Appel à l'action de Macolin, 6 décembre 2005

http://www.maggingen2005.org/downloads/Maggingen_call_to_action.pdf

Déclaration de Macolin, 18 février 2003

http://www.maggingen2005.org/downloads/maggingen_decl_french.pdf

Déclaration du Millénaire

Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/Res/55/2, 18 septembre 2000

<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>

MINEPS III. *Déclaration de Punta Del Este*:

<http://www.unesco.org/education/educprog/mineps/welcome.htm>

Report on the International Year of Sport and Physical Education 2005

http://www.un.org/sport2005/resources/IYSPE_Report_FINAL.pdf

Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix

Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/Res/58/5, 17 novembre 2003

http://www.cahperd.ca/YearofSportandPE/f/pleins_feux/resolution.cfm

Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix

Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/Res/59/10, 8 décembre 2004

http://www.cahperd.ca/YearofSportandPE/f/pleins_feux/resolution.cfm

Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix

Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/Res/60/9, 17 janvier 2006

http://www.cahperd.ca/YearofSportandPE/f/pleins_feux/resolution.cfm

Le sport au service du développement et de la paix : de la pratique aux politiques, 2006

Rapport préliminaire du Groupe de travail international du sport au service du développement et de la paix

<http://iwg.sportanddev.org/en/sdp-iwg-preliminary-report-from-practice-to-policy/index.htm>

Le sport au service du développement et de la paix : vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Groupe de travail interinstitutions sur le sport au service du développement et de la paix, 2003.
<http://www.un.org/themes/sport/reportE.pdf>

Sport for Education and Development
Rapport de la Convention internationale du sport en Afrique, 2007.
<http://www.sportanddev.org/data/document/document/303.pdf>

Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, 21 novembre 1978
http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF

Déclaration universelle des droits de l'homme
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/Res/ 217 A (III), 10 décembre 1948
<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

OMS *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*
WHA 57.17, 2004
http://whqlibdoc.who.int/publications/2004/9242592226_fre.pdf

Ressources en ligne

International Platform on Sport and Development
<http://www.sportanddev.org>

Next Step Toolkit
<http://www.toolkitsportdevelopment.org>

Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix
<http://iwg.sportanddev.org/en/index.htm>

ANNEXE 4

GLOSSAIRE⁴

autonomisation fait référence à l'amélioration des capacités, de la force et de l'assurance nécessaires aux personnes ou aux groupes pour faire des choix et traduire ces choix en mesures et résultats désirés.

capital humain fait référence à la réserve de compétences productives et de connaissances techniques incarnée dans une population active.

capital social consiste dans les réseaux sociaux, les rapports sociaux et le sentiment d'appartenance à une société au sens plus large qui permettent à une personne d'avoir accès aux gens, aux ressources et à l'assistance institutionnelle dont elle a besoin pour s'attaquer à ses problèmes et saisir les occasions que la vie lui présente

colonie non structurée est une zone résidentielle dans laquelle des unités de logement ont été construites sur un terrain auquel les habitants n'ont aucune réclamation fondée en droit, ou qu'ils occupent illégalement.

construction de la paix est un processus qui se déroule pendant et après la conclusion des accords de paix. Les activités de construction de la paix comprennent l'établissement de la sécurité, la construction des fondations socio-économiques nécessaires à une paix durable, l'établissement du cadre politique nécessaire pour une paix durable et l'encouragement de la réconciliation, de la cicatrisation et de la justice.

constructions sociales fait référence aux phénomènes, aux idées ou aux façons de comprendre les choses de la société, que les membres d'une société ont créés et développés par le biais d'un processus de pratique et d'attribution sociales ou culturelles.

égalité des sexes décrit le principe et la pratique d'une attribution équitable des ressources et des possibilités aux hommes et aux femmes. La pratique de l'égalité des sexes ne signifie pas nécessairement que tout un chacun est traité de façon égale ou identique. L'égalité des sexes signifie plutôt le fait de changer la façon dont on traite les hommes et les femmes et de modifier les réactions que l'on a par rapport aux uns et aux autres, afin de s'assurer que l'identité sexuelle est un facteur neutre pour ce qui a trait à l'accès aux ressources, aux droits et aux possibilités.

estime de soi reflète la valeur qu'une personne s'attribue et son sentiment général de confiance en elle. On la mesure souvent par le degré auquel une personne s'apprécie ou s'approuve.

gouvernements du G8 sont les huit principales démocraties industrialisées qui se réunissent chaque année pour discuter de grands problèmes économiques et politiques. Ils comprennent le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Russie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

⁴ Les définitions suivantes ont été élaborées à partir de l'analyse de plusieurs sources (dont celles qui sont produites par l'ONU et des experts en diverses matières). Bien qu'elles représentent des définitions ad hoc des termes utilisés dans ce rapport, les significations présentées ici ne se veulent ni exhaustives, ni normatives.

Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix est une initiative politique établie en 2004, dont la fonction consiste à présenter aux gouvernements des recommandations quant à la façon d'incorporer le sport en tant qu'outil de développement à leurs stratégies et à leurs programmes de développement nationaux et internationaux.

handicap est une déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle généralement à long terme, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à une pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

intégration de l'approche décrit le processus d'intégration de manière systématique et durable d'un problème particulier dans différents secteurs de politique. Par exemple, l'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes nécessite des efforts entre les différents secteurs (éducation, santé, enfants et jeunes, sport, et ainsi de suite) pour incorporer l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes.

maladies chroniques (ou **maladies non transmissibles**) sont les troubles médicaux qui persistent sur une longue durée (en règle générale, trois mois ou plus) et que l'on ne peut généralement pas prévenir par un vaccin ou guérir avec des médicaments. Les maladies chroniques comprennent, entre autres, l'arthrite, les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et l'obésité.

maladies infectieuses (voir **maladies transmissibles**)

maladies non transmissibles (voir **maladies chroniques**)

maladies transmissibles (ou **maladies infectieuses**) sont des maladies provoquées par divers agents infectieux (comme les bactéries, les virus, les parasites ou les champignons) et qui sont contagieuses. Les maladies infectieuses comprennent, entre autres, le VIH, le paludisme, la tuberculose, la rougeole et la polio.

meilleures valeurs du sport fait référence aux caractéristiques positives inhérentes au sport, qui comprennent les principes du fair-play, du travail d'équipe, de l'intégration, du respect de l'adversaire, de la coopération et de l'engagement envers l'excellence.

renforcement des capacités est le processus qui consiste à outiller les personnes, les groupes et les collectivités avec les aptitudes et les compétences nécessaires pour assumer de nouveaux rôles ou pour améliorer leurs aptitudes existantes. Le terme « renforcement des capacités » est souvent utilisé dans les discussions au sujet du développement international, car de nombreuses organisations internationales (dont les organismes de l'ONU, les entités financées bilatéralement, les ONG et les entreprises du secteur privé) facilitent souvent le renforcement des capacités dans le cadre de leur programmation avec les ONG et les bénéficiaires locaux.

sport au service de la paix fait référence aux programmes de sport particulièrement conçus pour promouvoir la réalisation des objectifs de paix.

sport au service de la santé fait référence aux programmes de sport particulièrement conçus pour promouvoir la réalisation des objectifs de santé.

sport au service du développement et de la paix fait référence à l'usage intentionnel du sport, de l'activité physique et du jeu afin de réaliser des objectifs de développement et de paix particuliers, y compris, surtout, les objectifs du Millénaire pour le développement.

sport conventionnel fait référence aux activités sportives qui facilitent la participation de différents groupes de gens. Dans le contexte du handicap, par exemple, ce terme est utilisé pour décrire des activités qui incluent des personnes handicapées et non handicapées.

sport destiné aux personnes handicapées fait référence aux activités auxquelles ne participent que des personnes handicapées.

sport fait référence à toutes les formes d'activité physique qui contribuent à une bonne condition physique, au bien-être mental et à l'interaction sociale, comme le jeu, les loisirs, le sport organisé ou de compétition et les jeux indigènes.

sport pour tous fait référence aux activités de sport non discriminatoires auxquelles tout le monde peut participer, quel que soit l'âge, le sexe, la religion ou la condition socio-économique. Cela fait également référence à un mouvement qui fait la promotion du sport en tant que droit de l'homme.

ANNEXE 5

LISTE DES ACRONYMES

ARV	antirétroviral
BDNF	facteur neurotrophique dérivé du cerveau
CABOS	Commonwealth Advisory Body on Sport
CCPA	Cross Cultures Project Association
CDH	Comité des droits de l'homme
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CELAFISCS	Centro de Estudos do Laboratório de Aptidão Física de São Caetano do Sul
CIO	Comité international olympique
CIP	Comité international paralympique
CNO	Comité national olympique
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
ERM	éducation au risque des mines
EYES	Année européenne de l'éducation par le sport
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination
GRSF	Grassroot Soccer Foundation
GTI	Groupe de travail international sur les femmes et le sport
IBLF	International Business Leaders Forum
IYSPE 2005	Année internationale du sport et de l'éducation physique 2005
MCV	maladie cardiovasculaire
MINEPS	Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport

MYSA	Mathare Youth Sports Association
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
OFSPPO	Office fédéral des sports de la Suisse
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA
OPH	organisations de personnes handicapées
PDIP	personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PEI	Programme d'enseignement individualisé
PPI-SA	PeacePlayers International — South Africa
PSJ	Programme de sport pour la jeunesse
S&E	Surveillance et évaluation
SDP IWG	Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix
SDP	Sport au service du développement et de la paix
SIDA	syndrome d'immunodéficience acquise
SOS	Spirit of Soccer
TB	tuberculose
UCJG	Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies

UNOSDP Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix

VIH virus de l'immunodéficience humaine

WASSA Women and Sport South Africa